http://www.numelyo.bm-lyon.fr

Les miracles de Notre Seigneur Jésus Christ

Auteur :Fillion, Louis-Claude, 1843-1927

Date :1909

Cote : SJ E 594/6b T. 02

Permalien : http://numelyo.bm-lyon.fr/BML:BML_00GOO0100137001104901769

Droit d'utilisation : Domaine public, Licence Ouverte-Open Licence

LES MIRACLES

DE

N. S. JÉSUS-CHRIST

Par L.-Cl. FILLION

PRÊTRE DE SAINT-SULPICE
CONSULTEUR DE LA COMMISSION BIBLIQUE
PROFESSEUR HONORAIRE
A L'INSTITUT CATHOLIQUE DE PARIS

TOME DEUXIÈME

LES MIRACLES DE JÉSUS ÉTUDIÉS ISOLÉMENT

PARIS (VI^e^)

P. LETHIELLEUX, LIBRAIRE-ÉDITEUR

10, RUE CASSETTE, 10

BIBLIOTHECA S. J.
Maison Saint-Augustin
ENGHIEN

E 594/5

DU MÊME AUTEUR :

Biblia Sacra *juxta Vulgatæ exemplaria et correctoria romana denuo edita, divisionibus logicis analysique continua, sensum illustrantibus, ornata.* 1 vol. in-8°, 6e édit., Paris, 1905. Ouvrage approuvé par plusieurs cardinaux et de nombreux évêques.

Novum Testamentum *juxta Vulgatæ exemplaria et correctoria romana denuo editum, divisionibus logicis analysique continua... ornatum.* 1 vol. in-24, 3e édit., Paris, 1901.

La Sainte Bible *commentée d'après la Vulgate et les textes originaux.* 8 vol. in-8°, ornés de nombreuses gravures, Paris, 1888-1904.

Les Psaumes *commentés d'après la Vulgate et l'hébreu.* 1 vol. in-8°, orné de 160 gravures. Paris, 1893.

Introduction générale aux Évangiles. 1 vol. grand in-8°, Paris, 1889.

Évangile selon S. Matthieu. *Introduction critique et commentaires.* 1 vol. grand in-8°, Paris, 1878.

Évangile selon S. Marc. *Introduction critique et commentaires.* 1 vol. grand in-8°, Paris, 1879.

Évangile selon S. Luc. *Introduction critique et commentaires.* 1 vol. grand in-8°, Paris, 1882.

Évangile selon S. Jean. *Introduction critique et commentaires.* 1 vol. grand in-8°, Paris, 1886.

Les Saints Évangiles. *Traduction annotée et ornée de nombreuses gravures d'après les monuments anciens.* 1 vol. in-18, 9e édit., Paris, 1907.

Atlas Archéologique de la Bible, *d'après les meilleurs documents, soit anciens, soit modernes.* 2e édit., 1 vol. grand in-4°, composé d'un texte explicatif et de 117 planches, contenant plus de 1,000 figures, Lyon, 1886.

Atlas d'Histoire Naturelle de la Bible, *d'après les monuments anciens et les meilleures sources modernes et contemporaines.* 1 vol. grand in-4°, composé d'un texte explicatif et de 112 planches contenant 900 figures, Lyon, 1884.

Atlas Géographique de la Bible, *d'après les meilleures sources françaises, anglaises et allemandes contemporaines.* 1 vol. grand in-4°, composé d'un lexique et de 18 planches en couleurs, Lyon, 1890. — Une édition abrégée a été publiée à Paris, en 1894.

Saint Pierre. 1 vol. in-12, 2e édit., Paris, 1906 (dans la collection *Les Saints*, publiée sous la direction de M. Henri Joly).

Saint Jean l'Évangéliste, *sa vie et ses écrits.* 1 vol. in-12, Paris, 1907.

L'existence personnelle de Jésus *et le rationalisme contemporain*, brochure in-12 (collection *Science et Religion*), Paris, 1909.

L'Evangile mutilé et dénaturé par les rationalistes contemporains. Exposition et critique. Brochure in-12 écu. Paris, 1910. **0.60**

LES MIRACLES

DE

NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST

II

NIHIL OBSTAT

J. MAUVIEL,
Censor deput.

IMPRIMATUR

Parisiis, die 12 Aprilis 1910.

† LEO-ADOLPHUS,
Archiep. Parisiens.

289

LES MIRACLES

DE

NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST

PAR

L.-Cl. FILLION

Prêtre de Saint-Sulpice

Consulteur de la Commission biblique

Professeur honoraire à l'Institut Catholique de Paris

TOME DEUXIÈME

LES MIRACLES DE JÉSUS ÉTUDIÉS ISOLÉMENT

PARIS

P. LETHIELLEUX, LIBRAIRE-ÉDITEUR

10, RUE CASSETTE. 10

IHS

IHS

AVANT-PROPOS

Nous avons peu de chose à ajouter ici même à la Préface qui a servi d'introduction à notre tome I^er^.

Nous ferons cependant observer au lecteur qu'il ne doit pas s'attendre à trouver dans ce volume, à propos de l'étude détaillée des miracles de Notre-Seigneur, un commentaire complet des récits évangéliques où ils sont exposés. Nous n'avons signalé, et cela le plus brièvement possible, que ce qui nous paraissait nécessaire pour bien mettre en relief chaque prodige. Le reste est l'affaire des commentateurs proprement dits.

Dans l'intérêt de la clarté, nous avons suivi un plan uniforme pour étudier la plupart des miracles du Sauveur. A chacun d'eux, nous avons habituellement consacré trois petites sections : dans la première, nous indiquons, d'après les évangélistes, les *circonstances préliminaires*, c'est-à-dire, ce que nous savons du temps, du lieu, de l'occasion, des personnes ; la seconde envisage *le miracle* en lui-même ; la troisième mentionne les *interprétations rationalistes*, d'ordinaire à partir de Paulus.

Dans cette troisième section, nous n'avons pas cru devoir répondre longuement à toutes les difficultés soulevées par les adversaires du surnaturel, au sujet de chaque miracle de Jésus-Christ. Nous croyons cependant

l'avoir fait d'une manière suffisante, souvent en laissant la parole à des spécialistes, particulièrement compétents pour trancher les questions de ce genre. Du reste, dans le premier volume, nous avons donné les principes de solution qui permettent de réfuter les objections prises en détail. Enfin, comme nous l'avons répété fréquemment, presque toutes ces objections tombent dès leur simple énoncé ; ou bien, elles se contredisent, et se renversent par là-même mutuellement. Le texte sacré — si simple, si visiblement honnête, si véridique — interprété loyalement et placé en face d'elles, est le plus souvent leur meilleure réfutation.

25 juin 1910.

PREMIÈRE PARTIE

MIRACLES OPÉRÉS SUR LA NATURE

CHAPITRE PREMIER

Introduction.

1° *Liste des miracles de cette catégorie.* — Les évangélistes en signalent huit durant la vie publique de Notre-Seigneur, et un neuvième après sa résurrection. Ce sont, d'après l'ordre chronologique le plus probable : le changement de l'eau en vin à Cana, la première pêche miraculeuse, l'apaisement subit de la tempête, la première multiplication des pains, la marche de Jésus sur les eaux du lac, la seconde multiplication des pains, le statère dans la bouche du poisson, la malédiction du figuier, la seconde pêche miraculeuse. Nous grouperons ces prodiges suivant les analogies, lorsque nous les étudierons en détail.

2° *Leur attestation dans les évangiles* est aussi parfaite que possible. On trouve des miracles de cette espèce dans chacune des périodes du ministère public de Jésus[1], dans le quatrième évangile, comme dans les trois premiers ; chez les synoptiques, dans ce qu'on nomme la double et la triple synopse. Ainsi, saint Jean raconte le changement de l'eau en vin, la première multiplica-

1. Voir le tome I, p. 25-30.

tion des pains et la marche de Jésus sur les eaux ; la triple synopse signale l'apaisement de la tempête et la première multiplication des pains ; la double synopse expose la marche de Jésus sur les eaux, la seconde multiplication des pains et la malédiction du figuier. Dans saint Marc, qui représente la prédication de saint Pierre, nous trouvons le récit de quatre de ces miracles ; saint Matthieu et saint Jean, témoins oculaires, en racontent, à eux deux, jusqu'à huit. Les prodiges de cette catégorie sont donc aussi fortement attestés que les miracles de guérison, auxquels les néo-critiques veulent bien ajouter foi jusqu'à un certain point.

3° Quiconque ne rejette pas *a priori* et par principe tous les prodiges évangéliques doit admettre *la possibilité et la réalité* de ceux que renferme cette classe importante. Comme l'écrivait naguère un théologien protestant [1], « si Jésus a rendu la conscience et le mouvement à des cadavres, pourquoi n'aurait-il pas accompli ces miracles sur le monde inanimé, que rapportent les documents, faits qui semblent si étranges, si difficiles à expliquer ?... Certes, on ne peut se représenter le *comment* de la multiplication des pains, par exemple ; mais est-il plus facile de concevoir le retour à la vie d'un homme qui, depuis quatre jours, était dans le sépulcre (Joan., **11**, 17, 39), ou de comprendre des guérisons de paralytiques et de lépreux, avec la reconstitution subite d'organes atrophiés, de membres rongés par la maladie ? »

4° *Leur force probante spéciale.* — C'est précisément à cause de leur caractère extraordinaire, de la puissance surnaturelle qu'ils exigeaient, de l'impossibilité où étaient les témoins de se tromper à leur sujet, qu'on doit leur

---

1. *J. Bovon, *La Théologie du Nouveau Testament*, 2 vol. in-8° Lausanne, 1902, t. I, p. 305.

attribuer une autorité particulière pour démontrer les pouvoirs vraiment divins de Notre-Seigneur. Ils attestent, en effet, son droit absolu de commander en maître, sous les formes les plus variées, aux énergies brutales et inintelligentes de la nature, qui obéissent à sa moindre sommation : l'eau se transforme en vin et les pains se multiplient sous la seule influence de sa volonté ; les eaux courroucées du lac s'apaisent soudain ; les flots mobiles le portent, ainsi que son disciple ; il sait où il faut jeter le filet, pour qu'il soit aussitôt rempli de poissons ; sur son ordre, le figuier se dessèche. Il est tout-puissant comme le Dieu créateur; il est Dieu lui-même. Sans doute, l'ancienne Alliance avait déjà vu des prodiges grandioses, surprenants, accomplis dans le domaine de la nature : la mer et les fleurs s'entr'ouvrant (Ex , **14**, 21 ; Jos., **3**, 14; IV Reg., **2**, 8, 14), la terre se creusant en abîme (Num. **16**, 31) ; le feu tombant du ciel (III Reg., **18**, 28 ; IV Reg., **1**, 10, 12), les flammes et les bêtes fauves perdant leur faculté de nuire (Dan., **3**, 49-50 ; **6**, 18, 22), etc. Mais les saints personnages qui les opéraient n'agissaient alors qu'à titre d'instruments de Dieu, tandis que c'est en son propre nom et de sa propre autorité que Jésus donnait des ordres à la nature [1].

5° *Position des rationalistes par rapport à cette classe de miracles.* — Ils en nient purement et simplement l'existence, prétendant que de pareils faits sont impossibles, inutiles aussi, et qu'ils nous présentent Jésus sous un idéal qu'il répudiait énergiquement lui-même.

Impossibles ? Non certes. « Pourquoi donc la nature offrirait-elle plus d'obstacles à la puissance divine que le corps humain [2], qui, après tout, en fait partie ?... Une fois

1. Voir le tome I, p. 155-157.
2. Dans les miracles de guérison.

que l'on admet la libre intervention de la puissance divine pour suspendre, dans un but religieux, les lois naturelles, toutes les difficultés disparaissent[1]. » « Rien n'est impossible à Dieu », disait l'ange Gabriel, faisant allusion à la conception miraculeuse de Marie et d'Elisabeth (Luc., 1, 39).

Inutiles? Pas davantage, puisque ces miracles avaient pour but, comme les autres, de démontrer le caractère messianique et la mission divine du Sauveur, de manifester sa bonté, d'exciter la foi de ses disciples, de secourir des foules en détresse.

Enfin, le thaumaturge qui nous apparaît ici, est bien le même Jésus que celui des autres récits évangéliques, toujours simple et modeste au milieu des actes les plus éclatants. Il n'a pas voulu créer miraculeusement des pains pour apaiser sa propre faim, il refuse de se précipiter du haut du temple pour exciter l'admiration du peuple, il ne veut rien avoir de commun avec le faux Messie qu'attendaient alors les Juifs : rien n'est plus vrai[2]. Mais quels rapports y a-t-il entre ces faits, que nous rappellent les néo-critiques, et les miracles opérés par Jésus-Christ sur la nature? Est-ce que, précisément après l'un des plus frappants d'entre eux, il ne répudiera pas de toutes ses forces le trône tout mondain que voulaient lui offrir ses compatriotes[3] ?

La fausse critique, aux abois, sera obligée de recourir aux interprétations les plus singulières, souvent les plus ridicules. Nous les citerons en abrégé ; ce sera presque toujours la meilleure réfutation qu'on en puisse donner. D'ailleurs, elles se contredisent et se renversent mutuellement. Rien de plus admirable, à côté d'elles, que la netteté et la simplicité du texte sacré.

---

1. *E. de Pressensé, *Jésus-Christ, son temps...*, p. 379.
2. Voir le tome I, pages 105-108.
3. Cf. Joan., 6, 15.

CHAPITRE II

Le changement de l'eau en vin ; les deux multiplications des pains.

§ I. — Jésus change l'eau en vin aux noces de Cana.

1° *Circonstances préliminaires.* — Ce miracle n'est raconté que par saint Jean, **2**, 1-11. Lorsqu'il achève son récit, l'évangéliste dit en termes très exprès que ce fut là le premier de tous les prodiges de Notre-Seigneur[1] : circonstance qui lui confère un intérêt spécial. Il eut lieu dans un cadre très intime, et il forme le point de jonction entre la vie cachée du Sauveur et son activité publique, qu'il ouvre en quelque sorte. Le récit est plein de vie et de fraîcheur.

La scène se passe à Cana de Galilée, localité identique, d'après l'opinion la plus probable, au petit village actuel de Kefr Kenna, situé à environ 6 kil. au nord-est de Nazareth[2]. Jésus revenait, avec ses cinq ou six premiers disciples, — Simon et André, Jean et vraisemblablement

---

1. *Hoc fecit initium signorum Jesus in Cana Galilææ* (verset 11). Quelques commentateurs rattachent, bien à tort, les mots « commencement des signes » à « Cana de Galilée », comme si le narrateur voulait simplement opposer ce miracle au second prodige que Jésus accomplit plus tard dans la même localité. Cf. Joan., **4**, 54. Mais c'est là une explication forcée, que rejettent à bon droit presque tous les exégètes. — Cette note du verset 11 réduit à néant tous les miracles légendaires attribués à Jésus enfant et adolescent par les évangiles apocryphes. Voir le tome I, pages 158-159.

2. Voir notre *Atlas géographique de la Bible*, pl. X et XI.

aussi Jacques son frère, Philippe et Nathanaël (cf. Joan., **1**, 35, **2**, 2), des bords du Jourdain, où le précurseur l'avait baptisé et proclamé comme le Messie. Lorsqu'il arriva à Cana, on y célébrait un mariage, auquel assistait sa mère, et il fut invité lui-même, ainsi que ses disciples, à prendre part à la fête.

Sans s'attarder à d'autres détails, le narrateur entre immédiatement au cœur du sujet. On est à table depuis quelque temps, et la provision de vin s'est épuisée [1] : incident pénible, qui faillit troubler la fête et humilier profondément les nouveaux époux. Ceux-ci étaient évidemment de condition modeste, car la présence de plusieurs serviteurs dans la maison (verset 3) était extraordinaire et transitoire. De plus, les solennités nuptiales duraient habituellement plusieurs jours chez les Juifs (Gen., **29**, 27 ; Jud., **14**, 14 ; Tob., **9**, 12 ; **10**, 1), et l'on peut supposer avec vraisemblance que la pénurie de vin ne se fit pas sentir dès le premier repas. Enfin, l'arrivée de six ou sept convives inattendus contribua nécessairement à la rendre plus prompte.

Marie s'étant aperçue de la situation, — car la fête avait lieu chez des amis, peut-être même chez des parents, — pense aussitôt, dans sa délicate bonté, à éviter un grand embarras soit à l'amphytrion, soit aux convives. « Ils n'ont plus de vin », dit-elle discrètement à Jésus. A coup sûr, il y avait dans cette simple réflexion une requête pressante, quoique indirecte. Mais que demandait au juste Marie à son fils ? Etait-ce de venir en aide aux mariés par des moyens naturels ? par exemple, en priant quelqu'un de ses disciples d'aller acheter du vin en son

---

1. Le texte grec est formel sur ce point : ὑστερήσαντος οἴνου, dit-il à l'aoriste, « le vin ayant manqué ». C'est en ce sens qu'il faut entendre la Vulgate : *deficiente vino*.

nom[1] ? N'était-ce pas plutôt d'intervenir d'une manière surnaturelle, par un miracle proprement dit? Quelques interprètes catholiques[2] se sont ralliés au premier de ces sentiments. Bien qu'une telle hypothèse ne soit pas absolument inadmissible, il faut avouer qu'elle a contre elle l'ensemble du récit. La parole de Marie aux serviteurs, « Quoi qu'il vous dise, faites-le » (verset 5), suppose qu'elle attendait de Jésus un acte extraordinaire ; la réponse du Sauveur à sa mère (verset 4) doit être entendue dans un sens tout semblable. Sans doute, Notre-Seigneur n'avait fait encore aucun miracle; mais Marie ignorait-elle donc sa nature et sa puissance ? Et le voyant revenir avec plusieurs disciples, elle pouvait croire qu'il avait inauguré son rôle de Messie. Telle est, à bon droit, l'opinion de la plupart des interprètes.

« Femme, qu'y a t-il entre moi et vous? » A première vue, cette parole de Jésus paraît froide, dure même, comme si elle contenait un reproche sévère. De nombreux commentateurs protestants y voient la preuve que « la suggestion de Marie... était imprégnée, concernant le royaume du Messie, de l'idée fausse que Jésus eut si souvent à répudier[3]. » Rien ne saurait être moins exact. Assurément, la demande « Qu'y a-t-il entre moi et vous? »

---

1. Nous ne mentionnons que pour mémoire les interprétations étranges de divers commentateurs protestants, d'après lesquels Marie aurait voulu suggérer à son fils d'adresser aux convives un de ses discours éloquents, qui leur ferait oublier le manque de vin ; ou bien, de se retirer avec ses disciples, exemple que d'autres invités imiteraient sans doute, ce qui mettrait fin à l'embarras.

2. Entre autres le savant P. Fonck, *Die Wunder des Herrn*, 2e éd., t. 1, p. 140.

3. *Laidlaw, *The Miracles of Our Lord*, p. 41. Cf. *T. Zahn, *Das Evangelium des Johannes ausgelegt*, Leipzig, 1908, p. 150-151. Plusieurs anciens auteurs ecclésiastiques ont parlé dans un sens analogue. Voir notre *Evangile selon saint Jean, Introduction critique et commentaires*, Paris, 1887, p. 33-34.

indique toujours dans la Bible, aux passages où elle est employée[1], une divergence de vues, la non-acceptation d'une solidarité, le refus d'une proposition ; mais leur signification spéciale dépendait toujours des circonstances du moment. Or, ces circonstances leur enlevaient ici toute raideur. Un rationaliste contemporain [2] la traduit fort bien par les mots : « Laissez-moi faire ». Quant à l'appellation « femme », elle n'avait rien que de très honorable dans les langues anciennes, et la preuve que Jésus n'y voyait rien de désobligeant pour sa mère, c'est qu'il l'employa de nouveau sur la croix, en léguant Marie à saint Jean (Joan., **19**, 25-26).

« Mon heure n'est pas encore venue ». En ajoutant ces mots, Notre-Seigneur indiquait la raison de son refus momentané. Pour faire ce que lui demandait sa mère, il avait besoin d'un signal divin, et il ne l'avait pas encore reçu. Dans le quatrième évangile, « l'heure » de Jésus est surtout celle de sa passion (cf. Joan., **7**, 30 ; **8**, 20 ; **12**, 23, 27 ; **13**, 1 ; **17**, 1). Ici, toutefois, cette expression doit être prise dans un autre sens : elle désigne, comme au passage parallèle, Joan., **7**, 6, un moment précis, déterminé d'avance par le plan divin. Dans les deux cas, Jésus affirme qu'il n'accomplira pas immédiatement l'acte qu'on lui suggérait ; puis il exécute cet acte peu après ; mais « un changement de conditions morales et spirituelles ne se mesure pas à la longueur du temps [3] ». Le Christ attendait la manifestation des ordres de son Père ; dès qu'il les avait reçus, il leur obéissait avec une ponctualité minutieuse. D'ailleurs, rien ne s'oppose à ce qu'il se soit écoulé

1. Cf. Jos., **22**, 24 ; Jud., **11**, 12 ; II Reg., **16**, 10 ; **19**, 22 ; III Reg., **17**, 18 ; IV Reg., **3**, 13 ; II Par., **35**, 21 ; Matth., **8**, 29 ; Marc., **1**, 24 ; Luc., **8**, 28, etc.
2. *E. Reuss, *La théologie johannique*, Paris, 1879, p. 132, 134.
3. *Westcott, *St. John's Gospel*, Londres, 1880, *in h. l.*

quelque intervalle entre cette parole de Jésus et l'accomplissement du miracle.

Des mots « pas encore », Marie avait très justement conclu qu'en réalité sa prière allait être exaucée ; aussi avertit-elle les serviteurs, pour les préparer eux-mêmes à l'acte extraordinaire qu'elle attendait de son fils.

2° *Le miracle.* — Le narrateur l'expose, après ces préliminaires rapides, avec toute la clarté désirable. Il mentionne d'abord les récipients qui vont servir d'instruments au prodige : « Il y avait là six urnes de pierre, conformément à la purification des Juifs, contenant chacune deux ou trois mesures. » Détails simples, mais typiques, qu'on n'aurait guère songé à inventer. « Là » : non pas sans doute dans la salle du festin, où ces urnes auraient été gênantes ; mais dans la cour, ou dans une chambre voisine. Il est probable qu'elles n'appartenaient pas toutes au marié, mais que plusieurs avaient été empruntées pour la circonstance. Leurs dimensions étaient considérables, car, chez les Grecs, le *métrêtès*[1] était la mesure de capacité la plus grande pour les liquides. Son contenu variait suivant les contrées. Saint Jean a vraisemblablement en vue le *métrètès* attique, qui équivalait à près de 40 litres (39 lit. 39). Chaque urne contenait donc de 80 à 120 litres, et les six réunies, de 480 à 720 litres. Ce trait relève d'avance la grandeur du prodige. Pour expliquer à ses lecteurs la présence de ces urnes, l'évangéliste ajoute qu'elles servaient aux purifications liturgiques des Juifs. En effet, comme le dit saint Marc, **7**, 3-4 (comparez Matth., **15**, 2; **23**, 25), « les pharisiens et tous les Juifs ne mangent pas sans s'être souvent lavé les mains, gardant en cela la tradition des anciens ; et, lorsqu'ils reviennent de la place publique, ils ne mangent pas sans s'être lavés.

1. Mot qui a le sens de « mesure ».

Ils ont encore beaucoup d'autres traditions qu'ils observent, comme de laver les coupes, les vases de terre et d'airain, et les lits. » Dans le Talmud, un livre important et considérable, intitulé *Séder tehârôth*, « Ordre des purifications », est précisément consacré à cette tradition spéciale. Il se subdivise en douze traités et en cent-vingt-six chapitres, où l'on énumère jusqu'à 1001 ordonnances particulières. Le premier traité, *Kélim*, « les vases », s'occupe de la purification des divers ustensiles du ménage ; le sixième, *Iadaïm*, « les mains », de la purification des mains. On voit par là qu'il fallait toujours beaucoup d'eau dans une maison juive ; à plus forte raison lorsqu'on y donnait une fête, un grand repas.

Lorsque son « heure » fut venue, Jésus donna un premier ordre aux serviteurs : « Remplissez d'eau les urnes ». Celles-ci avaient été en partie vidées par les ablutions des convives et pour la purification des plats. Les serviteurs obéirent à la lettre, se souvenant de la recommandation de Marie, et ils remplirent les urnes « jusqu'au bord ». Ce trait encore est significatif, pour rehausser l'éclat du prodige et en montrer la vérité. Les vases où eut lieu la transformation miraculeuse ne recevaient jamais que de l'eau ; leur provision vient d'être renouvelée, et jusqu'au bord, de sorte qu'on peut voir aisément ce qu'ils contiennent. En de telles conditions, toute supercherie devenait impossible ; le récit renverse donc d'avance les hypothèses faites en ce sens par la fausse critique.

Second ordre du thaumaturge : « Puisez maintenant, et portez en au maître d'hôtel[1] ». Jésus parle avec une noble

---

1 Ce nom traduit l'expression grecque *architriclinos*, qui désignait à la lettre « le chef de la salle du festin » Celui-ci était chargé de l'ordonnance du repas, de la succession régulière des mets et des vins; il devait déguster d'avance tout ce qui paraissait sur la table, le vin surtout, afin d'en reconnaître la qualité ; c'est pour cela que

et toute divine assurance. Le miracle venait de s'accomplir, sur un acte très simple de sa volonté. Il consistait en une transsubstantiation proprement dite, c'est-à-dire, en un rapide changement de substance, comme le narrateur va le dire clairement. Les serviteurs puisèrent dans les urnes, en se servant de coupes. Ce qu'ils portèrent au maître d'hôtel, ce que celui-ci goûta n'était pas de l'eau, mais du vin : τὸ ὕδωρ οἶνον γεγενημένον, « l'eau devenue du vin ». Le langage ne pouvait pas être plus explicite : dans les urnes il y avait eu de l'eau, tirée naguère du puits ; ce qu'elles renfermaient actuellement était du vin, de l'eau transformée en vin par un prodige éclatant. Plus loin, **4**. 46, saint Jean, faisant allusion à ce même miracle, s'exprime d'une manière semblable : « Cana, où Jésus avait changé l'eau en vin[1]. »

Quelques commentateurs croyants, mais trop timides, supposent que le miracle aurait seulement atteint la quantité d'eau puisée par les serviteurs dans les urnes, sur l'ordre de Jésus, et portée ensuite au maître d'hôtel, puis aux convives. Mais rien, dans le récit, ne justifie un tel scrupule. « Par là-même que (l'évangéliste) signale expressément le nombre et l'exacte capacité des urnes (verset 6), et qu'il affirme que celles-ci furent remplies jusqu'au bord (verset 7), il donne évidemment à entendre que toute l'eau fut changée en vin, et pas seulement celle qui fut puisée dans les urnes ; et, en ordonnant de puiser indistinctement dans les urnes (verset 8), Jean suppose que l'eau fut transsubstantiée dans chacune d'elles[2] ». La restriction

---

Jésus lui fait porter l'eau transsubstantiée. C'était le premier des serviteurs, peut-être un ami de la famille dans le cas actuel.

1. A la lettre dans le grec : « Où il avait fait l'eau vin. » Cela dit plus encore.

2. *B. Weiss, *Das Leben Jesu*, 1re éd., t. I, p. 353. Cet aveu est d'autant plus précieux, que M. Weiss, nous le verrons, fera ensuite de grandes réserves sur le miracle.

est d'ailleurs aussi inutile qu'elle est gratuite, car elle laisse subsister le miracle, et ne réussira point à convaincre de sa réalité ceux qui refusent d'y ajouter foi. Que les rationalistes se scandalisent, s'ils le veulent, de ce qu'ils nomment « un miracle de luxe » ; l'exégète croyant admire, au contraire, la toute-puissance créatrice du Sauveur, et aussi la munificence princière de son présent nuptial. La même surabondance apparaîtra dans les deux multiplications des pains, prodiges matériels d'un genre analogue.

Tous les détails du récit continuent d'attester le miracle. Le maître d'hôtel en constate à son tour la vérité, avec d'autant plus de force, qu'il ignorait entièrement ce qui s'était passé. La simplicité joyeuse et inconsciente de son langage est donc une preuve de plus[1]. Comme il croyait qu'il n'y avait dans la maison que le vin mis à sa disposition, il fut naturellement très surpris d'en trouver d'autre tout à coup, au moment même où la provision venait de s'épuiser. Appelant donc le jeune marié, il lui dit : « Tout homme sert d'abord le bon vin ; puis, après qu'on a beaucoup bu, il en sert de moins bon ; mais toi, tu as conservé le bon vin jusqu'à maintenant. » Il s'imaginait donc que l'époux voulait faire une agréable surprise à ses invités.

Le narrateur n'en dit pas davantage. Il a exposé les faits de la manière la plus vivante, et en même temps la plus vraie ; cela lui suffit et nous suffit aussi. Qu'auraient ajouté des réflexions sur l'admiration des convives[2], sur

---

1. Il en est de même de la réflexion très fine de l'historien sacré : « Mais les serviteurs savaient (d'où venait le vin), eux qui avaient puisé l'eau. »

2. Quelques manuscrits latins ont inséré, à la suite des mots *qui hauserant aquam*, verset 9, le trait certainement apocryphe : *Et videntes factum admirabantur.*

l'action de grâces des mariés, sur l'enquête probable du maître d'hôtel ? Il se contente donc d'aller droit au résultat produit [1], et, en le signalant, il constate à nouveau le prodige : « Jésus fit ce commencement de ses miracles à Cana de Galilée ; et il manifesta sa gloire, et ses disciples crurent en lui (verset 11). »

Le but spécial du changement de l'eau en vin nous est clairement révélé par la réflexion qui prècède. Assurément, ici comme en beaucoup d'autres circonstances, la bonté ineffable du Sauveur, qui est sympathique à toutes les misères humaines, grandes ou petites, se proposa de mettre fin à une gêne qui pouvait devenir promptement très pénible et humiliante : grâce à elle, la tristesse fut écartée de la fête de famille que Jésus honorait de sa présence. A ce point de vue, ce fut là, comme plus tard à Béthanie, un miracle de l'amitié, en même temps qu'un miracle de piété filiale, puisque c'est Marie qui le suggéra son fils. Mais Notre-Seigneur se proposait alors un but ncore plus relevé. En démontrant sa puissance créatrice, il attestait sa grandeur et sa gloire de Verbe incarné, et il excitait par là-même ses premiers disciples, et nous tous à leur suite, à croire de plus en plus en lui. Cela ressort nettement du récit de saint Jean. A Cana, Jésus « manifesta sa gloire » ; mais l'évangéliste a dit plus haut, **1**, 14, dans son sublime prologue, ce qu'il entend par cette « gloire », que lui et les autres apôtres avaient contemplée de leurs propres yeux : c'était la splendeur du Fils de Dieu, telle qu'elle se manifesta dans sa vie mortelle, par ses actions d'éclat. Un rationaliste ardent, mais conscien-

---

1. On l'a fort bien dit, « ce que Jean (nous) donne, ce sont des esquisses, qui attestent un souvenir vivant et une connaissance personnelle des faits, mais de simples esquisses. » *T. Zahn, *Das Evangelium des Johannes ausgelegt*, Leipzig, 1908, p. 157. Il est vrai que ces esquisses valent des tableaux complets.

cieux[1], en a été frappé, « lorsque l'eau devient du vin, et cela sans aucun apparat, sans prière, sans le moindre attouchement, sans parole, sans ordre intimé, par un acte intérieur de la volonté..., il y a là l'action de Dieu, non de l'homme. » Le miracle de Cana était donc très apte, par sa nature même, à accroître la foi des jeunes Galiléens qui s'étaient groupés autour de Jésus sur les bords du Jourdain, et qu'il destinait à être ses disciples. Déjà ils voyaient en lui le Messie, le libérateur d'Israël, mais « ils crurent » davantage encore, à la suite de ce grand prodige.

Prétendre, avec certains néo-critiques, que le premier miracle du Sauveur n'avait pas de but suffisant, pas de but moral, et qu'il n'a consisté qu'en un vain déploiement de puissance, qu'il n'a été qu'un miracle d'ostentation, c'est fermer volontairement les yeux en face du récit sacré, qui est si clair sur ce point.

3° *Interprétations rationalistes.* — Les exégètes incrédules ou libéraux vont davantage encore à l'encontre de la narration évangélique, lorsqu'ils entreprennent, sous les prétextes les plus spécieux, d'en éliminer le miracle. Comme nous l'avons déjà insinué, leurs théories se détruisent d'elles-mêmes par leur étrangeté, ou bien, elles se renversent mutuellement, puisqu'elles ne sauraient exister ensemble. Dans tous les cas, l'explication littérale et loyale du texte de saint Jean les sape par la base.

Il suffira de les mentionner brièvement. — 1. Il y a d'abord les interprétations rationalistes proprement dites. *a*) Paulus et les adeptes de la théorie « naturaliste » expliquent le fait comme une aimable et joyeuse surprise que Jésus aurait préparée aux mariés et à leurs convives. Il avait fait apporter le vin à l'insu de tous, et les serviteurs le déposèrent sur la table, lorsque la provision du jeune

1. Le Dr Keim, *Geschichte Jesu von Nazara*, t. II, p. 501.

ménage fut épuisée. *b*) Strauss remplace le prodige par un mythe pur et simple. Prétendant qu'un tel miracle n'aurait aucun rapport avec la mission toute spirituelle du Sauveur, il passe en revue tous les incidents surnaturels de l'Ancien Testament dans lesquels l'eau est intervenue, — par exemple, l'eau changée en sang lors de la première plaie d'Egypte, Ex., **7**, 14-25 ; l'eau amère rendue potable, Ex., **15**, 22-25 ; l'eau coulant à deux reprises d'un rocher frappé par Moïse, Ex., **17**, 1-7 et Num., **20**, 2-13 (cf. I Cor., **10**, 4) ; même un fait de l'histoire de Samson, Jud., **15**, 19, — et il affirme que ce furent là les types du miracle de Cana. Ne fallait-il pas que Jésus accomplît à son tour un miracle analogue ? L'Eglise primitive le lui attribua donc après sa mort. Au reste, les synoptiques ne racontent pas ce fait, qui doit appartenir au domaine de la légende mythique. *c*) D'après C. H. Weisse, cette « étrange anecdote » doit son origine à une parabole que Jésus proposa un jour à ses disciples et que ceux-ci ou leurs auditeurs transformèrent en acte. Telle est aussi l'explication de Keim, qui signale, comme base possible de cette transformation, le vin nouveau et le vin vieux dont il est question Matth., **9**, 17, etc. *d*) Au dire d'Ewald, Notre-Seigneur aurait tellement enchanté les convives, par un discours religieux qu'il leur adressa dans cette circonstance, qu'ils n'auraient point remarqué que le vin manquait. *e*) MM. H. J. Holtzmann, Furrer, Loisy, etc., traitent le récit tout entier comme une allégorie sans fondement historique. *f*) Neander et d'autres ont parlé de manipulations secrètes, d'essences jetées dans les urnes pour communiquer à l'eau la couleur et jusqu'à un certain point le goût de vin : toutes choses absolument indignes de Jésus. — 2. Plusieurs commentateurs semi-rationalistes ont donné des explications non moins singulières. *a*) Suivant Beyschlag, Jésus aurait exercé, par un acte de sa volonté très puissante,

une influence magnétique irrésistible sur l'assemblée, de manière à faire croire aux convives qu'ils buvaient un excellent vin, alors qu'en réalité ils ne buvaient que de l'eau. *b*) Le Dr B. Weiss, tout en admettant, nous l'avons vu, que l'évangéliste veut raconter un miracle de création, suppose, uniquement à cause de ce miracle gênant pour lui, que nous n'avons pas ici un compte-rendu exact des faits, mais un récit qui s'était idéalisé dans l'âme de saint Jean devenu vieux. Il n'y aurait eu à Cana qu'un « miracle de Providence », de la manière suivante : Jésus ne songeait nullement à faire un prodige ; néanmoins, sur la demande de sa mère et plein de confiance en Dieu, il avait résolu de venir en aide aux mariés ; mais, dans sa pensée, cette aide ne devait pas sortir de l'ordre naturel. Il comptait pouvoir se procurer du vin par l'intermédiaire de Nathanaël, qui était de Cana ; cette espérance ne s'étant pas réalisée, il trouva un autre moyen, naturel aussi, mais inespéré, de fournir du vin aux convives. Ce moyen, dont le souvenir s'est perdu, fut si remarquable, que les disciples du Sauveur le prirent pour un fait miraculeux, bien qu'il n'y ait pas eu autre chose qu'une intervention providentielle.

Explications aussi fausses qu'embarrassées de la prétendue critique ; c'est pourtant ce qu'elle a pu opposer de plus fort au premier miracle du Sauveur. Sa faiblesse ne sera pas moins grande par rapport aux autres prodiges.

4° *Le mode spécial du miracle.* — Saint Augustin a écrit cette remarque édifiante, à propos du changement de l'eau en vin à Cana : « Celui qui a fait du vin aux noces est celui qui en produit chaque année dans les vignes. Or, nous n'admirons pas ce dernier phénomène, parce qu'il a lieu tous les ans ; son renouvellement assidu fait disparaître l'admiration[1]. »

1. *In evang. Joannis tract.* VIII (Migne, *Patr. lat.*, t. **34-35**, col. 1450) : *Ipse fecit vinum in nuptiis, qui omni anno hoc facit in*

Partant de là, divers auteurs ont prétendu que Notre-Seigneur, lorsqu'il a changé l'eau en vin, s'est borné à accomplir avec rapidité, soudainement, ce que la nature opère lentement chaque année, par l'intermédiaire des vignes. Son acte n'aurait donc différé de celui de la nature que par la célérité avec laquelle il l'a exécuté. Sans doute, cela est vrai en un certain sens; mais il existe une dissemblance énorme entre la manière dont procède la nature pour produire le raisin, puis le vin, et la manière toute merveilleuse avec laquelle Jésus a opéré la transsubstantiation de l'eau contenue dans les urnes. On abuse donc de la parole de saint Augustin, lorsqu'on essaie d'expliquer ce miracle, et plusieurs autres encore, par ce qu'on nomme « l'accélération du procédé naturel [1] ».

Strauss a fait bonne justice de cette opinion peu judicieuse : « Une telle manière de parler, écrit-il [2], serait exacte, si le substratum sur lequel opéra Jésus avait été identique à celui qui produit naturellement le vin. S'il avait pris une vigne dans sa main, et qu'il lui eût fait produire subitement des grappes mûres, nous aurions là un procédé accéléré de la nature. Toutefois, même ainsi, nous n'aurions pas encore du vin ; et si Jésus avait fabriqué ce liquide en un clin d'œil avec la vigne qu'il aurait prise dans sa main, il aurait dû faire aussi, d'une manière invisible, l'équivalent du pressurage, ajouter par conséquent un procédé accéléré de l'art, de sorte que le procédé accéléré de la nature serait insuffisant. Mais ici, comme substratum de cette production du vin, nous

---

vilibus. Illud autem non miramur, quia omni anno fit ; assiduitate amisit admirationem.

1. Parmi les exégètes semi-rationalistes qui ont recours à cette explication, nous citerons spécialement le commentateur allemand *Olshausen.

2. **Leben Jesu*, t. II, p. 222.

n'avons pas une vigne, mais de l'eau, et dans ces conditions, on ne saurait parler raisonnablement d'un procédé accéléré de la nature, que si l'on réussissait à fabriquer parfois du vin avec de l'eau, quelque lente que fût cette fabrication. » Et nous passons sous silence la fermentation, le cuvage, qui exigent encore un temps considérable.

A ce compte, il n'y aurait presque pas un miracle du Sauveur qui ne se prêtât à quelque interprétation naturelle du même genre. Ainsi, le pain est produit chaque année par les grains jetés en terre ; les plus violentes tempêtes finissent par se calmer d'elles-mêmes ; le figuier maudit aurait perdu son feuillage en automne, et serait mort après un certain temps ; toute maladie qui n'a pas une issue fatale guérit peu à peu. En tout cela, il n'y a rien de comparable aux miracles de l'évangile.

§ II. — La première multiplication des pains.

1° *Circonstances préliminaires.* — Ce miracle, qu'on a regardé à bon droit comme le plus grand de ceux que Jésus-Christ à opérés sur la nature [1], est le seul qui soit raconté simultanément par les quatre évangélistes [2] ; il possède ainsi une quadruple garantie [3].

D'après une note chronologique de saint Jean, **6**, 4, il eut lieu peu de jours avant une Pâque qui paraît avoir été la seconde de la vie publique du Sauveur. « L'herbe verte » sur laquelle la foule s'assit d'après saint Marc, **6**, 39, désigne pareillement le printemps. Hérode Antipas venait de faire mourir saint Jean-Baptiste, dont le martyre est rattaché d'une manière immédiate à la première multi-

1. *Th. Keim, *Geschichte Jesu von Nazara*, t. II, p. 490.
2. Cf. Matth., **14**, 13-21 ; Marc., **6**, 30 44 ; Luc., **9**, 10-17 ; Joan., **6**, 1-13. Voir notre *Synopsis evangelica*, in-8°, Paris, 1882, p. 51-53.
3. *Th. Keim, *l. c.*, p. 292.

plication des pains dans les récits des deux premiers synoptiques [1].

Le théâtre du prodige est indiqué en termes généraux par saint Jean, **6**, 1 : ce fut « au-delà de la mer de Galilée », c'est-à-dire, sur la rive orientale du lac, puisque, d'après Joan., **6**, 17, Jésus et ses disciples revinrent le lendemain à Capharnaüm, sur le rivage occidental. Saint Luc, **9**, 10, est plus précis, car il mentionne nommément les environs de Bethsaïda, c'est-à-dire, de Bethsaïda-Julias, ville située au nord-est du lac, non loin de l'embouchure du Jourdain. Les quatre narrateurs font remarquer que c'était un lieu désert, inhabité (Matth., **14**, 13 ; Marc., **6**, 31 ; Luc., **9**, 10 ; Joan., **6**, 10). Saint Jean ajoute, **6**, 3 et 15, qu'il y avait là une montagne, sur laquelle Jésus se retira dès qu'il eut congédié la foule. Ces divers détails conviennent fort bien à la partie méridionale de la plaine nommée aujourd'hui *El-Batiha* [2].

Les apôtres avaient rejoint récemment leur Maître, après avoir prêché avec succès l'évangile à travers les bourgades galiléennes ; ils étaient fatigués, et Jésus voulait leur procurer un repos bien mérité [3]. D'autre part, Notre-Seigneur désirait quitter pour un temps le territoire du tétrarque Hérode, car ce prince commençait à prendre ombrage de sa renommée croissante [4]. Pour ce double motif, Jésus se décida à gagner la rive orientale du lac. Là, il serait à l'abri des poursuites du tyran, et on trouverait aisément, dans ce district peu habité, quelque endroit désert où les disciples pourraient se reposer un peu : chose impossible aux alentours de Capharnaüm, comme le dit expressément saint Marc, **6**, 31. Jésus s'embarqua donc

1. Cf. Matth., **14**, 3-13 ; Marc., **6**, 17-30.
2. Voir notre *Atlas géographique de la Bible*, pl. X, XI, XII.
3. Cf. Matth., **6**, 30-31 ; Luc., **9**, 10.
4. Cf. Matth., **14**, 1-2 ; Marc., **6**, 14-16 ; Luc., **9**, 7-9.

avec les Douze, et aborda au lieu que nous avons décrit. Toutefois, les multitudes enthousiastes, avides de le voir et de l'entendre, découvrirent promptement sa retraite, et le rejoignirent après avoir contourné à pied l'extrémité nord-ouest du lac [1]. Lorsqu'il vit ces bons Galiléens accourir ainsi à lui en masses serrées, « semblables à des brebis qui n'ont point de pasteur » (Marc., **6**, 34), Jésus, oubliant ses fatigues et son projet de repos, se mit à les instruire et à guérir les malades qui les accompagnaient. Les heures passèrent rapidement, et, oubliant elles-mêmes tout besoin matériel, les foules ne songeaient pas à se séparer du Maître bien-aimé.

Cependant, la nuit approchait. Inquiets, les apôtres s'adressèrent à Jésus, et lui rappelèrent respectueusement la situation : « Ce lieu est désert, et il se fait tard ; renvoyez-les, afin qu'ils aillent dans les métairies et les villages voisins, pour y chercher des vivres. »

Un intéressant dialogue s'engagea alors entre le Sauveur et ses disciples. Jésus prépara doucement les siens au prodige, en excitant leur foi [2]. Il leur répondit : « Ils n'ont pas besoin de s'en aller ; vous-mêmes, donnez-leur à manger. Ils lui dirent : Oui, nous irons acheter pour 200 deniers de pain, et nous leur donnerons à manger ! » Il y avait quelque ironie dans leur riposte. Deux cents deniers, environ 180 fr. : à coup sûr, c'était beaucoup plus que n'en renfermait la bourse commune, et beaucoup moins qu'il n'en fallait pour nourrir une telle multitude. Jésus, s'adressant alors spécialement à Philippe, dont l'esprit était peut-être plus pratique, lui demanda : « Où donc pourrons-nous acheter assez de pains pour nourrir cette foule ? » Mais, dans son embarras, l'apôtre dut se borner

1. Cf. Matth., **14**, 13 ; Marc., **6**, 33 ; Joan., **6**, 2.
2. Cf. Joan., **6**, 6.

à reproduire la réponse de ses collègues. Jésus reprit : « Combien de pains avez-vous ? Allez et voyez ! » Après avoir exécuté cet ordre, les disciples revinrent, et l'un d'eux, André, parlant au nom de tous, annonça qu'un tout jeune homme avait cinq pains d'orge et deux poissons [1]. Il ne manqua pas de le faire remarquer : qu'était-ce que cela pour tant de monde ?

Ces divers détails ne présentent pas seulement un vif intérêt par eux-mêmes. En les notant, les narrateurs se sont proposé de constater que les vivres manquaient absolument ; la foule avait consommé, durant le jour, ceux dont elle s'était munie avant d'aller à la recherche de Notre-Seigneur. En conséquence, il était tout à fait impossible de lui en procurer d'autres d'une manière immédiate, sans un prodige de premier ordre.

2° *Le miracle.* — Cette fois encore, rien de plus simple que la conduite de Jésus. Il se fait apporter la petite provision qu'on venait de découvrir ; puis il ordonne aux apôtres, afin d'éviter tout désordre dans la distribution, de partager la foule en groupes de cinquante et de cent personnes, et de lui faire prendre place sur l'herbe de la colline. De la sorte, il fut aisé de se rendre un compte exact du nombre des convives.

Le Sauveur prit ensuite dans ses mains divines les cinq pains, qui consistaient sans doute, selon la coutume orientale, en galettes rondes et plates, du poids de 100 à 150 grammes, mesurant un diamètre de 20 centimètres, et dont l'épaisseur ne dépasse pas un centimètre et demi. Il leva les yeux au ciel, rendit grâces à Dieu, comme l'ont toujours fait les Juifs avant chaque repas, rompit les pains et les donna à ses disciples, qui les distribuèrent au peuple. Il fit de même pour les poissons. Saint Luc, qui

1. Probablement salés et desséchés, suivant l'usage de la contrée.

sait si bien dramatiser ses récits, distingue par l'emploi de deux temps différents les deux actes successifs du Sauveur : κατέκλασεν, à l'aoriste, « il rompit » ; cet acte ne dura qu'un instant ; puis ἐδίδου, à l'imparfait, « il donnait » et donnait encore, jusqu'à ce que chacun des assistants eût reçu sa portion des pains et des poissons ainsi multipliés [1].

D'autres détails signalés par les évangiles mettent en relief la grandeur du prodige [2]. 1° « Tous mangèrent » ; 2° « Tous furent rassasiés » ; 3° On leur donna du pain et du poisson « autant qu'ils voulaient », et l'on conçoit sans peine que cette foule, qui avait supporté une fatigue considérable et qui était demeurée de longues heures sans manger, eût un grand besoin de nourriture ; 4° Le nombre des convives fut énorme : cinq mille hommes environ, sans compter les femmes et les enfants ; 5° Lorsque tous ces convives de la Providence eurent achevé leur repas, les apôtres, sur l'ordre de Jésus, recueillirent les restes, qui remplirent douze corbeilles. Comment s'étonner, après cela, de l'impression très vive que ce miracle produisit sur ceux qui en furent témoins ? « Ils disaient : Celui-ci est vraiment le grand prophète qui doit venir dans le monde [3]. » Ils comprirent donc qu'un éclatant prodige avait eu lieu. En peu d'instants, leur enthousiasme prit de telles proportions, qu'ils ne songèrent à rien moins qu'à s'emparer de Jésus et à le proclamer immédiatement roi-Messie d'Israël, même malgré lui. Mais Notre-Seigneur déjoua aussitôt ce plan, dont les mobiles étaient trop humains [4].

La réalité du miracle ressort des moindres circonstances

---

1. Luc., 9, 16.
2. Cf. Matth., 14, 20 ; Marc., 6, 42 ; Luc., 9, 17 ; Joan., 6, 12.
3. Joan., 6, 14.
4. Voir Joan., 6, 14-15.

du récit. Il est évident que les quatre évangélistes ont voulu raconter ici un grand prodige de Notre-Seigneur. Jésus lui-même, nous le verrons bientôt à l'occasion de la seconde multiplication des pains[1], attesta, en des termes clairs comme le jour, la réalité de ces deux merveilleux effets de sa puissance et de sa bonté.

3° *La nature du miracle.* — Les évangélistes sont demeurés muets sur ce point spécial, se contentant d'exposer brièvement et simplement les faits, selon leur habitude. Du moins, il est évident qu'il y eut, dans ce cas comme aux noces de Cana, un miracle de puissance, de création proprement dite. D'anciens exégètes catholiques sont parfois tombés, ici encore, dans l'exagération et la minutie, en voulant déterminer le mode particulier de ce prodige, qui restera toujours un mystère pour nous. Le mieux est d'avouer, avec saint Hilaire de Poitiers[2], que nous l'ignorons, mais que Dieu est tout puissant.

Saint Augustin réitère, au sujet de ce miracle[3], l'explication qu'il avait déjà proposée à l'occasion du changement de l'eau en vin[4], et il rappelle que l'auteur de la multiplication des pains est Dieu lui-même, « par lequel se multiplie la semence qui germe dans la terre, de sorte que quelques grains seulement sont semés, et que les greniers sont remplis. » De nouveau, certains exégètes protestants ont abusé de cette parole édifiante, et ont conclu à l'accélération du procédé naturel ; mais nous avons dit plus haut que cette interprétation est insuffisante[5], et qu'elle amoindrit le miracle sans l'expliquer convenablement.

---

1. Page 33.
2. *De Trinit.*, 8, 6 (Migne, *Patr. lat.*, t. 10, col. 79).
3. *In Joan. tractat.*, n. 1. (Migne, *Patr. lat.*, t. 34-35, col. 1593).
4. Page 16.
5. Voir les pages 17-18 Pour que la dite interprétation fût applicable ici, il faudrait que les pains multipliés miraculeusement eussent

4° *Interprétations rationalistes.* — Elles sont très nombreuses, car les ennemis du surnaturel ne pouvaient évidemment pas laisser passer un miracle si important, sans essayer de le faire disparaître. Elles brillent, plus que d'ordinaire, par leur caractère extravagant, qui les rend plus difficiles à accepter que le prodige lui-même.

L'école « naturaliste » prétend que les pauvres, qui composaient en partie la foule, avaient consommé leurs modestes provisions, mais que les riches, mieux pourvus, possédaient encore une certaine quantité de vivres. En distribuant les cinq pains et les deux poissons qui formaient l'approvisionnement de sa petite communauté, Jésus engagea tacitement les riches à imiter son exemple ; ils comprirent, et partagèrent avec ceux de leurs voisins qui n'avaient rien. On reconnait Paulus à cette théorie[1]. Mais, selon la juste remarque de Strauss[2], elle est absolument incompatible avec le récit évangélique, surtout avec le passage Joan., **6**, 13, où il est affirmé en termes exprès que les restes dont les disciples remplirent douze corbeilles provenaient uniquement des cinq pains d'orge qui avaient formé la base principale du repas. Ici non plus, conclut-il, l'explication naturelle ne résout pas le problème.

Personnellement, Strauss ne consent à voir dans la multiplication des pains et des poissons que la reproduction mythique de plusieurs prodiges analogues de l'Ancien Testament, tels que la manne du désert (Ex., **16**, 13-36),

---

passé, en un clin d'œil, par toutes les transformations et manipulations que doit subir le grain de blé, depuis le moment où il est jeté en terre, jusqu'à celui où il sort du four du boulanger. Voir *Strauss, *Leben Jesu*, t. II, p. 205-206.

1. **Exegetisches Handbuch*, t. I, p. 205 et suiv. Voir aussi *K. Hase, *Geschichte Jesu*, 2e éd., p. 569 ; *W. Beyschlag, *Das Leben Jesu*, 4e éd., t. I, p. 329-330, et la réfutation que M. Vigouroux donne de cette théorie dans ses *Mélanges Bibliques*, in-12, Paris, 1882, p. 203-218.

2. **Leben Jesu*, t. II, p. 209-211.

la pluie de cailles (Num., **11**, 31-32)[1], etc. Après la mort de Jésus, lorsqu'on se fut convaincu qu'il était le Messie, on lui attribua des miracles semblables à ceux par lesquels Jéhovah avait nourri son peuple dans le désert. On pensa de préférence à une multiplication de pains, à cause de l'importance que le rite de la fraction du pain prit de bonne heure dans l'Eglise primitive. Strauss va jusqu'à établir un rapprochement entre l'embarras des apôtres lorsque Jésus leur parla de nourrir la foule, et celui qu'éprouva Moïse d'après Num., **11**, 21. Mais qui ne voit combien tout cela est faux et factice ? D'ailleurs, Strauss est lui-même très embarrassé par la présence des poissons, et aussi par les restes recueillis après le repas ; car ces deux traits n'ont point de parallèle dans les passages de l'Ancien Testament auxquels il a recours. Cela n'a pas empêché le Dr H. J. Holtzmann, et d'autres encore[2], de revenir à l'interprétation mythique.

Non, répond à bon droit C. H. Weisse, « nous ne pouvons pas croire que le mythe ait été actif dans ce récit, de manière à le transformer. » Il admet toutefois lui-même une transformation arbitraire : à l'origine, le fait n'aurait consisté qu'en une parabole du Sauveur, qu'on traduisit plus tard en incident miraculeux.

D'après E. Renan, la foule, avide surtout d'écouter la parole du Maître bien-aimé, aurait ménagé ses vivres et fait preuve d'une sobriété extraordinaire. Ou encore, les disciples dirent un jour : Pendant que nous étions avec lui, nous n'avons eu ni faim ni soif[3]. « Cette phrase bien simple devint un fait merveilleux qu'on racontait avec toute sorte d'amplifications[4]. »

1. Cf. Ps, **107**, 4-9. On mentionne aussi les faits signalés III Reg., **17**, 8-16; **18**, 4 et ss. ; IV Reg., **4**, 42-44.
2. Voir *W. Soltau, *Hat Jesus Wunder getan ?* p. 32-33.
3. Cf. Luc., **22**, 34-35.
4. **Vie de Jésus*, p. 497.

D. Schenkel ne veut pas d'une parabole traduite en fait; il assure, et Keim aussi, après lui[1], que tout s'est passé idéalement : Jésus a nourri le peuple du pain céleste de sa doctrine. « Il n'y eut pas autre chose ; le reste est une invention légendaire. Prise à la lettre, l'histoire n'est pas seulement invraisemblable, mais impossible[2]. » J.-P. Lange, bien que croyant à ses heures, n'accepte aussi qu'un miracle moral : Jésus parla si bien, sa force céleste contribua si admirablement à nourrir les âmes des assistants, qu'ils oublièrent leur faim matérielle.

D'autres se contentent d'avouer purement et simplement leur embarras en face du texte évangélique, sans chercher de solution nouvelle : cependant ils se déclarent, malgré ce même texte qui est si formel, tout à fait opposés à une intervention surnaturelle[3]. Au dire du Dr Barth[4], « il doit s'être passé quelque chose qui excita au plus haut point la foule » ; mais ce « quelque chose » demeure pour lui dans le vague.

Comme en d'autres circonstances, le Dr Bernhard Weiss[5] a recours à l'hypothèse d'un « miracle de Providence », opéré comme il suit : Jésus se mit à distribuer les fragments des cinq pains et des deux poissons, sans savoir ce qui allait arriver, mais plein de confiance en la Providence divine, qui lui viendrait certainement en aide, même par un miracle, s'il le fallait ; toutefois, les provisions de la foule étaient loin d'être épuisées, et ceux qui en avaient encore, se conformant à l'exemple du Sau-

---

1. **Geschichte Jesu von Nazara*, t. II, p. 492.
2. **T. Keim, ibid.*
3. Suivant le Dr **O. Holtzmann, Leben Jesu*, p. 224, « la forme actuelle des récits n'est point historique » ; la preuve en est dans leur caractère merveilleux.
4. **Die Hauptprobleme des Lebens Jesu*, 2e éd., p. 138.
5. **Das Leben Jesu*, t. II, p. 190-192.

veur, partagèrent avec ceux qui n'en avaient plus. C'est encore la théorie de Paulus, à peine atténuée par la mention de la Providence. Mais, si les choses ont eu lieu de la sorte, comment la multitude entière regarda-t elle le fait comme un grand prodige? Comment les apôtres, qui avaient fait une enquête préalable et découvert seulement cinq pains et deux poissons, purent-ils se laisser induire ainsi en erreur? Sans compter que ce miracle eut des suites historiques très graves, qui précipitèrent l'issue de ce qu'on nomme la crise galiléenne [1].

Concluons avec M. Traub : « Le récit veut raconter un miracle, et toute interprétation qui veut se mettre à la place de ce miracle contredit le sens de l'histoire [2]. » Et mieux encore avec M. Th. Zahn [3] : « On perd son temps à réfuter les misérables tentatives que l'on a faites pour transformer cet autre récit, comme s'il n'était que l'exposition obscure d'un fait naturel. » Néanmoins, le temps ne sera pas perdu, si ce résumé des explications rationalistes contribue à fortifier dans quelques esprits la foi au divin thaumaturge, et aux évangiles qui racontent ses œuvres de puissance.

5° *Caractère symbolique de la multiplication des pains.* — Il présente ici un intérêt particulier; c'est pourquoi nous le signalons exceptionnellement et brièvement. Dans ce prodige, — comme aussi dans le suivant, qui en fut la reproduction, — nous voyons Jésus remplir, avec une grandeur toute divine et une générosité digne du Messie, le rôle d'un père de famille aimant, compatissant. Mais il se montre encore plus grand et plus généreux dans le banquet eucharistique, dont le repas d'El-

1. Cf. Joan., 6, 14 et suiv.
2. **Das Wunder im Neuen Testament*, p. 66. M. Traub, qui est rationaliste, rejette cependant le miracle, et le remplace par une légende.
3. **Das Evangelium des Johannes ausgelegt*, Leipzig, 1908, p. 320.

Batîha était la figure : n'est-ce pas, en effet, sa propre chair et son propre sang qu'il y donne en nourriture et en breuvage à tous les hommes, depuis bientôt dix-neuf siècles ?

Ce rapprochement est d'une rigoureuse exactitude, et le Sauveur lui-même a daigné nous l'indiquer, en rattachant, quelques heures plus tard, la promesse de l'institution de l'Eucharistie au miracle de la multiplication des pains[1]. Même au point de vue purement extérieur, il existe une analogie frappante entre cette institution et ce miracle. De part et d'autre, les gestes de Jésus sont identiques : il prend les pains entre ses mains, lève les yeux au ciel, rend grâces à Dieu et rompt l'aliment mystique[2].

Les premiers chrétiens étaient tellement convaincus de cette ressemblance intime des deux faits, que, jusqu'au vi^e^ siècle, lorsque leurs peintres voulaient figurer l'Eucharistie, ils représentaient, non pas la dernière cène, mais la multiplication des pains, et plaçaient devant la table près de laquelle le Christ était assis, les poissons et les corbeilles pleines des morceaux de pains recueillis par les apôtres. Ce prodige est aussi l'un de ceux dont l'art chrétien a le plus souvent conservé le souvenir[3]. Les Pères ne manquent pas non plus de signaler ces relations frappantes[4].

---

1. Cf. Joan., **6**, 22-72.

2. Cf. Matth., **14**, 19 et **26**, 26-27 ; Marc., **6**, 41 et **14**, 22-23 ; Luc., **9**, 16 et **22**, 19.

3. Voir Martigny, *Dictionnaire des antiquités chrétiennes*, nouv. éd., Paris, 1877, p. 289-291, 656 ; F. X. Kraus, *Real-Encyklopädie der christlichen Alterthümer*, Fribourg-en-Brisgau, 1882, t. I, p. 175-176, 436-437 ; S. Wilpert, *Fractio panis*, Fribourg-en-Brisgau, 1895 ; Fonck, *Die Wunder des Herrn im Evangelium*, t. I, p. 384-396.

4. Cf. Origène, *Hom. in Matth.*, **10**, 25 (Migne, *Patr. gr.*, t. **13**, col. 901-902) ; saint Jean Chrysost., *Hom.* XLIX *in Matth.*, n. 3 (Migne, *Patr. gr.*, t. **58**, col. 500), etc. Voir aussi Wiseman, *Mélanges religieux, scientifiques et littéraires*, trad. franç., Paris, 1858, p. 133-142.

§ III. — Seconde multiplication des pains.

1° *Circonstances préliminaires.* — Tandis que la première est racontée de concert par les quatre biographes de Jésus, celle-ci ne l'est que par saint Matthieu, **15**, 32-59, et par saint Marc, **8**, 1-10[1]. L'époque où elle eut lieu ne saurait être déterminée avec certitude, car ce point est assez vaguement indiqué par les deux narrateurs. Suivant l'opinion la plus vraisemblable, Notre-Seigneur accomplit la seconde multiplication des pains quelques semaines seulement, tout au plus quelques mois, après la première. Quelque localité solitaire des bords du lac de Tibériade, dans le district de la Décapole, paraît avoir également servi de théâtre à ce nouveau prodige ; mais elle dut être encore plus déserte que celle d'El-Batiha, puisqu'il n'est pas question, dans le récit, de la possibilité d'aller chercher des vivres aux alentours.

Jésus venait de faire, en compagnie de ses apôtres, un voyage considérable, qui l'avait conduit « des confins de Tyr... par Sidon à la mer de Galilée, en passant au milieu de la Décapole[2]. » Il avait donc traversé toute la partie septentrionale de la Galilée, de l'ouest à l'est, et franchi des territoires où les païens étaient en majorité.

Lorsqu'il reparut sur les rives du lac, des foules nombreuses l'entourèrent bientôt ; l'empressement était d'autant plus considérable, qu'on avait été privé davantage de sa présence. Ces multitudes étaient suivies de leur cortège habituel de malades et d'infirmes : avec une confiance sans bornes « on les étendit à ses pieds, et il les guérit[3]. » Cela dura pendant plusieurs jours, ainsi que

1. Voir notre *Synopsis evangelica*, p. 58.
2. Marc., 7, 31. Voir notre *Atlas géographique de la Bible*, pl. x, xii.
3. Matth., 15, 30.

nous l'apprend une parole du divin Maître : « Appelant ses disciples, il leur dit : J'ai pitié de cette foule, car il y a déjà trois jours qu'ils restent avec moi, et ils n'ont pas de quoi manger ; et je ne veux pas les renvoyer à jeun, de peur qu'ils ne défaillent en chemin[1]. » Les provisions dont chacun s'était plus ou moins muni étaient donc épuisées ; mais on se trouvait si bien auprès du Sauveur, qu'on cessait de songer aux nécessités matérielles les plus urgentes. Il n'est pas moins touchant de voir que Jésus fut le premier à se préoccuper et à prendre l'initiative, pour empêcher tout ce monde de souffrir de la faim à cause de lui. Dans cette circonstance comme dans la précédente, il est dit formellement que sa tendre compassion fut le mobile du prodige qu'il allait opérer[2].

2° *Le miracle.* — Les apôtres, lorsque leur Maître leur eut manifesté son intention de nourrir la foule qui l'entourait, semblèrent être aussi embarrassés que s'ils n'avaient pas assisté naguère à une scène analogue. « Comment pourrait-on rassasier de pain cette foule, ici, dans le désert ? » s'écrièrent-ils (Marc., **8**, 4). Sans prendre garde à cette réponse où brillait si peu la foi, Jésus répondit : « Combien de pains avez-vous ? » « Sept, lui dirent-ils, et quelques petits poissons » (Matth., **15**, 34).

Le prodige diffère à peine, dans les détails qui suivent, de celui que nous avons étudié plus haut. « Alors Jésus ordonna à la foule de s'asseoir par terre. Et prenant les sept pains, et ayant rendu grâces, il les rompit, et il les donnait[3] à ses disciples pour les distribuer ; et ils les

---

1. Matth., **15**, 32 ; Marc., **8**, 1.

2. Matth., **14**, 14 et Marc, **6**, 34 : ἐσπλαγχνίσθη ἐπ' αὐτοῖς (ἐπ'αὐτούς), Vulg., *misertus est eis ;* Matth., **15**, 32 et Marc., **8**, 2 : σπλαγχνίζομαι ἐπὶ τὸν ὄχλον, Vulg., *misereor super turbam.*

3. Nous suivons le texte grec, où l'imparfait est employé, comme ci-dessus (p. 22), à la suite de l'aoriste, pour mieux préciser les nuances des divers actes.

distribuèrent à la foule... Il bénit aussi les poissons et les fit distribuer » (Marc., **8**, 6-7).

Ici encore, les évangélistes mentionnent quelques circonstances qui mirent en relief la grandeur du miracle : 1° Tous les assistants mangèrent et furent rassasiés ; 2° on emporta sept corbeilles pleines des morceaux qui étaient restés ; 3° ceux qui mangèrent étaient environ quatre mille, sans compter les femmes et les enfants, dont le nombre fut sans doute considérable.

3° *Interprétations rationalistes.* — Cette fois, les néocritiques ne prennent point la peine d'attaquer le prodige dans ses menus détails, ni de lui trouver des explications plus ou moins singulières, destinées à lui enlever tout caractère surnaturel. Ils se contentent d'en nier le caractère historique. A les croire, il n'y aurait eu qu'une seule multiplication des pains, ou plutôt, qu'un seul incident servant de base à cette fausse interprétation miraculeuse. Par suite d'une confusion qui se serait glissée de bonne heure dans les documents utilisés par les rédacteurs des évangiles, cet incident aurait été dédoublé plus tard. Nous aurions ainsi deux versions différentes d'une seule et même légende, d'un seul et même mythe, etc. [1].

Les critiques, pour affirmer que nous sommes ici simplement en face d'un duplicatum, — d'un « doublet », suivant l'expression à la mode, — s'appuient d'abord d'une manière générale sur la ressemblance qui existe entre les deux multiplications des pains. Mais, s'il est incontestable que cette ressemblance est très réelle, les deux miracles, envisagés de près, diffèrent sur un grand nombre de détails. La localité n'est pas tout à fait la même : d'après Marc.,

---

1. Telle est en particulier l'opinion du Dr Hase, d'Ernest Renan, de Keim, de MM. J H. Holtzmann, J. Weiss, P. W. Schmiedel. Parmi les auteurs plus modérés, nous citerons, à la suite de Neander, MM. B. Weiss, Beyschlag et Barth.

6, 31, Jésus n'est plus au nord-est du lac, mais à l'est, sur le territoire de la Décapole. La date n'est point la même : un temps plus ou moins considérable s'est écoulé entre les deux prodiges. Plusieurs autres circonstances présentent également de la variété : 1° Ici, la foule accompagne Jésus depuis trois jours ; là, elle vient seulement de le rejoindre ; 2° Ici, Notre-Seigneur prend entièrement l'initiative ; là, ce sont les disciples qui attirent son attention sur le manque de vivres ; 3° Ici, il y a sept pains au lieu de cinq, 4° et quatre mille hommes à nourrir au lieu de cinq mille ; 5° on recueille sept corbeilles de restes, au lieu de douze ; 6° les corbeilles ne sont pas désignées par une expression identique (ici σπυρίδες, *sportæ*, paniers aux dimensions plus petites ; là κόφινοι, *cophini*, « couffins », grands paniers ou mannes[1] : petite nuance qui a sa valeur). Enfin, 7° l'issue finale n'est point la même, puisque, après le premier des deux prodiges, nous lisons le récit d'une marche de Jésus sur les eaux courroucées du lac, tandis que, à la suite du second, le Sauveur s'embarque pour gagner la rive occidentale.

En faveur de l'identité primitive des deux récits, les critiques rationalistes allèguent la réflexion que les apôtres firent à leur Maître, lorsqu'il eut manifesté l'intention de procurer des aliments à la multitude qui l'entourait : « Comment pourrait-on rassasier de pain cette foule, ici, dans le désert ?[2] » Réflexion surprenante, à première vue, de la part d'hommes qui avaient joué un rôle actif dans la première multiplication des pains. Les disciples n'auraient-ils pas dû s'écrier aussitôt : Seigneur, subvenez vous-même aux besoins de ce peuple, comme

---

1. Cf. A. Rich, *Dictionnaire des antiquités romaines et grecques* trad. française, in-12, Paris, 1873, p. 190 et 598.
2 Cf. Matth., 15, 53 ; Marc., 8, 3.

vous l'avez fait récemment ? Mais on peut répondre de deux manières à l'objection. D'abord, les apôtres ne savaient point s'il plairait à Jésus de réitérer deux fois coup sur coup le même prodige, car il n'agissait pas toujours d'une façon semblable en des circonstances analogues ; sans compter qu'il ne leur appartenait guère de l'exciter à accomplir un prodige. Dans le cas présent, ils se contentèrent donc de relever la difficulté qu'il y avait à fournir des vivres à une telle multitude, et en un tel lieu. De plus et surtout, leur foi était encore très imparfaite, leur intelligence très lente à comprendre la conduite de leur Maître. Celui-ci leur reprocha avec force, quelques heures seulement après la seconde multiplication des pains, ce manque de foi, qui leur faisait oublier, du moins pratiquement, ses plus récents prodiges [1].

Les deux passages auxquels nous venons de renvoyer démontrent péremptoirement la réalité d'un double miracle, puisque Jésus en personne y établit une distinction très nette entre la première multiplication des pains et la seconde. « Quand j'ai rompu les cinq pains pour cinq mille hommes (demanda-t-il aux apôtres), combien avez-vous emporté de corbeilles (*cophinos*) pleines de morceaux ? Ils lui dirent : Douze. Et quand j'ai rompu les sept pains pour quatre mille hommes, combien avez-vous emporté de corbeilles (*sportas*) pleines de morceaux ? Ils lui dirent : Sept. Et il leur disait : Comment ne comprenez-vous pas encore [2] ? ».

Ajoutons enfin que des historiens honnêtes, consciencieux, dont l'un, saint Matthieu, avait été témoin oculaire, tandis que l'autre, saint Marc, tenait son récit du prince des apôtres lui-même, étaient incapables de se tromper

1. Cf. Matth., **16**, 5-12 ; Marc., **8**, 14-21.
2. Marc., **8**, 17-21.

grossièrement sur un fait aussi simple, et encore plus incapables de tromper leurs lecteurs sans aucun profit. Il est vrai que saint Luc ne raconte pas le second épisode ; mais il passe sous silence, conformément à son plan spécial, beaucoup d'autres traits dont le caractère historique ne fait pas l'ombre d'un doute. D'ailleurs les néocritiques ne réussissent pas à s'accorder entre eux, lorsqu'il est question de déterminer celle des deux narrations qui a une base historique et celle qui serait complétement légendaire ; preuve que leurs raisons ne sont pas concluantes.

CHAPITRE III

Les pêches miraculeuses.

Nous avons à étudier maintenant cinq grands prodiges dont le lac de Galilée fut successivement le théâtre : trois pêches miraculeuses, une tempête apaisée et la marche de Jésus sur les flots.

§ I. — La première pêche miraculeuse.

1° *Circonstances préliminaires.* — Ce miracle n'est raconté que par saint Luc, **5**, 1-11, à l'occasion de la vocation des quatre premiers apôtres, Pierre et André, Jacques et Jean. Toutefois saint Matthieu, **4**, 18-22, et saint Marc, **1**, 16-20, mentionnent aussi l'histoire de cette vocation, et ils signalent la parole de Jésus, « Je ferai de vous des pêcheurs d'hommes », qui, sous une forme légèrement variée, sert de conclusion au récit du troisième évangile. Il est difficile de croire qu'il ne s'agisse point du même fait de part et d'autre ; seulement, la narration est condensée par les deux premiers synoptiques, qui vont droit à ce qui était en réalité le fait principal, c'est-à-dire, à l'appel des fils de Jonas et de Zébédée. Leur compte-rendu n'exclut pas plus celui de saint Luc, qu'un abrégé n'exclut l'histoire résumée par lui. « La parole citée par Matthieu (et par Marc), Je vous ferai devenir pêcheurs d'hommes, fait d'elle-même allusion à quelque circons-

tance particulière. A quoi se rattache-t-elle ? Le récit de Luc nous le montre[1]. » Le récit est très frais, très vivant.

La première pêche miraculeuse eut lieu durant la période initiale du ministère public de Notre-Seigneur, peu de temps après le début de sa prédication ; probablement dans le voisinage immédiat de la petite ville de Bethsaïda[2], qui était la patrie des quatre disciples que Jésus va attacher définitivement à sa personne.

Ce jour-là, une foule considérable se pressait autour du Sauveur, près du rivage, pour entendre sa parole. Le divin Maître monta dans la barque de Simon-Pierre, et, de cette chaire improvisée, il se mit à enseigner le peuple.

2° *Le miracle.* — Lorsqu'il eut fini de prêcher, Jésus, s'adressant d'abord à Pierre, puis à ses compagnons, leur donna coup sur coup deux ordres : « Pousse au large[3], et jetez vos filets pour pêcher. » Il voulait éprouver leur foi, comme le montre la suite du récit. Objection toute naturelle du futur apôtre : « Maître[4], pendant toute la nuit

---

1. *Neander, *Vie de Jésus*, trad. franç., Paris, 1852, t. II, p. 24, note. A la suite de saint Augustin, *De cons. evangel.*, II, 17 (Migne, *Patr. lat.*, t. 34-35, col. 1034-1037), plusieurs exégètes catholiques contemporains, entre autres le Dr Schanz, *Commentar über das Evang. des heil. Lukas*, Tubingue, 1883, p. 195-196, préfèrent admettre que saint Luc raconte ici un épisode distinct de celui que nous lisons dans saint Matthieu et dans saint Marc. Mais, avec la plupart des commentateurs, nous croyons à l'identité des deux narrations. Voir Fonck, *Die Wunder des Herrn*, p. 201-202.

2. Celle qui était bâtie sur la rive occidentale du lac, dans la même région que Capharnaüm, et non pas celle du nord, dont il a été question plus haut, p. 19. On ignore son emplacement exact ; mais on peut dire d'une manière à peu près certaine qu'elle était située aux environs de *Tell-Hoûm* et de *Khan-Miniyeh*. Voir notre *Atlas géographique de la Bible*, Paris, 1880, pl. XI et XII.

3. A la lettre, dans le grec : *in profundum*, εἰς τὸ βάθος ; là où les eaux sont profondes, par opposition au bord de la mer. Par conséquent : Avance en plein lac.

4. Ἐπιστάτα, l'équivalent habituel du titre *rabbi*, « mon maître », dans le troisième évangile.

nous avons travaillé[1] sans rien prendre ; mais sur votre parole, je jetterai le filet. »

Ce trait ne relève pas seulement l'obéissance et la confiance de Pierre ; il marque aussi par anticipation la grandeur du miracle. En effet, conformément à une expérience signalée déjà par les anciens auteurs[2], la nuit est en général beaucoup plus propice que le jour au travail des pêcheurs. Si donc saint Pierre et ses compagnons n'avaient rien pris pendant une nuit entière, il était peu probable qu'une nouvelle tentative serait plus fructueuse en plein jour. Mais Simon, par déférence pour Jésus, qu'il connaît depuis quelque temps déjà et dont il a contemplé de près la puissance, consent à accomplir ce qu'il n'aurait certainement pas fait, s'il n'eût écouté que son opinion personnelle.

Son obéissance fut promptement récompensée. A peine eurent-ils jeté le filet, qu' « ils prirent une quantité abondante de poissons. » Miracle évident, dont le narrateur fait ressortir l'étendue par quelques détails subsidiaires. 1° « Leur filet se rompait ». Il y eut donc un commencement de rupture ; le secours apporté à temps empêcha seul le filet de se déchirer complètement. 2° Pierre et ceux qui étaient avec lui dans sa barque firent signe aux pêcheurs qui étaient dans le bateau voisin (celui des fils de Zébédée, d'après les deux autres récits) d'accourir à leur secours ; seuls, ils n'auraient pu se tirer d'embarras. 3° Tous ensemble, « ils remplirent les deux barques », et celles-ci furent tellement chargées de poissons, qu'elles enfonçaient dans l'eau jusqu'au bord, et couraient le

---

1. Le grec κοπιάσαντες marque un rude labeur, accompagné de pénibles efforts.

2. Cf. Pline, *Hist. nat.*, IX, 23 ; Aristote, *De animal. hist.*, XIX, 10, éd. Didot, t. III, p. 164. Voir aussi Tristram, *Natural History of the Bible*, in-12, 5e éd., p. 289.

risque d'être submergées[1]. 4° Quelque habitués qu'ils fussent à d'excellentes prises, Simon-Pierre et ses compagnons n'hésitèrent point à regarder cette pêche extraordinaire comme un grand miracle opéré par Jésus-Christ : elle n'était due, ils le comprirent, ni au hasard, ni à leurs propres efforts, mais uniquement à son concours surnaturel. Saint Luc décrit brièvement leur émotion. Pierre se jette aux genoux de Jésus, en poussant une exclamation pleine de foi et d'humilité : « Seigneur, éloignez-vous de moi, car je suis un pécheur. » Le prodige accompli sous ses yeux lui a manifesté davantage encore la majesté et la sainteté de celui qui venait de se révéler pour lui, une fois de plus[2], comme le Maître tout puissant de la nature ; il sent qu'il n'est pas digne de la société d'un être uni si intimement à Dieu. « L'épouvante l'avait saisi[3], ajoute l'évangéliste, et aussi tous ceux qui étaient avec lui ». En effet, aucun des témoins de cette pêche miraculeuse ne songea un seul instant à l'expliquer d'une manière naturelle ; habitués dès leur enfance à pêcher dans le lac, ils comprenaient mieux que personne l'étendue d'un tel miracle.

En quoi consista au juste ce prodige ? Les auteurs ne sont pas d'accord pour déterminer sa nature spéciale. Il en est qui le traitent comme une œuvre de création : Jésus aurait produit ces poissons tout exprès pour la circonstance. D'autres, sans cesser de mettre en cause la puissance divine du Sauveur, le font d'une manière plus simple : le thaumaturge se serait contenté d'amener à

---

1. L'adverbe *pene*, « presque », qu'on lit en de nombreux manuscrits de l'Itala, dans les éditions ordinaires de la Vulgate et dans quelques manuscrits grecs, rend bien la pensée, quoiqu'il ait été ajouté après coup.

2. Cf. Luc., 4, 38-41 ; Joan., 2, 1-11.

3. Dans le grec : θάμβος γὰρ περιέσχεν. Cette locution est très expressive. *Stupor undique occupaverat, et quasi conclusum tenebat*, commente Luc de Bruges.

point les poissons à l'endroit où tombait le filet de Pierre. On peut aussi, avec de nombreux interprètes croyants, attribuer le miracle à la prescience de Notre-Seigneur, qui savait, en donnant son ordre à Simon, que le filet serait jeté dans un de ces énormes bancs de poissons qu'on rencontre parfois dans le lac de Tibériade[1]. Quoi qu'il en soit du mode, qu'il est impossible de déterminer avec certitude, la réalité du miracle est absolument garantie.

3° *But spécial du miracle.* — La première pêche miraculeuse est en relations très étroites avec la vocation des quatre premiers disciples, Pierre et André, Jacques et Jean, qui devaient devenir bientôt les apôtres les plus intimes du Sauveur[2]. Avant de les attacher pour toujours à sa personne, Jésus voulut donc accroître leur foi et leur confiance en lui, leur donner, en la tirant de leur métier de pêcheurs, une preuve irréfragable de sa mission divine. Ce genre de miracle était tout spécialement capable de les convaincre.

En même temps, il se proposa de leur montrer, au moyen d'une figure très expressive — surtout à Simon-Pierre, le futur chef du collège apostolique et son futur vicaire — quelle tâche féconde et consolante il voulait leur confier un jour. Rassurant saint Pierre par une parole aimable, il lui dit : « Ne crains point ; désormais, ce sont des hommes que tu prendras. » D'après toute la force du texte grec : « Ce sont des hommes que tu prendras vivants[3]. » Jésus ne pouvait pas exprimer en termes plus

---

1. Voir Tristram, *Natural History of the Bible*, 5e éd., p. 283.
2. Cf. Luc, 5, 9-11 ; Matth., 9, 18-22 ; Marc., 1, 16-20.
3. Ἔσῃ ζωγρῶν. Tout en demeurant muets sur la pêche miraculeuse, saint Matthieu et saint Marc mentionnent aussi, nous l'avons vu, cette belle parole : « Venez à ma suite, et je vous ferai devenir pêcheurs d'hommes. »

frappants le rôle si noble auquel il les destinait : rôle qui devait amener dans leurs filets mystiques des âmes nombreuses, auxquelles ils ouvriront ainsi la porte du royaume des cieux à tout jamais. Qu'ils aillent sans crainte à ce labeur rude et difficile ! Leur Maître les aidera constamment et puissamment[1].

4° *Interprétations rationalistes.* — Elles sont multiples, variées ici encore, et par suite contradictoires, tandis que — notons-le bien — « d'après l'intention entière des récits », Strauss lui-même en convient, il y eut un miracle manifeste. *a*) Suivant l'explication naturelle de Paulus et de ses adhérents, Jésus avait remarqué dans le lac un endroit très propice à la pêche, et c'est là qu'il conduisit ses disciples. Ou bien, c'est par un pur effet du hasard que la pêche eut un plein succès. D'ailleurs, le Maître ne promit rien de plus, et la narration est certainement exagérée. En toute hypothèse, l'incident n'eut rien d'extraordinaire, rien surtout de miraculeux[2]. *b*) Strauss affirme qu'aucun prodige n'a eu lieu dans la circonstance indiquée, parce qu'il aurait été sans but ; au surplus, continue-il, ce serait là un fait magique, inacceptable. Le récit de saint Luc n'est donc qu'un développement légendaire de la parole proférée par Jésus d'après les deux premiers synoptiques, « Je vous ferai devenir pêcheurs d'hommes » ; la légende a « donné un corps solide à la pensée fugi-

1. Les Pères ont volontiers développé cette métaphore sublime. Voir en particulier saint Jean Chrysost., *Hom.* XIV *in Matth.* (Migne, *Patr. gr.*, t. **57-58**, col. 219) ; saint Ambroise, *in Luc.*, **5**, 4 (Migne, *Patr. lat.*, t. **15**, col. 1634) ; saint Augustin, *De utilitate jejunii*, IX, 11 (Migne, *Patr. lat.*, t. **40**, col. 714), et *Quæstiones evangelicæ*, II, 2 (*ibid.*, t. **35**, col. 1333-1334), etc. Voir aussi Martigny, *Dictionnaire des antiquités chrétiennes*, nouv. éd., Paris, 1877, p. 656-657 ; F. X. Kraus, *Real-Encyklopädie der christlichen Alterthümer*, Fribourg en-Brisgau, 1882, t. I, p. 524-525.

2. Voir *O. Holtzmann, *Leben Jesu*, Tubingue, 1901, p. 144 ; *Barth, *Die Hauptprobleme des Lebens Jesu*, 2e éd., p. 141, etc.

tive[1]. » — *c*) Selon W. Soltau[2] et d'autres néo-critiques, nous aurions encore ici une métaphore, tranformée en fait d'une manière plus ou moins consciente. — *d*) L'interprétation allégorique de Lipsius a été assez en vogue pendant quelque temps dans le monde rationaliste. La pêche miraculeuse en eau profonde symboliserait la conversion de païens nombreux, après les insuccès de la prédication laborieuse de l'évangile chez les Juifs. Pierre ne se résigna qu'avec peine à aller évangéliser les Gentils ; mais le succès de sa prédication fut tel, qu'il dût bientôt appeler Barnabé et Paul à son aide[3]. Rien n'est plus artificiel et plus forcé qu'une pareille explication. L'emploi qu'a fait Notre-Seigneur de la métaphore « pêcheurs d'hommes » et les explications allégoriques des Pères n'ont rien de commun avec le sentiment de Lipsius, que réfute une simple lecture du récit de saint Luc. Concluons avec le Dr B. Weiss[4], que « tout cela n'est en vérité que de la fantaisie contraire à l'histoire. »

§ II. — La seconde pêche miraculeuse.

1° *Circonstances préliminaires.* — Saint Jean, le seul des évangélistes qui ait raconté le premier miracle de Jésus, est seul également à exposer celui-ci, qui fut le dernier de tous[5]. La place qui lui est attribuée dans le récit et

1. *Leben Jesu*, t. I, p. 558-567.
2. *Unsere Evangelien, ihre Quellen..., Leipzig, 1901, p. 68-69 ; *A. Réville, *Jésus de Nazareth*, 2e éd., t. II, p. 74. Etc.
3. Voir le *Jahrbuch für protestantische Theologie*, 1875, t. I, p. 189 ; *K. Hase, *Geschichte Jesu*, 2e éd., p. 211-212.
4. *Das Leben Jesu*, t. I, p. 414-415. Nous répondons plus loin, p. 45-47, à l'objection d'après laquelle les deux pêches miraculeuses seraient un seul et même fait, dédoublé faussement par les narrateurs.
5. Joan., **21**, 1-14. Sur l'authenticité de ce chapitre **21**, voir notre *Evangile selon saint Jean*, Paris, 1887, p. 375-376 ; J. Belser, *Einleitung in das Neue Testament*, Fribourg-en-Brisgau, 1901, p. 360-363 ; M. Lepin, *L'origine du quatrième évangile*, Paris, 1907, p. 286-333.

quelques détails spéciaux indiquent qu'il fut accompli durant les quarante jours qui s'écoulèrent entre la résurrection et l'ascension du Sauveur. La scène du prodige est indiquée d'une manière assez vague : « près de la mer de Tibériade ». Peut-être faut-il la chercher aux environs de Bethsaïda [1], patrie de Pierre et de Jean, qui jouent un rôle particulièrement important dans la narration.

Dès ses premières lignes, Joan., **21**, 1, le narrateur note le but général que Notre-Seigneur se proposa dans cette seconde pêche miraculeuse : « Jésus se manifesta [2] de nouveau à ses disciples, près de la mer de Tibériade. Il se manifesta ainsi. » Par cette manifestation, il voulait donner à ses apôtres une nouvelle preuve de sa résurrection, et les encourager davantage encore dans leur tâche difficile : ils pouvaient se tranquilliser, son tout-puissant secours ne devait jamais leur manquer. Il voulait surtout, comme on le voit par les versets 15-19, réintégrer solennellement saint Pierre dans sa fonction de chef du collège apostolique, dont son triple reniement paraissait l'avoir rendu indigne.

L'occasion du prodige fut une pêche dont Simon-Pierre prit un soir l'initiative. Rentrés en Galilée quelques jours après la résurrection de leur Maître, les apôtres avaient repris, autant qu'ils le pouvaient, leurs anciennes occupations. Il le fallait bien, pour se procurer le pain quotidien, en attendant que Jésus les envoyât à l'action. Dans cette circonstance, Pierre avait avec lui « Thomas, appelé Didyme, et Nathanaël, qui était de Cana en Galilée, et les fils de Zébédée, et deux autres des disciples. » Si, comme

1. Voir la page 36.

2. Ἐφανέρωσεν. Joan., **2**, 11, cette même expression désigne la manifestation que Jésus fit de sa dignité messianique par son premier miracle ; ici, elle s'applique à son dernier prodige. Elle est répétée **21**, 14.

on l'a conjecturé parfois, ces deux disciples étaient André et Philippe, nous retrouverions ici les six premiers apôtres que s'associa le Sauveur, et Thomas en plus. Cf. Joan., **1**, 35-51. Mais ce n'est là qu'une simple hypothèse. Quatre d'entre eux, Pierre, André, Jacques et Jean, étaient pêcheurs de leur métier. « Ils sortirent... et montèrent dans une barque ; et, cette nuit là, ils ne prirent rien. » Ce dernier trait prépare le miracle et en relève d'avance la grandeur : si la pêche, demeurée infructueuse durant les heures qui lui sont le plus favorables [1], réussit admirablement en plein jour le lendemain, il faudra l'attribuer à quelque circonstance extraordinaire.

2° *Le miracle.* — Au crépuscule [2], Jésus apparut tout à coup sur le rivage ; mais les disciples, tout entiers à leur rude travail et fatigués par une nuit d'insomnie, ne le reconnurent point tout d'abord. La barque était du reste à une certaine distance du rivage : à environ 200 coudées, d'après le verset 8, c'est-à-dire à 105 mètres environ [3]. Et puis, il est évident que le Sauveur ne voulait pas être immédiatement reconnu des apôtres ; il est donc propable que son apparence extérieure était un peu modifiée. Cf. Joan., **20**, 16.

Mais il va se révéler peu à peu aux siens. « Avez-vous quelque chose à manger ? » leur demande-t-il [4], comme s'il voulait acheter du poisson. Sur leur réponse négative, il ajouta : « Jetez le filet à la droite de la barque, et vous trouverez. » La droite et la gauche d'une embarcation se confondent avec la main droite et la main gauche d'un

---

1. Voir la page 37.
2. D'après la meilleure leçon du grec, πρωΐας δὲ ἤδη γινομένης (et non γενομένης). L'aube commençait seulement ; il faisait encore sombre.
3. On peut évaluer approximativement la coudée à 0 m, 525.
4. Le mot grec προσφάγιον (Vulg., *pulmentarium*) désigne à la lettre « ce que l'on mange avec » ; c'est-à-dire, avec le pain ; du poisson dans le cas actuel, ainsi qu'il ressort de la suite du récit.

homme qui regarde du côté de la proue. Bien que les disciples prissent encore Jésus pour un étranger, l'accent de certitude qui avait accompagné sa recommandation les frappa et les encouragea ; ils jetèrent donc le filet, et ils ne pouvaient plus le retirer, à cause de la « multitude des poissons ». Ainsi qu'il a été dit plus haut [1], Notre-Seigneur savait, en vertu de sa prescience divine, qu'une troupe énorme de poissons passait à droite de la barque au moment même où le filet était lancé dans le lac ; ou bien, il l'y amena par sa toute-puissance, à l'instant voulu.

Ce prodige dessilla aussitôt les yeux du disciple bien-aimé, qui fut le premier à reconnaître Jésus. « C'est le Seigneur », s'écria-t-il [2]. Seul, le divin Maître avait été capable d'opérer une telle merveille. Lorsqu'il eut entendu l'exclamation de son ami, l'ardent Simon-Pierre se hâta de revêtir sa tunique, car il était à demi nu, à la manière des pêcheurs ; puis il se jeta dans les flots, pour rejoindre plus promptement le Sauveur. Les autres disciples dirigèrent lentement et péniblement la barque, « en tirant le filet rempli de poissons ». Lorsqu'elle fut assez rapprochée du rivage, Pierre y monta et en détacha le filet, qu'il tira à terre. On se mit à compter les poissons. Il y en avait cent cinquante-trois, qui étaient tous de belle dimension : le thaumaturge avait associé la qualité à la quantité [3].

L'évangéliste relève encore par un autre trait le caractère évident du miracle : « Et quoi qu'il y eût tant (de

---

1. Pages 38-39.

2. Saint Jean et saint Pierre sont admirablement caractérisés dans ce récit.

3. Dans l'antiquité comme dans les temps modernes, on a vainement essayé de donner un sens précis au chiffre 153. Il n'exprime aucun symbole, mais la simple réalité historique. S'il est ainsi précisé par le narrateur, c'est, d'un côté, pour mettre en relief la grandeur du miracle ; de l'autre côté, parce que les apôtres avaient voulu se rendre compte exactement de la richesse de leur capture.

poissons), le filet ne fut pas rompu ». C'est en pêcheur qu'il parle, et il semble indiquer, par ce détail, que le filet se serait certainement rompu sans une intervention surnaturelle de Jésus.

Saint Jean mentionne aussi, **21**, 9, 12-13, le repas mystique que le Sauveur fit prendre à ses apôtres : emblème des forces qu'il leur conférait en vue de leurs futurs labeurs. Les poissons [1] qui cuisaient auprès de lui sur la braise, lorsque les disciples descendirent de la barque, ne provenaient pas de la pêche miraculeuse. Comment Jésus se les était-il procurés, ainsi que le pain dont il est également question dans le récit ? Le texte est muet sur ce point ; mais il est probable, et communément admis par les auteurs croyants, qu'ils avaient aussi une origine surnaturelle.

3° *La seconde pêche miraculeuse et les rationalistes.* — Comme à propos des deux multiplications des pains [2], les néo-critiques se croient obligés de simplifier ici la narration évangélique par un singulier procédé. Suivant un grand nombre d'entre eux, l'une des pêches miraculeuses ne serait qu'un duplicatum, un « doublet », de l'autre ; seulement, ils ne sont pas d'accord pour déterminer lequel des deux évangélistes, saint Luc ou saint Jean, aurait emprunté ou déplacé l'incident. C'est à saint Luc qu'on attribue plus communément l'emprunt et la « combinaison » nouvelle [3]. Au surplus, nous serions en face d'une légende, ou d'un mythe, ou tout au moins d'une « grave déformation » historique dans les deux récits. La

---

1. Dans le grec, le mot ὀψάριον est au singulier (versets **9** et **11**) ; mais il a le sens du pluriel et désigne plusieurs poissons.

2. Pages 31-34.

3. Voir, en ces divers sens, *Strauss, *Leben Jesu*, t. I, p. 539-541 ; *E. Reuss, *Histoire évangélique, Synopse des trois premiers évangiles*, p. 246 ; *J. Weiss, *Die Schriften des Neuen Testaments neu übersetzt...*, t. I, p. 409 ; *Beyschlag, *Das Leben Jesu*, 4e éd., t. I, p. 231-323.

tradition évangélique aurait ainsi commis successivement deux erreurs : elle aurait exagéré, défiguré un incident de la vie du Sauveur, de manière à en faire une pêche miraculeuse ; puis elle aurait dédoublé le miracle [1].

On irait loin avec de tels principes, qui renverseraient bientôt toute l'histoire. Nous avons vu plus haut [2] le cas qu'il faut faire des interprétations inventées par les rationalistes pour dénaturer la première pêche miraculeuse. Nous n'avons à envisager ici que l'objection tirée de la soi-disant identité des deux pêches. Les différences qui existent entre la première et la seconde sont tellement nombreuses et caractéristiques, qu'il n'est pas possible de les confondre, à moins de faire aux récits la violence la plus arbitraire. « Le contraste entre toutes les circonstances principales des deux miracles est trop grand. pour pouvoir être expliqué au moyen de souvenirs confus des narrateurs. 1° Ici (dans saint Jean), Jésus n'est pas reconnu tout d'abord ; là (dans saint Luc), on le reconnaît aussitôt qu'il s'approche. 2° Ici, il est sur le rivage ; là, il est dans la barque de Pierre. 3° Ici, Pierre et Jean sont ensemble ; là, ils semblent avoir été dans des embarcations différentes. 4° Ici, Pierre laisse aux autres la capture du poisson ; là, il en est le principal auteur. 5° Ici, le filet ne se rompt pas ; là, il se rompt. 6° Ici, les poissons sont pris près du rivage et ramenés sur le bord ; là, ils sont pris dans les eaux profondes et placés dans les barques. 7° Ici, Pierre s'élançe à travers les flots vers le Maître qu'il avait renié naguère ; là, bien qu'il n'ait commis aucune faute semblable, il s'écrie : Eloignez-vous de moi, Seigneur, car je suis un pécheur. Il n'y a rien

1. *Hase, *Geschichte Jesu*, 2e éd., p. 411.
2. Pages 40-41.

d'invraisemblable dans la coexistence de ces deux miracles de même espèce, dont l'un met en relief l'appel du premier des apôtres, tandis que l'autre souligne sa rentrée en grâce [1]. »

Ainsi donc, les deux incidents miraculeux ne diffèrent pas seulement l'un de l'autre par quelques « embellissements poétiques, » mais sur la plupart des points ; la ressemblance ne porte que sur le fait principal. En outre, la réitération du même prodige par Notre-Seigneur en présence de ses apôtres n'a rien de trop surprenant, car elle met davantage en saillie l'importante leçon qu'il se proposait de donner à ces « pêcheurs d'hommes [2] ».

§ III. — Le statère dans la bouche du poisson

Saint Matthieu nous a seul conservé le souvenir de ce prodige [3], qui entrait d'ailleurs parfaitement dans son plan, car il contient une preuve très forte du caractère messianique de Jésus.

1° *L'occasion du miracle.* — C'était peu de temps après la scène grandiose de la transfiguration. Comme Notre-Seigneur rentrait à Capharnaüm avec ses apôtres, les collecteurs de l'impôt, s'adressant à Pierre, lui dirent :

---

1. *Plummer, *A critical and exegetical Commentary on the Gospel according to St. Luke*, in-8°, Edimbourg, 1896, p. 147.

2. Le Dr *Barth, *Die Hauptprobleme des Lebens Jesu*, 2e éd., p. 141, reproche à saint Luc d'avoir faussé la tradition première et déplacé la scène miraculeuse (unique). Il s'appuie sur la réflexion de saint Pierre, *Exi a me, Domine...* (Luc., 5, 8), qui, dit-il, manquerait totalement d'à propos, car, « en quel lieu Jésus aurait-il pu se retirer, s'il avait alors quitté la barque (de Pierre) ? » Mais il est certain que Simon-Pierre ne se posa pas même une pareille question ; ce qui n'empêche point sa parole d'être très naturelle et d'une parfaite vérité psychologique. M. *J. Weiss en convient, *Die Schriften des N. Testaments*, t. I, p. 409, tout en rejetant le miracle.

3. Matth., 17, 23-26.

« Ton maître ne paie-t-il pas le didrachme? » Pour comprendre cette question, il faut se rappeler qu'en vertu d'une ordonnance assez ancienne, dont le principe remontait jusqu'à Moïse[1], tout Israélite âgé de vingt-et-un ans et au-dessus, en quelque lieu qu'il habitât, était tenu de verser annuellement, pour les frais du culte dans le temple de Jérusalem, une redevance d'un demi-sicle, l'équivalent d'un didrachme ou de deux drachmes, c'est-à-dire, environ 1 fr. 50[2]. Il s'agit donc d'un tribut religieux, et non d'un impôt civil.

Pierre fit une réponse affirmative, et rejoignit ensuite Notre-Seigneur dans la maison qui lui servait de résidence à Capharnaüm. Sans attendre que l'apôtre le prévînt de ce qui s'était passé, Jésus lui demanda : « Que t'en semble, Simon? Les rois de la terre, de qui reçoivent-ils le tribut ou le cens? De leurs enfants, ou des étrangers? » « Des étrangers », répondit Simon, sans hésiter. » Le Sauveur reprit : « Les enfants en sont donc exempts. »

L'argumentation de Jésus est très claire dans sa brièveté : le Messie, en tant que Fils de Dieu, était évidemment affranchi de l'impôt du temple. D'où il suit que Pierre avait engagé son Maître d'une manière irréfléchie. Toutefois, comme on aurait pu se scandaliser s'il s'était refusé ouvertement à payer la contribution, Jésus ajouta : « Va à la mer et jette l'hameçon ; et le premier poisson que tu tireras, prends-le et ouvre-lui la bouche. Tu y trouveras un statère[3], que tu prendras et que tu leur donneras pour moi et pour toi. » Ainsi donc, Jésus, en tant que fils

---

1. Cf. Ex., 30, 13 ; voir aussi IV Reg., 12, 4 et Matth., 10, 23.
2. Voir Philon, *De Monarchia*, II, 3 ; Josèphe, *Ant. jud.*, XVIII, 1.
3. Il est question ici du statère d'argent, monnaie grecque qui équivalait à deux didrachmes, à quatre drachmes attiques et au sicle juif ; par conséquent, à environ 3 francs.

de l'homme, obéissait aux lois et payait le tribut ; mais il payait à la façon d'un Dieu, par un prodige [1].

2° *Le miracle.* — Circonstance remarquable : après avoir mentionné l'ordre de Jésus, le narrateur n'en signale pas l'exécution. Mais il va de soi que Simon-Pierre alla aussitôt jeter sa ligne dans le lac, et qu'il en retira un gros poisson, qui avait un statère à la bouche. Avec cette pièce de monnaie, il paya ensuite l'impôt pour son Maître et pour lui-même.

Il est évident qu'on doit supposer cette série de faits, car la narration les exige tacitement. Comme l'a dit un rationaliste contemporain [2], « à moins de dénaturer complètement le récit de l'évangéliste », on ne saurait nier qu'il a voulu exposer un miracle proprement dit. En effet, continue le même auteur, « il faut remarquer : 1° qu'avant même que Pierre rapporte la conversation qu'il vient d'avoir avec les percepteurs (de l'impôt), Jésus la sait déjà ; 2° qu'il sait aussi que le premier poisson qui sera pris mettra Pierre à même de payer l'impôt pour deux personnes ; 3° qu'il est positivement question d'une pièce d'argent à trouver, et non d'un poisson à vendre... ; 4° que cette pièce d'argent devait se trouver dans la bouche du poisson, et non dans son ventre, ce qui paraîtrait moins étonnant [3]. » Il y eut donc, comme dans les deux grandes pêches miraculeuses, un prodige réel, un miracle ou de puissance (de création) ou, ce que nous préférons, de prescience divine.

---

1. Voir Origène, *Comm. in Matth.* t. XIII (Migne, *Patr. gr.*, t. **13**, col. **1124**) ; saint Jean Chryst., *Hom. in Matth.* (Migne, *Patr. gr.*, t. **57-58**, col. 567) ; saint Hilaire, *Comment. in Matth.*, h. l. (Migne, *Patr. lat.*, t. **9**, col. 1017) ; saint Jérôme, *Commentariorum in evang. Matthæi* lib. **3**, cap. 18 (*Ibid.*, t. **26**, col. 127).

2. E. Reuss, *Histoire évangélique, Synopse des trois premiers évangiles*, p. **418**.

3. *Ibid.*, p. 418-419.

Assurément, Notre-Seigneur aurait pu se procurer d'une autre manière la somme dont il avait alors besoin ; mais, pour rendre plus forte la leçon qu'il voulait donner à Pierre et aux autres apôtres, il convenait qu'il employât ses pouvoirs surnaturels. On avait pratiquement oublié sa dignité supérieure ; s'il consent à payer l'impôt du temple, ce sera au moyen d'un miracle. De la sorte, il sera clairement démontré qu'il est le Messie. C'est ainsi que ce prodige, unique en son genre dans la vie du Sauveur, se trouve justifié : il marque la vraie place à laquelle Jésus a droit dans le royaume des cieux. Les exégètes croyants sont unanimes à l'interpréter en ce sens[1].

3° *Interprétations rationalistes.* — Les néo-critiques, au contraire, et ceux qui reçoivent d'eux le mot d'ordre, ne comprennent pas ce miracle, qu'ils attaquent avec une violence particulière. Suivant eux, il aurait été : 1° complètement inutile ; 2° indigne de Jésus, qui n'opérait jamais de prodige dans son intérêt personnel ; 3° impossible, attendu qu'un poisson ne saurait tout à la fois tenir dans sa bouche une pièce de monnaie et mordre à l'hameçon[2]. Nous serions donc en face d'un embellissement poétique, ou d'un mythe proprement dit, ou d'une anecdote de pêcheur introduite dans l'évangile, ou d'une légende inventée par pur amour du surnaturel[3]. Jésus aurait simplement voulu dire à Pierre : Va pêcher ; avec les poissons que tu prendras, tu te procureras de quoi payer l'impôt pour moi et pour toi. Mais, comme le remarque

---

1. Voir en particulier les commentaires du P. Knabenbauer, des Dr Schanz et Pölzl ; L.-Cl. Fillion, *Evangile selon saint Matthieu, Introd. et comment.*, p. 348-349.

2. Cette objection est sans portée.

3. Ainsi pensent Paulus, Strauss, Ewald, MM. H. J. Holtzmann, O. Holtzmann, J. Weiss, etc., et même des exégètes plus modérés, tels que MM. J. P. Lange, B. Weiss, W. Beyschlag, Barth.

très justement H. W. Meyer[1], de pareilles interprétations sont elles-mêmes de vrais prodiges exégétiques, plus extraordinaires encore que le miracle qu'elles cherchent à éliminer. Ajoutons cette observation : D'assez nombreux critiques rationalistes admettent l'authenticité de l'ordre du Sauveur à Pierre, « Pour que nous ne les scandalisions point, va à la mer et jette l'hameçon... », car il est marqué au coin de l'originalité et convient fort bien à Jésus. Mais, comme nous l'avons dit ailleurs[2], cette parole est inséparable du miracle, de même que le miracle ne saurait être séparé de la parole. Ils s'expliquent mutuellement : il faut donc qu'ils tombent ensemble, ou qu'ensemble ils demeurent debout. Et c'est cette seconde alternative qui satisfait seule les lois d'une exégèse droite et honnête[3].

---

1. *Kritisch-exegetischer Kommentar über das Evangelium des Matthäus*, 2e éd., p. 301.

2. Tome I, p. 41-42.

3. Comment M. T. H. Wright, qui est au fond conservateur, a-t-il pu écrire les mots qui suivent ? « Rien n'indique, dans le récit, que l'ordre donné par Jésus devait être exécuté. Le disciple (Pierre) pouvait aisément regarder (cet ordre) comme une petite parabole destinée à exprimer la certitude des attentions de la Providence. » Hastings, *Dictionary of Christ*, t. II, p. 189.

CHAPITRE IV

La tempête apaisée et la marche de Jésus sur les eaux.

§ I. — Jésus apaise soudain un violent ouragan sur le lac de Tibériade

1° *Circonstances préliminaires.* — Les trois synoptiques ont exposé ce miracle grandiose [1]. La description est particulièrement vivante dans le second évangile, qui ajoute plusieurs détails intéressants. Ainsi, dès sa première ligne, saint Marc fixe avec beaucoup de précision la date du prodige : c'était le soir de la journée mémorable où Notre-Seigneur avait, d'une part, inauguré son enseignement sous la forme des paraboles, et, d'autre part, protesté avec vigueur contre l'odieux blasphème des pharisiens : « Cet homme ne chasse les démons que par Belzébub, prince des démons [2]. »

L'occasion est signalée rapidement par les trois narrateurs. Jésus, qui se trouvait alors sur la rive occidentale du lac, non loin de Capharnaüm, voulut le traverser, pour se rendre à Gérasa, ou Kersa, près du rivage oriental [3]. Cf. Matth., **8**, 28 ; Marc., **5**, 1 ; Luc., **8**, 26. C'est du haut

---

1. Matth., **8**, 18, 23-27 ; Marc., **4**, 35-40 ; Luc., **8**, 22-25. Voir notre *Synopsis evangelica*, p. 44-45.
2. Cf. Marc., **3**, 23 ; **4**, 1, 33, 35 ; Matth., **12**, 22, 24, 25 et suiv. ; **13**, 1 ; Luc., **11**, 14, 15, etc. Voir notre *Synopsis evangelica*, p. 37-44.
3. Voir notre *Atlas géographique de la Bible*, pl. X, XI, XII.

d'une barque — celle qui avait été préparée sur son ordre, ou qui était habituellement à sa disposition (τὸ πλοῖον, avec l'article) — qu'il avait enseigné la foule compacte qui se pressait autour de lui (Marc., **4**, 1). Après que les disciples eurent congédié cette multitude (Marc., **4**, 36), ils firent voile dans la direction de l'est. D'autres embarcations, montées sans doute par des amis du Sauveur qui désiraient ne pas se séparer de lui, voguèrent à sa suite. Elles durent être dispersées bientôt par l'orage, car elles ne sont mentionnées qu'en tête du récit (Marc., **4**, 36).

Cet ouragan se déchaîna soudain, ainsi qu'il arrive en général sur les mers ou lacs intérieurs entourés de montagnes, et spécialement sur la mer de Galilée[1]. Dans le premier évangile, il est désigné par le substantif σεισμός, qui représente une agitation violente, analogue à celle que produit un tremblement de terre ; saint Marc et saint Luc emploient l'expression λαῖλαψ, tourbillon de vent. En peu d'instants, les flots furent tellement secoués, que des vagues s'élançaient dans la barque, menaçant de la remplir bientôt ; la situation devint donc promptement dangereuse[2].

Cependant — et le contraste est saisissant — Jésus « était à la poupe, dormant sur un coussin » (saint Marc). Fatigué par le ministère accablant de cette journée, il s'était promptement endormi à l'arrière du bateau. Les disciples, qui se croyaient perdus, le réveillèrent en sursaut. « Maître, s'écrièrent-ils avec angoisse, maître, nous périssons[3]. » Ces hommes connaissaient le lac et ses tempêtes,

---

1. Sur cette dernière, les tempêtes viennent tantôt du nord, c'est-à-dire, du Grand Hermon et des sommets voisins ; tantôt du sud, par le *Ghôr* ou vallée du Jourdain. Voir notre *Atlas géographique de la Bible*, pl. x, xi.

2. Saint Luc le dit expressément.

3. Telle est la version de saint Luc. Nous lisons dans saint Marc : « Maître, vous est-il indifférent que nous périssions ? » et dans saint

car plusieurs d'entre eux y avaient exercé depuis leur jeunesse le métier de pêcheur ; l'ouragan qui leur inspirait un tel effroi devait donc être vraiment terrible.

2° *Le miracle.* — « Le réveil de Jésus parut aussi tranquille que son repos ; son premier soin fut de calmer, non les flots, mais les cœurs : Pourquoi craignez-vous, dit-il, gens de peu de foi[1] ? » Les disciples n'auraient-ils pas dû se souvenir qu'il était avec eux, et que sa présence seule suffisait pour les garantir de la mort ? Se levant ensuite, — les trois évangélistes signalent cette attitude majestueuse — le Maître s'adressa tour à tour au vent, qui était la cause véritable de l'orage, et à la mer courroucée. Il dit à celle-ci, comme si elle eût été un animal en furie : « Tais-toi, et prends ton frein. »

L'effet de cet ordre énergique fut immédiat : « le vent cessa, et il se fit un grand calme. » Les trois narrateurs relèvent ce trait ; c'est tout à coup, au commandement de Jésus, que la tempête prit fin dans l'atmosphère et dans les flots. Cette circonstance rehausse l'éclat du miracle, car d'ordinaire, à la suite d'un ouragan, les eaux d'un lac ou de la mer demeurent agitées pendant plusieurs heures, et ne reprennent que peu à peu leur équilibre. Cette fois, au contraire, le lac redevint tout d'un coup poli comme un miroir : *facta est tranquillitas magna.*

Les témoins du prodige manifestèrent, d'après les trois récits, l'admiration profonde qu'ils ressentaient d'un fait si visiblement surnaturel. Saisis d'abord par le sentiment de crainte respectueuse que l'on éprouve en face d'un miracle (saint Marc et saint Luc), ils ne tardèrent pas à se communiquer mutuellement leurs impressions :

Matthieu : « Maître, sauvez-nous, nous périssons. » Il est possible que ces trois cris de détresse aient été poussés en même temps.

1. C. Fouard, *La vie de N. S. Jésus-Christ*, 2e éd., Paris, 1882, t. I, p. 399.

« Quel est (ποταπός, *qualis et quantus*[1]) celui-ci, pour que la mer et les vents lui obéissent ! » Oui, même les vents, même la mer, ces créatures fougueuses qu'aucune main, si ce n'est celle du Dieu créateur, n'est capable de dompter.

3° *Interprétations rationalistes.* — Quelque évident que soit ce miracle, les faux critiques des divers groupes rationalistes en nient énergiquement la réalité, selon leur triste coutume ; mais leur embarras se trahit par la faiblesse singulière de leurs hypothèses.

Suivant Paulus, Jésus se serait contenté, pendant la tempête, de faire quelques réflexions à ses disciples sur la force du vent. L'ouragan prit fin d'une manière naturelle, et les apôtres en attribuèrent la cessation à sa présence ; après tout, pensaient-ils, ce grand prophète ne pouvait pas périr ainsi. Strauss[2] n'a pas de peine à combattre cette explication : il le déclare franchement, « à la manière dont les évangélistes racontent cet évènement, nous devons y reconnaître un miracle. » Mais il introduit à son tour sa théorie du mythe, avec un incident réel (une tempête sur le lac) pour base. Moïse avait autrefois commandé à la mer (Ex., **14**, 16, 21 ; cf. Ps. **105**, hébr. **106**, 9) ; ne fallait-il pas que Jésus, regardé comme le Messie, fît de même[3] ?

Ceux aux yeux desquels les pêches miraculeuses ne sont que de vulgaires « anecdotes de pêcheurs », ne voient ici et dans le miracle suivant que des « contes de marins. » C'est le cas de C. H. Weisse, qui ajoute qu'on trouve des légendes semblables au sujet des Saints de tous les temps

---

1. Saint Matthieu.
2. **Vie de Jésus*, trad. de Littré, t. II, p. 189.
3. *Bruno Bauer affirme que ce miracle se rattache à l'histoire de Jonas, ou au Ps. **106**, hébr. **107**, 24-30. D'autres allèguent Nahum, **1**, 4, etc.

et de tous les pays. Schleiermacher se reconnaît incapable de comprendre le récit tel que nous le lisons dans les évangiles, car il ne saurait, dit-il, admettre que le Christ ait menacé la mer et les vents, comme s'il les eût supposés intelligents ; il va même jusqu'à découvrir un « caractère d'ostentation » dans l'ordre *Obtumesce*. Selon Schenkel, Notre-Seigneur, n'étant pas Dieu, n'a pas accompli ce qui n'est possible qu'à la puissance divine. D'après Hase, il y eut certainement, à l'occasion de ce fait, « une méprise des apôtres ou de la tradition galiléenne » ; la seule chose vraie dut consister dans la confiance héroïque avec laquelle Jésus encouragea ses disciples au milieu d'une tempête. E. Renan et Albert Réville se contentent de nier la crédibilité de l'incident tout entier. Selon M. Traub, « on doit exclure toute relation de causalité entre la parole de Jésus et la cessation de l'orage » ; il n'y a là qu'une simple légende. Le Dr J. Weiss rejette de même le récit « dans le domaine de la poésie ». Quoique beaucoup plus modéré, M. B. Weiss n'admet, selon sa coutume, qu'une vague intervention de la Providence. M. Furrer s'écrie : « Est-ce que nous aurions plus d'estime pour Jésus, si nous supposions qu'il pouvait commander aux flots, à la façon d'un sorcier mystérieux ? »

Toutes ces théories se détruisent l'une l'autre, comme dans les cas analogues. Ce sont de misérables travestissements d'un beau récit, dont la véracité est manifeste pour quiconque ne rejette pas le surnaturel par principe.

4° *Le but et le symbolisme de ce prodige.* — 1. Son but spécial, dans l'intention de Notre-Seigneur, ressort tout ensemble d'une parole adressée par le thaumaturge à ses disciples et de la réflexion que ces derniers s'entre-communiquèrent. « Pourquoi avez-vous peur ? Comment n'avez-vous pas encore la foi ? » leur demanda Jésus (d'après la rédaction de saint Marc). Et eux de s'entre-dire : « Qui

pensez-vous que soit celui-ci ? car il commande même aux vents et à la mer, et ils lui obéissent » (saint Luc). Malgré tant d'autres miracles opérés sous leurs yeux, les apôtres n'avaient pas encore une foi assez ferme en leur Maître ; ce prodige d'un éclat particulier devait contribuer à la fortifier. En effet, Jésus ne pouvait guère leur fournir une preuve plus évidente de sa mission divine et de sa nature supérieure, puisque « la volonté humaine est incapable de commander (efficacement) à la mer et aux flots [1]. »

2° Nous ne ferons qu'indiquer le touchant symbole que les anciens auteurs ont très justement trouvé dans ce miracle, où ils voient une belle allégorie de l'histoire de l'Eglise. Comme le dit Tertullien [2], nous avons ici « la figure de l'Eglise, qui est agitée sur la mer, c'est-à-dire dans le monde, par les flots, c'est-à-dire par les persécutions et les tentations, tandis que le Seigneur dort en quelque sorte..., jusqu'à ce qu'enfin, éveillé par les prières des Saints, il apaise le monde et donne la tranquillité aux siens [3]. »

§ II. — Jésus marche sur les flots irrités du lac

1° *Circonstances préliminaires.* — Ce miracle est raconté par deux des synoptiques (Matth., **14**, 22-34 ; Marc., **6**, 45-52) et par saint Jean (**6**, 14-21) [4]. Ce dernier et saint Marc abrègent, car ils omettent entièrement l'épisode relatif à saint Pierre. C'est le premier évangile qui fournit

---

1. *Schenkel, qui a, cette fois, parfaitement raison.
2. *De bapt.*, c. 12 (Migne, *Patr. lat.*, t. 1, col. 1204).
3. Cette image est plus longuement développée par l'auteur de l'*Opus imperfectum in Matth.*, hom. XXIII, in cap. 8 (Migne, *Patr. gr.*, t. 56, col. 755-756).
4. Voir notre *Synopsis evangelica*, p. 53-54.

les détails les plus complets sur le prodige ; néanmoins, les deux autres récits ont également des traits qui leur appartiennent en propre.

Cet incident remarquable, qui se compose de trois miracles opérés coup sur coup, eut lieu pendant la nuit qui suivit immédiatement la première multiplication des pains [1]. Il eut donc pour théâtre la partie septentrionale de la mer de Galilée. En effet, le Sauveur et ses disciples, partis des environs de Bethsaïda-Julias, abordèrent le lendemain dans le district de Génésareth (Matth., **14**, 34 ; Marc., **6**, 53) et, de là, se rendirent à Capharnaüm (Joan., **6**, 17, 24).

Saint Jean nous apprend, **6**, 14, qu'à la suite de la multiplication des pains, une grande fermentation se produisit au sein de la foule miraculeusement nourrie par Notre-Seigneur. Convaincue que Jésus était le Messie impatiemment attendu, elle voulait le proclamer roi des Juifs et le conduire en triomphe à Jérusalem, pour le couronner et l'installer sur le trône. Les apôtres ne se seraient que trop aisément ralliés à ce projet, car ils partageaient encore, au sujet du libérateur promis, la plupart des préjugés tout humains et des fausses espérances de leurs compatriotes : avant toutes choses, croyait-on, le Messie devait délivrer les Juifs du joug de Rome, les placer eux-mêmes à la tête des peuples, et leur accorder tous les bonheurs avec toutes les gloires. Aussi Jésus, qui voulait soustraire ses disciples à l'influence de cette multitude exaltée, les contraignit-il — saint Matthieu et saint Marc le disent en termes exprès (ἠνάγκασεν, Vulg. *compulit* ou *coegit*) — de s'embarquer au plus vite, et d'aller l'attendre sur la rive occidentale. Lorsqu'ils furent partis, il congédia dou-

1. Cf. Matth., **14**, 22-23 ; Marc., **6**, 44-49 ; Joan., **6**, 13-16.

cement la foule ; puis il se retira sur la colline voisine, pour prier.

Cependant, la barque qui portait les Douze s'était avancée en plein lac ; mais dans les conditions les plus défavorables, car la nuit était venue et un vent violent s'était levé. L'ouragan soufflait sans doute du sud, car les deux premiers narrateurs nous apprennent que « le vent était contraire » ; or, les apôtres se dirigeaient vers le sud-ouest [1]. C'était une tempête véritable. Saint Matthieu, employant une métaphore énergique, nous montre l'embarcation et les voyageurs « mis à la torture » (βασανιζομένους). Saint Marc dit, de son côté, que les disciples « se torturaient » à ramer, et qu'ils n'avançaient qu'avec peine [2]. Saint Jean ajoute que la mer, au souffle « d'un grand vent, se soulevait. »

2° *Un premier miracle* — De longues heures s'étaient écoulées depuis le départ, car c'était maintenant « la quatrième veille de la nuit » ; ce qui équivaut à l'intervalle compris entre trois et six heures du matin [3]. Et pourtant, suivant une remarque propre à saint Jean, la barque

---

1. Voir notre *Atlas géographique de la Bible*, pl. x, xi, xii.

2. Sur le caractère soudain et terrible des tempêtes du lac de Tibériade, voir la page 53. « Il faut toujours prendre les plus grandes précautions lorsqu'on navigue sur ce lac perfide, où des tourbillons, d'une rapidité excessive, succèdent tout à coup à un calme plat et soulèvent, dans l'espace de quelques minutes, des vagues monstrueuses... Deux fois, pendant nos séjours, nous avons éprouvé les plus vives inquiétudes, en nous sentant secoués sans trêve ni merci sur les vagues furieuses... La moindre fausse manœuvre pouvait nous faire chavirer en plein lac... Nous embarquions une telle quantité d'eau, que deux hommes suffisaient à peine pour l'épuiser avec des seaux en fer. De gros nuages noirs remplis d'électricité s'amoncelaient à l'horizon, le vent qui descendait de la montagne soufflait en tempête ; la surface du lac, blanche d'écume, devenait livide dans les parties les plus calmes. » Dr Lortet, *Archives du Muséum d'histoire naturelle de Lyon*, t. iii, p. 103-104.

3. Les Juifs, en effet, divisaient alors la nuit en quatre « veilles », composées chacune de trois heures. La première commençait à six heures du soir.

n'avait guère franchi que 25 ou 30 stades [1], c'est-à-dire, cinq ou six kilomètres, tandis que, par un beau temps, on peut traverser le lac dans toute sa largeur (11 kil.) en deux ou trois heures seulement.

Tout à coup, un phénomène extraordinaire attira l'attention des apôtres, et leur causa un violent effroi. Une forme humaine s'avançait majestueusement sur les flots, et se rapprochait avec rapidité de la barque. Tous les regards furent bientôt rivés sur elle (θεωροῦσιν, « ils contemplent », dit saint Jean), car il leur était impossible de s'en détacher. Ils s'imaginèrent d'abord que c'était un fantôme, et ils furent tellement impressionnés, qu'ils poussèrent un cri d'angoisse. Leur supposition n'a rien d'étonnant pour quiconque est au courant des croyances superstitieuses des anciens peuples, et tout spécialement des Juifs [2] : surtout, ils avaient entendu parler des spectres nuisibles qui, d'après la littérature rabbinique, remplissaient la terre, les airs et les mers, et ils se croyaient perdus. Ce trait montre combien peu ils s'attendaient à être rejoints par leur Maître d'une manière miraculeuse ; si leur imagination était surexcitée, ce n'était nullement dans cette direction.

Jésus, car c'était lui, se fit aussitôt reconnaître et les rassura d'un mot : « Ayez confiance ; c'est moi, ne craignez pas ! » Par cette marche prolongée sur les flots en fureur, il manifestait sa puissance sur le plus indomptable des éléments.

---

1. Le stade était, chez les Grecs, une mesure de longueur, correspondant à 185 mètres.

2. Voir *F. Weber, *System der altsynagogalen palästinischen Theologie*, in-8°, Leipzig, 1880, p. 242-250 ; *A. Edersheim, *The Life and Times of Jesus the Messiah*, in-8°, Londres, 1883, t. II, p. 759-763 ; *W. Bousset, *Die Religion des Judentums im neutestamentlichen Zeitalter* ; in-8°, 2e éd., Berlin, 1906, p. 387-394.

3° *Un second miracle* est associé, mais seulement dans le récit de saint Matthieu, **14**, 28-31, à celui que nous venons de lire : c'est la marche toute merveilleuse de saint Pierre sur le lac de Tibériade, en pleine tempête [1]. A peine Jésus s'était-il fait reconnaître de ses apôtres, que Pierre, toujours ardent et enthousiaste, lui adressait cette demande : « Seigneur, si c'est vous, ordonnez-moi de venir à vous sur les eaux. » Il ne doutait pas, en effet, que Notre-Seigneur ne fût assez puissant pour lui accorder une telle faveur, qui lui permettrait de s'élancer plus promptement au devant du Maître bien-aimé.

« Viens ! » répondit brièvement Jésus ; et l'apôtre, franchissant le rebord de la barque, se mit à marcher, lui aussi, sur les eaux. Mais bientôt, lorsqu'il se vit au milieu des vagues violemment agitées, son courage faiblit, et il sentit qu'il enfonçait peu à peu sous les flots, son habileté de nageur demeurant inutile en pareil cas. Une nouvelle prière, différente de la première, mais bien en rapport aussi avec sa nature impressionnable, qui passait aisément d'un extrême à l'autre, s'échappa de ses lèvres : « Seigneur, sauvez-moi ! » Jésus, étendant la main, le saisit et le ramena dans la barque, non sans lui donner la leçon méritée : « Homme de peu de foi, pourquoi as-tu douté ? » Ce n'était pas la violence du vent, mais la décroissance de sa foi, qui l'avait fait enfoncer sous les eaux.

4° *Un troisième miracle* ne tarda pas à s'adjoindre aux deux précédents. Lorsque Jésus et son disciple furent

---

1. Au premier regard, il paraît surprenant que saint Marc, qui expose « l'évangile de Pierre », ait omis un incident si glorieux pour le prince des apôtres. Mais il passe sous silence plusieurs autres détails très honorables pour lui, précisément, sans doute, comme les Pères l'ont supposé, parce que Pierre lui-même supprimait ce genre de faits dans sa prédication, dans un sentiment de profonde humilité. Voir notre *Evangile selon saint Marc, Introduction et commentaires*, Paris, 1879, p. 12.

remontés dans l'embarcation, le vent cessa tout à coup, calmé par la volonté du Sauveur, de sorte que la tempête prit fin immédiatement, comme dans l'épisode analogue que nous avons exposé plus haut [1]. Car c'est bien, selon toute vraisemblance, un nouveau prodige que veut marquer saint Matthieu, lorsqu'il dit, en concluant sa narration : « Quand ils furent montés dans la barque, le vent cessa [2]. » D'après quelques interprètes, saint Jean signalerait rapidement un quatrième miracle, par cette note finale : « Et aussitôt la barque se trouva au lieu où ils allaient. » Mais ces mots ne signifient pas que le bateau qui portait Jésus et ses apôtres arriva soudain, et de lui-même, à l'endroit où le Sauveur se proposait d'aborder. Ce serait là une interprétation forcée et exagérée : on le voit par les deux autres récits, où nous apprenons que Jésus arriva d'une manière toute naturelle à sa destination [3].

Après avoir mentionné la cessation immédiate de la tempête, saint Marc fait cette constatation : *Et plus magis intra se stupebant* [4]. Comment expliquer un pareil étonnement, — nous pourrions dire : une telle stupéfaction, — de la part d'hommes qui avaient déjà vu leur Maître accomplir sous leurs yeux tant de prodiges ? En répondant à cette question, saint Marc nous ouvre un horizon très instructif sur l'état mental du corps apostolique, à cette époque du ministère de Jésus : « Ils n'avaient pas compris au sujet des pains, car leur cœur était aveuglé [5]. » Sans doute, leur foi s'était accrue durant leur séjour auprès du

---

1. Page 54.
2. Cf. Marc., 6, 51.
3. Cf. Matth., 14, 34 ; Marc., 6, 53-54.
4. Marc., 6, 51. Plus fortement encore dans le texte original : καὶ λίαν ἐκ περισσοῦ ἐν ἑαυτοῖς ἐξίσταντο.
5. Marc., 6, 52. Cf. 8, 14-21, et Matth., 16, 5-12.

Sauveur ; mais il lui restait de grands progrès à faire. Le miracle que nous étudions contribua pour sa part à la fortifier, car, par son essence même, il les frappa plus encore que la multiplication des pains, dont ils avaient été témoins quelques heures auparavant, et il les amena à mieux comprendre la nature supérieure de Jésus. C'est ce que fait remarquer expressément saint Matthieu, par la réflexion qui termine son récit [1] : « Ceux qui étaient dans la barque se prosternèrent devant lui, en disant : En vérité, vous êtes le Fils de Dieu. » Ce geste et cette parole ont une haute portée, et montrent bien qu'en cet instant les apôtres avaient au moins quelque idée de la nature surhumaine et du caractère divin du Sauveur. Il est probable, cependant, que, dans cette circonstance, ils n'ont pas employé la locution « Fils de Dieu » d'après sa signification la plus stricte et la plus profonde, de manière à désigner en Jésus l'union hypostatique, c'est-à-dire, l'association parfaite de la nature divine et de la nature humaine. Cette noble confession était réservée au prince des apôtres [2]. Ici, d'ailleurs, l'expression semble être quelque peu atténuée dans le grec, où l'article est omis devant le mot υἱός, « fils ». Toutefois, on tomberait dans l'exagération contraire, en affirmant que le titre θεοῦ υἱός n'est ici qu'un synonyme de celui de Messie. En effet, dans l'évangile selon saint Matthieu, le caractère messianique de Jésus a été, non seulement mis en relief, mais démontré, longtemps avant la marche du Sauveur sur les eaux [3].

---

1. Matth., 14, 33.
2. Cf. Matth., 16, 16.
3. Voir P. Schanz, *Commentar über das Evangel. des heil. Matthäus*, in-8°, Fribourg-en-Brisgau, 1879, t. I, p. 358-359 ; J. Knabenbauer, *Commentarius in evang. Matthæi*, in-8°, 2e éd., Paris, 1903, p. 18.

5° *Interprétations rationalistes.* — Rien de plus évident, de mieux constaté, que l'existence d'un triple miracle dans les récits évangéliques qui viennent de passer sous nos yeux. Nous avons vu tour à tour Jésus et Simon-Pierre marcher sur les eaux, en pleine tempête, contrairement aux lois qui régissent la gravité des corps. Pour mieux attester le prodige, Jésus permet que Pierre commence à s enfoncer un instant dans l'eau ; puis il le relève, et ils s'avancent ensemble sur les flots jusqu'à la barque. A peine ont-ils rejoint les autres apôtres, que l'orage cesse soudainement. Que peuvent dire des hommes sans parti pris, en face de circonstances si visiblement surnaturelles ? Mais les rationalistes ne sont pas sans parti pris ; aussi auront-ils recours à leurs subterfuges accoutumés, pour fausser le sens des trois narrations.

Paulus est pour un « miracle philologique » ; ce qu'il explique en faisant remarquer que les mots ἐπὶ τῆς θαλάσσης (saint Marc et saint Jean ; Vulg., *supra mare*) ou ἐπὶ τὴν θαλασσαν (saint Matthieu ; Vulg., *super mare*) ne désignent point une marche sur les eaux du lac, mais sur le bord, sur le rivage. Le miracle n'aurait donc existé que dans l'imagination des exégètes. — La réponse est aisée. S'il est vrai qu'en soi les mots en question peuvent désigner le bord de la mer, ils ne sauraient avoir ici cette signification, qui serait tout à fait contraire à l'ensemble du récit, puisque la barque était alors en plein lac. D'ailleurs, saint Matthieu en précise nettement le sens, en disant que Pierre marcha ἐπὶ τὰ ὕδατα, « sur les eaux » ; ce qui n'empêche pas Paulus de le faire venir à la nage au devant de Jésus. D'autres adeptes de l'interprétation naturelle ont découvert que le Sauveur et son apôtre marchèrent simplement en des endroits guéables du lac.

Quelques légendes païennes et surtout quelques textes

de l'Ancien Testament [1] servent de prétexte à Strauss pour appliquer à cet incident sa théorie du mythe. A tout prix, il fallait faire réaliser ces textes par le Messie, et les premiers chrétiens ont inventé pour cela la marche de Jésus sur les eaux.

Hermann Weisse se contente aussi de son explication habituelle : c'est là une parabole du Sauveur, traduite faussement en fait extérieur. D'après Schleiermacher, ce miracle aurait été « sans but » ; de plus, il eut lieu pendant la nuit, à un moment où l'on se rend difficilement compte des choses. Hase prononce de nouveau les mots « légende » et « anecdote maritime ». Keim se retranche derrière un prétendu « manque complet d'historicité ». Bruno Bauer, Schenkel et Albert Réville passent entièrement le fait sous silence, ne daignant pas même s'en occuper. Wellhausen attribue au corps de Jésus une vertu particulière, mais simplement naturelle, qui lui aurait permis de se tenir à la surface du lac.

Les semi-rationalistes ne sont pas plus heureux dans leurs tentatives destinées à faire disparaître le miracle. Selon J. P. Lange, l'homme ordinaire se noie dans l'eau, parce qu'il a peur ; mais le Christ possédait un calme divin. Hase répond à cela : « Aucun calme divin n'aide un homme à marcher sur les vagues furieuses ». Le Dr B. Weiss n'admet pas que Jésus ait marché sur les flots. Le Maître aurait devancé ses disciples en suivant la voie de terre, et ceux-ci auraient éprouvé une grande joie lorsqu'ils l'aperçurent. Il n'y eut pas autre chose. L'incident a donc été singulièrement grossi ; aussi la part qui y est faite à Pierre « n'est-elle qu'une allé-

1. En particulier Job, **9**, 8 : « Seul il (Dieu) étend les cieux, et il marche sur les flots de la mer » ; Ps. **76**, hébr. **77**, 20 : « La mer fut ton chemin, les grandes eaux ton sentier. »

gorie touchante de son reniement. » Pour W. Beyschlag, « le désir de Pierre aurait été simplement enfantin... ; la marche de Jésus sur les eaux demeure elle-même incompréhensible au physique et au moral ; » c'est donc une illusion des sens qui a donné lieu à l'incident.

Les protestants libéraux les plus récents, tels que MM. Bousset, J. Weiss, O. Holtzmann, Furrer, etc., adoptent tantôt l'une, tantôt l'autre des explications données par leurs devanciers ; ils font revivre tout spécialement l'hypothèse de Paulus, sans se préoccuper de violenter le texte. Que diraient-ils, si les exégètes croyants se permettaient des interprétations semblables ? Et ce sont de tels hommes, dirons-nous avec saint Irénée [1], qui « se glorifient d'être les correcteurs des apôtres ! »

1. *Adv. hær.*, 3, 1, 1 (Migne, *Patr. gr.*, t. 7, col. 844).

CHAPITRE V

Le figuier maudit.

1° *Circonstances préliminaires.* — Cet épisode n'est raconté que par saint Matthieu, **21**, 18-22, et par saint Marc, **11**, 12-14, 20-26 [1]. Ce dernier nous a conservé le récit le plus complet.

La date du miracle est nettement déterminée par les deux narrateurs. Ce fut le lendemain de l'entrée triomphale de Jésus-Christ à Jérusalem ; par conséquent, le lundi de la semaine sainte, dans la matinée (saint Matthieu). Jésus se rendait alors de Béthanie à Jérusalem, mais il était encore très près de Béthanie (saint Marc : *cum exirent*).

Chemin faisant, le Sauveur eut faim ; ce qui s'explique par sa grande fatigue des jours précédents. Les douze apôtres l'accompagnaient. Il aperçut à quelque distance un figuier qui était tout couvert de feuilles, bien que la saison fût encore peu avancée. Peut-être cet arbre appartenait-il à une espèce plus précoce ; ou bien, il jouissait d'une meilleure exposition. Comme les fruits du figuier se montrent sur les branches avant que celles-ci aient émis une seule feuille, la présence d'un feuillage luxuriant permettait de supposer que l'arbre en question portait vraisemblablement des figues. En Palestine, les figuiers donnent d'ordinaire deux récoltes : la première

1. Voir notre *Synopsis evangelica*, p. 93-96.

vers le mois de juin, parfois en mai, et même en avril, dans les endroits chauds et abrités ; la seconde en août. Ainsi donc, bien que ce ne fût pas la saison des figues, comme le fait remarquer saint Marc en termes formels [1], Notre-Seigneur était en droit de demander des fruits à cet arbre, qui manifestait une précocité extraordinaire. Evidemment, il se conduit ici en tant qu'homme. Sa prescience divine n'est pas du tout en cause ; car, en s'approchant du figuier, il savait fort bien qu'il était stérile.

Traitant cet arbre comme un être doué de raison, comme un agent libre et responsable, il le châtia, en proférant contre lui une sentence terrible [2] : « Qu'à tout jamais personne ne mange plus de toi aucun fruit. » Il n'est pas douteux qu'il n'y eût là, dans la pensée du Sauveur, un symbole, une parabole en acte, comme le disaient déjà les exégètes des temps anciens [3]. Autrement, cet anathème lancé contre une créature inconsciente serait inexplicable. Mais, comme on le voit par un passage de saint Luc [4] qui n'est pas sans analogie avec celui-ci, ce figuier représentait la nation juive. Comblée des faveurs divines depuis de longs siècles, étonnamment supérieure aux autres peuples, grâce à sa législation, à son culte, à ses prophètes, à sa croyance au vrai Dieu [5], elle était malheureusement, par sa propre faute, dénuée de fruits, de mérites, et elle cachait sous ses beaux dehors le vide ou plutôt la malice de ses œuvres. Le céleste agronome

---

1. Marc., **11**, 13.
2. Elle a une forme très énergique dans les deux narrations.
3. Voir saint Hilaire, *Commentar. in Matth.* (Migne, *Patr. lat.*, t. **9**, col. 1037-1038) ; saint Jérôme, *Comment. in Matth.*, lib. **3**, cap. **21** (Migne, *ibid.*, t. **26**, col. 153) ; le Vén. Bède, *In Matthæi evangel. expositio* (Migne. *ibid.*, t. **92**, col. 93) ; Origène, *Comment. in Matth.* (Migne, *Patr. gr.*, t. **13**, col. 1467-1470) ; saint Jean Chrysost., *In Matth. hom.*, h. l. (Migne, *Patr. gr.*, t. **58**, col. 634).
4. Luc., **13**, 6-9.
5. Cf. Rom. **9**, 4-5.

annonce donc, par cette figure expressive, qu'il va prendre la hache pour la frapper [1].

2° *Le miracle.* — La malédiction du Sauveur se réalisa immédiatement, comme le note saint Matthieu : « Et aussitôt le figuier fut desséché. » Toutefois, on n'en aperçut pas tout de suite les résultats. En effet, saint Marc, à qui la perspective historique est si chère, distingue très nettement deux actes dans ce petit drame : le figuier fut maudit dès le lundi matin ; mais ce n'est qu'à l'aube du mardi, en revenant de Béthanie à Jérusalem, que les apôtres remarquèrent la réalisation de la sentence prononcée par leur Maître. Le lundi soir, lorsqu'ils rentraient de la ville à Béthanie, ils avaient peut-être suivi un autre chemin [2] ; ou bien, il était tard et ils ne s'étaient aperçus de rien. Maintenant les feuilles, si fraîches la veille, retombaient tristement le long des branches ; le figuier « était desséché jusqu'aux racines [3]. » Suivant une réflexion très juste, « ce coup de mort est le seul qui soit parti de la main du Sauveur ; il ne l'a porté qu'au dernier jour, pour frapper de la crainte de Dieu des cœurs obstinés (ceux des Juifs), et sa miséricorde même s'y trahit, épargnant l'homme et ne sacrifiant qu'une créature insensible [4]. »

Les apôtres ne manquèrent pas d'attirer l'attention de Jésus sur le prodige dont la réalité s'étalait sous leurs

---

1. Voir Mich , 7, 1-2, où Israël est précisément représenté par cette même image.

2. Il en existe encore plusieurs actuellement, entre Béthanie et Jérusalem. Voir notre *Atlas géographique de la Bible*, pl. XV et XVI.

3. Le récit est en réalité le même dans le premier évangile. Seulement saint Matthieu, ici comme en d'autres occasions, a sacrifié l'ordre chronologique à l'ordre logique ; il raconte donc l'incident comme s'il s'était passé d'un seul jet, de sorte qu'on pourrait supposer, d'après sa narration, que le figuier se dessécha sous les yeux des apôtres, aussitôt après la malédiction de Jésus.

4. C. Fouard, *La vie de N. S. Jésus-Christ*, 2e éd., Paris, 1882, t. II, p. 213.

yeux. Pierre en particulier, « se souvenant » de ce qui avait eu lieu la veille, dit à son Maître : « Rabbi, voici que le figuier que vous avez maudit s'est desséché. » C'était un effet évident de la toute-puissance du Sauveur. Sans expliquer le symbole, dont la parabole citée par saint Luc, **13**, 6-9, et les divers incidents du mardi saint [1] contiennent la clé, Jésus mit à profit cette occasion, pour donner aux apôtres une leçon très importante sur la puissance irrésistible de la foi : « Ayez foi en Dieu. En vérité je vous le dis, quiconque dira à cette montagne : Ote-toi de là et jette-toi dans la mer, s'il n'hésite pas dans son cœur, mais s'il croit que tout ce qu'il aura dit arrivera, il le verra arriver [2]. »

3° *Interprétations rationalistes.* — L'école « critique » tout entière se refuse à comprendre ce miracle et le rejette presque sans examen, affectant même de se scandaliser à son sujet. Ne serait-ce pas un acte de colère et de vengeance, qu'on ne saurait expliquer de la part de Jésus ? Aussi bien, les rationalistes et les protestants libéraux se disent-ils incapables — à les croire, par un sentiment de délicatesse — d'attribuer au Sauveur, « qui est inattaquable au point de vue moral, une action de ce genre [3]. » Mais où est donc l'acte de colère et de vengeance ? Il y a, dans la malédiction du figuier, un frap-

---

1. Cf. Matth., **21**, 23-**23**, 39 ; Marc., **11**, 27-**12**, 40 ; Luc., **20**, 1-47. Il est bon de remarquer que, durant les derniers jours qui précédèrent sa passion, Notre-Seigneur avait sans cesse à la pensée le jugement divin qui menaçait les Juifs à cause des tristes conditions morales dans lesquelles ils se trouvaient. Les paraboles des deux fils envoyés à la vigne et des vignerons homicides, comme aussi d'autres graves menaces prononcées alors par Jésus, en sont la preuve. Le figuier, stérile et verdoyant tout ensemble, fut donc pour lui une occasion toute naturelle de prédire, par un acte saisissant, le châtiment réservé à la nation coupable.

2. Marc., **11**, 22-24. Cf. Matth., **21**, 20.

3. *Schwartzkopff, *Könnte Jesus irren?* in-8°, Giessen, 1896, p. 7-8.

pant symbole, une prophétie en action, et ces mots expliquent tout.

Cela dit, nous allons retrouver chacun des adversaires du surnaturel, avec son genre spécial d'interprétation.

Suivant Paulus, Jésus avait remarqué que l'arbre était malade, et il lui fut aisé d'annoncer qu'il périrait bientôt. Le récit, bien compris, n'en dit pas davantage. Strauss ne doute pas que les évangélistes n'aient eu l'intention de raconter un miracle, et d'attribuer le dessèchement du figuier à la parole du Sauveur ; mais il ne croit pas à la réalité d'un prodige qu'il juge inutile, impossible et contraire à la conduite habituelle de Jésus. Il rattache donc l'incident à certaines paroles prononcées par Notre-Seigneur, — en particulier à celles de Matth., **7**, 12, et de Luc., **13**, 6-9, — que la tradition aura faussement traduites par un acte miraculeux. H. Weisse et Hase acceptent cette explication ; W. Beyschlag la regarde aussi comme la plus vraisemblable. Pour Ewald et pour A. Réville, ce trait provient également de quelque enseignement de Jésus, de quelque parabole, qui aura reçu des embellissements et qu'on aura fait passer dans le domaine des faits [1]. Le Dr B. Weiss a raison de protester contre ce sentiment. Ceux qui s'obstinent à donner pour origine à la malédiction du figuier la parabole que nous a conservée saint Luc, **13**, 6-9, tombent, d'après lui, dans une « erreur grossière. » En effet, continue-t-il, « la pointe de la parabole

---

1. Cette interprétation est généralement admise par les rationalistes et les semi-rationalistes contemporains. Parmi ses adhérents, nous citerons encore MM. H. J. Holtzmann, Keim, H. Wendt et J. Weiss. Ce dernier, après avoir affirmé que nous sommes ici en face d'une légende issue de la parabole de saint Luc, **13**, 6-9, ajoute : « Mais comment en est-on venu à localiser cet incident (et à le placer) sur le chemin de Béthanie à Jérusalem ? Peut-être y avait-il là un figuier desséché, qui occupait l'imagination populaire, et dont on disait : C'est ici l'arbre que Jésus a maudit. » **Die Schriften des Neuen Testaments...*, t. I, p. 165. Etrange conjecture!

consiste en ce qu'un délai est accordé au figuier stérile, tandis que la pointe du récit actuel consiste en ce que l'arbre est atteint sans aucun délai par le jugement. » Et pourtant M. B. Weiss n'admet pas qu'il y ait eu, dans le cas présent, un miracle de puissance : Jésus se serait borné à prédire la mort de l'arbre, et Dieu aurait réalisé sa prédiction [1].

Selon Weizsæcker, la malédiction du figuier serait un fait réel, historique, mais elle n'aurait été suivie d'aucun résultat, si ce n'est dans la légende que nous ont conservée saint Matthieu et saint Marc. Pour E. Reuss, le récit tout entier, y compris « l'emportement de Jésus », est « une énigme indéchiffrable », « un malentendu de la tradition. » Non ! il n'y a dans cet incident ni énigme, ni malentendu, mais un miracle du Sauveur, accompagné d'un symbole profond et lumineux.

---

1. *Das Leben Jesu, 1882, t. II, p. 458. De même M. le prof. *Laidlaw, *The Miracles of Our Lord*, 4e édition, p. 125 : « L'élément surnaturel (de ce prodige) consista plutôt en une prédiction qu'en un fait miraculeux. »

SECONDE PARTIE

MIRACLES DE GUÉRISON

CHAPITRE PREMIER

Quelques questions préliminaires.

1° *Multiplicité de cette classe de prodiges dans la vie de Jésus.* — Bien que les évangélistes ne racontent en détail qu'un nombre limité de guérisons surnaturelles opérées par Notre-Seigneur, ce sont elles qui eurent de beaucoup la place prépondérante parmi ses miracles. Cela résulte clairement de certaines formules générales que nous rencontrons ça et là dans les récits sacrés. « Jésus parcourait toute la Galilée,... prêchant l'évangile du royaume, et guérissant toute langueur et toute infirmité parmi le peuple. Sa renommée se répandit dans toute la Syrie et

1. Voir l'excellent opuscule du Dr méd. K. Knur, *Christus medicus? Ein Wort an die Kollegen und die akademisch gebildeten überhaupt*, in-12, Fribourg-en-Brisgau, 1905, et, dans le sens rationaliste, Otto Weinreich, *Antike Heilungswunder, Untersuchungen zum Wunderglauben der Griecher und Römer* (dans la collection *Religionsversuche und Vorarbeiten*, publiée par R. Wünsch et L. Deubner, t. VIII, fasc. 1), in-8°, Giessen, 1909. Ce dernier ouvrage ne s'occupe pas directement des guérisons opérées par Jésus-Christ ; mais il les rattache en général à la catégorie des cures soi-disant miraculeuses du paganisme, et leur enlève ainsi tout caractère surnaturel.

on lui présenta tous ceux qui étaient malades, atteints de langueurs et de diverses souffrances.... et les lunatiques, et les paralytiques, et il les guérit[1]. » « Tous ceux qui avaient des malades atteints de diverses maladies les lui amenaient ; et lui, imposant les mains sur chacun d'eux, les guérissait[2]. » « Ils étaient venus pour l'entendre, et pour être guéris de leurs maladies ; ... et toute la foule cherchait à le toucher, parce qu'une vertu sortait de lui et les guérissait tous[3]. » « Les gens du pays (de Génésar) reconnurent aussitôt Jésus, et parcourant toute cette contrée, ils se mirent à apporter de tous côtés les malades sur des lits, partout où ils entendaient dire qu'il était. Et en quelque lieu qu'il allât, dans les bourgs, dans les villages ou dans les villes, on mettait les malades sur les places publiques, et on le priait de leur laisser seulement toucher la frange de son vêtement ; et tous ceux qui le touchaient étaient guéris[4]. » Et dans une autre circonstance : « Des foules nombreuses s'approchèrent de lui, ayant avec elles des muets, des aveugles, des boiteux, des estropiés et beaucoup d'autres malades ; et elles les jetèrent à ses pieds, et il les guérit ; de sorte que les foules étaient dans l'admiration, voyant les muets parler, les boiteux marcher, les aveugles voir ; et elles glorifiaient le Dieu d'Israël[5]. »

De ces constatations relativement fréquentes, que nous rencontrons aux époques les plus variées de la vie publique de Notre-Seigneur, nous pouvons conclure, sans la moindre exagération, que les guérisons miraculeuses

---

1. Matth., **4**, 23-24.
2. Luc., **4**, 40 ; cf. Matth., **8**, 16-17 ; Marc., **1**, 32-34.
3. Luc., **6**, 18-19 ; cf. Marc., **5**, 10.
4. Marc., **6**, 54-56 ; cf. Matth., **14**, 35.
5. Matth., **15**, 30-31. Voir aussi Matth., **21**, 14 ; Luc., **5**, 17 ; **9**, 11 ; Joan., **6**, 2, etc.

accomplies par Jésus-Christ se chiffreraient par milliers, si on les avait comptées à part [1].

2° *Ce genre de ministère convenait particulièrement au Sauveur.* — « Partout où (Jésus) se présente, il ne s'applique pas seulement à diriger les pensées (des hommes) sur Dieu, mais aussi à faire disparaître toutes les misères de la vie [2]. » Et cela était en parfaite conformité soit avec son rôle de Messie libérateur, soit avec sa nature la plus intime. Comme Messie, il avait à lutter contre le mal sous toutes ses formes : tout d'abord, évidemment, contre le mal moral, qui est le plus affreux de tous ; mais aussi contre le mal physique, et en particulier contre les maladies, cause de souffrances si multiples, si terribles. D'autre part, sa nature infiniment aimante, délicate, sympathique, miséricordieuse, à laquelle les récits évangéliques font des allusions fréquentes [3], le remplissait de pitié pour les malades et les infirmes, qui étaient alors si délaissés [4]. Aussi le voyons-nous gracieux, aimable, prévenant à leur égard, et, non content de les guérir au plus vite, il trouve dans son cœur quelques paroles de réconfort pour les rasséréner : « Courage, mon fils ! Ma fille, va en paix ! » Etc.

Saint Matthieu résume admirablement ces pensées, lorsqu'il dit que Jésus guérissait tous les malades, « afin

---

1. Tel est aussi le sentiment de plusieurs exégètes rationalistes : entre autres, *Ewald et M. *Oscar Holtzmann, *Jüdische Geschichte*, p. 355, 368.

2. *C. Weizsäcker, *Untersuchungen über die evangelische Geschichte*, in-8°, 2e éd., Tubingue, 1901, p. 231.

3. Cf. Matth., **9**, 36 ; **14**, 14 ; **15**, 32 ; **20**, 34 ; Marc., **1**, 41 ; **7**, 34 ; Luc., **7**, 13-14, etc.

4. Moins peut-être chez les Juifs que partout ailleurs, grâce aux précautions hygiéniques que la loi de Moïse leur prescrivait. Voir sur ce point M. Borchard, *L'hygiène publique chez les Juifs*, br. in-8, Paris, 1863 ; Baginski, *Die hygienischen Grundzüge der mosaischen Gesetzgebung*, 2e éd., 1895 ; *P. W. Schmidt, *Die Geschichte Jesu erläutert*, in-8°, Tubingue, 1904, p. 199-201.

que s'accomplît ce qui avait été dit par le prophète Isaïe : Il a pris lui-même nos infirmités et s'est chargé de nos maladies [1]. »

3° *Nature des maladies guéries par Notre-Seigneur.* — Nous pourrions dire, en nous reportant aux formules générales que nous avons citées plus haut, que le Sauveur a guéri des maladies de toute espèce. En effet, les cas les plus variés devaient naturellement se présenter, parmi ces foules sans nombre qui recouraient à sa puissance et à sa bonté. Toutefois, nous ne pouvons mentionner avec certitude que les affections et les infirmités dont les évangélistes parlent en propres termes. Or, ils racontent vingt cas spéciaux de guérison miraculeuse, dont voici la liste [2] :

1° Le fils de l'officier royal : Joan., **4**, 46-51.
2° La belle-mère de saint Pierre : Matth., **8**, 14-15 ; Marc., **1**, 29-31 ; Luc., **4**, 36-39.
3° Le lépreux de Capharnaüm : Matth., **8**, 2-4 ; Marc., **1**, 40-45 ; Luc., **5**, 12-16.
4° Le paralytique de Capharnaüm : Matth., **9**, 1-8 ; Marc., **2**, 1-12 ; Luc., **5**, 17-25.
5° Le paralytique de la piscine de Béthesda : Joan., **5**, 1-9.
6° L'homme à la main desséchée : Matth., **12**, 9-14 ; Marc., **3**, 1-6 ; Luc., **6**, 6-11.
7° Le serviteur du centurion : Matth., **8**, 5-13 ; Luc., **7**, 1-10.
8° L'homme aveugle et muet : Matth., **12**, 22-23 ; Luc., **11**, 14.
9° L'hémorroïsse : Matth., **9**, 20-23 ; Marc., **5**, 25-34 ; Luc., **8**, 43-48.
10° Deux aveugles : Matth., **9**, 27-31.
11° Un muet : Matth., **9**, 32-34.
12° Un sourd-muet : Marc., **7**, 31-37.

---

1. Matth., **8**, 16-17. Cf. Is., **53**, 4. Ce sont les péchés des hommes que le Messie a directement expiés et « enlevés », d'après l'oracle prophétique. Mais les maladies sont la triste conséquence du péché ; il les a donc aussi prises sur lui par là-même. Voir L. Cl. Fillion, *Evangile selon saint Matthieu, Introduction critique et commentaires*, in-8°, Paris, 1878, p. 160.

2. D'après l'ordre suivi dans notre *Synopsis evangelica*. Trois des cas qui vont être cités (le 11°, le 14° et le 16°) se compliquaient de possession démoniaque.

13° L'aveugle de Bethsaïda : Marc., **8**, 22-26.
14° Le jeune lunatique : Matth., **17**, 14-20 ; Marc., **9**, 13-28 ; Luc., **9**, 37-44[a].
15° L'aveugle-né : Joan., **9**, 1-41.
16° La femme courbée : Luc., **13**, 10-17.
17° L'hydropique : Luc., **14**, 1-16.
18° Les dix lépreux : Luc , **17**, 11-19.
19° Les deux aveugles de Jéricho : Matth., **20**, 29-34 ; Marc., **10**, 46-52 ; Luc., **18**, 35-43.
20° L'oreille de Malchus : Luc., **22**, 49-51.

Cette liste comprend des maladies et des infirmités multiples : la fièvre, la lèpre, la paralysie totale et partielle, un genre spécial d'hémorragie, la cécité, la surdité, le mutisme, l'hydropisie, une blessure faite par un instrument tranchant, etc. La part est belle pour le divin thaumaturge, et rappelons-nous que cette énumération est incomplète, les évangélistes ne s'étant pas proposé de tout dire.

D'ailleurs, les noms de ces différents maux en expriment à eux seuls la gravité. Les narrateurs ne manquent pas non plus de signaler, à l'occasion, telles et telles circonstances qui rendaient la maladie incurable, ou très difficilement guérissable. Le serviteur du centurion était mourant et le fils de l'officier royal en très grand péril, lorsque Jésus leur rendit la santé[1]. Il est reconnu qu'on ne guérit pas la lèpre, ni une paralysie invétérée, ni la cécité congénitale, autrement que par un prodige. La femme courbée souffrait depuis dix-huit ans[2] ; l'hémorroïse, depuis douze ans, et les soins des médecins n'avaient obtenu d'autre résultat que d'aggraver ses souffrances[3].

4° *Comment Jésus opérait ses guérisons miraculeuses.* — Nous avons touché brièvement à cette question dans notre

---

1. Cf. Matth., **8**, 6 ; Luc., **7**, 2 ; Joan., **4**, 47-49, 52.
2. Luc., **13**, 11.
3. Marc., **5**, 25-26 ; Luc., **8**, 43.

étude générale des miracles du Sauveur[1] ; mais il n'est pas sans utilité d'y revenir ici, à propos des miracles de guérison.

Les procédés que Notre-Seigneur employait pour guérir les malades n'avaient aucune relation directe, aucune analogie naturelle avec les résultats produits. Souvent, il se contentait d'une parole, qui exprimait son intention d'accomplir la guérison[2]. Fréquemment aussi, il imposait les mains aux infirmes[3] ; ou bien, il les touchait doucement, prenant parfois l'organe malade comme objet de ce contact salutaire[4]. Il lui arrivait parfois de lever les yeux au ciel, en signe de prière[5]. En deux circonstances, il mit un peu de sa salive sur la langue d'un muet[6] et sur les yeux d'un aveugle[7] ; mais il est bien évident que c'était là un simple symbole et point un remède[8]. Quels sont les médecins qui se chargeraient de guérir toutes les espèces de maladies, promptement et infailliblement, en n'ayant recours qu'à des moyens semblables? Aucun de ces moyens ne possède de vertu spécifique, et tous, pour Jésus, jouissent d'une efficacité souveraine. En somme, c'était la volonté du thaumaturge qui accomplissait toutes ces merveilleuses guérisons.

Le geste favori par lequel il manifestait d'ordinaire sa volonté toute puissante, l'imposition des mains, figurait

---

1. Tome I, p. 140-142.
2. Matth., 8, 13 ; 12, 13 ; Marc., 2, 11 ; Joan., 5, 8, etc.
3. Marc., 6. 5 ; 7, 32 ; Luc., 4, 40 ; 13, 13.
4. Matth., 8, 3, 14, 15 ; 9, 29 ; 20, 34 ; Marc., 1, 41 ; Luc., 14, 4 ; 22, 51.
5 Marc., 7, 34.
6. Marc., 8, 23.
7. Joan., 9, 6.
8. Nous lisons dans saint Marc, 6. 13 : « Les apôtres... oignaient d'huile les malades et les guérissaient. » Le second évangile est seul à signaler ce trait. Il est probable que le Sauveur avait lui-même prescrit cette onction à ses apôtres ; mais nulle part nous ne le voyons y recourir personnellement.

la communication du bienfait surnaturel qui, de Jésus, passait sur les malades auxquels il rendait la santé. Lorsque les évangélistes signalent des guérisons opérées en masse, ils font observer à plusieurs reprises qu'elles avaient lieu par ce moyen[1]. De leur côté, les malades et leurs amis s'attendaient à ce geste du Sauveur ou le réclamaient[2].

En effet, ils n'avaient pas tardé à remarquer le caractère bienfaisant de son divin contact. Aussi lisons-nous, en divers endroits des récits évangéliques, que les foules se pressaient autour de Jésus, cherchant à toucher son corps sacré, ou tout au moins ses vêtements. Les plus modestes lui en demandaient la permission, à la manière des habitants du district de Génésareth[3]; les plus hardis « se jetaient sur lui », comme pour lui dérober leur guérison[4]. Un vif sentiment de foi était à la base de cette conduite ; aussi le bon Maître ne décourageait-il pas un tel empressement. Nous l'entendrons même féliciter l'hémorroïse, qui dut sa guérison à une pieuse importunité du même genre[5].

Mais nous avons à expliquer ici une parole qu'il prononça dans cette dernière circonstance : « Quelqu'un m'a touché, car je sais qu'une vertu est sortie de moi[6] » ; parole qui a son écho dans une réflexion de saint Marc et dans une remarque analogue de saint Luc, portant sur le même point[7]. Quelle signification exacte faut il donner à ces mots, dont les néo-critiques se scandalisent ? L'expression est remar-

---

1. Cf. Marc., 6, 5 ; Luc., 4, 30.
2. Cf. Marc., 5. 23 ; 7, 32 ; 8, 22.
3. Cf. Matth., 14, 36 ; Marc., 6, 56.
4. Marc., 3, 10.
5. Cf. Matth., 9, 20 ; Marc., 5, 27 29 ; Luc., 8, 44.
6. Luc., 8, 46.
7. Marc., 5, 30 : « Jésus connaissant en lui-même la vertu qui était sortie de lui. » Luc., 6, 19 : « Toute la foule cherchait à le toucher, parce qu'une vertu sortait de lui et les guérissait tous. »

quable, étonnante même, sans doute ; mais il est aisé de l'expliquer. La « vertu » en question — dans le texte grec, δύναμις, « force », — n'est pas autre chose ici que le pouvoir d'opérer des guérisons miraculeuses [1]. Ce mot ne représente donc rien de magique, rien qui ressemble de près ou de loin, quoi qu'on ait prétendu en sens contraire dans les différentes écoles rationalistes, à un fluide magnétique, grâce auquel Jésus aurait accompli ses cures merveilleuses, parfois malgré lui et sans en avoir conscience [2]. A propos de la guérison de l'hémorroïsse, saint Marc « distingue nettement la connaissance du miracle, telle qu'elle fut produite dans l'esprit de la malade, et telle que la sainte âme de Jésus la perçut. La femme « connut en son corps », Jésus « connut en lui-même ». Pour lui, il n'est plus question du corps, de sensation, et le verbe employé par l'évangéliste, ἐπιγνούς, indique une perception tout intime, toute spirituelle [3]. »

5° *Le caractère instantané, et en même temps complet, des guérisons* accomplies par Notre Seigneur est aussi une de leurs marques distinctives, une preuve évidente de leur cause surnaturelle. A part un seul cas, celui d'un aveugle qui ne recouvra la vue que par degrés, avec une certaine lenteur, tous les malades et tous les infirmes dont Jésus daigna s'occuper furent guéris soudainement et totalement. « D'une manière régulière, les évangiles représentent comme immédiat, comme réel et point illusoire, l'effet de la parole ou de l'attouchement » du Sauveur [4]. — Quelques exemples suffiront pour attester ce double fait.

---

1. Saint Luc emploie volontiers le substantif δύναμις en ce sens. Cf. Luc., **5**, 17 ; **6**, 19 ; **8**, 46 ; **9**, 1 ; Act., **3**, 12 ; **4**, 7 ; **6**, 8.

2. *Strauss, *Leben Jesu*, 1re éd., t. II, p. 93-103, et beaucoup d'autres avant et après lui.

3. L. Cl. Fillion, *Evangile selon saint Marc, Introduction critique et commentaires*, in-8°, Paris, 1879, p. 84.

4. *Keim, *Geschichte Jesu von Nazara*, t. II, p. 153-154.

a) L'instantanéité des guérisons. A l'occasion de la belle-mère de saint-Pierre, Jésus commanda à la fièvre, « et aussitôt elle la quitta[1]. » « Je le veux, sois guéri, » dit Jésus au lépreux ; « et aussitôt la lèpre s'éloigna de lui, et il fut guéri[2]. » « Va, ton fils vit, » telle fut la réponse du Sauveur à la prière de l'officier royal ; et lorsque celui-ci eut appris de ses serviteurs l'heure à laquelle la fièvre avait quitté le jeune malade, il reconnut que c'était l'instant même auquel Jésus avait prononcé sa consolante parole[3]. « Lève-toi, prends ton grabat et marche. Et aussitôt cet homme (le paralytique de Jérusalem) fut guéri, et il prit son grabat et marcha[4]. » De même pour la femme courbée[5], pour l'hémorroïse[6], pour le serviteur du centurion[7], pour l'aveugle-né[8], pour tous. Le Dr Keim a raison de le dire, « il y a quelque chose de grandiose, de saisissant dans ces descriptions » réitérées, et d'ailleurs très simples, des résultats produits par la parole ou l'attouchement du Maître[9].

b) Le caractère intégral des guérisons n'est pas moins frappant. Non seulement le mal disparaît sur-le-champ, mais la santé redevient parfaite en un clin d'œil, sans les longs et pénibles délais de la convalescence ordinaire. La chair du lépreux est assainie tout à coup ; les fiévreux quittent leur lit et peuvent vaquer à leurs occupations ;

---

1. Marc., 1, 31.
2. Marc., 1, 42.
3. Joan., 4, 50-53.
4. Joan., 5, 9.
5. Luc., 13, 13.
6. Luc., 8, 44.
7. Matth., 8, 13.
8. Joan., 9, 6 : « Il alla, et se leva, et revint voyant. » Jésus lui avait imposé une condition ; dès que cette condition eut été remplie, la guérison eut lieu.
9. **L. c.*, p. 154. Il est vrai que Keim gâte ce qu'il y a de bon et de vrai dans son observation, en ajoutant que ces détails sont souvent exagérés ou même légendaires.

les paralytiques emportent gaillardement le lit sur lequel on les avait présentés à Jésus, ou bien ils étendent, tout joyeux, sans le moindre effort, leurs membres qui avaient été ankylosés durant de longues années.

Où sont les médecins qui guérissent si rapidement et si radicalement, sans remèdes, et sans qu'il reste aucune trace du mal soigné par eux ? Où sont les malades qui, traités par les praticiens, les spécialistes les plus habiles, peuvent reprendre leurs occupations dès qu'on les a déclarés hors de danger ? Jésus était donc un « guérisseur » unique : les faits le démontrent de la façon la plus péremptoire.

6° *L'attestation parfaite des récits*. — Ajoutons que ces faits sont attestés de manière à satisfaire le critique le plus difficile. Un exégète d'une certaine distinction, qui s'est malheureusement laissé gagner peu à peu par les idées rationalistes, l'a reconnu dans celui de ses travaux qui est peut-être le plus mauvais[1], « le ministère des guérisons (tel que le décrivent les évangiles), jugé d'après les règles de la critique, est placé sur une base historique aussi solide que les parties les mieux accréditées de l'enseignement (du Sauveur). » Nulle part les narrateurs n'insistent sur la difficulté ou sur le côté merveilleux des cures accomplies. Ils nomment la maladie ou l'infirmité, ils signalent à l'occasion, d'un mot très bref, sa longue durée, son caractère dangereux[2]. Nulle part ils ne s'écartent de la grave simplicité qui caractérise tous leurs récits miraculeux[3].

---

1. A. Bruce, article *Jesus*, dans Cheyne, *Encyclopædia biblica*, t. II, col. 2445.

2. Cf. Luc., 4, 38 ; 5, 12 ; Joan., 4, 47 ; 9, 1, etc.

3. Voir le tome I, p. 46 49. Nous n'avons pas à revenir ici sur la publicité de ce genre spécial de prodiges. Toutes les guérisons opérées par Jésus-Christ eurent lieu devant plusieurs témoins, parfois même

§ II. — Rôle de la foi dans les guérisons accomplies par Notre-Seigneur.

Cette question est fort simple en elle-même ; mais elle a été si souvent défigurée par les rationalistes et les néo-critiques, qu'il est nécessaire de l'élucider avec quelque ampleur. Nous exposerons d'abord les faits d'après les textes évangéliques, puis nous en donnerons l'explication logique et naturelle.

a) Parmi les faits, les uns sont positifs ; les autres négatifs ; mais, dans l'un et l'autre cas, ils ont une signification identique.

1. En des circonstances réitérées, Jésus lui-même désigne la foi comme une condition extrêmement favorable à l'exercice de ses pouvoirs miraculeux ; c'est pourquoi, lorsqu'il remarque qu'elle est trop faible en ceux qui l'implorent, il s'applique à l'exciter doucement. « Croyez-vous que je puisse vous faire cela ? » demande-t-il à deux aveugles qui le suppliaient de leur rendre la vue ; et sur leur réponse affirmative, il ajouta : « Qu'il vous soit fait selon votre foi [1]. » « Veux-tu être guéri ? » dit-il au paralytique de Bethesda [2] ? Et à Marthe : « Je suis la résurrection et la vie... Crois-tu cela [3] ? » A Jaïre : « Ne crains point ; crois seulement, et ta fille sera sauvée [4]. » Au père du jeune lunatique : « Si tu peux croire, tout est possible à celui qui croit [5]. » Dans les cas très rares où le Sauveur employa des moyens extraordinaires pour guérir cer-

---

devant des foules nombreuses. Cf. Matth., **4**, 24-25 ; **8**, 16-17 ; Marc., **2**, 2-4 ; **3**, 3 ; **9**, 10 ; Luc., **5**, 18-19 ; **6**, 19, etc.

1. Matth., **9**, 28-29.
2. Joan., **5**, 6.
3. Joan., **11**, 36.
4. Luc., **8**, 50 ; cf. Marc., **5**, 36.
5. Marc., **9**, 22.

taines infirmités[1], il se proposait au moins en partie de faire naître ainsi la foi dans l'âme des malades.

D'ordinaire, un sentiment de foi très vive animait ceux-ci ou les personnes qui les amenaient à Jésus. Les évangélistes nous en fournissent la preuve par des traits touchants, inoubliables, qui comptent parmi les plus beaux ornements des pages sacrées. Un jour, c'est le paralytique de Capharnaüm, que ses amis présentent au divin thaumaturge, après avoir triomphé de difficultés qu'une confiance moins profonde aurait jugées insurmontables[2]. Un autre jour, c'est le centurion, dont la réflexion éloquente, admirée par Jésus lui-même, retentit encore à tout instant dans nos Eglises : « Seigneur, je ne suis pas digne que vous entriez sous mon toit ; mais dites seulement une parole, et mon serviteur sera guéri[3]. » C'est l'hémorroïsse, se disant au fond de son âme avec une confiance sans bornes : « Si je puis seulement toucher son vêtement, je serai guérie[4]. » C'est la Chananéenne, qui ne se laisse point rebuter par l'humiliation publique que lui infligeait le Sauveur[5]. Ce sont les foules qui se pressent autour de Jésus, avec leurs malades, dont elles implorent la guérison et qu'elles « jettent à ses pieds », suivant l'expression énergique du narrateur[6]. Notre-Seigneur était alors doublement heureux d'exercer ses divins pouvoirs, et il aimait à louer la foi des suppliants, à leur dire que la guérison était la récompense de leur foi inébranlable : « Ma fille, ta foi t'a sauvée[7] » ; « Rabboni, que je voie ! — Va, ta foi t'a sauvé[8]. »

1. Cf. Marc., 7, 32-35 ; 8, 22-26 ; Joan., 9, 5-7.
2. Cf. Matth., 9, 2 ; Marc., 2, 3-5 ; Luc., 5, 18-19.
3. Matth., 8, 5-10 ; Luc., 7, 1-9.
4. Marc., 5, 28.
5. Cf. Matth., 15, 22-28 ; Marc., 7, 25-29.
6. Cf. Matth., 4, 28 et 15, 30 ; Marc., 3, 10 ; Luc., 6, 18, etc.
7. Matth., 9, 22-23 ; cf. Marc., 5, 34 ; Luc., 8, 48.
8. Luc., 18, 41-42. Cf. Luc., 17, 19, etc.

Sans doute, les évangélistes ne signalent pas régulièrement l'existence de la foi chez les malades ou chez leurs amis ; mais on peut dire qu'ils la supposent toujours. En certains cas, où ils demeurent muets sur ce point, d'autres pensées préoccupaient la sainte âme du Sauveur et aussi l'esprit de ses biographes [1].

L'absence et l'imperfection de la foi attristaient au contraire singulièrement l'âme de Notre-Seigneur, et elles lui arrachèrent en plusieurs occasions des protestations douloureuses : « O génération incrédule et perverse, jusques à quand serai-je avec vous [2] ? — Où est votre foi [3] ? — Homme de peu de foi, pourquoi as-tu douté [4] ? — Si vous ne voyez des signes et des prodiges, vous ne croyez pas [5]. »

2. Au point de vue négatif, rien n'est plus frappant, plus pathétique, qu'une réflexion échappée à saint Matthieu et à saint Marc. En achevant le petit récit où il signale la froideur des habitants de Nazareth à l'égard de Jésus, saint Matthieu écrit : « Il ne fit pas là beaucoup de miracles, à cause de leur incrédulité [6]. » Le texte parallèle du second évangile est encore plus expressif : « Il ne put faire là aucun miracle, si ce n'est qu'il guérit un petit nombre de malades en leur imposant les mains [7]. »

Quelques mots d'explication sont nécessaires ici, pour répondre aux néo-critiques, qui, s'appuyant spécialement sur ces deux derniers passages, ont prétendu que la puissance miraculeuse de Jésus-Christ avait certaines

---

1. Cf. Matth., 9, 1-8 ; 12, 9-13 ; Luc., 13, 11-17 ; 14, 1-6 ; 22, 50-51, etc. Voir *T. Keim, *Jesus von Nazara*, t. II, p. 145.
2. Matth., 17, 16-17 ; Marc., 9, 18 ; Luc., 9, 41.
3. Luc., 8, 25. Cf. Matth., 8, 26 ; Marc., 4, 40.
4. Matth., 14, 31.
5. Joan., 4, 48.
6. Matth., 13, 58.
7. Marc., 6, 5-6.

limites, de sorte qu'il lui eût été réellement, absolument impossible d'opérer des guérisons, lorsque les malades étaient dépourvus de foi. Cette qualité aurait donc formé, d'après eux, une condition *sine qua non* de la vertu curative du Sauveur, laquelle aurait en grande partie dépendu d'elle et se serait trouvée impuissante sans elle. Mais cette manière d'entendre les textes en question est entièrement fausse. Non certes, Jésus ne dépendait de personne en tant que thaumaturge. Ses divins pouvoirs étaient les mêmes en tout temps, en tout lieu, car ils étaient tout à fait indépendants des volontés et des circonstances humaines. Néanmoins, comme les guérisons miraculeuses sont des actes moraux, il était juste que Jésus exigeât des dispositions morales dans ceux qui en étaient l'objet. Quand, par ses prodiges, il ne pouvait atteindre aucun but moral et religieux, il se refusait à les accomplir, et, en agissant ainsi, il se conformait au plan de son Père céleste. Dieu, en effet, n'impose à personne ses bienfaits et ses grâces ; lorsqu'il daigne les offrir, il veut trouver une coopération dans les âmes. Jésus, qui avait instamment recommandé à ses disciples de ne pas donner à la légère les choses saintes aux indignes [1], confirme donc ici son ordre par son exemple. Lorsque la foi faisait totalement défaut, il se refusait à manifester sa miséricordieuse puissance : cela était dans l'ordre [2].

---

1. Matth., 7, 6.

2. Luc de Bruges, dans son commentaire du passage Marc., 6, 5, établit une distinction très exacte : *Poterat (Jesus virtutem facere) potentia absoluta ; non poterat autem, id est nolebat, quia non conveniebat. Amplificat hoc Nazarenorum culpam : significatur enim hoc loquendi modo quod incapaces seipsos indignosque reddiderint divinis beneficiis.* Saint Matthieu se borne à constater le fait en termes généraux : « (Jésus) ne fit pas là beaucoup de miracles *(virtutes)*. » A première vue, saint Marc semblerait dire que les mains du Sauveur furent liées, au moins partiellement ; mais sa pensée se précise aussitôt, quand il ajoute : *nisi paucos infirmos curavit.* Jésus n'opéra donc à

En quoi consistait au juste la foi que Notre-Seigneur exigeait des malades pour les guérir ? Ce n'était pas, évidemment, une confession parfaite, très précise et très exacte de sa nature et de son rôle ; car c'eût été demander l'impossible dans la plupart des cas, surtout au début du ministère de Jésus : or, le bon Maître qui, suivant la très juste remarque de saint Matthieu [1], se refusait à briser le roseau froissé et à éteindre la mèche encore fumante, se contentait souvent, pour opérer ses miracles, d'un humble degré de réceptivité. Avec quelle touchante bonté n'accueillit-il pas cette prière d'un suppliant désolé : « Je crois, Seigneur ; aidez mon incrédulité [2] ! » Le degré de foi requis variait donc suivant les circonstances ; il fallait du moins que cette foi existât, accompagnée du désir de croire davantage encore. Il n'était pas nécessaire qu'elle s'affirmât hautement, en actes ou en paroles ; le plus petit signe pouvait la manifester à Jésus, qui d'ailleurs lisait au fond des âmes.

Notons-le bien encore : ce n'est pas elle qui était le facteur actif et proprement dit des guérisons, leur cause efficiente véritable. Seule la volonté du Sauveur était capable de produire ce résultat. La foi était du moins une condition posée par Jésus-Christ pour l'exercice de ses pouvoirs miraculeux.

Nazareth aucun prodige éclatant *(virtutem ullam)*, comme seraient la délivrance des possédés, des guérisons à distance, la résurrection d'un mort ; il se contenta d'accomplir quelques miracles de second ordre, en guérissant plusieurs infirmes.

1. Matth., 12, 20.
2. Marc., 9, 23.

§ III. — Erreurs multiples des rationalistes et des néo-critiques au sujet des cures opérées par Notre-Seigneur.

Parmi ces erreurs les unes sont générales ; les autres se rapportent à divers détails d'un genre plus particulier.

I. *Erreurs générales.* — Nous les avons brièvement signalées dans notre premier volume, en parcourant les principaux systèmes rationalistes ou semi rationalistes qui prétendent donner, au sujet des miracles de Jésus-Christ, des explications qui les détruisent plus ou moins [1] ; mais il est nécessaire de revenir ici sur celles qui ont plus de vogue actuellement, ou qui présentent plus de gravité. Elles concernent, dans leur ensemble, la nature et le mode des guérisons accomplies par Jésus-Christ.

Rappelons d'abord que les interprètes libres-penseurs n'osent plus rejeter en bloc le caractère historique de ces guérisons. Elles sont trop bien attestées, pour qu'il soit permis de nier absolument leur réalité. « Le souvenir de l'activité guérissante de Jésus est tellement fort dans l'exposition évangélique, dit C. Weizsæcker [2], qu'il domine entièrement l'image de sa vie, ou que tout au moins il possède la même valeur que l'enseignement. » M. Traub constate le même fait [3], mais en des termes qui ne dissimulent nullement son arrière-pensée : Jésus a opéré des guérisons qui n'ont aucun caractère miraculeux. « C'est précisément, dit-il, la science moderne, si dépréciée, qui a établi que Jésus a accompli des cures

---

1. Tome I, p. 73-100.
2. **Untersuchungen über die evangelische Geschichte*, 2e édit., p. 231.
3. **Die Wunder im Neuen Testament*, Halle, 1905, p. 41. Voir aussi *T. Keim, *Geschichte Jesu von Nazara*, t. II, p. 139 et ss.

remarquables. Il est vrai qu'elle n'a pas rendu service à l'ancienne foi aux miracles, car elle a chassé les miracles d'un coin où ils pensaient avoir une place tranquille. Jésus a fait des cures merveilleuses, en des proportions visiblement considérables. Sa réputation (sous ce rapport) était connue... La guérison des maladies faisait partie de son programme. Sa vertu curative se manifestait lorsqu'on avait en lui une confiance personnelle. »

C'est en ce sens qu'il est de mode, dans une certaine école, de le nommer « Docteur merveilleux » *(Wunderdoktor)*, « médecin merveilleux » *(Wunderarzt)*, ou simplement « médecin populaire » *(Volksarzt)* [1], et d'affirmer que ce serait avant tout comme médecin qu'il aurait pris soin des malades. M. Johannès Weiss [2] a écrit en ce sens : « Que Jésus se soit occupé des malades à la manière d'un médecin et qu'il ait opéré des guérisons, cela n'a rien de surprenant à une époque où tout homme sage était un médecin, et où la médecine populaire était florissante sous toutes les formes. » On ne craint pas même d'ajouter, à la suite de Paulus, que Jésus partageait, au point de vue médical, les idées souvent étranges de ses contemporains, et qu'il « ne dédaignait pas d'employer les remèdes usités alors [3]. »

Cette théorie est si évidemment fausse, que des critiques de la même école ont protesté contre elle de toutes leurs forces. « La narration évangélique ne présente nul-

---

1. *J. Weiss, *Die Schriften des Neuen Testaments*, t. I, Tubingue, 1905, p. 112 ; *P. Wernle, *Die Anfänge unserer Religion*, 2e éd., Tubingue, 1904, p. XIII ; *A. Neumann, *Jesus wer er geschichtlich war*, Fribourg-en-Brisgau, 1904, p. 100.

2. *L. c., p. 44.

3. *P. Wernle, *l. c.*, p. 65. Comme preuves M. Wernle allègue Marc., 7, 33 ; 8, 23 et ss. Dans ces textes, comme dans Joan., 9, 6-7, etc., Paulus voit aussi des manipulations médicales ou chirurgicales à peine dissimulées. — Nous aurons plus loin l'occasion de citer quelques exemples des remèdes recommandés par les rabbins.

lement les guérisons de Jésus comme quelque chose de naturel, c'est-à-dire, comme le procédé d'une médecine qui emploie des remèdes appropriés (aux maladies) [1]. » Tel est aussi l'aveu de Keim [2] : « Avant toutes choses (les cures opérées par le Sauveur) n'ont pas été des guérisons plus ou moins analogues à celles des médecins. On a supposé, en ce sens, qu'il aurait possédé de vraies connaissances médicales, dans le genre de celles des Esséniens (c'était l'opinion des anciens rationalistes) ou à des jongleries de magicien (tel a été le sentiment de Celse, du Talmud, et en partie de Reimarus et de Renan) » ; ou au magnétisme animal. « Toutes ces hypothèses sont renversées par le fait que Jésus guérissait d'ordinaire simplement et soudainement au moyen de sa parole, sans recourir à aucun intermédiaire, ou à aucun instrument, sans eau ni huile, sans plantes et sans minéraux, sans invoquer des noms et sans employer des formules [3]. »

Non certes, les cas pathologiques que signalent les biographes du Sauveur n'ont rien de commun avec les méthodes médicales ; ils leur sont même entièrement opposés. La plupart des néo-critiques l'ont compris, et, changeant de position, ils ont adopté, pour expliquer

---

1. *C. Weizsäcker, *Untersuchungen über die evangelische Geschichte*, 2e éd., p. 236.

2. **Geschichte Jesu von Nazara*, t. II, p. 157. Voir aussi *W. Bousset, *Jesus*, Halle, 1904, p. 23 : « Nous pouvons appeler Jésus un médecin qui a employé des moyens exclusivement religieux et spirituels. Il dit au malade la parole qui guérit, il le prend par la main, il lui impose les mains. C'est tout. Rarement la tradition le fait recourir à d'autres moyens. »

3. De nos jours, cependant, on a prétendu que les expressions *Ephphetha* et *Talitha koumi*, prononcées par Notre-Seigneur à l'occasion de la guérison d'un aveugle, Marc., 7, 34, et de la résurrection de la fille de Jaïre, Marc., 5, 41, seraient des restes de formules magiques. Cette interprétation se réfute d'elle-même. Voir *Keim, *Geschichte Jesu*, t. II, p. 150.

d'une manière toute naturelle les guérisons de Notre-Seigneur, une théorie très subtile, habile en apparence, qu'ils appuient sur des faits de pathologie qui ont eu un grand retentissement à notre époque, et qui ont été l'objet d'études spéciales de la part de praticiens célèbres. Soit, dit-on, Jésus n'était point un médecin ordinaire ; il a même été de beaucoup en avance sur l'art de guérir tel qu'il existait de son temps, car il a anticipé la méthode thérapeutique qui, grâce à la psychologie contemporaine, est devenue la propriété de tous. Ses cures étaient des cures psychiques, simplement dues à l'influence morale, à la suggestion, à l'auto suggestion, à l'hynoptisme ; elles n'ont donc rien eu de miraculeux, puisqu'elles étaient produites par des moyens analogues à ceux qu'on emploie dans les hôpitaux et les cliniques où sont traitées les maladies nerveuses. Un des oracles du parti rationaliste, le Dr P. W. Schmiedel, le proclamait naguère carrément : « Il n'est permis de regarder comme appartenant à l'histoire que les guérisons (évangéliques) d'une catégorie unique : celles que les médecins actuels sont capables d'effectuer par des méthodes psychiques [1]. »

Il ne sera pas inutile d'entendre sur ce point les assertions de quelques autres coryphées de l'école néo-critique [2] : assertions vagues et générales, auxquelles il ne sera pas trop malaisé de répondre.

---

1. Dans Cheyne, *Encyclopædia biblica*, article *Gospels*, t. II, col. 1885.

2. Schleiermacher, Strauss, Renan, Schenkel, Keim, etc., avaient attribué déjà à diverses influences morales celles des guérisons évangéliques dont ils admettaient l'authenticité. « La domination de l'esprit sur la chair n'a pas, de sa nature, de limites fixes... Jésus donnait l'impulsion, les malades recevaient l'impulsion, » dit Keim, *Geschichte Jesu*, t. II, p. 160 et 161. Mais le système est présenté aujourd'hui avec beaucoup plus de précision et de hardiesse, soit par les maîtres, soit par les disciples, dans une multitude d'ouvrages et d'articles de Revues.

Parlant de Notre-Seigneur, le Dr Pfleiderer a écrit : « Ses guérisons des malades ont une importance qu'on ne doit pas déprécier. Elles ont un noyau historique pour base. Nous les mettrons d'autant moins en doute, qu'aujourd'hui même nous voyons des phénomènes semblables se reproduire : en ce sens que certaines maladies, qui ont pour cause des troubles de la vie nerveuse, comme par exemple des paralysies, sont guéries temporairement, ou d'une façon durable, par l'influence morale de la suggestion [1]. »

« Nous voyons, dit à son tour M. Harnack [2], qu'une volonté ferme et une foi convaincue agissent même sur la vie corporelle, et produisent des phénomènes qui ont pour nous l'apparence de miracles... Qui peut dire jusqu'à quel point les influences de l'âme agissent sur l'âme, et celles de l'âme sur le corps ? » Et s'adressant directement à ses lecteurs, il les exhorte à tirer eux-mêmes la conclusion de ces prémisses, en ce qui concerne les guérisons attribuées à Jésus dans les évangiles. On devine aisément la sienne, que d'ailleurs il se garde bien de dissimuler.

M. W. Bousset n'éprouve pas non plus le moindre doute sur ce point : « Nous pouvons, écrit-il dans un opuscule qui a joui d'un très grand succès en Allemagne [3], appliquer à la méthode thérapeutique de Jésus l'épithète de *psychique,* Il communiquait aux forces de la vie intérieure un ébranlement si puissant, qu'elles agissaient du dedans au dehors sur la vie corporelle... Il savait éveiller dans les malades et dans ceux qui souffraient, une confiance absolue en lui, comme envoyé de Dieu. C'est ainsi

---

1. **Die Entstehung des Christentums*, in-8°, Munich, 1905, p. 79.
2. **Das Wesen des Christentums*, éd. de 1903, p. 18.
3. **Jesus*, brochure in-8°, Halle, 1904, p. 23-24. Voir aussi, du même auteur, le petit traité intitulé : **Was wissen wir von Jesus ?* Halle, 1904, p. 55-56.

que les procédés curatifs de Jésus sont parfaitement compréhensibles au point de vue psychologique. »

Les disciples, avons-nous dit, n'ont pas manqué d'adopter au plus vite une théorie si facile, prônée de tous côtés par les maîtres. Ils la publient eux-mêmes hautement, comme un fait sûr et certain désormais. A leur tour, ils se gardent bien de fournir des preuves sérieuses, car ils n'en possèdent aucune ; mais ils se livrent aux insinuations les plus captieuses, parfois les plus imprévues, pour donner un semblant de vérité à la thèse. « On doit penser, dit l'un d'eux [1], que Jésus était une personnalité jouissant d'une puissance intellectuelle dominatrice, d'une taille imposante, à la voix impérieuse, et l'on comprendra bien des choses. » Un autre trace un portrait plus doux : « Nous apprenons que Jésus a guéri beaucoup de malades ; qui voudrait le contester ? Nous devons nous représenter d'une façon toute vivante ce simple fait : Il a en lui-même la paix de Dieu complète ; sur son visage brillent l'amour saint et désintéressé, la pure bonté ; de tout son être rayonne une paix céleste, et lui, qui porte en lui-même la paix de Dieu comme aucun autre ne l'a fait, il se trouve au milieu d'une race surexcitée à l'extrême. Le peuple de son temps attendait, comme nous le savons, la venue du Messie avec une impatience fiévreuse. La longue espérance et l'attente quotidienne avaient ébranlé les nerfs de milliers de personnes, et provoqué une grande quantité d'apparitions maladives [2]. » On devine la suite : Jésus a guéri un certain nombre de ces névrosés, en les suggestionnant, en calmant par sa suavité leurs nerfs ébranlés.

---

1. *Otto Schmiedel (frère du prof. P. W. Schmiedel), *Die Hauptprobleme der Leben-Jesu-Forschung*, 2e éd., Tubingue, 1906, p. 44.

2. *K. Furrer, *Vorträge über das Leben Jesu Christi*, in-8°, Zurich, 1902, p. 126-127.

Voilà comment on écrit l'histoire, dirons-nous simplement. Mais où donc M. Otto Schmiedel a-t-il lu que Jésus avait une prestance autoritaire et une voix impérieuse ? A quelle source M. Furrer a-t-il appris que la Palestine, au temps de Notre-Seigneur, était une sorte de Salpêtrière gigantesque, remplie d'hystériques ? Ou bien, par suite de quelle coïncidence extraordinaire tous les malades avec lesquels Jésus fut en relation et qu'il guérit, auraient-ils été atteints de maladies nerveuses ? Assurément, l'attente messianique était alors très vive ; mais personne ne nous fera croire qu'elle ait créé, par milliers, les troubles pathologiques dont on nous parle.

Ainsi donc, à croire ces divers auteurs, — et nous pourrions en citer vingt autres [1], — Jésus guérissait les malades par le procédé que le Dr Keim nomme quelque part « la dynamique de la foi. » En effet, qu'on le tienne pour dit, « la foi ardente, identique en cela à la suggestion, peut guérir toutes les maladies nerveuses et occasionner un soulagement momentané dans les maladies de tout ordre. Toutes les religions, même les plus inférieures, présentent cette particularité ; un fétiche produirait, sous ce rapport, les mêmes effets. Les récits des évangélistes, touchant les guérisons miraculeuses, sont l'expression naïve et exagérée de faits jadis mystérieux, mais très explicables à l'heure présente. Il n'y a donc là rien de miraculeux.

---

1. Notamment *R. Otto, *Leben und Wirken Jesu nach historisch-kritischer Auffassung*, Gœttingue, 1903, p. 33 et 34 ; *A. Neumann, *Jesus, wer er geschichtlich war*, Fribourg-en-Brisgau, 1904, p. 100-107; *W. Soltau, *Hat Jesus Wunder getan ?* Leipzig, 1905, p. 54-84, et *Das Fortleben des Heidentums in der altchristlichen Kirche*, Berlin, 1906, p. 133 et ss. ; *P. Wernle, *Die Anfänge unserer Religion*, 2e éd., p. 66 ; *J. Crooker, *The Supremacy of Jesus*, in-12, Boston, 1904, p. 87-89 ; *P. Mehlhorn, *Wahrheit und Dichtung im Leben Jesu*, in-18, Leipzig, 1906, p. 52-55 ; *P. W. Schmidt, *Die Geschichte Jesu erzählt*, Fribourg-en-Brisgau, 1899, p. 71 ; le pasteur *Traub, *Die Wunder im Neuen Testament*, in-12, Halle, 1905, p. 40-42.

On pourrait citer des multitudes de guérisons semblables, obtenues soit par l'hypnotisme, soit par la suggestion [1]. »

Et ils en citent, en effet, non seulement dans le domaine purement naturel [2], mais aussi dans le domaine religieux proprement dit. Les guérisons que racontent les évangélistes, disent-ils, étaient semblables à celles de Lourdes. Or, d'après eux, celles-ci sont produites par la suggestion, l'auto-suggestion, et pas autrement ; la foi des malades y remplit le rôle de suggestionneur.

Ce rapprochement que les néo-critiques de toutes nuances établissent entre les cures miraculeuses de Lourdes [3] et les guérisons opérées par Notre-Seigneur, a quelque chose d'assez piquant. En effet, il est curieux de voir que les libres-penseurs, après s'être mis à rejeter d'une manière à peu près absolue les miracles de Jésus-Christ, ont été contraints de les accepter en partie (sauf à dénaturer ensuite ceux qu'ils acceptent), parce qu'ils ne leur était pas possible de contester la réalité des guérisons qui ont lieu fréquemment auprès de la grotte de Lourdes.

---

1. *E. Giran, *Jésus de Nazareth, Notes historiques et critiques*, in-12, Paris, 1904, p. 85-86. L'auteur présente son livre comme un « Manuel scolaire de critique et d'histoire », p. 3.

2. Celles qui ont illustré les docteurs Ch. Richer, Charcot, Bernheim, Bourneville, etc., et qui sont pratiquées dans maint hôpital et mainte clinique.

3. Voir en particulier *W. Bousset, *Jesus*, p. 240 ; P. *Dearmer, *Body and Soul*, Londres, 1909. M. *E. Giran, *Jésus de Nazareth*, p. 86, mentionne « les eaux de Lourdes », comme s'il s'agissait d'une station thermale ou sulfureuse. M. le professeur *O. Holtzmann remplace Lourdes par Trèves : « Lorsque, en 1891, la sainte Tunique fut exposée à Trèves, la contemplation pleine de foi de cette relique a opéré en réalité, d'après le témoignage authentique de médecins allemands, des guérisons que l'on ne pouvait pas s'expliquer au point de vue médical... Ces faits, qu'on ne saurait mettre en doute, nous font apparaître comme possibles les guérisons accomplies par Jésus. » *Leben Jesu*, Tubingue, 1901, p. 149-150. Sur les miracles de Trèves, voir l'intéressant ouvrage de Mgr Korum, *Wunder und göttliche Gnadenerweise bei der Ausstellung des heil. Rockes zu Trier in 1891*, in-8°, Trèves, 1894.

Nous n'avons pas à démontrer ici le caractère surnaturel des miracles de Lourdes : des médecins et d'autres savants, dont on ne saurait récuser la compétence, l'ont fait de main de maître [1]. Mais il sera facile de prouver que les guérisons dues à Notre-Seigneur n'ont absolument rien de commun avec celles que l'on accomplit à l'aide de la suggestion et de l'hypnose. Nous serons aidés dans cette démonstration rapide par deux médecins habiles, MM. R. J. Ryle [2] et K. Knur [3], qui nous fourniront plusieurs arguments scientifiques.

a) Rappelons d'abord que les évangélistes — tout le monde l'admet, excepté Paulus et ses partisans — attribuent manifestement un caractère miraculeux à toutes les guérisons qu'ils racontent ; or, nous avons vu qu'ils n'ont été ni trompeurs ni trompés [4]. Il est évident aussi que Jésus, dans ces mêmes cas, se présente lui-même à nous comme un thaumaturge, et point comme un simple médecin.

Les néo-critiques essaient d'expliquer autrement le caractère de ces guérisons ; mais ils se paient de mots et se contentent d'assertions générales et banales, lorsqu'ils les rangent dans la même catégorie que les cures opérées par la méthode psychique, c'est-à-dire, par la suggestion, l'hypnotisme, etc. « Ils ont adopté avec beaucoup d'assu-

---

1. Il nous est particulièrement agréable de renvoyer nos lecteurs à deux ouvrages remarquables de M. le professeur G. Bertrin : *Histoire critique des évènements de Lourdes, apparitions et guérisons*, in-8°, nouvelle édit., Paris, 1908 (voir surtout la II[e] partie, « Les guérisons », et dans cette partie, le chapitre I[er] : « Caractère surnaturel des guérisons ») ; *Un miracle contemporain, discussion scientifique*, in-12, Paris, 1909.

2. *The neurotic Theory of the Miracles of Healing*, dans *The Hibbert Journal*, n° d'avril 1907, p. 572-586. Article très substantiel. L'auteur est anglican et fait au rationalisme plusieurs concessions inutiles.

3. Voir la page 73, note.

4. Tome I, p. 46-48.

rance l'opinion d'après laquelle les maladies qui ont été guéries (par le Sauveur) étaient celles dont les médecins parlent communément comme de désordres fonctionnels du système nerveux. Produire une forte impression mentale : tel serait le moyen par lequel auraient été accomplies les guérisons... C'est leur devoir d'établir, par un examen sérieux des documents, que cette partie du ministère de Jésus, qui (de leur propre aveu) « repose sur une base théologique aussi solide que les points les mieux accrédités de son enseignement [1] », a consisté à guérir des malades névropathes, au moyen de fortes impressions mentales. L'ont-ils fait ? On ne peut pas dire que les données (évangéliques) soient insuffisantes pour qu'on réussisse à se former un sentiment sur la question, puisque les critiques en ont adopté un... ; en tout cas, il existe assez de matériaux sur lesquels on peut baser une opinion. » Malheureusement, « aucun des écrivains qui se sont déclarés favorables à la théorie névropathique ne s'est appliqué à la faire valoir en détail (au sujet des guérisons de Notre-Seigneur). On nous offre un certain nombre d'allusions, tout à fait banales, à la puissance de l'âme sur le corps ; puis nous trouvons une conviction pleine de vaine complaisance, exprimée de différentes manières [2] par les divers auteurs, qui aboutit à dire qu'une certaine catégorie de désordres, auxquels on applique vaguement l'épithète de *nerveux*, sont promptement guérissables par la méthode émotionnelle. Mais nulle part nous ne voyons ces auteurs reconnaître que, parmi les maladies dont a hérité la chair humaine, un petit nombre sont des maladies nerveuses, et de plus, que,

1. Les mots placés entre guillemets sont empruntés à M. le professeur *A. Bruce. Voir la page 82.

2. Souvent aussi, on l'a vu, en des termes presque identiques.

parmi les désordres nerveux, un groupe très petit et peu important est apte à être guéri de cette manière [1]. »

Il était difficile de dire plus poliment à nos faux critiques qu'ils n'ont pas réussi à prouver leur thèse, et que, tout en se donnant des airs scientifiques, ils sont demeurés entièrement à la surface de la question. Et pourtant, « nous sommes en droit de demander quelque chose de plus qu'un vague langage [2] » sur des points si délicats et si graves.

b) Ce qu'ils devraient montrer en premier lieu, c'est que les maladies guéries par le Sauveur appartiennent réellement au « groupe très petit et peu important » de celles qui, d'après l'expérience médicale, sont susceptibles d'être traitées par ce qu'on nomme la thérapeutique morale. Si nous parcourons à nouveau la liste des miracles de guérison accomplis par Jésus-Christ [3], nous y voyons tout au plus deux ou trois cas qui se seraient *peut-être* prêtés d'une manière générale à ce genre de traitement : ce sont les cas de paralysie mentionnés par les synoptiques [4] et par saint Jean [5], puisque c'est là une affection nerveuse ; mais, en les étudiant en détail, nous nous convaincrons facilement qu'ils n'ont pas été guéris par une commotion psychique. Quant aux autres infirmités signalées dans les évangiles, — la cécité, la lèpre, une fièvre dont on va mourir, l'hydropisie, la surdité, le mutisme, une blessure sanglante, — quel rapport peut-il y avoir entre elles et la *psychothérapie ?* Pas le moindre, assurément, surtout lorsqu'il s'agit de les faire disparaître d'une ma-

---

1. Dr Ryle, *l. c.*, p. 574-575.
2. *Ibid.*, p. 575.
3. Voir les pages 76-77.
4. Cf. Matth., **9**, 1-8 ; Marc., **2**, 1-12 ; Luc., **5**, 17-27. Voir aussi Matth., **12**, 9-14 ; Marc., **3**, 1-6 ; Luc., **6**, 6-11.
5. Jean., **5**, 1-9.

nière soudaine et intégrale. Il est bon de le redire avec M. Ryle [1], il n'est pas possible de croire que l'hystérie, la maladie nerveuse qui est le plus aisément soulagée par la méthode en question, ait été répandue alors à travers la Palestine entière, à l'exclusion des maux d'un type plus ordinaire, ni que les aveugles, les muets, les hydropiques, les lépreux, les sourds et les autres malades qui ont obtenu de Jésus leur guérison, aient été tous des hystériques, comme osent l'affirmer les rationalistes d'extrême-gauche [2]. Tout bien examiné, dit M. Ryle [3], « nous ne trouvons aucune raison de penser que les guérisons (évangéliques) aient été produites par l'émotion religieuse. Les cas sont trop nombreux pour cela, et ils n'appartiennent pas à la catégorie de ceux parmi lesquels nous pouvons nous attendre à trouver des cures effectuées par l'émotion religieuse. » C'est un fait bien connu que l'hystérie et les maladies qui en proviennent s'attaquent surtout aux jeunes filles et aux jeunes femmes ; or, à combien de malades de cette classe Jésus a-t-il rendu la santé ?

c) On ne peut pas dire non plus que la méthode employée par Notre-Seigneur pour accomplir ses cures miraculeuses soit conforme à celle des suggestionneurs ou des hypnotiseurs. Sans doute, la foi y jouait un rôle important, nous l'avons vu [4] ; mais il n'y a aucun rapport entre cette foi et les procédés de la thérapeutique morale. « Les deux choses ne sont pas identiques », répond très justement le Dr Ryle [5]. En effet, ce n'était pas la foi qui

---

1. *L. c.*, p. 576.
2. Entre autres M. *Soltau, *Hat Jesus Wunder getan ?* Voir le t. I, p. 92-95.
3. *L. c.*, p. 583.
4. Pages 83-87.
5. *L. c.*, p. 583.

guérissait les paralytiques, les muets, les aveugles et les autres malades de l'évangile ; elle était seulement une condition de guérison.

Le savant praticien anglais cite un cas intéressant de cure psychique, pour bien manifester la différence énorme qui existe entre le traitement névropathique et celui de Notre-Seigneur. Il s'agit d'une jeune fille qui, par suite d'une légère entorse, était devenue temporairement boiteuse. Elle se munit d'une béquille, et assura qu'elle était tout à fait incapable de se servir de son pied. Elle persista dans cette croyance, même après que le mal eut entièrement disparu, et malgré l'assurance réitérée des médecins que le pied était dans un état parfait. Alors on lui conseilla de voir un des chirurgiens anglais les plus célèbres ; elle accepta et promit de se conformer avec une pleine confiance à sa décision. En effet, lorsqu'il lui eut dit, lui aussi, que l'état de son pied ne laissait rien à désirer, elle déposa sa béquille, traversa le salon de consultation et quitta la maison du docteur avec la plus grande facilité. Le mal dont elle était atteinte provenait des nerfs, comme dit le peuple ; en d'autres termes, l'obstacle qui l'empêchait de marcher n'était pas un défaut de structure organique, mais la conviction, inébranlable jusqu'alors, qu'elle s'était faite de son impuissance. En pareil cas, c'est dans l'esprit même de la jeune fille que résidait la force par laquelle fut opérée sa guérison. Ce n'est point le médecin qui la remit sur pied, mais son impression mentale, sa confiance à la décision du docteur. Aussi est-il moralement certain que le résultat eût été le même, si un médecin quelconque s'était fait passer pour l'éminent chirurgien qu'elle alla consulter.

Quelle différence entre cet exemple de guérison et ceux que décrivent les évangélistes ! C'est toujours directement Jésus que les écrivains sacrés regardent comme le véritable

guérisseur, même lorsqu'ils font mention de la foi. D'ailleurs, il est des cas où ce n'est pas la foi du malade lui-même, mais celle de ceux qui s'intéressaient à lui, qui est en cause [1] ; et cependant les narrateurs n'établissent aucune distinction.

d) La réussite toujours assurée et infaillible des cures entreprises par Notre-Seigneur nous fournit encore un puissant argument contre la théorie névropathique. C'est que celle-ci — les Drs Charcot et Bernheim en avertissent fréquemment leurs collègues [2] — est loin de produire

---

1. Cf. Matth., 8, 5-13 ; Marc., 7, 24-30 ; Joan., 4, 46-54, etc.

2. Voir en particulier l'ouvrage du Dr Bernheim, *Hypnotisme, suggestion, psychothérapie*, in-12, Paris, 1903, 2e édit. Nous lui emprunterons quelques aveux très loyaux, très significatifs. Parlant d'abord des maladies nerveuses proprement dites, il reconnaît que très souvent elles ne cèdent pas aux pratiques de l'hypnotisme et de la suggestion : « Quand l'affection est très ancienne et que le système nerveux en a contracté l'habitude invincible, la suggestion peut échouer. » P. 343. Lorsque l'état maladif nerveux se prolonge, il amène des lésions organiques devant lesquelles la suggestion est à peu près impuissante : « Il ne faut pas exagérer : le rôle direct de la psychothérapie contre les lésions organiques est restreint. On ne peut ni résoudre une inflammation, ni arrêter l'évolution d'une tumeur ou d'un processus de la sclérose. La suggestion ne tue pas les microbes, elle ne cicatrise pas l'ulcère rond de l'estomac. » On ne suggère pas davantage « aux tuberculoses de disparaître. » P. 325. A plus forte raison la thérapeutique morale s'avoue-t-elle incapable de guérir les maladies organiques : « La suggestion ne peut réduire un membre luxé, dégonfler une articulation gonflée par le rhumatisme, restaurer la substance cérébrale détruite. » P. 321-322. Quel rôle joue-t-elle donc dans ces divers cas ? Un rôle fort modeste : « Je soulage le malade, si je ne le guéris pas ; quelquefois même, modifiant le terrain, j'accrois la force de résistance contre le microbe envahisseur, et ainsi je ralentis, si je ne l'arrête pas, l'évolution morbide... On ne peut guérir que ce qui est curable. » P. 352. « Il faut bien le dire : les résultats obtenus sont passagers ; la suggestion peut restaurer la fonction, tant que la lésion ne l'a pas encore définitivement abolie, tant que le trouble de cette fonction n'est qu'un trouble organique dépassant le champ de la lésion ; la suggestion n'enraie pas l'évolution organique de la maladie ; trop souvent elle ne produit qu'une amélioration transitoire,... et il arrive un moment où la suggestion ne peut plus rien. » P. 355. *Plus rien*, même sur la fonction, après n'avoir jamais eu d'efficacité sur la lésion ! Voilà de précieux aveux de la part d'un

toujours l'effet désiré. Les cas qui demeurent réfractaires se comptent par milliers ; et souvent, ce que l'on croit être la guérison n'est qu'une amélioration passagère, inconstante. Si Jésus n'avait pas été un puissant thaumaturge, s'il n'eût employé que la thérapeutique morale, il aurait eu des échecs certains et fréquents. En effet, nous le voyons habituellement entouré de toutes sortes de malades, qui étaient atteints de toutes sortes de maux ; le plus grand nombre de ces malades souffraient d'infirmités chroniques et incurables. « Alors, assez vite on aurait fait la découverte que son pouvoir de guérir ne s'appliquait pas à tous, mais seulement à un groupe petit et limité de malades. Car, dans n'importe quelle réunion de personnes malades, s'il y en a peut-être une ou deux qui se prêtent à la thérapeutique morale, la majorité ne s'y prête pas [1]. » Dans ce cas, c'eût été l'insuccès, la faillite. Et pourtant Jésus rencontra toujours le succès ; sa méthode n'échoua pas une seule fois, quels que fussent le caractère et la durée des maladies.

Les adversaires du miracle ont prévu l'objection, et l'un d'eux, M. E. Abbott [2], se demande avec quelque anxiété : « Une sorte d'instinct disait-il (à Jésus) que la restauration d'un membre perdu ne ressemblait pas à la guérison d'un paralytique, et n'était pas une des œuvres que son Père

---

maître dans l'art de suggestionner. Ainsi donc, l'efficacité du traitement suggestif, qui est très limitée dans les maladies nerveuses (son domaine propre, cependant), est nulle dans les maladies organiques, du moins lorsqu'il s'agit de les guérir. D'ailleurs ses résultats, lorsqu'ils sont produits, sont généralement lents et progressifs ; la suggestion est souvent obligée d'être « patiente et prolongée », même « pendant des semaines et des mois » (p. 327), pour déraciner les troubles. Puis les rechutes ne sont pas rares. Et l'on ose dire que Jésus a guéri par suggestion, lui qui, d'un mot et en un instant, faisait disparaître toutes sortes de maladies et d'infirmités !

1. Dr Ryle, *l. c.*, p. 577.
2. **Philochristus*, p. 97.

lui avait préparées ?... L'expérience et quelque genre d'intuition lui auront appris à distinguer les cas qu'il pouvait et ceux qu'il ne pouvait pas guérir. » Le Dr Ryle a beau jeu contre cette idée singulière d'un diagnostic fait « par une sorte d'instinct », alors que le mal réclamait une investigation sérieuse, scientifique. Puis il ajoute [1] : « Admettre une capacité infaillible de discernement, qui pouvait arriver à des conclusions exactes sans recourir à aucune des méthodes... de la médecine scientifique, ce serait simplement substituer une espèce de surnaturel à une autre espèce. Un don miraculeux de diagnostic n'est pas plus facile à accepter qu'une guérison miraculeuse. *Une sorte d'instinct* est une expression absurde. »

En contemplant tous les points faibles du système qui voudrait ramener les guérisons de Notre-Seigneur à la suggestion, on se demande comment il a pu trouver des partisans — modérés, il est vrai, — parmi les protestants orthodoxes. C'est là une des tristes conséquences de la *Wunderscheu*, de la « peur du miracle », qui est si grande dans les esprits que ne retient aucune règle de foi. On voudrait, grâce à je ne sais quelle transaction illogique, inadmissible, continuer de regarder les évangiles comme historiques, et en même temps sacrifier les miracles que racontent ces livres, parce qu'on trouve le miracle gênant. M. A. Bruce [2], qui n'est pas lui-même irréprochable à ce point de vue, caractérise cette position avec une ironie très fine : « Je ne serais que trop heureux de croire qu'un temps viendra où des médecins... seront

1. *L. c.*, p. 578. M. °B. Weiss dit aussi, *Leben Jesu*, Berlin, 1886, t. I, p. 471, à propos d'une observation analogue faite par quelque autre rationaliste : « Ce n'est pas *l'instinct du génie*, comme on l'a prétendu, qui a empêché Jésus de faire fausse route sous ce rapport, et d'entreprendre des guérisons qu'il aurait été incapable d'accomplir. »

2. °*The miraculous Element in the Gospels*, 5e édit., p. 55-56.

capables de donner la vue aux aveugles, de faire entendre les sourds, de rendre leurs forces aux membres paralysés et de conférer la santé à des esprits troublés... Combien heureux sera le monde lorsque, dans chaque grand centre de population, il y aura des hommes habiles sous le rapport médical..., qui pourront devenir un foyer de vie et de santé pour les millions qui souffrent ! Mais hélas ! je ne puis m'élever à la hauteur d'une telle espérance... Je n'attends pas une époque où des médecins seront capables de guérir la lèpre par un attouchement, d'ouvrir par un seul mot les yeux d'un aveugle-né, ou de rendre de la même manière la raison à un maniaque furieux. » Les résultats de la thérapeutique morale seront toujours relativement faibles et très limités : ce n'est point par cette méthode que Jésus a guéri tant de malades et d'infirmes.

II. *Erreurs de détail.* — Elles portent sur divers points de la vertu curative du Sauveur, qu'elles tendent aussi à amoindrir en des proportions considérables, et même à priver de tout caractère surnaturel.

a) Une de ces erreurs partielles porte sur le degré des désordres morbides guéris par le Sauveur. Les néo-critiques les atténuent le plus possible, et, sur ce point, les semi-rationalistes donnent souvent la main aux interprètes d'extrême-gauche. « Nous sommes incapables de dire, écrivait naguère M. Warschauer [1], si la fièvre dont souffrait la belle-mère de saint Pierre n'était pas arrivée à son déclin, au moment où Notre-Seigneur entrait dans la maison... Nous ignorons entièrement quel était le degré de la cécité dont souffraient l'aveugle de Béthesda et Bar-Timée. » Et ainsi de suite. Mais comment l'auteur de ces lignes ignore-t-il que la belle-mère de Simon était en

1. *Jesus: Seven Questions*, in-12, Londres, 1908, p. 165.

proie à une « grande fièvre »[1] ? Et lorsque les récits évangéliques parlent d'aveugles, il s'agit évidemment, d'après l'usage des mots qu'emploient leurs auteurs aussi intelligents qu'honnêtes, d'une cécité complète. Il en est de même des autres maladies.

b) Les doutes et les atténuations ont également porté sur le degré et sur la durée des guérisons. « Nous sommes grandement embarrassés, il faut l'avouer, écrit encore M. Warschauer[2], par notre ignorance au sujet de certains détails... qu'il aurait été du plus haut intérêt de connaître, comme seraient l'histoire subséquente des cas en question, la permanence ou la non-permanence des cures effectuées. Par exemple, nous ne savons pas... si l'hémorroïsse fut guérie tout à fait, ou si elle n'éprouva qu'un soulagement temporaire, sous l'effet d'une vive émotion. » Vraiment, les « ignorances » de M. Warschauer — un apologiste ; le croirait-on ? — sont étonnantes. De nouveau nous lui rappellerons que, dans le style évangélique, les mots conservent leur signification accoutumée, et que *guéri* veut dire simplement « guéri », de même qu'*aveugle* a le sens d' « aveugle ». Pour l'hémorroïsse, les narrateurs ne laissent pas subsister le moindre doute : « Elle sentit dans son corps qu'elle était guérie de son mal[3]. »

Suivant le Dr Bernhard Weiss, la puissance de guérison dont jouissait le Sauveur se manifestait par l'intermédiaire de son contact, qui faisait passer dans les malades la vigueur physique qu'il possédait lui-même[4]. Cette assertion se rapproche beaucoup de celles qui attribuent à Notre-Seigneur une vertu magique ou magnétique. La suivante n'est pas moins fausse : l'attouchement du Sau-

1. Saint Luc, qui était médecin, le dit expressément, **4**, 38.
2. **Ibid.*
3. Marc., **5**, 29.
4. **Das Leben Jesu*, 1882, t. I, p. 474.

veur n'aurait produit chez les malades qu'un commencement d'amélioration. Bien que le résultat final fût la guérison complète, celle-ci n'avait lieu que peu à peu, d'une manière toute naturelle. Seule, la première phase de la convalescence présentait quelque chose d'extrordinaire [1]. — Tout cela aussi est en contradiction avec les récits sacrés, qui, à part l'exception déjà signalée [2], mentionnent à tout instant le caractère instantané des guérisons, de même que leur caractère intégral.

c) On a voulu limiter encore dans une autre direction la puissance curative de Jésus-Christ. Au dire de M. Traub [3], « il est un grand nombre de maladies qui n'ont pas été guéries par lui. » Cet écrivain signale nommément les fluxions de poitrine, le typhus, la diphtérie, la scarlatine, etc. Leur absence dans la liste des maux physiques guéris par le Sauveur est pour lui une preuve suffisante de l'impuissance de Jésus, en ce qui les concerne. M. Traub aurait pu allonger sans inconvénient sa nomenclature. Sait-il si Notre-Seigneur n'a jamais eu l'occasion d'exercer sa force divine à l'égard des maladies en question ? Et, alors même que cette occasion ne se serait jamais présentée, cela signifierait-il que « le cercle de son activité curative se rapporte uniquement à un nombre déterminé d'affections morbides », affections qui seraient toutes, bien entendu, de la nature de celles que l'on fait disparaître au moyen de la suggestion [4] ? Saint Matthieu, dont le témoignage est autrement sûr que celui de nos prétendus critiques, nous apprend que « Jésus parcourait toute la Galilée..., prêchant l'évangile du royaume, et guérissant

---

1. **Ibid.*, p. 275.
2. Marc., 8, 22-26.
3. **Die Wunder im Neuen Testament*, in-12, Halle, 1905, p. 42.
4. **Ibid.*, p. 43-44.

toute langueur, toute infirmité parmi le peuple [1]. » Cette attestation est très claire, et nous ne voyons pas ce qu'on pourrait lui opposer.

d) Mais les évangélistes ont exagéré de mille manières sur ce terrain spécial, répondent nos adversaires à bout de ressources. Cette objection facile apparaît dans tous leurs ouvrages. « Ici, écrit l'un d'eux [2], nous n'avons qu'à séparer le noyau historique de l'enveloppe dont l'a entouré la légende respectueuse. Nous devons nous rappeler sans cesse que la puissance de guérison (du Sauveur) a été exagérée à l'infini. La renommée ressemble toujours à l'avalanche qui roule (et qui grossit toujours en roulant). » Jésus a certainement opéré quelques guérisons, entièrement naturelles ; mais la tradition postérieure en a inventé d'autres, « de l'espèce la plus grossière, la plus inimaginable », qu'elle présente comme de grands prodiges [3]. M. Warschauer, qui se complaît à faire d'énormes concessions aux rationalistes, tout en les attaquant avec zèle, répète pareillement à leur suite cette assertion mensongère : « Jésus ayant guéri des désordres nerveux (pas autre chose, d'après notre auteur), la renommée ne pouvait manquer d'exagérer ces cures, d'y ajouter des cas plus merveilleux encore, et de transporter de plus en plus l'activité de Notre-Seigneur sur le domaine du miracle [4]. »

On indique des exemples spéciaux de ces exagérations. Selon Keim [5], il ne faut, historiquement parlant, tenir aucun compte des formules qui attribuent à Jésus des guérisons opérées en masse. MM. J. Weiss, Traub et

---

1. Matth., 4, 23.
2. *A. Neumann, *Jesus wer er geschichtlich war*, p. 100-101.
3. *J. Weiss, *Die Schriften des Neuen Testaments*, t. I, p. 44.
4. **Jesus : Seven Questions*, p. 169.
5. **Geschichte Jesu*, t. II, p. 130.

beaucoup d'autres, se sont rangés à son avis. Dans ces divers cas, dit M. J. Weiss [1], « nous devons nous attendre à une exagération populaire des chiffres. » Cela se conçoit fort bien, continue-t-il ; « dans les récits postérieurs, — c'est-à-dire, ajoutés tardivement au noyau primitif des évangiles, — ... les guérisons ont cette base : Jésus peut tout ce qu'il veut... ; là commence la toute-puissance du Fils de Dieu. » M. Traub fait une réflexion semblable [2] : « Lorsque nous lisons... dans les récits : Il les guérit tous (Matth., **21**, 14 ; **14**, 14 ; **4**, 24, etc.), sans qu'il soit spécifié que la foi subjective ait été nécessaire pour la guérison, cela marque la glorification en masse d'un thaumaturge populaire [3]. »

En vertu du principe rationaliste que nous avons noté ailleurs [4], des exagérations de divers genres se rattacheraient aussi, dans les narrations évangéliques, aux cures miraculeuses dont il est parlé dans l'Ancien Testament. « D'après les prophéties, il allait de soi que le Messie devait opérer des miracles de guérison, et, puisque Jésus était réellement le Messie (aux yeux des premiers chrétiens), il devait avoir accompli des prodiges de cette espèce [5] ». « Des textes tels que Is., **35**, 5-6 ; **61**, 1 ; Sap., **10**, 21, pouvaient faire supposer (de la part du Sauveur) toutes sortes de guérisons [6]. » Nous verrons, dans notre exposition détaillée de chacune des cures merveilleuses de Notre-Seigneur, quel abus certains rationalistes ont fait de ce faux principe.

---

1. *L. c., p. 44.
2. *Die Wunder im N. T., p. 142.
3. Voir aussi *C. Weizsäcker, *Untersuchungen* ..., 2e édit., p. 236-237 ; *A. Neumann, *Jesus wer er geschichtlich war*, p. 102 ; *F. von Dellus, *Jesus, sein Kampf*..., p. 145-148, etc.
4. Tome I, p. 110.
5. *J. Weiss, *l. c.*, p. 43.
6. *Traub, *l. c.*, p. 107. Voir aussi *T. Keim, *Geschichte Jesu*, t. II, p. 135.

On accuse aussi l'Eglise primitive d'avoir, par erreur, transformé certaines paroles figurées et quelques paraboles du Christ en miracles de guérison. « Jésus s'est nommé le médecin des malades, un sauveur parmi les sourds, les aveugles, les lépreux, les morts. Combien d'histoires de guérisons... ne se seront pas formées d'après cela [1] ? » Pour justifier cette conjecture, on cite en note les textes suivants : Matth., **8**, 22, « Suis-moi, et laisse les morts ensevelir leurs morts » ; Matth., **9**, 12, « Ce ne sont pas ceux qui se portent bien, mais les malades, qui ont besoin du médecin » ; Matth., **15**, 14, « Si un aveugle conduit un aveugle, ils tombent tous deux dans la fosse [2]. » Certes, bien pauvre et bien faible est la thèse qui doit se contenter de pareilles preuves. Comment ces paroles du Sauveur, si claires, si simples et si caractéristiques, qui ne se rattachent à aucun miracle dans les récits évangéliques, auraient-elles pu être transformées en fausses guérisons ?

Enfin, c'est surtout ici, au dire des néo-critiques, qu'abonderaient les « doublets » ou duplicata erronés [3]. Keim va jusqu'à prétendre qu'ils sont *überzählig*, « en nombre excédant », de telle sorte que les faux miracles dépasseraient les vrais en quantité. Quelle raison en donnent-ils ? De nouveau, ils se contentent d'assertions : « Matthieu mentionne deux aveugles : (une première fois) dans le cycle des miracles du début, puis une seconde fois lorsque Jésus traversait Jéricho. Il parle d'un possédé muet, et plus tard encore d'un possédé muet qui était en outre aveugle. Des deux parts il s'agit *sans doute* [4]

1. *Keim, *l. c.*, t. II, p. 132. Voir aussi le tome I, p. 91.
2. M. Keim se garde bien de citer les textes *in integro* ; nous avons voulu le faire nous-même, pour mieux montrer aux lecteurs l'inanité du raisonnement des néo-critiques.
3. Voir le tome I, p. 120.
4. C'est nous qui soulignons.

du même texte... Qui peut décider si les divers récits, toujours plus riches, relatifs à des aveugles-nés, à des lépreux, à des possédés de tout genre, remontent à plusieurs faits (réels), ou à un seul [1] ? » Qui peut le décider ? Tout bonnement la saine critique, si l'on prend soin de n'en pas fausser les règles. En abusant d'elle à la façon des rationalistes, on en viendrait bientôt à dire, avec autant de vérité, que toutes les guérisons évangéliques se ramènent à une seule absolument, — disons, si l'on veut, celle d'un aveugle, — et que toutes les autres émanent de ce protoplasme.

Nous laissons de côté quelques autres erreurs de moindre importance, pour passer à l'étude isolée de chacune des guérisons opérées par Notre-Seigneur [2].

---

1. **Geschichte Jesu*, t. II, p. 131.

2. Il suffira de résumer brièvement la théorie appliquée par *G. Volkmar *(Religion Jesu und ihre Entwicklung...* in-8°, Leipzig, 1853, et *Markus und die Synopse der Evangelien...*, in-8°, Zurich, 2e édit., 1876) à certaines œuvres miraculeuses de Notre-Seigneur ; notamment à celles qu'il opérait à distance, et à la délivrance des possédés. Elles n'auraient aucun caractère historique, et seraient simplement des symboles, une sorte de langage figuré, destiné à démontrer que le paganisme lui-même, au loin comme de près, ferait un jour sa soumission à la religion nouvelle. Le *Dr Keim, après avoir très justement attaqué cette opinion singulière, *Geschichte Jesu*, t. II, p. 133, l'accepte ensuite pour quelques cas spéciaux ; par exemple, pour les guérisons racontées dans le quatrième évangile, et pour les dix lépreux dont parle saint Luc, 7, 11-19.

CHAPITRE II

Les cas de fièvre.

Cette maladie intermittente, qui a toujours été une des plaies spéciales des contrées bibliques [1], sévissait davantage encore sur les rives du lac de Génésareth, à cause du climat tout à la fois brûlant et humide de ce district [2]. Les évangiles ne racontent en détail que deux cures de fièvre opérées par Notre-Seigneur, et elles datent tout à fait du début de son ministère. La fièvre se présente sous des formes multiples ; mais nous ignorons quelle fut sa nature spécifique dans les deux cas en question. On a conjecturé avec assez de vraisemblance qu'il s'agissait de la *malaria*, très fréquente au bord du lac. En effet, les deux fiévreux guéris miraculeusement par Jésus résidaient à Capharnaüm.

§ I. — Le fils de l'officier royal.

1° *Circonstances préliminaires*. — Ce miracle n'est raconté que par saint Jean, **4**, 46-54. Ce fut, d'après le verset 54, le second des prodiges accomplis par Jésus en

---

1. Cf. F. Pruner, *Krankheiten des Orients*, in-8°, Erlangen, 1847, p. 358-362 ; T. Tobler, *Nazareth in Palästina*, in-12, Berlin, 1868, p. 267-268.

2. Thomson, *The Land and the Book*, in-8°, Londres, 1876, p. 356 : « Les fièvres malignes y sont encore dominantes, surtout en été et en automne ; elles sont dues sans doute à la chaleur extrême de ces plaines marécageuses. »

Galilée ; le premier avait consisté dans le changement de l'eau en vin aux noces de Cana. Jésus revenait alors de Jérusalem, où il était allé célébrer la Pâque. Après un arrêt de quelques semaines soit dans cette ville, soit en Judée, soit en Samarie, il rentrait en Galilée et se trouvait précisément à Cana [1]. Il était précédé d'une brillante renommée, car, partout où il s'était arrêté, il avait affirmé sa dignité messianique par ses paroles et par ses actes.

Ayant appris son retour, un officier [2] du tétrarque Hérode Antipas, qui résidait à Capharnaüm, et dont le fils, consumé par une fièvre ardente, était dans un danger prochain de mort *(incipiebat enim mori)*, accourut à Cana en toute hâte. Arrivé auprès du divin Maître, il le conjura avec instance de descendre [3] à Capharnaüm et de rendre la santé au moribond.

Cet officier avait donc entendu parler du Sauveur et des miracles qu'il avait opérés à Cana et à Jérusalem. Dans son malheur, il avait conçu l'espoir que le puissant thaumaturge consentirait à guérir son fils. Mais sa foi était encore imparfaite, car il semble avoir supposé que la

---

1. Cf. Joan., **2**, 13 ; **3**, 22 ; **4**, 3, 40, 43, 46.

2. Le texte grec le désigne par l'adjectif βασιλικός, pris substantivement : « royal », c'est-à-dire, officier ou fonctionnaire royal. C'est l'équivalent du mot latin *palatinus*, fonctionnaire du palais, de la cour. Son emploi pouvait être civil ou militaire. La Vulgate traduit *(regulus)* comme s'il y avait βασιλίσκος, variante inexacte qu'on trouve dans quelques manuscrits grecs. Hérode Antipas ne possédait pas en propre le titre de roi ; mais on le lui donnait officieusement. Cf. Matth., **14**, 9 ; Marc., **6**, 14, etc. Ses fonctionnaires étaient devenus par là-même des serviteurs royaux.

3. L'expression est d'une exactitude parfaite, car il faut beaucoup descendre pour aller de Cana, située sur le plateau de Galilée, à Capharnaüm, bâtie sur le rivage du lac. Les deux localités sont séparées par une distance d'environ 25 kil., et il faut de 6 à 7 heures pour franchir à pied cette distance. Voir notre *Atlas géographique de la Bible*, in-4°, Lyon, 1890, planches X, XI, XII.

présence de Jésus était nécessaire pour l'exercice de ses pouvoirs miraculeux.

La réponse de Notre-Seigneur au suppliant fut d'abord empreinte d'une grande sévérité : « Si vous ne voyez des signes et des prodiges, lui dit-il, vous ne croyez point. » Nous l'avons indiqué précédemment [1], cette parole a une importance spéciale, parce que Jésus y marque le vrai but de ses miracles. En la prononçant, il n'avait nullement l'intention de nier ou d'amoindrir leur force probante, mais il voulait mettre en relief la supériorité de la foi qui croit sans avoir vu aucun prodige. Elle s'adresse d'ailleurs, comme le montre l'emploi du pluriel, plutôt à l'ensemble des Galiléens qu'à l'officier royal. D'après une réflexion antérieure de l'évangéliste [2], Jésus avait été accueilli avec enthousiasme par ses compatriotes, « parce qu'ils avaient vu tout ce qu'il avait fait à Jérusalem ; car eux aussi, ils étaient allés à la fête. » Mais le Sauveur désirait une foi plus désintéressée, plus pure, en sa mission et en son rôle, une foi basée avant tout sur son propre témoignage. Celle qui allait droit à son cœur, c'était celle par laquelle on croyait en lui sans avoir vu ses prodiges, comme avaient fait naguère les Samaritains [3]. Il ne blâmait donc pas le sentiment de tendresse paternelle qui avait poussé l'officier royal à lui demander la guérison de son fils ; mais il se proposait, par ce langage sévère, d'élever à un degré plus parfait, plus surnaturel, la foi qui se manifestait déjà dans sa requête. C'est pour cela aussi que, tout en exauçant sa prière, il accomplira le prodige en des conditions qui exigeront un acte de confiance aveugle.

---

1. Voir le tome I, p. 103-105.
2. Joan., 4, 45.
3. Joan., 4, 42.

2° *Le miracle.* — Sans se laisser décourager par la dureté apparente de Jésus, le suppliant renouvela humblement sa demande : « Seigneur, descendez avant que mon petit enfant ne meure. » Plus haut, en mentionnant le malade, saint Jean l'avait désigné par le mot υἱός, « fils ». Ici, le père emploie le diminutif παιδίον, « petit enfant » : expression de tendresse qui rend la prière plus touchante. Le malade était donc tout jeune encore. Dans la suite du récit, le substantif υἱός alternera avec παῖς, « enfant ».

Le bon Maître ne savait pas refuser les demandes ainsi présentées. D'ailleurs, son but était maintenant atteint. Cette fois il répondit, brièvement, mais amicalement : « Va, ton fils vit » ; ce qui signifiait : Il est hors de danger, il est guéri. Jésus accordait ainsi, tout ensemble, plus et moins qu'on ne lui demandait. Plus, puisqu'il guérissait immédiatement le malade ; moins, puisqu'il n'accompagnait pas le père à Capharnaüm, et en cela consistait une seconde épreuve, que l'officier royal supporta aussi vaillamment que la première : « Cet homme crut à la parole que Jésus lui avait dite, et il s'en alla. » Il crut donc, lui aussi, sans avoir vu ; il s'était élevé à la hauteur de la situation.

Sa confiance n'était pas vaine. « Comme déjà il descendait, ses serviteurs vinrent au-devant de lui et lui annoncèrent que son fils vivait », c'est-à-dire, qu'il était sauvé, entièrement guéri. C'était, de leur part, une attention touchante ; en même temps, ce trait montre que l'enfant était vraiment en danger de mort prochaine, lorsque son père l'avait quitté.

L'évangéliste note fidèlement toutes les circonstances utiles pour la constatation du miracle. Le père s'informa aussitôt de l'heure à laquelle le mourant s'était trouvé mieux. Les serviteurs répondirent : « Hier, à la septième

heure [1], la fièvre l'a quitté. » Cette dernière parole est d'une précision remarquable. Le père, supposant que la guérison avait été progressive, s'enquiert de l'heure où l'amélioration s'était manifestée. En effet, Jésus lui avait seulement dit : « Ton fils vit. » Les serviteurs lui apprennent que la fièvre avait quitté instantanément le malade. Or, il se trouva, d'après le calcul très facile de l'officier, que « c'était à cette heure-là que Jésus lui avait dit : Ton fils vit [1] ». Il reconnut ainsi, de la manière la plus évidente, que ce merveilleux phénomène était dû entièrement à Jésus, à sa toute-puissante parole, qui avait guéri le malade à distance. La coïncidence des heures rendait cette conclusion irrécusable. Voyant cela, dit le narrateur pour terminer son récit, « il crut ». Il croyait déjà, mais sa foi s'éleva à un degré supérieur ; il crut que Jésus était non seulement un puissant thaumaturge, mais l'envoyé de Dieu, le Messie promis ; et « toute sa maison », — c'est-à-dire, sa femme, son fils, ses serviteurs, — suivit son exemple. Grâce à sa situation élevée, la guérison acquit bientôt une grande publicité, qui permit de la contrôler dans ses moindres détails.

Le miracle est donc aussi évident que possible. Comme l'a écrit un docteur en médecine [2], « il n'existe pas de guérison professionnelle de la fièvre. Tout ce que les médecins peuvent faire, c'est de piloter le navire à travers l'orage et de lutter contre le danger de mort. Le mieux qu'on puisse attendre du praticien le plus capable, c'est une longue maladie et une lente convalescence. » Au contraire, le mal disparaît immédiatement, sur un seul mot de Jésus.

---

1. A une heure de l'après-midi, puisque, chez les Juifs, le jour commençait à 6 heures du matin.
2. *Belcher, *Our Lord's Miracles of Healing*, p. 7.

3° *Les interprétations rationalistes.* — Elles sont moins nombreuses pour ce cas spécial, car la plupart des néocritiques rejettent le caractère historique du quatrième évangile, et ne daignent pas même s'occuper des faits qu'il raconte. Un certain nombre d'entre eux ont néanmoins exprimé leur sentiment sur cette guérison, à la suite des rationalistes du siècle dernier.

Selon Paulus, Jésus se serait borné à donner au père du malade une espérance, qu'un pur hasard réalisa. Ewald et E. Reuss parlent aussi d' « une merveilleuse et toute fortuite coïncidence. » — Strauss étudie assez longuement ce récit, à un double point de vue. Naturellement, il le regarde comme un mythe, auquel il a trouvé une base dans l'Ancien Testament. Elisée avait guéri le Syrien Naaman à distance, sans se déranger, sans lui adresser personnellement la parole [1] ; il fallait donc que Jésus eût accompli un miracle analogue. Mais quel rapport y a-t-il entre les deux faits ? Absolument aucun, répond Keim [2], si ce n'est le rapprochement arbitraire de Strauss. Celui-ci compare en outre assez longuement le récit de saint Jean à ceux de saint Matthieu et de saint Luc [3] qui relatent la guérison du serviteur du centurion, également opérée à distance par le Sauveur, et il finit par identifier les deux cures, pour les rejeter ensuite l'une et l'autre dans le domaine légendaire [4].

Il a été suivi sur ce second point par de nombreux « critiques » contemporains, qui prétendent ne voir dans le récit de saint Jean qu'une « variante », un « remaniement », un « embellissement » des narrations des deux synoptiques. « Sans aucun doute, — telle est la conclusion

1. Cf. IV Reg., 5, 9 et ss.
2. **Geschichte Jesu*, t. II, p. 184.
3. Matth., 8, 5-13; Luc., 7, 1-10.
4. **Leben Jesu*, t. II, p. 103-122.

du Dr Keim[1], — c'est la même histoire que dans Matthieu et dans Luc ; seulement, elle a été racontée avec une liberté extrême » par saint Jean. Les différences qui existent entre les deux incidents sont tellement considérables, qu'on se demande comment on a pu songer un seul instant à les fondre en un seul. Mais le but de nos critiques est très visible : en créant des « doublets », ils suppriment les miracles de Jésus.

Relevons rapidement les principales dissemblances : Cana, au lieu de Capharnaüm (bien que les deux malades fussent dans cette dernière ville) ; un fonctionnaire royal, au lieu d'un centurion ; un Juif comme suppliant, au lieu d'un païen (le centurion) ; un fils, au lieu d'un serviteur ; la fièvre, au lieu de la paralysie ; une foi d'abord très faible, au lieu de la foi héroïque du centurion. A vrai dire, les deux récits ne présentent guère que des contrastes. La guérison opérée à distance : voilà la principale et presque l'unique ressemblance. M. Beyschlag, trop souvent porté à faire des concessions à l'esprit rationaliste, a raison de protester ici de toutes ses forces contre l'identification[2]. Suivant sa coutume, Hermann Weisse voit dans la narration de saint Jean une parabole transformée en fait ; mais il se garde bien de nous apprendre de quelle manière une transformation semblable aura pu se faire.

---

1. *Geschichte Jesu*, t. II, p. 181. Voir, dans le même sens, *W. Soltau, *Unsere Evangelien, ihre Quellen...*, 1901, p. 105 ; *O. Holtzmann, *Leben Jesu*, p. 154 ; *J. Wellhausen, *Das Evangelium Johannis*, Berlin, 1908, p. 24 ; *Heitmüller, *Die Schriften des N. Testam.*, t. II, p. 230-231, et même *B. Weiss, *Das Leben Jesu*, 1882, t. I, p. 429-430. Sans aller aussi loin, le professeur *A. Bruce, *The miraculous element in the Gospels*, 5e édit., p. 151, admet la possibilité d'une identification ; ce qui est déjà beaucoup trop dire.

2. *Leben Jesu*, 4e édit., t. I, p. 255.

§ II. — La belle-mère de saint Pierre.

1° *Circonstances préliminaires.* — Nous avons ici l'histoire d'un touchant « miracle domestique », ainsi qu'on l'a justement appelé. Les trois synoptiques en fournissent le compte-rendu [1] : les narrations de saint Marc et de saint Luc sont plus développées, plus vivantes. Comme dans le quatrième évangile, c'est par la guérison d'un cas de fièvre que débute leur exposé détaillé des cures miraculeuses de Notre-Seigneur.

C'était un jour de sabbat, et Jésus avait inauguré depuis très peu de temps sa prédication. Accompagné de ses quatre premiers disciples, Pierre et André, Jacques et Jean, qu'il avait tout récemment attachés à sa personne d'une manière définitive, il entra [2] dans la maison que Simon-Pierre et son frère possédaient à Capharnaüm [3].

La belle-mère de Simon était alitée, souffrant de la fièvre. Saint Luc, en sa qualité de médecin [4], décrit la nature du mal avec une vigueur particulière : « Elle était en proie à une grande fièvre [5]. » Dans cette simple réflexion, il a réuni deux expressions techniques, qu'emploient également les praticiens les plus célèbres de l'antiquité. Galien aussi établit une distinction entre la

---

1. Matth., 8, 14-15 ; Marc., 1, 29-31 ; Luc., 4, 38-39. Voir notre *Synopsis evangelica*, p. 20.

2. Il venait de quitter la synagogue, où il avait délivré un possédé, à la grande admiration de l'assistance. Cf. Marc., 1, 21-28 ; Luc., 4, 31-37.

3. Quoique originaires de Bethsaïda, sur la rive occidentale du lac (cf. Joan., 1, 44), Pierre et André avaient maintenant leur domicile à Capharnaüm.

4. Cf. Col. 4, 14.

5. Ἦν συνεχομένη πυρετῷ μεγάλῳ. Les deux autres narrateurs se contentent de dire que la malade était πυρέσσουσα, *febricitans*, sans marquer le degré de la fièvre.

grande et la petite fièvre, et la locution « être pris (συνέχεσθαι) par la fièvre » était bien celle des médecins d'alors [1]. Au lieu de reconnaître franchement ce fait si simple et si naturel, M. Bruce [2] préfère accuser saint Luc d'exagération tendancieuse : il emploierait « des expressions qui amplifient », par conséquent qui exagèrent le mal, pour faire paraître le miracle plus grand ! Accusation absolument fausse et indémontrable.

2° *Le miracle.* — Ce furent les disciples qui en prirent l'initiative, directement et délicatement, d'après saint Marc et saint Luc. « Et aussitôt ils lui parlèrent d'elle », écrit saint Marc. Cela ne signifie pas qu'ils se contentèrent d'avertir Jésus, de lui dire que la malade ne pourrait pas remplir dans cette circonstance son rôle de maîtresse de maison. Il y a dans ces mots quelque chose de plus, comme le dit clairement saint Luc : « Ils le prièrent à son sujet (ou pour elle). » Ils avaient vu le Sauveur à l'œuvre, et ils connaissaient sa puissance miraculeuse ; ils espéraient donc qu'il viendrait aimablement en aide à la malade.

Le bon Maître, qui voulait leur donner un gage d'affection, récompenser leur généreux dévouement et augmenter leur foi, acquiesça immédiatement à leur demande. Les trois récits décrivent sa conduite d'une manière si vivante, qu'ils nous rendent pour ainsi dire témoins de ses moindres gestes. S'approchant du lit, il souleva légèrement la malade (saint Marc : ἤγειρεν), lui prit la main (saint Matthieu et saint Marc) et commanda à la fièvre. Saint Luc désigne cet ordre par une expression très forte :

---

1. Voir Galien, *De different. febr.*, I, 1, *Opera*, édit. Kühn, t. I, 1824, p. 275 ; *W. K. Hobbart, *The medical Language of St. Luke*, Dublin, 1882, p. 83 ; *A. Harnack, *Lukas der Arzt*, in-8°, Leipzig, 1906, p. 123, 127.

2. **The miraculous Element...*, 5e édit., p. 155.

ἐπετίμησεν. A la lettre, « il gronda » la fièvre, comme il avait « grondé » le démon quelques instants auparavant dans la synagogue [1]. La maladie disparut aussitôt, et d'une manière si complète, que la belle-mère de Simon put se lever sur-le-champ, et servir à table Jésus et ses compagnons. Les trois narrateurs signalent ce caractère instantané et intégral de la guérison. Assurément, ce n'est point par un simple contact, ni par un mot de commandement que l'on guérit une fièvre intense ; sans compter que ce mal, lorsqu'il disparaît de lui-même ou sous l'influence de remèdes naturels, laisse le malade dans un grand état de fatigue et d'épuisement, qui exige un repos plus ou moins long.

L'impression produite par ce miracle évident fut considérable. Dès qu'on eut appris ce qui s'était passé dans la synagogue et dans la maison de Pierre, la ville entière accourut, et s'assembla devant la porte de l'humble demeure. On avait pris soin d'amener ou d'apporter les infirmes et les démoniaques de la cité, que l'on présenta au Sauveur pour qu'il les guérît. Et lui, plein de bonté, il leur imposait les mains, et leur rendait physiquement et moralement la santé [2].

3° *Interprétations rationalistes.* — Pour Paulus et ses disciples, rien n'est plus simple et plus naturel que cette « petite histoire » : une forte impression produite sur les nerfs peut suffire, disent-ils, pour guérir la fièvre. Von Ammon développe cette pensée : la joie de voir Jésus, la douce émotion occasionnée par sa présence, sa parole, le contact de sa main lorsqu'il tâta le pouls de la malade [3],

---

1. Cf. Marc., 1, 25 ; Luc., 4, 35. Voir aussi Matth., 8, 26 ; Marc., 4, 39 ; Luc., 8, 24.
2. Cf. Matth., 8, 16-17 ; Marc., 1, 32-34 ; Luc., 4, 40-41.
3. Les rationalistes semblent parfois ne pas avoir conscience du ridicule de leurs interprétations.

suffirent pour arrêter subitement la fièvre. Ce fut donc là une « cure psychique », pas autre chose. D'ailleurs, ajoute le même interprète [1], Jésus avait toujours avec lui une pharmacie portative, qui put lui rendre service en cette occasion.

Les néo-critiques contemporains sacrifient volontiers la pharmacie, mais ils se déclarent presque tous en faveur de la « cure psychique » : c'est à la parole amicale et réconfortante du Sauveur que serait dû tout le succès. Keim suppose en outre que le sentiment de son devoir comme maîtresse de maison acheva d'inspirer à la belle-mère de Pierre la volonté énergique de guérir. En résumé, « rien de moins mystérieux, de plus naturellement humain » que cette guérison [2]. M. Johannès Weiss nous fait entendre un langage analogue [3] : « La guérison de la belle-mère de Pierre... s'explique par la situation et par l'état psychologique de la malade. » Ici comme en beaucoup d'autres cas, il s'agit d'une de ces « guérisons par suggestion », dans lesquelles l'influence exercée par la volonté énergique du médecin et l'émotion extraordinaire du malade ont produit un heureux résultat. M. J. Weiss a la loyauté d'ajouter que les choses n'ont pu se passer de la sorte, que si la maladie consistait en une fièvre nerveuse ; et il affirme que c'était en réalité une fièvre nerveuse. Mais, répond un habile médecin [4], ni l'âge de la malade, ni la nature du mal ne donnent à supposer que le cas était nerveux, et cette espèce d'affection n'est pas de celles qui se prêtent à ce qu'on nomme la méthode psychique.

---

1. **Die Geschichte des Lebens Jesu*, t. I, Leipzig, 1842, p. 379.
2. *T. Keim, *Geschichte Jesu*, t. II, p. 166-167. Voir aussi *Schenkel, *Das Charakterbild Jesu*, Wiesbaden, 1864, p. 49.
3. **Die Schriften des N. Testaments*, t. I, p. 44.
4. Le Dr Ryle, dans le **Hibbert Journal*, avril 1907, p. 582.

M. J. Weiss est loyal encore, lorsqu'il écrit [1] : « Evidemment, Pierre et son entourage durent regarder la guérison comme surnaturelle. » Recueillons cet aveu candide. Or, si les témoins de la guérison *durent* la regarder comme un miracle, c'est qu'elle en était un en réalité.

Terminons en disant avec le Dr Keim [2], que Volkmar n'a rien compris à cet incident, lui qui n'a voulu voir ici dans la belle-mère de saint Pierre qu'un symbole : elle serait la première diaconesse de la nouvelle Alliance.

---

1. **Das älteste Evangelium*, in-8°, Gœttingue, 1903, p. 147.
2. **L. c.*, p. 167.

CHAPITRE III

Les lépreux guéris par Notre-Seigneur.

§ I. — De la lèpre en général.

1° *La lèpre dans les récits évangéliques.* — Ce mal répugnant et terrible paraît avoir occupé une place importante parmi les cures miraculeuses du Sauveur. Jésus lui-même, s'adressant aux envoyés du précurseur, désigne son pouvoir de guérir les lépreux comme une marque distinctive de son caractère messianique : « Allez, leur dit-il, annoncez à Jean... ce que vous avez vu : Les aveugles voient,.... les lépreux sont purifiés [1]. » Précédemment, lorsqu'il avait confié aux apôtres la mission de prêcher deux à deux à travers la Galilée, il leur avait délégué ce don surnaturel [2]. Néanmoins, les évangiles ne mentionnent en détail que deux guérisons de ce genre accomplies par Notre-Seigneur : un cas isolé, aux premiers jours de son ministère [3], et, beaucoup plus tard, la guérison simultanée de dix lépreux [4]. Saint Matthieu et saint Marc parlent aussi, il est vrai, de « Simon le lépreux », qui donna un grand festin en l'honneur de Jésus, la veille de son entrée triomphale à Jérusalem [5]. On a parfois con-

---

1. Matth., 11, 5 ; Luc., 7, 12.
2. Cf. Matth., 10, 8.
3. Matth., 8, 22 ; Marc., 1, 40-45 ; Luc., 5, 12-14.
4. Luc., 17, 11-19.
5. Matth., 26, 6 ; Marc., 14, 3.

jecturé qu'il avait été guéri, lui aussi, par le divin Maître ; toutefois, il est vraisemblable que, dans cette hypothèse, les évangélistes n'auraient pas manqué de signaler le fait en termes exprès. Simon était donc plutôt un de ces lépreux chez lesquels la maladie subit un long arrêt, qui fait croire à une guérison complète, de sorte qu'on leur permettait chez les Juifs de reprendre la vie commune.

2° *La lèpre en Palestine.* — L'Egypte semble avoir été le berceau de la lèpre. De là, les Hébreux l'emportèrent en Palestine, où elle a constamment sévi depuis lors. C'est sans doute aussi par l'Egypte que furent contaminés les pays indiens, que les anciens auteurs signalent comme un des foyers de ce mal. Les Phéniciens, infectés par les Hébreux, portèrent la lèpre dans les nombreuses contrées avec lesquelles ils étaient en relations commerciales. La Grèce et Rome furent ainsi atteintes, et, par leur intermédiaire, plusieurs autres contrées de l'Europe. La marche conquérante des Arabes, puis les Croisades, étendirent davantage encore la lèpre dans les régions occidentales. Grâce à l'isolement imposé aux lépreux, le mal a diminué dans des proportions notables en Occident ; mais il fait toujours de nombreuses victimes en Orient.

Atteints des premiers, les Israélites prirent de promptes et énergiques mesures pour endiguer sa marche envahissante ; de là les règles sanitaires très minutieuses édictées par Moïse au chapitre XIIIe du Lévitique. Ces règles supposent, d'une part, la connaissance très exacte de la lèpre (connaissance d'ailleurs facile à acquérir, puisque les cas à étudier étaient multiples), et, d'autre part, l'identité de la lèpre biblique avec celle qui règne encore en divers lieux de l'Orient et de l'Occident. On a parfois nié de nos jours cette identité, en prétendant que la lèpre dont il est question dans l'Ancien Testament, et même dans les évangiles,

avait un caractère plus bénin, et se confondait souvent avec plusieurs maladies cutanées qui ont les mêmes apparences extérieures. Mais « les célébrités médicales les plus récentes sur ce terrain (Danielssen, Boeck, etc.) confirment l'identité de la lèpre actuelle avec la lèpre biblique. Le Dr Lassar remarque en outre que, vu les formes variées sous lesquelles cette maladie se présente, la connaissance exacte que les anciens (et surtout les Hébreux) avaient acquise de son unité est vraiment remarquable [1]. » Et comme la lèpre n'a jamais cessé d'exister en Palestine, on ne pouvait pas plus se méprendre à son sujet au temps de Notre-Seigneur, qu'on ne le fait actuellement.

Il est toutefois indéniable que cette maladie dangereuse a été récemment l'objet d'importantes découvertes, grâce au microscope et aux réactions chimiques. C'est ainsi que Virchow a découvert, en 1851, les cellules de la lèpre, et Hansen, en 1874, son bacille propre, qui est regardé maintenant comme le véritable auteur et propagateur du mal. Il a beaucoup d'affinités avec celui de la tuberculose.

Les savants discutent entre eux sur quelques points essentiels, en particulier sur le caractère contagieux et sur l'hérédité de la lèpre. Nous n'avons pas à entrer ici dans ces détails. D'après l'opinion qui semble la plus justifiée, la lèpre ne serait point héréditaire ; mais elle est certainement contagieuse, comme le croyaient les anciens Juifs, et c'est ainsi qu'elle s'est propagée à travers les siècles, dans toutes les contrées [2].

---

1. Dr med. Knur, *Christus medicus ?* Fribourg-en-Brisgau, 1905, p. 60. Voir aussi la page 62.

2. Sur toutes les questions d'ordre général qui se rattachent à la lèpre, voir, indépendamment des articles publiés sur cette maladie dans les Dictionnaires de la Bible (spécialement dans ceux de

3° *Les principaux caractères de la lèpre.* — Tous les traits de l'excellente description qui suit ont été empruntés aux autorités médicales les plus récentes et les plus sûres. « Les lésions de la lèpre n'atteignent d'abord que deux organes, les nerfs ou la peau. De là, deux variétés de lèpre, la lèpre des nerfs, appelée antonine ou anesthésique, et la lèpre de la peau, appelée léonine, noueuse ou tuberculeuse. Ce ne sont pas là, d'ailleurs, deux maladies différentes, mais seulement deux manifestations distinctes du même mal, qui souvent se succèdent et habituellement coexistent. — La lèpre tuberculeuse apparaît tout d'abord sous forme de taches pâles ou colorées de la peau, bientôt suivies de petites nodosités ou de tubercules qui grossissent peu à peu, et vont jusqu'à atteindre le volume d'une noix. Comme c'est surtout sur le visage que se multiplient ces tubercules, l'aspect du malade devient hideux par la ressemblance vague de sa face avec celle du lion, d'où le nom de « léonine » donné à cette forme de la lèpre. En même temps, les doigts se déforment et sont bientôt hors d'usage. Le lépreux peut demeurer en cet état pendant des années, avec des accès violents mais intermittents. A un moment, les tubercules remplis de bacilles dégénèrent en ulcères sanieux et fétides, qui vont en se multipliant ; les yeux sont rongés et se vident, les phalanges des doigts se détachent, parfois la main et le pied tombent à

MM. Vigouroux, Hastings, Cheyne et dans la *Jewish Encyclopedia* de New-York), Danielssen et Bœck, *Traité de la Spedalskhed ou Eléphantiasis des Grecs*, trad. du norvégien, in-8°, Paris, 1848 ; Dr H. Lenoir, *Traité pratique et théorique de la lèpre*, in-fol., Paris, 1886 ; Dr dom Sauton (bénédictin, en même temps que médecin), *La Léprose*, in-8°, Paris, 1901 ; et aussi d'excellents travaux publiés par MM. Zambaco pacha, Lefebvre et Dastre, dans la *Semaine médicale*, Paris, n° du 10 juin 1893, dans la *Revue des Questions scientifiques*, Bruxelles, n° d'avril 1894, et dans la *Revue des Deux-Mondes*, Paris, n° du 1er juillet 1901. Il existe quelques centaines de lépreux en France ; Paris en comptait naguère environ 150 pour sa part.

leur tour, la bouche et le nez sont complètement rongés, le malade se sent consumer lentement, jusqu'à ce que les organes essentiels soient atteints et que le malheureux périsse soit par suffocation, soit par épuisement, soit par l'altération progressive de son organisme tout entier. — La lèpre nerveuse ou anesthésique complique quelquefois la précédente, ou apparaît seule la première. Elle commence aussi par une tache sur la peau ; puis des ampoules se forment et crèvent en laissant échapper un liquide répugnant. Des troubles graves se produisent dans la sensibilité et la motilité, et le malade ne sent plus ce qui se passe dans certaines parties de son corps. Par contre, il souffre dans d'autres parties des douleurs terribles et sans intermittence, qui peuvent durer même des années. Les moindres contacts deviennent alors intolérables. Les mêmes phénomènes de destruction organique que dans la lèpre tuberculeuse se succèdent progressivement. Le malade ne peut plus se servir de ses membres, même pour porter ses aliments à sa bouche. De vastes ulcères les dénudent jusqu'aux os. En proie à une soif inextinguible, le lépreux tombe dans un marasme épouvantable et, devenu indifférent à tout, il passe ses jours assis ou couché, sans un mouvement, sans une plainte, attendant la fin de son interminable agonie. Souvent, heureusement pour lui, l'épuisement, l'ulcération des voies respiratoires ou des complications provenant d'autres maladies, amènent la mort. Il est même assez fréquent que le lépreux meure d'une autre maladie que la lèpre. Il faut six ans, huit ans et même dix ans à la lèpre tuberculeuse, qui est la plus grave, pour tuer d'elle-même le malade. La lèpre anesthésique subit parfois de longs arrêts, qu'on pourrait prendre pour la guérison ; mais c'est pour reparaître presque infailliblement, plus ou moins longtemps après. La rechute peut ne se produire qu'au bout de vingt ou trente

ans, et même plus. Ces longs arrêts ne présentent nullement des périodes d'incubation réelle, mais seulement des états de microbisme latent, dans lesquels le bacille attend que les conditions favorables à son développement viennent à se reproduire[1]. »

4° *Son incurabilité ; séquestration imposée à ceux qui en étaient atteints.* — Les anciens Hébreux regardaient à bon droit la lèpre comme une maladie incurable. Un épisode très frappant du IVe livre des Rois[2] nous l'apprend d'une manière dramatique. Le roi de Syrie envoya le chef de son armée, Naaman, qui était devenu lépreux, à Joram, roi d'Israël, pour que celui-ci le guérît. Après avoir entendu cette étonnante requête, Joram déchira ses vêtements et dit : « Suis-je donc un Dieu, capable de faire mourir et de faire vivre, pour qu'il s'adresse à moi afin que je guérisse un homme de sa lèpre ? » Le prophète Elisée opéra cette guérison, mais par un grand miracle, et non par l'emploi de remèdes naturels.

Bien que la lèpre, nous l'avons dit, soit encore mieux connue actuellement qu'aux temps anciens, la science médicale est tout aussi impuissante en face d'elle. Elle est toujours, suivant l'expression de saint Cyrille d'Alexandrie, un πάθος οὐκ ἰάσιμον, « un mal non guérissable ». Elle est vraiment rebelle à tout remède. Si elle semble parfois disparaître, ce n'est que pour un temps, durant lequel son activité n'est jamais complètement éteinte, car on ne connaît pas de guérison complète, radicale. « Le malade qui en est atteint s'affaiblit peu à peu et meurt fatalement de consomption. On a essayé toutes les médications, la cautérisation ou l'ablation chirurgicale des parties contaminées,

1. H. Lesêtre, dans F. Vigouroux, *Dictionnaire de la Bible*, t. IV, col. 176-177.
2. 5, 1-27.

l'inoculation de virus divers, même de venins de serpents, soit pour enrayer le développement de la lèpre, soit pour lui substituer un autre mal moins rebelle aux efforts de la médecine. Ces diverses médications ont parfois exercé une influence heureuse, mais éphémère, sans qu'on soit en droit d'affirmer qu'il y avait connexion entre l'action du remède et l'amélioration constatée. Le remède efficace ne viendra probablement que quand on aura trouvé l'agent destructeur du *Bacillus leprœ* [1]. »

Ainsi donc, mal horrible, mal incurable. On a comparé le malheureux qui en était atteint à un *sepulcrum ambulans* [2], qui porte la mort en lui-même. Voilà pour le corps ! Mais la lèpre n'était pas moins affreuse au point de vue social. Elle excitait non seulement le dégoût par ses manifestations hideuses, mais aussi l'effroi, à cause de son caractère contagieux. On avait donc pris, spécialement chez les Israélites [3], des mesures prophylactiques très sévères, pour isoler et séquestrer les lépreux, qui devenaient ainsi, comme on l'a dit encore, de « vrais excommuniés de la société ». Déclarés légalement impurs, ils devaient porter des vêtements déchirés, aller tête nue et le menton voilé, éviter les villes, avertir les passants de leur approche et se tenir à quelque distance. Ils vivaient habituellement par troupes, pour rendre leur misère plus supportable [4]. Cependant, on ne leur interdisait pas de fréquenter les synagogues, à condition d'y entrer les premiers, d'en sortir les derniers et de se tenir dans la

1. H. Lesêtre, *loc. cit.*, col. 178.

2. Spencer, cité par *Trench, *Notes on the Miracles of Our Lord*, 9e édit., p. 228, note.

3. Egalement chez les Perses, d'après Hérodote, I, 138. En réalité, l'isolation est encore aujourd'hui le meilleur remède contre la propagation de ce fléau.

4. Cf. IV Reg. 7, 3 ; Luc., 17, 12.

place qui leur était réservée : conditions profondément humiliantes pour eux [1].

Tels étaient — nous avons cru qu'il était bon de le dire avec quelque ampleur — ces malheureux que Jésus va guérir et consoler avec bonté, lui dont Isaïe avait prédit qu'il serait métaphoriquement un lépreux, à cause des grandes humiliations qui lui étaient réservées [2].

§ II. — Le lépreux des synoptiques.

1° *Circonstances préliminaires.* — Les trois premiers évangiles renferment ce cas de guérison [3]. Le récit de saint Matthieu est très sommaire ; saint Marc et saint Luc entrent d'une manière vivante dans le détail des faits.

L'époque, vaguement marquée dans le premier et le troisième évangile, est bien déterminée dans le second. Jésus venait d'inaugurer sa vie publique, et, après avoir guéri la belle-mère de Simon-Pierre, avec beaucoup d'autres malades à Capharnaüm, il parcourait la Galilée en prêchant le royaume de Dieu [4]. Saint Luc est seul à désigner le théâtre du prodige, mais en termes fort généraux : « Jésus était dans une des villes. »

Le malade se présenta lui-même et brusquement au Sauveur, dont il avait évidemment appris les cures merveilleuses : « Et voici, un lépreux [5]... » Il paraît avoir

---

1. Voir *Edersheim, *The Life and Times of Jesus the Messiah*, t. I, p. 491-495 ; *Schürer, *Geschichte des jüdischen Volkes im Zeitalter Jesu Christi*, 4e édit., Leipzig, 1907, t. II, p. 451. Le Talmud consacre à la lèpre un traité entier, intitulé *Negaioth*.

2. Cf. Is., **53**, 4.

3. Cf. Matth., **8**, 2-4 ; Marc., **1**, 40-45 ; Luc., **5**, 12-16. Voir notre *Synopsis evangelica*, p. 21.

4. Cf. Marc., **1**, 29, 34, 39, 40.

5. Saint Matthieu et saint Luc. Cette locution peut exprimer aussi la surprise qu'on éprouva dans l'entourage du Sauveur, lorsqu'on vit ce malheureux s'approcher, malgré l'interdiction formelle de la loi. Cf. Lev., **13**, 46.

été d'un caractère décidé ; d'ailleurs, aucun autre moyen ne s'offrait à lui pour obtenir sa guérison. Tandis que les deux premiers synoptiques le désignent simplement par le nom de son mal « un lépreux », saint Luc, en sa qualité de médecin, fait observer qu'il était « plein de lèpre », par conséquent, tout envahi par la hideuse maladie, dont les traces n'étaient que trop visibles sur son visage et sur ses mains.

Arrivé auprès du Sauveur, le malade s'agenouilla, puis se prosterna entièrement devant lui [1]. A cette attitude de profond respect, le malade associa une humble et touchante prière, que les trois évangélistes citent d'une manière presque identique : « Seigneur, si vous le voulez, vous pouvez me purifier. » Jésus *pouvait* ; il n'existait aucun doute sur ce point dans l'esprit du suppliant. *Voudrait-il*, consentirait-il ? Le lépreux l'espérait, et c'est pour cela qu'il était alors prosterné à ses pieds. Il est évident qu'il emploie ici l'expression « me purifier » dans le sens de « me guérir ». Cette locution était pour ainsi dire technique chez les Juifs, à cause de la souillure légale qui était, nous l'avons dit, attachée à la lèpre [2]. La guérison d'un lépreux était par là-même sa purification.

2° *Le miracle.* — En voyant ce malheureux et en entendant sa requête si délicatement présentée, Jésus fut ému d'une profonde pitié, comme le rapporte saint Marc : σπλαγχνίσθεις (Vulg., *misertus ejus*). Pour lui répondre, il employa un double geste et une double parole : « Étendant la main, il le toucha. » Acte hardi, qui dut singulièrement frapper toute l'assistance. La loi cérémonielle l'interdi-

---

1. Chacun des narrateurs emploie ici une expression particulière. Saint Matthieu : « il se prosterna » ; saint Marc : « ayant plié le genou » ; saint Luc : « tombant sur sa face ». Il y eut deux attitudes successives : d'abord la génuflexion, puis la prostration complète.

2. Cf. Lev., 6, 13-17, 23, 28, 37, 59.

sait ; mais elle cède ici le pas à la loi de charité. Comme en mainte autre circonstance, Jésus abandonne la lettre, pour se conformer à l'esprit. D'ailleurs, sa puissance miraculeuse se manifestait ainsi d'une façon beaucoup plus visible, et, selon la juste remarque d'un ancien commentateur [1], bien loin de se contaminer en touchant le lépreux, il purifiait par son contact tout ce qui était souillé.

Le deux mots associés aux deux gestes sont identiquement les mêmes dans les trois récits: *Volo, mundare.* C'était en quelque sorte l'écho de l'humble et éloquente demande. Le résultat ne se fit pas attendre : « Et aussitôt » la guérison devint un fait accompli, comme le notent simultanément encore les narrateurs. Mais ils ont des nuances intéressantes pour marquer sa nature. Saint Matthieu, qui se place volontiers au point de vue légal, dit que « la lèpre fut purifiée » ; saint Luc dit simplement que « la lèpre se retira » ; saint Marc combine les deux locutions : « La lèpre se retira de lui, et il fut purifié. »

Nous l'avons dit, en nous appuyant sur des autorités médicales de premier ordre, la lèpre a été et est encore incurable ; il n'existe pas de remèdes spécifiques capables de la guérir, et « alors même que l'on réussirait à découvrir quelque sérum efficace, on demeurerait impuissant pour réparer les ravages qu'une lèpre avancée aurait produits [2]. » Mais Jésus-Christ n'est pas un médecin ordinaire ; c'est un thaumaturge irrésistible, auquel un acte de volonté suffit pour faire disparaître à la fois le mal et ses tristes conséquences.

Après avoir guéri instantanément le lépreux, Jésus lui adressa coup sur coup deux injonctions pressantes, qu'il

---

1. Théophylacte, *Enarratio in evang. Matth.*, h. l. (Migne, *Patr. gr.* t. 123, col. 216).
2. Dr med. Knur, *Christus medicus ?* p. 63.

accompagna, suivant saint Marc, de sévères menaces [1]. « Garde-toi de rien dire à personne » : tel fut le premier ordre, dont nous trouvons la réitération en plusieurs circonstances semblables [2]. Nous en avons donné ailleurs l'explication [3] : le Sauveur savait bien que rien n'empêcherait ses miracles d'être publiés au loin, puisqu'il les opérait le plus souvent en présence de témoins assez nombreux ; mais il prenait des précautions, pour ne pas surexciter immédiatement les esprits, et pour éviter de les mettre en effervescence à son sujet d'une manière tout humaine.

Jésus ordonna ensuite au lépreux d'aller, conformément à la loi mosaïque, faire constater sa guérison au prêtre chargé de cet office [4], et d'offrir, dans le temple de Jérusalem, les victimes prescrites dès les temps anciens par le législateur : savoir, pour les riches, une brebis d'un an et deux agneaux ; pour les pauvres, un seul agneau et deux tourterelles [5]. Jésus ne voulait pas que l'exercice de ses pouvoirs miraculeux parût contredire la loi dans ses prescriptions importantes ; or, il y avait là une ordonnance vraiment urgente, puisqu'il s'agissait de rendre au lépreux guéri ses privilèges sociaux, et que ce droit était exclusivement réservé aux prêtres juifs. Cette constatation officielle de la guérison ne serait d'ailleurs

---

1. Ἐμβριμησάμενος αὐτῷ, Vulg., *comminatus est illi.* Le verbe ἐμβριμᾶσθαι marque à plusieurs reprises, dans les évangiles, des impressions douloureuses ou sévères de Jésus. Cf. Matth., **9**, 30; Marc., **14**, 5 ; Joan., **11**, 33, 38. Saint Marc ajoute ici, pour corroborer la pensée, que Jésus « renvoya » (à la lettre, « chassa », ἐξέβαλεν) le lépreux guéri.

2. Cf. Matth., **9**, 30 ; **12**, 16 ; Marc., **1**, 34 ; **3**, 12 ; **5**, 43 ; **7**, 36 ; **8**, 26 ; Luc., **8**, 56.

3. Au tome 1er, p. 107-108.

4. C'est le sens des mots grecs : τῷ ἱερεῖ (avec l'article). Les trois narrateurs exposent ce second ordre, comme le premier, en termes à peu près littéralement identiques.

5. Cf. Lev., **14**, 10, 21-22.

pas sans utilité relativement au Sauveur lui-même : elle constituerait pour les prêtres un témoignage irrécusable de sa dignité messianique, démontrée jusqu'à l'évidence par ses miracles [1].

A coup sûr, le lépreux guéri se conforma à ce second ordre, car autrement il lui aurait été impossible de reprendre sa place dans la société. Quant à l'injonction de silence, il n'eut pas la force d'en tenir compte. Sa reconnaissance joyeuse éclata aussitôt, comme nous l'apprend saint Marc : « Cet homme, étant parti, se mit à raconter et à publier la chose. » Ne nous en plaignons pas, puisque le miracle fut ainsi connu et constaté au loin. Mais le repos du thaumaturge en souffrit : « Sa renommée se répandit de plus en plus, et des foules nombreuses venaient pour l'entendre et pour être guéries de leurs infirmités [2]. » Bien plus, « Jésus ne pouvait plus entrer ouvertement dans aucune ville[3], » tant il était aussitôt entouré et pressé par les multitudes.

3° *Interprétations rationalistes.* — Paulus et les rationalistes de son temps éliminaient le miracle d'une façon très simple. Il leur suffisait, pour cela, de traduire ainsi la requête du lépreux : En votre qualité de Messie, vous pouvez, si vous le voulez, *me déclarer pur*. Dans le cas actuel, le malade aurait donc déjà su qu'il était guéri, et ce qu'il demandait à Notre-Seigneur, c'était de constater officiellement sa guérison, afin de n'être pas obligé d'entreprendre le long et coûteux voyage de Jérusalem. Strauss [4] n'a pas de peine à démontrer le néant de cette

---

1. Telle paraît être la meilleure interprétation des mots *in testimonium illis*. Nous en avons cité d'autres dans l'*Evangile selon saint Matthieu, Introduction critique et commentaires*, Paris, 1878, p. 155.
2. Luc., 5, 15.
3. Marc., 1, 45.
4. **Leben Jesu*, t. II, p. 53 58.

explication. Si le verbe καθαρίσαι avait ici le sens de « déclarer pur », le mot de Jésus, καθαρίσθητι (Vulg., *mundare*), signifierait en conséquence : « Sois déclaré pur. » Or, cette signification serait inexplicable, puisque Notre-Seigneur renvoya le lépreux au prêtre. D'ailleurs, ce verbe n'a certainement pas le sens déclaratif dans la version de saint Luc, où, après les mots, « Je le veux, sois guéri », nous lisons : « Et aussitôt la lèpre se retira de lui. » Il en est de même dans le récit du second évangile. Enfin, si le mot καθαρίσθητι ne signifiait pas autre chose que « Sois déclaré pur », pourquoi deux des narrateurs auraient-ils ajouté : « Et aussitôt sa lèpre fut déclarée purifiée ? » Ce serait une banale tautologie.

Pour Strauss lui-même, ce récit des synoptiques n'est qu'un « mythe-prophétique-messianique », qui a son origine dans la guérison du lépreux Naaman, IV Reg. **5**, 1 et ss., ou dans d'autres « fables » analogues [1]. Mais, indépendamment d'autres motifs, les trois narrations, et en particulier le trait *Vade, ostende te sacerdoti*, ont un cachet trop manifeste de véracité historique pour avoir été inventés.

D'après K. Hase [2], les maladies cutanées, dont la lèpre fait partie, se distinguent par une grande mobilité, de sorte qu'elles paraissent un jour plus graves, et légères le lendemain. Il n'est donc pas démontré que Jésus ait accompli, dans la circonstance présente, une guérison surnaturelle. Mais saint Luc a réfuté d'avance cette assertion, en disant qu'il s'agissait d'une véritable lèpre, laquelle était même très développée. Schenkel [3] prétend aussi que « le lépreux, lorsqu'il rechercha Jésus, était

1. Strauss renvoie encore à Ex., **4**, 6-7, et à Lev., **12**, 10-11.
2. **Geschichte Jesu*, 2e édit., p. 545.
3. **Das Charakterbild Jesu*, p. 264.

déjà vraisemblablement dans un stade avancé de guérison, et qu'il reçut du Sauveur une impulsion (toute naturelle) de vitalité, qui favorisa singulièrement le progrès de sa cure. » Malheureusement, la lèpre ne se contente pas d'un remède aussi facile. — Keim oscille entre Paulus et Strauss ; puis il finit par adopter leurs deux théories, qu'il combine à sa manière[1] : le lépreux désirait avant tout être déclaré pur par une voix autorisée ; la légende a donc exagéré, falsifié les faits. — M. J. Weiss[2] admet que les évangélistes ont l'intention de raconter « un miracle absolu de puissance » ; mais il n'est pas possible, selon lui, que Jésus ait guéri instantanément une maladie en face de laquelle les médecins les plus habiles demeurent impuissants ; nous avons donc visiblement ici une légende, formée d'après divers récits de l'Ancien Testament. On reconnaît à cela la théorie de Strauss. — Le Dr H. J. Holtzmann, dans son commentaire des synoptiques, interprète le verbe καθαρίσθητι à la façon de Paulus. L'apologiste anglais M. J. Warschauer fait de même[3]. — A tout cela, M. Beyschlag, qui est trop souvent semi-rationaliste, répond avec une juste sévérité[4] : « C'est ainsi que la sagacité qui a peur des miracles peut s'égarer dans l'absurde », car il n'est pas possible d'attribuer une telle guérison « à une influence purement morale[5]. »

---

1. **Geschichte Jesu von Nazara*, t. II, p. 172-175.
2. **Das älteste Evangelium*, p. 152 ; **Die Schriften des N. Testaments*, t. I, p. 78-79.
3. **Jesus : Seven Questions*, p. 166.
4. **Das Leben Jesu*, 4e édit., t. II, p. 313, note 2.
5. Cela n'empêche pas M. *Soltau d'en appeler à la suggestion, même pour ce miracle. Voir son opuscule *Hat Jesus Wunder getan?* p. 79-82. M. *Bruce, *The miraculous Element in the Gospels*, 5e édit., p. 157 et 163, dit à bon droit que « nous sommes ici incontestablement en présence du surnaturel, » la méthode psycho-thérapeutique étant absolument impuissante sur ce domaine. Cf. Ryle, **The Hibbert Journal*, n° d'avril 1907, p. 582-583, et Knur, *Jesus medicus?* p. 55-64.

§ III. — Les dix lépreux.

1° *Circonstances préliminaires.* — Saint Luc [1] est seul à raconter cet incident remarquable, qui eut lieu, nous dit-il, au cours du dernier voyage de Jésus-Christ à Jérusalem, et peu de temps avant sa mort. La localité n'est pas déterminée d'une manière précise. Le Sauveur longeait alors la frontière de la Galilée et de la Samarie [2], en se dirigeant de l'ouest à l'est. Son but était, en effet, de gagner la province de Pérée, située sur la rive orientale du Jourdain, et d'y rejoindre la route des caravanes [3]. Il voulait éviter de traverser le territoire samaritain, à cause des manifestations hostiles dont les Juifs y étaient sans cesse menacés, par suite de l'animosité qui régnait depuis de longs siècles entre les deux contrées.

Jésus se trouvait alors tout près d'un village [4] dont le narrateur n'indique pas le nom. Au moment où il allait y pénétrer, dix lépreux se présentèrent à lui tout à coup. Vraisemblablement, ils formaient une de ces colonies de malheureux atteints de la lèpre, qui résidaient en dehors des villes et des bourgs, comme l'exigeait la loi [5]; ou bien, ils s'étaient réunis en apprenant l'approche du Sauveur, pour lui demander tous ensemble leur guérison. Se conformant à une autre prescription légale, qui a été aussi mentionnée plus haut, « ils se tinrent à distance », et élevant la voix pour se faire mieux entendre, ils

---

1. Luc., 17, 11-19.
2. Tel est évidemment le sens du texte : διήρχετο διὰ μέσον Σαμαρίας καὶ Γαλιλαίας (Vulg., *transibat per mediam Samariam et Galilæam*).
3. Voir notre *Atlas géographique de la Bible*, pl. x et xii.
4. Dans le grec : τινα κώμην (Vulg., *quoddam castellum*). Le substantif κώμη désignait un groupe d'habitations non entouré de remparts.
5. Voir la page 129, et aussi Num., 5, 2.

s'écrièrent tous en même temps : « Jésus, Maître [1], ayez pitié de nous. » Notre-Seigneur jeta sur eux un regard de miséricorde, et se contenta de répondre : « Allez, montrez-vous aux prêtres [2]. » Il mettait ainsi leur foi à l'épreuve, puisqu'il n'exprimait pas directement sa volonté de les guérir ; mais, en même temps, il les assurait d'une manière implicite qu'ils étaient exaucés, car il ne les aurait pas engagés à aller se présenter aux prêtres, s'il n'avait pas eu l'intention de leur rendre la santé.

2° *Le miracle.* — Dans le cas de lèpre que nous avons étudié précédemment, Jésus avait touché le malade et l'avait guéri sur place. Ici, le miracle fut opéré sans aucun attouchement, à distance et seulement après le départ des suppliants. Ces derniers subirent parfaitement l'épreuve à laquelle ils avaient été soumis ; ils se mirent aussitôt en marche pour aller se faire inspecter par les prêtres, sûrs que le Sauveur ne les avait pas trompés et que leur guérison était proche. Ils ne demeurèrent pas longtemps en suspens, car leur foi ne tarda pas à recevoir sa récompense. A peine étaient-ils en chemin, qu'ils s'aperçurent de la disparition de leur mal : *dum irent, mundati sunt* [3]. Un acte de volonté du thaumaturge avait suffi pour mettre fin à une maladie incurable.

Les détails qui suivent servent tout ensemble à bien constater le prodige, et à faire ressortir la gratitude de l'un des lépreux. Le narrateur relève, en effet, la différence caractéristique qui se manifesta dans la conduite des dix malades. « L'un d'eux, voyant qu'il était guéri [4],

1. Dans le grec ἐπιστάτα (Vulg., *præceptor*). Dans le troisième évangile, ce titre est l'équivalent habituel de l'hébreu *rabbi*, « maître ».

2. Un ancien manuscrit grec, le Codex D, ajoute à tort : τεθεραπεύσθε, « vous êtes guéris. »

3. Sur cette expression, voir la page 131.

4. Cette fois, nous trouvons dans le grec l'expression ordinaire, ἰάθη, « il fut guéri ». La Vulgate conserve, d'après la leçon de quelques manuscrits grecs, le mot technique *mundatus est*.

revint, glorifiant Dieu à haute voix. » Sa pieuse allégresse s'échappait ainsi à pleins bords de son âme. On ne dit pas combien de temps les dix lépreux avaient marché ensemble avant de remarquer leur guérison ; l'intervalle ne dut pas être bien long, puisque celui-ci retrouva facilement Jésus. Se prosternant aux pieds de son bienfaiteur, il lui exprima avec effusion sa vive reconnaissance. Il avait glorifié Dieu, l'auteur de tout don parfait, qui l'avait délivré de son mal affreux ; il remercie Jésus, qui avait servi d'instrument direct au divin bienfait.

Pour quiconque connait la haine intense qui séparait alors les Samaritains et les Juifs [1], la simple réflexion ajoutée par saint Luc, « et celui-ci était Samaritain », est très éloquente dans sa brièveté. Aux yeux des Juifs, les Samaritains avaient tous les défauts, et voici que, dans la circonstance actuelle, c'est le membre du peuple abhorré qui donne l'exemple de la reconnaissance, tandis que les autres lépreux, qui appartenaient à la nation théocratique, manquent à ce devoir élémentaire. Jésus lui-même va mettre ce contraste en relief. S'adressant à son entourage, il demanda : « Les dix n'ont-ils pas été guéris ? Les neuf (autres) où sont-ils ? » Puis il ajouta : « Il ne s'en est pas trouvé qui soit revenu pour rendre gloire à Dieu, sinon cet étranger. » On sent passer une vive tristesse dans ces paroles par lesquelles le divin Maître, au cœur si délicat, commenta la conduite inégale de ceux auxquels il venait d'accorder un insigne bienfait. Ce

1. Les évangiles y font allusion en plusieurs circonstances. Cf. Luc., 17,16 ; Joan., 4,9 ; 8,48. Malgré l'animosité mutuelle des deux races, il n'est pas surprenant qu'un lépreux samaritain se soit associé à des lépreux juifs ; leur malheur commun avait renversé toutes les barrières. Cette juxtaposition était d'autant plus naturelle dans le cas présent, qu'elle avait lieu sur les confins de la Samarie et de la Galilée. Tout récemment, à Jérusalem, les Juifs et les Mahométans atteints de la lèpre vivaient ensemble, en bonne harmonie, dans les maisons réservées aux lépreux.

n'est là, dit saint Bernard, qu'une image trop vraie de l'ingratitude des hommes : « importuns pour demander, inquiets jusqu'à ce qu'ils aient été exaucés, ingrats dès qu'ils ont reçu. »

Jésus, tout en blâmant les ingrats, n'oublie pas celui qui avait été reconnaissant. Se tournant vers le Samaritain, il lui dit avec bonté : « Lève-toi ; va, ta foi t'a sauvé [1]. » Il lui confirmait ainsi, solennellement, le don d'une guérison intégrale.

3° *Interprétations rationalistes.* — *a*) En général, « la critique (rationaliste) suspecte ce récit, à cause de sa tendance universaliste [2]. Mais, s'il eût été inventé dans un but didactique, la leçon à en tirer eût-elle été si complètement passée sous silence [3] ? » Disons en outre que c'est précisément à cause de son caractère « universaliste » que cet incident a été inséré par saint Luc dans son évangile, dont le plan a une physionomie très marquée d'universalité [4].

b) Les autres explications des rationalistes et des néocritiques sont d'ailleurs identiques à celles qu'ils ont données du premier cas de lèpre guéri par Notre-Seigneur. Paulus suppose que Jésus, dès qu'il aperçut les dix lépreux, se rendit compte de leur guérison, et se borna à les renvoyer aux prêtres pour la constatation officielle ; seul le Samaritain songea à venir remercier le Sauveur de son bon conseil. — Strauss se déclare de nouveau favorable à une adaptation chrétienne du cas de Naaman [5] :

---

1. Sur ce trait, voir les pages 83-87. Les neuf autres avaient eu aussi assez de foi pour obtenir leur guérison ; mais ils avaient oublié le devoir de la reconnaissance.

2. Un Samaritain, un homme à demi-païen, y est guéri par Jésus comme les Juifs, et c'est à lui qu'est décerné le beau rôle.

3. *F. Godet, *Commentaire sur l'évangile selon saint Luc,* 2e édit., t. II, p. 243.

4. Voir L. Cl. Fillion, *Evangile selon saint Luc, Introduction critique et commentaires,* p. 13-14.

5. Voir la page 135.

ce célèbre lépreux n'était-il pas aussi un étranger, et ne revint-il pas tout exprès pour remercier celui qui l'avait guéri ? Soit ! mais d'où sortent les neuf autres lépreux du récit évangélique ? Strauss ne s'inquiète pas des divergences, pour essentielles qu'elles puissent être ; son but est la négation pure et simple. — Weisse, selon sa coutume, voit à la base du récit une parabole exposée par Jésus, et traduite en acte par la tradition. Karl Hase a même été assez sagace pour déterminer le thème exact de cette parabole : elle portait sur la reconnaissance, sa nécessité et sa rareté. Il croit aussi devoir prendre la défense des neuf lépreux qui ne se crurent pas obligés de revenir auprès de leur bienfaiteur : « Que signifie une telle action de grâces ? Ils pouvaient fort bien donner gloire à Dieu dans leur cœur, et louer Jésus à distance ». — MM. H. J. Holtzmann et Soltau n'admettent pas non plus l'historicité du récit et se rallient, le premier à l'opinion de Strauss, le second à celle de Weisse[1]. — Le Dr B. Weiss veut, selon son habitude aussi, que la guérison ait été lente et progressive ; il en voit la preuve dans les mots ἐν τῷ ὑπάγειν (Vulg., *dum irent*), qui, d'après lui, signifieraient que le mal diminuait au fur et à mesure que les lépreux s'avançaient.

D'après plusieurs autres critiques[2], cet incident ne serait qu'un duplicatum, ou « doublet » embelli, de la guérison du premier lépreux. Mais il suffit de lire attentivement les deux récits, pour se rendre compte qu'une telle supposition est inadmissible. Saint Luc expose successivement les deux guérisons ; preuve qu'il les distinguait entièrement l'une de l'autre.

1. M. *Loisy, *Evangiles synoptiques*, t. II, p. 181, adopte au fond le sentiment du docteur Holtzmann. Nous aurions ici un récit symbolique.

2. M. Loisy adopte aussi cette opinion : « Cette histoire est comme un doublet allégorique » de l'autre guérison.

CHAPITRE IV

Guérisons de paralytiques.

§ I. — La paralysie.

1° *Sa nature.* — Comme l'indique l'étymologie de son nom, d'origine grecque [1], ce mal si fréquent consiste dans un « relâchement » du système musculaire, par conséquent dans la perte plus ou moins considérable de la contractilité et de la sensibilité des muscles. Celui qui en a été frappé est donc réduit à une impuissance plus ou moins complète, de durée plus ou moins longue, selon le degré et le caractère spécial de la maladie. Elle provient soit d'une lésion des centres nerveux, soit d'une perturbation fonctionnelle des neurones moteurs, sans qu'il y ait de lésion appréciable.

La paralysie est tantôt générale, tantôt partielle : générale, lorsqu'elle atteint le corps tout entier ; partielle, lorsqu'elle prive seulement de l'usage de tels ou tels membres. Dans ce second cas, on distingue l'hémiplégie, qui paralyse une moitié latérale du corps, et la paraplégie, qui est limitée aux membres inférieurs [2]. Elle se déclare souvent d'une manière subite, parfois avec plus de len-

---

1. Παράλυσις.

2. Dans son livre *De medicina*, 8, 37, le célèbre médecin romain Celse, contemporain de Tibère, établit déjà cette distinction : *Resolutio nervorum interdum tota corpora,... interdum partes... infestat ; nunc utrumque* παράλυσιν *vocari video.*

teur. C'est toujours un mal sérieux, qui est fréquemment chronique et incurable ; lorsqu'il guérit, il ne disparaît que lentement. Dans certains cas, la paralysie est accompagnée de douleurs aigües, bien que, le plus souvent, elle jette le malade dans un état d'insensibilité et de langueur qui dure jusqu'à la mort [1].

2° *La paralysie dans les évangiles.* — *a*) Une formule générale de saint Matthieu [2] nous apprend que les paralytiques composent une des catégories de malades qui durent en plus grand nombre le bienfait de la guérison à Notre-Seigneur : « Jésus parcourait toute la Galilée... ; et on lui présenta tous ceux qui étaient malades, atteints de langueurs et de diverses souffrances..., et les paralytiques ; et il les guérit. » Il n'y a rien de surprenant à cela, puisque cette maladie a fait toujours et en tous lieux de si nombreuses victimes [3].

En trois occasions différentes, les évangélistes citent également d'une manière générale les « boiteux » (χωλοί, Vulg., *claudi*) parmi les infirmes auquels Notre-Seigneur rendit miraculeusement l'usage de leurs membres [4]. Or, on devient assez souvent boiteux par suite de la paralysie infantile, imparfaitement guérie [5], de sorte que plusieurs de ces χωλοί pouvaient être avant tout des paralytiques. Même réflexion à faire au sujet des malades mentionnés, soit en général, soit en particulier [6], sous le nom de ξηροί (Vulg., *aridi*), « desséchés. » Il s'agit vraisemblablement encore ici de membres atrophiés en vertu de la paralysie.

---

1. Sur la paralysie en général et les paralytiques de l'évangile, voir Dr méd. K. Knur, *Christus medicus?* p. 6-19.
2. Matth., 4, 23-24.
3. Act. 8, 7, nous voyons que le diacre Philippe guérit aussi plusieurs paralytiques en Samarie.
4. Matth., 11, 5 (Cf. Luc., 7, 22) ; 15, 30 ; 21, 14.
5. Voir Knur, *l. c.*, p. 19.
6. Cf. Matth., 12, 10 ; Marc., 3, 1 ; Luc., 6, 6 ; Joan., 5, 3.

Les évangélistes ne racontent en détail et nommément que deux guérisons de paralysie : celle du paralytique de Capharnaüm [1] et celle du serviteur du centurion [2]. Mais il n'est pas douteux que l'infirme de la piscine de Béthesda, dont saint Jean expose la cure miraculeuse [3], n'ait été aussi un paralytique, d'après la description qui est faite de son mal. Nous joindrons, par conséquent, sa guérison aux deux autres, et aussi, d'après ce qui vient d'être dit, celle de l'homme à la main « aride » ou desséchée, dont parlent les trois synoptiques.

§ II. — Le paralytique de Capharnaüm.

1° *Circonstances préliminaires.* — Cet incident remarquable fait partie de la triple synopse [4]. Saint Matthieu s'est contenté d'un simple sommaire, comme souvent ailleurs ; saint Marc et saint Luc nous ont conservé des détails très vivants et très intéressants.

Le prodige eut lieu dans la « propre cité » de Jésus (saint Matthieu), c'est-à-dire à Capharnaüm, d'après la mention expresse de saint Marc. En effet, cette ville était devenue pour Notre-Seigneur une seconde patrie après Nazareth, depuis qu'il en avait fait le centre habituel de son ministère et son fréquent domicile, au début de sa vie publique [5]. Au moment du miracle, le Sauveur se trouvait dans une maison qui n'est pas déterminée [6]. L'époque n'est fixée que d'une manière générale. Suivant saint Marc et saint Luc, qui paraissent suivre ici la véritable

1. Matth., 9, 2 ; Marc., 2, 3 ; Luc., 5, 18.
2. Matth., 8, 6.
3. Joan., 5, 1-15.
4. Matth., 9, 1-8 ; Marc., 2, 1-12 ; Luc., 5, 17-26. Voir notre *Synopsis evangelica*, p. 21-22.
5. Cf. Matth., 4, 13.
6. Saint Marc dit : ἐν οἴκῳ, sans article.

chronologie, Notre-Seigneur venait de rentrer à Capharnaüm, après avoir prêché sa première mission à travers la Galilée ; peu de temps s'était écoulé depuis la guérison du lépreux [1].

Saint Marc et saint Luc décrivent aussi les circonstances de personnes avec une précision admirable. Le retour de Jésus à Capharnaüm fut promptement connu, et il était alors si aimé, qu'une foule énorme envahit l'intérieur et les abords de la maison où il se trouvait : à tel point, note saint Marc, que « l'espace même qui était devant la porte ne pouvait contenir » ceux qui étaient accourus pour voir et pour entendre Notre-Seigneur [2]. Le bon Maître, qui ne perdait pas un seul instant de vue son rôle de Sauveur des âmes, « prêchait la parole » à cette multitude avide et attentive (saint Marc). Saint Luc ajoute que « la puissance du Seigneur (c'est-à-dire, de Dieu) était active pour opérer des guérisons » par l'intermédiaire de Jésus ; ce qui signifie qu'à cette époque, probablement à cette heure même, les miracles se multipliaient entre ses mains. Le même évangéliste signale aussi dans l'assistance, assis non loin du thaumaturge, « des pharisiens et des docteurs de la loi, qui étaient venus de toutes les bourgades de la Galilée, et de la Judée, et de Jérusalem » : évidemment en inquisiteurs, pour se rendre compte de son enseignement et de sa conduite, dont la renommée, qui remplissait toute la Palestine, avait promptement excité leur jalousie [3].

Tandis que Jésus « était assis et enseignait », un inci-

---

1. Voir la page 130.
2. Dans la Vulgate : *ita ut non caperet neque ad januam...* Cette traduction est un peu obscure. Le texte grec, dont nous avons cité la traduction, est beaucoup plus clair ; à la lettre : *ita ut non caperent (eos) ne ea quidem (loca) quæ (erant) ad januam.*
3. Les deux autres narrations supposent aussi leur présence.

dent extraordinaire se produisit : « Et voici que des gens[1], portant sur un lit un homme qui était paralytique[2], cherchaient à le faire entrer et à le déposer devant Jésus. » Mais, après quelques essais infructueux, ils comprirent qu'ils ne réussiraient point à fendre, avec leur fardeau encombrant, les rangs pressés de la foule qui obstruait l'entrée et l'intérieur de la maison. Heureusement leur foi, qui était extrêmement vive, et leur désir très ardent aussi d'obtenir la guérison du pauvre infirme, leur suggérèrent un moyen de vaincre la difficulté.

Pour mieux saisir la suite du récit, il faut se souvenir qu'en Orient les toits des maisons sont généralement plats et d'une structure très légère, de sorte qu'il est facile de les démolir et non moins facile de les reconstruire. On y monte d'ordinaire par un escalier extérieur[3]. Pas d'étage habituellement, mais un simple rez-de-chaussée, et tel était le cas dans la circonstance présente. Ne pouvant donc pas introduire le malade par la porte, à cause de la foule, les porteurs montèrent avec leur fardeau sur le toit, dans lequel ils pratiquèrent une ouverture béante, en enlevant les tuiles et la terre battue, mêlée à des branchages, qu'elles recouvraient. Puis, au moyen de cordes, ils firent descendre le lit et le malade au milieu de la chambre principale, en face de Jésus.

Le Sauveur aimait à constater la foi des malades qui venaient implorer de lui leur guérison, ou de ceux qui les lui amenaient charitablement[4]. Ici, son cœur dut être

---

1. Saint Marc spécifie le nombre des porteurs : ils étaient quatre.
2. Saint Matthieu et saint Marc emploient l'adjectif παραλυτικός. Saint Luc précise davantage et se sert du participe παραλελυμένος, qui désigne une paralysie provenant d'un désordre nerveux très grave. Peut-être était-ce une paraplégie.
3 Voir notre *Atlas archéologique de la Bible*, in-4°, 2e édit., Lyon, 1886, pl. XII, fig. 3, 10.
4. Voir les pages 83 et suiv.

pleinement satisfait, car il avait sous les yeux un exemple de foi héroïque, de la part, soit de l'infirme [1], soit de ses amis, qui avaient pénétré à tout prix jusqu'à lui. Aussi les trois évangélistes ne manquent-ils pas de constater expressément ce fait : « Jésus ayant vu leur foi. » Comment aurait-il résisté à une prière ainsi présentée ? S'adressant donc au paralytique, il lui dit avec sa bonté ineffable : « Aie confiance, mon fils [2], tes péchés te sont remis. » Il arrive assez fréquemment que la paralysie est la triste conséquence de certains excès honteux, et peut-être en était-il ainsi pour le malade qu'on venait d'apporter à Jésus. Du moins le Sauveur connaissait-il, par sa science infinie, qu'il existait des rapports intimes entre le mal dont souffrait cet homme et les fautes de sa vie. Il commença donc par guérir son âme en lui remettant ses péchés, avant de rendre la santé à son corps.

2° *Le miracle.* — Les pharisiens et les scribes, dont la présence a été mentionnée plus haut, durent être satisfaits en un sens, lorsqu'ils entendirent la parole de Jésus : « Tes péchés te sont remis », car elle leur fournissait le prétexte à scandale qu'ils étaient venus chercher. « Ils pensèrent dans leurs cœurs : Pourquoi cet homme parle-t-il ainsi ? Qui peut remettre les péchés, si ce n'est Dieu seul ? » D'après eux, Notre-Seigneur s'arrogeait donc, d'une manière sacrilège, un droit qui appartenait exclusivement à Dieu. Jésus, qui lisait dans leurs pensées comme dans un livre ouvert [3], va répondre d'une

1. Comme le fait remarquer saint Jean Chrysostome, si celui-ci n'avait pas partagé la foi des porteurs, il n'aurait pas consenti à être présenté à Jésus en des conditions si pénibles pour lui-même.

2. Saint Matthieu et saint Marc placent ici sur les lèvres du Sauveur la douce et consolante appellation τέκνον, « fils », qu'il employa sans doute. Saint Luc la remplace par l'expression plus générale ἄνθρωπε, « homme. »

3. « Jésus, dit saint Marc, ayant aussitôt connu, par son esprit, qu'ils pensaient ainsi en eux-mêmes. »

façon décisive à leur objection tacite, et rehausser en même temps la grandeur du miracle.

Il leur adresse d'abord un juste reproche, sur un ton sévère : « Pourquoi pensez-vous le mal dans vos cœurs ? » Puis il leur pose cette question embarrassante, que les trois évangélistes reproduisent presque dans les mêmes termes : « Lequel est le plus facile, de dire au paralytique : Tes péchés te sont remis ; ou de dire : Lève-toi, prends ton grabat et marche ? » Victor d'Antioche fait au sujet de cette alternative une excellente réflexion : « Lequel est le plus facile ? Dire ou agir ? Le premier, évidemment, puisque le résultat n'est soumis à aucun contrôle. Eh bien ! dès là que vous refusez d'ajouter foi à une simple assertion, je vais lui associer les faits, qui serviront de preuve à ce qui ne tombe pas sous les sens [1]. »

Comme les pharisiens et les docteurs gardaient un silence humiliant, Jésus acheva de les confondre. Avec un accent majestueux, il ajouta : « Afin que vous sachiez que le Fils de l'homme a sur la terre le pouvoir de remettre les péchés, Je te l'ordonne, dit-il au paralytique, lève-toi, prends ton grabat et va dans ta maison. » Subitement guéri, l'infirme obéit sur-le-champ aux trois ordres de Jésus : « Et aussitôt, se levant devant eux, il prit le lit sur lequel il était couché, et s'en alla dans sa maison en glorifiant Dieu. »

Par ce brillant prodige, dans lequel il associa merveilleusement la logique à l'action, Jésus avait démontré de la manière la plus victorieuse qu'il possédait tout en-

---

1. Dans la *Catena S. Thomæ*, *h. l.* « La question ne laissait aucune échappatoire, car si la première de ces prétentions ne peut être convaincue d'imposture, il n'en va pas de même de la seconde, qui, pour être soutenue, demande un miracle. » C. Fouard, *Vie de N. S. Jésus-Christ*, 2e édit., t. II, p. 291.

semble le pouvoir de guérir les corps et celui de remettre les péchés ; bien plus, comme nous l'avons dit ailleurs [1], il avait démontré au moins indirectement sa divinité.

La nombreuse assistance qui avait été témoin du miracle fut d'abord saisie d'une crainte religieuse, comme il arrive en face du surnaturel contemplé de près : « La stupeur les saisit, remarque saint Luc, et ils furent remplis de crainte. » Puis elle laissa un libre cours à sa religieuse admiration, qu'elle manifesta d'abord « en glorifiant Dieu, qui avait donné un tel pouvoir aux hommes » (saint Matthieu), et ensuite en reconnaissant qu'elle n'avait jamais rien vu de semblable (saint Marc) [2].

3° *Interprétations rationalistes.* — Les récits sacrés ont insisté, nous venons de le voir, sur la puissance supérieure, divine, qui se manifesta visiblement dans cette guérison. Saint Luc a ouvert son récit par un trait significatif : « La puissance de Dieu était avec lui (Jésus) pour opérer des guérisons. » Cela n'a pas empêché les rationalistes et les néo-critiques de rejeter ce miracle, que les premiers adversaires du Sauveur, les pharisiens et les scribes, constatèrent malgré eux.

Paulus a trouvé un procédé très pratique pour éliminer le prodige : le prétendu malade n'aurait été qu'un pauvre dément, un hypocondriaque qui se martyrisait lui-même en se livrant à la mélancolie, au désespoir, se croyant sous le coup d'un châtiment divin. Il fut donc facile à Jésus de le guérir de la manière la plus naturelle, en l'encourageant, en le calmant et en faisant circuler comme un courant électrique de vie nouvelle à travers son système nerveux [3]. —

---

1. Au tome I, p. 175.
2. Saint Luc exprime la même pensée en un langage extraordinaire : « Nous avons vu aujourd'hui des choses *paradoxales* », c'est-à-dire, tout à fait merveilleuses.
3. *Schenkel, *Charakterbild Jesu*, p. 57.

Sous prétexte qu'une opération semblable à celle qui est décrite par saint Marc et par saint Luc ne pouvait guère avoir lieu sans mettre en danger ceux qui étaient dans la maison, Strauss tourne les récits en ridicule et se hâte de conclure que la guérison est légendaire. Elle a pour base, selon lui, le texte Is., **35**, 6 : « Le boiteux bondira comme le cerf », que les premiers chrétiens auraient appliqué littéralement à Jésus. — Volkmar ne voit dans l'incident tout entier qu'une pure allégorie : le paralytique serait la figure du paganisme ; les pharisiens qui murmurent, celle du judaïsme. C'est ainsi que les Juifs se sont scandalisés de la réception des païens dans l'Eglise.

Keim, après avoir dit que saint Marc a commis une « méprise colossale » en supposant que le toit de la maison fut réellement percé, affirme que l'infirme fut simplement guéri par la commotion morale qu'occasionnèrent en lui la parole et l'autorité de Jésus. « On cite, en effet, des exemples d'hommes impotents, auxquels une forte secousse intérieure a rendu le mouvement. Le fait physique pourrait donc à la rigueur s'expliquer de cette manière (dans le cas où les évangélistes ne le donneraient pas clairement comme un miracle). Mais le fait moral, l'assurance absolue de Jésus, le défi renfermé dans cette apostrophe : Afin que vous sachiez .., lève-toi et marche ! parole dont l'authenticité est si parfaitement garantie par les trois récits et par son originalité même, comment en rendre compte au point de vue de Keim ? Quoi ! Jésus, en annonçant ainsi positivement un succès si problématique, se serait exposé à recevoir du fait un éclatant démenti ! Il aurait, au commencement de son ministère, fait reposer son titre de Fils de l'homme, son droit de pardonner les péchés, sa mission de Sauveur, son œuvre spirituelle tout entière, sur la pointe d'aiguille de cette chanceuse expérience ! S'il en était ainsi, au lieu d'une divine

démonstration (c'est ce sens que Jésus attache au miracle), nous n'aurions plus dans ce fait qu'une aventure [1]. » La riposte est excellente, et elle n'atteint pas seulement le Dr Keim, mais la plupart des néo critiques, qui ont adopté cette double proposition : 1° Le mal dont souffrait l'infirme n'était qu'une névrose, une paralysie hystérique ; 2° « C'est là un des cas les plus connus sur ce terrain..., que les paralytiques sont guéris par la suggestion [2]. »

On insiste tellement, de nos jours, sur le caractère prétendu hystérique, — et par suite simplement nerveux, sans gravité, — soit de ce cas spécial, soit de plusieurs autres que nous étudierons bientôt, qu'il nous paraît utile de protester scientifiquement contre une pareille assertion. Nous le ferons en empruntant les paroles d'un habile médecin allemand, qui a examiné attentivement les faits. « L'opinion d'après laquelle les paralytiques de la Bible auraient été, sinon tous, du moins pour la plupart des hystériques, est dénuée de vraisemblance. Et alors même que nous admettrions cette invraisemblance, une autre question se poserait : Les paralysies hystériques se laissent-elles guérir infailliblement et rapidement ?... Que dit à ce sujet l'expérience médicale ? La durée de la paralysie hystérique comporte des jours, des mois et des années. Elle a, comme la paralysie en général, le carac-

---

1. *Godet, *Commentaire sur l'évangile de saint Luc*, 2e édit., Paris, 1872, t. I, p. 335.

2. *O. Holtzmann, *Leben Jesu*, p. 156-157. M. *J. Weiss, *Die Schriften des N. Testaments*, t. I, p. 82, dit, comme en se jouant, que cette manière d'interpréter le miracle diffère beaucoup de l'ancienne méthode (celle des croyants) ; mais il nous console en ajoutant qu' « elle n'enlève rien à ce beau récit », et qu'en outre, à la place d'une chose incompréhensible, elle met un incident très facile à comprendre. On ne saurait traiter plus à la légère les choses les plus sérieuses. Voir aussi *P. W. Schmidt, *Die Geschichte Jesu erläutert*, Tubingue, 1904, p. 205-206.

tère de l'incalculable. Des guérisons soudaines sont trompeuses la plupart du temps, et donnent à craindre qu'il ne survienne des rechutes. Un traitement méthodique, psychique et pédagogique permet seul d'espérer un résultat durable... La suppression de la paralysie ne suffit pas pour guérir l'hystérie ; en des cas nombreux, cette disparition ne marque pas même un progrès, attendu que la paralysie est immédiatement remplacée par quelque autre symptôme. La paralysie hystérique ne permet de faire aucun calcul; assez souvent, elle résiste non seulement au traitement corporel, mais aussi à toute thérapeutique de suggestion. Charcot lui-même avertit très instamment le médecin de bien se garder d'assumer le rôle d'un thaumaturge, même à l'occasion de paralysies certainement psychiques[1]: il mettrait en jeu toute sa réputation. Mais la réputation du Christ n'a aucunement souffert de ses relations avec les paralytiques... Le Christ a probablement guéri des paralysies de différente nature. Il ne procédait pas alors à la façon d'un hypnotiseur ; ce qui, du reste, d'après nos remarques antérieures, n'eût pas été du tout prudent. Il ne procédait pas non plus à la manière d'un médecin spécialiste[2] », mais en tout-puissant thaumaturge : ce qui est bien différent.

De son côté, M. le Dr Ryle [3] rappelle aux néo-critiques

---

1. Le Dr Charcot donne cet avertissement à ses collègues dans plusieurs endroits de ses ouvrages. Dans l'opuscule *La foi qui guérit*, Paris, 1897, dont le mauvais esprit est manifeste (il fait partie de la *Bibliothèque diabolique* du Dr Bernouville), parlant des « guérisons dites miraculeuses », M. Charcot écrit, p. 5 : « C'est par centaines qu'on y trouve les guérisons de paralysies » ; mais il est obligé d'ajouter : « Je crois que celles-ci (les paralysies) ont toujours été de la nature de celles que Russel Reynolds (médecin anglais) a qualifiées du terme général de paralysies *dependent on idea* (c'est-à-dire, qui dépendent d'une idée, par conséquent de l'imagination). »

2. Dr méd. Knur, *Christus medicus ?* p. 15 et 18.

3. Dans **The Hibbert Journal*, n° d'avril 1907, p. 580-581.

1° que la paralysie hystérique, qui n'atteint que les fonctions des muscles, est « relativement rare », tandis que la paralysie proprement dite, qui provient d'une lésion des organes, est « une maladie commune » ; 2° que la paralysie hystérique « se rencontre presque toujours chez les femmes et les jeunes filles », et que, lorsqu'il s'agit des hommes, à défaut d'autres détails, on doit supposer que la paralysie a un caractère tout différent ; 3° que, dans les cas de paralysie ordinaire, lorsque les cellules nerveuses et les fibres nerveux, d'une nature si délicate et si compliquée, ont disparu, « il est aussi absurde de supposer qu'une forte émotion pourrait restituer la fonction normale physiologique, qu'il le serait de supposer qu'une pensée inspiratrice serait capable d'ajouter quelque chose au poids ou à la taille d'un homme. » Et M. Ryle ne doute nullement que le paralytique de Capharnaüm n'ait « souffert de la vraie paralysie, et point de sa contrefaçon hystérique. »

Que nos lecteurs veuillent bien retenir ces détails, qui s'appliquent aussi aux autres cas de paralysie guéris par Notre-Seigneur.

§ III. — Le serviteur du centurion.

1° *Circonstances préliminaires.* — Le souvenir de cette cure admirable nous a été conservé par saint Matthieu et par saint Luc[1]. C'est le récit du troisième évangile qui est le plus complet : saint Matthieu se borne à noter les faits essentiels.

Capharnaüm servit aussi de théâtre à ce grand prodige. Quand on se rappelle les merveilles éclatantes que Notre-

1. Matth., 8, 5-13 ; Luc., 7, 1-10. Voir notre *Synopsis evangelica*, p. 33-34.

Seigneur daigna opérer dans cette ville, demeurée incrédule, on comprend la terrible malédiction qu'il porta un jour contre elle : « Et toi, Capharnaüm,... tu descendras jusqu'en enfer ; car si les miracles qui ont été faits au milieu de toi avaient été faits dans Sodome, elle subsisterait peut-être encore aujourd'hui. C'est pourquoi, je vous le dis, au jour du jugement le pays de Sodome sera traité moins rigoureusement que toi [1]. »

Les deux narrateurs s'accordent pour placer cet épisode immédiatement après le discours sur la montagne. Il nous rend témoins de la première rencontre — du moins, la première que rapportent les récits sacrés — du Sauveur avec un païen. Le héros de l'incident était un centurion, qui commandait le détachement de soldats établi à Capharnaüm. On ne saurait dire s'il était directement au service des Romains, ou à celui du tétrarque Hérode-Antipas ; cette seconde hypothèse est plus vraisemblable, puisque Capharnaüm faisait partie du territoire d'Hérode. Il avait un serviteur, ou plutôt un esclave [2], fidèle et fort bien doué, qui — chose rare alors chez les païens — lui était devenu très cher [3]. Ce fait suppose dans le centurion de nobles sentiments d'humanité [4], associés, nous le verrons bientôt, à des idées religieuses encore plus élevées. Malheureusement, cet esclave était alors gravement atteint de paralysie et en danger prochain de mort. C'est à saint Matthieu que nous devons le premier de ces détails ; le second a été consigné par le *medicus carissimus* de saint Paul. Saint Matthieu dit aussi que le malade était

---

1. Matth., 11, 23-24.

2. Saint Matthieu le désigne par le mot παῖς, qui a les deux sens. Saint Luc emploie tour à tour les substantifs δοῦλος et παῖς ; c'est δοῦλος, « esclave », qui précise l'idée.

3. A la lettre, « précieux » (ἔντιμος), d'après saint Luc.

4. D'ordinaire, les anciens n'avaient que de l'indifférence et du mépris pour leurs esclaves.

en proie à d'atroces souffrances[1] ; ce qui a lieu, en effet, dans certains cas de paralysie.

La renommée de Jésus étant parvenue jusqu'à lui, le centurion sentit naître dans son âme une grande confiance en ce thaumaturge aussi bon que puissant. Mais il n'osait pas espérer que le Sauveur d'Israël consentirait à accueillir un païen. Il lui envoya donc une délégation, composée des Juifs les plus notables de la ville[2], pour le conjurer de venir chez lui et de guérir son serviteur. Les délégués s'acquittèrent fort bien de leur mission. Arrivés auprès de Jésus, ils lui présentèrent avec de pressantes instances[3] la requête du centurion. « Il mérite, ajoutèrent-ils d'eux-mêmes, que vous lui accordiez cette faveur, car il aime notre nation, et il nous a lui-même bâti une synagogue. »

Certes, très peu de païens auraient mérité alors ce double éloge. En effet, les Juifs étaient, tout particulièrement à cette époque, selon la sévère réflexion de Tacite[4], *odium generis humani*, et il fallait leur être attaché d'une manière exceptionnelle, pour participer à leur culte en faisant les frais de la construction d'une synagogue[5]. Mais, dans la gentilité, plus d'une âme souffrait du vide ou plutôt des infamies du paganisme, et ce centurion, qui avait vu de plus près la religion juive, s'était senti porté vers elle, comme aussi vers le peuple qui avait reçu du ciel de si belles révélations. Peut-être était-il même en

---

1. Δεινῶς βασανιζομένος. A la lettre : « torturé d'une manière terrible. »

2. Πρεσβυτέρους, Vulg., *seniores*, les anciens.

3. L'imparfait ἠρώτων exprime la durée, l'instance, et il est encore renforcé par l'adverbe σπουδαίως, *sollicite*.

4. *Hist.*, V, 4, 1 et 8, 2. Cf. Ammien Marcellin, 22, 5; Quintilien, *Instit.*, III, 7, 21.

5. Le texte grec dit, en employant l'article : τὴν συναγωγήν, « la synagogue. » Comme il y avait sans doute plusieurs synagogues à Capharnaüm, on a pensé que cette locution désignerait la plus belle de toutes.

partie affilié au judaïsme, et « prosélyte de la porte », suivant l'expression reçue ; c'est-à-dire, arrivé jusqu'au seuil de cette religion supérieure, dans laquelle on n'entrait définitivement qu'à la condition de se faire circoncire et de pratiquer toute la loi de Moïse.

Jésus accéda sur-le-champ à la demande des notables, et il se mit silencieusement à leur suite : *et ibat cum illis*. Averti bientôt que le thaumaturge était tout près de sa demeure, le centurion éprouva un sentiment de crainte et de confusion, et comme un remords d'avoir dérangé un si haut personnage. Il se hâta donc de lui envoyer une seconde députation, composée cette fois d'amis personnels, qui devaient lui dire respectueusement, en son nom : « Seigneur, ne prenez pas tant de peine, car je ne suis pas digne que vous entriez sous mon toit. C'est pour cela que je ne me suis pas cru digne de venir moi-même auprès de vous ; mais dites un mot, et mon serviteur sera guéri. » Le centurion ajoutait, pour indiquer sur quel raisonnement était basée sa conviction de la puissance absolue de Jésus : « Car moi, qui suis un homme soumis à des chefs, j'ai sous moi des soldats ; et je dis à l'un : Va, et il va ; et à l'autre : Viens, et il vient ; et à mon serviteur : Fais ceci, et il le fait. » Jésus n'avait donc lui-même qu'à vouloir, et à manifester d'un mot sa volonté, pour que la maladie du serviteur disparût à l'instant. Sous ce langage à la rondeur toute militaire, il y avait une foi et une humilité admirables. Le centurion supposait très justement que Notre-Seigneur était le maître de toutes les forces de la nature, et pouvait leur commander à son gré.

C'est d'après saint Luc que nous avons raconté les détails qui se rapportent aux deux délégations du centurion. Le récit de saint Matthieu présente ici une divergence considérable, car, sans rien dire des délégués, il

nous montre l'officier s'approchant en personne de Jésus dès le premier instant, et lui disant : « Seigneur, mon serviteur est couché dans ma maison, atteint de paralysie, et il souffre extrêmement. » Le Sauveur aurait répondu : « J'irai, et je le guérirai. » Et c'est à Jésus lui-même que le centurion aurait adressé sa parole célèbre : « Seigneur, je ne suis pas digne que vous entriez sous mon toit... »

Comment expliquer cette variante notable, qui attirait dès les premiers siècles l'attention des interprètes [1] ? La réponse est aisée pour quiconque n'est pas égaré par le parti-pris. Déjà nous avons fait remarquer que saint Matthieu, dans cette narration comme en beaucoup d'autres, abrège et condense les faits. C'est pour cela qu'il place directement sur les lèvres du centurion les paroles qui, suivant le récit plus complet de saint Luc, furent en réalité portées à Jésus par les amis de l'officier. Il en avait le droit, puisque c'est un principe généralement admis, qu'on est censé accomplir soi-même un acte qu'on a donné à d'autres la mission de faire : *Qui facit per alios, facit per se.* Saint Matthieu a donc pu légitimement, dès là qu'il se proposait d'abréger les faits, attribuer au centurion les paroles qui furent proférées en son propre nom. En outre, on peut fort bien admettre, à la suite de saint Jean Chrysostome et d'autres exégètes anciens ou récents, qu'au dernier moment, l'officier tint à se présenter lui-même à Jésus, à l'entrée de sa maison, et qu'il lui répéta humblement les paroles qu'il lui avait fait adresser par ses amis [2]. Saint Matthieu a donc négligé les intermédiaires, pour mettre face à face les deux personnages principaux ; il glisse sur les faits secondaires, afin d'insister sur la foi du

1. Voir en particulier saint Augustin, *De consensu evangel.*, II, 20 (Migne, *Patr. lat.*, t. 34-35, col. 1100-1101).

2. C'est le sentiment de M. Fouard, de Mgr Le Camus, et de plusieurs autres interprètes.

centurion, qui était le point capital de l'épisode. Une telle manière de faire n'a rien de contraire à la vérité historique, et on en trouve maint exemple chez les meilleurs annalistes de tous les temps. Les deux narrations ne sont donc nullement contradictoires, comme on se plaît à le répéter dans le camp rationaliste ; mais elles sont complémentaires l'une de l'autre, et leurs variantes attestent beaucoup plus la vérité des incidents racontés, que ne pourrait le faire une ressemblance parfaite.

2° *Le miracle.* — Lorsque Jésus eut entendu la parole si humble et si pleine de foi du centurion, doublement étonnante de la part d'un païen « il fut dans l'admiration », remarquent les deux évangélistes (ἐθαύμασεν, Vulg. *miratus est*) [1], et, se tournant vers la foule des assistants, il s'écria : « En vérité, je vous le dis, même en Israël je n'ai pas trouvé une si grande foi. » Puis il ajouta ce trait spécifiquement juif, que saint Matthieu nous a seul conservé, conformément à son plan : « Aussi je vous dis que beaucoup [2] viendront de l'orient et de l'occident, et auront place au festin avec Abraham, et Isaac, et Jacob ; mais les enfants du royaume [3] seront jetés dans les ténèbres extérieures. Là il y aura des pleurs et des grincements de dents. » Ces paroles contiennent en abrégé la grande thèse de l'appel des païens à la foi, sur laquelle Notre-Seigneur insista fréquemment. D'après les descriptions symboliques des prophètes [4], les Juifs d'alors se représentaient le royaume du Messie sous la figure d'un somptueux festin,

---

1. Cette admiration nous surprend à première vue, puisque Jésus connaissait toutes choses par sa science divine ; mais il était accessible à tous ceux des sentiments humains qui ne sont pas une imperfection.

2. Les païens, évidemment.

3. Les Juifs, qui ont été appelés les premiers à être les sujets du Messie, mais qui devaient être exclus en grand nombre de son royaume, à cause de leur incrédulité.

4. Cf. Ps. **28**, 5 ; **35**, 9 ; Is., **25**, 6, etc.

auquel ils avaient la prétention d'être seuls conviés et dont les païens seraient absolument exclus. D'un mot, Jésus renverse cette prétention superbe, et il prédit qu'au contraire les fils d'Abraham seront expulsés de la salle du festin, magnifiquement éclairée, et il les montre tâtonnant, désespérés, dans les ténèbres d'alentour, pendant que les païens devenus fidèles seront admis au banquet.

Ces réflexions de Jésus, douloureuses en ce qui regarde les Juifs, servirent de transition au prodige. Suivant saint Matthieu, qui a mis le centurion en contact immédiat avec le Sauveur, celui-ci aurait dit ensuite directement au suppliant : « Va, et qu'il te soit fait selon que tu as cru. » L'évangéliste ajoute que le serviteur fut guéri à l'instant même. Saint Luc, qui raconte plus complètement et par là-même plus exactement les faits, ne mentionne aucune promesse de Notre-Seigneur à l'officier ; il achève sa narration en notant que, « de retour à la maison, ceux que le centurion avait envoyés trouvèrent guéri le serviteur qui avait été malade. » Cette divergence est une conséquence de la première, et elle n'a pas plus de gravité. Dans les deux récits, le miracle est évident, palpable pour ainsi dire. Par sa seule volonté, à distance, Jésus a guéri totalement, en un clin d'œil, un paralytique tellement malade, qu'on attendait sa mort d'un instant à l'autre. Et ce miracle eut de nombreux témoins, qui purent le constater à leur aise.

3° *Les interprétations rationalistes* ne brillent point par leur variété. Maîtres et disciples nous apparaissent avec leurs mêmes théories sans fondement, dont la plus grande force consiste dans la hardiesse avec laquelle elles sont présentées.

Paulus arrange fort aisément les choses. Jésus prit soin d'envoyer d'avance ses disciples auprès du malade, avec des remèdes qui agirent avec une telle promptitude,

que le danger avait cessé lorsqu'il se présenta lui-même. — Strauss, qui croit d'ailleurs pouvoir identifier ce miracle avec la guérison du fils de l'officier royal [1], le rapproche des prodiges opérés à distance par les prophètes de l'Ancien Testament, — prodiges du reste fabuleux, — et tout spécialement du fait raconté au IV° livre des Rois, 5, 9-15. La foi de l'Eglise primitive ne pouvait pas permettre que Jésus restât, sur ce point, inférieur aux anciens héros. — H. Weisse ne voit ici qu'une parabole destinée à mettre en lumière la puissance du Messie. — Pour Hase, qui confond également cette guérison avec celle que raconte le quatrième évangile, le silence de saint Marc est de mauvais augure, et les variantes des deux narrations achèvent de prouver la nature légendaire de l'incident. — Schleiermacher n'accepte point qu'un homme soit capable de guérir un malade à distance. — Schenkel croit que « l'émotion extraordinaire du malade et sa foi inébranlable à la vertu curative de Jésus ont été la cause la plus efficace de sa guérison [2]. » Nous serions donc en face d'un cas tout naturel d'auto-suggestion. — J. P. Lange, semi-rationaliste à ses heures, fait appel à la suggestion, bien que Notre-Seigneur ne se soit pas approché du malade. — Keim réunit ces deux procédés en un seul : il y eut, d'un côté, la foi du centurion et du malade, et de l'autre, la vertu morale de la parole du Sauveur. Le malheur est que la thérapeutique morale était impuissante dans une circonstance semblable, comme nous l'ont affirmé d'éminents praticiens. — MM. H. J. Holtzmann, Oscar Holtzmann, B. Weiss et J. Weiss reviennent à l'opinion de Strauss, et supposent que la guérison du fils de l'officier royal et celle du serviteur du

1. Voir Joan., 4, 46-54, et les pages 116-117.
2. *Das Charakterbild Jesu*, 3e édit., p. 72.

centurion ne sont qu'un seul et même fait, que la tradition a raconté de différentes manières, et qui pourrait bien n'avoir aucun fondement historique. M. Loisy est du même avis [1].

§ IV. — Le paralytique de Béthesda.

1° *Circonstances préliminaires.* — Cette guérison n'est racontée que par saint Jean, **5**, 1-16. C'est une de celles que Jésus opéra le jour du sabbat [2], et elle fut, à ce titre, l'occasion d'une discussion entre le Sauveur et ses ennemis.

L'époque est indiquée dès les premiers mots du récit, mais en termes si généraux, qu'on ne saurait la déterminer avec certitude. « Après cela, dit l'écrivain sacré, — c'est-à-dire, après la guérison du fils de l'officier royal de Capharnaüm [3], — il y avait une fête des Juifs, et Jésus monta à Jérusalem. » Les commentateurs ne peuvent réussir à s'entendre au sujet de cette solennité religieuse, que les uns identifient à la fête de Pâque, à la suite de saint Irénée, de Tatien, d'Eusèbe, etc. ; les autres, à la Pentecôte, avec saint Jean Chrysostome et saint Cyrille d'Alexandrie ; d'autres encore, qui forment peut-être aujourd'hui la majorité, à la fête dite de *Pourim* ou des « Sorts », que l'on célébrait au mois de mars, en souvenir du grave péril auquel les Juifs avaient échappé en Perse, grâce à la mort d'Aman [4] ; d'autres enfin, à la fête des Tabernacles [5].

1. *Les évangiles synoptiques*, t. I, p. 648. Il se montre étrangement sévère pour le récit de saint Luc, dans lequel il ne voit qu' « imbroglio » et symbolisme.
2. Voir le tome I, p. 51.
3. Voir les pages 111-112.
4. Cf. Esther, **9**, 17 et ss.
5. Voir L. Cl. Fillion, *L'évangile selon saint Jean, Introduction critique et commentaires*, in-8°, Paris, 1887, p. 91-93.

Nous venons de dire que Notre-Seigneur était monté à Jérusalem tout exprès pour cette solennité. Le théâtre spécial du miracle est décrit dans les termes suivants par l'évangéliste : « Il y avait à Jérusalem, près de la porte des Brebis, une piscine, qui s'appelle en hébreu Béthesda, et qui a cinq portiques[1]. » La porte en question, ainsi nommée à cause des troupeaux de moutons qu'on introduisait par elle dans la ville, surtout en vue des sacrifices, était située au nord-est et non loin du temple. Elle est mentionnée plusieurs fois dans l'Ancien Testament[2]; elle ne différait probablement pas de celle qui porte aujourd'hui le nom de saint Etienne[3]. Quant à la piscine, elle n'a pas été identifiée d'une manière satisfaisante ; il est vraisemblable qu'elle n'était pas non plus très éloignée du temple[4].

Poursuivant sa description générale, l'évangéliste nous apprend que, sous les portiques de Béthesda, « étaient étendus un grand nombre de malades, d'aveugles, de boiteux, de paralytiques, *qui attendaient le mouvement de l'eau. Car l'ange du Seigneur descendait de temps en temps dans la piscine et en agitait l'eau, et celui qui descendait le premier dans la piscine après que l'eau avait été agitée, était guéri, quelle que fût sa maladie.* »

Ce passage aussi est, depuis très longtemps, le sujet de discussions interminables entre les exégètes, tout d'abord au point de vue de la critique textuelle, puis à celui de l'interprétation des faits. Nous toucherons très brièvement

---

1. Nous avons suivi la leçon la mieux garantie du texte grec. Au lieu de Βηθεσδά, mot composé qui signifie en hébreu « maison de la miséricorde », et qui convenait fort bien pour un édifice de ce genre, on trouve les variantes Βηθζαιδά (*Bethsaida* de la Vulgate), et Βηθζαθά.
2. Cf. Neh., **3**, 1 ; Zach., **14**, 10.
3. Voir notre *Atlas géographique de la Bible*, pl. XIV et XV.
4. Voir L. Cl. Fillion, *L'évangile selon saint Jean*, p. 94-95.

ment ici à ces questions diverses, qui ne se rattachent que d'une manière indirecte à notre sujet [1].

a) En ce qui concerne le texte même, les mots que nous avons soulignés [2] manquent dans plusieurs manuscrits très anciens, et dans une version syriaque des plus importantes ; de plus, ils sont l'objet de variantes multiples dans les manuscrits qui les contiennent. Pour ce double motif, des critiques savants et impartiaux, parmi lesquels on rencontre plusieurs exégètes catholiques, les regardent comme une glose marginale insérée dans le texte. D'un autre côté, la plupart des manuscrits grecs et des anciennes versions les renferment, et le sens général du passage semble exiger leur présence. En effet, un peu plus bas [3], le paralytique, répondant à Jésus, mentionne l'agitation des eaux de la piscine comme une condition de leur vertu curative ; or, cette réflexion devient peu intelligible, si l'on retranche les lignes soulignées, puisque ce sont elles qui en donnent la clé. Nous inclinons donc, avec beaucoup d'auteurs, à regarder ces lignes comme authentiques.

b) Si on leur attribue l'authenticité, il est évident que le narrateur a voulu, en employant ce langage, marquer « un miracle périodique », accompli à certains moments par l'intermédiaire d'un ange qui, tout en demeurant invisible, venait agiter les eaux, et leur communiquer la puissance de guérir celui qui réussirait le premier à s'y plonger après ce bouillonnement. Telle a été l'interpréta-

---

1. Pour des détails plus complets, nous renvoyons encore le lecteur à notre explication du quatrième évangile, p. 96-98. Voir aussi C. Fouard, *La Vie de N.-S. Jésus-Christ*, 2e édit., t. I, p. 502-506, et les commentaires de MM. Schanz, Knabenbauer, Belser, *Zahn, etc. M. *Heitmüller lui-même, néo critique d'extrême gauche, croit à l'authenticité (*Die Schriften des N. T.*, t. II, p. 232).

2. Joan., 5, 3b-4.

3. Joan., 5, 7.

tion des Pères et des anciens docteurs, comme aussi celle de la plupart des exégètes modernes. Néanmoins, de nombreux commentateurs, même croyants, supposent qu'il n'est question dans tout ce passage — les mots soulignés fussent-ils authentiques — que d'un phénomène purement naturel. « La piscine de Béthesda aurait été tout simplement un bassin d'eau minérale..., où les infirmes attendaient le moment propice où le calorifique souterrain, se dégageant subitement, produisait une agitation considérable à la surface de l'eau, et soulevait les sels métalliques qui constituaient l'efficacité du bain[1] ». Les bouillonnements de l'eau auraient été intermittents, et leur effet curatif aurait surtout existé aux premiers instants qui suivaient l'agitation. Dans la pensée des mêmes commentateurs, les Juifs, peu au courant des causes naturelles, attribuaient la vertu sanitaire de la piscine à l'intervention d'un ange, et saint Jean n'aurait fait que rapporter ici la croyance populaire.

On peut répondre à cela : Quelle est l'eau minérale ou gazeuse qui soit capable de guérir non seulement les paralytiques et les boiteux, mais les aveugles eux-mêmes ? Car ils sont mentionnés dans la liste de ceux qui attendaient l'agitation des eaux. De plus, le narrateur ne distingue nullement ici entre sa propre croyance et celle du peuple ; les termes dans lesquels il expose les faits — dans l'hypothèse où son récit tout entier est authentique — n'établissent aucune distinction et décrivent l'opinion générale. Il nous paraît donc difficile de ne pas admettre ici un « miracle périodique ».

Après ces divers préambules, saint Jean nous présente le héros du miracle spécial qu'il se proposait de raconter : « Or, il y avait là un homme qui était infirme depuis

1. Mgr Le Camus, *La Vie de N.-S. Jésus Christ*, 2e édit., t. I, p. 319.

trente-huit ans. » La nature de la maladie n'est pas spécifiée ; mais on admet communément que c'était une paralysie. Cela ressort en partie de la longue durée de son mal, et aussi du mot général ἀσθενεία, par lequel ce mal est désigné ; c'était une maladie de langueur, comme l'est habituellement la paralysie [1]. En tout cas, ce malheureux n'était pas réduit, il le dira lui-même, à une immobilité absolue ; pour lui, la contractilité musculaire, quoique gravement atteinte, n'avait pas entièrement cessé d'exister. Mais son impuissance relative et la longue durée de sa maladie rendaient son état particulièrement digne de pitié. Comprenant qu'aucun moyen naturel n'était capable de le guérir, il était là, dans l'espoir — très faible, il le dira aussi — de recouvrer la santé, grâce à la vertu surnaturelle des eaux de la piscine.

2° *Le miracle.* — La guérison va venir à ce malheureux, mais d'un côté où il ne songeait pas à la chercher. Comme dans plusieurs autres circonstances, le Sauveur daigna en prendre directement l'initiative, sous l'impulsion de son infinie bonté, ainsi que l'insinue l'évangéliste : « Jésus, l'ayant vu couché, et sachant qu'il était malade depuis longtemps, lui demanda : Veux-tu être guéri ? » Comment Notre-Seigneur se trouvait-il alors sous les portiques de Béthesda ? Nous l'ignorons ; mais sa présence en un lieu où il y avait des souffrances à soulager, des consolations à donner, n'a rien qui puisse nous surprendre.

« Veux-tu être guéri ? » Oui certes, le pauvre paralytique désirait de toute son âme sa guérison ; n'était-il point là tout exprès pour essayer de l'obtenir ? Mais évidemment, c'était afin d'exciter sa foi et son espérance, que Jésus lui adressait cette demande. Celle-ci dut lui paraître

1. Voir Knur, *Christus medicus ?* p. 50.

extraordinaire au premier instant, car la suite du récit montre qu'il ne connaissait pas encore personnellement le divin Maître. « La question, Veux-tu être guéri ?... est une promesse implicite. D'un côté, en interrogeant ainsi, Jésus tire le malade... du sombre découragement où l'avait plongé cette longue et inutile attente, et ravive en lui l'espérance ; de l'autre, il détourne sa pensée du moyen de guérison auquel elle s'attachait exclusivement, et lui en fait pressentir un nouveau [1]. »

Le paralytique répondit, avec l'accent d'une tristesse résignée : « Seigneur, je n'ai personne pour me jeter dans la piscine lorsque l'eau a été agitée ; et pendant que j'y vais, un autre descend avant moi. » Il ne pouvait se traîner que lentement et péniblement, de sorte qu'il n'était pas difficile à maint autre malade de le devancer. Ému de plus en plus, sans la moindre transition, d'un air majestueux et sur le ton d'une autorité irrésistible, Jésus dit à l'infirme : « Lève-toi, prends ton grabat et marche. » C'est par un ordre presque identique qu'il avait rendu, quelque temps auparavant, la santé au paralytique de Capharnaüm [2]. Le résultat fut le même, et il se produisit également d'une manière instantanée : « Aussitôt cet homme fut guéri, et il prit son grabat et marcha. » Ces deux actes, marcher et porter sa couchette sur ses épaules, étaient deux preuves évidentes de la guérison, surtout après la douloureuse inertie qui, indépendamment de la paralysie, avait ankylosé ses membres depuis trente-huit ans. Il fallait à coup sûr un miracle, pour opérer subitement de tels effets.

Mais le narrateur va nous fournir une autre preuve, incontestable aussi, du caractère surnaturel de la gué-

---

1. *F. Godet, *Commentaire sur l'évangile de saint Jean*, 2e édit., Paris, 1877, t. II, p. 391.

2. Matth., 9, 6 ; Marc., 2, 9 ; Luc., 5, 24. Voir la page 148.

rison. Cette preuve consistera dans l'attitude prise à l'égard de Jésus par ses ennemis les plus acharnés, immédiatement après ce prodige. « Or, continue le récit sacré, ce jour-là était un jour de sabbat. Les Juifs [1] dirent donc à celui qui avait été guéri : C'est le sabbat ; il ne t'est pas permis d'emporter ton grabat. Il leur répondit : Celui-là même qui m'a guéri m'a dit : Prends ton grabat, et marche. » Tout naturellement, il mettait son acte, prétendu illicite, sous la responsabilité de celui qui avait été assez puissant pour le guérir au moyen d'un miracle. « Ils lui demandèrent : Quel est cet homme qui t'a dit : Prends ton grabat et marche ? Mais celui qui avait été guéri ne savait pas qui c'était, car Jésus s'était retiré de la foule rassemblée en ce lieu [2]. Plus tard, Jésus le trouva dans le temple, et il lui dit : Voici que tu as été guéri ; ne pèche plus désormais, de peur qu'il ne t'arrive quelque chose de pire. » Ce dernier trait aussi rappelle la guérison du paralytique de Capharnaüm, auquel le thaumaturge avait dit : « Aie confiance, mon fils, tes péchés te sont remis [3] ». Il est donc vraisemblable que, dans les deux cas, la maladie se rattachait à des désordres coupables, dont Jésus, ce parfait éducateur des âmes, voulait éviter le retour. On l'a nommé un *Wunderdoktor*, un « docteur merveilleux [4]. » Il l'était en réalité ; non toutefois dans le sens indiqué par les néo-critiques, mais au moral, au spirituel, par le bien qu'il voulait procurer à l'être humain tout entier, lorsqu'il guérissait le corps.

« Cet homme s'en alla, et annonça aux Juifs que c'était

---

1. C'est-à-dire, d'après l'usage fréquent du quatrième évangile, les autorités juives, qui étaient en général très hostiles au Sauveur.
2. Pour éviter, comme en d'autres cas analogues, d'exciter l'enthousiasme trop humain des multitudes.
3. Cf. Matth., 9, 2 ; Marc., 2, 5 ; Luc., 5, 20.
4. Voir la page 89.

Jésus qui l'avait guéri. C'est pourquoi les Juifs poursuivaient Jésus, parce qu'il faisait ces choses le jour du sabbat. » Le paralytique ne se doutait guère, évidemment, qu'il attirerait des ennuis à son bienfaiteur, en le faisant connaître. Il espérait plutôt lui attirer de l'estime et de l'honneur. Quant aux autorités juives, notons bien qu'il leur eût été facile d'attaquer Notre-Seigneur pour un motif beaucoup plus grave que la violation du sabbat, si le miracle n'avait pas été réel, et dûment constaté par eux, aussi bien que par les témoins immédiats. Mais ils se gardèrent bien de lancer contre lui une accusation d'imposture, tant le prodige était évident.

La réponse que Jésus fit aux Juifs est encore une constatation frappante du miracle, car elle montre qu'en guérissant l'infirme de Béthesda, il s'était vraiment proposé d'accomplir une œuvre surnaturelle, en vertu des relations étroites qu'il avait avec Dieu. « Mon Père, s'écria-t-il, agit jusqu'à présent, et moi aussi j'agis. » Il avait donc la conscience d'être un thaumaturge tout divin, et non pas, comme les néo-critiques le répètent sous toutes les formes, un simple médecin plus ou moins habile.

Il n'entre pas dans notre plan d'étudier ici le discours apologétique que le Sauveur prononça devant ses adversaires [1], pour se disculper d'avoir violé le sabbat en guérissant le paralytique, et aussi pour expliquer ses relations intimes avec Dieu. Qu'il suffise de dire que ce miracle mit à l'état aigu le conflit qui avait déjà commencé entre lui et les Juifs.

3° *Interprétations rationalistes.* — Celle de Woolston, Paulus, von Ammon, etc., se réfute d'elle-même, tant elle est sottement ridicule. Le soi-disant malade n'aurait été qu'un fainéant et un hypocrite. Jésus le démasqua et le

1. Cf. Joan., 5, 17-47.

renvoya chez lui. Quand il vit son imposture percée à jour, « il se décida aussitôt à être bien portant ». Au surplus, les trente-huit ans que mentionne le récit désigneraient l'âge de ce personnage, et non la durée de son prétendu mal. — Strauss avoue que, si le fait était historique, « nous devrions élever au-dessus des limites de l'humain et du naturel celui qui l'a accompli. » Mais il ne demeure pas longtemps sous cette impression, car il découvre aussitôt un élément mythique dans le récit. Nous voyons Jésus sur un théâtre où se trouvaient réunies toutes les maladies et toutes les misères, et il choisit, pour le guérir instantanément, le mal le plus opiniâtre, le plus grave et le plus incurable. Cela ne peut qu'avoir été inventé, quoique divers traits proviennent des synoptiques. — Keim [1] détermine ces traits plus en détail. C'est la guérison du paralytique de Capharnaüm [2] que l'auteur du quatrième évangile se serait ainsi appropriée, en la tranformant par suite d'une erreur impardonnable. Le Dr Keim est tellement sûr de son assertion, qu'il juge « inutile de riposter à ceux qui admettent deux miracles » distincts. Ce sentiment est adopté par la plupart des néo-critiques, sans aucune autre raison que leur bon plaisir, tant sont nombreuses et inconciliables les divergences qui existent sur toute la ligne entre les deux récits [3].

Plusieurs rationalistes contemporains allèguent un autre motif contre l'authenticité de la narration. Celle-ci aurait pour but d'exposer, non pas un fait, mais une allégorie. L'infirme qui souffrait depuis trente-huit ans représente, dit le Dr H. J. Holtzmann, le peuple israëlite, qui d'après Deut., **2**, 14, demeura pendant ce même nom-

---

1. **Geschichte Jesu*, t. II, p. 177.
2. Voir les pages 144-148.
3. Saint Jean Chrysostome les a depuis longtemps signalées.

bre d'années dans le désert de Pharan. Ou bien, l'infirme symbolise la nation juive, à laquelle Jésus rend la vie et la santé morale, en la délivrant du joug des anciennes observances sabbatiques [1]. Ces idées sont manifestement arbitraires.

Ceux qui prétendent avec M. Beyschlag [2] que c'est « la puissance de la personnalité de Jésus », en d'autres termes la suggestion, qui a opéré la guérison, ont été réfutés d'avance par l'évangéliste lui-même, car il dit expressément que l'infirme ne connaissait pas Jésus au moment où il fut délivré de son mal [3]. Et d'ailleurs, dans l'hypothèse des néo-critiques, il aurait fallu une émotion bien puissante pour mettre miraculeusement debout, capable de marcher en portant son lit, un homme que trente-huit années d'infirmité avaient réduit à une grande faiblesse. « On a voulu faire de Jésus un charlatan et un hypnotiseur; mais l'hypnotisme (ou la suggestion) ne guérit aucune maladie organique: il ne guérit pas même l'hystérie [4]. »

§ V. — L'HOMME A LA MAIN DESSÉCHÉE.

1° *Circonstances préliminaires.* — C'est là encore une des sept guérisons accomplies par Jésus le jour du sabbat. Les trois synoptiques [5] l'exposent avec assez d'indépen-

---

1. *W. Heitmüller, *Die Schriften des N. Testaments*, t. II, p. 233. D'après M. *Loisy, *Le quatrième évangile*, p. 383-419, tout l'incident est symbolique... « L'eau de Béthesda... figure le régime de la Loi, et le cas du paralytique est destiné à montrer que ce régime ne convient pas au salut... Les 38 ans ont une signification symbolique, et représentent le séjour au désert. »
2. **Das Leben Jesu*, 4e édit., t. II, p. 247.
3. Cf. Joan., **5**, 12-15.
4. K. Knur, *Christus medicus?* p. 51.
5. Matth., **12**, 9-14; Marc., **3**, 1-6; Luc., **6**, 6-11. Voir notre *Synopsis evangelica*, p. 26.

dance, bien qu'il existe une grande ressemblance entre leurs récits.

L'époque n'est pas nettement déterminée. C'était peu de temps avant l'élection des apôtres et le discours sur la montagne, quelques jours après la discussion que Notre-Seigneur avait eue avec les pharisiens et les scribes, au sujet des épis que ses disciples s'étaient permis de cueillir et de frotter entre leurs mains pour en manger les grains [1]. Jésus s'était alors majestueusement proclamé le maître du sabbat ; de nouveau, il va manifester ses droits à ce titre et à toutes les conséquences qui en dérivent.

La scène se passe dans une synagogue de Galilée [2] ; nous ignorons dans quelle ville ou bourgade. D'après saint Luc, Jésus y prit la parole, pour enseigner. Les trois narrateurs nous présentent presque dans les mêmes termes celui qui est le personnage principal du récit après Jésus : « Il y avait là un homme dont la main — la main droite, précise saint Luc — était desséchée. » Quel était au juste son mal [3] ? Il consistait vraisemblablement dans une atrophie des muscles des os, de sorte que les sucs vitaux ne circulaient qu'avec peine dans le membre amaigri, devenu raide et sec comme un bâton [4]. Cette maladie est regardée comme incurable, lorsqu'elle se prolonge pendant assez longtemps ; en tout cas, elle ne disparaît jamais subitement [5]. D'après une vieille tradition conservée dans l'*Evangile des Nazaréens*, le malade

---

1. Cf. Matth., 12, 1-8 ; Marc., 2, 23-28 ; Luc., 6, 1-5.
2. Le possédé de Capharnaüm et la femme courbée furent pareillement guéris dans une maison de prière.
3. Pour le désigner, saint Marc emploie le participe passif : ἐξηραμμένην, tandis que saint Matthieu et saint Luc se contentent de l'adjectif ξηρά.
4. Dr Macalister, dans *Hastings, *Dictionary of the Bible*, t. II, p. 326.
5. Dr K. Knur, *Christus medicus ?* p. 47.

aurait été un maçon, que l'impossibilité de travailler avait réduit à la misère [1].

La haine des ennemis de Notre-Seigneur avait singulièrement grandi depuis quelque temps, à tel point qu'ils le suivaient pour épier ses paroles et ses actes. Quelques-uns d'entre eux étaient précisément alors dans la synagogue, et « ils l'observaient, pour voir s'il ferait une guérison le jour du sabbat, afin de trouver un motif de l'accuser » (saint Luc et saint Marc). En effet, les rabbins n'autorisaient un traitement médical à pareil jour, que si un délai risquait de compromettre la vie du malade [2].

2° *Le miracle.* — « Mais Jésus connaissait leurs pensées » malignes (saint Luc), qu'il lisait au fond de leurs cœurs par sa science divine. Sur le ton du commandement, il dit à l'infirme : « Lève-toi et tiens-toi là, au milieu. » L'homme obéit silencieusement. On comprend l'émotion qui dut régner dans toute l'assemblée, à cet instant solennel. Il est manifeste que le Sauveur désirait donner le plus d'éclat possible à la guérison, afin de protester plus énergiquement contre les faux principes et les traditions superstitieuses des pharisiens à l'égard du sabbat.

Soudain, il posa cette question à ses ennemis : « Je vous le demande, est-il permis, le jour du sabbat, de faire le bien ou de faire le mal, de sauver la vie ou de l'ôter ? » A leur casuistique si mesquine, il opposait un large et lumineux principe. Aucun d'eux n'osa prendre la parole. La question était si habilement posée, qu'une seule réponse était possible ; or, les pharisiens et les docteurs se gardèrent bien de la faire, car ils auraient craint de se compromettre. Ils se taisent, ne pouvant donner tort à Jésus, et ne voulant pas lui donner raison. Indigné de

1. Voir saint Jérôme, *Comment. in Matth.*, 12, 13 (Migne, *Patr. lat.*, t. 26, col. 78).
2. Talmud, traité *Schabbath*, 12, 1.

leur silence, non moins que de leurs idées fausses et de leur malignité, le Sauveur promena ses regards sur eux tous, — « avec colère », et aussi avec tristesse (saint Marc) ; — puis il dit à l'infirme : « Etends ta main. » La guérison fut immédiate : « Il l'étendit, et sa main fut rendue saine comme l'autre. » Jésus avait opéré ce miracle par un seul acte de sa volonté, sans même toucher le membre déformé.

Pour ne pas interrompre le récit, nous avons omis de signaler une divergence, d'ailleurs très secondaire, de la rédaction de saint Matthieu. D'après cet évangéliste, ce sont les pharisiens qui auraient adressé à Jésus la question : « Est-il permis de guérir, le jour du sabbat ? » Et le divin Maître leur aurait fait cette réponse : « Quel est l'homme parmi vous, qui, possédant une seule brebis, si elle tombe un jour du sabbat dans une fosse, ne la prend et ne l'en retire ? Or, combien un homme ne vaut-il pas mieux qu'une brebis ! Il est donc permis de bien faire, les jours de sabbat. » — La conciliation n'offre pas de difficulté. Après que ses adversaires lui eurent demandé les premiers, conformément à ce que raconte saint Matthieu, « Est-il permis de guérir, le jour de sabbat ? » Jésus leur aura répondu, suivant sa fréquente coutume [1], par une contre-question : « Et moi, je vous demande s'il est permis... ? » On peut dire aussi que l'auteur du premier évangile condense les faits à sa manière, pour aller droit à la parole du Maître, qu'il rapporte sous une forme plus développée. Ou encore : c'est surtout par leurs regards investigateurs que les pharisiens interrogèrent Jésus-Christ [2]. Quoi qu'il en soit, la nuance que Notre-Seigneur

1. Cf. Matth., 21, 24, etc.

2. Voir saint Jean Chrysostome, *In Matth. hom.* 40 (Migne, *Patr. gr.*, t. 57 et 58, col. 439) ; saint Augustin, *De consensu evangel.*, II, 35 (Migne, *Patr. lat.*, t. 34-35, col. 1117).

établit dans sa propre question est très frappante. Le dilemme de ses adversaires était : agir ou ne pas agir. Son alternative à lui est : faire du bien ou omettre de le faire ; et souvent cette seconde hypothèse équivaut à faire le mal. L'exemple qu'il leur cita ensuite, emprunté à l'instinct naturel, au bon sens et à la pratique générale, dut achever de les confondre, puisqu'ils n'hésitaient point à faire eux-mêmes, le jour du sabbat, des actes beaucoup plus opposés au repos de ce saint jour, que la guérison d'un malade accomplie au moyen d'une simple parole. Du reste, le Talmud [1] autorise formellement la violation du repos sabbatique, lorsqu'il s'agit de sauver la vie à quelqu'un.

Les trois narrateurs ont noté un douloureux résultat du miracle. Les ennemis du Sauveur « furent remplis de démence » (saint Luc), et, lorsqu'ils furent sortis de la synagogue, « ils tinrent aussitôt conseil avec les Hérodiens » (saint Marc), sur la manière la plus prompte et la plus facile de perdre Jésus. Les Hérodiens étaient les partisans du tétrarque Hérode-Antipas, et par là-même amis des Romains. Leurs tendances nationales étaient donc directement opposées à celles des pharisiens ; mais l'accord s'établit aisément entre eux, contre celui qui était leur ennemi commun. Nous les retrouvons ligués ensemble dans un but identique, aux derniers jours de la vie de Notre-Seigneur [2].

3° *Interprétations rationalistes.*— Les pharisiens auraient été plus à l'aise, s'il leur avait été possible de nier ce miracle du Sauveur et de tourner en ridicule le faux thaumaturge. Mais ils se gardèrent bien de soulever la moindre contestation sur ce point, tant le caractère surnaturel de

1. Au traité *Iomah*, 8, 6 et 7 : *Periculum vitæ tollit sabbatum.*
2. Cf. Matth., 22, 16.

la cure était manifeste. A distance, les rationalistes et les néo-critiques sont moins gênés.

Pour Paulus, le mal n'aurait consisté qu'en une simple inflammation, à laquelle Jésus avait déjà appliqué des remèdes quelque temps auparavant ; dans la synagogue, il constata qu'elle avait disparu. Etrange manière de traiter les textes ! De plus, si Jésus s'était contenté de jeter un coup d'œil sur le bras malade, les pharisiens ne l'auraient certainement pas accusé de violer le sabbat.

Comme d'ordinaire, Strauss a feuilleté tout l'Ancien Testament, pour y découvrir un fait parallèle à celui-ci. Il a trouvé le cas du roi Jéroboam Ier, dont la main, miraculeusement raidie et desséchée, parce qu'il l'avait étendue en ordonnant d'arrêter un homme de Dieu, reprit la vie et le mouvement sur l'intercession de ce dernier [1]. Ce récit aurait servi de base à celui des synoptiques. Mais la ressemblance entre les deux faits n'existe qu'à la surface, et jamais, quoi qu'on ait dit, la foi de l'Eglise n'a été assez active pour attribuer ainsi, d'après l'Ancien Testament, des miracles de toute sorte à Jésus-Christ. Strauss affirme en outre, que le trait d'après lequel Notre-Seigneur aurait placé l'infirme au milieu de l'assemblée sous les yeux de tous, est inventé, légendaire. Keim lui répond fort justement [2] que le récit tout entier est « trop original », y compris l'apologie de Jésus, pour n'avoir pas un caractère historique. Il est vrai qu'après avoir ainsi protesté, Keim sacrifie à son tour le miracle, sous prétexte qu'aucun des trois évangélistes n'a bien déterminé la nature de la maladie, et que celle-ci consistait sans doute en une simple raideur, rhumatismale ou autre, dont Jésus eut promptement raison, en agissant par suggestion sur la volonté de

1. Cf. III Reg., 13, 4-6.
2. *Geschichte Jesu, t. II, p. 465.

l'infirme. De nombreux néo-critiques, entre autres le Dr H. J. Holtzmann, acceptent cette interprétation, bien qu'elle soit « entièrement opposée au sens du récit évangélique[1]. »

M. J. Weiss se lance sur une autre voie. C'est par erreur, dit-il[2], que la tradition a conservé le souvenir de plusieurs guérisons qui auraient été opérées par le Sauveur le jour du sabbat. Il n'y en eut qu'une seule en réalité ; les autres sont des duplicata ou « doublets[3] ». Quel est ce cas unique sur lequel on aurait ensuite brodé ? On l'ignore, continue M. J. Weiss, de sorte qu'il ne faut attacher d'importance à aucun de ces incidents. — Voilà une façon très commode, mais assez peu critique, de se tirer d'embarras. Nous allons voir, en étudiant la guérison de l'homme hydropique, que de nombreux rationalistes prennent la liberté d'identifier cette autre cure miraculeuse, avec celle de la main desséchée.

---

1. *Bernhard Weiss, *Das Leben Jesu*, 1882, t. II, p. 49-53.
2. **Die Schriften des N. T.*, t. I, p. 84-85.
3. Voir le tome Ier, page 120.

CHAPITRE V

Guérison d'un hydropique et de l'hémorroïsse.

§ I. — L'HOMME HYDROPIQUE.

1° *Circonstances préliminaires.* — Ce petit récit est propre au troisième évangile [1]. Nous y voyons Notre-Seigneur entrer de nouveau en collision avec les pharisiens à propos de ce miracle, qui fut accompli aussi en un jour de sabbat. C'était vers la fin de son dernier voyage à Jérusalem, raconté par saint Luc avec tant de détails. Le divin Maître était peut-être alors dans la province de Pérée. La scène est localisée « dans la maison d'un prince des pharisiens », c'est-à-dire, d'un membre éminent et influent de cette secte, chez lequel Jésus avait accepté une invitation à dîner. De tout temps, les Juifs ont volontiers fêté le sabbat par des repas plus recherchés que de coutume [2].

Les convives, qui appartenaient naturellement eux-mêmes pour la plupart au parti pharisaïque, « observaient [3] » Notre-Seigneur avec des arrière-pensées méchantes. Ils auraient été heureux de trouver dans ses paroles ou dans ses actes quelque prétexte de porter contre lui une accusation publique.

---

1. Luc., 14, 1-6.
2. Ils allèguent le texte Neh., 8, 10 et ss., pour justifier cet usage, qui n'a rien que de louable en lui-même.
3. La tournure grecque ἦσαν παρατηρούμενοι (Vulg., *observabant*) est très expressive : « Ils étaient observant, épiant. »

« Et voici qu'un homme hydropique était devant lui », continue le narrateur. Cette façon un peu brusque de présenter l'infirme indiquerait, d'après d'assez nombreux commentateurs, qu'on l'avait introduit tout exprès pour tendre un piège à Jésus. Mais ce n'est là qu'une conjecture, car le malade pouvait fort bien aussi être venu de lui-même, pour exciter la pitié du Sauveur. L'évangéliste nous le montre « devant Jésus », qu'il implorait sans doute d'un regard muet, n'osant pas lui demander ouvertement sa guérison, à cause du sabbat. Son mal, dont saint Luc donne exactement le nom technique (ὑδρωπικός, *scil.*, ἄνθρωπος), était aisé à reconnaître au premier regard, car l'hydropisie provoque l'enflure du ventre et des autres membres, par suite de l'afflux des humeurs aqueuses qui s'y accumulent. Les médecins signalent trois causes principales, capables de produire l'épanchement hydropique : une irritation secrétoire, un trouble mécanique de la circulation, et, plus rarement, une altération du sang. C'est toujours une maladie grave, et de quiconque en est sérieusement atteint, on peut dire qu'il a déjà un pied dans la tombe [1].

2° *Le miracle.* — Comme en deux autres occasions analogues, — le cas de l'homme à la main desséchée et celui de la femme courbée [2], — Jésus va prouver à ses adversaires qu'il ne les redoutait point. Prenant la parole, il leur demanda *ex abrupto* : « Est-il permis de guérir, le jour du sabbat ? » Ce langage dut les déconcerter, car il démontrait que le Sauveur lisait jusqu'au fond de leurs pensées. Il faisait appel tout ensemble à leur conscience, à leur charité, à leur esprit de religion. Mais ils gardèrent un silence qui manifestait toute leur mauvaise foi. En

1. Cf. Dr med. Knur, *Christus medicus ?* p. 49.
2. Voir les pages 170 176, et Luc., 13, 10-17.

effet, la question, telle qu'elle avait été posée, ne permettait qu'une réponse affirmative [1], celle que Jésus lui-même va donner en action. « Saisissant » le malade par la main, il le guérit sans mot dire et le congédia. Il avait vu sa foi dans son âme, et il l'en récompensait.

Cette guérison soudaine, accomplie sous les yeux de tous les convives, était visiblement un miracle. Ailleurs, les néo-critiques se complaisent à alléguer la possibilité d'une cure naturelle, opérée par la thérapeutique mentale ; mais ici, ils ne peuvent le faire, car l'hydropisie n'est point une maladie qui se guérit par un traitement psychique, par une influence exercée sur la volonté du malade. « La thérapeutique moderne, dit l'habile médecin que nous avons souvent cité [2], réussit quelquefois, par le repos du lit gardé pendant des mois, par un régime approprié, des médicaments (la digitale, un diurétique), les scarifications, etc., à faire disparaître les humeurs aqueuses ; mais le mal est tellement grave, que le patient, même dans les circonstances les plus favorables, ne mène que la vie d'un invalide, jusqu'à ce que la mort le délivre. L'expérience médicale ne connaît pas de guérison instantanée, semblable à celle que l'évangile rapporte ici [3]. »

Après avoir congédié le malade guéri, Jésus couvrit ses adversaires de confusion, en leur rappelant, comme dans la circonstance mentionnée plus haut [4], qu'ils se dispen-

---

1. Voir Marc., 3, 4, et Luc, 6, 9, où la même question est posée sous la forme d'une alternative frappante.
2. Knur, *Christus medicus ?* p. 49-50.
3. *Keim admet sans hésiter que, lorsque l'hydropisie est bien déclarée, il n'est pas possible de la guérir subitement (*Geschichte Jesu*, t. II, p. 367). Or, si le cas exposé par saint Luc n'avait pas été grave, le *medicus carissimus* n'aurait évidemment pas donné la cure comme un miracle.
4. Voir les pages 173-174.

saient eux-mêmes du repos sabbatique pour des raisons excellentes sans doute, mais incomparablement inférieures en qualité à celle qui existait dans le cas actuel : « Qui de vous, si son âne [1] ou son bœuf tombe dans un puits [2], ne l'en retirera pas aussitôt, le jour du sabbat ? » C'était un argument *ad hominem* irréfutable ; aussi les pharisiens se gardèrent-ils bien d'y répondre.

3° *Interprétations rationalistes.* — Paulus persiste à croire que Jésus opéra cette autre cure en employant des remèdes ; au surplus, le mal aurait été bénin, sans gravité. — D'après Strauss [3], c'est là « un des trois cadres dans lesquels la légende (*Sage*) a enchâssé la parole inoubliable, vraiment populaire (de Jésus), concernant l'animal domestique à soigner ou à sauver le jour du sabbat. » La parole seule est donc historique ; le triple cadre est légendaire.

Pour Keim [4], ce miracle est un « doublet » de la guérison de l'homme à la main desséchée. Si au moins il acceptait un des deux faits comme historique ! Mais il les rejette simultanément dans le domaine des fables. Il établit cependant fort bien les différences qui existent entre eux : « Ici, la guérison est localisée dans la maison d'un chef des pharisiens ; là, dans une synagogue. Ici, (le mal consiste dans) une enflure ; là, dans le desséchement (d'un membre). Ici, Jésus opère la guérison en touchant le malade ; là, en lui ordonnant d'étendre son bras. Ici, les adver-

---

1. D'importants manuscrits grecs ont υἱός, « fils », au lieu de ὄνος, « âne », et telle est peut-être la leçon primitive.

2. Les citernes, fosses et puits dépourvus de parapets abondent en Palestine. On a souvent répété, à la suite de saint Augustin, *De cons. evang.*, 2, 29 (Migne, *Patr. lat.*, t. 34-35), que Jésus mentionne cette fois un puits au lieu d'une fosse, pour mieux adapter son exemple à la nature de la maladie : de part et d'autre, c'est l'eau qui crée un grave danger. Cette remarque nous paraît un peu cherchée.

3. **Leben Jesu*, t. II, p. 128.

4. **Geschichte Jesu*, t. II, p. 466.

saires se taisent ; là, ils complotent. » Ne faut-il pas un coup de force et l'arbitraire le plus récalcitrant, pour identifier quand même deux incidents aussi distincts ? — M. J. Weiss [1] se déclare pareillement favorable à l'identité des deux guérisons. Mais, comme le dit fort bien M. Plummer [2], s'il est permis de comparer les deux épisodes, on n'a pas le droit de les fondre en un seul, d'autant mieux que saint Luc les rapporte l'un et l'autre, lui qui a fait des recherches si soigneuses avant d'écrire son évangile.

Le Dr Oscar Holtzmann — et il a parfaitement raison cette fois — ne pense pas qu'on puisse recourir à son moyen favori, la suggestion [3]. M. Soltau n'a guère qu'un mot sous sa plume, lorsqu'il veut expliquer les miracles du Sauveur : c'est le mot « hystérie ». Pour lui, l'hydropique étant un hystérique, en dépit des affirmations contraires des médecins, c'est par la suggestion, et pas autrement, qu'il aura été guéri [4].

§ II. — L'HÉMORROÏSSE.

1° *Circonstances préliminaires.* — Touchant épisode, commun aux trois synoptiques [5]. Selon sa fréquente coutume, saint Matthieu glisse rapidement sur les faits ; saint Marc et saint Luc fournissent des détails beaucoup plus complets.

L'époque est bien déterminée par ces deux narrateurs, plus vaguement par saint Matthieu. Jésus venait de traverser le lac de l'est à l'ouest, après avoir guéri les possé-

---

1. **Die Schriften des N. Testaments*, t. I, p. 442.
2. **A critical and exegetical Commentary on the Gospel according to St. Luke*, Edimbourg, 1896, p. 373.
3. **War Jesus Ekstatiker?* p. 96.
4. **Hat Jesus Wunder getan?* p. 76.
5. Matth., 9, 8-22 ; Marc., 5, 21-34 ; Luc., 8, 40-48. Voir notre *Synopsis evangelica*, p. 46-47.

dés de Gérasa. A peine abordait-il avec ses apôtres sur la rive occidentale, qu'une foule considérable l'entoura. On avait guetté son retour, tant l'impatience de le revoir était grande (saint Luc). La localité où furent opérées coup sur coup la guérison de l'hémorroïsse et la résurrection de la fille de Jaïre n'est pas autrement marquée. Néanmoins, comme il y avait en cet endroit, d'après nos récits, plusieurs chefs de synagogue, et par conséquent plusieurs centres de prière, le groupe d'habitants qui le composaient devait être assez considérable. Peut-être était-ce, comme on l'admet assez généralement, la ville de Capharnaüm, qui servait alors de centre à Notre-Seigneur, et où il revenait régulièrement à la suite de ses prédications à travers la Galilée.

L'un de ces chefs, Jaïre, était précisément, dans toute la foule, celui qui attendait Jésus avec le plus d'anxiété. Sa jeune enfant était mourante, et il conjura instamment le Sauveur de venir chez lui, pour imposer les mains à la malade et la guérir. Le bon Maître, exauçant sa prière, se mit aussitôt en marche avec lui. « Une grande foule le suivait et le pressait [1] », car tous étaient avides de contempler ce qui allait se passer.

C'est ici que commence notre récit spécial, dont l'héroïne est assez longuement décrite. Saint Matthieu la désigne par l'épithète αἱμορροοῦσα [2], de laquelle vient le nom d' « hémorroïsse ». Elle était atteinte depuis douze ans d'une grave hémorragie utérine. Elle avait consulté plusieurs médecins, dont les remèdes, loin de lui procurer

---

1. Saint Marc emploie ici le verbe συνέθλιβον ; saint Luc a une expression encore plus forte : συνέπνιγον. Jésus était serré de près et comme écrasé par la foule.

2. Saint Marc et saint Luc se servent d'une périphrase pour marquer son état : γυνὴ οὖσα ἐν ῥύσει αἵματος, Vulg., *mulier quæ erat in fluxu* (ou *in profluvio*) *sanguinis*.

le moindre soulagement, n'avaient produit d'autres résultats que de multiplier ses souffrances, de lui faire dépenser son bien, et d'empirer même sa triste situation. Saint Marc mentionne très explicitement ces divers détails. Saint Luc, tout en les donnant aussi, s'exprime en termes moins durs pour les médecins ses collègues. « Elle avait dépensé, dit-il, tout son bien en médecins, sans qu'aucun eût réussi à la guérir [1]. »

Non seulement ce mal était fort pénible en lui-même et pouvait devenir dangereux à la longue, puisqu'il produit peu à peu l'épuisement et qu'il se termine assez souvent par la mort [2]; mais il plaçait dans un état humiliant la personne qui en était atteinte; bien plus, chez les Juifs, il la rendait légalement impure [3].

2° *Le miracle.* — Le Talmud indique quelques-uns des remèdes, tout à la fois rudes et ridicules, par lesquels les médecins juifs essayaient alors de lutter contre ce genre de maladie. C'était un singulier mélange de magie et de superstition. « Rabbi Jochanan dit: Prenez le poids d'un denier de gomme d'Alexandrie, le poids d'un denier d'alun et le poids d'un denier de safran de jardin; pilez-les ensemble et donnez-les dans du vin à la femme hémorroïsse. S'il n'y a pas d'effet produit, prenez trois fois trois logs [4] d'oignons de Perse, cuisez-les dans du vin, ensuite faites-les boire à la femme, en lui disant: Sois délivrée de ton flux. Si cela ne réussit pas, menez-la à un croisement de deux chemins, qu'elle tienne à la main un verre

---

1. La description de saint Marc rappelle le mot de Pline, *Hist. nat.*, **29**, 5: *Hinc illa infelicis monumenti inscriptio, turba se medicorum periisse;* et aussi la parole à peu près identique de Ménandre: Πολλῶν ἰατρῶν εἴσοδος μ' ἀπώλεσεν, « La visite de nombreux médecins m'a perdu. »
2. Dr med. Knur, *Christus medicus?* p. 46.
3. Cf. Lev., **15**, 25-26; Deut., **24**, 1.
4. Le *log* était une mesure de capacité qui équivalait à 0 lit. 52.

de vin, et que quelqu'un survenant par derrière lui fasse peur, en disant : Sois délivrée de ton flux. S'il n'y a pas encore de résultat, prenez une poignée de cumin et une poignée de fenu-grec, faites-les bouillir dans du vin et donnez-les lui à boire, en disant : Sois délivrée de ton flux. » On mentionne encore plusieurs autres recettes ; voici la dernière de toutes : « On creusera sept fossés, dans lesquels on brûlera des sarments de vignes non taillées, et la femme, tenant dans sa main un verre de vin, s'assoiera successivement au bord de chaque fossé, et on lui dira en la faisant relever : Sois guérie de ton flux.[1] » Que l'on compare ces procédés à ceux du Sauveur !

L'hémorroïsse « avait entendu parler de Jésus » (saint Marc). Ayant perdu tout espoir du côté de la terre, elle avait peu à peu placé en lui sa confiance. Sa foi, naïve mais profonde, se peint au vif dans cette parole qu'elle aimait à redire au fond de son âme : « Si seulement je puis toucher son vêtement, je serai guérie. » Sa délicatesse de femme l'empêchait de demander ouvertement à Notre-Seigneur sa guérison, car il aurait fallu révéler la nature de son infirmité ; c'est pourquoi elle s'était décidée à dérober en quelque sorte un miracle, à l'insu de tous ; à l'insu de Jésus lui-même, pensait-elle.

Elle comprit que l'occasion était favorable entre toutes pour l'exécution de son dessein, puisque le Sauveur était

---

1. Talmud de Babylone, traité *Schabbath*, 110. Voir F. Vigouroux, *Dictionnaire de la Bible*, t. IV, col. 913-914 ; Lightfoot, *Horæ hebraicæ et talmudicæ in quatuor Evang.*, in Marc., 5, 26 ; Buxtorf, *Lexicon talmudicon*, au mot *rāfā* ; Tristram, *Eastern Customs in Bible Lands*, Londres, 1894, p. 22-23. « Sur un feuillet du Talmud, dit Edersheim, *Life... of Jesus the Messiah*, t. I, p. 620, on ne propose pas moins de onze remèdes différents, dont six au plus peuvent être regardés comme des astringents ou des toniques, tandis que les autres sont seulement le fruit de la superstition. » Parmi ces derniers remèdes, il cite les cendres d'un œuf d'autruche, que la malade porte sur elle, en été dans un morceau d'étoffe de lin, l'hiver dans une étoffe de coton.

entouré, pressé de tous côtés. Se mêlant donc à la foule, elle réussit à s'approcher très près de lui, par derrière ; puis, respectueusement et pieusement, elle toucha un des coins de son ample manteau. Saint Matthieu et saint Luc nous ont conservé, sur cet incident, un petit détail plein d'intérêt : c'est la « frange » du manteau que l'hémorroïsse parvint à toucher. Cette frange, nommée en hébreu *zizzith*, placée aux quatre angles de l'ample pièce d'étoffe qui servait aux Juifs de manteau (le *tallith*), consistait en une sorte de gland, formé de trois fils de laine blanche et d'un fil de laine bleue. Deux des glands se trouvaient donc rejetés par derrière, et il était aisé de les toucher, sans attirer l'attention de celui qui portait le manteau sur ses épaules. [1]. Ces franges avaient chez les Juifs un caractère sacré, car le but de leur institution avait été de raviver le souvenir des commandement divins et la haine de l'idolâtrie [2].

La confiance de la malade n'était pas vaine, car elle recouvra immédiatement la santé : « Et aussitôt la source de son sang fut tarie, et elle sentit dans son corps qu'elle était guérie de sa maladie. »

A la mention du miracle, saint Marc et saint Luc rattachent l'enquête qui fut établie sur-le-champ à son sujet par Jésus en personne. En effet, le divin Maître voulait que ce prodige servît à fortifier la foi de toute l'assistance. La femme avait senti qu'elle était guérie ; Jésus aussi « connut en lui-même qu'une vertu était sortie de lui. » Se tournant donc vers la foule, il demanda : « Qui est-ce qui m'a touché ? » Selon la remarque de Tertullien, « il parla comme s'il ignorait, afin d'obtenir un aveu. » Tous

---

1. Voir notre *Atlas archéologique de la Bible*, 2e édit., pl. **109**, fig. 2, 3, 9 et 10.
2. Cf. Num., **15**, 37-40 ; Deut., **22**, 12.

ceux qui le serraient de plus près se défendirent d'avoir commis cette indiscrétion (saint Luc) ; saint Pierre et les autres disciples qui l'accompagnaient lui firent même une représentation familière : « Maître, les foules vous pressent et vous accablent, et vous demandez : Qui m'a touché ? » Mais Jésus insista, en disant : « Quelqu'un m'a touché [1], car j'ai senti qu'une vertu — c'est-à-dire, une force miraculeuse — est sortie de moi. » Il accompagna cette réflexion d'un regard jeté tout autour de lui, « pour voir celle qui avait fait cela » (saint Marc).

Comprenant alors qu'elle ne pouvait demeurer cachée, la femme, toute joyeuse au fond de son âme, mais « effrayée et tremblante », se jeta aux pieds du Sauveur et « lui dit toute la vérité » (saint Marc) ; ou plus complètement, d'après saint Luc, « elle déclara devant tout le peuple pour quel motif elle l'avait touché, et comment elle avait été guérie instantanément. »

La regardant avec bonté, Jésus se contenta de lui adresser cette parole consolante : « Ma fille, aie confiance, ta foi t'a sauvée ; va en paix, et sois guérie de ton mal. » Il lui confirma ainsi la possession du bien qu'elle avait voulu lui prendre furtivement. Cette guérison n'eût été de sa part qu'une bénédiction imparfaite, s'il avait permis que la malade en gardât le secret ; il tenait d'ailleurs à manifester publiquement la grande puissance de la foi, qui avait servi d'intermédiaire au miracle.

L'évangile apocryphe de Nicodème [2] donne à l'hémorroïsse le nom de Véronique (Βερονίκη), et la fait comparaître au tribunal de Pilate, pour déposer en faveur de

---

1. Le verbe ἅπτεσθαι marque un contact délibéré, réfléchi, par opposition à un attouchement involontaire. Saint Augustin rend fort bien la nuance : *Illi premunt, ista tetigit* (*Sermo* 2, 45).

2. Voir Thilo, *Codex apocryphus N. Testamenti*, t. I, p. 561 ; Tischendorf, *Evangelia apocrypha*, Leipzig, 1853, p. 277-335.

Jésus-Christ ; mais ces assertions ne reposent sur aucun fondement sérieux. D'autre part, une ancienne tradition, garantie par Eusèbe [1], nous apprend que l'hémorroïsse était une païenne originaire de Panéas, ou Césarée de Philippe, ville du nord de la Palestine, et qu'elle y éleva, en souvenir de sa guérison miraculeuse, un monument de bronze qui la représentait prosternée aux pieds du divin thaumaturge, étendant les mains vers lui dans une attitude suppliante ; Jésus lui-même, debout et couvert d'un manteau, tendait la main à la pieuse femme. Eusèbe vit de ses propres yeux ce monument, qui, d'après Sozomène [2], fut mis en pièces par Julien l'Apostat.

Cette scène intéressante de la guérison de l'hémorroïsse a souvent servi de thème aux artistes chrétiens des premiers siècles [3].

3° *Interprétations rationalistes.* — Elles ont brodé très à leur aise sur le fond évangélique. D'après Venturini et les anciens adeptes du rationalisme, en congédiant l'hémorroïsse, le médecin expérimenté qu'était Jésus lui mit dans les mains une plante efficace contre son mal, et lui fit entendre qu'elle devrait l'utiliser jusqu'à ce que sa guérison fût complète. Paulus tire aussi, on ne sait d'où, une provision de remèdes naturels, que Notre-Seigneur aurait employés dans cette circonstance ; du reste, la malade le quitta sans être guérie, elle ne le fut que peu à peu. Mais, répond à cela le Dr Keim [4], « Jésus ne fait absolument rien ici au point de vue médical... Il guérit la malade par une vertu qui émanait de lui ; or, nous chercherions en

1. *Hist. eccl.*, 7, 18 (Migne, *Patr. gr.*, t. 20, col. 680).
2. *Hist. eccl.*, 5, 11.
3. Voir Martigny, *Dictionnaire des antiquités chrétiennes*, 2e édit., Paris, 1877, p. 341 ; F. X. Kraus, *Real-Encyklopädie der christlichen Altertümer*, Fribourg-en-Brisgau, 1882, t. I, p. 638-640.
4. **Geschichte Jesu*, t. II, p. 46.

vain ce remède dans le registre de notre trésor pharmaceutique. »

A propos de ce miracle, Strauss [1] émet une théorie à part sur ce qu'il nomme les « cures involontaires » ou inconscientes de Jésus : cures qui ne se rattachaient point à sa volonté, comme les autres guérisons opérées par lui, mais à son corps, à ses vêtements, et qui avaient lieu sans qu'il s'en doutât. Evidemment, poursuit-il, tout cela est du domaine de la légende, et provient de la foi populaire, laquelle aime à matérialiser toutes choses et qui a créé, pour ce motif, autour de Jésus une sorte d'atmosphère magnétique, dont un contact étranger provoquait la décharge.

D'autres encore, Hase par exemple [2], se scandalisent des termes employés par saint Marc et saint Luc, pour décrire le mode du miracle : celui-ci aurait reçu des deux narrateurs un caractère magique, ou bien, « la puissance miraculeuse de Jésus deviendrait (dans le cas présent) semblable à une batterie électrique toujours chargée. » Ce seraient là, sans aucun doute, des embellissements ajoutés après coup, du merveilleux qui grandissait entre les mains des évangélistes. Mais ces assertions diverses sont tout autant d'erreurs des rationalistes et des néo-critiques, car « il n'y a rien, dans le langage de saint Marc et de saint Luc, qui nous oblige de conclure que cette émanation de puissance que Jésus sentait en lui-même avait lieu par suite d'un acte dont il n'avait pas conscience [3]. » Le thaumaturge n'ignorait ni qui l'avait touché, ni pour

---

1. *Leben Jesu*, t. II, p. 93-103.
2. *Geschichte Jesu*, 2e édit., p. 557.
3. Edersheim, *The Life and Times of Jesus*, t. I, p. 623. Trench dit aussi (*Notes on the Miracles of Our Lord*, 10e édit., p. 202) : « Nous ne pouvons pas supposer un seul instant que la vertu curative s'échappait du Seigneur sans le plein consentement de sa volonté. »

quel motif on avait porté timidement la main sur la frange de son manteau. S'il regarde autour de lui, ce n'est pas pour chercher à découvrir la personne qui s'était permis cette liberté, mais, selon les termes formels de saint Marc, pour voir « celle qui avait fait cela ». Il la connaissait donc déjà ; aussi, en subissant son regard investigateur, la femme comprit aussitôt « qu'elle n'était pas cachée » (saint Luc), c'est-à-dire, qu'il savait tout d'avance.

On n'est donc nullement autorisé à parler de miracles involontaires de Jésus, comme aussi d'une vertu magique ou magnétique que lui auraient prêtée le second et le troisième synoptique. C'est pour se faire mieux comprendre qu'ici et dans un autre passage [1], ils emploient une expression qui semble, à première vue, matérialiser les faits. Déjà nous avons relevé la nuance très sensible par laquelle saint Marc établit une différence énorme entre la sensation physique que la malade éprouva au moment de sa guérison, — « elle sentit dans son corps qu'elle était guérie de son mal », — et la connaissance tout intellectuelle qu'eut le thaumaturge du phénomène qui se passa alors, — « connaissant en lui-même la vertu qui était sortie de lui. »

Quant à l'hémorroïsse, c'est sans raison suffisante qu'on l'a accusée [2] de n'avoir eu qu'une foi mélangée de superstition, et d'avoir cru elle-même, comme l'a dit Neander [3], qu' « un pouvoir magique s'échappait de toute la personne de Jésus ». Notre-Seigneur a rendu justice à cette humble femme, en affirmant que c'était sa foi qui l'avait

1. Luc., **6**, 19 : « Toute la foule cherchait à le toucher, parce qu'une vertu sortait de lui et les guérissait tous. » Cf. Matth., **14**, 36 ; Marc., **3**, 10 et **6**, 58. Voir les pages 79-80.

2. Même des protestants modérés, tel que *Neander, M. *Plummer, etc.

3. **Vie de Jésus*, trad. franç., t. II, p. 77.

guérie ; d'où il suit que cette foi ne laissait rien à désirer.

Disons enfin, en nous appuyant sur l'autorité de deux médecins habiles[1], que le mal dont souffrait l'hémorroïsse n'était certainement pas de ceux qu'un traitement psychique puisse soulager. Et pourtant, c'est à la thérapeutique mentale que plusieurs rationalistes contemporains ont attribué cette cure soudaine et merveilleuse. « C'est là, dit le Dr Oscar Holtzmann[2], un cas très évident d'auto-suggestion. C'est ce que montre Jésus lui-même, lorsqu'il dit : Ma fille, ta foi t'a sauvée ». M. J. Weiss[3] ne voit de même ici qu'un phénomène d' « auto-suggestion religieuse ». Mais nous savons que la parole consolante du Sauveur n'a pas la signification qu'on vient de lui donner, et le témoignage de praticiens éclairés est de beaucoup préférable pour nous aux assertions hardies de quelques exégètes. « Ce genre d'hémorragie, dit expressément M. Knur[4], ne se guérit point par la suggestion », et sa cure, lorsqu'elle a lieu d'une manière naturelle, demande un temps considérable.

---

1. MM. Knur, *Christus medicus?* p. 45-46, et Ryle, dans **The Hibbert Journal*, n° d'avril 1907, p. 582.

2. **Leben Jesu*, p. 212. Voir aussi, du même auteur, l'opuscule **War Jesus Ekstatiker?* p. 96. Telle était déjà l'opinion de *Schenkel, *Das Charakterbild Jesu*, p. 82. C'est également celle du Dr (semi-rationaliste) *Beyschlag, *Das Leben Jesu*, 4e édit., t. II, p. 200, qui voit ici « sans doute un de ces miracles subjectifs, soudains, tels que la foi les a fréquemment accomplis, avec son émotion portée à un haut degré. »

3. **Die Schriften des N. Testaments*, t. I, p. 111. Voir encore *Traub, *Die Wunder im N. Testament*, p. 41.

4. *L. c.*, p. 46.

CHAPITRE VI

Les guérisons d'aveugles.

§ I. — La cécité en Orient et dans les évangiles.

1° La cécité a toujours été un mal très fréquent dans les contrées orientales. Les aveugles apparaissent en assez grand nombre sur les fresques des tombeaux égyptiens, et, — trait encore plus caractéristique — dans la Bible, les mots « aveugle » et « cécité » sont employés environ quatre-vingts fois, dont trente-neuf au propre, et quarante et une au figuré ; dans le Nouveau Testament seul, jusqu'à cinquante-deux fois (trente-six fois au propre, et seize au figuré). Il y a un siècle, Volney [1] comptait au Caire vingt aveugles sur cent habitants, et ce triste état n'a guère changé depuis lors. « Les yeux chassieux, souvent entourés d'une sécrétion desséchée et infestés par les mouches, constituent un spectacle des plus attristants que présente une foule dans un village syrien [2]. » Lorsqu'elle n'est pas congénitale, la cécité des Orientaux provient le plus ordinairement d'ophtalmies causées soit par la lumière du soleil, si intense dans ces régions [3], soit par la poussière très ténue que le vent projette dans les yeux, soit par le

1. *Voyage en Egypte et en Syrie*, 5e édit., t. I, p. 195.
2. Dr (med.) Macalister, dans *Hastings, *Dictionary of the Bible*, t. II, p. 330.
3. Cf. Eccli., 44, 4.

manque d'hygiène et de propreté. Faute de soins, l'ophtalmie endommage peu à peu les organes de la vision, les affaiblit, et finit par les annihiler tout à fait, en produisant l'opacité de la cornée et en gâtant la pupille.

2° Indépendamment des cas spéciaux que nous allons étudier, Jésus a rendu miraculeusement la vue à de nombreux aveugles. Dans un passage de saint Luc que nous avons eu l'occasion de citer plusieurs fois [1], nous lisons qu'au moment où arrivèrent auprès du Sauveur les deux délégués de Jean-Baptiste, qui avaient pour mission de lui demander s'il était le Messie, « Jésus rendit la vue à plusieurs aveugles, » et dit aux envoyés : « Allez, et rapportez à Jean... ce que vous avez vu : Les aveugles voient... » Le premier évangile [2] nous fait connaître cet autre trait intéressant : « Des foules nombreuses s'approchèrent de Jésus, ayant avec elles des muets, des aveugles... et beaucoup d'autres malades. Et elles les jetèrent à ses pieds, et il les guérit. » Saint Matthieu raconte encore [3] qu'après que Jésus eut chassé les vendeurs du temple, aux derniers jours de sa vie mortelle, « des aveugles et des boiteux s'approchèrent de lui, et il les guérit. » N'était-il pas naturel que celui qui était « la lumière du monde [4] », se complût non seulement à éclairer ce monde d'une manière spirituelle, mais aussi à rendre la vue physique aux pauvres aveugles de Palestine ?

3° Les écrivains sacrés exposent cinq cas spéciaux de guérison de cette catégorie. Il y a les deux aveugles de Capharnaüm, mentionnés par saint Matthieu, **9**, 27-31 ; l'aveugle de Bethsaïda, dont parle saint Marc, **8**, 22-26 ; l'aveugle muet et possédé du démon, dont il sera question

---

1. Luc., 7, 21-22. Cf. Matth., 11, 5.
2. Matth., 15, 30-31.
3. Matth., 21, 14. Cf. Is., 35, 5.
4. Joan., 1, 4, 9 ; 9, 39, etc.

dans un autre chapitre[1] ; l'aveugle-né de Jérusalem (Joan. **9**, 1-7) ; les deux aveugles de Jéricho, dont la guérison est racontée par les trois synoptiques (Matth., **20**, 29-34 ; Marc., **10**, 46-52 ; Luc., **18**, 35-43)[2].

4° Répondons ici même, pour éviter des redites, à une objection qui est souvent proposée contre cette classe des cures miraculeuses de Jésus-Christ. De prime abord, il semblerait inadmissible que les incrédules aient pu recourir, pour les expliquer, à leurs grands arguments qui, suivant eux, expliquent tout, mais qui, en vérité, n'expliquent rien et détruisent tout : le traitement psychique, la suggestion ou l'auto-suggestion. Ils l'ont fait cependant, et ils se croient d'autant plus forts en agissant ainsi, que la cécité hystérique — l'*amaurosis hysterica*, comme la nomment les médecins[3] — existe réellement.

Les personnes qui en souffrent ont les yeux très sains ; mais, comme c'est surtout leur volonté qui est atteinte, elles ne veulent pas voir, et, par suite, elles ne voient pas, sinon lorsqu'on les a suggestionnées. Sous l'influence de la suggestion, elles deviennent capables de lire et de se diriger. Leur maladie est donc avant tout psychique ; c'est une illusion de l'esprit, et nullement une infirmité organique. Souvent elle ne se porte que sur un seul œil. Elle se distingue donc très nettement de la cécité pure et simple. De plus, elle constitue un phénomène assez rare, à tel point que des oculistes renommés, dont la clinique ou le cabinet est très fréquenté, n'en ont jamais rencontré un seul cas. Elle est aussi l'apanage à peu près exclusif des

1. Cf. Matth., 12, 22-23. Voir les pages 277-282.
2. Voir dans l'opuscule du docteur Knur, *Christus medicus?* p. 19-29, une excellente étude sur la cécité dans les évangiles. L'auteur établit comme un fait certain (p. 23) qu' « à l'époque du Christ, chez le peuple juif, le nombre des aveugles incurables au point de vue organique était plus considérable qu'il ne l'est actuellement chez nous. »
3. Ou encore, « amblyopie hystérique. »

jeunes filles et des jeunes femmes. C'est du reste un mal habituellement transitoire.

Rien de tout cela dans les cas de cécité guéris par Jésus-Christ. Les aveugles qu'on lui présente ou qui implorent spontanément sa miséricorde, sont des hommes, et leur infirmité paraît toujours avoir existé de longue date. Ils ne se conduisent pas plus que les autres malades de l'évangile à la façon des hystériques. « Il est vrai que les hystériques recherchent volontiers les hommes célèbres : non toutefois pour se faire guérir rapidement, mais pour se faire traiter, traiter dans toutes les dimensions, pour se plonger avec délices dans la maladie. De la salive, de la terre et un lavage dans la piscine de Siloé [1] : cela ne convient pas du tout en pareil cas... De vrais hystériques auraient eu probablement des convulsions (si on les avait soumis à un tel traitement), et seraient redevenus plus malades, peut-être aussi aveugles de nouveau. Les hystériques font rarement au médecin... le plaisir de laisser réussir l'expérience [2]. »

§ II. — Les deux aveugles de Capharnaum.

1° *Circonstances préliminaires.* — Saint Matthieu [3] est seul à raconter cet épisode. Il le range immédiatement après la résurrection de la fille de Jaïre ; par conséquent, durant la première période de la vie publique du Sauveur. Capharnaüm fut aussi le théâtre de ce prodige. Si telle fut réellement sa place chronologique, il faut dire, suivant la

1. Allusion à la guérison de l'aveugle-né, Joan., 9, 6-7.
2. Dr med. Knur, *Christus medicus?* p. 28. Voir aussi J. Ryle, dans *The Hibbert Journal*, avril 1907, p. 582.
3. Matth., 9, 27-31.

belle remarque du Dr Zahn [1], que la journée qui en fut témoin dut compter parmi les plus mémorables du ministère de Jésus-Christ. En effet, elle vit éclater coup sur coup les miracles de la tempête apaisée, de la délivrance des possédés de Gérasa, de la guérison de l'hémorroïsse et de la résurrection de la fille de Jaïre ; puis, après avoir rendu la vue aux deux aveugles dont nous allons parler, le divin thaumaturge daigna guérir encore un possédé muet [2].

Comme Jésus sortait de la maison de Jaïre, rendue grâce à lui si joyeuse, deux aveugles le suivirent, criant à haute voix, — selon la coutume des malheureux qui souffrent de la même infirmité, — et lui adressant cette ardente prière : « Ayez pitié de nous, fils de David ! » Ces deux aveugles avaient entendu parler de Jésus, de sa bonté, de sa sainteté, de ses cures merveilleuses, et ils espéraient à leur tour obtenir de lui leur guérison. Le titre « fils de David » qu'ils lui donnaient, manifestait à lui seul la vivacité de leur foi, car il était alors synonyme de Messie. Chacun savait, d'après les Ecritures, que le libérateur d'Israël appartiendrait à la famille du grand roi David [3]. C'était là, comme on l'a dit [4], « un titre courant » pour le désigner.

---

1. **Das Evangelium des Matthäus ausgelegt*, 2e édit., Leipzig, 1905, p. 383. M. *J. Laidlaw dit aussi (*The Miracles of Our Lord*, 4e édit., p. 210) : « Quelle richesse inépuisable doit avoir existé dans la vie de Jésus, puisque ses actes secondaires et ses moments de loisir étaient remplis d'œuvres comme celles-ci ! »

2. Cf. Matth., **8**, 18-**9**, 34. Voir notre *Synopsis evangelica*, p. 44-48.

3. Cf. Matth., **1**, 1 ; **21**, 9 ; **22**, 42 ; Luc., **1**, 32, 69 ; Joan., **7**, 42 ; Is., **11**, 1 ; Jer., **23**, 5 et **33**, 14 ; Ezech., **34**, 23 ; Os., **3**, 5 ; Mich., **4**, 2, etc. Voir aussi les Psaumes (apocryphes) de Salomon, **17**, 23 ; *F. Weber, *System der altsynagogalen palästinischen Theologie*, in-8e, Leipzig, 1880, p. 336, 339-340 ; *W. Bousset, *Die Religion des Judentums im neutestamentlichen Zeitalter*, in-8e, Berlin, 1903, p. 213-218 ; *E. Schürer, *Geschichte des jüdischen Volkes im Zeitalter Jesu Christi*, 4e édit., t. II, p. 527 ; *G. Dalman, *Die Worte Jesu*, Leipzig, 1898, t. I, p. 260-262.

4. Dalman, *l. c.*, p. 260.

Pour éprouver les suppliants, Jésus ne fit d'abord aucune réponse à leur pressante demande. Sans se décourager, ils le suivirent jusqu'à la maison qui lui servait de demeure à Capharnaüm [1], en répétant sans doute leur humble supplication. Lorsqu'il fut entré, ils s'approchèrent de lui, car ils ne voulaient pas manquer cette occasion de recouvrer la vue.

2° *Le miracle.* — Leur persévérance va recevoir sa riche récompense. Toutefois, Jésus exigera encore un gage de leur foi, qu'il voulait rendre vraiment personnelle, intime et profonde. « Croyez-vous que je puisse vous faire cela ? » leur demanda-t-il. « Oui, Seigneur » : telle fut leur prompte et énergique réponse. Satisfait de cette confession, il toucha doucement leurs yeux, en disant : « Qu'il vous soit fait selon votre foi. » Son geste était symbolique : le contact de ses doigts ouvrait en quelque sorte les organes fermés depuis longtemps à la lumière. Sa parole est presque identique à celle qu'il avait adressée au centurion et à l'hémorroïsse, en des circonstances analogues [2].

L'évangéliste signale d'un mot la soudaineté de la guérison : « Et leurs yeux furent ouverts. » Comme en d'autres cas semblables, le thaumaturge, prenant un ton et un visage sévères [3], enjoignit aux deux infirmes de tenir le miracle secret [4] ; mais c'était trop demander de leur reconnaissance, comme le fait observer saint Jérôme [5]. En effet, à peine sortis de la maison, « ils répandirent la renommée de Jésus dans tout ce pays-là. » Il est évident qu'ils ne comprenaient pas le motif de sa défense.

---

1. Τὴν οἰκίαν, avec l'article. C'était probablement la maison de Simon-Pierre. Cf. Matth., 8, 14 ; 9, 1, etc.
2. Cf. Matth., 8, 13 ; 9, 2, 22.
3. Ἐνεβριμήθη αὐτοῖς (Vulg., *comminatus est illis*).
4. Sur le motif de cet ordre, voir le t. I, p. 107-108.
5. *Comment. in Matth.*, h. l. (Migne, *Patr. lat.*, t. 26, col. 59).

Saint Jean Chrysostome [1] fait cette juste et douloureuse réflexion : « Les aveugles viennent implorer le secours du Sauveur ; ceux qui voient refusent de le reconnaître malgré tous ses miracles. » Cela n'est malheureusement pas moins vrai aujourd'hui qu'au temps de Jésus-Christ.

3° *Interprétations rationalistes.* — Même ici, Paulus et ses disciples ne renoncent pas à leurs explications naturelles, destinées à supprimer toute trace du miracle. Jésus, affirment-ils, interrogea les deux aveugles pour s'assurer qu'ils subiraient l'opération nécessaire, et qu'ils utiliseraient les remèdes exigés par leur état ; cela fait, après les avoir examinés et avoir reconnu que leur ophtalmie n'avait rien de grave, il leur donna un collyre, qui ne tarda pas à calmer l'inflammation de leurs yeux. Mais rien de cela « n'a la plus petite racine dans le texte », riposte vivement Strauss, et il croit qu'il faut jouir d'une singulière intelligence, pour voir dans le verbe « il toucha » l'indication d'une opération chirurgicale. Là-dessus, Strauss introduit sa propre théorie : il est certain que le fait tel qu'il est raconté, est miraculeux ; mais, comme aucun miracle ne peut avoir de réalité historique, nous sommes forcément en face d'une légende, d'un mythe, soit ici, soit dans les autres narrations où il est parlé d'aveugles recouvrant la vue. Ce mythe a pour base le passage Isaïe, **35**, 5, qui prédit que le Messie guérira les malheureux frappés de cécité [2]. Elisée aussi avait fait cesser par ses prières l'aveuglement dont ses ennemis avaient été atteints d'une façon miraculeuse [3].

On a encore prétendu que les deux infirmes n'étaient pas entièrement privés de la vue, puisqu'il est dit, dans le

---

1. *In Matth. hom.* XXXII (Migne, *Patr. gr.*, t. 57-58, col. 377).
2. Voir Matth., 11, 5 ; Luc., 7, 22.
3. Cf. IV Reg., 6, 17-20.

récit, qu'ils purent suivre Jésus jusqu'à la maison où il entrait alors. Mais la conclusion est illégitime, car qui ne connaît l'habileté avec laquelle les aveugles savent se diriger sur un terrain qui leur est connu, même dans une rue très fréquentée ? Et tel était alors le cas ; il leur était donc facile de connaître, par le bruit des pas et des voix, dans quelle direction allait le Sauveur.

A d'autres faux critiques, qui prétendent que saint Matthieu a inventé cet épisode, ou qu'il l'a formé d'après Marc., **8**, 22-26, pour fournir une base à la parole proférée un jour par Jésus, « Les aveugles voient » [1], le Dr Zahn [2] ne craint pas de répondre que cette opinion est « dénuée de sens. »

Le sentiment le plus à la mode aujourd'hui parmi les néo-critiques consiste à regarder cette guérison comme un « doublet » de celle des aveugles de Jéricho. L'auteur du premier évangile expose, il est vrai, les deux incidents et les distingue très nettement l'un de l'autre ; mais il s'est trompé malgré tout [3]. Mais Jésus n'était-il donc pas libre de guérir à deux reprises deux aveugles ? Et les différences de temps, de lieux, de personnes, etc., ne sont-elles pas aussi frappantes que possible [4] ?

On a parlé enfin de « cécité hystérique », pour enlever tout caractère surnaturel à la guérison. Nous avons répondu d'avance à cette objection [5].

---

1. Cf. Matth., **11**, 5.
2. **Das Evangelium des Matthæus ausgelegt*, p. 383.
3. Parmi les partisans de cette opinion, nous citerons *Keim, *Geschichte Jesu*, t. III, p. 53 ; *H. J. Holtzmann, *Synoptiker*, 2e édit., p. 228 ; *Oscar Holtzmann, *Leben Jesu*, p. 59, 233, et *War Jesus Ekstatiker?* p. 97; *B. Weiss, *Das Leben Jesu*, t. II, p. 438-439.
4. *Strauss les met très bien en relief (*Leben Jesu*, t. II, p. 65).
5. Voir la page 193. Le Dr *O. Holtzmann, *Leben Jesu*, p. 248, établit un rapprochement entre ces cures d'aveugles opérées par Notre-Seigneur et des guérisons semblables qui eurent lieu à Trèves devant la sainte tunique, en 1891 (voir les pages 95-96) M. *Soltau, *Hat Jesus*

§ III. — L'AVEUGLE DE BETHSAÏDA.

1° *Circonstances préliminaires.* — Cet incident forme l'une des particularités les plus intéressantes du second évangile. C'est un des deux miracles que saint Marc est seul à raconter [1]. Il le place presque aussitôt après la seconde multiplication des pains, et immédiatement avant la confession de saint Pierre ; il eut donc lieu à une époque assez avancée du ministère de Notre-Seigneur. Le théâtre du prodige fut la petite ville de Bethsaïda : non pas celle des environs de Capharnaüm, mais Bethsaïda-Julias, près de laquelle Jésus avait multiplié les pains pour la première fois [2]. En effet, d'après Marc., **8**, 10 et 13, de Dalmanutha, localité située sur la rive occidentale du lac, le Sauveur était allé en bateau sur le rivage opposé, et de là, d'après Marc., **8**, 27, il se dirigea vers Césarée de Philippe, bâtie au nord de Bethsaïda-Julias [3].

Là, on présenta un aveugle à Jésus, en le priant instamment [4] de « le toucher » ; c'est-à-dire, de lui rendre la vue, car on avait remarqué depuis longtemps que le divin Maître guérissait souvent les malades et les infirmes en les touchant, ou en leur imposant les mains [5].

2° *Le miracle.* — Comme dans une occasion analogue [6], Jésus, d'ordinaire si simple lorsqu'il accomplissait les

---

Wunder getan ? p. 34-35, allègue de son côté la guérison d'un aveugle opérée au tombeau du diacre Pâris. Dans ces différentes circonstances sans aucune exception, tout se réduirait à l'influence de la suggestion, et l'infirmité aurait été de nature purement hystérique.

1. Marc., **8**, 22-26.
2. Voir la page 36.
3. Voir notre *Atlas géographique de la Bible*, pl. X, XI, XII
4. *Rogabant*, à l'imparfait de la durée, de l'insistance. Il est vrai que le texte grec emploie le temps présent.
5. Voir les pages 78-79.
6. Cf. Marc., **7**, 32-37.

prodiges les plus éclatants, procède ici avec une certaine solennité, et pour ainsi dire, en plusieurs actes. Ayant d'abord pris l'infirme par la main, il le conduisit hors du bourg. Saint Jean Chrysostome fait à ce sujet une touchante remarque : Durant quelques instants, Jésus daigna être ainsi « la voie et le guide du pauvre aveugle. » S'il l'emmène à quelque distance des habitations, c'est pour éviter tout éclat et pour opérer le miracle en secret.

Ensuite, « il lui mit un peu de salive sur les yeux [1] et lui imposa les mains. » Les évangélistes mentionnent à trois reprises l'emploi de la salive associé par Notre-Seigneur à ses cures miraculeuses [2]. C'était un remède populaire, d'ailleurs très anodin, en usage chez les Juifs et chez d'autres peuples, surtout pour les maladies d'yeux [3]. Comme elle ne possède évidemment par elle-même aucune vertu suffisante pour rendre la lumière à des yeux éteints, elle ne pouvait avoir dans la pensée de Jésus qu'une signification symbolique.

Le thaumaturge demanda ensuite à l'aveugle « s'il voyait quelque chose [4]. » L'infirme, « levant les yeux [5], répondit : Je vois les hommes marcher, semblables à des arbres. » L'image réfléchie sur la rétine était donc encore indistincte ; la vue n'était pas complètement recouvrée. *Nec cæcus est, nec oculos habet*, dit à ce sujet saint Jérôme. Le texte grec dit avec une légère nuance : « Je vois des

---

1. A la lettre : « il lui cracha sur les yeux. » Mais il n'est pas nécessaire de prendre cette expression dans le sens strict.

2. Ici même, Marc., 7, 33 et Joan., 9, 5.

3. Voir le Talmud, *Schabbath*, 14, 4, et *Babba bathra*, 126, 6 ; Pline, *Hist. nat.*, 28, 7 ; *Edersheim, *The Life and Times of Jesus*, t. II, p. 48.

4. D'après la meilleure leçon du grec, il lui adressa directement cette question : « Vois-tu quelque chose ? »

5. Ἀναβλέψας, « regardant en haut » : geste tout à fait naturel dans la circonstance.

hommes, car je vois comme des arbres qui marchent. » Il lui semblait apercevoir des troncs d'arbres qui se mouvaient, mais dont les contours n'étaient pas très nets. Ce trait démontre que, dans son cas spécial, la cécité ne remontait pas jusqu'à la naissance, et provenait de quelque accident survenu plus tard. Si elle eût été congénitale, l'aveugle n'aurait pas été capable de se faire une idée d'arbres et d'hommes en mouvement.

Après avoir excité dans son âme, par ce commencement de guérison, un sentiment de vive confiance et le désir de jouir tout à fait de la vue, Notre-Seigneur lui mit une seconde fois les mains sur les yeux. Alors, dit la Vulgate en s'appuyant sur divers manuscrits anciens, « il commença à voir, et la vue lui fut rendue, et il voyait toutes choses distinctement. » Le texte primitif décrit avec une grande finesse de nuances en gradation, ces trois phénomènes successifs : διέβλεψεν, il regarda fixement ; ἀπεκατεστή, il fut rétabli (par conséquent, il recouvra entièrement la vue) ; ἐνέβλεψεν, il vit dedans.

Finalement, Jésus le renvoya chez lui, en lui enjoignant, comme à plusieurs autres malades dont il avait opéré la guérison, de garder le silence sur ce qui venait de se passer : « Va dans ta maison, et si tu entres dans le bourg, ne dis rien à personne. » Nous avons donné ailleurs les raisons de cette interdiction [1]. Au reste, Notre-Seigneur vivait très retiré à cette époque de son ministère, et plus que jamais il s'efforçait d'éviter le concours enthousiaste des foules.

Nous avons fait observer que ce cas de guérison lente et par degrés est unique parmi les miracles du Sauveur. Quel en fut le motif spécial ? Jésus avait un but en cela, c'est évident ; mais lequel ? On peut dire avec certitude

1. Voir le tome I^er^, p. 107-108.

qu'il recourut à cette méthode, parce qu'il la jugeait plus appropriée aux circonstances dans lesquelles se trouvait l'infirme, et il est vraisemblable qu'il faut en chercher la raison dernière dans le peu de foi de celui-ci. Tel est le sentiment de saint Jean Chrysostome, que de nombreux commentateurs ont adopté à sa suite [1]. D'après l'expression employée au début du récit par saint Marc (φέρουσιν), il semblerait presque que l'aveugle aurait été « apporté » comme malgré lui, par ses amis, jusqu'auprès du thaumaturge. Dans ce cas. sa foi aurait été à peu près nulle, et Jésus, avec une touchante bonté, l'aurait éveillée peu à peu. C'est pour cela que la guérison n'aurait été que lente et graduelle.

3° *Interprétations rationalistes.* — Paulus et ses adhérents ont ici beau jeu. En effet, suivant la remarque ironique de Strauss [2], cet incident est « la narration favorite de tous les interprètes rationalistes », c'est-à-dire. des partisans de l'explication naturelle des miracles. Le narrateur, prétendent ceux-ci, avoue formellement en cet endroit, et aussi un peu plus haut, Marc., 7. 33-35, que Jésus employait des remèdes pour opérer ses cures merveilleuses. S'il prend l'aveugle à part, c'est pour faire le diagnostic de son mal, et pour voir quel genre de médicament lui conviendrait le mieux. En lui imposant les mains, il pressa sans doute les deux yeux, de manière à en extraire un tégument opaque qui recouvrait la pupille. La salive était d'ailleurs utilisée comme un remède dans la thérapeutique de ces temps.

Strauss a raison de tourner cette interprétation en ridicule. La sienne est-elle donc bien meilleure ? Lui, qui ne croit pas au surnaturel, il prétend qu'une des condi-

---

1. Entre autres M. Fouard, Mgr Le Camus, etc.
2. *Leben Jesu*, t. II, p. 69.

tions essentielles du miracle consiste dans un caractère instantané ; s'il est accompli par degrés, il n'existe pas. Il met donc ce récit « au compte de l'évangéliste » saint Marc, qui aime à exagérer, paraît-il, et qui se complaît dans le mystère. L'épisode entier n'est qu'une légende. Strauss est seul à attribuer à saint Marc un si grand amour du mystère. Quant aux exagérations du second évangile, elles ne se présentent, suivant nos critiques, qu'aux endroits où il est question de miracles. La raison n'est donc guère convaincante.

Baur suppose que ce prodige n'est qu'une copie, un « doublet », de la guérison extraordinaire d'un sourd-muet également racontée par saint Marc, 7, 32-35, dont il reproduirait, nous dit-on, les points essentiels. Les deux faits ont, il est vrai, une ou deux ressemblances ; mais les divergences sont telles, qu'on ne saurait les identifier que d'après un jugement dénué de toute critique.

Keim, ne pouvant pas non plus se défaire de ce miracle au moyen d'une saine logique, a recours à des arguments sans portée [1]. Le second évangile « est abandonné (ici) par les autres sources, et son récit présente tous les signes d'une composition plus récente (manipulations de salive et opérations progressives). » — Pour le Dr B. Weiss, le caractère progressif de la guérison est au contratre une marque d'authenticité. Cet auteur, qui cherche toujours l'occasion, non pas de nier directement, mais d'amoindrir la puissance miraculeuse de Jésus-Christ, éprouve aussi un goût très particulier pour ce prodige. Sa théorie est, en effet [2], que le Sauveur accomplissait graduellement toutes ses guérisons ; c'eût été son procédé habituel. Le savant exégète a pris l'exception pour la règle. Il est réfuté

1. **Geschichte Jesu*, t. III, p. 52.
2. Voir les pages 105-106.

par saint Marc lui-même, qui, sur onze cas de guérisons miraculeuses qu'il raconte [1], signale en termes formels le caractère soudain de cinq d'entre elles, et suppose l'instantanéité de trois autres. La méthode employée ici par le Sauveur contraste donc entièrement avec sa conduite habituelle.

Le Dr H. J. Holtzmann [2] rapproche de cette cure celle que l'empereur Vespasien, d'après Tacite, aurait semblablement opérée sur un aveugle, avec de la salive [3]. Il ne craint pas, suivi en cela par M. Soltau [4], de mettre le récit païen et le récit sacré sur la même ligne au point de vue de la réalité des faits, bien que, au témoignage de l'annaliste romain, la cécité soi-disant guérie par Vespasien n'eût rien d'incurable, humainement parlant. Il allègue aussi, à l'exemple de Strauss et de plusieurs autres, le texte d'Isaïe, **35**, 5, en vertu duquel le Messie devait ouvrir les yeux des aveugles, et même un passage de l'Apocalypse, **3**, 17-18, où Jésus nous serait présenté comme un « oculiste » habile. Toutes ces raisons tombent d'elles-mêmes, ou ont été réfutées ailleurs.

M. le professeur J. Weiss, après avoir trouvé dans la narration de saint Marc « une apparence de naturel » remarquable [5], revient aussitôt sur cette appréciation, en disant qu'il faut bien se garder d'accepter le récit sans réserve. Il manquait sans doute dans la rédaction primitive du second évangile, de même qu'il manque dans saint Matthieu et dans saint Luc. C'est une manière « très naïve » de dire que Jésus, n'ayant pas réussi à rendre la vue par sa première tentative, en fit immédiatement

---

1. Voir le tome I, p. 25-26, 28-30.
2. **Die Synoptiker*, 2e édit., p. 189.
3. Voir le tome I, p. 122-123.
4. **Hat Jesus Wunder getan?* p. 46-47.
5. **Die Schriften des N. T.*, t. I, p. 133.

une seconde. Ou plutôt, c'est une pure allégorie, qui n'a rien d'historique : elle sert d'épilogue au récit précédent de saint Marc [1], où Jésus ouvre les yeux de ses disciples, qui étaient fermés à l'intelligence du douloureux mystère de sa passion et de sa mort. — Est-ce là aussi une interprétation sérieuse? Ce n'est pas elle, certainement, qui a « une apparence de naturel. » M. Loisy l'a cependant adoptée. « Ici, dit-il[2], comme dans le cas du sourd-muet (Marc., 7, 32-37), le rédacteur paraît avoir pris une anecdote traditionnelle, et l'avoir placée dans l'endroit le plus convenable pour la signification symbolique qu'il voulait y attacher... La guérison de l'aveugle paraît figurer l'adhésion des apôtres à la foi messianique, et l'origine de l'Eglise judéo-chrétienne, tout comme la guérison du sourd-muet figure la conversion des Gentils et l'origine de l'Eglise helléno-chrétienne. » Cela est tiré de bien loin, et plus difficile à croire que les faits que l'on voudrait expliquer.

M. Oscar Holtzmann [3] a raison de supposer que, pour cette cure miraculeuse, l'hypothèse de la suggestion est « difficilement admissible ». C'est le prodige pur et simple qu'il faut admettre.

§ IV. — L'AVEUGLE-NÉ.

1° *Circonstances préliminaires.* — De toutes les guérisons opérées par Jésus-Christ en faveur des aveugles, c'est celle-ci qui est racontée avec le plus de détails et qui attira le plus l'attention. Saint Jean seul [4] nous en a con-

1. Marc., 8, 14-21.
2. **Les évangiles synoptiques*, t. I, p. 1007 et 1008.
3. **War Jesus Ekstatiker?* p. 96.
4. Joan., 9, 1-38.

servé le compte-rendu, suivi d'une enquête officielle, qui en constata le caractère surnaturel de la façon la plus authentique [1].

Notre-Seigneur se trouvait alors à Jérusalem, à l'occasion de la fête des Tabernacles, vers la fin de son ministère public, et c'était un jour de sabbat [2]. Jésus venait de quitter le temple, où il avait flagellé les pharisiens avec une vigueur nouvelle et démontré sa divinité. Comme il passait dans une rue voisine, ou peut-être devant la porte du temple, près de laquelle les mendiants se tenaient rassemblés pour demander l'aumône [3], « il vit un homme aveugle de naissance », qui excita vivement sa pitié. Le trait *cæcum a nativitate* relève d'avance la grandeur du prodige.

Ceux des disciples qui accompagnaient alors Notre-Seigneur lui demandèrent, à la vue de l'infirme : « Maître, qui a péché, cet homme ou ses parents, pour qu'il soit né aveugle ? » Il n'y a pas lieu de s'étonner qu'ils aient su, dès le premier instant, que ce malheureux était un aveugle-né : il l'annonçait sans doute lui-même à haute voix, pour mieux apitoyer les passants. Quant à la question posée à Jésus par ses disciples, elle nous paraît aujourd'hui assez étrange ; mais, à cette époque, elle n'avait rien qui pût beaucoup surprendre. En effet, suivant une croyance alors universelle chez les Juifs, la souffrance était toujours le châtiment du péché [4]. Voilà pourquoi il n'y avait pas d'autre alternative dans la pensée des disciples : dès lors que cet homme était né

---

1. Voir le tome I, p. 54-60, où il a été question de la guérison de l'aveugle-né à ce point de vue spécial.
2. Cf. Joan., 7, 2, 10 ; 8, 2 ; 9, 14.
3. Cf. Joan., 9, 8 ; Act., 3, 2.
4. Sur ce point et sur les autres détails secondaires du récit, voir L. Cl. Fillion, *L'évangile selon saint Jean, Introduction critique et commentaires*, Paris, 1887, p. 189-202.

aveugle, il fallait que ses parents ou lui-même eussent préalablement posé la cause de la peine qu'il subissait.

Rattacher d'une manière générale le mal physique à une faute morale n'est pas une chose déraisonnable en soi, comme on le voit par l'histoire de la chute de nos premiers parents[1] et par d'autres exemples. Ailleurs qu'en Palestine et chez les Juifs, on avait adopté ce même sentiment[2]. Le tort des disciples consistait à croire que les souffrances et les infirmités physiques étaient toujours provoquées par des fautes personnelles.

Mais comment, dans leur pensée, l'aveugle pouvait-il avoir offensé Dieu avant même de naître ? On a essayé de faire disparaître cette difficulté, en affirmant qu'ils croyaient avec leurs coreligionnaires, sinon à la métempsycose, du moins à la préexistence des âmes. Mais on ne trouve aucune trace de cette double erreur chez les anciens Juifs. La meilleure réponse consiste donc à dire que, vraisemblablement, ils supposaient que l'homme est capable de pécher dès le sein de sa mère. Quant à leur autre hypothèse, celle de la culpabilité des parents, ils pouvaient la légitimer par certains textes de l'Ancien Testament, où Dieu menace de châtier la malice et les fautes des pères jusqu'à la quatrième génération[3]. Bien plus, en diverses rencontres, Jésus lui-même avait semblé regarder comme le résultat du péché plusieurs des maladies guéries par lui[4]. Mais il va maintenant rectifier l'idée fausse de ses disciples, en résolvant le problème moral qu'ils lui avaient proposé.

Cet homme n'a pas péché, — telle fut sa réponse, — ses

---

1. Cf. Gen., 3, 1-24.
2. On le voit par la discussion qui remplit le livre de Job tout entier. Cf. Act., 28, 4, etc.
3. Cf. Ex., 20, 5 ; Deut., 5, 9 ; Jer., 32, 18 ; Ezech., 18, 2, etc.
4. Cf. Matth., 9, 2 ; Joan., 5, 14.

parents non plus ; s'il est né aveugle, c'est « pour que les œuvres de Dieu soient manifestées en lui. » Par œuvres de Dieu, il faut entendre, d'une manière générale, l'activité puissante et bienfaisante du Seigneur envers les hommes, activité dont Jésus était lui-même l'instrument infatigable. Mais ces œuvres divines consistaient plus particulièrement dans les miracles du Christ comme il a été dit ailleurs [1], et l'une d'elles, celle que Jésus avait tout d'abord en vue lorsqu'il tenait ce langage, était le grand miracle qu'il allait opérer sur la personne de ce pauvre infirme. Une gloire considérable en rejaillirait sur Dieu, tout en contribuant à accomplir ses desseins de miséricorde.

« Il faut, continua le Sauveur, que j'accomplisse les œuvres de celui qui m'a envoyé, pendant qu'il est jour (ce qui revient à dire : durant le court espace de temps que j'ai à passer ici bas). La nuit vient, pendant laquelle personne ne peut travailler. Tant que je suis dans le monde, je suis la lumière du monde. » Jésus ne pouvait pas indiquer plus clairement le but du prodige qui allait avoir lieu : il rendrait la vue à cet aveugle, pour démontrer qu'il ne possédait pas seulement la puissance de procurer la lumière physique et matérielle aux yeux qui en étaient privés, mais qu'il était personnellement, pour le monde entier, un principe et une source de vraie lumière spirituelle, c'est-à-dire, de vie morale et religieuse [2].

2° *Le miracle.* — La guérison de l'aveugle-né présente, comme celle de l'aveugle de Bethsaïda [3], quelques circonstances extraordinaires. Cette fois non plus, Jésus ne se contenta pas d'un acte intérieur de sa volonté toute-puis-

---

1. Au tome I, p. 20-21.
2. Cf. Joan., 9, 39-41.
3. Marc., 8, 22-26. Voir les pages 205 et ss.

sante, ni d'une parole, ni d'un attouchement rapide ; mais « il cracha à terre, et fit de la boue avec sa salive, puis il oignit de cette boue les yeux de l'aveugle. » Il lui dit ensuite : « Va, lave-toi dans la piscine de Siloé, » dont le nom, comme l'explique l'évangéliste, signifie : Envoyé.

C'était là « une mystérieuse cérémonie », suivant la réflexion du cardinal Wiseman. Pourquoi cet onguent composé de salive et de boue [1], bien plus capable de troubler la vue que de la rendre ? Il est évident que Jésus-Christ n'a pas eu un seul instant la pensée de l'employer comme un remède. Pourquoi ensuite ce lavage dans la piscine de Siloé, de préférence à toutes les eaux de Jérusalem ? A coup sûr, il y a du symbolisme en tout cela. Les Pères aimaient à voir dans la conduite du Sauveur un acte analogue à celui du Dieu créateur, qui avait formé le corps du premier homme avec un peu de limon humide [2]. Mais cette explication est peut-être tirée d'un peu loin. Il est plus simple de dire que le thaumaturge, en recourant à un moyen si visiblement inefficace par lui-même, voulait révéler le caractère tout à fait surnaturel de la guérison. Mais la partie principale du symbole se rattache visiblement à la piscine, comme on le voit par l'interprétation que l'évangéliste donne de son nom.

Le mot Siloé dérive directement, avec une légère modification, de l'hébreu *Schilloach*, qui a, en effet, la signification d' « envoyé » (ἀπεσταλμένος, Vulg. *missus*) [3]. En grec, on disait Σιλωάμ, sous une forme adoucie. Isaïe, **8**, 6, cite déjà ce nom comme servant à désigner une source importante de la capitale juive, dont les eaux coulaient

1. Sur l'usage de la salive chez les anciens dans les maladies d'yeux, voir la page 200.
2. Voir S. Jean Chrysostome. *In Matth. homiliæ*, h. l. ; Prudence, *Apotheosis*, 689 et ss. (Migne, *Patr. lat.*, t. **59**, col. 977-978).
3. Voir notre commentaire sur *L'évangile selon saint Jean*, p. 193.

doucement et silencieusement. Néhémie, **3**, 15, mentionne aussi la piscine de Siloé, dans sa description des remparts de Jérusalem. L'historien Josèphe [1] la place au sud-est de la ville, dans la vallée du Cédron, à l'endroit où celle-ci est rejointe par la petite vallée de Tyropéon. La tour de Siloé, dont parle saint Luc, **13**, 4, se dressait évidemment dans le voisinage de cette piscine, qui existe encore aujourd'hui, sous le nom arabe, à peine transformé, de *Aïn-Silouân*, « source de Siloé [2]. » C'est un bassin quadrangulaire, long d'environ 16 mètres, avec une largeur et une profondeur de 6 mètres. L'eau qu'elle contient ne jaillit pas d'une source située dans l'intérieur même du bassin ; elle vient, par un canal souterrain, de la fontaine dite de la Vierge, laquelle est elle-même alimentée par des réservoirs situés au-dessous de l'emplacement de l'ancien temple. Des traditions juives se rattachaient à cette piscine, qu'elles désignaient comme la plus efficace pour enlever par ses eaux les souillures légales [3].

Mais revenons à l'infirme qui avait excité la pitié du divin Maître. Son étonnement avait dû être tout d'abord bien grand, tandis que Jésus lui appliquait sur les yeux comme un tampon de boue, « ajoutant ainsi à sa cécité naturelle une cécité artificielle [4]. » Mais peu à peu la confiance était née dans son âme ; aussi n'hésita-t-il pas un seul instant à se rendre à la piscine de Siloé, sur l'ordre de celui qui

---

1. *Bell. jud.*, II, **16**, 2 ; V, **4**, 2 et **9**, 4 ; VI, **1**.

2. Voir Tobler, *Die Siloahquelle und der Oelberg*, Saint-Gall, 1852 ; Chauvet et Isambert, *Syrie, Palestine* (t. III de l'*Itinéraire descriptif, historique et archéologique de l'Orient*), in-12, Paris, 1882, p. 318-319 ; Bædeker, *Palæstina und Syrien*, in-12, Leipzig, 1875, p. 236 ; notre *Atlas géographique de la Bible*, pl. XIV, XV.

3. Un dicton populaire, cité par le Talmud, disait ironiquement : « Quand même un tel se laverait dans les eaux de Siloé, ... il ne saurait se purifier. »

4. *F. Godet, *Commentaire sur l'évangile de saint Jean*, 2e édit., Paris, 1877, t. II, p. 126.

lui témoignait tant d'intérêt. Il en connaissait le chemin ; ou bien une main charitable lui servit volontiers de guide. A peine s'était-il lavé les yeux avec l'eau de la piscine, que la vue lui fut immédiatement rendue. Saint Jean esquisse ces derniers faits avec un rare bonheur, en trois petites propositions rapides, qui les mettent pour ainsi dire sous nos yeux : *abiit ergo, et lavit, et venit videns.* Un peu plus tard, l'aveugle, racontant lui-même sa guérison, répondra triomphalement à ceux qui lui en demanderont le mode : « Il m'a dit : Va à la piscine de Siloé et lave-toi. J'y suis allé, et je me suis lavé, et je vois. » Le cardinal Wiseman écrivait à ce sujet : « La fameuse dépêche de César : Je suis venu, j'ai vu, j'ai vaincu, n'exprimait pas avec plus d'éloquence la rapidité de sa conquête, que le récit de l'aveugle ne nous fait connaître sa guérison instantanée [1]. »

Celui auquel Jésus rendit la vue d'une manière si merveilleuse faisait, peu d'instants après, cette très judicieuse remarque : « Jamais on n'a entendu dire que quelqu'un ait ouvert les yeux d'un aveugle-né [2]. » Et les ennemis si acharnés du thaumaturge n'essayèrent pas de protester contre cette réflexion, ni de nier la réalité du miracle. A moins d'être sous l'influence du préjugé anti-religieux, on est, aujourd'hui comme alors, obligé de croire que cette guérison fut surnaturelle. En effet, « pour l'immense majorité des cas de cécité congénitale, la parole (de l'aveugle-né) a conservé toute sa valeur. Seule la cataracte congénitale fait exception, car, dans les cas favorables, peu compliqués, elle peut disparaître au moyen d'une opération. Mais cette opération est une conquête de

1. *Mélanges religieux, scientifiques et littéraires*, trad. franç., p. 108.
2. Joan., 9, 32.

l'époque contemporaine. Or, le Christ n'a ni opéré ni extrait la cataracte ; et même l'imagination la plus extravagante n'a pas encore eu l'audace de lui mettre ici le scalpel à la main [1]. » M. H.-J. Holtzmann le reconnaît lui-même [2], une cure de ce genre n'était possible que « grâce à un miracle absolu. » Et ce miracle a été constaté sur l'heure, par une enquête et une contre-enquête officielles qui ne laissent rien à désirer [3].

L'évangéliste glisse visiblement sur le récit du miracle même, pour arriver, en passant par cette double enquête, à la scène finale. Après avoir rendu la vue matérielle à l'aveugle-né, Jésus daigna l'éclairer plus admirablement encore, en illuminant son esprit, et en lui révélant sa personne et son rôle : « Crois-tu au Fils de Dieu ? » lui demanda-t-il dans le cours de la même journée, lorsqu'il l'eut rencontré après l'excommunication que lui avait value sa confession courageuse. Il répondit : « Quel est-il, Seigneur, afin que je croie en lui ? » Il était prêt à admettre la vérité de tout ce que lui dirait un homme si puissant et si uni à Dieu. Le Sauveur reprit : « Tu l'as vu, et celui qui te parle, c'est lui. » L'aveugle guéri s'écria aussitôt : « Je crois, Seigneur », et il se prosterna devant le Sauveur. Au contraire, les autorités juives fermèrent volontairement les yeux à la splendeur spirituelle qui s'échappait d'un si brillant prodige, et ils s'endurcirent de plus en plus dans leur incrédulité.

3° *Interprétations rationalistes.* — Cet admirable récit faisant partie du quatrième évangile, des néo-critiques très nombreux en ont nié *a priori* l'authenticité et la réalité. Mais, comme l'admettait Baur lui-même [4], tout en rejetant

---

1. Dr med. Knur, *Christus medicus ?* p. 27.
2. **Die Synoptiker*, 2e édit., p. 140.
3. Voir le tome I, pages 54-60.
4. **Theologische Jahrbücher*, t. III, p. 119.

le miracle, « la vérité du fait est le point contre lequel se brise la contradiction des adversaires. » Le Dr A. Bruce, semi-rationaliste en plus d'une rencontre, l'a aussi reconnu avec une grande franchise[1], il y a dans cet épisode « une quantité de réalisme solide, qui garantit sa crédibilité en tant que réminiscence authentique du ministère (de Jésus) à Jérusalem. » Et cette réalité, cette crédibilité sont parfaitement compatibles avec le symbolisme que Notre-Seigneur a rattaché à ce miracle : on ne comprend pas pourquoi sa qualité de lumière du monde aurait empêché Jésus de rendre la vue physique aux aveugles.

Cela dit, passons aux explications des principaux critiques libres-penseurs. Paulus voit dans les actes préliminaires du Sauveur et dans l'ordre intimé à l'aveugle d'aller se laver les yeux à la piscine de Siloé, une nouvelle preuve que Jésus employait des remèdes, des opérations chirurgicales. Cette fois, les lavages à Siloé auraient été réitérés pendant plusieurs jours, etc. Strauss se moque de cette théorie « naturaliste » avec sa verve accoutumée[2]. Quant à lui, il trouve plus commode encore d'affirmer que la narration tout entière est une œuvre factice : très belle, assurément, mais que l'on peut fort bien créer avec un peu de talent et d'imagination. Mais s'il en est ainsi, pourquoi les scènes de ce genre sont-elles si rares, même dans l'évangile selon saint Jean? Comme Strauss, F. Baur et plusieurs néo-critiques pensent que le rédacteur du quatrième évangile aura remplacé par cette guérison toutes les cures d'aveugles que racontent les synoptiques ; il l'a donc fabriquée lui-même, mais en faisant des em-

1. **The miraculous Element in the Gospels*, 5e édit., p. 204. M. *Godet dit également, *Commentaire sur l'évang. selon saint Jean*, 2e édit., t. II, p. 137 : « S'il est un récit dont la vérité soit garantie par son caractère simple et dramatique, c'est celui-ci. »

2. **Leben Jesu*, t. II, p. 76-78.

prunts aux récits antérieurs. On a dit, dans le même sens, que nous avons ici un « superlatif » des guérisons de même espèce exposées par saint Matthieu, saint Marc et saint Luc. A cela, on peut répondre avec Hase[1] : « Puisque Jésus a guéri des aveugles d'après les synoptiques, pourquoi le quatrième évangéliste aurait-il pris pour thème une cure inventée à plaisir, de préférence à une guérison réelle ? »

Hase lui-même voit ici un effet de la suggestion. Von Ammon[2] nous rappelle que « la parole de Jésus, le collyre *(sic)*, la vertu de l'eau fraîche, et, ce qu'on ne doit pas oublier, la confiance de l'infirme précédèrent » la guérison. Celle-ci aurait donc été tout ensemble le résultat des remèdes employés et de la suggestion. Au reste, est-il bien certain que l'infirme guéri fût aveugle de naissance ?

Le Dr Keim[3] revient à l'opinion exposée ci-dessus : l'auteur du quatrième évangile a pris « très visiblement » pour base de sa narration les deux guérisons d'aveugles relatées par saint Marc[4], et il les a fondues en une seule, qu'il a singulièrement embellie. L'un des plus récents commentateurs du quatrième évangile, M. Heitmüller[5], se déclare pareillement favorable à cette opinion : « Le récit se rattache aux guérisons d'aveugles plus anciennes... ; mais il y a ici un enchérissement voulu, destiné à faire valoir la dignité de Fils (de Dieu, qui est attribuée à Jésus dans cet écrit). » M. Soltau daigne dire aussi, dans une toute petite note[6], que l'épisode tout entier « a évidemment pour base une combinaison des

---

1. **Geschichte Jesu*, 2e éd., p. 598.
2. **Die Geschichte des Lebens Jesu*, t. II, p. 422.
3. **Geschichte Jesu*, t. II, p. 53.
4. Cf. Marc., **8**, 22-26 ; **10**, 46-52.
5. **Die Schriften des N. Testam.*, t. II, p. 260.
6. **Hat Jesus Wunder getan?* p. 74.

motifs fournis par Marc, » de sorte que le beau récit qui a fait l'admiration de tant de siècles chrétiens serait simplement « l'œuvre d'un remanieur tardif. » M. Soltau sait tout cela de science certaine. Il a même appris, je ne sais où, que le caractère congénital de la cécité « n'est pas conforme aux sources. » A coup sûr il n'est pas conforme aux données fournies par saint Marc, et cela prouve que le narrateur n'a pas fait d'emprunt au second évangile.

§ V. — Les aveugles de Jéricho.

1° *Circonstances préliminaires.* — Ce récit est commun aux trois synoptiques[1]. La rédaction de saint Matthieu est moins détaillée que les deux autres ; celle de saint Marc est particulièrement vivante ; saint Luc rapporte aussi plusieurs traits spéciaux d'un grand intérêt.

L'époque du miracle est très nettement déterminée : c'était aux derniers jours du ministère public de Notre-Seigneur, une semaine environ avant sa mort. Suivi de ses disciples et d'un nombre considérable de pèlerins, il se rendait à Jérusalem pour y célébrer la Pâque, qui était proche. La scène se passe à Jéricho, ville alors très belle et très importante, située à environ 30 kil. au nord-est de Jérusalem, dans la plaine du Jourdain.

Mais les récits sacrés se compliquent ici de deux petits problèmes exégétiques, qui font partie de ces variantes de quelque conséquence auxquelles nous avons fait allusion dans notre premier volume[2]. « Les essais pour résoudre la double difficulté ont été si nombreux, que la série des hypothèses possibles et impossibles semble définitivement

1. Cf. Matth., **20**, 29-34 ; Marc., **10**, 46-52 ; Luc., **18**, 35-43. Voir notre *Synopsis evangelica*, p. 91-92.
2. Pages 115-117.

épuisée[1]. » Nous n'avons pas à ouvrir ici une discussion détaillée sur ces deux points ; nous nous bornerons à indiquer brièvement les solutions que les meilleurs exégètes contemporains regardent comme les plus satisfaisantes.

a) Le premier problème concerne le moment précis où eut lieu le miracle. La guérison aurait été opérée, d'après saint Matthieu et saint Marc, lorsque Jésus quittait Jéricho ; au contraire, suivant saint Luc, « lorsqu'il s'approchait » de la ville. De quel côté se trouve l'exactitude historique ? Notons d'abord que ce détail est tout à fait secondaire, et qu'il ne touche en rien au fond même du récit. Notre-Seigneur accomplit un grand prodige auprès d'une des portes de Jéricho : voilà le fait essentiel.

C'est vraisemblablement à l'heure de son départ qu'il faut placer la cure miraculeuse, comme le disent saint Matthieu, témoin oculaire, et saint Marc, témoin auriculaire. Saint Luc aura sans doute anticipé, parce qu'il avait à raconter l'épisode relatif à Zachée, auquel il attache un intérêt plus considérable[2]. On a essayé aussi de concilier les narrations sur ce point, en rappelant qu' « il existait alors, sous le nom de Jéricho, deux villes distinctes, et distantes d'une demi-heure de marche (l'antique Jéricho ; plus au sud, la nouvelle, magnifiquement bâtie par Archélaüs) », de sorte que le miracle a pu avoir lieu « entre les deux cités, tandis que Jésus sortait de l'une pour entrer dans l'autre[3]. » Mais cette solution nous paraît un peu subtile.

---

1. Mgr Le Camus, *Vie de N.-S. Jésus-Christ*, nouv. édit., t. III, p. 12, note.

2. Cf. Luc., 19, 1-28. « Quant à la transposition opérée par Luc, elle a son origine dans une licence de rédaction : l'évangéliste a voulu amener plus convenablement l'histoire de Zachée. » *A. Loisy, *Les évangiles synoptiques*, t. II, p. 248.

3. C. Fouard, *Vie de N.-S. Jésus-Christ*, 2e édit., t. II, p. 187-188. Plusieurs interprètes de marque se sont rangés à ce sentiment.

b) Le second problème se rapporte au nombre des aveugles qui furent alors guéris par Notre-Seigneur. Saint Matthieu en mentionne deux ; les autres synoptiques ne parlent que d'un seul, dont saint Marc signale même expressément le nom : c'était « le fils de Timée, Bartimée[1]. » Que penser de cette autre divergence ? Plusieurs commentateurs, anciens et modernes, réunissant cette difficulté à la précédente, les ont résolues ensemble par un vrai coup de force, en disant que Jésus aurait rendu successivement la vue à trois aveugles auprès de Jéricho : à deux d'entre eux, lorsqu'il entrait dans la ville ; au troisième, lorsqu'il la quittait[2]. Mais c'est là une exagération manifeste. La conciliation est cependant fort simple : il y eut en réalité deux aveugles, comme le dit saint Matthieu ; saint Marc et saint Luc se sont contentés de signaler le plus connu d'entre eux, Bartimée, et, en agissant ainsi, ils ne contredisent pas plus le premier évangéliste, que celui-ci ne les contredit lui-même. Les exégètes croyants admettent à peu près unanimement cette solution, qui était déjà celle de saint Jean Chrysostome[3]. Après tout, suivant une réflexion fort juste[4], les écrivains sacrés ne font pas de « statistique officielle » ; aucun d'eux ne prétend dresser la liste absolument complète des guérisons opérées par Notre-Seigneur. Rappelons de nouveau que, malgré leur gravité apparente, ces variantes et celles qui leur ressemblent n'atteignent pas le fond des récits, et

---

1. « Bartimée » est un nom patronymique, en langue araméenne (*bar* a la signification de « fils ») ; l'évangéliste le traite comme un nom propre, et le traduit pour ses lecteurs romains et grecs.

2. Telle est en particulier l'opinion de saint Augustin, *De consensu evang.*, 2, 65 (Migne, *Patr. lat.*, tom. 34-35, col. 1137-1138). D'autres exégètes se sont contentés de deux aveugles (voir les commentaires de Bisping, van Steenkiste, etc.).

3. *In Matth. hom.*, h. l. (Migne, *Patr. gr.*, t. 57-58, col. 625-626).

4. *J. Laidlaw, *The Miracles of Our Lord*, 4e édit., p. 324.

qu'en attestant l'indépendance des évangélistes, elles témoignent par là-même en faveur de leur véracité[1].

La suite de l'épisode présente beaucoup de ressemblance dans les trois rédactions, à tel point qu'elles vont souvent jusqu'à l'identité littérale. Les deux aveugles étaient « assis au bord de la route », près de la porte de la ville, et demandaient l'aumône aux passants. Entendant un bruit extraordinaire de pas et de voix, ils s'informèrent de la cause à laquelle il était dû, et on leur répondit que c'était Jésus de Nazareth qui sortait de Jéricho, entouré d'une foule nombreuse. Ils se mirent aussitôt à crier de toute leur force : « Jésus, fils de David, ayez pitié de nous. » Ils connaissaient de réputation le Sauveur, et ils avaient appris que plusieurs aveugles avaient été guéris par lui ; ils se hâtèrent donc de mettre à profit cette occasion, qu'ils craignaient de ne plus rencontrer.

Nous l'avons dit plus haut[2], au sujet des aveugles de Capharnaüm, le titre « fils de David » qu'ils donnent à Notre-Seigneur est « un hommage messianique non déguisé[3]. » Il contraste avec le nom très général qu'avaient employé les passants pour leur répondre. Dans la pensée de ces deux infirmes, Jésus de Nazareth ne différait pas du fils de David, par conséquent du Messie ; leur foi ne laissait donc rien à désirer.

Le divin Maître marchait alors au milieu de la foule des pèlerins, dont les uns le précédaient, tandis que les autres se tenaient derrière lui. Ceux-là, lorsqu'ils entendirent les aveugles crier à haute voix, leur enjoignirent sévèrement[4]

1. Sur cette double divergence, voir les principaux commentateurs catholiques des évangiles : entre autres, Maldonat, Knabenbauer, Schanz, et Schegg.

2. Page 195.

3. *F. Godet, *Commentaire sur l'évangile de saint Luc*, 2e édit., p. 270.

4. Les trois narrateurs expriment cette idée par le verbe ἐπιτιμᾷν, souvent employé en pareil cas.

de se taire. C'était par respect pour Notre-Seigneur qu'ils intervenaient ainsi : à leur sens, il était inconvenant que de pauvres mendiants troublassent un si grand personnage. Mais, loin de se calmer, les aveugles crièrent plus haut encore, de leur voix monotone et lamentable : « Jésus, fils de David, ayez pitié de nous. » La réserve imposée par le Sauveur à ses disciples avait pris fin, puisqu'il permet qu'on proclame publiquement son caractère messianique. En effet, il montait alors à Jérusalem pour s'y proclamer ouvertement comme le Messie.

2° *Le miracle* est très brièvement raconté, surtout dans le premier évangile. Entendant ces cris, Jésus s'arrêta soudain, et ordonna que les deux infirmes fussent conduits auprès de lui. La foule s'adoucit, en voyant que le Maître s'intéressait à eux, et elle leur dit, cette fois sur le ton de la sympathie : « Ayez confiance, levez-vous, il vous appelle. » Saint Marc ajoute, à sa manière dramatique, que Bartimée, « ayant jeté son manteau » pour marcher plus rapidement, « vint, en sautant, près de Jésus », tant sa joie et son empressement étaient vifs.

Afin d'éprouver la foi des suppliants, le Sauveur leur demanda : « Que voulez-vous que je vous fasse ? » Ils lui répondirent avec toute l'ardeur de leur âme, manifestant ainsi leur pleine confiance : « Maître [1], que nous voyions ! » ou, comme nous lisons dans le premier évangile : « Que nos yeux soient ouverts ! » Le cœur compatissant de Jésus fut rempli de pitié, comme saint Matthieu le dit expressément [2]. Touchant donc leurs yeux, il leur dit : « Allez, voyez ; votre foi vous a sauvés. » La guérison fut instantanée : « Et aussitôt ils virent, et ils se mirent à la suite » de

1. Saint Marc a conservé ce titre tel qu'il fut prononcé, dans l'idiome araméen : *Rabboni*. Saint Matthieu et saint Luc le traduisent par κύριε, « Seigneur ».

2. Σπλαγχνισθείς, Vulg. *misertus*.

leur bienfaiteur[1], « en glorifiant Dieu ». La multitude des assistants s'associa à leurs louanges et à leurs actions de grâces.

Qu'on le remarque bien, soit en cet endroit, soit à propos des autres guérisons d'aveugles, « les évangélistes ne font aucun effort... pour faire apparaître le miracle aussi miraculeux que possible[2]. » Ici, ils se contentent de signaler simplement le fait de la cécité, — fait évident, puisque les deux infirmes étaient bien connus à Jéricho, et qu'ils n'apprirent que par le sens de l'ouïe le passage de Jésus, — et, très simplement aussi, le fait de la guérison miraculeuse, qui n'était pas moins évident.

3° *Interprétations rationalistes.* — Ainsi qu'il était à prévoir, c'est tout d'abord à cause des divergences notées plus haut, et transformées par les « critiques » en contradictions proprement dites, qu'on a attaqué la réalité de ce miracle[3]. Nous avons répondu d'avance aux objections qui s'appuient sur cette fausse base.

Paulus et Strauss répètent ici leurs explications accoutumées. Suivant le premier, lorsqu'il est dit que Jésus a touché les yeux des aveugles, cela signifie qu'il a fait sur eux une opération chirurgicale. Le second nous ramène au texte d'Isaïe, **35**, 5, d'après lequel le Messie devait rendre la vue aux aveugles[4]; il trouve donc naturel que la foi de l'Église primitive ait attribué à Jésus ce genre de guérison. Strauss ne veut pas qu'il y ait eu plus d'un aveugle guéri à Jéricho; ici comme précédemment[5], saint Matthieu a doublé le chiffre véritable.

---

1. Ils se mêlèrent au cortège des pèlerins galiléens qui accompagnaient le Sauveur à Jérusalem.
2. *A. Bruce, *The miraculous Element in the Gospels*, 5e édit., p. 201.
3. « Cet incident suscite plus d'un doute, en premier lieu par les divergences multiples des évangélistes entre eux, » disait *Keim, *Geschichte Jesu*, t. III, p. 51.
4. Voir la page 197.
5. Pages 194 et suiv.

Volkmar, l'allégoriste incorrigible, prétend que, dans la pensée de saint Marc, Bartimée était le type des païens qui recherchaient Jésus, tandis que la foule qui voulait lui imposer silence représenterait les judéo-chétiens : ceux-ci, en effet, voyaient avec des sentiments jaloux les Gentils se convertir au christianisme. D'où il suit que l'épisode entier n'a qu'une réalité imaginaire. L'allégorie est quelque chose d'extrêmement malléable au gré des interprètes de bonne volonté ; aussi M. Loisy[1] suppose-t-il, au contraire, que saint Luc « a voulu figurer dans la guérison de l'aveugle la conversion des judéo-chrétiens, et dans le cas de Zachée celle des Gentils. »

La plupart des néo-critiques rejettent aussi le caractère historique de l'incident, bien qu'il soit raconté par trois évangélistes. Déjà Keim faisait cette réflexion[2] : « On est porté à dire que la solennité du moment favorisait d'une manière exceptionnelle l'insertion d'un récit légendaire. » Néanmoins, il consent à admettre que les motifs favorables à l'historicité de l'incident l'emportent sur les raisons défavorables. Mais d'autres interprètes ont été moins timides ou plus francs : par exemple, M. Albert Réville[3], suivant lequel ce miracle fut le « fils, comme tant d'autres, de l'enthousiasme populaire » ; ce qui revient à affirmer qu'il n'a aucun fondement historique. Le Dr J. Weiss se contente de dire vaguement[4] : « Nous ne pouvons nous faire aucune idée de la guérison. » Cette idée est cependant fort claire, pour quiconque lit simplement et de bonne foi les récits.

1. *Les évangiles synoptiques*, t. II, p. 248-249.
2. *L. c.*, page 52.
3. *Jesus de Nazareth*, t. II, p. 264.
4. *Die Schriften des N. T.*, t. I, p. 162.

CHAPITRE VII

Les guérisons de sourds et de muets.

§ I. — La surdité et le mutisme.

1° Ce sont deux infirmités souvent associées l'une à l'autre, bien qu'il n'existe pas entre elles de connexion organique ou physiologique proprement dite. La surdité, lorsqu'elle est congénitale ou qu'elle survient dès la plus tendre enfance, produit forcément le mutisme. Les organes de la parole sont très bien conformés ; mais celui qui est atteint de surdité ne parle point, parce qu'il n'entend pas les autres et qu'il ignore par là-même les sons et le langage. Les Grecs avaient si bien compris cette triste association, qu'ils n'avaient qu'un seul et même adjectif, κωφός, pour désigner à la fois l'état de surdité et celui de mutisme. On en trouve la preuve dans les évangiles eux-mêmes. Ainsi, au passage Marc., 7, 32, le mot κωφός représente certainement la surdité, tandis que, dans le texte Marc., 9, 16, il exprime le mutisme. Les évangiles de saint Matthieu et de saint Luc nous fournissent des exemples semblables : Matth., 9, 33, κωφός a le sens de muet, et Matth., 11, 5, celui de sourd ; Luc., 1, 22, et 11, 14, il marque le mutisme, et Luc., 7, 22, la surdité. — Mais on rencontre aussi des muets qui n'ont pas perdu la faculté de l'ouïe.

Lorsque la surdité est congénitale, elle est regardée comme incurable ; les spécialistes les plus habiles se dé-

clarent impuissants devant elle. « Nous ne connaissons, dit le Dr Knur [1], aucun cas certain de guérison d'une complète surdité. » Lorsqu'elle survient plus tard, par suite de quelque accident, et qu'elle s'est prolongée pendant assez longtemps, elle est difficilement guérissable [2].

Le mutisme aussi peut être congénital ou accidentel. D'une façon ou de l'autre, il provient soit de la mauvaise conformation des organes, soit (dans la seconde hypothèse) de la paralysie ou d'une lésion grave de la langue, des cordes vocales, des muscles de la glotte, etc. Il est souvent impossible, ou du moins très difficile, de remédier à ces divers inconvénients.

2° Le prophète Isaïe avait prédit, **35**, 5-6, qu'aux jours du Messie, « la langue des muets tressaillirait de joie » et que les sourds entendraient. Or, Jésus lui-même attesta, dans une circonstance solennelle [3], que cet oracle s'appliquait à sa propre personne, en un sens absolument littéral. Et de fait, il rendit l'usage de l'ouïe à plusieurs sourds, et celui de la parole à plusieurs muets. Au sujet de ces derniers, saint Matthieu signale divers cas de guérisons collectives opérées par Notre-Seigneur : « Des foules s'approchèrent de lui, dit-il [4], ayant avec elles des muets, des aveugles,... et il les guérit, de sorte que les foules étaient dans l'admiration, voyant les muets parler, les boiteux marcher... »

Quatre cures spéciales de sourds ou de muets sont exposées par les synoptiques (saint Jean n'en raconte aucune) : 1° celle d'un sourd-muet de la Décapole, Marc., **7**, 31-34 ; 2° celle d'un possédé aveugle et muet, Matth., **12**, 22-23, et Luc., **11**, 14 ; 3° celle d'un autre démoniaque

1. *Christus medicus?* p. 31.
2. *Ibid.*, p. 32.
3. Cf. Matth., **11**, 5 et Luc., **7**, 22.
4. Matth., **15**, 30-31. Cf. Marc., **7**, 37.

frappé de mutisme, Matth., 9, 32-33; 4° celle du jeune lunatique[1], autre possédé, qui était sourd et muet d'après saint Marc, 9, 16 et 24. Nous ne traiterons actuellement que du premier cas, les trois autres appartenant à la catégorie suivante.

§ II. — Le sourd-muet de la Décapole.

1° *Circonstances préliminaires.* — Saint Marc est seul à raconter ce miracle[2], qu'il place peu de temps après la guérison de la fille de la Chananéenne et immédiatement avant la seconde multiplication des pains[3]. Jésus achevait alors le grand voyage qui l'avait conduit des confins de Tyr à Sidon et à la Décapole[4], en lui faisant franchir, de l'ouest à l'est, toute la partie septentrionale de la Palestine[5]. Nous ignorons l'endroit précis de cette région où il se trouvait alors.

Saint Matthieu, 15, 29-31, nous apprend qu'on présenta alors à Jésus beaucoup de malades et d'infirmes, notamment des muets, et qu'il les guérit. Saint Marc choisit, pour l'exposer en détail, un cas spécialement remarquable de guérison. Celui qui en fut l'objet était complètement sourd, et il est probable qu'il était aussi tout à fait muet. C'est ce que dit clairement la Vulgate : *surdum et mutum.* Le texte grec, si on le prend au pied de la lettre, ne désignerait qu'une difficulté considérable à s'exprimer (μογι-

1. Cf. Matth., 17, 14-20; Marc., 9, 13-28; Luc., 9, 37-44.
2. Marc., 7, 32-37.
3. Voir notre *Synopsis evangelica*, p. 57-58.
4. Cf. Matth., 15, 21, 29; Marc., 7, 24, 31. La Décapole, district composé primitivement de dix villes, comme l'indique son nom, et plus tard de dix-sept (Pline, *Hist. nat.*, 5, 18), était située à l'est du lac de Tibériade. Elle s'étendait, au nord, dans la direction de Damas, et, au sud, jusqu'au torrent Jabboc.
5. Voir notre *Atlas géographique de la Bible*, pl. x et xii.

λάλον, « qui parle avec peine »). Mais, suivant des commentateurs de toutes les écoles [1], qui justifient leur interprétation par les Septante, cet adjectif marquerait vraiment ici un mutisme intégral. En effet, au passage Is., **35**, 6, le mot hébreu *'illem*, « muet », est traduit dans la version d'Alexandrie par μογιλάλον, et un peu plus loin (au verset 37) par ἀλάλους, « qui ne parlent pas ». Ce second adjectif précise donc le sens du premier. Nous devons dire, néanmoins, que la plupart des exégètes modernes n'acceptent pas cette interprétation. Peu importe, au fond, car, en toute hypothèse, l'infirme était, comme on l'a dit, « pratiquement muet ».

Il ne se présenta pas de lui-même à Jésus, qu'il ne connaissait pas sans doute, isolé qu'il était de la société par ses deux infirmités. Ce furent ses proches ou ses amis qui le conduisirent au Sauveur, en le conjurant [2] de lui imposer les mains [3] pour le guérir.

2° *Le miracle* fut accompli, comme un peu plus tard la guérison d'un aveugle dont le récit est également propre à saint Marc [4], avec une solennité particulière et un certain mystère. Jésus commença par isoler l'infirme, en « le tenant à part de la foule ». Il avait deux motifs d'agir ainsi : d'abord, il vivait depuis quelque temps à l'écart, et il lui répugnait d'attirer l'attention par une action d'éclat accomplie en public ; en outre, il se proposait d'exercer une impression plus vive sur l'esprit du sourd-muet, afin d'exciter sa foi et de lui faire mériter ainsi sa guérison.

---

1. *Luther, *Ewald, *Meyer, Schanz, etc.

2. La Vulgate emploie l'imparfait, *deprecabantur ;* mais ses meilleurs manuscrits ont *deprecantur*, au temps présent, ce qui est conforme au texte grec.

3. Sur ce geste qui accompagnait souvent les guérisons opérées par Notre-Seigneur, voir Matth., **9**, 12 ; Marc., **5**, 23 ; **6**, 5 ; **16**, 16 ; Luc., **4**, 40 ; **13**, 13, et les pages 78-79.

4. Voir les pages 199-202.

Le thaumaturge mit ensuite un doigt dans chacune des oreilles de l'infirme ; puis, ayant pris un peu de salive à l'extrémité de sa main, il lui toucha la langue. C'étaient là, visiblement, des actes symboliques, qui ne pouvaient exercer aucune influence directe sur la guérison. En touchant les oreilles du sourd, Jésus les ouvrait en quelque sorte, pour lui rendre l'ouïe ; en touchant la langue du muet, il montrait qu'il allait la délier, pour lui permettre de parler : les deux organes malades étaient ainsi préparés à la guérison miraculeuse [1]. Tout cela est fort naturel dans la circonstance. « Les miracles (du Sauveur) tendant tous à faire naître ou à enraciner la foi dans les âmes, il n'était pas rare qu'avant de guérir le malade, il cherchât à réveiller en lui le sentiment religieux. Ici, le sourd-muet ne pouvait entendre ni parler. Jésus recourt à des signes extérieurs, pour l'impressionner [2]. »

Il y eut encore un troisième acte préparatoire au miracle. Jésus, « levant les yeux au ciel, poussa un gémissement. » Il soupirait par sympathie, a-t-on dit, à cause du triste état auquel le péché avait réduit les hommes en général, et cet infirme en particulier. Peut-être est-il mieux de penser, avec d'autres commentateurs, que ce soupir fut associé à une prière intime de Jésus. En effet, en levant les yeux au ciel, il s'unissait intimement à son Père, duquel il tenait tous ses pouvoirs [3].

Un quatrième et dernier acte opéra le prodige. Jésus dit au sourd-muet : *Ephphetha* [4] ; mot araméen qui signifie : « Sois ouvert », comme l'ajoute l'évangéliste [5]. C'est une

---

1. Sur l'emploi de la salive en pareil cas, voir la page 200.
2. Mgr Le Camus, *Vie de N.-S. Jésus-Christ*, 2e édit., t. II, p. 125.
3. Cf. Matth., **14**, 19 ; Marc., **6**, 41 ; Joan., **11**, 41, etc.
4. Ἐφφαθά d'après la meilleure leçon du grec. Quelques manuscrits ont ἐφφεθά.
5. Exactement : *ethpetach*. C'est un impératif, à la forme *ethpaal*, du verbe *petach*, qui correspond à l'hébreu *pâtach*.

coutume propre à saint Marc, de citer ainsi textuellement certaines paroles de Jésus dans l'idiome même où elles furent prononcées [1].

La guérison fut immédiate, comme le dit le narrateur en un langage imagé : « Et aussitôt ses oreilles furent ouvertes, et le lien de sa langue fut rompu, et il parlait distinctement [2]. »

Jésus, pour le motif que nous avons indiqué ailleurs, ordonna aux témoins du miracle de garder le silence à son sujet [3]. Mais l'évangéliste fait de nouveau remarquer que, « plus il le leur défendait, plus ils le publiaient. » C'est que, ajoute-t-il, les foules étaient toujours saisies d'une admiration nouvelle [4], en contemplant les merveilles accomplies par le Sauveur. Tous s'écrièrent, à l'occasion non seulement de ce miracle spécial, mais de toutes les cures analogues dont il était l'auteur : « Il a bien fait toutes choses ; il a fait entendre les sourds et parler les muets. » Il n'était pas possible de mieux résumer, en quelques mots, l'activité bienfaisante de Notre-Seigneur. De plus, cette admiration très légitime, exprimée en un langage si parfait, est une preuve très forte en faveur de la réalité des miracles de Jésus-Christ.

3° *Interprétations rationalistes.* — Comme la guérison de l'aveugle de Bethsaïda [5], celle-ci a été fort mal interprétée, ou très vivement attaquée. Paulus y trouve une nouvelle preuve que Jésus ne guérissait les malades qu'au moyen

---

1. Cf. Marc., 3, 17 ; 5, 41 ; 7, 11 ; 14, 36 ; 15, 34.

2. Ceux qui supposent que le mutisme n'était pas absolu opposent l'adverbe ὀρθῶς (Vulg., *recte*) à l'embarras de langage qui existait auparavant.

3. Comme en mainte occasion semblable. Voir le tome Ier, p. 107-108.

4. Le grec exprime cette pensée par un mot énergique : ἐξεπλήσσοντο. L'adverbe ὑπερπερισσῶς, qui accompagne ce verbe et en renforce encore l'idée, signifie : *supra modum, vehementissime*, « extrêmement ».

5. Voir les pages 202-205.

de remèdes et d'opérations. Si le Sauveur inséra ses doigts dans les oreilles du sourd, ce fut simplement pour en extraire les mucosités qui s'y étaient accumulées et qui occasionnaient la surdité. Strauss réfute sans peine ces explications ridicules ; puis il attribue lui-même à saint Marc, à son amour du merveilleux et du pittoresque, les détails dramatiques qui accompagnèrent ce prodige. Le tout serait une œuvre d'imagination, et aussi un produit du mythe. Pour Baur non plus, ce fait n'a rien d'historique sous la forme que lui donne le second évangile : c'est la *spécialisation*, entièrement imaginaire, de l'un des cas de mutisme et de surdité mentionnés en bloc par saint Matthieu, au passage parallèle [1].

MM. Bernhard Weiss et Beyschlag laissent ici un libre cours à leurs idées semi-rationalistes. D'après celui-ci [2], cette guérison et toutes celles qui lui ressemblent supposeraient en Jésus une base jusqu'à un certain point naturelle de ses pouvoirs miraculeux, et ces pouvoirs auraient eu besoin chaque fois, pour être efficaces, d'un acte de volonté par lequel le Christ se serait uni à son Père céleste. Selon le Dr B. Weiss, nous avons ici la preuve évidente que Jésus ne guérissait jamais les malades immédiatement et par sa seule parole, mais qu'il recourait habituellement à des actes extérieurs [3].

Les néo-critiques s'expriment aussi avec une étrange liberté au sujet de cet épisode. Le Dr H. J. Holtzmann affirme hardiment qu'il est emprunté à tels actes d'Elie et d'Elisée que racontent le IIIe et le IVe livre des Rois [4]. Dans le mot *Ephphetha*, il ne veut voir qu'une formule magique, et non pas une simple parole de commandement [5]. M. Os-

1. Matth., 15, 30-31.
2. *Das Leben Jesu, 4e édit., t. II, p. 145.
3. *Das Markusevangelium, p. 262.
4. III Reg., 17, 19, 21 ; IV Reg., 4, 33-35.
5. *Die Synoptiker, 2e édit., p. 183.

car Holtzmann[1] généralise et prétend que « la crédibilité de ces récits isolés de guérisons est toujours relative », qu'ici elle excite des doutes encore plus sérieux. Les évangélistes sont vraiment à plaindre en face de pareils procédés, présentés comme le dernier mot de la critique : s'ils emploient des formules générales, il est évident qu'ils exagèrent ; s'ils exposent des faits détaillés, il est manifeste qu'ils inventent. Mais ne les plaignons pas : c'est du côté des soi-disant critiques que sont les exagérations et les inventions.

M. J. Weiss n'est pas moins audacieux dans ses assertions données sans preuve : « Jésus est décrit (en cet endroit) avec les gestes et les procédés d'un sorcier. » L'incident tout entier est légendaire ; le second évangile, sous sa forme primitive, ne le contenait sans doute pas : il a été ajouté après coup[2]. M. Soltau[3] a exhumé de l'oubli la guérison d'une jeune fille sourde-muette qui aurait recouvré l'ouïe et la parole au tombeau du diacre Pâris ; d'où il conclut qu'il y eut suggestion dans les deux cas. Les médecins signalent en effet le mutisme hystérique, qui est est une sorte d'aphasie motrice, mais qui laisse subsister l'ouïe. Or, dans le récit de saint Marc, c'est la surdité qui était le mal principal ; sans compter — nous n'omettrons aucune occasion de le redire — qu'il n'existe aucune parité, soit entre les symptômes hystériques et les infirmités des malades de l'évangile, soit entre le traitement de l'hystérie et la manière dont Notre-Seigneur opérait ses guérisons surnaturelles[4].

---

1. *Leben Jesu*, p. 245.
2. *Die Schriften des N. Testaments*, t. I, p. 129.
3. *Hat Jesus Wunder getan ?* p. 76.
4. Le Dr P. W. Schmidt, *Die Geschichte Jesu erläutert*, Tubingue, 1904, p. 262, regarde aussi l'infirme de cet incident comme un hystérique.

M. Loisy[1], sous prétexte de prendre la défense, tout ensemble de l'évangéliste et du thaumaturge, exprime des idées franchement rationalistes. « On a souvent accusé Marc d'avoir matérialisé les miracles, principalement celui-ci et celui de l'aveugle de Bethsaïde, comme si les tableaux qu'il trace n'étaient pas beaucoup plus vraisemblables que ceux qu'on imagine... L'attitude de Jésus est bien celle qui convient à son caractère, au milieu et au temps. Jésus n'entend pas se donner pour un faiseur de merveilles et un individu tout-puissant... En présence de maladies communes et d'infirmités, il ne procède point par discours autoritaires ; mais, suivant les cas, il laisse agir la foi de ceux qui l'implorent et attribue à cette foi la guérison obtenue, ou bien il se comporte comme un médecin confiant en Dieu, qui réaliserait une cure par un remède vulgaire, avec l'assistance divine. Il ne considère pas ces guérisons, en tant qu'elles viennent de lui, comme des signes de toute-puissance, et il ne désire pas qu'on les prenne ainsi. » Par conséquent, pas de guérison miraculeuse accomplie par le Sauveur. Et pourtant, les quatre évangélistes lui attribuent manifestement et directement toutes celles qu'ils racontent. De quel côté se trouve l'erreur ?

1. **Les évangiles synoptiques*, t. I, p. 981.

CHAPITRE VIII

Guérison de l'oreille de Malchus.

1° *Circonstances préliminaires.* — Ce récit, qui expose la dernière guérison miraculeuse opérée par Jésus-Christ, est propre à saint Luc [1], pour lequel il présentait un intérêt particulier, en sa qualité de médecin. Mais les trois autres évangiles nous mettent aussi au courant des faits qui servirent d'occasion au prodige [2].

C'était à Gethsémani, durant la nuit du Jeudi au Vendredi-Saint, au moment de l'arrestation du Sauveur par les satellites du sanhédrin. Lorsque ceux-ci portèrent brutalement les mains sur le divin Maître pour le faire prisonnier, les apôtres s'écrièrent : « Seigneur, frapperons-nous de l'épée ? » Sans attendre la réponse, l'un d'eux, qui s'était muni d'un glaive, en frappa, dans un mouvement de vive indignation, Malchus, serviteur personnel du grand prêtre Caïphe. Il se proposait de fendre la tête de cet homme, qui jouait sans doute un rôle particulièrement odieux dans cette triste scène ; mais le coup fut mal dirigé, et il ne réussit qu'à couper l'oreille droite de Malchus [3]. « Nous devinerions » que l'auteur de cet acte « était l'ardent et impétueux Simon-Pierre, alors même

---

1. Luc., **22**, 49-51.
2. Cf. Matth., **26**, 51-52 ; Marc., **14**, 47 ; Joan., **18**, 10-11.
3. Les narrateurs emploient trois termes différents pour désigner l'oreille : saint Matthieu a ὠτίον ; saint Luc, οὖς ; saint Marc, ὠτάριον.

que Jean ne l'aurait pas dit expressément[1]. » S'étant mépris sur la signification d'une parole que Jésus avait prononcée quelques heures auparavant dans le cénacle[2], il avait caché une épée sous son manteau, et repoussé la violence par la violence, sans réfléchir qu'en agissant ainsi, il ne pouvait que compromettre la cause de son Maître. C'était là, assurément, une preuve de dévouement généreux, mais aussi l'acte d'un amour imprudent, peu circonspect.

A ne considérer que les autres récits, on pourrait croire que l'oreille de Malchus fut entièrement coupée, détachée de la tête ; mais les détails plus complets de saint Luc établissent qu'elle demeura à sa place, retenue par un lambeau de chair.

2° *Le miracle* est raconté en peu de mots. Jésus blâma d'abord avec une douce gravité la conduite de Pierre, dont il fit ressortir brièvement le péril et l'inutilité. La loi du talion menace la violence sous toutes ses formes ; lui-même, d'ailleurs, il s'abandonne totalement à la volonté de son divin Père, exprimée d'avance dans les anciens oracles. « Remets ton épée dans le fourreau, dit-il au disciple trop ardent, car tous ceux qui prendront l'épée, périront par l'épée. Penses-tu que je ne puisse prier mon Père, qui m'enverrait aussitôt plus de douze légions d'anges ? Comment donc s'accompliront les Ecritures (qui ont prédit) qu'il en doit être ainsi ? »

Au lieu de ce petit discours, que saint Matthieu nous a fidèlement conservé, d'une manière conforme à son plan spécial, saint Luc se borne à signaler cette parole de Jésus : Ἐᾶτε ἕως τούτου (Vulg., *Sinite usque huc*). Parole un peu ambiguë, qui a reçu des interprétations assez diverses ; il

1. °B. Weiss, *Das Leben Jesu*, t. II, p. 546.
2. Cf. Luc., 22, 34b-38.

suffira de mentionner les trois principales. Adressée aux disciples, — et il est plus probable qu'elle s'adressait vraiment à eux, puisque l'évangéliste la donne comme une « réponse » de Jésus, — elle peut signifier : Laissez mes ennemis me traiter ainsi[1] ; ou bien : Cela suffit, ne prenez pas davantage ma défense. Adressée aux valets du sanhédrin, elle voudrait dire : Excusez cet acte de résistance.

Après avoir ainsi parlé, le Sauveur se hâta de réparer, par un acte de grande bonté, le mal dont il avait été l'occasion involontaire : « Ayant touché l'oreille, il le guérit (Malchus). » Miracle évident, car une oreille presque entièrement coupée par le tranchant d'un glaive ne saurait reprendre vie en un instant, sur un simple contact.

Cela fait, la douce victime permit aux hommes chargés de l'arrêter de lier ses mains, qui avaient été si fréquemment actives pour faire le bien, et de l'entraîner comme le dernier des malfaiteurs.

3° *Interprétations rationalistes*. — Paulus n'est jamais embarrassé, jamais infidèle à sa méthode absurde : Jésus aura tout bonnement touché l'oreille du blessé, pour se rendre compte de la gravité du mal ; ensuite, il indiqua un traitement convenable pour obtenir la guérison. Strauss répond que vouloir expliquer ainsi les textes, c'est véritablement les mettre « à la torture ». Pour ne pas leur infliger lui-même ce supplice, il supprime simplement le fait qui, dit-il, aura été créé par la tradition postérieure. Il prend la peine de montrer comment eut lieu cette création : « Jésus, qui avait fait disparaître, grâce à sa puissance miraculeuse, tant de souffrances dont il était innocent, pouvait-il n'avoir pas guéri un mal qu'avait causé l'un de ses disciples par attachement pour lui, mal dont il

---

1. Telle est l'interprétation de saint Augustin : *Permittendi sunt usque huc progredi.*

se trouvait être ainsi l'auteur indirect ? De bonne heure on dut croire que c'eût été une chose invraisemblable ; et c'est ainsi qu'à un coup de glaive asséné par Pierre, s'associa de la part de Jésus une cure merveilleuse[1]. » Interprétation à coup sûr fort commode, que de nombreux rationalistes contemporains se sont empressés d'adopter, bien qu'elle n'ait rien de scientifique et pas d'autre base que l'arbitraire. Strauss allègue aussi, et beaucoup d'autres le font également après lui[2], que saint Luc étant seul à raconter ce prodige, son récit est insuffisamment garanti. Mais nous savons ce qu'il faut penser de ce genre d'argument[3].

Indépendamment du silence des autres évangélistes, C. Hase[4] a découvert une autre raison tout aussi peu convaincante : « On ne rapporte de Jésus aucune autre opération chirurgicale. » Est-ce un motif pour que Notre-Seigneur n'ait guéri miraculeusement aucune blessure ? — « Légende tardive », dit de son côté Schenkel[5] ; « fantaisie légendaire », reprend le Dr H. J Holtzmann, en guise d'écho[6].

Keim[7] est d'avis que les biographes de Jésus, tout particulièrement saint Luc et saint Jean, ont embelli la scène de son arrestation. M. Oscar Holtzmann[8] ne croit pas que cet incident, dont « Marc ne sait rien », puisse avoir un caractère historique. M. J. Weiss[9] « ne peut pas se défendre du soupçon que le texte authentique de Luc a subi

---

1. *Leben Jesu*, t. II, p. 479.
2. Par exemple, M. Traub, *Die Wunder im N. Testament*, Halle, 1905, p. 43.
3. Voir le t. I, p. 43.
4. *Geschichte Jesu*, 2e édit., p. 704-705.
5. *Das Charakterbild Jesu*, 3e éd., p. 209.
6. *Die Synoptiker*, 2e éd., p. 284.
7. *Geschichte Jesu...*, t. III, p. 319.
8. *War Jesus Ekstatiker ?* p. 98.
9. *Die Schriften des Neuen Testaments*, t. I, p. 475.

ici une retouche », laquelle consiste naturellement dans le miracle. D'après le Dr Edwin Abbott[1], néo-critique anglais d'extrême-gauche, tout s'explique par une méprise. Jésus aurait dit, conformément à la tradition primitive : « Qu'elle soit remise à sa place ! » Il s'agissait de l'épée de Pierre, que celui-ci devait remettre dans son fourreau ; mais saint Luc, ou le document utilisé par lui, donna à la parole de Jésus cet autre sens : « Que l'oreille soit remise en place ! » et l'on conclut de là que le Sauveur l'avait guérie instantanément. — Comme nous l'avons dit à maintes reprises, voilà bien la critique aux abois, qui préfère tout accepter, même les interprétations les plus ridicules, plutôt que de croire à l'existence du miracle.

Les semi-rationalistes eux-mêmes éprouvent un véritable malaise en face de cet incident, qu'ils s'efforcent d'éliminer aussi, sous prétexte qu'il serait un embellissement tardif de la tradition[2].

---

1. *St. Thomas of Canterbury*, Londres, 1898, t. II, p. 326.

2. C'est le sentiment du Dr *B. Weiss, *Das Leben Jesu*, t. II, p. 547 ; de M. *A. Bruce, *The miraculous Element in the Gospels*, 5e édit., p. 149, note, et de plusieurs autres.

TROISIÈME PARTIE

LA DÉLIVRANCE DES POSSÉDÉS

CHAPITRE PREMIER

Introduction.

§ I. — Role important que cette classe de miracles a joué dans la vie du sauveur.

La délivrance des possédés occupe une place très considérable dans la vie publique de N.-S. Jésus-Christ, comme on le voit, soit par les cas spéciaux que racontent les évangélistes, soit surtout par les formules générales au moyen desquelles ils résument de temps à autre son ministère.

1° *Les formules générales.* — Nous lisons dans saint Marc[1] : « Le soir venu, on amena à Jésus tous les malades et les possédés du démon... ; et il chassa de nombreux démons. » Le même évangéliste résume dans les termes suivants la première période de la prédication du Sauveur[2] : « Il prêchait dans les synagogues et dans toute la Galilée, et il chassait les démons. » Saint Matthieu[3] dit

1. Marc., 1, 32-34. Cf. Matth., 8, 16 ; Luc., 4, 41.
2. Marc., 1, 39.
3. Matth., 4, 23-24. Cf. Marc., 3, 11-12 ; Luc., 6, 18.

aussi, à propos de la même époque : « On lui présenta tous ceux qui étaient malades..., et les posédés du démon... ; et il les guérit. » Saint Luc écrit de son côté, à l'occasion de l'arrivée des délégués de Jean-Baptiste[1] : « Jésus guérit beaucoup de personnes qui avaient des maladies... et des esprits mauvais. » Un peu plus loin[2], il signale parmi ceux qui accompagnaient habituellement le divin Maître, « quelques femmes qui avaient été guéries d'esprits malins et de maladies : (entre autres) Marie, appelée Madeleine, de laquelle étaient sortis sept démons. » Saint Luc[3] mentionne encore cette parole importante, par laquelle Jésus lui-même résuma un jour son ministère : « Voici que je chasse les démons et que j'opère des guérisons. » Aussi saint Pierre, voulant donner au centurion Corneille un sommaire très exact de la vie publique de Notre-Seigneur, la condensa-t-il en disant[4] : « Il a passé en faisant le bien, et en guérissant tous ceux qui étaient sous l'empire du diable. » Il est donc vrai que ces manifestations de la puissance de Jésus-Christ sur les démons jouèrent un rôle extraordinaire dans sa vie[5].

2° *Les cas spéciaux d'expulsion décrits par les évangélistes* sont seulement au nombre de sept : 1° Le démoniaque de Capharnaüm (Marc., **1**, 21-28 ; Luc., **4**, 31-37) ; 2° un possédé aveugle et muet, dont la guérison donna lieu au blasphème des pharisiens (Matth., **12**, 22-23 ; Luc., **11**, 14) ; 3° les démoniaques de Gérasa (Matth., **8**, 28-34 ; Marc., **5**, 1-20 ; Luc., **8**, 26-39) ; 4° le possédé muet (Matth., **9**, 32-34) ; 5° la fille de la Chananéenne (Matth., **15**, 21-28 ; Marc., **7**, 21-30) ;

---

1. Luc., **7**, 21.
2. Luc., **8**, 2. Cf. Marc., **16**, 9.
3. Luc., **13**, 32.
4. Act., **10**, 38.
5. Nous aurons à citer plus bas d'autres textes non moins frappants, dans le même sens.

6° le jeune lunatique (Matth., **17**, 14-20 ; Marc., **9**, 13-28 Luc., **9**, 37-44[a]) ; 7° la femme courbée (Luc., **13**, 10-17). — La première, la troisième et la sixième de ces délivrances sont les plus caractéristiques ; la cinquième et la septième ne manquent pas non plus d'intérêt, bien que la possession diabolique soit moins frappante ; la seconde et la quatrième sont exposées en quelques mots.

Comme le lecteur a pu le remarquer, nous n'avons cité aucun passage du quatrième évangile, soit à l'occasion des formules générales qui concernent la délivrance des possédés par Notre-Seigneur, soit à propos des cas particuliers de guérison. Tous les exemples mentionnés ont été pris dans les synoptiques. Le silence de saint Jean sur ce point important surprend à première vue ; mais il s'explique très simplement, si l'on réfléchit que, les trois premiers évangiles ayant signalé un nombre très suffisant d'exemples de cette catégorie de prodiges, le disciple bien-aimé était en droit de penser que de nouveaux détails seraient superflus[1]. Du reste, il serait faux de dire qu'il est entièrement muet au sujet des possessions diaboliques, car non-seulement il parle avec une grande clarté de la victoire que Jésus devait remporter sur le prince des démons qui régnait en maître sur le monde[2], mais de plus, comme nous le dirons bientôt[3], il nous montre à plusieurs reprises les Juifs accusant grossièrement le Sauveur d'être lui-même possédé du démon jusqu'à un certain point.

---

1. Voir *W. Boyschlag, *Das Leben Jesu*, 4e édit., t. I, p. 308.
2. Cf. Joan., **8**, 44 ; **14**, 30, etc.
3. Pages 243 et 247.

§ II. — Nature de la possession diabolique d'après les évangiles.

Les écrivains sacrés nous renseignent à ce sujet, d'un côté par les noms qu'ils donnent aux possédés, de l'autre par la manière d'agir de ces malheureux.

a) L'expression qui revient le plus fréquemment est δαιμονιζόμενος[1], à laquelle correspondrait, s'il était français, le participe *endémonisé*. Comme nous, la Vulgate ne peut le traduire que par une périphrase : *dæmonium* (ou *dæmonia*) *habens*. Cette périphrase est d'ailleurs employée en grec par saint Luc[2] : ἔχων δαιμόνια (Vulg. : *qui habebat dæmonium*), ou, sous une forme plus développée[3] : ἄνθρωπος ἔχων πνεῦμα δαιμονίου ἀκαθάρτου, « un homme ayant l'esprit d'un démon impur. » On trouve aussi, à deux reprises[4], le participe δαιμονισθείς, qui a le même sens que δαιμονιζόμενος. A signaler encore deux périphrases très expressives : 1° ἄνθρωπος ἐν πνεύματι ἀκαθάρτῳ (Vulg., *homo in spiritu immundo*), c'est-à-dire, un homme au pouvoir d'un esprit impur[5] ; 2° ἐνοχλούμενοι ἀπὸ πνευμάτων ἀκαθάρτων (Vulg., *qui vexabantur a spiritibus immundis*), « ceux qui étaient tourmentés par des esprits impurs[6]. » — Ces divers termes expriment avec une grande vigueur l'assujettissement des possédés à l'esprit mauvais.

b) Le tableau douloureux que les évangélistes esquissent çà et là de ces pauvres êtres nous renseigne davantage encore sur leur terrible condition. Un démon s'empare

---

1. Cf. Matth., **4**, 24 ; **8**, 16, 38 ; Marc., **1**, 32, etc.
2. Luc., **8**, 27. Cf. Matth., **11**, 18 ; Joan., **7**, 20 ; **8**, 48, etc. Voir aussi Josèphe, *Ant. jud.*, VI, **11**,, 2.
3. Luc., **4**, 33.
4. Marc., **5**, 18; Luc., **8**, 36.
5. Marc., **1**, 52. La préposition ἐν signifie dans ce cas : au pouvoir de. Voir Winer, *Grammatik, des neutestam. Sprachidioms*, § XLVIII.
6. Luc., **6**, 18.

de leur corps et de leur intelligence, où il établit sa demeure comme dans une maison qui lui appartient en propre et où il règne en maître (Matth., **12**, 29 ; Marc., **3**, 27 ; Luc., **11**, 21-22). Il violente leurs membres, les jetant à terre et les rendant inertes (Matth., **17**, 14 ; Marc., **9**, 17, 19, 21,25 ; Luc., **4**, 35, et **9**, 39, 42). Il leur communique une vigueur extraordinaire, parfois surhumaine : les rendant capables, par exemple, de briser des chaînes et des liens solides (Matth., **8**, 28 ; Marc., **5**, 3-4 ; Luc., **8**, 29). Il les entraîne dans les lieux déserts et dirige tous leurs actes (Marc., **5**, 5 ; Luc., **8**, 27, 29). Il parle par leur bouche et leur révèle des connaissances parfois supérieures, auxquelles ils ne pouvaient arriver d'une manière naturelle : c'est ainsi que nous les entendons proclamer Jésus Messie et Fils de Dieu, dès le début de son ministère (Matth., **8**, 29 ; Marc., **1**, 24 et **5**, 7 ; Luc., **4**, 34 et **8**, 28). Les démoniaques s'identifient si intimement avec l'esprit malin que, par moments, lorsqu'on leur demande leur nom, ils indiquent le sien (Marc., **5**, 9 ; Luc., **8**, 30).

Néanmoins, cet état désolant n'était pas continuel. Le démoniaque redevenait par moments maître de lui-même. L'esprit mauvais lui laissait quelques intervalles de répit ; mais bientôt il sentait de nouveau tout le poids du joug diabolique (Marc., **9**, 17 ; Luc. **9**, 39).

Il arrivait aussi que ce n'était pas un seul démon, mais plusieurs, qui s'emparaient de ces malheureux. Tel fut le cas pour Marie-Madeleine (Marc., **16**, 9 ; Luc., **8**, 2), et pour les possédés de Gérasa (Marc., **5**, 9 ; Luc., **8**, 30).

Les démoniaques de l'évangile sont pour la plupart des hommes faits. Il y a cependant quelques exceptions : entre autres, Marie-Madeleine, la fille de la Chananéenne (Matth., **15**, 22 ; Marc., **7**, 25), la femme courbée (Luc., **13**, 11, 16) et le jeune lunatique, qui était devenu démoniaque « encore enfant » (Marc., **9**, 20).

Notons-le bien, « pour qu'il y ait possession, deux choses sont requises : la première, que le démon soit vraiment présent dans le corps du possédé et l'occupe ; la seconde, qu'il exerce un empire sur ce corps, et, par son intermédiaire, aussi sur l'âme ; qu'il y soit comme moteur, non seulement des membres, mais aussi des facultés, dans la mesure où celles-ci dépendent du corps pour leurs opérations. Le démon n'est pas uni au corps comme à l'âme, il ne prend pas la place de l'âme ; il reste un agent moteur extérieur par rapport à l'âme, quoique entièrement présent et moteur *quasi ab intra* par rapport au corps ; il agit sur le corps dans lequel il habite, et, par son intermédiaire, sur l'âme[1]. » Mais il ne s'empare jamais de la volonté au point de vue moral, de manière à l'entraîner malgré elle au péché.

c) La possession démoniaque n'était pas nécessairement la conséquence de péchés commis par ceux qui en étaient victimes. L'évangile nous en fournit des preuves négatives et positives.

1° Aucune parole du Sauveur, aucune réflexion des écrivains sacrés, aucun trait spécial de leurs récits n'indiquent que les démoniaques eussent mérité par des fautes particulièrement graves cette situation terrible. Parfois[2] Notre-Seigneur disait aux malades qu'il daignait guérir : « Ne pèche plus à l'avenir » ; ou bien : « Tes péchés te sont pardonnés » ; ce qui donne à supposer que leurs souffrances étaient vraisemblablement le châtiment d'une conduite coupable. Mais nous n'entendons nulle part Jésus-Christ adresser une parole du même genre aux possédés qu'il délivrait. Nous ne voyons pas non plus les

---

1. Waffelaert, dans le *Dictionnaire apologétique de la foi catholique* de J.-B. Jaugey, 2e édit., Paris, 1892, col. 2510.
2. Cf. Matth., 9, 2 ; Joan., 5, 14.

grands coupables de l'évangile, les pharisiens et les autres adversaires du Sauveur, tomber plutôt que d'autres au pouvoir du démon. S'il est dit de Judas, au moment où il quittait le cénacle pour exécuter son dessein criminel : « Satan entra en lui[1] », cela doit s'entendre au moral, et non dans le sens d'une possession proprement dite.

2° Le jeune lunatique, nous venons de le rappeler[2], était tombé dès son enfance au pouvoir du démon ; par conséquent, avant d'avoir pu commettre des fautes extraordinaires. Les Juifs osaient dire de Jean-Baptiste, comme nous l'apprend le divin Maître[3], et de Jésus lui-même, ainsi que nous le lisons en plusieurs endroits du quatrième évangile[4] : « Il a un démon ; Tu as un démon » ; mais il est de toute évidence qu'en tenant ce langage, ils ne songeaient point à accuser ces saints personnages d'aucun désordre moral. Dans ces deux cas, la locution « avoir un démon » était simplement proverbiale, pour représenter, avec une malignité d'ailleurs très coupable, un grand affaiblissement d'esprit, une sorte de folie. C'est ce que démontrèrent clairement un jour les ennemis eux-mêmes de Jésus, en complétant leur accusation[5] : « Il a un démon et il est insensé (μαίνεται) ».

d) Des maladies de différentes sortes étaient souvent associées à la possession diabolique. — Parmi les sept cas spéciaux que signalent les évangélistes[6], deux seulement, le premier et le cinquième, paraissent n'avoir pas été accompagnés d'une maladie ou d'une infirmité physique. Trois de

---

1. Joan., 13, 27. Cf. Luc., 22, 3.
2. Page 241.
3. Matth., 11, 18 ; Luc., 7, 33.
4. Joan., 7, 20 ; 8, 48-49, 52 ; 10, 20-21. C'est ici surtout que saint Jean se rapproche des synoptiques au sujet de la possession.
5. Joan., 10, 20.
6. Pages 238-239.

ces possédés étaient muets[1], et l'un des trois était en même temps atteint de cécité[2]; le jeune lunatique était visiblement en proie à l'épilepsie; les démoniaques de Gérasa manifestent tous les symptômes de la folie furieuse; enfin la femme courbée souffrait d'une paralysie causée par l'esprit mauvais, comme le dit expressément saint Luc[3].

Cela prouve que, dans certaines circonstances, la possession diabolique se greffait pour ainsi dire sur une maladie antérieure. Ou bien, plus souvent peut-être, le démon, en s'emparant de sa victime, déterminait dans ses membres une infirmité tantôt générale (la paralysie, l'épilepsie, etc.), tantôt particulière (par exemple, la cécité, le mutisme). Il est très probable que ce phénomène aggravant se produisit plusieurs fois encore dans les autres cas de possession signalés en gros par les évangélistes.

§ III. — Méthode employée par Notre-Seigneur pour expulser les démons.

Sa haute personnalité nous apparaît alors dans un relief très particulier, ainsi que sa puissance absolue sur les démons, auxquels il commandait avec un calme, une dignité, une assurance admirables.

Fréquemment, son seul aspect provoquait une crise plus ou moins violente chez les possédés (Marc., **9**, 19; Luc., **9**, 42), qui poussaient des cris (Marc., **1**, 23; Luc., **4**, 33, etc.), accouraient auprès de lui (Matth., **8**, 28; Marc., **5**, 2; Luc., **8**, 27), se jetaient à ses pieds (Marc., **5**, 6; Luc., 28), le nommaient par son nom et le désignaient par ses

1. Matth., **9**, 32 et **12**, 22; Marc., **9**, 16.
2. Matth., **12**, 22.
3. Luc., **13**, 11.

titres (Marc., 1, 24; Luc., 4, 34), manifestaient la crainte qu'il leur inspirait, allaient parfois jusqu'à l'implorer (Matth., 8, 31, etc.). Il leur imposait promptement silence (Marc., 1, 25, 34, etc.), ne voulant recevoir d'eux aucun hommage. Puis, le moment venu, il les chassait d'un mot très bref, dont l'effet était immédiat, irrésistible (Matth., 8, 32; Marc., 1, 25; 9, 24).

On a remarqué qu'à part le cas de la femme courbée[1], Notre-Seigneur semble n'avoir jamais eu recours à l'imposition des mains pour délivrer les démoniaques. Et pourtant, nous avons vu[2] que c'était là son geste favori, lorsqu'il rendait la santé aux malades ordinaires.

Nous aurons l'occasion de le faire remarquer plus loin, ce genre de miracles impressionnait tout particulièrement les foules et excitait en elles une très vive admiration. Jamais on n'avait vu rien de pareil[3], et de tels pouvoirs révélaient véritablement en Jésus un rôle unique, une intimité très étroite avec Dieu, des pouvoirs illimités sur les démons, qui n'avaient que trop longtemps régné en maîtres jusqu'alors.

§ IV. — La possession diabolique, plus fréquente a l'époque de Jésus-Christ.

a) Sous l'Ancien Testament, on n'en connaît qu'un seul cas bien établi. C'est celui du roi Saül, dont il est affirmé à deux reprises qu'un mauvais esprit, venant de Dieu, — c'est-à-dire, agissant avec la permission divine, — s'emparait de lui[4].

b) Les possédés deviennent tout à coup très nombreux

1. Cf. Luc., 13, 13.
2. Pages 78-79.
3. Cf. Matth., 12, 23; Marc., 1, 27; Luc., 4, 36 et 11, 14, etc.
4. Cf. I Reg., 16, 14-16; 19, 9. Voir aussi Josèphe, *Ant. jud.*, VI, 8, 2 et 11, 2.

au temps de Notre-Seigneur, surtout dans la province de Galilée. Le savant Dr Franz Delitzsch fait à ce sujet d'excellentes réflexions [1] : « La manière dont Satan fait valoir sa domination sur l'humanité varie réellement suivant les temps et les circonstances. Dans l'Ancien Testament, c'est par l'idolâtrie, dont le fond véritable est l'adoration des démons (en hébreu, *chédim* ; Septante, δαιμόνια), c'est par les différentes pratiques jointes à l'idolâtrie, — magie, nécromancie, divination, — que Satan tenait en servitude tous les peuples, y compris Israël, infidèle à Jéhovah avant l'exil. Exerçant ainsi sa domination sur les grandes masses, il n'avait pas besoin de montrer son pouvoir sur les individus, puisqu'il était là dans son propre domaine. Mais, lorsque le châtiment salutaire de l'exil eut porté pour toujours le coup fatal à l'idolâtrie dans Israël, le pouvoir qu'a le royaume des ténèbres de nuire aux âmes et aux corps humains prit une autre forme. Des phénomènes sporadiques de possession corporelle, ou plutôt tout à la fois spirituelle et corporelle, commencèrent à s'y joindre. Si, au temps de Jésus-Christ, ils avaient crû en intensité et en nombre d'une si effroyable manière, c'est que le royaume des ténèbres mettait sur pied toutes ses forces, pour tenir tête à son vainqueur qui venait d'entrer dans l'histoire, et pour susciter contre lui l'hostilité des hommes qu'il rachetait. Mais Dieu avait son plan : faire reconnaître, à son triomphe éclatant sur les démons, la venue du royaume de Dieu dans le Christ et avec le Christ. »

Dès lors, ajoute M. l'abbé Lesêtre [2], « on comprend que des possessions diaboliques se soient produites de préfé-

---

1. * *System der biblischen Psychologie*, in-8°, 2e édit., Leipzig, 1861, p. 305.

2. Dans F. Vigouroux, *Dictionnaire de la Bible*, t. II, col. 1377. Nous lui avons aussi emprunté la traduction du passage qui précède.

rence en Galilée, où régnait un courant sympathique à la personne et à l'œuvre du Sauveur, tandis qu'en Judée l'orgueil des scribes, des pharisiens et des princes des prêtres entretenait contre le divin Maître une opposition qui pouvait satisfaire pleinement les vues de Satan, et qui aboutit à la condamnation finale de Jésus. » C'est là, indépendamment de ce qui a été dit plus haut [1], un autre motif pour lequel saint Jean ne raconte pas un seul cas de possession diabolique proprement dite, bien qu'il suppose clairement son existence [2].

c) Après Jésus-Christ, le démon continua d'exercer ce genre de domination dans les contrées païennes, et même au sein de l'Eglise chrétienne. Les Pères les plus anciens [3] attestent formellement ce fait pour les premiers siècles de notre ère ; les écrivains postérieurs le proclament à leur tour pour le moyen-âge et pour les temps modernes [4]. Naturellement, nous n'avons pas à nous en occuper ici.

§ V. — Théorie des rationalistes contemporains au sujet de cette classe de miracles.

La réalité de la possession démoniaque, et, par suite, de la délivrance miraculeuse des possédés par Jésus-Christ,

---

1. Pages 239, 243.

2. Voir aussi Waffelaert, dans J.-B. Jaugey, *Dictionnaire apologétique de la foi catholique*, 2e édit., col. 2513-2514.

3. Entre autres, saint Justin, *Apologia*, 1, 6 (Migne, *Patr. gr.*, t. 6, col. 453-456) ; Théophile d'Antioche, *Ad Autolycum*, 2, 8 (Migne, *Patr. gr.*, t. 6, col. 1062) ; Tertullien, *Apol.*, ch. 23, 37, 43, etc. (Migne, *Patr. lat.*, t. 1, col. 700) et *Adv. Scapulam*, 2 (Migne, *Patr. lat.*, t. 1, col. 410 et s., 463, 495) ; Arnold, *Adv. Gentes*, 1, 45 (Migne, *Patr. lat.*, t. 5, col. 776) ; Lactance, *Divin. Institut.*, 2, 16 (Migne, *Patr. lat.*, t. 6, col. 334-336), etc. Voir aussi A. Harnack, *Die Mission und Ausbreitung des Christentums in den drei ersten Jahrhunderten*, in-8°, Leipzig, 1902, p. 92 et suiv. ; *Medizinisches aus der ältesten Kirchengeschichte*, dans les *Texte und Untersuchungen*, t. VIII, fascic. 4, 1892, pp. 37 et suiv., 104 et suiv.

4. Voir Waffelaert, *l. c.*, col. 2531-2541.

a été en butte à de violentes attaques de la part du rationalisme, qui, n'admettant rien de surnaturel, a nié, dès son apparition, l'existence des démons tout aussi bien que celle des anges. Ses adeptes prétendent qu'à l'époque du Sauveur, et tout spécialement chez les Juifs, les connaissances médicales et psychologiques étaient très superficielles, très vagues, et qu'en outre elles étaient faussées par la superstition ; de sorte qu'on attribuait aux démons toutes les maladies quelque peu mystérieuses, qu'on ne savait pas expliquer d'une manière naturelle, en particulier les maladies du système nerveux.

Telle a été, vers la fin du XVIII[e] siècle, la doctrine du théologien allemand Semler, dans un traité composé sur ce sujet[1]. Il y affirmait que ceux qui sont décrits par les évangélistes comme des possédés étaient simplement des aliénés, des épileptiques, des frénétiques. Aujourd'hui, tous les libres-penseurs — théologiens, exégètes, médecins, etc. — se déclarent partisans de cette théorie, qui réduit la possession diabolique à un phénomène purement morbide : à l'épilepsie, à la folie, à la névrose, à l'hystérie. Le démon et ses prétendues prises de possession ne seraient pas autre chose que l'hystéro-épilepsie, la grande névrose hystérique, ou quelque chose d'analogue.

Il ne sera pas inutile de signaler, ici encore, *ipsissima verba* des principaux « critiques » ou incrédules contemporains. Ces extraits de leurs livres vaudront presque une réfutation, car ils mettront sous nos yeux tout l'arbitraire et la fausseté manifeste de leurs procédés. En les lisant,

---

1. *De dæmoniacis quorum in Novo Testamento fit mentio*, in-4°, Halle, 1760. Mais des rationalistes plus anciens l'avaient précédé sur cette voie. Du reste, Origène se plaignait déjà des médecins (païens) de son temps, qui attribuaient les possessions démoniaques à des causes entièrement naturelles. Voir son commentaire sur l'évangile de saint Matthieu, tom. 13, 6 (Migne, *Patr. gr.*, t. 13, col. 1106-1107).

nous verrons de nouveau quel cas ils font des récits évangéliques, traités par eux d'une manière si légère.

Paulus voit évidemment dans les démoniaques des malades à idée fixe, des aliénés qui s'imaginaient être au pouvoir du démon. Strauss, Hase et Schenkel font de même[1]. Renan condense leurs pensées sur ce point, lorsqu'il écrit[2] : « Un des genres de guérison que Jésus opéra le plus souvent est l'exorcisme, ou l'expulsion des démons... Il n'est pas douteux que Jésus n'ait eu de son vivant la réputation de posséder les derniers secrets de cet art. Il y avait alors beaucoup de fous en Judée, sans doute par suite de la grande exaltation des esprits... Jésus avait beaucoup de prise sur ces malheureux... Mais il ne faut pas s'exagérer les difficultés. Les désordres qu'on expliquait par des possessions étaient souvent fort légers... Une douce parole suffit souvent dans ce cas pour chasser le (prétendu) démon. Tels étaient sans doute les moyens employés par Jésus. Qui sait si sa célébrité comme exorciste ne se répandit pas presque à son insu ? »

Théodore Keim, lorsqu'il arrive à cette classe de miracles[3], adoucit le plus qu'il peut, comme Renan, le degré de la « maladie ». Il refuse de se fier aux narrateurs, sous prétexte qu'ils partageaient l'erreur de leurs compatriotes au sujet de la possession démoniaque, et qu'ils ont d'ailleurs beaucoup exagéré les faits. Weizsäcker[4] est du même avis : les possédés sont de simples malades ; « sur ce domaine, dont le fond est entièrement mythologique,... la légende avait doublement l'occasion de se former » ; il

---

1. *Strauss, *Leben Jesu*, 1re édit., t. II, p. 5-21 ; *K. Hase, *Geschichte Jesu*, 2e édit., t. II, p. 436-443 ; *Schenkel, *Das Charakterbild Jesu*, 3e édit., p. 48-49.

2. **Vie de Jésus*, 1re édit., p. 261-264.

3. **Geschichte Jesu von Nazara*, t. II, p. 185-204.

4. **Untersuchungen über die evangelische Geschichte*, 2e édit., p. 240-241.

était presque impossible aux évangélistes de dire la vérité, attendu qu'il leur était presque impossible de la connaître.

Les célèbres médecins Charcot et Richer ont adopté, avec un grand nombre de leurs collègues qui ont perdu la foi, la théorie rationaliste au sujet des démoniaques. A leur sens, ce qu'on regardait autrefois comme la possession diabolique est « un état purement pathologique... L'interprétation surnaturelle... de ce phénomène si extraordinaire disparaît au fur et à mesure que l'investigation scientifique étend ses recherches et que la science moderne recule les limites de ses conquêtes... La grande hystérie jouait un rôle dans les anciennes possessions démoniaques, et on peut l'y retrouver sous les formes les plus variées[1]. »

Telle est aussi la pensée de M. Albert Réville[2] : « On peut supposer que Jésus remporta souvent des succès réjouissants dans cette thérapeutique morale autant et plus que physique... (Toutefois,) est-il certain qu'il n'y eut pas aussi de temps à autre des échecs ?... Le soulagement persistait-il ? Le mal ne revenait-il plus jamais ? » M. Réville n'est pas en droit de faire ces insinuations peu dignes d'un « critique » : les possédés dont les évangiles racontent la délivrance étaient parfaitement guéris, et on n'a pas la moindre raison de supposer que la cure n'ait point été durable. Si Jésus parle[3] d'un démoniaque délivré qui retomba ensuite plus fortement au pouvoir du démon, « il s'agit là d'un enseignement parabolique », comme le reconnaît M. Réville, et les néo-critiques ne sont nullement fondés à s'appuyer sur ce texte pour prétendre que les possédés ne recevaient de Jésus qu'un « soulagement » transitoire.

---

1. Charcot et Richer, *Les démoniaques dans l'art*, in-4°, Paris, 1887, pp. VI, 136.
2. *Jésus de Nazareth*, t. II, p. 77.
3. Matth., 12, 43-45.

« Dans les démoniaques, dit à son tour M. W. Bousset [1], l'un des chefs principaux de l'école protestante libérale en Allemagne, nous reconnaissons, avec une évidence absolue, des aliénés », sur lesquels Jésus avait « une influence extraordinaire », bien que les guérisons qu'il obtenait sur ce terrain fussent suivies de « graves rechutes ». Les néo-critiques les plus récents — les coryphées comme les vulgarisateurs de seconde main, — souscrivent sans réserve à ce jugement, qui est regardé parmi eux comme un résultat pleinement acquis [2].

Malheureusement, un certain nombre de protestants plus ou moins orthodoxes ont fait sur ce point des concessions très graves au rationalisme : tout en admettant le surnaturel d'une manière générale, ils nient la réalité des possessions diaboliques et croient, eux aussi, que les démoniaques des évangiles n'étaient pas autre chose que des épileptiques, des fous, des maniaques. « La vérité de la possession démoniaque est un objet de doute, dit M. Gould [3]. L'argument principal contre elle, c'est que les phénomènes (qui la manifestent) sont pour la plupart naturels et non surnaturels. Les anciens avaient la cou-

---

1. *Jesus*, in-12, Halle, 1904, p. 24-25.

2. Qu'il suffise de renvoyer à quelques-uns d'entre eux : *J. Weiss, *Die Schriften des N. T. übersetzt und erklärt für die Gegenwart*, t. I, p. 72-75 ; *H. J. Holtzmann, *Die Synoptiker*, 2e édit., p. 73-74 ; *Oscar Holtzmann, *War Jesus Ekstatiker ?* p. 94, et *Leben Jesu*, p. 151 ; *P. Wernle, *Die Anfänge unserer Religion*, 2e édit., p. 66 ; *P. W. Schmidt, *Die Geschichte Jesu erläutert*, Tubingue, 1901, p. 202 ; *Traub, *Die Wunder im N. T.*, p. 35-41 ; *A. Neumann, *Jesus wer er geschichtlich war*, p. 99-104 ; *W. Soltau, *Hat Jesus Wunder getan ?* p. 67-72 ; R. von Delius, *Jesus, sein Kampf, seine Persönlichkeit*, Munich, 1909, p. 148-149 ; *F. C. Conybeare, *The Demonology in the N. T.*, dans la *Jewish quarterly Review*, 1894-1897 ; *A. Loisy, *Les évangiles synoptiques*, t. I, p. 207-208 ; *Roberts, dans *The Hibbert Journal*, nos de janv. et d'oct. 1909 ; *A. Harnack, *Das Wesen des Christentums*, édit. de 1903, p. 37-38.

3. **A critical and exegetical Commentary on the Gospel according to St. Mark*, in-8e, Edimbourg, 1897, p. 23.

tume anti-scientifique de regarder comme surnaturelles les choses anormales et mystérieuses, telles que l'aliénation mentale et l'épilepsie. » MM. Beyschlag et Barth — ce dernier est pourtant un apologiste *ex professo* — s'expriment dans le même sens [1].

§ VI. — Réfutation des erreurs rationalistes relatives aux possessions diaboliques.

Indépendamment du fait même de l'existence des démons, dont nous n'avons pas à nous occuper ici [2], ces erreurs portent sur trois points principaux : 1° Les démoniaques des évangiles n'étaient que des névropathes, des hystériques ou des aliénés ; 2° Les récits évangéliques qui s'occupent d'eux ont été faussés et dénaturés dès l'origine par la croyance superstitieuse de leurs auteurs ; 3° Jésus-Christ a partagé lui-même cette croyance erronée, ou bien il s'y est accommodé. — Nous répondrons brièvement à chacune de ces trois objections.

1° C'est l'association très fréquente de quelque maladie naturelle à la possession diabolique [3] qui a fourni aux rationalistes l'occasion de nier la réalité de cet état surnaturel. Mais, sans compter que la possession n'était pas toujours accompagnée d'une maladie proprement dite, plusieurs des effets constatés dans les démoniaques par

---

1. *W. Beyschlag, *Das Leben Jesu*, 4e édit., t. I, p. 308-313 ; *F. Barth, *Die Hauptprobleme des Lebens Jesu*, 2e édit., Gütersloh, 1903, p. 125-134. Le Dr *B. Weiss, *Leben Jesu*, 1re édit., t. I, p. 454-466, après avoir très bien réfuté quelques-unes des erreurs rationalistes sur le point en question, revient à sa fausse théorie relative aux pouvoirs miraculeux du Sauveur, qui n'auraient été ni personnels ni universels, mais seulement efficaces lorsque la Providence conduisait quelque démoniaque auprès de lui.

2. Les théologiens la démontrent très catégoriquement.

3. Voir les pages 243 244.

les biographes du Sauveur ne sauraient être classés parmi ceux qui sont le résultat d'une maladie ou d'une infirmité ordinaire. Quel est le malade capable de briser des chaînes coup sur coup ? Quelle est la maladie qui, au moment de disparaître, jette violemment à terre, semblable à un mort, celui qu'elle avait longtemps torturé, et va jusqu'à passer des membres d'un homme dans le corps des animaux ? M. Barth a donc grand tort d'écrire[1] : « Ce qui nous rend hésitant en face de toutes ces histoires de possédés, c'est la circonstance qu'aucun des symptômes présentés par ces gens ne diffère de ce que nous connaissons aujourd'hui comme le symptôme des maladies de l'esprit, et qu'on traite par la psychiatrie. On conduirait l'homme en question dans un hôpital, en qualité de malade, et on ne l'exorciserait pas comme un démon. » Le Dr Bernhard Weiss a, au contraire, parfaitement raison de dire[2] : « S'agit-il ici de psychologie ou de psychiatrie ? C'est là précisément la fausse supposition que l'exégèse moderne introduit dans les récits (évangéliques). »

La possession est donc tout autre chose qu'une maladie ordinaire, et elle implique vraiment l'action directe des esprits mauvais. Aussi les évangélistes ne confondent-ils jamais les possédés et les malades. Au contraire, ils établissent une distinction très nette, très formelle, entre ces deux catégories de la souffrance humaine. Nous l'avons constaté par plusieurs des formules générales citées plus haut[3], ils signalent d'un côté la guérison des malades et des infirmes, de l'autre la délivrance des possédés, comme deux

---

1. *Die Hauptprobleme..., 2e édit., p. 127-128.

2. *Das Leben Jesu, t. I, p. 459. M. *E. Reuss, *Histoire évangélique, Synopse des trois premiers évangiles*, Paris, 1876, p. 241, reconnaît aussi qu'il y a dans les détails mentionnés par les évangélistes au sujet des démoniaques et de leur guérison par Notre-Seigneur, quelque chose qui dépasse le domaine naturel.

3. Pages 237-238.

faits entièrement distincts. Les démoniaques sont mentionnés à part, comme formant une classe spéciale [1]. Si, dans plusieurs cas, les écrivains sacrés attribuent quelque maladie aux possédés, cela vient, nous l'avons dit, de ce que la possession démoniaque se greffait parfois sur un état maladif ; mais nulle part ils ne supposent que toutes les maladies et infirmités étaient causées par les démons. Pour eux comme pour la masse du peuple juif, « il y avait (en Palestine) des sourds-muets, des aveugles, des épileptiques et des estropiés au sujet desquels personne ne pensait à la possession diabolique [2]. »

Du reste, quand même on accorderait aux rationalistes — par impossible, car ce serait fausser l'histoire évangélique — que les possédés ne différaient pas des aliénés, des épileptiques, etc., on ne ferait que reculer la difficulté, puisque le miracle ne serait pas supprimé pour cela. « On affecte, dit un théologien protestant [3], de traiter ces guérisons (des démoniaques) comme chose naturelle... Mais qu'on y réfléchisse : ou bien les malades en question étaient réellement des possédés, ce qui oblige à admettre des expulsions de démons, donc une vertu particulière de Dieu ; ou bien c'étaient des épileptiques ou des fous dont l'état suppose un désordre organique si profond, que le soulagement, quand on l'obtient, demande un traitement opiniâtre. On peut calmer des accès d'égarement momentané ; mais tout autres furent les guérisons de Jésus, dont le caractère (était) définitif [4]. »

---

1. Voir en particulier Matth., 4, 24 ; Marc., 1, 32 ; Luc., 4, 40-41 ; 6, 18.
2. *B. Weiss, *Das Leben Jesu*, 1re édit., t. I, p. 462.
3. *F. Bovon, *Théologie du N. T.*, 2e édit., t. I, p. 299.
4. M. Ryle, Dr médecin, écrit de même, dans **The Hibbert Journal*, n° d'avril 1907, p. 579 : « Les avocats de l'hypothèse naturelle supposent que, parce qu'une maladie est souvent psychique, elle est capable par là-même d'être guérie par ce qu'on appelle une *impression morale*... Malheureusement, cet aspect de la question est tout à fait démenti

On n'est donc nullement autorisé à dire, comme le faisait naguère un des plus fougueux rationalistes d'Angleterre[1] : « Les théories scientifiques relatives aux maladies n'admettent pas que les dérangements nerveux soient le résultat d'une invasion du corps humain par les démons. » Il est des dérangements nerveux qui sont certainement le fait de Satan et des autres esprits mauvais. En effet, il ne faut pas oublier que le monde des esprits échappe à nos investigations accoutumées, et que la critique serait fort téméraire, si elle prétendait en juger comme si elle se trouvait en présence de faits qui tombent entièrement sous nos sens. Aujourd'hui surtout, après les progrès réels de la psychologie, après des constatations vraiment surprenantes dans le domaine spirituel, elle devrait être beaucoup plus modeste dans ses affirmations. Connaît-on exactement la nature des relations qui existent entre le corps et l'âme, entre une âme et les autres âmes situées en dehors d'elle ? Et pourtant l'on sait, par des phénomènes incontestables, qu'une volonté étrangère jouit, dans certaines circonstances, d'une grande puissance sur d'autres volontés qu'elle suggestionne, qu'elle paralyse et desquelles elle se fait obéir presque aveuglément. Les mêmes effets peuvent être reproduits, *a fortiori*, par les esprits d'une nature supérieure à la nôtre, par les anges bons et mauvais. Cette conclusion ne saurait être discutée.

2° Les évangélistes croient à la réalité des possessions diaboliques : personne ne songe à le contester. A leurs

---

par l'expérience. Les personnes que l'on peut supposer avoir formé la grande masse des possédés ne sont pas du nombre de celles qui peuvent être guéries instantanément par une parole. »

1. °A. Roberts, *The Hibbert Journal*, n° d'octobre 1909, p. 91. Dans cette Revue on écrit le pour et le contre, mais plus particulièrement le contre.

yeux, leur Maître, lorsqu'il chassait les démons, n'accomplissait pas une vaine cérémonie et ne se contentait pas de guérir de simples malades, même miraculeusement. En quoi cette foi serait-elle blâmable ? Nous avons démontré[1] qu'ils sont partout et toujours des écrivains consciencieux et honnêtes, même lorsqu'ils exposent les miracles de Jésus-Christ ; cela s'applique aux récits spéciaux qui nous occupent en ce moment, comme à tous les autres.

Il est vrai que leurs coreligionnaires, tout en attribuant à bon droit aux démons une puissance qui n'était que trop justifiée par les faits, et en regardant la possession comme un phénomène très réel, étaient tombés, au sujet de Satan et des mauvais anges, et aussi des exorcismes par lesquels on les expulse, dans des croyances et des pratiques très superstitieuses[2], dont plusieurs se rattachaient visiblement au paganisme. Il n'est guère douteux non plus que les apôtres et les disciples n'aient tout d'abord partagé ces erreurs, avant d'avoir été instruits par Jésus. Mais il existe des différences essentielles entre la démonologie des évangiles et celle du judaïsme contemporain, entre les procédés employés par Jésus pour expulser les démons et la méthode des exorcistes juifs[3].

---

1. Dans le tome I^er^, p. 46-48.

2. Voir là-dessus Josèphe, *Ant. jud.*, VIII, 2, 2 ; *Bell. jud.*, VII, 6, 3 ; le Talmud, aux traités *Schabbath*, 14, 3 et *Abodah zarah*, 12, 2 ; *F. Weber, *System der altsynagogalen palästinischen Theologie aus Targum, Midrasch und Talmud*, Leipzig, 1880, p. 242-250 ; *W. Bousset, *Die Religion des Judentums im neutestamentlichen Zeitalter*, Berlin, 1903, p. 326-336 ; *L. Blau, *Das altjüdische Zauberwesen*, in-8°, Strasbourg, 1898 ; *O. Weber, *Dämonenbeschwörung bei den Babyloniern und Assyriern*, in-8°, Leipzig, 1906, etc.

3. Cf. *Edersheim, *The Life and Times of Jesus*, t. I, p. 482 ; t. II, p. 771, 775. La manière dont le Sauveur parle de ces Juifs, Matth., 12, 27, et Luc., 9, 49, suppose formellement que leurs exorcismes étaient parfois efficaces. Notons que les pires ennemis de Jésus-Christ n'ont jamais nié la réalité de ses propres expulsions des démons ; ne pouvant pas les attaquer, ils se contentaient de leur attribuer une origine diabolique. Cf. Matth., 12, 24.

Une méprise de la part des évangélistes n'est donc pas admissible dans les circonstances qui ont été indiquées. Les apôtres, dont deux ont composé des évangiles, et dont les autres ont fourni des renseignements à saint Marc et à saint Luc, ont été en communications trop intimes et trop fréquentes avec les possédés, et ils étaient surtout trop bien instruits par leur Maître, pour ne pas apercevoir la différence qui existait entre eux et les névropathes ordinaires. C'est donc en toute vérité qu'ils les traitent comme de vrais démoniaques, qu'ils font parler le démon par leur bouche, qu'ils racontent leur expulsion, etc. Ils ne pouvaient pas se tromper sur un point si important.

3° Quelle a été non seulement l'attitude extérieure, mais aussi et surtout la croyance intime de Jésus-Christ, à l'occasion de la délivrance des possédés ? Les rationalistes contemporains ont adopté sur ce point deux opinions divergentes. Les critiques libéraux les plus récents[1] ne doutent pas que le Sauveur n'ait partagé, au sujet des démons et des démoniaques, ce qu'ils nomment l'erreur de son temps et de son pays. Et cela leur paraît tout naturel, puisqu'ils ne voient en Jésus qu'un homme extraordinaire sans doute, mais dont la science et la puissance avaient des limites multiples.

Il est certain que Notre-Seigneur a cru, comme ses disciples, comme ses compatriotes, — abstraction faite des illusions et des superstitions de ces derniers, — à l'existence personnelle des démons et au pouvoir qu'ils ont, avec la permission de Dieu, de s'emparer de certains

1. Entre autres Keim, Hase, Renan, MM. Bousset, Soltau, J. Weiss, A. Neumann, Roberts. « En ce point, dit brutalement ce dernier, Jésus avait tort. » *Hibbert Journal*, oct. 1909, p. 87. Et encore : « Si Jésus était Dieu, il savait que la croyance populaire à l'obsession diabolique était une erreur. » *Ibid.*, janv. 1909, p. 365-366. Or, comme il ne l'a pas su, c'est qu'il n'était pas Dieu. Logique transcendante, assurément!

hommes par le phénomène appelé possession. Cela est absolument évident d'après les récits évangéliques. Lorsqu'on nous le montre délivrant les démoniaques, ce n'est pas ceux-ci, mais le démon qu'il menace, qu'il réduit au silence, qu'il expulse avec autorité[1]. Comme les évangélistes, il établit une distinction expresse entre les possédés et les malades[2]. Ses ennemis l'accusent-ils de tenir de Béelzébub lui-même la puissance qui lui permettait d'expulser les démons ? Il ne les réfute pas en disant qu'il n'y a ni démons, ni possessions ; au contraire, son apologie, d'une force irrésistible, prend pour base la réalité des uns et des autres[3]. Bien plus, à la suite de son argumentation, il affirme très formellement que c'est par un concours divin qu'il chasse les démons[4]. Dans l'intimité avec ses disciples, il déclare, tout aussi nettement qu'en présence des pharisiens et du peuple, que les possédés sont réellement sous l'étreinte du démon. En outre, il leur confère à eux-mêmes le pouvoir de délivrer les possédés[5]. Lorsqu'ils lui annoncent joyeusement leurs victoires sur les démons, il leur dit qu'en effet il a vu Satan tomber du ciel[6] ; s'ils échouent parfois dans ce ministère, il leur en indique les causes[7].

Assurément, si c'est là une erreur, Jésus l'a commise durant toute sa vie publique, qui fut remplie d'expulsions de ce genre. Mais nous avons vu que ce n'est point là une

---

1. Cf. Matth., **8**, 32 ; Marc., **1**, 25 ; **5**, 13 ; **9**, 24 ; Luc., **4**, 35 ; **8**, 29, 30, 32 ; **9**, 43 ; etc.
2. Le texte Luc., **13**, 32, est très frappant à ce point de vue : « Voici que je chasse les démons et que j'opère des guérisons aujourd'hui et demain. »
3. Matth., **12**, 26, 28 ; Marc., **3**, 23-27 ; Luc., **11**, 18-22.
4. Matth., **12**, 28, etc.
5. Matth., **10**, 1, 8 ; Marc., **6**, 7 ; **16**, 17 ; Luc., **9**, 1.
6. Luc., **10**, 17-18.
7. Matth., **17**, 18-20 ; Marc., **9**, 27-28.

doctrine erronée, et que c'est au contraire une croyance certaine.

Toutefois, si Jésus n'a point partagé ce que le Dr Beyschlag[1] nomme, assez peu élégamment, « les idées crasses » du peuple juif sur la possession, faudra-t-il dire, avec plusieurs néo-critiques[2], qu'il s'est simplement accommodé aux enseignements alors en vogue ? Parler ainsi, ce n'est pas seulement tourner les difficultés d'une façon très gauche, c'est jeter une accusation des plus graves contre Notre-Seigneur. De plus, c'est se mettre en opposition, sous un faux prétexte et uniquement pour ne pas accepter la démonologie du Nouveau Testament, avec la conduite et le langage du Sauveur, tels que nous venons de les résumer. Encore une fois, il a agi, il a parlé comme s'il croyait aux démons et à la possession démoniaque, et il n'a pas pu se tromper ni enseigner l'erreur sur ce point. Non certainement, « on ne saurait admettre que Notre-Seigneur se soit prêté à une feinte, en semblant chasser les démons, là où il n'y avait que des maladies. Si la croyance aux possessions diaboliques eût été une illusion populaire, le divin Maître l'eût contredite et rectifiée, plutôt que de laisser l'esprit de ses contemporains s'égarer sur une question aussi grave. C'est ce qu'il fit à propos de l'aveugle-né[3]... Il eût constamment agi de même, si la croyance aux possessions diaboliques eût été une illusion[4]. »

---

1. **Das Leben Jesu*, 4e édit., t. I, p. 301.

2. Paulus, Schleiermacher, Neander, Schenkel ont soutenu autrefois cette opinion ; elle a de nos jours moins de partisans que la précédente. On est surpris de trouver M. Barth au nombre des adeptes de « l'accommodation » ; il est vrai qu'il a l'air fort gêné et embarrassé en la proposant. Voir ses **Hauptproblème des Lebens Jesu*, 2e édit., p. 128-133.

3. Voir les page 201-208.

4. H. Lesêtre, dans Vigouroux, *Dictionn. de la Bible*, t. II, col. 1375.

On a beau alléguer que Jésus n'était pas tenu de corriger les idées fausses des Juifs sur une question qui appartient aux sciences naturelles[1], dont le progrès ne concernait pas son œuvre ; ou bien, qu'il avait des raisons thérapeutiques de s'accommoder ainsi aux idées fixes des malades, afin de les guérir plus promptement. Mais, depuis quand la possession démoniaque est-elle du ressort des sciences naturelles ? et où donc est-il question, dans les évangiles, des idées fixes des possédés ? Strauss le reconnaît aussi bien que M. Bernhard Weiss, rien ne peut expliquer une telle accommodation, et rien ne saurait excuser Jésus de l'avoir pratiquée.

Concluons par ces excellentes réflexions d'un exégète anglais contemporain[2] : « En étudiant la question de la possession démoniaque, nous ne devons jamais perdre de vue ce fait indiscutable, à savoir, que nos sources d'information (les évangiles) représentent clairement, d'une façon réitérée, le Christ comme guérissant les possédés en ordonnant aux démons de quitter les personnes qu'ils tourmentaient. Les évangiles synoptiques constatent uniformément que Jésus passait par la formalité de chasser les démons. Si les démons étaient là, et si le Christ les expulsait et rendait la liberté à leurs victimes, il n'y a rien à expliquer ; les récits sont en harmonie avec les faits. Si les démons n'y étaient pas et si la possession démoniaque est une superstition, nous devons choisir entre trois hypothèses : 1° Jésus n'a pas employé cette méthode de guérison à l'égard de ceux que l'on croyait possédés, mais les évangélistes la lui ont attribuée d'une façon erronée. 2° Jésus a employé cette méthode, et a

1. C'est là une singulière assertion de M. Barth, *l. c.*, p. 133.
2. *A. Plummer, *A critical and exegetical Commentary on the Gospel according to St. Luke*, Edimbourg, 1896, p. 136.

passé par la formalité de chasser les démons, bien qu'il sût qu'il n'y avait là aucun démon à chasser. 3° Jésus a employé cette méthode, parce qu'il partageait sur ce point la croyance erronée de ses contemporains. »

Or, nous l'avons suffisamment démontré, aucune de ces trois dernières hypothèses n'est acceptable. Il faut donc adopter la première de toutes : Les démons étaient vraiment là ; Jésus-Christ les expulsait et rendait la paix et la liberté à leurs victimes par sa puissance miraculeuse. Ajoutons que l'Eglise primitive croyait avec une foi inébranlable à cette catégorie spéciale des prodiges de Notre-Seigneur[1].

---

4. Cf. saint Justin, *Dial. cum Tryph.*, **30**, 76, 85, 121 (Migne, *Patr. gr.*, t. **6**, col. 539, 653, 676, 753). — Sur les possédés de l'évangile, voir, au point de vue apologétique, F. Vigouroux, *Les Livres saints et la critique rationaliste*, 5e édit., t. v, p. 377-395 ; les articles déjà cités de MM. Waffelaert et Lesêtre ; F. Chable, *Die Wunder Jesu in ihrem innern Zusammenhange betrachtet*, p. 45-71 ; *Edersheim, *The Life and Times of Jesus the Messiah*, t. I, p. 479-485, 607-612 ; P. de Bonniot, *Le miracle et ses contrefaçons*, in-12, 6e édit., Paris, 1895, p. 388-457. Voir aussi la *Dissertation sur les bons et les mauvais anges*, de Calmet, en tête de son *Commentaire sur saint Luc.*

CHAPITRE II

Deux cas de possession pure et simple.

§ I. — Le démoniaque de Capharnaum.

1° *Circonstances préliminaires.* — Saint Marc et saint Luc racontent cette délivrance presque dans les mêmes termes [1]. Chacun des récits a néanmoins ses particularités intéressantes ; celui de saint Marc est le plus complet et le plus dramatique.

La ville de Capharnaüm, où Jésus s'était installé peu de temps auparavant, pour en faire le centre de sa prédication galiléenne [2], fut le théâtre de ce prodige, qui inaugura, ce semble, les expulsions démoniaques du divin Maître. C'était tout à fait aux premiers temps de sa vie publique, car nos deux narrateurs placent le miracle peu après l'appel définitif des quatre premiers disciples, Pierre et André, Jacques et Jean.

Dès le sabbat suivant, comme le note saint Marc [3], Jésus entra avec ses disciples dans la synagogue, où il se mit à enseigner, ainsi qu'il l'avait déjà fait précédemment

---

1. Marc., 1, 22-28 ; Luc., 4, 31-37. Voir notre *Synopsis evangelica*, p. 19-20.

2. Cf. Matth., 4, 13-17.

3. Εὐθὺς τοῖς σάββασιν. Vulg. : *statim sabbatis.* Ici, au passage parallèle de saint Luc et en divers autres endroits de la littérature sacrée ou profane (cf. Josèphe, *Ant. jud.*, III, 6, 6 ; Horace, *Sat.*, I, 9, 66), le pluriel est employé pour le singulier.

à Nazareth [1]. Les deux narrateurs font remarquer, dans un langage très expressif, que sa parole produisit une impression profonde sur l'assistance : ἐξεπλήσσοντο ἐπὶ τῇ διδαχῇ αὐτοῦ (Vulg., *stupebant super* ou *in doctrina ejus*) Ils indiquent ensuite le motif de cette admiration : « Car il les instruisait avec autorité, et non pas comme les scribes. » Selon la belle réflexion de saint Justin [2], « sa parole était une force de Dieu », c'est-à-dire, une force toute divine, pour le fond comme pour la forme. Au contraire, l'enseignement des scribes et des docteurs juifs était froid, compassé, aride, formaliste, pointilleux à l'excès ; il ne consistait le plus souvent, en effet, qu'en une casuistique mesquine, toute remplie de subtilités misérables et de détails fréquemment saugrenus. Nous en avons la preuve à toutes les pages du Talmud. Au contraire, on disait de Jésus : « Jamais homme n'a parlé comme cet homme [3]. »

Après avoir signalé brièvement les circonstances de temps et de lieu, les évangélistes nous présentent le héros de l'épisode. C'était un de ces malheureux dont nous avons décrit ci-dessus le lamentable état : « un homme au pouvoir d'un esprit impur », comme s'exprime saint Marc ; « un homme ayant l'esprit d'un démon impur », selon la locution encore plus remarquable de saint Luc. L'épithète « impur » doit être prise dans un sens large, pour désigner d'une manière générale l'opposé de la sainteté, la séparation d'avec Dieu.

C'est sans doute dans un moment de calme et de lucidité que cet homme était venu assister au service divin dans la synagogue. La présence et la parole de

---

1. Cf. Luc., 4, 16-27. Voir les pages 326-328.
2. *Apol.*, 1, 14 (Migne, *Patr. gr.*, t. 6, col. 348).
3. Joan., 7, 46.

Jésus provoquèrent tout à coup en lui une crise violente. Interrompant l'orateur, il s'écria d'une voix forte (saint Luc) : « Laisse (-nous) ! qu'y a-t-il (de commun) entre nous et toi, Jésus de Nazareth ? Es-tu venu pour nous perdre ? Je sais qui tu es : le Saint de Dieu[1]. »

Ce langage est clair par lui-même. Quelques mots seulement demandent une explication rapide. 1° « Es-tu venu pour nous perdre ? » Les démons se sentent menacés par Jésus. Les perdre, les détruire, ce n'était pas seulement les chasser du corps des malheureux dont ils avaient pris possession ; c'était, en outre, les renvoyer dans l'abîme infernal, et les priver ainsi de la joie maligne qu'ils éprouvent à tourmenter les hommes. 2° « Je sais [2] qui tu es ». Le passage du pluriel au singulier est remarquable. Auparavant, c'était le démon qui parlait, au nom de toute la classe des esprits mauvais dont il faisait partie ; le possédé prend à son tour la parole, pour exprimer ce que, grâce au démon, il avait appris au sujet du Sauveur. 3° « Le Saint de Dieu [3]. » Ce titre révèle le contraste moral qui a fait connaître aux démons la présence de leur adversaire tout-puissant : Jésus était le saint et le consacré par excellence, tandis qu'ils étaient eux-mêmes par antonomase impurs et impies. Comme on l'a dit très justement à propos de ce passage, « la terre n'a pas encore reconnu son roi (Jésus), ne l'a pas encore aperçu sous son déguisement ; mais déjà le ciel lui a rendu témoignage (Luc., **2**, 11 ; **3**, 22 ; Matth., **3**, 17), et maintenant l'enfer est

---

1. A part deux mots, les paroles du possédé sont citées identiquement dans les deux récits. Saint Marc emploie le pluriel de catégorie, « Nous savons », au lieu de « Je sais », et saint Luc mentionne seul le verbe ἔα, « laisse » (que divers commentateurs traitent, mais moins bien, comme une interjection, un cri d'effroi : Ah !).

2. Οἶδα, je sais d'une science certaine ; γινώσκειν marque seulement une science relative.

3. Avec un double article dans le texte grec : ὁ ἅγιος τοῦ θεοῦ.

obligé de lui rendre également témoignage : les démons voient et tremblent[1] ! »

2° *Le miracle.* — Prenant un ton sévère[2], et s'adressant au démon qui avait parlé par l'organe du possédé, Jésus lui donna tout à coup deux ordres brefs et péremptoires : « Tais-toi et sors de cet homme. » Le mot grec φιμώθητι, qui correspond au premier de ces ordres, signifie à la lettre : « Sois muselé[3]. » C'est une métaphore expressive : la muselière empêche les bêtes de mordre. Le « Saint de Dieu », on le conçoit, ne voulait pas accepter ce témoignage, même forcé, des esprits mauvais[4].

« Sors ! » Ce fut le second ordre, auquel le démon dut obéir aussitôt. Cependant, il ne lâcha point sa proie sans essayer de résister, et sans donner une marque de sa haine. Il secoua avec une telle violence[5] celui dont il avait fait sa demeure et son instrument, qu'il le jeta à terre au milieu de l'assemblée (saint Luc). Puis il le quitta, en poussant un grand cri, — cri d'angoisse et de rage impuissante[6]. Les assistants crurent un instant que le malheureux possédé avait cessé de vivre ; mais ils constatèrent bientôt avec joie qu'il était sain et sauf, comme le fait remarquer saint Luc, l'évangéliste-médecin.

Une émotion indicible s'empara de tous les témoins de ce grand prodige. Ce fut tout d'abord une impression d'effroi, comme il arrive d'ordinaire en face du surna-

---

1. Trench, *The Miracles of Our Lord*, 9e éd., p. 245.
2. Ἐπετίμησεν, lisons-nous dans les deux récits : « il menaça ».
3. I Cor., 9, 9 et I Tim., 5, 18, ce verbe est employé dans le sens propre.
4. Cf. Matth., 8, 29 ; Marc., 1, 34 et 3, 12.
5. Σπάραξαν, Vulg., *discerpens* (saint Marc). Ce verbe est employé par les anciens médecins grecs pour désigner des convulsions.
6. Voir un trait analogue dans saint Marc, 9, 26, et dans saint Luc, 9, 42.

turel : « L'épouvante les saisit[1]. » A ce premier sentiment succéda celui d'une religieuse admiration, qu'ils se communiquèrent les uns aux autres : « Qu'est-ce que ceci ? quelle est cette nouvelle doctrine ? Il commande avec autorité[2] même aux esprits impurs, et ils lui obéissent. » Après avoir été frappés, au début du récit, de l'autorité de l'enseignement du Sauveur, ils le sont maintenant de la puissance de ses actes. Pour chasser les démons plus ou moins péniblement, les exorcistes juifs avaient recours à des prières, à des incantations, à des charmes[3] ; Jésus commandait simplement aux démons, et ils étaient obligés d'obéir sur-le-champ.

On voit, par ces réflexions de l'assemblée, que le miracle fut dûment constaté et vérifié. Aussi n'est-il pas étonnant qu'un autre résultat immédiat soit mentionné par les évangélistes : « Et aussitôt la renommée de Jésus se répandit dans tout le pays de Galilée. »

3° *Interprétations rationalistes.* — Notons d'abord que plusieurs néo-critiques expliquent d'une manière fort singulière le silence gardé par saint Matthieu au sujet de cet incident : s'il ne le raconte point, disent-ils, c'est parce qu'il a placé à Gérasa, par mode de compensation, deux démoniaques au lieu d'un seul[4]. Mais, répond M. Godet[5], « peut-on imputer un procédé aussi puéril à un historien sérieux ? »

---

1. Saint Marc : ἐθαμβήθησαν. Saint Luc, avec une périphrase : ἐγενέτο θάμβος (Vulg., *factus est pavor*).

2. Saint Luc : ἐν ἐξουσίᾳ καὶ δυνάμει (Vulg., *in potestate et virtute*) : une autorité à laquelle on ne peut contredire, une puissance à laquelle on ne peut résister.

3. Voir la page 256 ; saint Justin, *Apol.*, 2, 6 ; *Dial. c. Tryph.*, 85 (Migne, *Patr. gr.*, t. 6, col. 454, 676-677) ; Josèphe, *Ant. jud.*, VIII, 2, 5, etc.

4. Voir les pages 284-285.

5. **Commentaire sur l'évangile de saint Luc*, 2e édit., t. I, p. 308. M. *A. Bruce, *The miraculous Element in the Gospels*, 5e éd., p. 192, trouve les récits de saint Marc et de saint Luc « sans couleur ». Il est bien difficile à contenter.

Pour Paulus et les autres partisans de l'explication naturelle des miracles, tout se serait passé de la façon la plus simple. Le possédé de Capharnaüm était un homme à idée fixe, qui se croyait au pouvoir du démon. Tandis que Jésus enseignait dans la synagogue, ce pauvre fou, ayant entendu un de ses voisins affirmer que l'orateur pourrait bien être le Messie, s'imagina qu'il y avait une incompatibilité absolue entre ce saint personnage et le démon ; de là sa violente crise [1]. S'accommodant à la situation, le Sauveur, pour secourir ce malheureux, se conduisit comme s'il jouissait d'une puissance réelle sur les esprits mauvais. La méthode réussit à merveille, et c'est cette guérison inattendue qui inspira à Jésus l'idée d'agir de même dans toutes les circonstances semblables.

Strauss proteste de toutes ses forces contre ces violences faites aux textes. Il n'admet cependant pas lui-même la vérité du récit, dans lequel il ne voit que des broderies légendaires de la tradition, destinées à glorifier Jésus et à rehausser sa puissance [2].

Schenkel [3] croit que le fait est historique, comme tous ceux du même genre ; mais il adopte au fond l'explication de Paulus : le prétendu démoniaque n'était qu'un aliéné, en proie à la folie religieuse ; Jésus réussit à le calmer et à le guérir. La tradition a d'ailleurs embelli, exagéré.

---

1. M. *Loisy, *Les évangiles synoptiques*, t. I, p. 450, s'est emparé de cette idée, qu'il exprime dans les termes suivants : « Celui qu'on dit avoir écouté Jésus dans la synagogue de Capharnaüm aurait entendu prononcer autour de lui le nom du prédicateur ; le thème du discours étant le royaume de Dieu, il est presque inévitable que la défaite de Satan et de ses satellites y ait trouvé place ; comme ce point touchait le possédé dans son idée fixe, il aurait été aussitôt surexcité, voyant déjà le vainqueur de Satan, son vainqueur à lui-même, dans celui qui annonçait avec tant d'énergie la ruine des puissances ténébreuses. » De quel droit nous demande-t-on de rejeter l'évangile, et de croire à ces conjectures sans base ?

2. **Leben Jesu*, t. II, p. 24-25.

3. **Das Charakterbild Jesu*, 3e éd., p. 48.

C'est ce qu'affirment aussi MM. H. J. Holtzmann[1], Oscar Holtzmann[2], J. Weiss[3], et en général les exégètes libéraux contemporains. Théodore Keim et W. Wrede[4] effacent hardiment le fait en question, comme n'ayant aucun caractère historique. C'est, dit le premier, « un doublet de l'histoire de Gadara[5] ».

Comme nous l'avons dit plus haut, les semi-rationalistes font ici des concessions très larges et très fausses à la critique libre-penseuse. Tel est le cas spécial de MM. Beyschlag et Bernhard Weiss. D'après le Dr Beyschlag[6], l'homme de la synagogue était simplement atteint de mélancolie, d'idées noires ; c'est en raison de la croyance populaire qu'il est appelé démoniaque par les évangélistes. En essayant de le guérir, Jésus ne savait pas s'il réussirait ; mais il avait confiance que son Père céleste transformerait sa parole en un acte de puissance. M. B. Weiss[7] accorde que le fond de l'épisode est historique ; toutefois, selon lui aussi, plusieurs traits auraient été empruntés à l'incident de Gérasa. Nous n'aurions ici qu'un type général d'expulsion des démons, tel que le

---

1. *Die Synoptiker, 2e éd., p. 74. Il ajoute, p. 75, que « ce domaine » (de l'expulsion des démons par Jésus-Christ) a été « cultivé avec un soin spécial par la légende. »

2. *Leben Jesu, p. 147. Il n'y eut, dit cet auteur, rien d'extraordinaire dans l'épisode ; ce sont les premiers chrétiens qui y ont inséré l'élément miraculeux.

3. *Das älteste Evangelium, in-8°, Gœttingue, 1903, pp. 141-146.

4. *Keim, *Geschichte Jesu von Nazara*, t. II, pp. 185, 202-203 ; *W. Wrede, *Das Messiasgeheimnis in den Evangelien*, Gœttingue, 1901, pp. 22-32.

5. MM. *H. J. Holtzmann et *Loisy font la même supposition, et ils ont été suivis en cela par l'un des plus récents commentateurs de saint Matthieu, M. *Allen. Le professeur *F. Godet, *Commentaire sur l'évangile de saint Luc*, 2e éd., t. I, p. 478, dit ironiquement de cette opinion qu'elle est « un échantillon de la sagacité critique. »

6. *Das Leben Jesu, 4e éd., t. II, p. 143.

7. *Das Leben Jesu, 1re éd., t. I, p. 456, note.

proposait saint Pierre dans sa prédication, par manière d'exemple.

Il est inutile de dire que toutes ces interprétations sont condamnées par les textes sacrés.

§ II. — La fille de la Chananéenne.

1° *Circonstances préliminaires.* — Ce miracle a cela de particulier, qu'il fut pour ainsi dire arraché au divin thaumaturge grâce aux instances d'une foi très vive, mise par Jésus à une rude épreuve. Il n'a été raconté que par les deux premiers évangélistes[1].

Autant qu'il est possible de reconstituer la chronologie des évangiles, ce touchant épisode eut lieu quelque temps après la troisième Pâque de la vie publique du Sauveur. A la suite d'une discussion avec les pharisiens au sujet des observances traditionnelles, Jésus quitta le pays de Génésar ou Génésareth, et se retira sur les confins de Tyr et de Sidon[2]. C'était, sinon une fuite, du moins une sorte de retraite, loin des embûches de ses ennemis, qui manifestaient alors de toutes manières leur opposition, devenue très ardente. Il s'en alla donc chercher dans ces régions occidentales un peu de calme pour lui-même et pour ses apôtres.

Toutefois, les commentateurs ne sont pas d'accord touchant le sens précis qu'il faut donner aux expressions par lesquelles nos deux narrateurs marquent le terme de ce voyage dans la direction du nord-ouest. Nous lisons dans saint Matthieu : εἰς τὰ μέρη Τύρου καὶ Σιδῶνος (Vulg., *in partes Tyri et Sidonis*), et dans saint Marc, d'après la

1. Matth., 15, 21-28 ; Marc., 7, 24-30. Voir notre *Synopsis evangelica*, p. 57.
2. *Synopsis evangelica*, p. 54-58.

leçon qui paraît être la mieux garantie : εἰς τὰ ὅρια Τύρου καὶ Σιδῶνος (Vulg., *in fines Tyri et Sidonis*). Les évangélistes ont-ils voulu dire que Jésus franchit les limites du pays juif, et qu'il passa sur les territoires des grandes villes phéniciennes de Tyr et de Sidon ? Ou bien, leur pensée est-elle simplement qu'il se dirigea vers le territoire de Phénicie, et qu'il arriva, mais sans quitter le sol juif, jusqu'aux limites extrêmes de la Galilée dans ces parages ? Les deux opinions ont été soutenues par d'excellents interprètes ; mais la première nous paraît beaucoup plus vraisemblable. C'est la seule qui rende justice au texte de saint Matthieu, car le mot μέρη a souvent le sens de « territoire », et le substantif ὅρια qu'emploie saint Marc se prête parfaitement aussi à cette signification[1].

Il faut environ deux jours de marche, pour aller des bords du lac de Tibériade à la frontière phénicienne. Arrivé sur le territoire païen, Jésus « étant entré dans une maison, voulait que personne ne le sût ; mais il ne put rester longtemps caché. » Ce trait délicat, que nous devons au second évangile, va servir de transition au récit proprement dit. La renommée du Sauveur avait pénétré depuis longtemps jusque dans ces contrées lointaines[2], d'où l'on était accouru jusqu'en Galilée, pour le voir et pour l'entendre. C'est pour cela qu'il lui fut tout aussi impossible qu'à un parfum de prix de cacher sa présence.

L'héroïne du récit fait maintenant son apparition. C'était, dit saint Matthieu, « une Chananéenne venue de ces confins », c'est-à-dire, des territoires phéniciens. Le nom employé par l'évangéliste est très exact, car les Phéniciens étaient d'origine chananéenne[3] ; c'est celui qui

1. Voir L. Cl. Fillion, *L'Evangile selon saint Matthieu*, Paris, 1878, p. 309.
2. Cf. Matth., 4, 24 ; Luc., 6, 17.
3. Cf. Gen., 10, 15.

était le plus usité chez les Juifs. Mais saint Marc caractérise plus exactement encore cette femme, en la désignant par deux termes distincts. Elle était, dit-il, « grecque (ἑλληνίς), syrophénicienne (συροφοινίκισσα) de race ». Par l'épithète ἑλληνίς, il signifiait qu'elle était païenne de religion ; en effet, ce mot était souvent synonyme de gentil ou de païen [1]. Le second nom, « syrophénicienne », marquait sa nationalité. Les Romains distinguaient deux districts phéniciens : la Syrophénicie, ou Phénicie proprement dite, qui avoisinait la province de Syrie, et la Lybophénicie, située au nord de l'Afrique.

Ayant appris l'arrivée de Jésus, la Chananéenne accourut pour le voir, entra dans la maison où il se trouvait et se prosterna à ses pieds. Les particules favorites des deux évangélistes, « Voici » (ἰδού, *ecce*, dans saint Matthieu), « Aussitôt » (εὐθύς, *statim*, dans saint Marc), relèvent la soudaineté de son apparition. Elle avait une grande faveur à demander à Jésus-Christ : sa fille, — toute jeune encore, comme l'indique l'emploi du diminutif, par saint Marc, τὸ θυγάτριον, — était au pouvoir du démon [2]. Les Homélies Clémentines [3] nomment la mère Justa, et la fille Bérénice.

Humblement agenouillée aux pieds du divin Maître, elle le conjurait avec instance et à haute voix [4] de délivrer sa malheureuse enfant. Saint Matthieu nous a conservé les termes mêmes de sa prière : « Ayez pitié de moi, fils de David, car ma fille est tristement au pouvoir du démon [5]. » On est tout surpris d'abord de trouver sur

1. Cf. II Mach., 11, 2, etc. La Vulgate l'a très bien traduit par *gentilis*.
2. A la lettre : « Elle avait un esprit impur. » Voir la page 240.
3. 2, 19 (Migne, *Patr. gr.*, t. 2, col. 88).
4. Saint Marc : ἠρώτα, à l'imparfait de la durée. Saint Matthieu : ἔκραξεν, elle cria.
5. Dans le grec : κακῶς δαιμονίζεται.

ses lèvres le titre « Fils de David », qui était officiel et technique pour désigner le Messie. Mais elle savait que les Juifs attendaient un rédempteur. Elle avait également appris que beaucoup d'entre eux regardaient Jésus comme ce descendant royal de David, impatiemment attendu.

Les narrateurs reproduisent tout au long les détails de la scène dramatique qui suivit. Tout d'abord, le Sauveur ne daigna pas répondre un seul mot à ce cri désolé d'une mère. Ce trait est tout à fait extraordinaire de sa part. Il voulait, la suite du récit le montre clairement, mettre à l'épreuve la foi de cette vaillante femme. Comme elle insistait, toujours à haute voix, les apôtres s'approchant de leur Maître, prirent parti pour elle, et le conjurèrent à leur tour[1] d'exaucer sa requête. Ils agissaient ainsi, assurément par pitié, mais aussi parce que cette malheureuse attirait l'attention sur Jésus et sur eux-mêmes, et qu'elle les importunait par ses cris : « Renvoyez-la, disaient-ils (évidemment, après lui avoir accordé ce qu'elle demandait), car elle crie derrière nous. » Ce dernier trait, pris à la lettre, donnerait à croire que la Chananéenne s'était mise à suivre Jésus, avant même qu'il entrât dans la maison, ou du moins après qu'il l'eût quittée.

Le Sauveur sortit alors de sa réserve silencieuse, mais pour proférer un refus : « Je n'ai été envoyé (par Dieu) qu'aux brebis perdues de la maison d'Israël. » La suppliante et sa fille appartenaient au paganisme ; or, conformément au plan providentiel, le ministère personnel de Jésus-Christ devait être limité au peuple juif[2]. Sans se laisser décourager, la Chananéenne réitéra humblement sa demande : « Seigneur, secourez-moi. » Jésus reprit,

---

1. Ἠρώτουν, à l'imparfait, comme plus haut.
2. Cf. Rom., 15, 8.

plus froidement encore : « Il n'est pas bien [1] de prendre le pain des enfants, et de le jeter aux chiens. » Cette fois, sa réponse était une véritable injure, frappant la suppliante en plein visage et à peine adoucie par l'emploi du diminutif κυνάρια, « les petits chiens ». Dans ce langage métaphorique, les enfants représentent les Juifs [2] ; les chiens sont la figure des païens. Ceux-là étaient les « fils du royaume » (Matth., **8**, 12) et ils avaient les premiers droits à être secourus par le Messie [3]. Le sens était donc : Les bénédictions destinées à la nation théocratique ne doivent pas être dilapidées en faveur des païens.

Une foi plus faible et un amour moins fort que celui d'une mère se seraient laissé abattre par cette dure parole. La Chananéenne trouva là, au contraire, l'occasion d'une admirable victoire. « Oui, Seigneur, — ce qui signifiait : C'est vrai, Seigneur, — répondit-elle ; car les petits chiens mangent les miettes qui tombent sous la table de leurs maîtres » (saint Matthieu). Ou bien, avec une légère nuance, d'après la rédaction de saint Marc : « Les petits chiens mangent sous la table les miettes des enfants. » Entrant dans la pensée de Jésus, la Chananéenne voulait dire : Pour nourrir les petits chiens, il n'est pas nécessaire de leur jeter le pain destiné aux enfants ; ils se contentent des miettes qui tombent de la table. Sans figure : Les grâces accordées par vous aux Israélites sont tellement nombreuses, que vous ne les priverez point en exauçant mon humble supplication.

On ne saurait assez admirer cette conduite et ce langage. Dans une parole qui aurait été capable de l'humilier et de

---

1. Saint Matthieu : οὐκ ἔξεστιν, il ne convient pas, il n'est pas permis. Saint Marc : οὐ γὰρ ἐστιν καλόν, car il n'est pas bien.

2. Comp. Ex., **4**, 23, où les Hébreux reçoivent déjà ce titre. Voir aussi Is., **1**, 2 ; Jer., **31**, 20 ; Os., **11**, 1, etc.

3. Cf Rom., **1**, 16 ; **2**, 9-10, etc.

la décourager, la Chananéenne trouva un argument infaillible d'être exaucée. Sa réponse était aussi pleine d'esprit que de qualités morales.

2° *Le miracle* est très brièvement signalé. Jésus, qui avait rejeté les deux premières demandes de la suppliante, ne put récuser celle-ci. Il s'avoua pour ainsi dire vaincu par elle, et comme forcé de récompenser la foi qui avait triomphé d'une telle épreuve. « O femme, s'écria-t-il sous l'empire de l'émotion, ta foi est grande ; qu'il te soit fait comme tu le veux ! » Ou, selon la rédaction du second évangile : « A cause de cette parole, va ; le démon est sorti de ta fille. »

Les écrivains sacrés constatent le prodige, chacun à sa manière : saint Matthieu, plus brièvement : « Et sa fille fut guérie à l'heure même » ; saint Marc, avec plus de détails : « Et s'en étant allée dans sa maison, elle trouva la jeune fille couchée sur le lit [1], et le démon sorti. » Ce miracle fut donc l'un de ceux que Jésus opéra à distance.

3° *Interprétations rationalistes.* — Paulus et ses amis prétendent que Jésus envoya chez la Chananéenne des médicaments qui produisirent la guérison de la jeune fille ; ou encore, qu'il se borna à faire à la mère quelques bonnes promesses, qui se réalisèrent ou ne se réalisèrent pas. Strauss voit ici un mythe, dont il trouve la base dans la guérison, également accomplie à distance, du syrien Naaman par Elisée [2]. Von Ammon assure que le miracle n'a pas eu lieu ; autrement, la mère serait venue remercier son bienfaiteur. Comme toujours, C. Weisse voit dans cet incident une parabole de Jésus, mal comprise et traduite en faits : à ce compte, durant sa vie publique,

---

1. C'est-à-dire, calme, en paix, par contraste avec les crises de convulsions que le démon excitait souvent chez les possédés.
2. Cf. IV Reg., 5, 9 et ss.

le Sauveur se serait borné à parler ; il n'aurait jamais agi.

Pour Hase [1], l'épisode en question serait, s'il était historique, « une inconséquence » de Jésus, qui, touché par les larmes d'une mère, aurait accompli un acte qui n'était pas conforme à son plan. Sans nier lui-même l'historicité du récit, E. Reuss [2] ne désapprouve pas ceux qui la contestent et qui attribuent une origine symbolique à l'incident : celui-ci aurait été inventé pour montrer que les privilèges du christianisme étaient dus tout d'abord aux Juifs, et seulement en second lieu aux Gentils. M. Loisy [3] se rapproche de ce sentiment : d'après lui, les deux évangélistes auraient « exploité » un épisode quelconque de la vie de Jésus, et ils lui auraient donné une signification symbolique, au profit de l'idée d'après laquelle les païens eux-mêmes seraient sauvés. « Matthieu évolue ici dans la sphère de la spéculation théologique et apologétique », et « Marc lui-même allégorise le discours (les paroles) et l'anecdote [4]. »

M. Albert Réville [5], faute de meilleures preuves, s'efforce d'exciter le doute des lecteurs, en posant des questions étranges : « Quelle était au juste la maladie de l'enfant ? Qui sait si ce n'était pas une crise de névropathie devant se calmer d'elle-même ? Qui a songé à s'assurer si le mal, momentanément disparu, n'a pas été suivi de rechutes ? Pouvons-nous raisonnablement admettre des guérisons à distance, qui tiennent de la magie ? » Les récits évangéliques, interprétés de bonne foi, répondent eux-mêmes à ces demandes : leurs auteurs sont des écrivains honnêtes,

---

1. *Geschichte Jesu, 2e éd., p. 595.
2. *Histoire évangélique, Synopse..., p. 384.
3. *Les évangiles synoptiques, t. I, p. 977.
4. *Ibid., p. 974.
5. *Jésus de Nazareth, t. II, p. 133-134.

des écrivains très sûrs, qui ont droit à toute notre créance. Si on refuse de les croire, pourquoi s'occuper de leurs narrations ?

Ce sont aussi de singulières réflexions que M. J. Weiss [1] se permet au sujet de cet épisode : « En réalité, tout ce qui s'est passé, c'est que Jésus, touché par la confiance pleine de foi de la suppliante, promet qu'elle sera exaucée, et que sa parole s'est réalisée d'une manière surprenante. Cette réalisation sera diversement appréciée : l'un y verra le hasard... » M. J. Weiss est à coup sûr de ce nombre, bien qu'il ajoute qu' « il ne se permettra pas de faire une conjecture sur ce point. »

M. Bernhard Weiss [2] accepte un miracle providentiel : « A une telle foi, le secours miraculeux de Dieu ne pouvait pas faire défaut ; Jésus le promit sans hésiter. » Il promit, mais ce n'est pas lui qui opéra la guérison ; Dieu le Père se chargea d'accomplir le prodige. Ce rationalisme mitigé est pareillement inadmissible et réfuté par les récits.

---

1. *Die Schriften des N. T., t. I, p. 127.
2. *Das Leben Jesu, t. II, p. 254.

CHAPITRE III

Cas de possession diabolique associée à diverses maladies [1].

§ I. — Le possédé aveugle et muet.

1° *Circonstances préliminaires.* — Ce miracle présente un intérêt spécial, parce que c'est à lui que se rattachent l'injure blasphématoire des pharisiens et l'apologie vibrante du Sauveur. Saint Matthieu et saint Luc sont seuls à le raconter [2] ; toutefois, saint Marc mentionne aussi en propres termes soit le blasphème, soit le discours apologétique [3].

Le temps, le lieu et l'occasion du prodige sont très vaguement indiqués. Saint Matthieu le place à la suite de la guérison de l'homme à la main desséchée, durant une période assez mouvementée du ministère galiléen de Notre-Seigneur [4]. Saint Luc le met en tête du long récit qu'il consacre au dernier voyage de Jésus à Jérusalem [5]. La chronologie de la vie du Sauveur est difficile à établir en cet endroit. Il est probable que l'incident eut lieu peu de temps après la visite que le divin Maître reçut des

---

1. Voir les pages 243-244.
2. Matth., 12, 22-23 ; Luc., 11, 14. Voir notre *Synopsis evangelica*, p. 37.
3. Marc., 3, 22-30. Cf. Matth., 12, 24-37 ; Luc., 11, 15-23 (*Synopsis evangelica*, p. 37-38).
4. Cf. Matth., 12, 1, 9, 15.
5. Cf. Luc., 9, 51, 57 ; 10, 1, 38.

délégués de Jean-Baptiste [1]. Aucune localité n'est mentionnée de part et d'autre.

« Alors, dit saint Matthieu sans aucune transition, on lui présenta un démoniaque [2] aveugle et muet. » Saint Luc s'exprime en ces termes : « Un jour, Jésus chassait un démon, et ce démon — c'est-à-dire, le possédé dont il s'était emparé, et auquel il avait enlevé jusqu'à un certain point sa personnalité — était muet. » Il suit de là que le mutisme était l'infirmité principale. En effet, saint Matthieu lui-même, en décrivant la guérison, intervertit l'ordre qu'il avait adopté d'abord, et mentionne en premier lieu la cessation du mutisme.

2° *Le miracle* est exposé très brièvement aussi dans les deux narrations. Saint Matthieu se contente de dire : « Il le guérit, de sorte que le muet parlait et voyait [3]. » Saint Luc n'est pas plus explicite : « Lorsqu'il eut chassé le démon, le muet parla. » Il résulte de ce langage que les deux infirmités provenaient de la possession comme de leur cause principale, puisqu'elles disparurent dès que celle-ci eut pris fin.

Cette délivrance miraculeuse eut de nombreux témoins, qui ne manquèrent pas de la constater. « Toutes les foules étaient hors d'elles-mêmes (ἐξίσταντο) », tant leur admiration était grande. On tira aussitôt la conclusion naturelle du prodige : « N'est-ce point là le fils de David [4] ? » se demandaient mutuellement les assistants. Aucune réponse n'est donnée à la question : soit parce que saint Matthieu, qui est seul à la signaler, abrège considérablement ici ; soit

---

1. Cf. Matth., 11, 2-30 ; Luc., 7, 7-35.
2. Δαιμονιζόμενος.
3. Les textes syriaques ajoutent : « et entendait. » Si cette leçon est authentique, le possédé aurait été tout à la fois aveugle, sourd et muet.
4. Sur cette expression, voir la page 218.

parce que les foules dont il s'agit ne formulèrent pas une réponse positive, ayant de la peine à regarder franchement Jésus comme le Messie, à cause de la modestie de sa personne et de son apparition.

3° *L'accusation grossière des pharisiens et des scribes.* — Ces ennemis acharnés de Jésus constatèrent également le miracle ; mais, aveuglés par la haine, au lieu d'en tirer à leur tour une conclusion favorable au thaumaturge, ils osèrent porter contre lui une accusation absurde, qui était en même temps un blasphème odieux. Plusieurs d'entre eux, dit saint Marc, étaient venus de Jérusalem tout exprès pour l'épier et l'attaquer. « Il est possédé de Béelzébub[1], s'écrièrent-ils, et c'est par le prince des démons qu'il chasse des démons. »

Ils se gardent bien de nier le prodige, chose pourtant si avantageuse et si facile dans le cas où leur adversaire n'eût été qu'un imposteur ; mais ils en donnent une interprétation destinée à ruiner promptement, si elle avait été acceptée, le prestige grandissant de Jésus-Christ. Il possédait une puissance réelle sur les démons, c'était évident ; mais il la tenait du prince des démons lui-même, non pas de Dieu. Plus l'accusation était violente, plus elle avait de chance de produire sur la foule, à l'esprit crédule, l'effet qu'en attendaient les scribes.

Nous n'avons pas à entrer ici dans la discussion à laquelle donne lieu le nom de Béelzébub, dont la prononciation, l'origine et le sens précis sont pareillement incertains. Qu'il suffise de dire que c'était un sobriquet dédaigneux, par lequel les Juifs d'alors désignaient ironiquement Satan. Si l'on accepte l'orthographe *Béelzébub*[2], adoptée par la Vulgate et la version syriaque, ce nom

1. Marc., 8, 22. A la lettre : Il a Béelzébub.
2. Ou plutôt *Béelzéboub*.

représentera le prince des démons sous les traits ridicules du « dieu des mouches », idole adorée par les Philistins d'Accaron [1]. Si on lit, avec le texte grec, *Béelzéboul*, le sens sera : « dieu du fumier », ou bien : « dieu de l'habitation (infernale). » En toute hypothèse, c'était un surnom injurieux qu'on appliquait à Satan [2].

4° *Réplique vigoureuse de Jésus à l'attaque de ses ennemis.* — Appliqué à Jésus, l'outrage était doublement odieux. Aussi Notre-Seigneur ne voulut-il pas rester sous le coup de cette infâme calomnie, qui le représentait comme étant de connivence et de complicité avec Satan, comme recevant de lui ses pouvoirs. Il releva donc aussitôt le gant, et prononça un discours mémorable, dans lequel on ne sait ce qu'il faut le plus admirer : « la douceur et l'humilité qu'aucune offense personnelle, pas même l'outrage le plus avilissant, ne peut amener à se démentir ; le tempérament calme et sublime qui ne rend pas injure pour injure ; la sainte colère du juge en harmonie avec l'amour qui instruit et qui persuade ; la plénitude de sagesse qui, en toute occasion, révèle les secrets des cœurs et déclare la vérité avec un pouvoir pénétrant ; enfin la majesté de sa personne qui s'affirme en toutes choses [3] ».

Il n'entre pas dans notre plan de commenter ce discours apologétique. Nous le plaçons néanmoins sous les yeux du lecteur, parce qu'il ouvre des horizons lumineux sur les expulsions des démons par le Sauveur. Il se divise en deux parties : l'orateur se tient d'abord sur la défensive et réfute, par une série d'arguments inébranlables, l'accusation des pharisiens ; ensuite, devenant lui-même agresseur, il met en relief le crime de ses ennemis et le

1. Cf. IV Reg., 1, 2, 3, 16.
2. Voir L. Cl. Fillion, *L'évangile selon saint Matthieu, Introduction critique et commentaires*, Paris, 1878, p. 209-210.
3. *R. Stier, *Reden des Herrn Jesu*, h. l.

châtiment qui les atteindra s'ils persistent dans leur conduite indigne. C'est un modèle de « dialectique de combat[1] ».

Or Jésus, connaissant leurs pensées, leur dit : Tout royaume divisé contre lui-même sera dévasté, et toute ville ou maison qui est divisée contre elle-même ne pourra subsister. Si Satan chasse Satan, il est divisé contre lui-même ; comment donc son royaume subsistera-t il ? Et si c'est par Béelzébub que je chasse les démons, par qui vos fils les chassent-ils ? C'est pourquoi ils seront eux-mêmes vos juges. Mais si je chasse les démons par l'Esprit de Dieu, le royaume de Dieu est donc venu au milieu de vous. Ou, comment quelqu'un peut-il entrer dans la maison de l'homme fort, et piller ses meubles, si auparavant il n'a lié cet homme fort ? Et ensuite il pillera sa maison.

Celui qui n'est point avec moi, est contre moi, et celui qui n'amasse point avec moi, est contre moi, et celui qui n'amasse point avec moi, disperse. C'est pourquoi je vous dis : Tout péché et tout blasphème sera remis aux hommes ; mais le blasphème contre l'Esprit ne sera pas remis.

5° *Interprétations rationalistes.* — L'erreur principale des néo-critiques au sujet de ce prodige consiste à l'identifier avec le fait analogue que saint Matthieu expose au chapitre IX^e^ de son évangile, versets 32-34. Le narrateur aurait donné sciemment et volontairement un double récit du même incident, pour avoir l'occasion de lui rattacher la calomnie des pharisiens et le discours apologétique de Notre Seigneur[2]. Mais cette opinion « est insoutenable à tous les points de vue », répond fort bien le D^r^ Zahn[3]. Assurément, il existe des ressemblances frappantes entre les deux incidents[4] ; mais cela ne suffit pas

1. *Keim, *Geschichte Jesu*, t. II, p. 192. Nous citons le discours d'après la rédaction de saint Matthieu.

2. Ainsi pensent, entre autres « critiques », MM. *Keim, *l. c.*, p. 341 ; *H. J. Holtzmann, *Die Synoptiker*, 2^e^ édit., p. 134 ; *Wellhausen, *Das Evangelium Matthäi*, p. 43-44 ; *Loisy, *Les évangiles synoptiques*, t. I, p. 697-699.

3. **Das Evangelium des Matthäus ausgelegt*, 2^e^ édit., Leipzig, 1905, p. 442.

4. Elles sont surtout remarquables entre Luc., 11, 14 et Matth., 9, 32.

pour justifier la conclusion des rationalistes. « Il n'est pas besoin d'argument pour démontrer qu'un fait substantiellement le même, tel que la guérison d'un démoniaque aveugle ou muet, peut et même probablement doit avoir eu lieu en plus d'une occasion, et que, lorsqu'il avait lieu, il provoquait substantiellement les mêmes réflexions du peuple, comme aussi les mêmes accusations des pharisiens touchant le pouvoir supérieur du Christ contre les démons. En outre, lorsqu'ils rapportent des évènements semblables, il est naturel que les évangélistes les exposent à peu près de la même manière (surtout lorsqu'ils le font succinctement, sans entrer dans aucun détail). On n'est pas en droit de conclure que deux narrations semblables de divers évangiles (et aussi d'un seul et même évangile) représentent toujours le même évènement[1]. »

Au reste, les divergences qui existent entre les deux faits en question sont encore plus nombreuses que leurs ressemblances. L'époque, le lieu, l'infirmité diffèrent, comme aussi les réflexions du peuple. Les « critiques » le savent aussi bien que nous ; aussi, comme ces différences très sensibles contredisent leur hypothèse, ils prétendent qu'elles sont dues à des « artifices de rédaction », et que l'évangéliste les a lui-même inventées « pour déguiser la répétition[2] ». Mais ce sont là des assertions fantaisistes, absolument arbitraires, dont nous n'avons pas à tenir compte.

Ceux des interprètes rationalistes qui croient au caractère historique de l'épisode refusent, bien entendu, d'admettre que nous soyons ici en face d'une possession

1. *Edersheim, *The Life and Times of Jesus*, t. II, p. 197.
2. *Loisy, *Les évangiles synoptiques*, t. I, p. 697.

diabolique : c'était un simple cas de folie ou d'épilepsie [1].

§ II. — Les démoniaques de Gérasa.

1° *Circonstances préliminaires.* — C'est ici le cas le plus terrible, et par là-même le plus célèbre, de possession démoniaque que racontent les synoptiques. Le récit de saint Matthieu est très sommaire ; celui de saint Luc renferme des détails plus nombreux et plus précis ; celui de saint Marc est le plus dramatique des trois [2].

Les narrateurs sont d'accord pour placer ce prodige durant la première période du ministère public de Notre-Seigneur. Il suivit immédiatement celui de la tempête apaisée, et précéda, sans autre interruption que la traversée du lac, la guérison de l'hémorroïsse et la résurrection de la fille de Jaïre [3].

Après avoir franchi la mer de Tibériade de l'ouest à l'est, Jésus aborda, disent les trois récits, dans une région située, comme l'ajoute saint Luc, « en face de la Galilée. » Les évangélistes donnent tous le nom de cette région ; mais il s'est glissé dans leurs textes, d'une manière uniforme, une telle complication de variantes, qu'il n'est plus possible de rétablir avec certitude la leçon primitive. Les manuscrits de chacun des synoptiques portent tantôt Γερασηνῶν, tantôt Γαδαρηνῶν, tantôt Γεργεσηνῶν : de sorte que nous avons, au point de vue de

---

1. °O. Holtzmann, *Leben Jesu*, p. 95. D'après M. °Allen aussi, *A critical and exegetical Commentary on the Gospel according to St. Matthew*, p. 133, cette délivrance serait une sorte de miracle passe-partout, pouvant s'adapter à toutes les circonstances, et destiné ici à servir d'introduction au discours de Notre-Seigneur. Voir la page 281.

2. Matth., 8, 28-34 ; Marc., 5, 1-20 ; Luc., 8, 26-39. Voir notre *Synopsis evangelica*, p. 45-46.

3. *Synopsis evangelica*, p. 44-48.

la critique textuelle, le choix entre Gérasa, Gadara et Gergésa[1]. Par des considérations géographiques, on a éliminé tour à tour Gérasa, actuellement Djérach, située fort loin du lac, et Gadara, aujourd'hui Oumm-Keïs, qui en est elle-même éloignée de trois heures de marche, tandis que nos récits supposent que la localité en question était très rapprochée du rivage. Reste donc Gergésa (la Kersa ou Gersa actuelle), dont on a retrouvé les ruines et les anciens tombeaux taillés dans le roc, à l'endroit où l'ouadi Senak se jette dans le lac, qui s'étale tout près de là. C'est le seul endroit du rivage où l'on rencontre une colline surplombant le lac et se prêtant convenablement aux différentes scènes de l'épisode[2].

Une difficulté plus sérieuse est celle qui concerne le nombre des possédés dont Jésus opéra la délivrance à Gérgésa. Comme à l'occasion des aveugles de Jéricho[3], saint Matthieu en mentionne deux ; saint Marc et saint Luc ne parlent que d'un seul. La solution est la même qu'en cette autre circonstance : il y eut réellement deux démoniaques, comme l'atteste saint Matthieu ; les autres synoptiques ne signalent que le plus connu ou le plus terrible, comme le pensait déjà saint Jean Chrysostome :

---

1. Voir *Westcott et Hort, *The New Testament in the original Greek*, t. II, p. II de l'appendice ; *T. Zahn, *Das Evangelien des Matthäus ausgelegt*, 2e édit., p. 360-361 ; etc. Origène rapporte *in Joan.*, tom. 6, 41 (Migne, *Patr. gr.*, t. 14, col. 269, 272, 339), que de son temps la plupart des manuscrits avaient Γερασηνῶν ; c'est lui qui a mis en vogue la leçon Γεργεσηνῶν.

2. Voir Tristram, *The Land of Israel*, 3e édit., p. 452 ; Thomson, *The Land and the Book*, in-12, Londres, 1876, p. 375-378 ; Mgr Le Camus, *Vie de N. S. Jésus-Christ*, 2e édit., t. I, p. 392 ; Chauvet et Isambert, *Syrie, Palestine*, in-12, Paris, 1887, p. 458 ; Bædeker, *Palæstina und Syrien*, in-12, 1875, p. 386. Ce sentiment est aujourd'hui presque généralement adopté. Quoi qu'il en soit, l'expression εἰς τὴν χώραν..., « dans le district... », est très élastique et donne une marge assez grande sous le rapport topographique.

3. Page 217.

celui qui devint, après sa guérison, un fervent disciple du Sauveur (saint Augustin)[1]. Nous n'avons donc nullement ici, de la part de saint Matthieu, un « phénomène de dédoublement », comme l'affirme M. Reuss[2].

Les narrateurs ont soin de décrire — le second et le troisième, au moyen de détails précis et nombreux — l'état terrible de ces malheureux, ou du moins de celui qu'ils introduisent sur la scène. Saint Matthieu les désigne par le participe δαιμονιζόμενοι (Vulg., *dæmonia habentes*). Saint Marc emploie la périphrase ἄνθρωπος ἐν πνεύματι ἀκαθαρτῳ (Vulg., *homo in spiritu immundo*). Saint Luc se sert de la locution ἀνὴρ ἔχων δαιμόνια (au pluriel ; Vulg., *vir qui habebat dæmonium*, au singulier)[3], et il ajoute que la possession durait depuis longtemps déjà.

Pour caractériser encore leur état, saint Matthieu se contente de deux traits, dont l'un concerne leur domicile, l'autre leur férocité : ils avaient établi leur domicile dans les tombeaux du voisinage, grottes naturelles ou artificielles plus ou moins vastes ; et ils étaient « extrêmement méchants, à tel point que personne n'osait passer par ce chemin », c'est-à-dire, par l'endroit qu'ils fréquentaient.

Les deux autres narrateurs exposent ces mêmes détails, mais en les développant d'une façon toute dramatique. Le possédé dont ils parlent « ne demeurait pas dans une maison, mais dans les sépulcres » (saint Luc)[4]. Ils insistent plus spécialement sur l'autre fait. Le démoniaque ne portait pas de vêtement, et, durant ses périodes de crise, il parcourait jour et nuit les montagnes et les

---

1. Cette solution déplaît à M. Loisy, qui la traite de « puérile » (**Les évangiles synoptiques*, t. I, p. 802).
2. **Histoire évangélique, Synopse*, p. 335.
3. Sur ces expressions, voir la page 240.
4. Le second évangile signale ce même trait à deux reprises.

lieux déserts, entraîné malgré lui par l'esprit mauvais. Il poussait des cris terribles et se meurtrissait avec des pierres. Comme il était un vrai danger pour les habitants du pays, on avait essayé plusieurs fois de l'enchaîner et de lui mettre les fers aux pieds; mais, doué d'une force surhumaine, il avait brisé les chaînes et les entraves.

2° *Le miracle.* — Ces forcenés, « que personne ne pouvait dompter », Jésus va les réduire en un instant, par l'un de ses plus éclatants prodiges.

Dans sa narration très condensée, saint Matthieu nous montre les deux possédés criant à Jésus : « Qu'y a-t-il (de commun) entre nous et toi, Jésus, Fils de Dieu ? Es-tu venu ici pour nous tourmenter avant le temps ? » Comme le démoniaque de Capharnaüm [1], ceux de Gérasa s'identifient avec les démons qui parlent par leur bouche, et ils tiennent à Jésus un langage presque identique à celui qui avait retenti dans la synagogue. S'ils l'appellent « Fils de Dieu », ce n'est sans doute pas d'après la signification stricte de cette expression, mais dans le sens de Messie. Les « tourmenter », c'est les reléguer « hors du pays » (saint Marc), où ils jouissaient du méchant plaisir de faire souffrir les hommes; mieux encore, c'est les renvoyer « dans l'abîme », comme s'exprime saint Luc, c'est-à-dire, dans les régions infernales.

Les récits de saint Marc et de saint Luc présentent naturellement les modifications qui résultent soit de l'unité du possédé, soit des détails plus complets qu'ils fournissent au lecteur. A peine le démoniaque eut-il aperçu Jésus à distance (*a longe,* saint Marc), qu'il accourut de lui-même, attiré par une force irrésistible, et se prosterna à ses pieds, lui rendant un hommage involontaire. Puis il poussa un grand cri, et lui dit : « Qu'y a-t-il entre moi et

1. Marc., 1, 24; Luc., 4, 34.

toi, Jésus, Fils du Dieu très haut ? Je t'en conjure au nom de Dieu, ne me tourmente pas. » Fait étrange : Jésus est pour lui tout ensemble un objet qui l'attire et qui lui inspire une vive répulsion. Comment connaissait-il le divin Maître, qu'il n'avait jamais aperçu ? Ce fait s'explique aisément : ce n'est point l'homme, mais le démon, qui reconnut promptement le Sauveur. L'humble requête, « Ne me tourmente pas », est aussitôt expliquée par les deux évangélistes : « Car Jésus lui disait : Esprit impur, sors de cet homme. » Les démons se débattaient donc contre cet ordre, et sentant leur impuissance, ils avaient recours à la prière pour que rien ne fût changé dans leur situation actuelle.

La suite du dialogue est omise par saint Matthieu. Jésus demanda au possédé : « Quel est ton nom ? » En cela, il avait un but. « Il n'y a pas de moyen plus naturel de réveiller, chez l'homme qui n'a plus la conscience de lui-même, le sentiment de sa personnalité, que de lui rappeler et de lui faire redire son nom ? Notre nom n'est-il pas devenu l'expression de notre caractère et le sommaire de l'histoire de notre vie [1] ? ». C'est le démon lui-même qui répondit : « Mon nom est Légion, car nous sommes nombreux. » La légion romaine, bien connue en Palestine depuis que ce pays était devenue partie intégrante de l'empire, se composait régulièrement de 6000 hommes. De nombreux démons s'étaient donc emparés du malheureux qui se trouvait alors en présence du Sauveur [2].

Les deux évangélistes mentionnent aussi une requête pressante que les démons adressèrent alors à Jésus : « Ils

---

1. *F. Godet, *Commentaire sur l'évangile de saint Luc*, 2e édit., t. I, p. 480-481.
2. Cf. Matth., 12, 45 ; Luc., 8, 2 et 11, 26.

le priaient, écrit saint Luc, de ne pas leur ordonner de s'en aller dans l'abîme (de l'enfer). » Ou, comme dit saint Marc : « Il (le possédé) le priait avec instance de ne pas les chasser de la contrée. »

Après ces détails, les trois récits redeviennent parallèles. Il y avait à quelque distance de là, disent-ils [1], un grand troupeau de porcs qui paissaient sur la montagne. Ce fait n'a rien d'étonnant, malgré la défense faite aux Juifs de se nourrir de la chair du porc : en effet, cette région était habitée par une population mixte, dont les païens formaient une portion considérable.

Les démons, donnant tout à coup une autre direction à leurs désirs, demandèrent à Notre-Seigneur la permission d'entrer dans ces pourceaux, s'il les expulsait de leur demeure actuelle. Ce détail et les suivants, nous le verrons plus loin, ont été une pierre d'achoppement pour de nombreux interprètes, même croyants. Jésus accorda aussitôt l'autorisation demandée, par un mot bref et majestueux, que saint Matthieu est seul à citer : ὑπάγετε, « allez-vous-en ! » Quittant donc les corps des possédés, les démons s'élancèrent sur les pourceaux, « comme un effroyable ouragan [2] », et immédiatement ces animaux « effrayés, excités, emportés par ce vent de tempête qui les frappe, les pique, les soulève », se précipitèrent avec impétuosité dans le lac, où ils se noyèrent. Ils étaient au nombre de 2000, comme nous l'apprend saint Marc. Les bêtes qui vivent par troupes ont parfois de ces terreurs paniques ; mais, dans le cas présent, il y eut évidemment un double prodige : la délivrance des possédés, puis l'invasion du troupeau par les démons pour leur propre

---

1. La traduction de la Vulgate fait dire à saint Matthieu : *non longe*, « non loin », tandis que le grec dit au contraire : μακράν, loin.
2. Mgr Le Camus, *Vie de N. S. Jésus-Christ*, 2e édit., t. I, p. 395.

ruine. Cet exemple montre que Dieu exauce parfois les prières des esprits mauvais, mais pour leur plus grande confusion et leur plus grand mal.

La suite des récits expose ce qui eut lieu aussitôt après ces deux éclatants miracles. Trois traits sont mis successivement en relief. *a*) D'abord les porchers, saisis d'effroi, prirent la fuite, et allèrent porter dans la ville et dans la campagne la nouvelle de ce qui s'était passé sous leurs yeux.

b) En second lieu, les habitants, poussés par la curiosité, sortirent de leurs maisons, afin de se rendre compte par eux-mêmes de ces faits extraordinaires. « Ils vinrent auprès de Jésus, et virent celui qui avait été tourmenté par le démon, assis, — aux pieds de Jésus, ajoute saint Luc, — vêtu et dans son bon sens. » Les témoins du prodige leur racontèrent plus longuement, et avec plus de calme que les porchers, ce qui était arrivé aux possédés et aux pourceaux. La constatation du miracle ne pouvait pas être plus complète : chacun pouvait voir, doux et calmes, ceux qui avaient été l'épouvante et la désolation de toute la contrée. Leur délivrance avait été aussi parfaite que rapide. Les Géraséniens admirèrent-ils ce prodige ? Les narrateurs sont muets sur ce point ; mais ils signalent simultanément une prière, étrange à première vue, qu'ils adressèrent tous ensemble au thaumaturge [1] : ils le conjurèrent de s'éloigner de leur territoire. Ils étaient sous l'impression d'une terreur mystérieuse (saint Luc), et ils redoutaient, si Jésus restait parmi eux, des maux plus graves encore que la perte de leurs pourceaux. Triste conduite assurément ; c'est même le seul cas où les miracles du Sauveur produisirent une impression de

1. Saint Luc note expressément ce détail : ἅπαν τὸ πλῆθος, « toute la multitude. »

ce genre. Mais, déjà nous l'avons dit, la présence de ces nombreux pourceaux sur le territoire de Gérasa démontre à elle seule que la population était en grande partie païenne, et peu accessible par là-même au côté spirituel des bienfaits de Jésus.

c) Le divin Maître accéda sans tarder à cette demande, malgré la peine qu'il dut en ressentir. Mais, au moment où il allait s'embarquer pour traverser de nouveau le lac, l'un des possédés qu'il venait de délivrer lui adressa aussi une requête, qui contraste heureusement avec celle de ses compatriotes : « il se mit à lui demander de pouvoir rester avec lui » (saint Marc et saint Luc). Il aurait voulu ne plus se séparer de son bienfaiteur, et se joindre à ceux de ses disciples qui l'accompagnaient en tous lieux. « Jésus ne l'accepta pas. » Du moins, il le consola, en lui indiquant un moyen de servir pieusement la cause de l'évangile et du royaume de Dieu, sans quitter son pays : « Va dans ta maison auprès des tiens, lui dit-il, et annonce-leur tout ce que le Seigneur a fait pour toi, et comment il a eu pitié de toi. » Il le laissa donc, dans ce district infidèle, comme une preuve vivante et continuelle de ses divins pouvoirs. Docile à cet ordre, le démoniaque guéri « s'en alla et se mit à publier dans la Décapole [1] tout ce que Jésus avait fait pour lui ; et tous étaient dans l'admiration. »

3° *Interprétations rationalistes.* — La critique libre-penseuse a pris tout spécialement comme point de mire de ses attaques ce miracle, qu'elle a entrepris de ridiculiser et de ruiner de toutes manières [2]. Ainsi qu'il a été insinué

1. Nous devons ce trait à saint Marc. La Décapole était, comme l'indique son nom, un groupe de « dix villes » et de leurs territoires, situé au delà du Jourdain. Gérasa, Gadara, etc., en faisaient partie. Saint Luc dit : « dans la ville », parce que le nouveau et zélé disciple inaugura son apostolat à Gérasa.

2. Voir en particulier *Hase, *Geschichte Jesu*, 2e édit., p. 555-557.

plus haut, plusieurs exégètes conservateurs — protestants, il est vrai, — se sont laissé scandaliser par quelques-uns de ses détails.

a) Autrefois, on rejetait purement et simplement l'épisode entier dans le domaine de la légende. Ainsi faisait Strauss [1], qui, après avoir nommé ironiquement cet épisode la « pièce de parade » (*Prachtstück*) parmi toutes les possessions démoniaques, ajoute qu'il fait perdre la foi, même aux interprètes qui en possèdent la plus forte dose. Il n'y voit qu'un mythe, qui aurait pour base la croyance où l'on était alors, que les démons ne peuvent demeurer sans un corps leur servant d'organe, et qu'ils se complaisent dans les lieux et les êtres impurs. Un des motifs de sa négation, c'est que la conduite des esprits mauvais, telle que la décrivent les récits, est une véritable contradiction : pour ne pas être expulsés du pays (saint Marc), ou de l'abîme infernal (saint Luc), ils demandent à entrer dans les pourceaux, et à peine y ont-ils trouvé un asile, qu'ils se précipitent dans le lac. « Il n'y a pas à nier la contradiction, répondrons-nous ; mais la vérité historique du récit et le caractère surnaturel de l'incident n'exigent nullement que la conduite des démons ait été exempte de contradictions [2]. »

Le Dr Weizsäcker [3] renonce aussi à trouver, et même à chercher une base historique pour ce fait extraordinaire.

b) On a nié la réalité de la possession diabolique, pour ne voir dans les deux démoniaques de saint Matthieu, dans le possédé unique de saint Marc et de saint Luc [4],

---

1. **Leben Jesu*, t. II, p. 25-40.
2. F. Chable, *Die Wunder Jesu*, p. 85. Voir aussi *Trench, *The Miracles of our Lord*, 9e édit., p. 184.
3. **Untersuchungen über die evangelische Geschichte*, 2e édit., p. 241.
4. La plupart des commentateurs non catholiques n'acceptent qu'un seul démoniaque, vrai ou faux.

qu'un ou deux fous furieux, que Jésus réussit à calmer, pendant quelque temps au moins, par un traitement « psychologique ». Telle est, au fond, l'opinion à peu près générale des rationalistes ou semi-rationalistes contemporains[1]. Si l'on élimine du récit, dit M. J. Weiss[2], tout ce qui a dû être ajouté par la légende, tout s'explique fort bien d'après les idées de l'époque ; le prétendu démoniaque n'est qu'un aliéné. C'est, écrit de même M. Loisy[3], un fou qui « subit l'impression de cette parole dominatrice et bienveillante » (de Jésus), de cette « autorité qui avait déjà rendu le calme à tant d'esprits troublés. »

Cas de folie furieuse : personne ne le reconnaît plus hautement que les commentateurs catholiques[4]. Seulement, comme ils ont pleine confiance aux écrivains sacrés, ils regardent comme un devoir, — un devoir de saine critique — de les suivre jusqu'au bout, sans en retrancher aucun détail d'une manière arbitraire, et ils disent qu'il y avait là un cas de folie occasionné par une influence démoniaque. Et ils ne sont pas seuls de cet avis, puisque d'éminents « critiques », inféodés aux idées rationalistes, ne croient pas pouvoir expliquer l'épisode de Gérasa uniquement par la folie. « Nous voyons ici, dit M. E. Reuss[5], un homme qui, d'après la description même des évanglistes, se présente comme un fou, et comme un fou furieux, qui se

---

1. Qu'il suffise de citer, entre autres, Paulus, Hase, Schenkel, Neander, Renan, E. Havet, Keim, E. de Pressensé, A. Réville, Beyschlag, O. Holtzmann.

2. *Die Schriften des N. T.*, t. I, p. 109.

3. *Les évangiles synoptiques*, t. I, p. 815. Voir aussi A. Réville, *Jésus de Nazareth*, t. II, p. 41-42.

4. Voir F. Vigouroux, *Les Livres saints et la critique rationaliste*, 5e édit., t. V, p. 388, et *Dictionnaire de la Bible*, t. II, col. 1374 ; les commentaires de MM. Schanz, Knabenbauer ; Mgr Le Camus, *Vie de N.-S. Jésus-Christ*, t. I, p. 393 ; Dr med. Knur, *Christus medicus ?* p. 44, etc.

5. *Histoire évangélique, Synopse...*, p. 334-335.

trouve, de gré ou de force, expulsé de la société, et qui rompt incessamment les liens destinés à dompter ses paroxysmes, courant dans la solitude sans vêtements... Nous voyons encore dans cet homme ce genre particulier de folie où la conscience de soi-même est troublée, et où l'individu tantôt distingue de son moi personnel une autre personnalité sous la puissance de laquelle il se sent ou se croit placé, tantôt s'identifie avec cette dernière. Jusque-là le récit de nos textes présente des analogies nombreuses avec des cas de maladies mentales que la science a constatées et examinées. Mais au-delà de ces données, il y en a d'autres qui échappent au contrôle de la psychologie et de la science psychiatrique. » Nous disons, nous, plus clairement et plus complètement : il y eut à Gérasa deux possédés que Jésus-Christ délivra par sa puissance miraculeuse.

c) Evidemment, c'est la prise de possession des pourceaux par les démons qui choque le plus les ennemis du surnaturel, et même un grand nombre de protestants orthodoxes. « C'est là le point obscur dans cette histoire », écrivait Neander[1]. M. E. de Pressensé disait de même[2] : « Que les démons soient littéralement entrés dans le corps des pourceaux, c'est ce qu'il est impossible d'admettre ; une intelligence développée ne saurait s'enfermer dans un organisme inférieur. » Mais l'homme n'est-il pas un organisme inférieur par rapport aux démons ? Et cependant M. de Pressensé n'hésite pas à accepter le phénomène de la possession de l'homme par les mauvais anges.

Si des protestants croyants éprouvent des doutes sur le fait en question[3], que ne doivent pas dire les incrédules ?

---

1. *Vie de Jésus*, trad. de l'allemand, t. II, p. 75.
2. *Jésus-Christ, sa vie..., p. 455.
3. Voir aussi *Gould, *A critical and historical Commentary on the Gospel according to St. Mark*, p. 92-93.

Le langage de M. Albert Réville[1] est aussi acerbe que possible en cet endroit : « Dans le merveilleux il est des limites qu'on ne dépasse pas sans inconvénient... Il est impossible de reconstituer avec quelque assurance ce qu'il y a d'histoire sous ce récit légendaire. » C'est « un fait inadmissible », tel qu'il est raconté dans les synoptiques. M. Johannes Weiss est bien de cet avis ; mais il prend la manière douce pour le dire[2]. Après avoir supprimé tous les détails qui lui semblent légendaires, et réduit le fait presque à néant, il s'écrie avec admiration : « L'ancienne critique rejetait simplement cet épisode. Nous avons aujourd'hui plus de sens pour les choses populaires, et nous ne pouvons pas trouver qu'il y ait eu là quelque chose d'impossible. » Au contraire, tout s'est passé de la façon la plus naturelle : dans sa crise finale, produite par son entretien avec Jésus, le fou (car ce n'était qu'un fou ordinaire) s'est précipité sur le troupeau de porcs, et ceux-ci, en proie à l'épouvante, se sont à leur tour jetés dans le lac.

Après avoir exposé cette théorie, très en vogue depuis le milieu du siècle dernier, M. E. Reuss la réfute sans peine[3]. « Il est facile de voir que les textes ne favorisent pas cette explication[4]. La circonstance indispensable pour la faire valoir, le déplacement du fou courant sur les porcs,... n'est pas mentionnée. On ne nous dit que deux choses : la demande des démons et la perte du troupeau qui se jette dans le lac. Ces deux faits ne sont pas reliés par un fait intermédiaire et visible. La tradition n'en connaissait pas. Les narrateurs supposent donc que les démons sortis de l'homme entrèrent dans les porcs,

1. **Jésus de Nazareth*, t. II, p. 497-499.
2. **Die Schriften des N. T.*, t. I, p. 109-110.
3. **Histoire évangélique, Synopse*, p. 337-338.
4. Ils lui sont absolument opposés.

invisiblement... On voit par tout cela que l'explication psychologique aurait besoin, pour se soutenir, de changer les textes mêmes, et de mettre à la place de la narration traditionnelle une autre qui ne serait que le produit de la conjecture subjective. Et même avec celle-ci, on n'arriverait pas à faire disparaître ce fait capital, qu'un cas de folie aussi intense, et qui a dû miner complètement le système nerveux du malade, et faire place tout au plus à une absolue prostration de toutes les forces physiques et mentales, a pu céder à quelques paroles, au bout de peu d'instants, et faire place à un état de santé comme celui qui est attesté par la suite du récit. » — Ces choses, écrites par un écrivain rationaliste, ont une double force contre les néo-critiques, qui ne respectent ni le fond ni la forme des récits.

Quant à l'objection tirée de l'impossibilité que présenterait la possession diabolique exercée sur des pourceaux, un théologien anglican de premier ordre la pose, et y répond dans les termes qui suivent : « Des êtres qui sont purement spirituels peuvent-ils entrer dans des êtres dont la nature est purement animale, et exercer sur eux une influence ? Sur cette question, notre ignorance est tellement grande, que nous ne savons même pas s'il existe une difficulté. Qui peut expliquer comment l'esprit agit sur la matière, ou la matière sur l'esprit ? Et pourtant, cette action est un fait certain, de même (qu'il est certain) que l'esprit agit sur l'esprit, et la matière sur la matière. Il n'y a rien dans l'expérience qui puisse nous empêcher de croire que les esprits mauvais soient capables d'agir sur des bêtes brutes, et la science admet qu'elle n'a aucune objection à opposer *a priori* à une telle hypothèse [1]. »

---

1. *A. Plummer, *A critical and exegetical Commentary on the Gospel according to St. Luke*, p. 228.

On a soulevé une autre difficulté beaucoup moins grave à propos des pourceaux de Gérasa. Notre-Seigneur avait-il le droit d'imposer une perte si considérable à leurs propriétaires ? On a répondu qu'il les a châtiés en toute justice, de ce qu'ils s'adonnaient à un commerce illégal. Mais s'ils étaient païens, leur commerce n'était-il point licite ? Dans cette hypothèse, a-t-on dit encore, ils étaient aussi en faute, car ils insultaient ou tentaient les Juifs par l'élevage de ces animaux. Ce sont là de simples conjectures d'exégètes. Mais, en fait, nous n'avons pas à nous préoccuper de la « moralité » de l'acte. « Il est des cas où le pouvoir, par sa nature même, garantit le droit [1]. » Autrement, pourquoi n'accuserait-on pas Dieu d'envoyer ou trop de pluie, ou trop de sécheresse [2] ? Au surplus, Jésus n'a pas ordonné directement aux démons d'envahir les pourceaux ; il les a seulement laissés faire, comme le remarquait saint Augustin : *Expulsa et in porcos permissa dæmonia.*

d) Divers critiques rationalistes ont eu recours, pour expliquer, comme ils disent, « raisonnablement » ce miracle, à une interprétation allégorique, qui l'idéalise en un sens, mais qui supprime entièrement, par là-même, sa réalité historique. Suivant eux, le démoniaque et les pourceaux de Gérasa seraient le type des païens, cette « légion » d'hommes plongés dans l'idolâtrie et l'immoralité. Ainsi pensent, entre autres, Bruno Bauer, J. Volkmar, H. J. Holtzmann, L. Noack. Pour Volkmar en particulier, l'incident tout entier représenterait d'une manière symbolique l'œuvre de saint Paul auprès des Gentils. Le démoniaque figure le paganisme ; les chaînes dont on

1. *F. Godet, *Commentaire sur l'évangile de saint Luc*, 2e édit., t. I, p. 483.
2. Voir *Trench, *Notes on the Miracles*, 9e édit., p. 183.

s'était servi pour le lier symbolisent les législations des vieux peuples païens, spécialement celles de Lycurgue et de Solon ; le troupeau de porcs, c'est l'idolâtrie avec ses ordures morales ; le refus de Jésus d'accueillir parmi ses disciples le possédé qu'il venait de délivrer, ce sont les obstacles que les Judéo-chrétiens opposaient à la conversion des païens, etc., etc. C'est là de l' « allégorisation effrénée et qui touche à l'absurde », dit M. Godet[1] à la suite de Keim. « Le fond n'a rien de symbolique », écrit M. Loisy[2] qui a appelé si souvent l'allégorie au secours de son exégèse. Et ici, il a parfaitement raison.

§ III. — Le possédé muet.

1° *Circonstances préliminaires.* — Saint Matthieu est seul à raconter ce petit épisode[3], et encore le fait-il très brièvement. Il place sa rapide esquisse immédiatement après la guérison de deux aveugles, qui suivit de très près la résurrection de la fille de Jaïre[4]. Le fait eut lieu, par conséquent, durant la première partie du ministère de Notre-Seigneur. Il termina la journée si féconde en prodiges dont nous avons parlé plus haut[5]. Le théâtre du miracle n'est pas mentionné ; mais il résulte du contexte que Jésus se trouvait encore à Capharnaüm. Le récit nous le montre « dans une maison », sans doute celle qui lui servait habituellement de résidence à Capharnaüm.

2° *Le miracle.* — A peine les deux aveugles auxquels le Sauveur venait de rendre la vue s'étaient-ils retirés, qu'on

1. *Commentaire sur l'évangile de saint Luc.*, 2e éd., t. I, p. 484.
2. *Les évangiles synoptiques*, t. I, p. 810.
3. Matth., 9, 32-34.
4. Matth., 9, 18-26. Voir notre *Synopsis evangelica*, p. 47.
5. Page 195.

lui présenta — la particule ἰδού, *ecce*, met en relief la soudaineté du fait — un muet, qui était en même temps possédé du démon : κωφὸν δαιμονιζόμενον. Le divin Maître, allant droit à la racine du mal, commença par expulser l'esprit mauvais, et comme le mutisme n'avait pas d'autre cause que la possession, « le démon ayant été chassé, le muet parla » aussitôt.

L'évangéliste signale, comme à propos d'une délivrance analogue[1], une double impression produite par le miracle. 1° Les foules qui en avaient été témoins ou qui ne tardèrent pas à le connaître par ouï-dire, éprouvèrent un sentiment de vive admiration et s'écrièrent : « Jamais rien de semblable n'a été vu dans Israël. » Ce n'étaient pas seulement les maladies les plus obstinées et les plus dangereuses, mais les démons eux-mêmes, qui étaient obligés de s'enfuir sur une simple sommation de Jésus. 2° Les pharisiens, irrités de voir cet enthousiasme du peuple pour celui qu'ils regardaient depuis longtemps comme leur ennemi personnel et comme hostile au judaïsme, lancèrent contre lui l'affreuse calomnie que nous avons entendue naguère : « C'est par le prince des démons[2] qu'il chasse les démons. » Antérieurement[3], le Sauveur avait réfuté ce grossier blasphème ; cette fois, il ne jugea pas à propos de relever le gant[4].

3° *Interprétations rationalistes.* — Les néo-critiques ont peu de chose à dire au sujet de ce prodige, pour le motif

---

1. Cf. Matth., 12, 22-24. Voir les pages 278 et suiv.

2. A la lettre : « dans le prince... » ; c'est-à-dire, en vertu d'une communion intime avec lui.

3. Voir les pages 280-281.

4. Quelques manuscrits grecs, latins et autres omettent ici le verset qui contient la calomnie, et divers critiques le regardent pour ce motif comme une addition tardive, empruntée à Matth., 12, 24. Mais ce texte est suffisamment garanti par ailleurs. Du reste, il est tout à fait naturel que les pharisiens aient répété plusieurs fois leur odieuse accusation.

très simple qu'ils ne croient pas qu'il ait possédé une existence distincte : à leur sens, ce serait un duplicatum ou « doublet ». M. E. Reuss[1] identifie Matth., **9**, 32-36 ; Matth., **12**, 22-24, et Luc., **11**, 14-15, « de sorte que nous aurions trois versions du même fait. » « C'est manifestement la même histoire, » dit aussi le docteur B. Weiss[2]. M. Allen va encore plus loin : « Il semblerait, écrit-il[3], que Matthieu, désireux de trouver un miracle pour achever sa série[4], a fabriqué avec des phrases qui, pour la plupart, reviennent souvent ailleurs dans l'évangile, un compte-rendu succinct de la guérison d'un possédé muet. » Le docteur Zahn, très calme d'ordinaire, s'indigne devant une pareille supposition, la trouvant « encore plus insensée que la sottise que l'on prête ainsi à l'évangéliste[5]. »

§ IV. — Le jeune lunatique.

1° *Circonstances préliminaires.* — Les trois synoptiques exposent ce récit[6]. Saint Matthieu et saint Luc se contentent d'une esquisse rapide ; mais « saint Marc dépeint si complètement la scène entière, qu'il doit l'avoir entendu raconter par Pierre[7]. »

Jésus opéra ce grand prodige le lendemain de sa transfiguration. Aussi a-t-on souvent et volontiers relevé — Raphaël avec tout l'éclat de son génie, dans un de ses plus beaux chefs-d'œuvre — le saisissant contraste qui

---

1. **Histoire évangélique, Synopse*, p. 345.
2. **Das Matthäusevangelium*, Halle, 1876, p. 255.
3. **Commentary on the Gospel of St. Matthew*, p. 98.
4. La série mentionnée ci-dessus, p. 297.
5. **Commentar uber das Evangelium des Matthäus*, 2e éd., p. 383.
6. Matth., **17**, 14-20 ; Marc., **9**, 13-28 ; Luc., **9**, 37-44a. Voir notre *Synopsis evangelica*, p. 62-63.
7. *B. Weiss, *Das Leben Jesu*, t. II, p. 327.

existe entre le glorieux épisode de la montagne, et cette scène de désolation. Le théâtre de l'incident n'est pas déterminé d'une manière précise ; les narrateurs disent seulement que Notre-Seigneur descendait du mont sur lequel il avait été transfiguré, lorsqu'on lui présenta le jeune possédé qu'il délivra du joug de Satan. Il s'agit donc d'une localité située au pied soit du Thabor, soit de l'Hermon, suivant l'opinion que l'on se fait au sujet de la montagne qui fut témoin de la transfiguration [1].

Lorsque le divin Maître rejoignit les neuf apôtres qu'il avait laissés là, il les trouva entourés d'une foule considérable, et de scribes qui discutaient vivement avec eux. Saint Marc a soin de noter que, lorsque les assistants aperçurent Jésus qui s'avançait, « ils furent saisis d'effroi » (ἐξεθαμβήθησαν [2]) et que, « s'étant avancés, ils le saluaient. » Peut-être, comme l'ont conjecturé d'anciens interprètes, le premier de ces deux traits s'explique-t-il par un reflet de la transfiguration, qui irradiait encore le visage du Sauveur, de même qu'autrefois Moïse, revenu du Sinaï, était demeuré pendant quelque temps illuminé par les rayons de la divine présence [3]. La foule, en constatant le changement ainsi produit sur la physionomie de Jésus, aurait été tout d'abord frappée de stupeur ; puis bientôt, cette expression de crainte fit place à un mouvement d'affectueux respect, qui l'entraîna au-devant du bon Maître, impatiemment attendu, dont l'arrivée était si opportune pour les disciples et pour le démoniaque.

S'adressant à cette foule, Notre-Seigneur demanda : « Pourquoi discutez-vous avec eux », c'est-à-dire, avec les

---

1. Voir L. Cl. Fillion, *L'Evangile selon saint Matthieu, Introduction critique et commentaires*, p. 334-335.
2. La Vulgate a deux verbes distincts pour traduire ce mot grec : *stupefactus est (populus) et expaverunt.*
3. Exode, 34, 29-30.

disciples ? Il vit bien, en effet, que les scribes avaient mis à profit son absence pour engager une discussion avec les neuf apôtres laissés par lui au pied de la montagne. Comme l'assistance gardait un silence discret, celui qui avait été l'occasion de la querelle s'approcha de Jésus, se mit à genoux devant lui (saint Matthieu) et lui dit d'une voix forte (saint Luc), en lui présentant son enfant : « Seigneur, ayez pitié de mon fils que je vous ai amené. » C'était un fils unique, d'après saint Luc, et la suite du récit, où il est nommé παῖς, *puer*, à plusieurs reprises, montre qu'il était tout jeune encore.

Après avoir proféré sa requête, le malheureux père fit en quelques mots une description lamentable de l'état de l'adolescent. La voici d'après chacun des narrateurs. Saint Matthieu : « Il est lunatique, et il souffre beaucoup ; car il tombe souvent dans le feu et souvent dans l'eau. » Par le mot « lunatique », les anciens désignaient généralement l'épilepsie et d'autres affections morbides du même genre, que l'on attribuait, en tout ou en partie, à l'influence de la lune, les crises périodiques du mal coïncidant plus ou moins avec les phases de cet astre. Saint Marc : « Il est possédé d'un esprit muet [1] ; et, en quelque lieu qu'il le saisisse, il le met en convulsions, et l'enfant écume, grince des dents et se dessèche [2]. » Saint Luc : « Un esprit s'empare de lui, et aussitôt il pousse des cris ; il le renverse à terre, il l'agite en le faisant écumer, et il ne le quitte qu'à grand'peine, après l'avoir tout déchiré. »

Ainsi donc, l'enfant était possédé du démon ; c'était là le mal principal. La possession avait produit le mutisme, et en même temps l'épilepsie. En effet, les divers symptômes décrits par les trois évangélistes sont trop nets et

1. C'est-à-dire, qui le rend muet. Cf. Matth., 9, 32 et 12, 22.
2. Il devient d'une maigreur extrême.

trop catégoriques pour qu'on puisse se tromper sur ce point : « Il s'agit d'un cas d'épilepsie invétérée, et par conséquent incurable. Les convulsions, les paroxysmes, les chutes, l'écume, la raideur des membres ne laissent aucun doute à cet égard [1]. »

Le père dit encore à Jésus : « J'ai prié vos disciples de chasser le démon ; mais ils n'ont pas pu. » Et telle avait été l'origine de la discussion mentionnée au début du récit : les scribes se moquaient malicieusement des apôtres ; ceux-ci ne trouvaient rien à répondre pour expliquer leur impuissance, et une partie de la foule prenait également parti contre eux. La gravité du cas et l'échec des apôtres feront ressortir davantage encore le succès de Jésus.

2° *Le miracle.* — Après avoir entendu le triste récit du père, Notre-Seigneur s'écria douloureusement : « O génération incrédule et perverse, jusques à quand serai-je avec vous ? jusques à quand vous souffrirai-je ? » Cette apostrophe sévère retombait surtout sur la masse incrédule des Juifs, que les pharisiens représentaient dans la circonstance présente. Le Sauveur éprouvait une peine très vive à constater sans cesse qu'autour de lui on se préoccupait beaucoup plus de miracles, de guérisons, des signes extérieurs de sa mission, que des biens spirituels qu'il apportait au monde.

Après ce juste reproche, s'adressant au père (saint Luc), il lui dit : « Amène ici ton fils. » Comme l'enfant approchait, continue le même évangéliste, « le démon le jeta à terre et l'agita violemment. » Saint Marc décrit plus longuement cette terrible crise, pour donner à ses lecteurs

---

1. *E. Reuss, *Histoire évangélique, Synopse*, p. 402. Voir aussi F. Vigouroux, *Les Livres saints et la critique rationaliste*, 5e éd., t. v, p. 388 ; Mgr Le Camus, *Vie de N. S. Jésus-Christ*, 2e éd., t. II, p. 158-159 ; Dr med. Knur, *Christus medicus ?* p. 38-39.

une juste idée de la puissance du démon qui tourmentait le malade : « En voyant Jésus, l'esprit agita aussitôt l'enfant avec violence, et (celui-ci), étant tombé à terre, se roulait en écumant. » Le démon, qui pressentait sa prochaine défaite, manifestait ainsi sa rage.

Jésus, majestueusement calme, agissant en apparence à la manière d'un médecin qui s'enquiert des symptômes du mal pour tirer son diagnostic, mais voulant en réalité préparer le père au miracle en excitant sa foi, lui demanda depuis quelle époque l'enfant subissait ces affreuses crises. « Depuis son enfance », telle fut la réponse ; « et l'esprit l'a souvent jeté dans le feu et dans l'eau, pour le faire périr. » Le pauvre père ajouta, sur le ton de l'humble supplication : « Mais, si vous pouvez quelque chose, secourez-nous, ayez pitié de nous. » Il était sans doute plein de confiance lorsqu'il avait amené son fils ; mais l'échec des apôtres l'avait à demi découragé.

Le Sauveur reprit : « Si tu peux croire [1], tout est possible à celui qui croit. » Cela revenait à dire : Moi, je puis guérir ton enfant, mais à une condition : si tu crois ! car la foi est toute-puissante. Le père s'écria aussitôt, en pleurant : « Je crois, Seigneur, aidez mon incrédulité. » Ce qui signifie : Je crois, mais venez à mon aide, pour que ma foi devienne encore plus parfaite ; ou bien, avec une légère nuance : Si quelque chose manque à ma foi, veuillez y suppléer dans votre grande bonté.

Toute cette scène est admirablement touchante. Très ému lui-même, Notre-Seigneur va accomplir la guérison

---

1. La meilleure leçon du texte grec paraît être : τὸ εἰ δύνῃ, « quant au (mot) Si tu peux. » Le père venait de dire à Notre-Seigneur : « Si tu peux quelque chose », εἴ τι δύνῃ. Jésus répète cette parole, et en tire un enseignement pour le père du possédé : Quant à ce que tu viens de dire, Si tu peux, c'est à toi plutôt qu'à moi de décider si la chose en question peut avoir lieu ; si tu crois, elle se fera.

qui lui était demandée avec tant d'humilité. La foule accourait, raconte saint Marc ; elle grossissait et se pressait autour du Maître, dans l'attente anxieuse de ce qui allait se passer. Ce concours gênant fut cause que Jésus se hâta d'expulser le démon. « Il menaça l'esprit impur et lui dit : Esprit sourd et muet, je te l'ordonne, sors de cet enfant, et ne rentre plus en lui. » Le démon obéit, mais non sans protester à sa façon, en suscitant une dernière crise : « Alors l'esprit, poussant des cris et agitant l'enfant avec violence, sortit, et celui-ci devint comme mort, de sorte que beaucoup disaient : Il est mort. Mais Jésus, l'ayant pris par la main, le souleva, et il se leva. » Comme à l'occasion de la résurrection du fils de la veuve[1], saint Luc termine le récit de cette cure miraculeuse par une réflexion pathétique : « Et il le rendit à son père. »

La délivrance et la guérison furent donc instantanées, évidentes. Aussi les témoins du prodige éprouvèrent-ils, comme dans les cas analogues, une impression très vive : « Tous étaient frappés de la grandeur de Dieu » (saint Luc), si manifestement visible dans les moindres circonstances du prodige. Miracle incontestable, assurément. « Les évangélistes relatent en termes formels que l'enfant fut guéri. L'arrêt momentané d'une simple crise n'aurait pas signifié grand'chose. Or, guérir un épileptique, le guérir tout d'un coup, nous savons (nous, médecins) ce que cela veut dire. Nous qui nous efforçons de produire des guérisons de ce genre... au moyen du bromure, et qui sommes satisfaits lorsque, après un traitement qui a duré des mois, des années, nous voyons l'intensité du mal diminuer, sans garantie d'avoir empêché la décadence intellectuelle[2]. »

---

1. Luc., 7, 15. Voir la page 350.
2. Dr med. Knur, *Christus medicus?* p. 40.

Saint Matthieu et saint Marc achèvent leur narration par un petit dialogue, important et intéressant, qui eut lieu entre Jésus-Christ et ses disciples, lorsqu'ils se trouvèrent seuls dans la maison où avait été opéré le prodige. « Pourquoi, demandèrent les apôtres, n'avons-nous pas pu chasser ce démon? » Leur insuccès les préoccupait d'autant plus, qu'ils avaient fréquemment usé, de la façon la plus heureuse, du pouvoir d'exorciser les possédés, reçu autrefois de leur maître[1]. Peut-être craignaient-ils de l'avoir tout à fait perdu. Jésus leur fit cette réponse, que le premier évangile nous a conservée intégralement, mais dont saint Marc ne cite que la dernière phrase : « C'est à cause de votre incrédulité. En vérité, je vous le dis, si vous aviez de la foi comme un grain de sénevé, vous diriez à cette montagne : Transporte-toi d'ici là-bas, et elle s'y transporterait, et rien ne vous serait impossible. Mais cette sorte (de démons) ne se chasse que par la prière et le jeûne », c'est-à-dire, au prix d'efforts surnaturels réitérés. Une foi ferme, accompagnée de la prière et du jeûne, triomphe des difficultés qui semblent les plus insurmontables, comme serait l'acte de déplacer une montagne[2], et à plus forte raison des puissances infernales.

3° *Interprétations rationalistes.* — Paulus revient toujours à ses remèdes appliqués à temps par le Sauveur. Il n'y aurait pas eu autre chose, ici non plus. La parole « Cette espèce ne se chasse que par la prière et le jeûne », lui fournit une preuve spéciale. Ne démontre-t-elle pas que Jésus recourut à la diète? Le trait « Il le donna à son père » signifierait aussi : Il recommanda au père de lui faire suivre tel ou tel régime. Après avoir réfuté ces sot-

1. Cf., Marc., **6**, 13.

2. Hyperbole familière aux Juifs, pour désigner quelque chose de très difficile. Cf. Lightfoot, *Horæ hebr. et talmud.* in Matth., **21**, 21.

tises et prouvé, par un examen des textes, que ceux-ci exigent une interprétation surnaturelle, Strauss[1] fait valoir de son côté sa théorie du mythe, qu'il appuie sur les deux motifs suivants. 1° La montagne de la transfiguration a été inventée à l'instar du mont Sinaï, sur lequel Moïse fut transfiguré après avoir reçu la loi ; l'incapacité des disciples devait donc se manifester au pied de la montagne, comme autrefois la faiblesse d'Aaron[2]. Voilà un premier type emprunté à l'Ancien Testament pour créer ce fait de toutes pièces. 2° Un second type consiste dans l'échec de Giézi, disciple d'Elisée, qui dut laisser à son maître le soin d'opérer une résurrection qu'il avait été incapable d'accomplir lui-même[3].

Il est à peine nécessaire de faire observer que c'est là de l'arbitraire tout pur, car ces rapprochements n'existent que dans l'imagination de Strauss. Aussi Keim[4] proteste-t-il, en disant qu'ils ne suffisent pas pour démontrer l'origine légendaire des récits. « Ceux-ci, dit-il, sont beaucoup trop originaux, beaucoup trop spéciaux,... beaucoup trop naturels, pour n'avoir pas eu d'autre base que les livres de Moïse et des Rois. » Toutefois, il ne voit lui-même dans cet incident que la guérison d'une maladie nerveuse au moyen de la suggestion. M. Bernhard Weiss[5] rejette à son tour l'interprétation surnaturelle, sous prétexte qu' « il est impossible qu'elle soit exacte. » Son fils, le professeur J. Weiss, agit de même *a fortiori*[6].

Le docteur Knur[7] répond à une objection qui diffère peu de la précédente. « Ici encore, écrit-il, on a voulu,

---

1. **Leben Jesu*, t. II, p. 40-47.
2. Cf. Exode, **24**, 14; **32**, 1-21.
3. Cf. IV Reg., **4**, 29 et ss.
4. **Geschichte Jesu von Nazara*, t. II, p. 593-597.
5. **Das Leben Jesu*, 1re éd., t. II, p. 328-330.
6. **Die Schriften des N. T.*, t. I, p. 146.
7. *Christus medicus ?* p. 38-40.

pour des motifs d'opportunité (c'est-à-dire, pour effacer le miracle), diagnostiquer un cas d'hystérie, mais à l'encontre de toute vraisemblance. Un enfant n'a pas, depuis son bas âge, des attaques d'hystérie qui le jettent tantôt dans l'eau, tantôt dans le feu, et qui mettent sa vie en péril... Beaucoup d'hystériques n'ont leurs crises que dans leur lit ou sur leur chaise, où ils ont généralement le temps de se réfugier ; ils ne se blessent pas eux-mêmes durant la crise. »

§ V. — La femme courbée.

1° *Circonstances préliminaires.* — Ce récit est propre à saint Luc[1], qui ne détermine pas d'une manière précise l'époque de l'incident. Il le place vers la fin du dernier voyage de Jésus-Christ à Jérusalem. C'était un jour de sabbat[2]. La localité n'est pas non plus nommée ; peut-être Notre-Seigneur se trouvait-il alors dans la province de Pérée. Le narrateur nous apprend du moins que ce miracle, comme plusieurs autres, fut accompli dans l'intérieur d'une synagogue.

Jésus avait pris la parole pour instruire et édifier l'assemblée. Parmi les assistants se trouvait une pauvre femme, possédée d'un esprit qui la rendait infirme[3], de sorte que, courbée et pliée sur elle-même, « elle ne pouvait pas du tout regarder en haut[4]. » Cette pénible infir-

1. Luc., 13, 10-17.
2. Comme en d'autres endroits, le pluriel σάββασιν (Vulg., *sabbatis*) a le sens du singulier.
3. A la lettre : « une femme qui avait un esprit d'infirmité. »
4. Telle est la meilleure traduction des mots μὴ δυναμένη ἀνακυψαι εἰς τὸ παντελές (Vulg., *nec omnino poterat sursum respicere*). A la rigueur, on pourrait traduire aussi, avec quelques interprètes : Et elle ne pouvait pas se redresser entièrement.

mité, qui durait déjà depuis dix-huit ans et qui était, d'après la parole de Jésus lui-même, comme nous le verrons plus bas, une suite de la possession diabolique, consistait dans une paralysie, ou tout au moins dans une contraction chronique de l'épine dorsale ; peut-être, selon d'autres, dans ce qu'on nomme l'*arthritis deformans* : maladies difficilement guérissables [1].

2° *Le miracle.* — Rien n'indique que cette pauvre femme fût venue tout exprès pour demander à Jésus sa guérison. En effet, le récit nous montre Notre-Seigneur dirigeant de lui-même sur elle son regard miséricordieux, l'interpellant avec bonté, lui disant spontanément : « Femme, tu es délivrée de ton esprit d'infirmité », et lui imposant ensuite les mains. Il l'avait trouvée digne de recevoir ses grâces.

Le résultat de cette parole et de ce geste fut instantané : « Et aussitôt, elle fut redressée [2]. » Les liens psychiques et corporels qui la tenaient pour ainsi dire captive furent brisés soudain, et, avec une joie indicible, elle releva sans effort sa tête et son dos, penchés depuis si longtemps vers la terre. Son premier sentiment fut celui d'une religieuse reconnaissance : devant tous les témoins du miracle, « elle glorifiait Dieu » sans se lasser.

La suite du récit contient une attestation officielle et authentique du prodige. Le chef de la synagogue, évidemment imbu des idées pharisaïques, s'indignant de ce que Jésus avait accompli cette guérison en un jour de sabbat, se mit à dire pompeusement et sottement à l'assistance :

---

1. Cf. Knur, *Christus medicus ?* p. 48-49.

2. Ἀνορθώθη, Vulg., *erecta est.* C'est là une des nombreuses expressions médicales de saint Luc. Elle est employée par divers médecins des temps anciens, pour désigner le redressement de parties disloquées du corps humain. Voir *Hobbart, *The medical Language of St. Luke*, Londres, 1882, p. 20 et ss. ; *Harnack, *Lukas der Arzt*, in-8°, Leipzig, 1906, p. 131.

« Il y a six jours pendant lesquels on doit travailler ; venez donc ces jours-là et faites-vous guérir, mais non pas le jour du sabbat. » La réflexion est vraiment étrange ; comme on l'a dit, « les évangiles ne renferment pas d'exemple d'une ingérence aussi illogique ou d'une sottise aussi incurable[1]. » Si l'acte du Sauveur était répréhensible, c'est lui-même qu'il fallait blâmer directement. Quelle faute les assistants avaient-ils donc commise? Quel mal avait fait surtout la femme qui venait d'être guérie ? Mais il n'ose attaquer ni celle-ci ni le thaumaturge, et c'est pour cela qu'il s'en prend d'une manière générale à l'assemblée. Sa conduite a du moins l'avantage de confirmer hautement la réalité du miracle.

Notre-Seigneur releva en quelques mots énergiques cette singulière inconséquence. Comme dans une circonstance analogue[2], il proposa d'abord un argument emprunté tout à la fois au simple bon sens et à la tradition juive. S'adressant au chef de la synagogue et à ceux qui partageaient ses sentiments, « Hypocrites, leur dit-il, est-ce que chacun de vous, le jour du sabbat, ne délie pas son bœuf ou son âne, et ne le mène pas boire? » En effet, les docteurs juifs avaient prévu ce cas, et avaient donné une solution affirmative. Non seulement on était autorisé à conduire ce jour-là le bétail à l'abreuvoir ; on pouvait même tirer de l'eau pour le faire boire, à condition de ne pas porter les seaux jusqu'aux animaux[3].

Jésus fait ensuite un argument *a minori ad majus* : « Et

---

1. *Farrar, *The Life of Christ*, 23e édit., t. II, p. 115. Saint Cyrille d'Alex., *Comment. in Luc.*, h. l. (Migne, *Patr. gr.*, t. 72, col. 769), attaquait déjà très vivement cet homme, qu'il nomme un « esclave de l'envie », et auquel il reproche de n'avoir point compris que Jésus n'avait même pas désobéi à la lettre de la loi.

2. Cf. Matth., 12, 11-12 ; Marc., 3, 4 ; Luc., 6, 9 et 14, 5.

3. Cela est dit en propres termes dans le Talmud, traité *Erubin* 20, 2.

cette fille d'Abraham, — c'est-à-dire, cette descendante du saint et illustre patriarche, cette femme qui fait partie du peuple de Dieu, — que Satan avait liée depuis dix-huit ans, ne fallait-il pas la délier de ce lien, le jour du sabbat ? » Le raisonnement frappait juste ; aussi couvrit-il de confusion tous les ennemis du Sauveur, contre lesquels il était dirigé. Ils avaient cependant une réponse facile, dans le cas où le miracle n'aurait pas été manifeste. La foule, témoin de cette merveille ajoutée à tant d'autres, « se réjouissait de toutes les choses glorieuses opérées par Jésus. »

3° *Les interprétations rationalistes* sont ici d'une faiblesse plus grande encore que de coutume. Laissons de côté Paulus et sa pharmacie. Von Ammon [1] a découvert que la malade s'imaginait être tombée au pouvoir d'« un esprit (diabolique) arthritique », de sorte que, pour la guérir, il fallait agir sur son âme, sur sa volonté. Jésus la suggestionna donc habilement. Elle se crut guérie, et son infirmité disparut.

Strauss admet le caractère historique de la parole proférée par le Sauveur, « Lequel d'entre vous ne portera pas secours à son bétail le jour du sabbat ? » Mais il ajoute que la légende a brodé plusieurs variantes à propos de cette parole, et que l'une d'elles consiste dans cet épisode.

Des néo-critiques assez nombreux [2] et à leur suite quelques protestants orthodoxes [3] nient, bien à tort, la réalité de la possession diabolique dans ce cas spécial. Les narrateurs et Jésus lui-même sont trop formels sur ce point, pour qu'on ait le droit de les contredire.

---

1. *Geschichte des Lebens Jesu*, t. III. p. 10.
2. MM. *H. J. Holtzmann, *Oscar Holtzmann, *J. Weiss, *A. Neumann, etc.
3. Non seulement les Dr* *B. Weiss et *Bruce, qui vont parfois assez loin en fait de concessions, mais aussi MM. *Laidlaw et *Godet.

QUATRIÈME PARTIE

VICTOIRES REMPORTÉES SUR DES VOLONTÉS HOSTILES

CHAPITRE PREMIER

Introduction.

a) Les prodiges de cette catégorie sont entièrement passés sous silence par la plupart des auteurs, même croyants, qui ont traité *ex professo* des miracles de Notre-Seigneur Jésus-Christ [1]. C'est qu'ils diffèrent notablement des autres, par leur nature même, et qu'il est parfois difficile d'affirmer avec certitude la réalité de leur caractère surnaturel. Qui ne sait, en effet, — nous aurons plus loin l'occasion d'en citer des exemples bien connus dans l'histoire, — qu'une volonté énergique est capable, dans certaines circonstances, d'exercer une influence puissante sur d'autres volontés, et cela, sans sortir du domaine de la nature? L'ascendant moral est un phénomène incontestable, bien qu'il soit loin de suffire pour rendre compte de toutes sortes de faits.

b) Nous reconnaissons volontiers qu'il est plusieurs incidents de la vie du Sauveur qu'on a peut-être trop

1. C'est en particulier le cas pour MM. Chable (catholique), Lisco, Trench, Laidlaw (protestants orthodoxes) et Bruce (protestant libéral).

promptement regardés comme miraculeux ; entre autres les suivants, qui sont tous exposés dans le quatrième évangile : 1° Joan., **7**, 30, « Ils cherchaient donc à arrêter Jésus ; mais personne ne mit la main sur lui, parce que son heure n'était pas encore venue » ; 2° Joan., **7**, 44, « Quelques-uns voulaient l'arrêter ; mais personne ne mit la main sur lui » ; 3° Joan., **8**, 20, « Jésus dit ces choses, enseignant dans le temple... ; et personne ne l'arrêta, parce que son heure n'était pas encore venue » ; 4° Joan., **8**, 59, « Ils prirent donc des pierres, pour les jeter sur lui ; mais Jésus se cacha et sortit du temple. »

Le P. Knabenbauer, l'un des savants catholiques qui ont le mieux interprêté les saints évangiles à notre époque, dit au sujet des trois premiers de ces textes[1] : « Ces paroles de l'évangéliste ne disent pas — nous ajouterions : n'insinuent pas — qu'un miracle ait été accompli par la puissance divine. » Elles se bornent à expliquer l'impuissance des ennemis de Jésus, en établissant que l'heure divinement fixée pour la mort du Messie ne dépendait que du ciel, nullement des décrets humains. Quelques Pères (saint Jean Chysostome, saint Cyrille, etc.) et divers interprètes plus ou moins anciens (Théophylacte, Maldonat, Calmet, etc.) admettaient un miracle dans chacune de ces trois circonstances ; mais il n'est nullement obligatoire de les suivre sur cette voie. Avec les exégètes catholiques les plus récents, nous pensons que les mots « Son heure n'était pas encore venue », sorte de refrain écrit visiblement sur le ton du triomphe, suffisent pour tout expliquer, sans qu'il soit nécessaire d'intercaler un prodige.

Quant au dernier passage, Joan. **8**, 59, à première vue, il semblerait marqué plus que les autres au sceau du

---

1. *Commentarius in Evangelium secundum Johannen*, in-8, Paris, 1903, page 273.

miracle; aussi les mêmes anciens auteurs et d'autres encore (de nos jours, le docte et judicieux professeur Schanz), l'ont-ils également rangé parmi les prodiges opérés par Notre-Seigneur. Néanmoins, nous croyons, avec la plupart des commentateurs contemporains, que le caractère surnaturel de l'épisode est exclu par le langage même dont se sert l'évangéliste. En effet, le verbe ἔκρυβη, « il se cacha », semble exiger une interprétation simplement naturelle. Suivant la parole de saint Augustin, dans cette scène, (*Jesus*) *tanquam homo a lapidibus fugit*, bien loin d'y manifester sa puissance par une intervention miraculeuse. Le mieux est donc d'admettre, selon la réflexion de M. Fouard[1], que « Jésus, se dérobant au milieu de la confusion, se cacha et sortit du temple. »

c) Mais il est d'autres traits de la vie de Jésus qu'il serait difficile, et même, ce nous semble, impossible, d'expliquer dans un sens purement naturel. Ce sont, à des degrés divers : les deux expulsions des vendeurs; l'épisode de Nazareth exposé par saint Luc, **4**, 28-30; la chute des valets du sanhédrin venus pour arrêter Jésus à Gethsémani, Joan., **18**, 3-8. Nous allons étudier séparément ces divers faits.

---

1. *Vie de N.-S. Jésus-Christ*, 2e éd., t. II, p. 77. Cf. Joan., **12**, 36, où le même verbe ἔκρυβη ne marque absolument rien de surnaturel. Voir aussi J. Belser, *Das Evangelium des heil. Johannes übersetzt und erklärt*, in-8, Fribourg-en-Brisgau, 1905, p. 98 ; *Th. Zahn, *Das Evangelium des Johannes ausgelegt*, in-8, Leipzig, 1908, p. 427 ; *F. Godet, *Commentaire sur l'évangile de saint Jean*, 2e éd., t. II, p. 109.

CHAPITRE II

Les deux expulsions des vendeurs.

§ I. — La première expulsion.

1° *Le récit évangélique.* — Cet incident, dont la narration est propre au quatrième évangile[1], eut lieu à l'occasion de la première Pâque du ministère public de Jésus, tout à fait au début de cette seconde période de sa vie.

Le Sauveur, qui était monté à Jérusalem pour y célébrer cette solennité, « trouva dans le temple des marchands de bœufs, de brebis et de colombes, et des changeurs assis. » A ce spectacle, saisi d'une vive indignation, « il fit un fouet avec des cordes, et il les expulsa tous du temple, ainsi que les brebis et les bœufs, et il jeta par terre l'argent des changeurs et renversa leurs tables. Et il dit à ceux qui vendaient des colombes : Otez cela d'ici, et ne faites pas de la maison de mon Père une maison de trafic. »

Après ce rapide exposé des faits, l'évangéliste ajoute : « Ses disciples — c'est-à-dire, Pierre et André, Jacques et Jean, Philippe et Nathanaël, qui l'avaient accompagné à Jérusalem, et qui furent témoins de cet acte de zèle[2] — se souvinrent alors qu'il est écrit[3] : Le zèle de ta mai-

---

1. Joan., **2**, 13-22.
2. Cf. Joan., **1**, 33-51 ; **2**, 3, 12.
3. Ps. **68** (hébr. **69**), 10. Ce psaume est messianique, et plusieurs fois allégué comme tel dans le Nouveau Testament. Cf. Joan., **15**, 25 ; Act., **1**, 20 ; Rom., **11**, 9 et **15**, 3.

son me dévore », et que cette parole s'appliquait au Messie.

Pour rendre cette scène encore plus vivante, il est bon de rappeler à nos lecteurs que l'ensemble du temple de Jérusalem (τὸ ἱερόν), tel qu'il existait à l'époque de Notre-Seigneur, avait trois parvis distincts : celui des prêtres, qui renfermait le sanctuaire proprement dit (ὁ ναός) et l'autel des holocaustes ; celui des hommes ou d'Israël, situé plus à l'est, en avant de ce même autel ; celui des femmes, encore plus à l'est. Autour de ces parvis, et surtout dans la direction du sud, s'étendait une vaste cour, dont les côtés étaient fermés par des galeries à colonnades[1] : on l'appelait cour des païens, parce que les incirconcis eux-mêmes, prosélytes ou autres, avaient le droit d'y pénétrer.

Dans cette cour, s'étaient installés peu à peu, par la négligence et même avec la connivence des prêtres, — ils trouvaient à cela de beaux bénéfices[2], — des marchands qui vendaient les différentes sortes d'animaux destinés aux sacrifices, et de nombreux banquiers. Ceux-ci échangeaient contre l'ancienne monnaie juive, dite monnaie sacrée (la seule avec laquelle il était permis de payer la redevance annuelle que tout Israélite âgé de douze ans et plus était tenu d'acquitter pour le service du temple), les monnaies grecques ou romaines, que les pèlerins apportaient de toutes les provinces de l'empire.

Pour la Pâque surtout, qui attirait par centaines de mille à Jérusalem les Juifs étrangers, et qui voyait immoler tant de victimes, c'était comme une foire gigantesque. « On peut supposer, sans encourir le reproche de soup-

---

1. Voir notre *Atlas archéologique de la Bible*, 2e édit., in-4, Paris, 1886, pl. XCIX, fig. 1 et 2.

2. Le Dr *Edersheim, *The Life and Times of Jesus...*, t. I, pp. 367-372, en donne la preuve d'après les écrits rabbiniques.

çons téméraires, que bien des marchés frauduleux, bien des trocs usuraires s'abritaient sous le prestige du lieu, aux dépens d'étrangers sans défense... C'était une profanation scandaleuse. De plus le bruit, les cris des animaux et des hommes, les marchandages, les disputes formaient un accompagnement singulier aux dévotions qui s'accomplissaient dans l'intérieur des autres parvis, et devant le sanctuaire proprement dit... Il y avait là un abus intolérable, et l'on ne comprenait pas que le sanhédrin, le haut clergé ne l'eussent pas depuis longtemps supprimé[1]. » Sans doute, il fallait que les pèlerins étrangers eussent la facilité d'acheter tout ce qui était requis pour les sacrifices qu'ils voulaient offrir ; mais il eût été facile d'établir ce marché à quelque distance de l'enceinte sacrée.

Dans ses pèlerinages des années précédentes, Jésus n'avait pas cru devoir protester contre cet abus grossier. Mais, aujourd'hui, il se présente dans le temple en qualité de Messie, et, à ce titre, il venge énergiquement l'outrage fait à la maison de son Père. Sa démarche est donc franchement messianique. Il ne pouvait pas inaugurer son ministère par un acte plus significatif[2].

2° *Y eut-il un véritable miracle ?* — *a*) Pesons les principales circonstances du récit. Jésus est encore un inconnu à Jérusalem, puisque son ministère proprement dit va seulement commencer. S'il a changé naguère l'eau en vin à Cana par un brillant prodige, ce fait est ignoré pour le moment dans la capitale juive. Le voilà dans la cour des païens, en face d'une multitude de gens, âpres au gain, qui l'ont transformée en un lieu de trafic, et qui n'ont rien de plus précieux que leur commerce, leurs

---

1. *A. Réville, *Jésus de Nazareth*, t. I, p. 273.
2. E. Renan ose ne trouver dans cet épisode qu'un déploiement de mauvaise humeur.

intérêts. Bien plus, ces marchands de tout genre ont pour protecteurs et pour amis les prêtres eux-mêmes, avec lesquels ils partagent leurs riches profits. Seul contre tous, Jésus lève son bras vengeur, à la façon racontée par saint Jean, et non seulement on ne lui offre aucune résistance [1], mais tous prennent la fuite devant lui. Evidemment son fouet — « petit fouet », dit le texte grec, qui emploie ici le diminutif — n'est qu'un emblème de son autorité, car « s'il se fût agi d'une action à exercer physiquement, le moyen eût été disproportionné au but, et l'effet le serait encore plus à la cause [2]. » N'est-on pas en droit d'affirmer qu'il y a là un miracle réel ?

b) Origène penche pour une explication symbolique de l'incident ; mais il admet que c'est la « puissance divine » (θεῖα δύναμις) de Jésus, par conséquent sa force miraculeuse, qui empêcha la fureur de ses ennemis de se manifester contre lui [3]. Saint Jean Chrysostome et saint Jérôme se déclarent ouvertement pour le miracle. Le savant docteur latin expose son sentiment en termes remarquables [4] : « Pour moi, parmi tous les miracles accomplis (par le Sauveur), celui-ci me paraît être particulièrement admirable. En effet (il nous montre) un seul homme, et un homme méprisable à cette époque,... capable, en brandissant un simple fouet, de chasser une si grande multitude, de renverser les tables..., et de faire d'autres choses qu'une armée innombrable n'aurait pas accomplies [5]. C'est que des rayons de feu... s'échappaient de ses yeux, et que

---

1. « Il n'y eut pas une main levée, pas une parole proférée contre lui. » *Edersheim, *The Life and Times of Jesus*, t. I, p. 373-374.
2. *F. Godet, *Commentaire sur l'évangile de saint Jean*, 2e édit., t. I, p. 232.
3. *In Joan. Hom.*, tom. 10, 16 (Migne, *Patr. gr.*, t. 14, col. 352).
4. *In Matth.* lib. 3, 21 (Migne, *Patr. lat.*, t. 26, col. 152).
5. Il y a dans ce trait une hyperbole évidente.

la majesté de la divinité resplendissait sur son visage [1] ».

La plupart des commentateurs modernes ont adopté ce même sentiment, qui paraît bien avoir été celui de l'écrivain sacré. Un grand nombre d'interprètes contemporains, catholiques [2] et protestants, n'hésitent pas non plus à croire que nous sommes ici en présence d'un grand miracle. Plusieurs critiques rationalistes [3] admettent, sinon la réalité du prodige, — ce qui serait contraire à leurs principes, — du moins le fait que le narrateur a voulu raconter un évènement surnaturel.

c) Nous devons dire, cependant, que d'autres exégètes récents, dont l'orthodoxie ne fait pas l'ombre d'un doute, préfèrent ranger l'expulsion des vendeurs parmi les phénomènes de l'ordre simplement naturel. Telle est la pensée de M. F. Godet, protestant des plus orthodoxes : « La réussite de cet acte disciplinaire s'explique par la majesté de l'apparition de Jésus, par l'ascendant irrésistible que lui donnait la conscience de la force surnaturelle qu'il pourrait employer au besoin, par le sentiment de sa souveraineté en ce lieu,... enfin par la mauvaise conscience de ceux qui étaient l'objet d'un tel jugement [4]. » Mgr Le Camus [5] parle à peu près dans le même sens,

---

1. Un scholiaste du XIII[e] siècle (cité par le D[r] *Zahn, *Das Evangelium des Johannes erklärt*, 2[e] édit., p. 187, note), qui mentionne souvent l'évangile apocryphe des Hébreux, écrit aussi à propos de notre épisode : *In libris evangeliorum quibus utuntur Nazareni, legitur quod radii prodierunt ex oculis ejus, quibus territi (Judæi) fugabantur.*

2. Entre autres, le P. Knabenbauer et le D[r] Pölzl.

3. M. *Loisy est de ce nombre. « Il semble évident, écrit-il (*Le quatrième évangile*, p. 290), que, pour l'évangéliste,... cet acte était à la fois messianique et miraculeux. »

4. **Commentaire de l'évangile de saint Luc*, 2[e] édit., t. II, p. 234.

5. *Vie de N.-S. Jésus-Christ*, 2[e] édit., t. I, p. 281-282. Voir aussi C. Fouard, *Vie de N.-S. Jésus-Christ*, 2[e] édit., t. I, p. 215-216 ; J. Belser, *Das Evangelium des heil. Johannes übersetzt und erklärt*, p. 84.

quoique sa déclaration soit plus voilée : « Personne ne songea à opposer quelque résistance, tant étaient grandes la puissance de conviction et l'autorité de celui qui faisait cette démonstration, et aussi tant devaient être naturelles la honte et la confusion de ceux qui se laissaient aller à de si lamentables abus. Si le parfait sentiment du droit multiplie dans un homme la force morale et physique, il faut bien reconnaître que la conscience d'un tort visible rend les autres lâches et timides. » Evidemment, le plus grand nombre des théologiens libéraux opine de même. « Le succès de cet acte hardi n'a pas besoin d'être expliqué par un miracle », dit le Dr Bernhard Weiss [1]. Et M. Reuss [2] : « Les marchands expulsés subissent sans regimber l'ascendant de cette volonté indiscutable. »

Malgré ces raisons, nous ne pensons que la force morale puisse suffire pour rendre compte de l'acte mémorable du Sauveur. Les explications naturelles qu'on en donne laissent subsister un problème psychologique qui ne peut, croyons-nous, trouver d'autre explication que le miracle. Du reste, c'est bien ce que paraît indiquer aussi la suite de la narration [3]. Les autorités juives, qui eurent alors un entretien avec Jésus, se gardèrent bien de proférer contre lui la moindre accusation au sujet de sa conduite dans le temple. Elles se bornèrent à lui demander un « signe », qui montrât qu'il était autorisé d'en haut à agir comme il l'avait fait. Notre-Seigneur les renvoya au signe par excellence, celui de sa future résurrection.

---

1. *Das Leben Jesu*, t. I, p. 385.
2. *La théologie johannique*, p. 136.
3. Cf. Joan., 2, 18-22.

§ II. — La seconde expulsion des vendeurs.

1° *Le récit évangélique.* — Saint Jean, qui a raconté la première expulsion, garde un silence complet au sujet de la seconde. Les synoptiques exposent celle-ci de concert[1], mais assez brièvement. D'après la chronologie de saint Marc, très précise en cet endroit, elle eut lieu le lendemain de l'entrée triomphale de Jésus-Christ à Jérusalem, par conséquent, le lundi saint[2]. Dès le matin, après la malédiction symbolique du figuier, le Sauveur entra dans le temple, et, enflammé d'un saint courroux, il mit fin aux profanations qu'il avait constatées la veille, à l'issue de son glorieux triomphe[3], mais que l'heure tardive ne lui avait pas permis de supprimer immédiatement. Ces abus étaient ceux que nous avons décrits plus haut[4]. L'œuvre purificatrice entreprise, il y avait alors environ trois ans, par Notre-Seigneur, n'avait produit qu'un effet transitoire, « car de nouveau la cupidité l'avait emporté sur le respect : les cages des colombes, les troupeaux de bœufs et de brebis, les tables des changeurs, encombraient les parvis, s'étalant sous les portiques[5]. »

La conduite de Jésus-Christ fut la même qu'à l'occasion de la première expulsion, et elle est décrite en termes analogues : « Jésus entra dans le temple de Dieu, et il chassa tous ceux qui vendaient et achetaient dans le temple, et il renversa les tables des changeurs et les sièges de ceux qui vendaient des colombes. » Les trois

---

1. Matth., 21, 12-17 ; Marc., 11, 15-19 ; Luc., 19, 45-48. Voir notre *Synopsis evangelica*, p. 96.
2. Cf. Marc., 11, 12.
3. *Circumspectis omnibus*, dit saint Marc., 11, 11.
4. Pages 315-316.
5. C. Fouard, *Vie de N.-S. Jésus-Christ*, 2e édit., t. II, p. 210.

évangélistes citent, presque identiquement, une parole solennelle, empruntée en partie à Isaïe, en partie à Jérémie[1], que Notre-Seigneur prononça pour justifier son acte, et pour condamner plus énergiquement encore ces tristes abus : « N'est-il pas écrit : Ma maison sera appelée une maison de prière pour toutes les nations? Mais vous, vous en avez fait une caverne de voleurs. »

Saint Matthieu est seul à mentionner, par mode de contraste, deux touchants incidents qui se passèrent alors [2]. D'abord « des aveugles et des boiteux... s'approchèrent du Sauveur dans le temple, et il les guérit avec bonté ». Rien ne pouvait mieux légitimer sa conduite antérieure que de tels miracles, aisés à constater par de nombreux témoins. Ensuite, l'évangéliste nous fait écouter le joyeux écho des exclamations poussées, dans les parvis, par de jeunes enfants, — peut-être les jeunes lévites du temple, — qui entourèrent Jésus en criant : « Hosanna au Fils de David ! » La veille, ils avaient entendu des bouches nombreuses qui faisaient retentir ce vivat, et ils le répétaient de leurs fraîches voix. Mais cette ovation enfantine excita la haine et l'envie des princes des prêtres et des scribes, qui, s'approchant aussi de Notre-Seigneur, s'écrièrent tout indignés : « Entendez-vous ce qu'ils disent ? » Ils auraient voulu qu'il imposât silence à ces enfants. Mais il se contenta de répondre : « Oui (je l'entends). N'avez-vous jamais lu cette parole [3] : De la bouche des enfants et de ceux qui sont à la mamelle, vous avez tiré (ô Dieu) une louange parfaite. » Cela signifiait : D'après l'autorité même des saints Livres,

1. Is., 56, 7 ; Jer., 7, 11.
2. Matth., 21, 14-16. M. *Loisy ose dire à ce sujet, *Les Evangiles synoptiques*, t. II, p. 279 : « Il paraît que l'évangéliste ajoute un miracle de son chef, pour rehausser la situation. »
3. Empruntée au Ps. 8, 5.

« les enfants sont les organes de la vérité, les plus naïfs, les plus désintéressés et les plus purs[1]. »

Si saint Marc et saint Luc ne citent ce double trait, ils ne manquent pas de signaler la recrudescence de haine que cette seconde expulsion des vendeurs excita chez les ennemis de Jésus. De plus en plus, ceux-ci cherchaient comment ils s'y prendraient pour le mettre à mort ; mais ils craignaient le peuple, qui témoignait encore au Sauveur une vive affection.

2° *Jésus-Christ chassa-t-il vraiment deux fois les vendeurs du temple ?* — Grave question, que nous avons maintenant à résoudre[2]. Ce sont surtout les rationalistes et les semi-rationalistes, le lecteur le devine, qui nous obligent de discuter ce point. Pour les exégètes catholiques et la plupart des protestants orthodoxes, la réponse n'est pas un instant douteuse : Oui certes, nous devons distinguer deux expulsions distinctes, comme le font les évangélistes avec tant de clarté. Assurément, le fond du récit est le même des deux parts, et il ne pouvait guère n'être pas le même ; toutefois, « les divergences sont tellement évidentes, que le premier lecteur venu peut les constater[3]. » Elles ne concernent pas seulement les dates, qui sont si écartées l'une de l'autre, nous l'avons vu, — d'un côté, le commencement du ministère de Notre-Seigneur ; de l'autre, la fin de sa vie, — mais aussi plusieurs autres faits (ceux-ci, par exemple : dans le récit de saint Jean, Jésus est armé d'un fouet, mais non pas dans celui des synoptiques ; là, les autorités juives interviennent immédiatement, ici elles n'entrent en scène que le lendemain pour demander à Jésus l'origine de ses pouvoirs), et davantage

1. Mgr Le Camus, *Vie de N.-S. Jésus-Christ*, 2e édit., t. III, p. 51.
2. Nous ne demandons pas : Y eut-il un miracle réel ? car ce point a été élucidé à propos de la première expulsion (pages 316-319).
3. *Edersheim, *The Life and Times of Jesus*, t. I, p. 375.

encore les paroles (1° dans le quatrième évangile, Notre-Seigneur établit un contraste entre la maison de son Père et un lieu de trafic vulgaire ; dans les trois autres, entre le temple et une caverne de voleurs ; 2° dans saint Jean, il se contente de faire allusion à un passage de l'Ancien Testament ; dans les synoptiques, il cite la Bible en propres termes ; 3° dans la première expulsion, il ordonne aux marchands de colombes d'enlever leurs cages ; dans la seconde, il renverse lui-même celles-ci).

En vérité, dit un excellent commentateur protestant du troisième évangile [1], « que gagne-t-on à l'identification, qui implique une erreur chronologique grossière, de la part ou de saint Jean... ou des autres (évangélistes) ?... Quelqu'un des disciples qui étaient présents, Jean ou Pierre (lequel a servi d'informateur à saint Marc ; ou Matthieu), aura-t-il bien pu transférer un évènement si remarquable du commencement à la fin ?... Une telle confusion de leurs souvenirs n'est pas probable, surtout si nous considérons les changements immenses qui distinguent la dernière Pâque du ministère (de Jésus) de la première. Il est tout naturel que les synoptiques aient omis la première expulsion, puisqu'ils omettent totalement le début du ministère (de Notre-Seigneur) en Judée. Jean omet la seconde, de même qu'il passe sous silence l'institution de l'eucharistie et beaucoup d'autres choses, parce que ces faits avaient été déjà exposés et qu'ils n'étaient pas nécessaires pour le plan de son évangile. D'autre part, il n'y a aucune difficulté à supposer que le temple a été purifié deux fois par Jésus. (Le Sauveur) n'était pas révéré à ce point dans Jérusalem, qu'un seul acte de ce genre ait pu mettre fin à tout jamais au scandale... Si, un an ou

1. *A. Plummer, *Commentary on the Gospel according to St. Luke*, p. 453.

deux après [1], il s'aperçut que le mal avait reparu et s'était peut-être même accru, n'était-il pas vraisemblable qu'il agirait comme il l'avait fait auparavant ? »

Nous ne voyons pas ce qu'on pourrait ajouter à ces preuves. Ce sont elles qui ont déterminé de tout temps les interprètes croyants — en premier lieu les saints Pères (notamment Origène, qui avoue toutefois [2] que, de son temps, de nombreux auteurs étaient favorables à l'identité des deux récits ; saint Jean Chrysostome, saint Augustin, etc.) ; puis, à leur suite, les commentateurs catholiques des temps modernes et contemporains [3], comme aussi de nombreux exégètes protestants du parti orthodoxe [4].

Il est vrai que les critiques rationalistes, et ceux qui reçoivent plus ou moins d'eux le mot d'ordre, se déclarent presque unanimement en faveur de l'identification, sous prétexte, comme s'exprime l'un d'eux, qu' « une manifestation de ce genre n'a pu se produire qu'une fois », et qu'on se trouverait en face de difficultés « insurmontables », si l'on admettait l'opinion contraire [5]. Mais nous

---

1. Plus probablement, trois ans.

2. Dans ses *Homiliæ in Joan.*, tom. 10, 15 (Migne, *Patr. gr.*, t. 14, col. 345).

3. Citons entre autres, le P. Knabenbauer, *Commentar. in evangel. sec. Matth.*, t. II, p. 216-217 ; le Dr Schanz, *Commentar über das Evangelium des heil. Matthaüs*, p. 437, et *Commentar über das Evang. des h. Johannes*, p. 153 ; J. Belser, *Das Evang. des heil. Johannes übersetzt und erklärt*, p. 80-81 ; L.-Cl. Fillion, *Evangile selon saint Jean, Introduction et Commentaires*, p. 40 et 41. Voir aussi H. Lesêtre, dans F. Vigouroux, *Dictionnaire de la Bible*, t. III, col. 1448 et 1467.

4. En particulier *F. Godet, *Commentaire sur l'évangile de saint Luc*, 2e éd., t. II, p. 295-296, et *Commentaire sur l'évangile de saint Jean*, 2e édit., t. I, p. 391.

5. *A. Loisy, *Le quatrième évangile*, p. 296. Paulus, Strauss, E. Renan, MM. H.-J. Holtzmann, Wellhausen, J. Weiss, Heitmüller, et même W. Beyschlag, Bernhard Weiss, sont aussi de cet avis, avec beaucoup d'autres encore. Parmi les exégètes conservateurs, nous ne connaissons que M. *Th. Zahn comme l'ayant adopté (dans son *Evangelium des Johannes ausgelegt*, p. 174-175).

avons vu que tout s'explique fort bien dans l'hypothèse, la seule admissible, de la réitération de l'acte. Ce sont plutôt les partisans de l'unité du fait qui s'embarrassent dans une difficulté insurmontable, lorsqu'il s'agit de fixer la date de l'expulsion. Naturellement, il leur est impossible de s'entendre, les uns [1] donnant raison au quatrième évangile, les autres [2] aux synoptiques.

Répétons-le, chacune des deux expulsions est authentique, et occupe de part et d'autre une place très convenable. Il était juste que le Sauveur inaugurât et qu'il achevât son ministère par une manifestation de ce genre. La première fois, il apparut comme un prophète qui avertit ; la seconde fois, comme le Messie juge et vengeur.

---

1. Entre autres K. von Hase, Beyschlag, J. Weiss.
2. C'est le plus grand nombre : Strauss, Keim, le Dr Wellhausen. (C'est une « histoire synoptique » qui s'est glissée par erreur dans le quatrième évangile, où elle est « une anticipation monstrueuse »), MM. A. Loisy, A. Réville, Zahn, etc.

CHAPITRE III

Les incidents de Nazareth et de Gethsémani.

§ I. — Jésus échappe a ses compatriotes de Nazareth, qui voulaient le mettre a mort.

1° *Le récit évangélique.* — Saint Luc nous a seul conservé le souvenir de cet incident mémorable [1]. Il est vrai que les deux autres synoptiques racontent aussi une visite faite par Jésus aux habitants de Nazareth en des circonstances analogues [2], de sorte que d'assez nombreux commentateurs, catholiques et autres [3], croient pouvoir identifier les trois récits. Néanmoins, tout bien considéré, il est beaucoup plus vraisemblable que le fait exposé par saint Luc est entièrement distinct de l'autre. Nous en avons les raisons suivantes : *a*) Saint Matthieu et saint Marc placent la visite à Nazareth à une époque notablement plus tardive de la vie publique du Sauveur ; celle que raconte le troisième évangile eut lieu presque dès l'ouverture du ministère de Jésus. *b*) D'après le récit de saint Luc, Notre-Seigneur n'a encore aucun disciple ; dans

---

1. Luc., **4**, 16-30.

2. Matth., **13**, 54-58 ; Marc., **6**, 1-6. Voir notre *Synopsis evangelica*, p. 48.

3. Maldonat et le Dr Schanz, parmi les catholiques ; F. Baur, Schleiermacher, Hase et Reuss, Keim, MM. Wellhausen, H. J. Holtzmann, Beyschlag, Bernhard Weiss et J. Weiss, parmi les exégètes protestants et rationalistes. Keim va jusqu'à dire, *Geschichte Jesu von Nazara*, t. II, p. 20 : « Il serait tout à fait ridicule d'admettre deux visites à Nazareth en des conditions semblables. »

les deux autres, il en a plusieurs qui l'accompagnent à Nazareth. *c*) Saint Luc fournit des détails nombreux et précis sur la prédication de Jésus dans la synagogue de Nazareth ; saint Matthieu et saint Marc la passent totalement sous silence. *d*) Les réflexions des habitants ne sont pas les mêmes dans les deux circonstances. *e*) D'un côté, Jésus est chassé de la ville et sa vie est en danger ; de l'autre, il n'est question d'aucun péril, et le divin Maître prolonge pendant quelque temps son séjour [1]. Ajoutons qu'entre la première et la seconde visite il s'écoula un temps suffisant pour laisser à la passion le temps de se calmer, de sorte que Notre-Seigneur pouvait revenir dans sa patrie sans aucun grave inconvénient. Du reste, on comprendrait difficilement que saint Luc, qui est, comme on l'a dit, « si historique », ait anticipé à ce point. Quoi qu'il en soit, il est seul à mentionner l'incident spécial dont nous avons à nous occuper ici.

D'après ce qui vient d'être dit, Jésus inaugurait alors son ministère en Galilée, où il annonçait le royaume de Dieu avec un grand succès. Bientôt, « sa renommée se répandit dans toute la contrée ; il prêchait dans les synagogues et il était exalté par tous [2] ». C'est dans ces conditions qu'« il vint à Nazareth, où il avait été élevé [3]. »

Il entra selon sa coutume, le jour du sabbat, dans la synagogue, et il se leva pour lire. On lui donna le livre du prophète Isaïe. Et ayant déroulé le livre, il trouva l'endroit où il était écrit : L'esprit du Seigneur est sur moi ; c'est pourquoi il m'a sacré par son onction ; il m'a envoyé évangéliser les pauvres, guérir ceux qui ont le cœur broyé, annoncer aux captifs la délivrance et aux aveugles le recouvrement de la vue, mettre en liberté ceux qui sont brisés sous les fers, publier l'année favorable du Seigneur et le jour de la rétribution.

---

1. Voir L. Cl. Fillion, *L'Evangile selon saint Matthieu, Introduction et Commentaires*, p. 282-283. De nombreux interprètes de tous les partis sont favorables à la réalité de deux visites successives.
2. Luc., 4, 14-15.
3. Luc., 4, 16.

Ayant replié le livre, il le rendit au ministre et s'assit. Et tous, dans la synagogue, avaient les yeux arrêtés sur lui. Et il commença à leur dire : Aujourd'hui, cette parole de l'Ecriture, que vous venez d'entendre, est accomplie. Et tous lui rendaient témoignage ; et ils admiraient les paroles de grâce qui sortaient de sa bouche, et ils disaient : N'est-ce pas le fils de Joseph ?

Alors il leur dit : Sans doute, vous m'appliquerez ce proverbe : Médecin, guéris-toi toi-même ; les grandes choses faites à Capharnaüm dont nous avons entendu parler, fais-les également ici dans ton pays. Et il ajouta : En vérité, je vous le dis, aucun prophète n'est bien reçu dans sa patrie. En vérité, je vous le dis, il y avait beaucoup de veuves en Israël au temps d'Elie, lorsque le ciel fut fermé pendant trois ans et six mois, et qu'il y eut une grande famine sur toute la terre ; et cependant, Elie ne fut envoyé à aucune d'elles, mais à une femme veuve de Sarepta, dans le pays de Sidon [1]. Il y avait aussi beaucoup de lépreux en Israël au temps du prophète Elisée ; et aucun d'eux ne fut guéri, si ce n'est Naaman le Syrien [2].

L'application était manifeste. Elle parut insupportable à l'assemblée. En s'entendant comparer à ces Israélites des temps passés, que Dieu avait jugés moins dignes de ses faveurs que les païens, les auditeurs « furent remplis de colère ». Poussant des cris furieux, ils se levèrent et chassèrent Jésus de la synagogue ; puis, l'entraînant hors de la ville, ils le conduisirent au sommet de la montagne sur laquelle Nazareth est bâtie, afin de le précipiter en bas [3]. « Mais lui, passant au milieu d'eux, s'en alla. »

C'est par ce dernier trait, si majestueux, que le récit rentre dans le plan de notre ouvrage. Nous avons donc à examiner si nous devons le regarder comme miraculeux.

2° *Y eut-il un miracle réel ?* — Comme pour les autres faits de cette catégorie, nous voyons les interprètes, sans aucune distinction d'opinions religieuses, se partager en deux classes distinctes, selon qu'ils élèvent l'in-

1. Cf. III Reg., 17, 9.
2. Cf. IV Reg., 5, 1-19.
3. Plusieurs endroits ont été désignés comme ayant servi de théâtre à cette scène barbare. Il n'est guère possible de se former une opinion certaine à ce sujet.

cident à un niveau surnaturel, ou qu'ils le laissent dans le domaine naturel.

Les Pères et les interprètes catholiques anciens ou modernes — saint Ambroise, saint Cyrille, le vénérable Bède, Maldonat, Calmet, Cornelius a Lapide, etc., — n'hésitaient pas à admettre un miracle dans le sens strict. Ils sont suivis en cela, d'une manière à peu près unanime, par les exégètes catholiques des temps actuels. « Arrivés au bord du précipice, dit M. Fouard [1], une puissance surnaturelle enchaîna leurs bras ; immobiles, interdits, ils virent Jésus passer au milieu d'eux et s'éloigner. » Le Dr Schanz écrit aussi [2] : « Ce n'est pas seulement la personnalité imposante (de Jésus) qui produisit cette impression sur les habitants de Nazareth ; mais il faut reconnaître ici une influence supérieure, c'est-à-dire, surnaturelle. »

De nos jours aussi, plusieurs exégètes protestants revendiquent hautement à l'épisode un caractère miraculeux. L'un d'eux, M. Plummer [3], tient à cette occasion un langage particulièrement expressif : « Ceux qui pensent que ce fut le regard plein d'assurance (de Jésus) ou sa majesté personnelle qui le sauvèrent, ont à expliquer pourquoi ce regard et cette majesté n'empêchèrent pas les assistants de le chasser de la synagogue. Il serait mieux, avec les anciens commentateurs, de regarder le fait comme un miracle qui se rattachait à la volonté de Jésus. »

---

1. *Vie de N.-S. Jésus-Christ*, 2e éd., t. I, p. 266.
2. *Commentar über das Evangelium des heil. Lukas*, p. 190. Tel est aussi le sentiment des PP. Didon et Knabenbauer, du Dr Pölzl, etc.
3. **Commentary on the Gospel according to St. Luke*, page 130. Voir aussi *Edersheim, *The Life and Times of Jesus*, t. I, p. 436.
4. Strauss lui-même, Hase et Reuss, MM. H. J. Holtzmann, J. Weiss, Loisy, etc., toutefois les trois derniers de ces auteurs regardent le trait final du récit comme apocryphe et légendaire.

En tout cas, il est clair, comme l'admettent aussi plusieurs critiques rationalistes [1], que, dans la pensée de l'évangéliste, la fin de l'incident implique un vrai miracle. Or, si saint Luc a voulu raconter un prodige, c'est qu'il savait de source certaine que ce prodige avait eu lieu.

Cependant, même parmi les commentateurs croyants, il en est plusieurs qui croient pouvoir expliquer la délivrance de Jésus sans recourir à un miracle. Selon M. Godet [2], « la majesté de sa personne et la fermeté de son regard imposèrent à ces furieux. » D'après M. Farrar [3], « il n'est pas nécessaire d'admettre un miracle... Peut-être par son silence, peut-être par la calme noblesse de son attitude, peut-être par l'innocence indomptable de son regard, ils furent remplis de crainte. » Telle est également la pensée de ceux des néo-critiques qui regardent le dernier trait du récit de saint Luc comme historique. Mais, redisons-le, il est beaucoup plus probable que cette interprétation est insuffisante pour rendre un compte exact du fait raconté par l'évangéliste : c'est plutôt à ses pouvoirs miraculeux que Jésus dût son salut dans cette circonstance périlleuse.

§ II. — La chute des valets du sanhédrin a Gethsémani.

1° *Le récit évangélique.* — C'est là une des nombreuses particularités du quatrième évangile [4]. L'épisode se rattache à l'arrestation de Jésus-Christ à Gethsémani. Voici dans quels termes il est raconté par saint Jean :

---

1. Strauss lui-même, Hase et Reuss, MM. H. J. Holtzmann, J. Weiss, Loisy, etc. Toutefois, les trois derniers de ces auteurs regardent le trait final du récit comme apocryphe et légendaire.
2. **Commentaire sur l'évangile de saint Luc*, 2e éd., t. I, p. 327.
3. **The Life of Christ*, 23e édit., t. I, p. 227-228.
4. Joan., 18, 1-9.

« Après avoir dit ces choses, Jésus alla avec ses disciples au-delà du torrent de Cédron, où il y avait un jardin, dans lequel il entra, lui et ses disciples. Judas, qui le trahissait, connaissait aussi ce lieu, parce que Jésus y était souvent venu avec ses disciples. Judas, ayant donc pris la cohorte, et des gardes fournis par les princes des prêtres et les pharisiens, vint là avec des lanternes, des flambeaux et des armes. Jésus, sachant tout ce qui devait lui arriver, vint au-devant d'eux, et leur dit : Qui cherchez-vous? Ils lui répondirent : Jésus de Nazareth. Jésus leur dit : C'est moi. Or Judas, qui le trahissait, se tenait là aussi avec eux. Lors donc que Jésus leur eût dit : C'est moi, ils reculèrent et tombèrent par terre. Il leur demanda de nouveau : Qui cherchez-vous ? Et ils dirent : Jésus de Nazareth. Jésus répondit : Je vous ai dit que c'est moi. Si donc c'est moi que vous cherchez, laissez aller ceux-ci. Il dit cela, afin que s'accomplit cette parole qu'il avait dite : De ceux que vous m'avez donnés, je n'en ai perdu aucun. »

Quelques traits de ce récit demandent une brève explication.

a) La cohorte qui vint — sous les ordres de son chef officiel, d'après le verset 12 — avec les serviteurs de Caïphe et du sanhédrin pour arrêter Notre-Seigneur, se composait de soldats romains. Les autorités juives avaient sans peine obtenu de Pilate cette escorte; pour cela, il avait suffi de représenter au gouverneur que Jésus était un homme dangereux. Une cohorte comprenait d'ordinaire 600 hommes, la dixième partie de la légion. Mais il est vraisemblable que ce mot ne désigne ici qu'un détachement plus ou moins considérable.

b) Il n'est nullement nécessaire d'appliquer à la troupe entière des soldats et des valets du sanhédrin les mots « ils reculèrent et tombèrent par terre. » Selon la juste réflexion du P. Knabenbauer[1], « ceux qui tombèrent furent ceux que Jésus avait interrogés et qui lui répondirent. Il ne s'agit donc pas de toute la troupe, mais de ceux qui s'étaient approchés le plus près ; le récit ne nous engage pas à appliquer ce trait à toute la troupe. » En disant que les chefs de la bande et ceux qui formaient les

1. *Commentarius in evangelium S. Joannis*, p. 523.

premiers rangs reculèrent et furent renversés, on fait amplement justice au récit.

2° *Y eut-il un miracle véritable?* — A cette question, nous n'hésitons pas à répondre affirmativement, pour les raisons suivantes : *a*) Une impression ordinaire et naturelle de crainte aurait pu faire reculer ceux qui étaient venus pour arrêter Notre-Seigneur ; mais on ne comprendrait guère qu'elle les eût jetés à la renverse. *b*) Il convenait que Jésus manifestât sa puissance à ses ennemis, pour leur faire comprendre que, s'il consentait à se laisser saisir par eux, ce n'était point par faiblesse, mais pour des motifs supérieurs. *c*) La grave réflexion par laquelle l'évangéliste introduit cet épisode montre jusqu'à l'évidence qu'il a voulu raconter ici un fait miraculeux. « Jésus connaissait tout ce qui devait lui arriver » : il jouissait donc d'une science infinie en même temps que d'une puissance divine ; il se livra librement à ses ennemis, mais il voulut en même temps manifester à ceux-ci son entière liberté, leur fournir la preuve qu'ils n'auraient jamais réussi à le faire prisonnier sans son consentement. *d*) Si, comme nous l'avons vu dans les pages qui précèdent, le Sauveur avait déjà échappé miraculeusement à ses adversaires dans une circonstance périlleuse, il n'est pas étonnant qu'il ait voulu protester par les faits, au moment de se laisser arrêter.

C'est dans ce sens que la plupart des interprètes catholiques ont expliqué cet incident : les Pères d'abord, puis les commentateurs des temps anciens, modernes et contemporains. Saint Jean Chrysostome [1], saint Augustin [2], saint Léon le Grand [3], sont formels sur ce point, comme

---

1. *Hom.* **88** *in Joan.* (Migne, *Patr. gr.*, t. **59**, col. 447).
2. *Tractat.* **112** *in Joan.* (Migne, *Patr. lat.*, t. **34-35**, col. 1931).
3. *Sermo* **2** *de Passione* (Migne, *Patr. lat.*, t. **54**, col. 315).

aussi saint Thomas d'Aquin, Tolet, Maldonat [1], etc., et, de nos jours, MM. Schanz, Knabenbauer, Fouard, etc. [2]. Comme pour les autres faits de cette catégorie, nous trouvons, parmi les partisans du miracle, des protestants orthodoxes [3] et même des rationalistes [4]. Oui, assurément, c'est un « effet miraculeux » de la puissance du Sauveur qui nous est présenté ici par saint Jean [5]. « Le narrateur veut évidemment raconter un miracle de puissance [6]. »

Par contre, nous avons à signaler d'assez nombreux commentateurs, appartenant à des écoles très opposées, qui ne pensent pas que l'épisode ait dépassé les limites d'un fait naturel [7]. A l'appui de leur sentiment, pour cet incident comme pour les autres victoires morales de Jésus que nous avons étudiées dans cette section, ils allèguent des exemples célèbres, empruntés à l'histoire : les Gaulois ne pouvant tirer leurs glaives pour frapper les sénateurs romains ; l'esclave barbare prenant la fuite au

---

1. On a parfois exagéré le miracle, en disant que Jésus aurait frappé ses adversaires de cécité.

2. Voir aussi J. Langen, *Die letzten Lebenstage Jesu*, in-8°, Fribourg-en-Brisgau, 1864, p. 220-221.

3. Entre autres, *A. Nebe, *Die Leidensgeschichte unseres Herrn Jesu Christi*, in-8°, 1881, t. I, p. 281-283; *T. Zahn, *Das Evangelium des Johannes ausgelegt*, p. 610 (« Cela va au delà de l'impression imposante que produit une personnalité sûre d'elle-même »); *Edersheim, *The Life and Times of Jesus*, t. II, p. 542 (« L'effet immédiat de ces mots : C'est moi, prononcés avec un calme et une majesté infinis, fut divin »).

4. Parmi ces derniers, *Strauss, *Leben Jesu*, t. II, p. 475-478; *H. J. Holtzmann, *Evangelium, Briefe und Offenbarung des Johannes*, 2e éd., p. 207. Il est vrai qu'ils traitent l'incident comme une œuvre d'imagination ; la plupart des néo-critiques (Keim, A. Réville, Heitenmüller, etc.) les suivent en cela.

5. *E. Reuss, *Théologie johannique*, p. 314.

6. *H. J. Holtzmann, *l. c.*

7. Entre autres, parmi les protestants orthodoxes, MM. Farrar, de Pressensé, Godet.

lieu de tuer Marius dans sa prison [1]; Avidius Cassius réveillé en sursaut, s'élançant à la porte de sa tente et réussissant à calmer par sa seule parole une armée en révolte ; les cas bien connus de Marc Antoine [2], de Probus, de Pertinax, etc.

Mais, comme le fait remarquer M. Schanz [3], ces analogies « prouvent simplement qu'une attitude courageuse et calme peut, en un moment critique, produire une excellente impression sur quelques individus » ; elles ne démontrent point que Jésus n'a pas accompli de vrais miracles dans les circonstances que nous venons d'étudier.

---

1. Velleius Paterculus, **9**, 19.

2. Valerius Maximus, VIII, **9**, 2. Voir *Farrar, *The Life of Christ*, 23e éd., t. II, p. 319.

3. *Commentar über das Evangelium des heiligen Johannes*, p. 533. Voir aussi J. Belser, *Geschichte des Leidens und Sterbens... des Herrn*, in-8°, Fribourg-en-Brisgau, 1903, p. 262, et *Das Evangelium des heil. Johannes übersetzt und erklärt*, in-8°, Fribourg-en-Brisgau, 1905, p. 466-467.

CINQUIÈME PARTIE

LES MORTS RESSUSCITÉS

CHAPITRE PREMIER

Introduction.

§ I. — Les résurrections miraculeuses des évangiles.

1° *Elles forment la catégorie la plus relevée des miracles de Jésus-Christ.* — Dans les prodiges du Sauveur, il existe réellement une sorte de hiérarchie, au sommet de laquelle, d'après l'indication du divin thaumaturge lui-même, est placée la résurrection des morts. « Allez, dit-il aux envoyés du précurseur, et rapportez à Jean ce que vous avez vu et entendu : les aveugles voient, les boiteux marchent, les sourds entendent, les morts ressuscitent[1]. » Cette classe de prodiges est, en effet, après la résurrection de Jésus lui-même et après les autres grands miracles qui le concernent personnellement, — son incarnation, sa transfiguration, son ascension, etc., — la plus éclatante manifestation de sa puissance.

Nous avons admiré Notre-Seigneur commandant à la nature, aux maladies, aux volontés rebelles de ses enne-

1. Matth., 11, 4-5 ; Luc., 7, 12.

mis, aux démons eux-mêmes. Nous allons le voir plus admirable encore. En effet, il est une force plus impérieuse et beaucoup plus difficile à dompter que les maladies ou les volontés humaines, que les énergies de la nature, que les démons : la mort elle-même va nous apparaître aux prises avec Jésus-Christ. Et elle aussi, elle sera contrainte de se courber devant son autorité, de rendre sur son ordre ceux qu'elle croyait avoir à jamais saisis. A ce spectacle, nous adorerons à genoux celui qui a été justement appelé le « prince de la vie »[1], et nous nous écrierons joyeusement avec saint Paul[2] : « La mort a été engloutie dans la victoire. O mort, où est ta victoire ? O mort, où est ton aiguillon ? »

2° *Leur nombre d'après la tradition évangélique.* — Les biographes du Sauveur ne mentionnent explicitement que trois résurrections opérées par lui, indépendamment de la sienne propre. Ce sont, d'après leur ordre chronologique : celle du fils de la veuve de Naïm (Luc., **7**, 11-17) ; celle de la fille de Jaïre (Matth., **9**, 18-19, 23-26, etc) ; celle de Lazare (Joan., **11**, 1-46). Saint Matthieu signale encore[3] les résurrections qui eurent lieu d'une manière collective à Jérusalem après la mort du Sauveur ; mais elles n'appartiennent point à Jésus dans le même sens que les autres.

Il est très possible que Notre-Seigneur ait rendu la vie à d'autres morts que ceux dont les évangiles parlent en termes exprès. Divers commentateurs regardent même le fait comme certain, d'après la parole de Jésus que nous avons citée plus haut : « Les morts ressuscitent ». Toute-

1. Act., **3**, 15, d'après le texte grec.
2. I Cor., **15**, 54-55. L'apôtre fond ensemble deux textes prophétiques (Isaïe, **25**, 8, et Osée, **13**, 14), qu'il applique à la victoire remportée par N.-S. Jésus-Christ après la résurrection générale.
3. Matth., **27**, 52-53.

fois la plupart des interprètes, dont nous partageons ici le sentiment, croient que cette parole est suffisamment réalisée par les trois résurrections racontées dans les évangiles, et qu'il n'est point nécessaire d'aller au-delà. Assurément, ce genre de prodige ne présentait pas au divin Maître plus de difficultés que les autres, puisqu'il lui suffisait d'un mot pour rappeler les morts à la vie ; mais on comprend, à cause de leur nature même et de leur importance spéciale, que les résurrections aient été un phénomène beaucoup plus rare dans l'exercice des pouvoirs miraculeux de Jésus [1].

3° *Leur gradation frappante.* — Saint Irénée faisait déjà remarquer aux chrétiens de son temps [2] que, dans les trois miracles de résurrection racontés par les évangélistes, la puissance dont jouissait le Sauveur à l'égard de la vie et de la mort se manifeste avec une intensité toujours croissante. Cette gradation présente un intérêt très réel. Dans un de ces cas, Jésus rend la vie à une jeune enfant que la mort venait de frapper ; dans un autre cas, il ressuscite un jeune homme que l'on portait au cimetière ; dans le troisième cas, le ressuscité est un homme fait, mort et déposé dans le tombeau depuis quatre jours.

Les rationalistes, qui ne négligent aucune arme dès lors qu'il s'agit d'attaquer les évangiles et leur divin héros, n'ont pas manqué de s'appuyer sur cette circonstance même, pour affirmer que les récits ont été falsifiés, exagérés et les miracles agrandis [3]. La résurrection de la fille

---

1. Cette rareté relative a fourni au Dr Hase l'occasion d'une plaisanterie des plus triviales : la résurrection des morts n'aurait pas été « l'affaire habituelle » de Notre-Seigneur !

2. *Hær.*, V, 13, 1 (Migne, *Patr. gr.*, t. 7, col. 1156).

3. Du reste, ne sont-ils pas allés jusqu'à prétendre que les évangélistes prêtent au Sauveur cette sorte de miracles « pour donner une description aussi *massive* que possible (de Jésus en tant que maître de la vie ?) » Voir *Traub, *Die Wunder des N. Test.*, p. 45.

de Jaïre, disent-ils pour exprimer toute leur pensée à ce sujet [1], est pour ainsi dire « au positif » ; celle du fils de la veuve, « au comparatif » ; celle de Lazare, « au superlatif ». Suivant eux, cette gradation serait systématique et voulue ; par conséquent, très suspecte et sujette à caution. Mais l'objection n'a pas le moindre fondement, puisque ce ne sont pas les évangélistes qui ont relevé la symétrie en question, et puisque saint Luc, qui est seul à exposer deux miracles de résurrection, parle du fils de la veuve avant de raconter les faits relatifs à la fille de Jaïre. Il n'a donc pas songé à signaler une marche progressive.

4° *L'attestation de ces miracles dans les évangiles et dans l'ancienne Eglise* est aussi claire et aussi formelle qu'on peut le désirer. *a*) Déjà nous avons entendu celle de Jésus en personne [2] : Vous désirez une preuve de ma mission céleste et de mon caractère messianique? Voyez mes miracles de guérison, si nombreux, si variés ; voyez surtout ce fait qui surpasse tous les autres dans le domaine du prodige : à ma voix, les morts ressuscitent. Ainsi donc, d'après sa propre pensée, il devait accomplir aussi des prodiges de cette catégorie ; il les regardait comme faisant partie intégrante de son œuvre, comme destinés entre tous à montrer qu'il était l'envoyé de Dieu. Il le dira avec une vigueur particulière, lorsqu'il ressuscitera son ami Lazare [3].

b) L'attestation des évangélistes ne laisse rien non plus à désirer. Ce n'est pas seulement à l'un d'eux, mais à tous, que nous devons le récit de cette classe de miracles. Les synoptiques lui rendent témoignage tout aussi bien que le

---

1. Voir *H. J. Holtzmann, *Die Synoptiker*, 2e édit., p. 158.
2. Page 335.
3. Cf. Joan., 11, 41-43.

quatrième évangile. De plus, bien qu'ils eussent certainement conscience d'exposer ici des faits d'une importance unique, nous les trouvons aussi simples, aussi *objectifs*, aussi peu émotionnés en apparence devant les morts rappelés à la vie, qu'en face de simples malades rendus à la santé : pas un mot d'enthousiasme, rien qui trahisse leur admiration ! Enfin, leur honnêteté est la même aussi que partout ailleurs. Nous avons relevé plus haut la rareté de ces résurrections dans la vie du Sauveur, et c'est là visiblement une preuve de leur caractère historique. En effet, des narrateurs peu consciencieux, ou amis du merveilleux à outrance, n'auraient pas manqué de multiplier les morts ressuscités par la toute-puissance du Maître, dont on eût ainsi augmenté le crédit.

c) A côté de l'attestation des évangélistes, il y a celle de la tradition ecclésiastique des premiers temps, qui s'y rattache d'une manière immédiate et qui a pour nous une valeur inappréciable. Les premiers Pères ou apologistes, tels que Quadratus, Papias, saint Justin, Origène, etc., mentionnent comme une croyance certaine des chrétiens de leur temps que Jésus avait ressuscité des morts, bien plus, qu'on pouvait voir encore, au commencement du second siècle de notre ère, plusieurs de ces ressuscités [1]. Ce témoignage complète et garantit celui des évangiles.

5° *Nature de la résurrection.* — Un critique rationaliste a écrit : « Il s'agit de s'entendre sur ce qu'est une pareille résurrection. S'agit-il d'une restauration des organes suspendus ou arrêtés, ou bien de la restitution des organes mêmes, indispensables à la vie, et qui auraient déjà subi un changement chimique ? Les textes se taisent

1. Pour Quadratus et Papias, voir le tome 1er, p. 53, note 5. Cf. saint Justin, *Apol.*, 1, 22 ; *Dial. c. Tryph.*, 69 (Migne, *Patr. gr.*, t. 6, col. 364, 640) ; Origène, *c. Cels.*, 2, 48 (*Patr. gr.*, t. 11, col. 869-872).

naturellement sur ces questions... ; mais la théologie, qui parle de la mort comme d'une séparation du corps et de l'âme, demande naturellement si le moment de cette séparation était arrivé avant l'opération du miracle [1] ? »

La réponse est facile ; ou plutôt, on ne conçoit guère comment on a pu poser une question pareille, après avoir lu attentivement les récits sacrés. Oui, assurément, les textes évangéliques donnent clairement à entendre, comme un fait évident, qu'il y avait eu séparation du corps et de l'âme dans les morts que Jésus ressuscita, puisque, dans le cas contraire, il n'y aurait pas eu de résurrection proprement dite. Etait-il donc nécessaire qu'ils insistassent sur ce fait ? Lorsqu'on a dit de quelqu'un, après une constatation sérieuse : Il est mort, c'est qu'il est mort en réalité, et tout autre détail est inutile, surtout dans un compte rendu très bref. Quant à parler des organes plus ou moins transformés par la mort et de leur restitution intégrale, on la trouverait singulièrement étrange dans les évangiles ; elle serait, en toute hypothèse, tout à fait superflue.

Divers écrivains rationalistes adressent encore aux biographes de Jésus ou à leurs interprètes, touchant les résurrections miraculeuses opérées par le Sauveur, des questions du genre des suivantes : « D'où l'âme du défunt a-t-elle été rappelée ? de quel état nouveau ? avec quelles expériences ? Cela a-t-il été malgré elle ? Son rappel à la vie terrestre a-t-il été pour elle un bienfait [2] ? » Ce sont là des questions pour le moins parfaitement oiseuses, qui n'intéressent en rien le fond même du problème et

---

1. *E. Reuss, *Théologie évangélique, Synopse...*, p. 294-295.
2. *E. Reuss, *l. c.*, p. 295. Voir aussi *A. Bruce, *The miraculous Element in the Gospels*, 5e édit., p. 200, note.

qu'on a pu ranger, avec une sévérité légitime, dans le domaine de la « fade sentimentalité [1]. »

§ II. — Les erreurs des rationalistes et des néo-critiques.

En général, la critique libre-penseuse tient envers les miracles de cette catégorie la même conduite qu'envers tous les autres prodiges de N.-S. Jésus-Christ. Tantôt elle affecte de nier purement et simplement la mort de ceux que les évangélistes disent avoir été ressuscités par le Sauveur, tantôt elle cherche des subterfuges de différent genre pour les éluder. Son argument principal ne varie pas : en réalité, elle rejette les faits parce qu'ils sont miraculeux, et qu'elle a pris son parti de n'admettre aucun miracle. C'est donc toujours le même cercle vicieux. Quant aux détails, soit ici, soit dans notre étude des textes, nous retrouverons les mêmes hommes et les mêmes fausses théories.

1° La résurrection des morts n'est possible ni maintenant, ni à l'époque que les chrétiens nomment la fin du monde : tel est, en résumé, le sentiment des théologiens rationalistes les plus avancés, et même de la plupart de ceux qui se disent libéraux (entre autres MM. Harnack, Holtzmann, J. Weiss, Schmiedel, Furrer, Loisy). Cette classe de prodiges, dit l'un de ces derniers [2], « dépasse tout ce qu'on peut imaginer et ce qu'on peut historiquement admettre. » Keim avait écrit de son côté [3] : « En vérité, ce que la légende raconte avec tant de foi,

1. *Barth, *Die Hauptprobleme des Lebens Jesu*, 2e édit., p. 136. Cf. *B. Weiss, *Das Leben Jesu*, t. I, p. 464.
2. *R. Otto, *Das Leben und Wirken Jesu*, p. 34-35.
3. **Geschichte Jesu von Nazara*, t. II, p. 470.

d'une manière si saisissante, si brillante, au sujet des résurrections de morts (accomplies par Jésus) ne choque pas seulement à l'extrême l'incrédulité, mais l'histoire elle-même. »

Les néo-critiques ont-ils bien compris la portée de cette négation ? Un de leurs amis va leur dire quelle en serait la conséquence : « Si les résurrections des morts... sont une addition (erronée ou audacieuse) des évangélistes, il n'y a plus de Christ historique, et la misérable tentative qu'ont faite certains interprètes, de transformer les résurrections en paraboles et en symboles, ne mérite aucune attention, tant qu'on n'aura pas traduit aussi au figuré tous les aveugles, les sourds, les muets et les hydropiques que Jésus a guéris [1]. » Cela est vrai : il faut tout admettre ou tout rejeter dans les évangiles. Personne n'a le droit, même en appelant à son secours la prétendue critique, d'éliminer de la vie de Jésus un certain nombre de faits que l'on prétend impossibles, et d'en conserver arbitrairement quelques-uns, dont on a soin de fausser le caractère. Vous consentez à croire que le Sauveur a guéri des malades ; mais, c'est un homme du métier qui vous le dit [2], « pour le médecin qui considère (les faits) avec attention, les guérisons de malades opérées par le Christ sont de telle nature, que, d'elles à la résurrection des morts, il n'y a qu'un petit pas. On est sous cette impression : Ici se trouve le maître de la vie et de la mort. »

2° L'objection que les rationalistes anciens et contemporains allèguent le plus fréquemment et le plus volontiers contre les résurrections miraculeuses opérées par Jésus-Christ consiste à dire que, dans les trois cas mentionnés par les évangélistes, la mort était seulement apparente. Il s'agi-

1. *Dulk, cité par F. Chable, *Die Wunder Jesu*, p. 72-73.
2. Dr méd. Knur, *Christus medicus?* p. 74.

rait de léthargies plus ou moins prolongées : phénomène d'autant moins extraordinaire, ajoute-t-on, que les Juifs enterraient très promptement leurs morts. Telle était déjà l'opinion de Bahrdt, de Schleiermacher, de Paulus, et c'est aujourd'hui celle de la plupart des néo-critiques, comme nous le verrons en étudiant chaque fait en particulier. Nous constaterons alors que la mort ne pouvait être l'objet d'aucun doute. Bornons-nous ici à quelques remarques générales. Nous les empruntons, le plus possible, soit à des « critiques » libres-penseurs, soit à des médecins.

a) Ne serait-il pas vraiment étrange que Jésus n'ait eu précisément affaire, dans ces trois cas de résurrection, qu'à des morts apparentes ?

b) D'une manière ou de l'autre, si Jésus n'a ressuscité aucun mort, s'il a simplement fait semblant de rappeler à la vie la fille de Jaïre, le jeune homme de Naïm et Lazare, il a gravement compromis sa dignité, et il ne mérite plus notre confiance. « Pourquoi, dit très bien à cette occasion un théologien de l'école libérale [1], au lieu de laisser croire à ses disciples — et à tout le pays — qu'il avait accompli des miracles de résurrection, n'a-t-il pas adressé des reproches directs à ses compatriotes, afin de leur montrer tout le danger qu'il y avait à enterrer trop tôt leurs morts ? » Son silence et sa connivence seraient absolument incompréhensibles, injustifiés. Or, peut-on, sans blasphème, supposer une telle connivence de la part du Sauveur [2] ?

c) Il faut en dire autant des évangélistes. Leur pensée est aussi claire que possible au sujet de la nature des faits spéciaux qui nous occupent, comme l'admettent, nous

---

1. Le Dr *A. Schweitzer, *Von Reimarus zu Wrede*, p. 63.
2. Voir *B. Weiss, *Das Leben Jesu*, t. I, p. 463-464.

l'avons dit, les adversaires les plus ardents de cette classe de prodiges. « Qu'il en soit (de ces faits) ce qu'il voudra : les récits veulent en toute hypothèse raconter des résurrections de morts,... et on ne les interprète pas loyalement, si on tente de leur faire dire autre chose que ce qu'ils pensent en réalité [1] », par conséquent, si l'on prétend qu'ils n'ont voulu parler que de morts apparentes.

d) Les écrivains sacrés ne signalent aucun cas de ce genre où Jésus ait éprouvé un échec. Si ceux auxquels il est censé avoir rendu la vie n'étaient que dans un état cataleptique, il faut dire qu'il a été admirablement servi par le hasard, pnisqu'il a été si heureux dans le choix de ses prétendus ressuscités.

e) Le Dr Knur [2] va relever encore, au point de vue strictement médical, quelques autres impossibilités de la théorie rationaliste. « Il est invraisemblable que, dans la résurrection des morts opérée par le Christ, il se soit agi de mort apparente. Une léthargie que l'on arrive à confondre avec la mort et qui, soudain, au moyen d'une simple parole, se transforme en complète guérison, n'existe pas dans l'expérience des médecins... Même dans la léthargie la plus entière, le cœur bat encore, quoique très faiblement ; la respiration continue, quoique d'une manière très légère ; la rigidité des membres peut simuler la raideur de la mort, mais l'humidité et la froideur du corps font défaut (la température du corps est même

---

1. *Traub, *Die Wunder im N. T.*, p. 45. *E. Reuss, *L'histoire évangélique, Synopse*, p. 294, écrivait dans le même sens : « Nous ferons remarquer que les narrateurs (c'est-à-dire, les *quatre* narrateurs, l'un comme l'autre) ne trahissent nulle part, par un seul mot..., qu'ils conçoivent ou conservent le moindre doute au sujet de la mort des personnes en question ; tout au contraire, ils nous représentent Jésus... laissant les assistants dans la pleine et entière conviction de la même réalité. »

2. *Christus medicus ?* p. 72-73.

souvent élevée au-dessus de la normale) ; en outre, dans la plupart des cas, des indices isolés de vie sont constatés par l'entourage : le battement des cils, le changement de la direction du regard, etc. Dans ces conditions, un parent bien-aimé ne sera pas facilement regardé comme mort par les siens... Nous devons faire remarquer encore ceci : une léthargie aussi complète (que celle dont il serait question dans les évangiles, par hypothèse) ne se développe que graduellement. » Indépendamment des motifs indiqués plus haut, il n'est donc pas possible qu'on ait pu se tromper d'une manière si grossière dans les cas en question.

f) Sans recourir au prétexte absolument erroné d'une mort apparente, MM. Beyschlag et B. Weiss, ces deux rationalistes mitigés qui soutiennent trop souvent le faux à côté du vrai, proposent ici encore une opinion tout à fait inadmissible. D'après eux, les trois personnes ressuscitées par Jésus-Christ n'étaient pas entrées complètement dans la nouvelle forme d'existence qui est celle des trépassés, de sorte que leur âme n'avait pas eu conscience des choses de l'au-delà, mais était demeurée plongée dans le sommeil de la mort [1]. Qu'est-ce que cela peut bien signifier ? La mort existe ou elle n'existe pas ; or, il est certain qu'elle avait eu lieu pour les personnes en question. Nos deux critiques ne se trompent pas moins, lorsqu'ils nous assurent que Jésus ne possédait pas en propre le pouvoir de ressusciter les morts, et qu'il ne pouvait en user que dans les circonstances spécifiées par Dieu le Père.

3° Les rationalistes disent encore que, pour apprécier cette classe de miracles, nous devrions posséder une

---

1. *Beyschlag, *Das Leben Jesu*, 4ᵉ édit., t. I, p. 317 ; *B. Weiss, *Das Leben Jesu*, 1ʳᵉ éd., t. I, p. 564-565, et t. II, p. 427-428.

connaissance plus fondée de l'état de mort, de l'état de résurrection, et du passage de l'un à l'autre. Cette exigence est singulière, assurément. Nous rendons-nous compte de ce qui se passe dans les yeux d'un aveugle, dans les oreilles d'un sourd, lorsqu'ils recouvrent la vue ou l'ouïe ? Le fait est là ; cela suffit. On peut donc constater le prodige de la guérison. Il en est de même pour les cas de résurrection. Telle personne est morte ; les parents, les amis, les serviteurs, les voisins le savent pertinemment. Jésus se présente, prononce une parole et rappelle cette personne à la vie : aussitôt elle ouvre les yeux, se met à parler, à marcher, à manger. Est-il donc besoin de savoir au juste ce qui s'est passé, pour croire à la résurrection ? L'âme a rejoint le corps dont elle avait été séparée : cela suffit pour que le miracle soit réel et appartienne au domaine de l'histoire. En demander davantage n'est pas le fait d'une critique sérieuse.

CHAPITRE II

Les cas de résurrection.

I. — Le fils de la veuve de Naïm

1° *Circonstances préliminaires.* — Ce petit récit, très émouvant, est propre à saint Luc[1], qui l'a sans doute extrait d'un document spécial, ou appris de quelque témoin. L'évangéliste place l'incident immédiatement après la guérison du serviteur du centurion. Par quel intervalle de temps les deux faits furent-ils séparés? Cela dépend de la leçon qu'on adopte pour la date indiquée, car le texte grec flotte, dans les anciens manuscrits, entre les mots ἐν τῷ ἑξῆς (sous-entendu, χρόνῳ), « dans la période qui suivit », et ἐν τῇ ἑξῆς (sous-entendu, ἡμέρᾳ), « le jour suivant ». La première formule paraît être la mieux garantie : c'est celle qu'a suivie la Vulgate, qui traduit par *deinceps*, « ensuite ».

Le théâtre de ce touchant épisode fut une bourgade nommée Naïm[2]. Les écrits de l'Ancien Testament ne mentionnent aucune localité de ce nom, et la Naïm de Josèphe[3], située de l'autre côté du Jourdain, ne saurait être identifiée avec la nôtre. Celle-ci est du reste bien connue. « Elle subsiste encore aujourd'hui exactement

---

1. Luc., 7, 11-17.
2. Naïn, d'après la meilleure leçon du grec (Ναΐν). Quelques anciens manuscrits ont cependant Ναΐμ, comme la Vulgate, et le Talmud emploie cette même orthographe.
3. *Bell. Jud.*, IV, 9, 4.

sous le même nom de Naïm, et se trouve sur la pente nord-ouest du petit Hermon... Ce n'est plus actuellement qu'un pauvre village composé de misérables huttes. Cependant, les nombreux monticules de débris qu'on retrouve aux alentours montrent qu'il avait autrefois plus d'importance. La situation n'en est pas moins gracieuse ; en bas, la vue s'étend sur la vaste et fertile plaine d'Esdrelon ; plus loin, vers le nord, elle se promène sur les collines boisées de la Galilée, sur le Thabor ; elle se porte enfin à l'horizon jusqu'aux pics neigeux du Liban et du grand Hermon... La montée qui conduit au village est probablement celle que gravissait le Sauveur, lorsqu'il rencontra le convoi funèbre. Les tombeaux qu'on aperçoit non loin, creusés dans la paroi du rocher, sont de ceux vers lesquels se dirigeait la foule en deuil [1]. »

Saint Luc nous montre tout d'abord Notre-Seigneur s'avançant vers cette localité, accompagné de ses disciples et d'une foule considérable. Comme la plupart des cités palestiniennes d'alors, Naïm était entourée de murs et munie d'une porte. Au moment même où Jésus s'approchait de cette porte, il se trouva tout à coup — la particule ἰδού, (Vulg. *ecce*), « voici », met en relief cette circonstance — en face d'un autre cortège, bien différent. Le contraste était frappant : d'un côté, le « prince de la vie », comme le nomme saint Pierre [2], entouré de nombreux amis ; de l'autre, une victime de la mort, qu'on emportait au cimetière, situé en dehors de la ville.

En quelques traits délicatement choisis, le narrateur signale ce qu'il y avait de particulièrement douloureux dans ces funérailles. Le défunt était un jeune homme, un

---

1. A. Legendre, dans F. Vigouroux, *Dictionnaire de la Bible*, t. IV, col. 1470-1471. Voir aussi V. Guérin, *La Galilée*, Paris, 1880, t. I, p. 115-117 ; notre *Atlas géographique de la Bible*, pl. X, XI, XII.
2. Act., 3, 15.

fils unique, et sa mère était veuve. Le deuil d'une veuve au sujet d'un fils unique est proverbial dans la littérature profane, comme dans les lettres sacrées [1]. Aussi, par sympathie pour cette immense douleur, un grand nombre d'habitants accompagnaient-ils la pauvre mère.

2° *Le miracle.* — A ce spectacle, à la vue surtout de cette femme désolée, qui venait de perdre son seul appui, « le Seigneur » fut saisi de pitié : ἐσπλαγχνίσθη [2]. C'est donc son cœur même qui lui suggéra l'acte grandiose qui va suivre. « Le Seigneur », ὁ κύριος : ce n'est pas sans raison que le narrateur donne ici à Jésus ce titre significatif, au moment même où il va passer à la résurrection du jeune homme.

S'adressant à la mère, qui paraît avoir marché en tête du cortège funèbre, Jésus lui dit : « Ne pleure pas ! » Souvent les hommes adressent cette même parole à ceux qu'ils voient pleurer autour d'eux ; mais ce n'est, dans la plupart des cas, qu'une consolation banale et stérile, car ils sont d'ordinaire incapables de porter remède à la souffrance qui fait couler les larmes. Il n'en est pas de même du « Seigneur », car il possédait la toute-puissance, en même temps que la miséricorde infinie. Ce simple mot prononcé par lui, « Ne pleure pas », contenait donc une promesse tacite, qu'il va aussitôt réaliser. Autrement, demander à une mère de ne pas pleurer en un tel deuil, serait dur et contre nature.

Jésus s'approcha de la bière et la toucha. Comprenant le sens de ce geste, qui s'adressait évidemment à eux, les porteurs s'arrêtèrent sur-le-champ. La bière était ouverte, selon l'usage des Juifs en Palestine. Au milieu du plus

---

1. Cf. Jer., **6**, 26 ; Amos, **8**, 10 ; Zach., **12**, 40 ; Prov., **4**, 3. *Orba cum flet unicum mater*, a dit Catulle, **39**, 5.
2. Sur cette expression, voir le tome I, page 137, et le tome II, p. 75.

profond silence, la voix du Sauveur retentit de nouveau, cette fois aussi majestueuse qu'elle avait été d'abord douce et compatissante : « Jeune homme, je te le dis, lève-toi ! » Ce n'est pas sans raison qu'on a trouvé à ces mots « une grandeur incomparable ». Le pronom σοι, « à toi », mis en avant, a une force particulière. « Je dis » a la signification de J'ordonne.

L'effet produit fut instantané : « Le mort se mit sur son séant et commença à parler. » C'étaient là deux signes indubitables de son retour à la vie. L'évangéliste ajoute : « Et Jésus le donna à sa mère. » Notre-Seigneur avait acquis pour ainsi dire un droit spécial de propriété sur ce jeune homme, en le rappelant à la vie. Il affirme son droit, mais seulement pour rendre à la mère le fils que la mort lui avait enlevé. « Il y a quelque chose d'ineffablement doux dans cette parole » du Sauveur [1]. Notons encore la simplicité du récit, le calme et la noblesse du thaumaturge. Ce n'est pas ainsi que la légende aurait exposé un tel événement [2].

Saint Luc n'omet pas de mentionner l'impression qu'éprouvèrent les témoins de ce prodige. Ce fut d'abord un sentiment de crainte religieuse ; sentiment tout naturel en face d'un miracle de ce genre [3]. Ce fut ensuite un sentiment très vif de piété reconnaissante : « Ils glorifiaient Dieu, en disant : Un grand prophète a surgi parmi nous, et Dieu a visité son peuple. » Certes, Jésus était un prophète de premier ordre, beaucoup plus qu'un prophète. Pendant de longs siècles, aucun de ces saints

---

1. Card. Wiseman, *Mélanges religieux, scientifiques, littéraires*, trad. franç., Paris, 1858, p. 127.

2. Elle n'aurait pas manqué de citer en propres termes les premières paroles du jeune ressuscité, de signaler la joie et la reconnaissance de la mère, etc.

3. Cf. Luc., 5, 8, etc.

personnages n'avait paru en Israël pour le diriger, le consoler, lui apporter les messages du ciel ; mais voici que, tout à coup, on en contemplait un qui dépassait étonnamment tous les autres. N'était-ce point là une preuve manifeste que Dieu faisait à son peuple une visite aimable, et qu'il allait le combler de bénédictions ?

La renommée de ce fait éclatant ne tarda pas à rayonner au loin, « dans la Judée et dans toute la contrée d'alentour » ; ce qui revient probablement à dire : dans la Palestine entière, et dans les pays circonvoisins [1].

3° *Interprétations rationalistes.* — *a*) Une première objection est empruntée au silence de saint Matthieu et de saint Marc. C'est même la principale pour plusieurs des néocritiques [2]. Bien que nous l'ayons réfutée d'une manière générale dans notre premier volume [3], il est bon de lui consacrer ici une réponse spéciale. Nous donnerons la parole au judicieux professeur F. Godet [4] : « On a objecté contre la réalité de ce fait la circonstance qu'il n'est raconté que par Luc. La critique raisonne toujours comme si les évangélistes avaient les mêmes préoccupations historiques dont elle est elle-même dominée. La vie de Jésus présentait une si grande richesse de faits miraculeux, que l'on n'a nullement songé à la rapporter d'une manière complète. Jésus fait allusion à des miracles accomplis à Chorozaïn, dont aucun n'est raconté dans nos évangiles. Nous ignorons également tous ceux qui ont été faits à Bethsaïde, à l'exception d'un seul. Il est remarquable que, parmi tous ces miracles qui sont indiqués sommaire-

---

1. Cf. Luc., 4, 44 et 23, 5.

2. D'après M. *Oscar Holtzmann, *Leben Jesu*, p. 213-214, les deux autres synoptiques auraient *dû* raconter ce fait, s'il était vrai.

3. Page 43.

4. **Commentaire sur l'évangile de saint Luc*, 2e éd., t. I, p. 424.

ment dans nos évangiles [1], un ou deux seulement *de chaque catégorie* nous sont racontés en détail. Il semble que l'on ait choisi, de chaque classe, l'exemple le plus saillant, et qu'on ait renoncé dès l'abord à conserver le récit détaillé des autres [2]. » Dans ces conditions, il est très naturel qu'un prodige du Sauveur, relaté par un ou deux évangélistes, ait été omis par les autres, sans que cette circonstance puisse infirmer son caractère historique.

b) Paulus et ses amis, à la suite d'autres rationalistes plus anciens, n'ont pas manqué d'affirmer que le jeune homme de Naïm n'était pas mort, mais seulement plongé dans un sommeil léthargique. Jésus s'en serait rendu compte en un clin d'œil, et aurait simplement réveillé le prétendu mort. Mais, répondent Strauss [3], Keim [4] et beaucoup d'autres critiques libéraux, comment le Sauveur, à moins de posséder la science divine qu'on se refuse à lui accorder, aura-t-il connu le véritable état des choses, puisqu'il fit arrêter les porteurs, avant d'avoir pu examiner le mort? « Quel médecin, dit aussi un savant catholique [5], aurait eu la pensée de se dire à lui-même : Celui-là vit encore? Comment d'ailleurs l'aurait-il su? Quelle témérité n'y aurait-il pas eu dans cette tentative? De plus, il aurait fallu choisir tout à fait le bon moment, pour faire sortir le jeune homme de sa léthargie. »

Sans être aussi affirmatif que Paulus, Bahrdt, Venturini, etc., et tout en avouant son embarras, Karl Hase [6] ne s'écarte guère de la théorie qui précède : « Deux choses sont possibles : la mort (réelle) ou la mort apparente.

---

1. Luc., **4**, 23, 40, 41; **6**, 18, 19; **7**, 21, etc.; Joan., **2**, 23; **4**, 45; **6**, 6; **20**, 30; **21**, 25.
2. Voir ce que nous avons dit là dessus au tome I^er^, p. 23-25.
3. **Leben Jesu*, t. II, p. 160-162.
4. **Geschichte Jesu von Nazara*, t. II, p. 475-478.
5. D^r^ med. Knur, *Christus medicus?* p. 74.
6. **Geschichte Jesu*, 2^e^ éd., p. 643.

Dans le premier cas, c'est surtout la puissance de Jésus qui se serait manifestée ; dans le second cas, nous aurions un acte de la Providence. Préférer une hypothèse à l'autre serait un préjugé. » Un préjugé de croire les historiens les plus consciencieux et les mieux informés ! N'est-ce point la peur folle des miracles qui fait tomber des hommes de talent dans les préjugés les plus extravagants ?

c) Nous savons ce que nous devons attendre, sur cet incident, de Strauss, de Keim et de leurs disciples. Légende pure et simple, disent-ils à leur tour, ou mythe appuyé sur l'ancien Testament, en particulier sur la résurrection du fils de la Sunamite par Elisée [1]. Keim y ajoute le sarcasme, tout en constatant les différences essentielles qui existent entre les deux prodiges : « La foi en une force qui pénètre jusqu'aux morts à travers le bois de la bière, est assurément celle de l'évangéliste, mais non pas la nôtre. » Mais c'est là, riposte vigoureusement le Dr Bernhard Weiss [2], « une manière aussi absurbe que possible de concevoir le fait », car l'évangéliste n'a pensé à rien moins qu'à envisager ce miracle comme une opération magique du Sauveur. Après tout, il était tristement dans l'ordre que ceux qui ne concèdent pas à Jésus-Christ d'autres miracles — et quels miracles ils deviennent, lorsqu'ils ont passé par leur fausse critique ! — que la guérison de quelques malades, tentassent aussi de faire rentrer la résurrection des morts dans la classe des guérisons naturelles.

Le Dr H. J. Holtzmann [3] ne voit aussi dans l'épisode de Naïm qu' « une forme tardive de développement du

---

1. Cf. IV Reg., 4, 11-38. Strauss a soin de nous rappeler que Naïm est à une heure seulement de Sunem.
2. **Das Leben Jesu*, t. I, p. 562.
3. **Die Synoptiker*, 2e éd., p. 156.

thème (général) Résurrection des morts ; » par conséquent, qu'une légende sans fondement.

d) Avec divers néo-critiques, M. Loisy [1] allégorise comme en beaucoup d'autres endroits. A l'en croire, « l'évangéliste oriente maintenant la pensée du lecteur vers l'œuvre que le Christ a opérée directement, le salut d'Israël... La veuve désolée représente la fille de Sion, Jérusalem, menacée de perdre Israël, son fils unique, et le perdant en effet, pour le recouvrer miraculeusement par la puissance de Jésus. » Cependant, il consent à reconnaître que « l'absence totale de base traditionnelle n'est pas démontrée pour l'ensemble des faits. » Seulement, saint Luc aura « exploité [2] » cette base et « développé (allégoriquement) une simple indication de la tradition. » On oublie de faire la preuve. Les critiques libéraux ne se lassent point de glisser leurs propres conceptions à travers les textes, afin de pouvoir ensuite rejeter ceux-ci comme erronés. Mais personne ne s'y trompe, à moins de partager leurs erreurs.

§ II. — La fille de Jaïre.

1° *Circonstances préliminaires.* — Ce récit est commun aux trois synoptiques [3]. Saint Matthieu ne donne qu'un abrégé succinct ; saint Marc est le narrateur le plus complet ; saint Luc mentionne quelques traits nouveaux.

Nous avons déjà cité en grande partie le prologue de la narration, en traitant de la guérison de l'hémorroïsse [4] ; il suffira de suppléer quelques détails. L'enfant au sujet

---

1. **Les évangiles synoptiques*, t. I, p. 655-657.
2. M. Loisy porte souvent contre les évangélistes cette accusation abusive.
3. Matth., 9, 18-19, 23-26 ; Marc., 5, 21-24, 35-43 ; Luc., 8, 40-42, 49-56. Voir notre *Synopsis evangelica*, p. 46-47.
4. Pages 181-182.

de laquelle le chef de la synagogue de Capharnaüm était venu implorer la puissance miséricordieuse du Sauveur était une fille unique (saint Luc), toute jeune encore, puisque son père la désigne par un diminutif de tendresse, θυγάτριον (saint Marc) [1]. Nous apprenons d'ailleurs un peu plus loin qu'elle était âgée de douze ans. Elle se mourait, lorsque son père aborda Notre-Seigneur. « Ma fille est à l'extrémité [2], s'écria le suppliant ; venez, imposez-lui les mains, afin qu'elle guérisse et qu'elle vive. »

Il est vrai que, d'après saint Matthieu, Jaïre aurait dit à Jésus : « Ma fille est morte il y a un instant. » Mais la conciliation est aisée à opérer sur ce point entre les récits. Le premier évangile, nous venons de le rappeler, expose très sommairement les faits en cet endroit ; il va donc directement au trait principal, tandis que les deux autres synoptiques, qui fournissent des détails plus complets, sont par là-même d'une exactitude plus rigoureuse. C'est ainsi qu'ils signalent successivement l'arrivée du père, qui dit à Jésus : Ma fille est mourante, et l'arrivée du messager qui apporta bientôt la douloureuse nouvelle : Elle est morte. Saint Matthieu condense les deux faits en un seul. Nous avons déjà vu quelque chose de semblable, à propos de la guérison du serviteur du centurion [3]. Du reste, il est possible que Jaïre ait prononcé coup sur coup les paroles « Ma fille est à l'extrémité, ma fille vient de mourir », car il avait laissé son enfant à l'agonie, et il ne savait pas si elle était morte ou vivante [4].

---

1. Vers la fin du récit, saint Marc et saint Luc emploient deux autres diminutifs analogues : παιδίον et κοράσιον.

2. Saint Marc : ἐσχάτως ἔχει (Vulg., *in extremis est*). Saint Luc : ἀπέθνησκεν (Vulg. *moriebatur*).

3. Voir les pages 156-158.

4. Voir saint Augustin, *De consensu evangel.*, 2, 66 (Migne, *Patr. lat.*, t. 34-35, col. 1110) ; Fouard, *Vie de N.-S. Jésus-Christ*, 2e édit., p. 490.

La demande « Imposez-lui les mains » était toute naturelle, attendu que Notre-Seigneur guérissait fréquemment les malades par ce geste [1]. La confiance du suppliant était aussi parfaite que possible : « Et elle vivra », ajouta-t-il. Le résultat ne lui paraissait pas douteux.

C'est ici que se place le touchant épisode de l'hémorroïsse [2]. Jésus achevait à peine d'adresser à cette humble femme, après l'avoir guérie, sa parole réconfortante, « Ma fille, ta foi t'a sauvée ; va en paix », qu'on vint [3] annoncer à Jaïre la mort de sa fille. « Elle est morte, lui dit-on sans ménagement ; pourquoi importuner davantage le Maître ? » Jésus, qui avait entendu cette parole [4], encouragea doucement le pauvre père, en excitant sa foi : « Ne crains point ; crois seulement, — c'est-à-dire, crois malgré tout, — et elle vivra. » Pour parler ainsi, il fallait assurément que Jésus se sentît capable de ramener la vie dans ce corps inanimé. Le porteur du triste message le croyait sans doute assez puissant pour guérir les maladies, non toutefois pour ressusciter les morts ; c'est pourquoi il dit assez rudement à Jaïre : « N'importune pas davantage le Maître. »

Lorsque le Sauveur et ceux qui l'accompagnaient arrivèrent à la maison mortuaire, le deuil avait déjà commencé, à la façon bruyante de l'Orient. « Jésus voit le tumulte, et les personnes qui pleuraient et poussaient de grands cris. » Saint Matthieu signale aussi la présence des joueurs de flûte, qui ne manquaient jamais en pareille

---

1. Cf. Marc., 6, 5; 7, 32 ; 8, 23, 25, etc. Voir les pages 78-79.
2. Pages 182-187.
3. Saint Marc emploie le pluriel impersonnel, ἔρχονται, Vulg. *veniunt ;* saint Luc dit, au singulier : ἔρχεται τις, Vulg. *venit quidam.*
4. Le verbe παρακούειν, employé ici par saint Marc, signifie parfois : ne pas entendre ; ou bien : ne pas vouloir entendre, faire semblant de ne pas entendre. Ici, le sens est que le Sauveur entendit la parole, mais qu'il n'en tint aucun compte.

circonstance[1]. En entrant, Jésus dit à tout ce monde : « Pourquoi êtes-vous troublés et pleurez-vous ? Retirez-vous ; la jeune fille n'est pas morte, mais elle dort. » Les trois récits font remarquer que les assistants « se moquèrent de lui » ; car, ajoute saint Luc, qui précise les faits en sa qualité de médecin, « ils savaient bien qu'elle était morte ». Notre-Seigneur le savait mieux que personne ; aussi, sur ses lèvres, les mots « Elle dort » étaient-ils un simple euphémisme pour désigner la mort, et cette expression figurée avait d'autant plus d'à propos, qu'il allait immédiatement ressusciter l'enfant. Du reste, elle avait cours dans les livres de l'Ancien Testament et chez les rabbins, dans un sens identique[2], et nous verrons le Sauveur l'employer de nouveau à l'occasion de la mort de son ami Lazare[3]. Nous verrons aussi de quelle manière abusive les rationalistes l'interprèteront, afin de pouvoir nier plus facilement que Jésus ait opéré ici une vraie résurrection. Mais la protestation grossière des assistants, que soulignent, nous l'avons dit, tous les narrateurs, a du moins l'avantage d'attester aussi clairement que possible le décès de la jeune fille. D'aussi nombreux témoins ne pouvaient pas se tromper sur un fait de ce genre.

2° *Le miracle.* — Il est raconté avec une extrême simplicité, qui est une garantie de son caractère historique. Jésus, agissant comme un maître qui a le droit de commander, fit d'abord sortir de la maison tous ceux qui s'y trouvaient. Puis il ne permit d'entrer avec lui dans l'appartement où reposait la petite morte, que le père, la mère

---

1. Voir L. Cl. Fillion, *L'evangile selon saint Matthieu, Introd. critique et commentaires*, p. 184, et *Atlas archéologique de la Bible*, pl. 27, fig. 5 ; pl. 28, fig. 7.

2. Cf. Ps. 75 (Hébr. 76), 5 ; Jer., 51, 39 ; Dan., 12, 2, etc. ; Lightfoot, *Horæ hebraicæ et talmudicæ in Matth.*, 9, 24. Voir aussi I Thess., 4, 12, etc.

3. Joan., 11, 11-13.

et ses trois disciples privilégiés, Pierre, Jacques et Jean, « les élus parmi les élus », comme les nomme Clément d'Alexandrie. Son désir était de diminuer autant que possible, au moins momentanément, l'éclat du miracle qu'il allait accomplir.

Prenant alors l'enfant par la main, il lui dit d'une voix forte et assurée, comme si elle eût été encore vivante : « Jeune fille, lève-toi ! » Comme en plusieurs autres circonstances [1], saint Marc nous a conservé ces mots dans la langue araméenne, tels qu'ils furent prononcés par Notre-Seigneur, et tels que les avait retenus saint Pierre, qui les communiqua plus tard à notre évangéliste : *Talîtha koumi ;* ou, suivant une légère variante : *Talîtha koum* [2].

Cet ordre si simple et en même temps si sublime, adressé à un cadavre, fut exécuté sur-le-champ : « L'esprit de la jeune fille revint (saint Luc), et elle se leva aussitôt, et elle marchait ; et Jésus ordonna de lui donner à manger. » Chacun de ces détails indique la réalité du retour à la vie et à la santé. Pour être capable de marcher et de manger immédiatement, il fallait que l'enfant fût tout à fait revenue à l'existence normale. La réflexion propre au troisième évangile est surtout frappante au point de vue de la constatation du fait principal : « Son esprit revint » ; c'est donc que l'âme avait été vraiment séparée du corps, et qu'après une mort réelle, il y avait eu une résurrection proprement dite.

Saint Marc et saint Luc achèvent leur récit en signalant,

---

1. Cf. Marc., 7, 34 ; 14, 36.

2. La leçon la mieux garantie du grec est θαλειθὰ κούμ, qui correspond exactement à l'araméen, ou à l'hébreu rabbinique, *Talyetha koum*. La forme la plus ancienne de la seconde personne du féminin à l'impératif était *koumi ; koum* est une forme plus récente. Voir *Wellhausen, *Das Evangelium Marci*, 2e éd., p. 42 ; Dalman, *Die Worte Jesu*, pp. 118 et 266.

d'un côté, l'admiration très vive — à la lettre, l'extase — dont furent saisis les parents de la ressuscitée, et, d'un autre côté, la recommandation pressante que Jésus leur adressa : « Il leur commanda de ne dire à personne ce qui était arrivé. » Nous avons indiqué ailleurs [1] les raisons de ce silence, qu'il imposait souvent alors à la suite de ses miracles [2]. Il voulait, dans la mesure du possible, empêcher ou du moins retarder les manifestations d'un enthousiasme trop humain, qui auraient nui à son ministère spirituel. Cela n'empêcha pas, comme le fait observer saint Matthieu pour le cas présent, que le bruit du prodige ne se répandît dans tout le pays.

3° *Interprétations rationalistes. — a)* La théorie d'une mort apparente est celle que les critiques libres-penseurs, suivis en cela par divers commentateurs protestants, présentent avec le plus de confiance : avec une confiance d'autant plus grande, qu'ils prétendent s'appuyer sur la parole même du Sauveur : « La jeune fille n'est pas morte, mais elle dort. » Paulus, von Ammon, Schleiermacher, Schenkel, Hase, Ewald, Keim, Soltau, Oscar Holtzmann, parmi les rationalistes, Neander et plusieurs autres parmi les protestants croyants, n'ont pas la plus légère hésitation sur ce point. « Il nous manque ici, écrit le professeur O. Holtzmann [3], un compte rendu médical exact sur la forme de la maladie, sur la mort apparente et sur le retour à la vie. Voici du moins ce qu'on peut affirmer. Si le fait s'était passé dans notre milieu, aucun médecin n'admettrait que la mort s'était déjà produite. » Aucun médecin devenu lui-même incrédule, cela est évident ; mais nous avons vu que des médecins habiles, très au

1. Tome Ier, pages 107-108.
2. Matth., 8, 4 (cf. Marc., 1, 44 ; Luc., 5, 14) ; 9, 30 ; 12, 26 ; Marc., 3, 12 ; 5, 43 (cf. Luc., 8, 56) ; 7, 36 ; 8, 26.
3. *Leben Jesu, p. 213.

courant de la science actuelle, quoique non imbus des préjugés rationalistes, acceptent sans hésitation le récit évangélique ; et ce récit, bien qu'il ne fournisse pas le « compte rendu médical » réclamé par M. Holtzmann, est aussi formel que possible au sujet de la mort — non pas apparente, mais très réelle — de la jeune fille, et sur son retour à la vie. « Les gens de la maison de Jaïre qui se moquent du Sauveur, lorsqu'il parle du sommeil de la jeune enfant, semblent avoir été bien sûrs de leur affaire [1]. » Comme on l'a dit encore, la différence entre une léthargie et une maladie se terminant par la mort était familière aux parents et à leurs amis, tout autant qu'aux commentateurs rationalistes [2]. Quant à la parole du Sauveur, redisons-le, il faut en faire un emploi tout à fait abusif, pour y trouver la preuve d'un simple état cataleptique. Nous avons suffisamment indiqué son véritable sens [3].

b) Strauss était donc en droit de juger sévèrement cette cette explication toute rationaliste. Il ne craint pas de dire qu'elle est « tout à fait misérable », parce qu'elle contredit entièrement les textes qu'elle prétend expliquer. Pour lui, en conformité avec le système qui lui est propre, il rattache ce miracle à l'Ancien Testament et à ce qu'il nomme la « légende des prophètes », c'est-à-dire, aux

---

1. Dr Knur, *Christus medicus?* p. 73-74.

2. *A. Bruce, *The miraculous Element in the Gospels*, 5e éd., p. 199. Voir aussi *E. Reuss, *Histoire évangélique, Synopse...*, p. 342.

3. « Jésus veut dire que, dans l'ordre des choses auquel il préside, la mort n'est plus la mort, mais prend le caractère d'un assoupissement momentané. » *F. Godet, *Commentaire sur l'évangile de saint Luc*, 2e éd., t. I, p. 49. Nous ne pouvons comprendre comment M. Plummer, dont les commentaires sont d'ordinaire écrits dans un sens très franchement conservateur, en est venu à dire qu' « il est impossible d'arriver à la certitude sur ce fait : La jeune fille était-elle morte ou en léthargie ? » **Commentary on the Gospel according to St. Luke*, p. 237. Nous avons signalé plus haut (page 345) les étranges subtilités de MM. Beyschlag et B. Weiss.

résurrections opérées par Elie et Elisée[1], qui lui auraient servi de base. Nous n'avons donc ici qu'un mythe, qui peut provenir aussi, du moins en partie, d'une personnification de l'idée chrétienne en vertu de laquelle la mort n'est qu'un sommeil passager. D'où il suit qu'on a inventé cet incident, avec la parole : « La jeune fille n'est pas morte... », pour glorifier Jésus et pour montrer qu'il était le Messie[2]. Keim[3], après avoir quelque peu tergiversé, finit par admettre que l'histoire peut fort bien avoir été imaginée, d'après les mêmes « légendes » de l'Ancien Testament. Mais, répond M. Oscar Holtzmann, « on n'a absolument aucun motif de rejeter tout le récit comme légendaire, attendu qu'il nous a été transmis par un document digne de foi[4] », c'est-à-dire, par l'évangéliste saint Marc.

c) Strauss, le Dr Keim et ceux des rationalistes contemporains qui reçoivent d'eux le mot d'ordre, ont découvert trois raisons spéciales, qui démontreraient que l'épisode n'a pas eu de réalité objective, mais qu'il est purement symbolique et mythique. 1° Le nom de Jaïre signifie en hébreu (*Yâ'îr*) : « il donne de la lumière, il illumine » ; or, c'est là un symbolisme évident. 2° La jeune morte était une fille unique ; mais nous avons vu qu'un autre des ressuscités de Jésus était un fils unique[5]. 3° La fille de Jaïre

---

1. Cf. III Reg., 17, 17-24 ; IV Reg., 4, 18-38.
2. *Strauss, *Leben Jesu*, t. II, pages 171-173.
3. **Geschichte Jesu von Nazara*, t. II, p. 474-475.
4. **Leben Jesu*, p. 213. Le docteur O. Holtzmann fait ses réserves en ne rejetant pas « tout le récit ». M. *Loisy parle à peu près de même, *Les évangiles synoptiques*, t. I, p. 826 : « Une tradition comme celle qui a pour objet les miracles de Jésus est inévitablement légendaire. Tout ce qu'on peut dire sur la guérison de l'hémorroïsse et la résurrection de la fille de Jaïre, c'est que ce ne sont probablement pas des mythes et que les récits procèdent d'incidents réels, » mais singulièrement embellis. M. Loisy regarde (*Ibid.*, p. 823-824) l'hypothèse d'une mort apparente comme « la seule admissible ».
5. Cf. Luc., 7, 12.

avait douze ans, et l'hémorroïsse, guérie quelques instants auparavant, avait été malade pendant le même nombre d'années. Est-ce que ce ne sont pas là des preuves manifestes d'une invention légendaire[1] ?

Nous nous contenterons de très brèves réponses. — *Ad 1um*. Tous les noms hébreux avaient une signification plus ou moins symbolique, à commencer par ceux d'Adam, d'Eve, de Caïn, d'Abel, etc. Si saint Marc et saint Luc mentionnent celui de Jaïre, c'est parce que ce détail, omis par saint Matthieu, était intéressant au point de vue historique. D'ailleurs, plus d'un Israélite l'avait porté aux anciens temps de la théocratie, ou le portait encore à l'époque du Sauveur[2]. — *Ad 2um*. La raison alléguée est d'une extrême faiblesse. « Comme s'il ne pouvait pas se trouver un fils et une fille unique simultanément en Israël[3] ! » — *Ad 3um*. De pareils rapprochements se présentent souvent dans la vie ordinaire[4], sans que personne songe à en tirer de vaines conclusions.

Volkmar reproduit ici sa théorie accoutumée, et ne voit dans l'épisode entier qu'une allégorie. La fille de Jaïre symboliserait le judaïsme réduit à la mort, que l'évangile du Christ est seul capable de ressusciter. Mais il est certain que les évangélistes n'ont pas eu la moindre idée d'une pareille conception.

d) M. J. Weiss[5] ne dit rien de nouveau sur ce miracle ; mais sa pensée, qui n'est pas moins embarrassée que hardie, révèle si bien les procédés de la critique dite libérale, qu'il n'est pas sans intérêt d'y jeter un coup

---

1. Voir *Strauss, *Leben Jesu*, t. II, p. 135 ; *Keim, *Geschichte Jesu von Nazara*, t. II, p. 472.
2. Cf. Num., **32**, 41 ; Jud., **10**, 3 ; Josèphe, *Bell. jud.*, **VI**, **1**, 8.
3. *F. Godet, *Commentaire sur l'évangile de saint Luc*, 2e éd., t. I, p. 486.
4. *Neander, *Vie de Jésus*, trad. franç., t. II, p. 77.
5. **Die Schriften des N. T.*, t. II, p. 112-114.

d'œil. « Pour (quiconque possède) le sens critique, nous dit-il, il n'y a qu'une alternative : ou bien la jeune fille était morte, et alors nous avons ici une légende ; ou bien ce récit contient quelque chose d'historique, et dans ce cas, il doit être question d'une guérison qui fut regardée (à tort, évidemment, aux yeux de M. Weiss) par les intéressés et par Jésus lui-même, comme une résurrection. Nous n'avons pas le plus petit moyen d'arriver à une certitude là-dessus. » Est-ce bien vrai ? Mais admirons la suite : D'ailleurs, nous ne pouvons tirer d'un cas pareil « aucune utilité pour notre vie morale. » Il ne nous était pas venu à l'esprit que ceux qui ruinent l'évangile pièce par pièce s'inquiétaient d'en tirer des conclusions pratiques pour leur vie morale. Après cette observation inattendue, M. J. Weiss dissèque la conduite de Jésus chez Jaïre, sa confiance, son « optimisme », qui lui paraît « d'une hardiesse incompréhensible ». Pour ce motif, il voudrait pouvoir regarder le fait comme une légende. « Il est hors de doute que la tradition veut raconter ici un miracle de toute-puissance ; mais nous ne pouvons pas adopter ce sentiment. » Faut-il croire néanmoins à une guérison? à une guérison naturelle, cela s'entend. Mais les bases manquent, continue M. J. Weiss, pour proposer une hypothèse sûre. Que faire ? Il semble que le tout est une légende ; il semble aussi qu'il y a un noyau historique..., et on laisse le lecteur embourbé. Voilà de quelle manière la soi-disant critique jongle — qu'on nous pardonne cette expression — avec les textes les plus simples et les plus honnêtes.

§ III. — La résurrection de Lazare.

1° *Circonstances préliminaires.* — C'est là, de l'aveu à peu près universel, le plus grand de tous les miracles

accomplis par Jésus-Christ: avec saint Augustin et saint Thomas d'Aquin, le Dr Keim [1] et d'autres rationalistes se rencontrent pour l'admirer, tout en l'interprétant en des sens très divers. « Un mort de quatre jours est rendu à la vie par une simple parole. Le fait se passe aux portes de Jérusalem et est constaté par de nombreux témoins, dont beaucoup étaient hostiles au thaumaturge. Il a aussitôt de graves conséquences : d'une part, la gloire de Jésus est manifestée, et des Juifs nombreux croient en lui [2] ; d'autre part, ses ennemis redoublent, pour ce motif même, de haine et de fureur, et ils accélèrent l'exécution de leurs projets sanglants [3]. La narration,... vraiment digne du sujet [4], » forme l'une des plus belles pages de la littérature évangélique, spécialement du quatrième évangile, dont elle est un précieux joyau [5].

Sa « véracité transparente [6] » ne le cède en rien à sa beauté. De minutieux détails, semés tout du long, prouvent que le narrateur est un témoin oculaire et digne de foi. « Chaque démarche et chaque mouvement du Fils de Dieu, sa parole, son frémissement, son émotion, ses larmes,... et tout ce qu'il a de plus intime... est demeuré ineffaçable dans saint Jean [7]. »

Nous ne pouvons mieux faire que de citer en entier

---

1. Dans sa **Geschichte Jesu von Nazara*, t. III, p. 68, il déclare que ce récit est « grandiose et saisissant ».

2. Cf. Joan., **11**, 4, 40, 46 ; **12**, 9-11.

3. Joan., **11**, 46-53 ; **12**, 10-11.

4. L. Cl. Fillion, *L'évangile selon saint Jean, Introduction et commentaires*, p. 218. Ici, Keim détonne et se contredit singulièrement : « Histoire artificielle, dit-il (*l. c.*, p. 71), marchant sur des échasses, et christologie ampoulée qui confond Dieu et l'homme. » Il est vrai que cette « histoire » raconte un éclatant prodige ; *inde iræ*, plus que jamais.

5. Joan., **11**, 2-46.

6. *R. Stier, *Reden des Herrn Jesu*, in h. l.

7. Mgr Baunard, *L'apôtre saint Jean*, Paris, 1869, p. 62.

cet émouvant récit, en le divisant d'après les principales scènes qu'il décrit, et en l'accompagnant de quelques notes explicatives.

I. Un très intéressant prélude nous fait connaître les circonstances de lieu et de personnes. Quant à l'époque, elle est clairement marquée au verset 55 : c'était peu de jours avant la dernière Pâque de la vie du Sauveur, et quelque temps après la fête de la Dédicace dont il est question Joan., **10**, 22. Au début du récit, Jésus se trouvait dans la province de Pérée, où il s'était retiré pour échapper aux embûches de ses ennemis[1].

1 Il y avait un homme malade, Lazare, de Béthanie, le bourg de Marie et de Marthe, sa sœur. 2 Marie était celle qui oignit le Seigneur de parfum, et qui lui essuya les pieds avec ses cheveux ; Lazare, qui était malade, était son frère. 3 Ses sœurs envoyèrent donc dire à Jésus : Seigneur, voici que celui que vous aimez est malade. 4 Entendant cela, Jésus leur dit : Cette maladie n'est point à la mort ; mais elle est pour la gloire de Dieu, afin que le Fils de Dieu soit glorifié par elle. 5 Or, Jésus aimait Marthe, et Marie sa sœur, et Lazare.

6 Ayant donc appris qu'il était malade, il resta cependant deux jours encore dans le même lieu. 7 Il dit ensuite à ses disciples : Retournons en Judée. 8 Ses disciples lui dirent : Maître, les Juifs cherchaient récemment à vous lapider, et vous retournez là ? 9 Jésus répondit : Le jour n'a-t-il pas douze heures ? Si quelqu'un marche pendant le jour, il ne se heurte point, parce qu'il voit la lumière de ce monde ; 10 mais, s'il marche pendant la nuit, il se heurte, parce qu'il n'y a pas de lumière en lui. 11 Après ces paroles, il leur dit : Lazare, notre ami, dort ; mais je vais le réveiller. 12 Ses disciples lui dirent donc : Seigneur, s'il dort, il sera sauvé. 13 Or, Jésus avait parlé de sa mort ; mais ils crurent qu'il parlait de l'assoupissement du sommeil. 14 Jésus leur dit donc alors clairement : Lazare est mort ; 15 et je me réjouis à cause de vous, de ce que je n'étais pas là, afin que vous croyiez. Mais allons auprès de lui. 16 Thomas, appelé Didyme, dit alors aux autres disciples : Allons-y, nous aussi, et mourons avec lui.

Tout est clair et simple dans ce touchant prologue. Les versets 1 et 2 décrivent d'une manière générale la situation. Le trait « Il y avait un malade » est signalé dès l'abord, pour nous présenter celui qui sera, après Jésus, le héros

1. Cf. Joan., **10**, 31-40.

principal de l'épisode. Le narrateur ne détermine pas la nature de la maladie ; il est évident qu'elle était grave, d'après la suite des faits. Le nom de Lazare, très spécifiquement juif, est une abréviation d'Eléazar.

Les deux sœurs du malade nous sont connues par divers passages des évangiles : tout spécialement par cet épisode, par le tableau si vivant que nous a conservé saint Luc, **10**, 38-42, et par l'onction célèbre à laquelle saint Jean fait allusion au verset 2[1].

Béthanie, où habitaient Lazare et ses sœurs, était située à un peu moins de 3 kil. de Jérusalem[2]. Comme nous l'écrivions ailleurs[3], « c'est aujourd'hui un village d'aspect assez misérable, dont les trente ou quarante maisons massives et grossières, bâties avec les pierres de constructions plus anciennes, sont habitées par des musulmans fanatiques (environ 200). Néanmoins, situé dans une petite vallée isolée et tranquille, sur le sommet oriental du mont des Oliviers, entouré d'amandiers, de figuiers, d'oliviers, de caroubiers, il ne manque ni d'agréments, ni de pittoresque. Une ruine considérable le domine : c'est le « château de Lazare », d'après la légende populaire ; vraisemblablement, la tour qui servait à fortifier le couvent bâti autrefois à côté du tombeau de Lazare. » Le nom actuel du village, *El-Azarieh*, est emprunté à celui de l'ami du Sauveur[4].

Le message des deux sœurs et la réponse de leur ami divin sont caractéristiques. L'état de Lazare ayant empiré

---

1. Cf. Matth., **26**, 6-13 ; Marc., **14**, 3-9 ; Joan., **12**, 1-11.
2. D'après le verset 18, « à environ 15 stades ». Or, le stade équivalait à peu près à 185 m.
3. *Evangile selon saint Jean, Introd. critique et commentaires*, p. 216-217.
4. Voir V. Guérin, *Description de la Palestine, La Judée*, t. I, p. 170 ; L. Heidet, dans F. Vigouroux, *Dictionnaire de la Bible*, t. I, col. 1655-1661.

soudain, Marthe et Marie pensèrent tout naturellement à Jésus, en ce moment d'angoisse. Elles lui envoyèrent donc, au lieu de sa retraite qu'elles connaissaient, un messager qui devait lui dire de leur part : « Seigneur, voici que celui que vous aimez est malade ! » On a souvent et très justement admiré cette phrase, qui est exquise dans sa simplicité. Les deux sœurs n'expriment aucune demande directe ; elles se contentent d'exposer le fait si douloureux. Néanmoins, il y avait dans cette constatation un appel pressant à la puissance et à la bonté du Sauveur [1].

Quoique consolante, la réponse de Jésus était équivoque. A première vue, elle semblait signifier que Lazare ne mourrait pas de cette maladie, et telle est l'idée qu'elle dut inspirer aux apôtres qui l'entendirent. Mais Notre-Seigneur voyait au-delà de la mort prochaine de son ami, car elle ne fut en réalité qu'une sorte de sommeil, comme Jésus le dira bientôt et comme nous le voyons maintenant à la lumière des faits [2]. Dès à présent, le divin Maître signale le but final de la crise que traversait son ami. Ce but consistait d'abord, en général, à procurer la gloire de Dieu ; puis, tout particulièrement, à glorifier Jésus lui-même, en sa qualité de thaumaturge.

La réflexion de l'évangéliste, « Jésus aimait Marthe, et sa sœur Marie, et Lazare », qui suit immédiatement cette réponse, est destinée à montrer que le Sauveur était bien loin de demeurer indifférent au péril du malade et au cha-

---

1. Cf. saint Augustin, *In Joannis evangelium tractat.* **40** (Migne, *Patr. lat.*, t. **84-85**, col. 1749).

2. M. *Th. Zahn, *Das Evangelium des Johannes ausgelegt*, p. 469-470, a tort de dire que Jésus ignorait alors quelle serait l'issue de la maladie, et qu'il ne se décida à partir pour Béthanie, que lorsque Dieu lui eut révélé que Lazare était mort.

grin de ses sœurs. Elle est aussi d'une parfaite délicatesse [1].

Jésus reste cependant « deux jours au même lieu ». En effet, « le Christ n'est jamais pressé, parce qu'il est toujours sûr de ce qu'il fera [2]. » D'ailleurs, c'était sa coutume d'attendre le moment précis que lui marquait la volonté de son Père.

« Allons de nouveau en Judée ! » Les disciples du Sauveur s'étaient naguère rendu compte, par leurs propres yeux, du danger qui menaçait sa vie à Jérusalem et aux alentours [3]. Aussi, lorsqu'il leur fit part de son dessein de rentrer en Judée, lui adressèrent-ils de respectueuses remontrances : n'allait-il pas s'exposer à une mort certaine ? Par quelques bonnes paroles, dont les termes figurés sont faciles à comprendre, il s'efforça de calmer leur trouble. Actuellement, il ne courait aucun péril, pas plus que ceux qui marchent en plein jour et qui voient les plus légers obstacles de la route.

Cela dit, il leur apprit, en employant encore un langage métaphorique, la mort récente de leur ami commun : « Lazare... dort » ; ou plus exactement, d'après toute la force du texte primitif : « Il s'est endormi [4]. » Prenant cette expression à la lettre, les disciples en augurèrent qu'une heureuse crise s'était déclarée dans l'état du malade, et qu'il se rétablirait sans doute promptement. Très souvent, en effet, dans les maladies graves, le retour

---

1. Plus haut, au verset 3, lorsqu'il voulait désigner l'affection du Sauveur pour Lazare, le narrateur a employé le mot le plus tendre φιλεῖς (Vulg., *amas*) ; ici, il se sert du verbe ἀγαπάω, *diligere*, qui marque un sentiment de noble et calme amitié. Voir *Trench, *Synonymes du Nouv. Test.*, trad. franç., § XII ; *Cremer, *Biblisches-theolog. Wœrterbuch der neutestamentlichen Grăcität*, au mot ἀγαπάω.
2. *Edersheim, *The Life and Times of Jesus*, t. II, p. 314.
3. Cf. Joan., **8**, 59 et **10**, 31.
4. Κεκοίμηται, au temps parfait.

du sommeil est un excellent symptôme de guérison. Mais Jésus, reprend l'évangéliste, « avait parlé de la mort » de Lazare, tandis que les apôtres « supposèrent qu'il parlait de l'assoupissement du sommeil. » Leur méprise était assez naturelle ; et pourtant cette image leur était familière, d'après ce qui a été dit plus haut[1]. Plusieurs d'entre eux n'avaient-ils pas entendu leur Maître en faire usage auprès du lit mortuaire de la fille de Jaïre[2] ? Mais leurs pensées suivaient alors une autre direction.

Jésus se hâta de corriger cette erreur, en disant sans figure : « Lazare est mort. » Puis, brièvement, il leur fit envisager une heureuse conséquence qui devait résulter pour eux de cette mort : leur foi en sera puissamment accrue. Le miracle que le Sauveur se prépare à accomplir bientôt est devant sa pensée. Sa science divine est fort bien mise en relief dans toute cette première partie du récit. Remarquons aussi avec quelle clarté Jésus, et l'évangéliste après lui, insistent sur la réalité de la mort de Lazare.

II. Une autre série de versets (17-32) nous montre Notre-Seigneur arrivant à Béthanie, et nous rend témoins de l'entretien qu'il eut successivement avec Marthe et avec Marie.

17 Jésus vint donc, et il trouva que Lazare était déjà depuis quatre jours dans le tombeau. 18 Or, Béthanie était près de Jérusalem, à environ quinze stades. 19 Beaucoup de Juifs étaient venus auprès de Marthe et de Marie, pour les consoler de la mort de leur frère. 20 Dès que Marthe eut appris que Jésus venait, elle alla au-devant de lui ; mais Marie était assise dans la maison. 21 Marthe dit donc à Jésus : Seigneur, si vous aviez été ici, mon frère ne serait pas mort ; 22 mais je sais que, maintenant encore, tout ce que vous demanderez à Dieu, Dieu vous l'accordera. 23 Jésus lui dit : Ton frère ressuscitera. 24 Marthe lui dit : Je sais qu'il ressuscitera à la résurrection, au dernier jour. 25 Jésus lui dit : Je suis la résurrection et la vie ; celui qui croit en

1. Pages 357 et 360.
2. Cf. Matth., 9, 23.

moi, quand même il serait mort, vivra, [26] et quiconque vit et croit en moi, ne mourra jamais. Crois-tu cela? [27] Elle lui dit : Oui, Seigneur, je crois que vous êtes le Christ, le Fils du Dieu vivant, qui êtes venu dans ce monde.

[28] Lorsqu'elle eut dit ces choses, elle s'en alla, et appela Marie, sa sœur, à voix basse, en disant : Le Maître est là et il te demande. [29] Dès que Marie eut entendu, elle se leva aussitôt, et alla auprès de lui. [30] Car Jésus n'était pas encore entré dans le bourg ; mais il était encore dans le lieu où Marthe l'avait rencontré. [31] Cependant, les Juifs qui étaient avec Marie dans la maison, et qui la consolaient, l'ayant vue se lever promptement et sortir, la suivirent, en disant : Elle va au sépulcre, pour y pleurer. [32] Lorsque Marie fut venue là où était Jésus, le voyant, elle tomba à ses pieds, et lui dit : Seigneur, si vous aviez été ici, mon frère ne serait pas mort.

Les premiers mots, « il trouva que Lazare était déjà depuis quatre jours dans le tombeau », sont évidemment destinés à relever d'avance la grandeur du miracle. En vertu des coutumes du pays, Lazare avait été déposé dans le sépulcre peu d'heures après sa mort. Le narrateur nous montre à Béthanie, au moment où Jésus y arriva, des Juifs nombreux qui étaient venus consoler les deux sœurs. C'était là une circonstance providentielle : tous ces visiteurs seront témoins, et plusieurs d'entre eux témoins hostiles, témoins d'autant plus irrécusables de la résurrection miraculeuse.

Dans cette scène émouvante, Marthe et Marie nous apparaissent telles que saint Luc les a décrites ailleurs [1] : la première, avec son activité ardente et sa nature plus extérieure ; la seconde, plus calme, intérieure, contemplative. Tour à tour elles s'écrient, en arrivant auprès de leur ami divin : « Seigneur, si vous aviez été ici, mon frère ne serait pas mort. » C'est qu'elles avaient souvent échangé entre elles cette réflexion, pendant la maladie de leur frère. Jésus lui-même n'a-t-il pas insinué plus haut (verset 15) que, s'il s'était trouvé alors auprès de Lazare,

1. Luc., 10, 38-42.

il lui eût été pour ainsi dire impossible de le laisser mourir ?

Marthe développe l'acte de foi qu'elle avait si bien commencé : « Cependant, même maintenant, — même après que mon frère est mort, — je sais que tout ce que vous demanderez à Dieu, Dieu vous le donnera. » Tout sans exception ; par conséquent, même la résurrection de son frère bien-aimé. Peut-être, néanmoins, comme l'ont pensé divers commentateurs anciens et contemporains, l'idée que Marthe se faisait de la puissance de Jésus n'était-elle pas exempte de quelque imperfection. Elle semblerait supposer que Notre-Seigneur avait besoin d'implorer le concours de Dieu, pour accomplir le miracle qu'elle lui demandait tacitement. Quoi qu'il en soit, le dialogue qui s'engage entre Jésus et elle (versets 23-27) est admirable de finesse. « Les deux interlocuteurs luttent en quelque sorte d'habileté, si l'on nous permet l'emploi de cette parole tout humaine relativement à Jésus, pour fuir la pensée l'un de l'autre, et pour s'amener réciproquement à la fin qu'ils poursuivent. Marthe voudrait, mais sans le dire en termes ouverts, faire entendre au Sauveur qu'il peut ressusciter son frère ; Jésus semble affecter de ne pas comprendre ce point de vue spécial, car il veut, selon sa coutume, préparer le miracle en excitant la foi. Ils se disent donc des choses générales, que Marthe, malgré toute sa subtilité, ne parvient pas à rendre particulières [1]. »

Il n'entre pas dans notre plan d'expliquer en détail ce beau dialogue. Nous noterons seulement le grand et solennel témoignage que Jésus s'y rend à lui-même : « Je suis la résurrection et la vie. » Thème sublime, qu'il com-

---

1. L. Cl. Fillion, *Evangile selon saint Jean, Introd. et commentaires*, p. 126. Voir Maldonat, *Comment. in Joan.*, 11, 24.

mente par quelques mots également pleins de grandeur, en attendant qu'il en démontre la parfaite vérité par la résurrection de son ami.

« Crois-tu cela ? » Par cette apostrophe soudaine, il provoquait Marthe à faire un acte de foi explicite et formel sur le dogme important qu'il venait de lui révéler. Elle répondit fermement, sans hésiter, par une confession qui ressemble beaucoup à celle du prince des apôtres[1] : « Oui, Seigneur, je crois que vous êtes le Christ, le Fils du Dieu vivant, qui êtes venu dans ce monde. »

Marthe n'avait pas obtenu, du moins elle le pensait, ce qu'elle désirait si vivement sans oser l'exprimer en termes ouverts. N'ayant rien à ajouter à sa belle profession de foi, elle quitta un instant Jésus, pour aller avertir sa sœur. Marie se leva aussitôt, pour accourir auprès du divin Maître. Supposant qu'elle allait pleurer auprès du tombeau, car ils n'avaient pas entendu ce que Marthe lui disait à voix basse, ils la suivirent par un mouvement de sympathie.

L'entrevue de Jésus et de Marie est, elle aussi, décrite dans les termes les plus touchants. Arrivée auprès du Maître, la jeune femme, à l'âme vivement impressionnable, tombe à ses pieds, tandis que Marthe était restée debout. Puis, à peine eut-elle prononcé les mots : « Seigneur, si vous aviez été ici... », qu'elle éclata en sanglots, ne pouvant parler davantage. Ce fut là, du reste, une puissante prière, qui toucha Jésus jusqu'au fond de l'âme. Les Juifs aussi se mirent à pleurer, gagnés par ce qu'on a justement appelé « la contagion des larmes ».

2° *Le miracle* est raconté dans le même style, calme, simple et majestueux tout ensemble, qui nous a frappés depuis le début de l'épisode.

---

1. Matth., 16, 16.

[33] Jésus, lorsqu'il la vit pleurer, et qu'il vit les Juifs qui étaient venus avec elle pleurer aussi, frémit en son esprit, et se troubla lui-même. [34] Et il dit : Où l'avez-vous mis ? Ils lui dirent : Seigneur, venez et voyez. [35] Et Jésus pleura. [36] Les Juifs dirent donc : Voyez comme il l'aimait. [37] Mais quelques-uns d'entre eux dirent : Lui qui a ouvert les yeux de l'aveugle-né, ne pouvait-il pas faire que celui-ci ne mourût point ?

[38] Jésus, frémissant donc de nouveau en lui-même, vint au sépulcre. C'était une grotte, et une pierre était placée à l'entrée. [39] Jésus dit : Otez la pierre. Marthe, la sœur du mort, lui dit : Seigneur, il sent déjà mauvais ; car il y a quatre jours qu'il est là. [40] Jésus lui dit : Ne t'ai-je pas dit que, si tu crois, tu verras la gloire de Dieu ? [41] Ils enlevèrent donc la pierre. Et Jésus, levant les yeux en haut, dit : Père, je vous rends grâces de ce que vous m'avez écouté. [42] Pour moi, je savais que vous m'écoutez toujours ; mais je parle ainsi à cause du peuple qui m'entoure, afin qu'ils croient que c'est vous qui m'avez envoyé. [43] Ayant dit cela, il cria d'une voix forte : Lazare, viens dehors. [44] Et aussitôt le mort sortit, ayant les pieds et les mains liés de bandes, et le visage enveloppé d'un suaire. Jésus leur dit : Déliez-le, et laissez-le aller.

Le double trait « Jésus frémit en son esprit et se troubla », exprimé en termes énergiques, désigne une émotion très vive. Le verbe grec ἐνεβριμήτατο (Vulg., *infremuit*) marque, ici comme chez les auteurs classiques, un frémissement occasionné surtout par le mécontentement, l'indignation[1]. Le substantif qui lui est associé, πνεύματι (Vulg., *spiritu*), localise en quelque sorte ce mouvement de la passion, qu'il restreint à l'âme de Notre-Seigneur. Les mots suivants, « et il se troubla lui-même », sont d'une parfaite exactitude théologique : ils montrent qu'il n'y avait rien de purement passif dans la sainte âme de Jésus, et que toutes ses émotions demeuraient constamment sous son contrôle le plus absolu[2].

Quel fut le motif spécial de ce frémissement douloureux? Les exégètes varient d'opinion sur ce point délicat. Le mieux nous paraît d'admettre, avec de nombreux auteurs

---

1. Voir H. Etienne, *Thesaurus græcæ linguæ*, aux mots βρέμαω et ἐμβριμάω.

2. Voir saint Thomas d'Aquin, *Summa theologiæ*, p. 3, q. 18, a. 6.

catholiques anciens et récents, que Jésus, ému par le profond chagrin qu'il voyait éclater autour de lui, s'indigne en ce moment contre les puissances soit infernales (le démon), soit naturelles (le péché, la mort), qui ont apporté sur la terre tant de souffrances et de tristesses. En toute hypothèse, le voilà semblable à un divin guerrier qui s'excite au combat contre la mort et le tombeau. Aussi, dit saint Augustin, *in voce frementis, apparet spes resurgentis.*

S'adressant aux deux sœurs, Jesus demande à être conduit au sépulcre où Lazare était depuis quatre jours : « Où l'avez-vous mis ? » Trait « si vraiment humain ! Comme si celui qui allait ressusciter le mort avait besoin qu'on lui apprît où on l'avait placé[1] ! » — « Venez et voyez » ; telle fut la réponse. A ces mots, Jésus se mit lui-même à pleurer. Le verbe ἐδάκρυσε, employé ici par saint Jean, dénote des pleurs silencieux, par contraste avec les sanglots de Marie et des Juifs (versets 31 et 33 : κλαῖουσαν, κλαίοντας). Il est profondément touchant de voir que le Verbe incarné n'était pas au dessus des larmes, qui manifestent, au fond, un des plus beaux côtés de la nature humaine.

L'évangéliste, qui n'oublie aucun détail intéressant de cette scène unique, expose deux jugements portés par les assistants à l'occasion des larmes de Jésus. « Comme il l'aimait ! » s'écrièrent les uns. Il ne semble guère douteux que les autres firent une suggestion odieuse : Il pleure, soit ! mais n'eût-il pas mieux fait de guérir à temps son ami, lui qui, naguère, rendait la vue à l'aveugle né[2] ? Recueillons du moins de leurs lèvres cet aveu important : ils reconnaissent l'entière réalité de cet autre brillant

1. *Edersheim, *The Life and Times of Jesus*, t. II, p. 324.
2. Cf. Joan., 9, 1-41. Voir les pages 205 et suiv.

prodige, qui avait été constaté officiellement par les autorités religieuses, et qui occupait encore l'opinion publique après de longs mois.

Nouveau frémissement d'indignation de la part du Sauveur, excité peut-être par la malice et la haine qui avaient inspiré cette réflexion à quelques-uns des assistants. Le tombeau, près duquel Jésus arriva bientôt, est rapidement décrit. C'était un caveau creusé de main d'homme [1], comme on en voit encore en grand nombre aux environs de Jérusalem. Derrière la pierre, d'ordinaire très grosse, qui fermait l'entrée [2], on trouvait le plus souvent une salle considérable, dont les parois étaient garnies de *loculi*, c'est-à-dire, de fours latéraux destinés à recevoir les corps. On vénère encore aujourd'hui à Béthanie le tombeau de Lazare, que le pèlerin de Bordeaux visita en 333, et saint Jérôme au siècle suivant [3].

« Enlevez la pierre ! » Cet ordre énergique révèle déjà le « prince de la vie », car ce n'est pas en vain, et simplement pour revoir le corps défiguré de son ami, que Jésus faisait ouvrir le tombeau. En entendant ces mots, Marthe ne put contenir un sentiment tout particulier d'angoisse. Il répugnait à son affection fraternelle de constater elle-même, et plus encore de laisser constater par de nombreux témoins, les lugubres effets de la mort, — elle le craignait, du moins, — sur le cadavre de son frère. On le voit, elle ne soupçonnait pas encore l'intention du divin Maître, elle qui, cependant, venait de lui demander si visiblement un miracle. Le Sauveur ranima d'un mot sa foi chancelante : « Ne t'ai-je pas dit que, si tu crois, tu

1. Telle est la signification du mot grec σπήλαιον.
2. Cf. Matth., **27**, 60; Marc., **16**, 3.
3. Sur son état actuel, voir F. Vigouroux, *Dictionnaire de la Bible*, t. I, col. 1657-1660; Chauvet et Isambert, *Syrie, Palestine*, in-12, Paris, 1887, p. 379.

verras la gloire de Dieu ? » Il le lui avait dit, sinon en propres termes, du moins d'une manière équivalente, soit par l'intermédiaire du messager (verset 4), soit lui-même, peu d'instants auparavant (versets 23-26).

Dès qu'on eut ôté la pierre, Jésus, après avoir levé les yeux au ciel, pour manifester sa communion intime avec son divin Père, prononça à haute voix, de façon à être entendu de toute l'assistance, la sublime prière qu'on a lue plus haut : prière, non pas de demande, comme les nôtres, mais de remerciement et d'action de grâces, tant il est sûr d'avoir été exaucé, cette fois et toujours. En effet, comme on l'a dit, « Jésus n'est pas un thaumaturge d'occasion, mais le dépositaire de forces divines permanentes [1]. » Il le sait, et il l'affirme très hautement.

Notons encore la netteté avec laquelle, dans cette même prière, Jésus accentue de nouveau le but du miracle qu'il va opérer : « Afin qu'ils croient que vous m'avez envoyé. » Après cela, « si Lazare reste dans la tombe, que Jésus soit reconnu comme un imposteur, et que tous ses autres miracles soient attribués à Béelzébub ! Si Dieu, solennement invoqué, déploie son bras, que Jésus soit reconnu son envoyé ! C'est ainsi que cette action de grâce anticipée, en face de ce sépulcre encore habité, fait de ce moment celui d'une épreuve décisive,... et donne à ce miracle, dans l'ensemble de la vie de Jésus, un caractère unique et suprême... Jésus met positivement Dieu en part dans l'œuvre qui va se faire ; cette œuvre devient par là celle de Dieu même. Le Dieu d'Israël sera désormais le garant de sa mission, ou le complice de son imposture [2]. »

Après avoir ainsi fait ressortir l'importance du prodige, Jésus l'accomplit par un acte fort simple de sa volonté, au

---

1. *E. Reuss, *La théologie johannique*, p. 250.
2. *F. Godet, *Commentaire sur l'évangile de saint Jean*, 2e éd., t. III, p. 225.

moyen d'un ordre très bref, adressé directement au mort, comme dans les deux résurrections précédentes[1]. Cet ordre « divin et royal », comme le caractérise saint Cyrille, il le prononça, ou plutôt, d'après toute la force du grec, il le « cria » (ἐκραύγασεν) d'une voix forte et vibrante. Dans le texte primitif, il consiste seulement en trois mots entrecoupés : le nom du mort, et deux adverbes singulièrement expressifs : Λάζαρε, δεῦρο ἔξω (Vulg., *Lazare, veni foras*). A la lettre : « Lazare, ici dehors ». C'est-à-dire : Sors du tombeau, et viens ici.

Immédiatement, — *nullo intervallo vocis et vitæ*, dit saint Hilaire[2], — « celui qui avait été mort, sortit ». Les bandelettes de lin qui entouraient ses pieds et ses mains étaient sans doute enroulées autour de chaque membre isolé, selon la coutume égyptienne ; ou bien, elles n'enveloppaient le corps que d'une manière assez lâche. Dans l'un et l'autre cas, Lazare put faire, quoique péniblement, quelques pas pour sortir du sépulcre. Du reste, Jésus vint encore à son aide, en disant aux assistants : « Déliez-le, et laissez-le aller. » Effrayés et émerveillés, ils ne songeaient pas d'eux-mêmes à lui rendre ce service. Seul, le thaumaturge avait gardé son calme.

L'évangéliste achève par ce simple trait, de la façon la plus abrupte, sa description du plus éclatant miracle qu'ait opéré Notre-Seigneur. Pas un mot de la joie des deux sœurs, de l'ovation faite à Jésus, de Lazare lui-même et de sa vie subséquente. C'est là aussi une marque frappante de véracité. Ce n'est pas ainsi que les évangiles apocryphes auraient raconté le fait.

Saint Jean mentionne cependant deux résultats immédiats de la résurrection de Lazare (versets 45-46). D'une

---

1. Cf. Marc., 5, 41, et Luc., 7, 14.
2. *De Trinit.*, 6, 33 (Migne, *Patr. lat.*, t. 10, col. 184).

part, « beaucoup de Juifs qui étaient venus auprès de Marie et de Marthe, et qui avaient vu ce que fit Jésus, crurent en lui. » D'autre part, « quelques-uns d'entre eux allèrent trouver les pharisiens et leur dirent ce qu'avait fait Jésus » : démarche évidemment hostile (quoi qu'on ait affirmé parfois en sens contraire) et dénonciation tout à fait odieuse, qui eut pour conséquence une réunion plénière du sanhédrin et la parole criminelle du grand prêtre Caïphe : « Il est expédient pour vous qu'un seul homme meure pour le peuple[1]. » Mais ni les dénonciateurs ni les juges futurs de Jésus ne songent à contester un seul instant la vérité du prodige, bien que, peu de jours après, cette résurrection glorieuse dût exciter au plus haut degré l'enthousiasme du peuple[2]. Le sanhédrin ne put trouver qu'un moyen d'éliminer ce fait gênant : c'était de « faire mourir aussi Lazare, parce que beaucoup de Juifs, à cause de lui, s'en allaient et croyaient en Jésus[3]. »

3° *Interprétations rationalistes.* — Un des pères du rationalisme moderne, Spinosa, qui a tant contribué à ébranler les assises de toute croyance surnaturelle, ne s'était pas dissimulé l'importance exceptionnelle de ce prodige, et il avouait, au dire de Bayle[4], que, « s'il eût pu se persuader la résurrection de Lazare, il aurait brisé en pièces tout son système et aurait embrassé sans répugnance la foi ordinaire des chrétiens. » C'est précisément à cause de son importance très spéciale que le miracle de Béthanie a été, de nos jours plus que jamais, en butte à des attaques très vives de la part de tous les incrédules. Mais, dit M. Reuss, qui est lui-même fortement imprégné de rationalisme, « il faut reconnaître que tous les essais d'écarter le

1. Joan., **11**, 50.
2. Joan., **12**, 9, 17-18.
3. Joan., **12**, 10-11.
4. **Dictionnaire encyclopédique*, édition de 1740, t. IV, p. 964, note.

miracle sont arbitraires... Aucune explication, de toutes celles qu'on a proposées, ne porte en elle-même un caractère de vraisemblance et de simplicité tel, qu'on serait tenté de le substituer sans plus ni moins à la forme traditionnelle du récit[1]. » Nous comprendrons pourquoi M. Reuss jette ainsi ses amis par-dessus bord, lorsque nous aurons étudié les étonnants systèmes grâce auxquels ils espèrent déchirer, annihiler cette page toute divine du quatrième évangile. Ce ne sont que faiblesses, invraisemblances, contradictions et même, suivant le mot rigoureux d'un commentateur protestant[2], « monstruosités » exégétiques, qu'il suffit souvent de mentionner pour les juger.

Entrons néanmoins dans quelques détails, au sujet des principales théories par lesquelles la libre-pensée a essayé de battre en brèche ce miracle.

a) En réalité, un seul argument a quelque semblance de valeur, et ce n'est qu'un argument négatif, tiré du silence des trois premiers évangiles. Encore peut-il être facilement « neutralisé par la considération des nombreuses lacunes que présentent les récits des synoptiques[3]. » A diverses reprises[4] nous avons signalé la faiblesse de ce genre de preuve, et il suffit de quelques réflexions rapides pour comprendre que nous n'avons rien à redouter de l'*argumentum e silentio*, bien que nos adversaires affectent de répéter bien haut qu'il est « mortel[5] » pour notre récit.

---

1. **La théologie johannique*, p. 251.

2. *F. Keil, *Commentar über das Evangelium des Johannes*, in-8°, Leipzig, 1881, p. 356-357. Voir aussi *H. W. Meyer, *Evangelium des Johannes*, 6e édit., Gœttingue, 1880, p. 452 et ss.; *F. Godet, *Comment. sur l'évangile de saint Jean*, 2e édit., p. 238 et ss.

3. *E. Reuss, *La théologie johannique*, p. 251.

4. Tome I, p. 43, 61 note ; tome II, p. 234, 297, etc.

5. *Heitmüller, *Die Schriften des N. Testam.*, t. II, p. 268. *Keim, *Geschichte Jesu von Nazara*, t. III, p. 69, prétend sans raison que les synoptiques, « ces fidèles narrateurs de la vie de Jésus », non seule-

Nous l'avons dit ailleurs[1], « saint Matthieu, saint Marc et saint Luc omettent à peu près complètement les faits de la biographie du Sauveur qui n'ont pas de relation avec son ministère galiléen ; ils ne nous montrent Jésus à Jérusalem que durant la dernière semaine de sa vie. Saint Jean, au contraire, décrit surtout le ministère de Notre-Seigneur à Jérusalem et en Judée ; il néglige en grande partie les autres événements. Des deux côtés, c'est le plan des évangélistes qui a déterminé le choix des narrations. Le silence des synoptiques par rapport à la résurrection de Lazare ne prouve donc pas plus contre la véracité du quatrième évangile, que le silence de saint Jean ne prouve contre la véracité des résurrections racontées par les synoptiques et omises par lui. »

Concluons avec M. Chable[2] : « Quelque solution que l'on donne de cette difficulté, celle-ci est sans connexion aucune avec le fait miraculeux envisagé en lui-même, et on ne saurait l'exploiter contre lui, qu'à la condition de méconnaître les règles de la vraie critique. » On va aussi contre ces règles, lorsqu'on affirme, avec le Dr O. Holtzmann[3], que, dans le récit des derniers événements de la vie de Jésus, tel qu'il est tracé jour par jour dans les évangiles synoptiques, il n'y a pas de place pour la résurrection de Lazare. Toutes les concordances évangéliques et toute les vies de Notre-Seigneur composées par les critiques libres de préjugés rationalistes, protestent contre cette assertion.

---

ment ignorent le fait de la résurrection de Lazare, mais qu'ils la nient par leur silence. MM. *A. Réville, *Oscar Holtzmann, *Loisy, *Jean Réville, etc., sont naturellement du même avis.

1. *Evangile selon saint Jean, Introd. et commentaires*, p. 219.

2. *Die Wunder Jesu*, p. 73. Voir aussi Schanz, *Commentar über das Evang. des heil. Johannes*, p. 401-402.

3. **Leben Jesu*, p. 214. Voir aussi *A. Loisy, *Le quatrième évangile*, p. 656.

b) Les rationalistes et les néo-critiques auront-ils assez de hardiesse pour alléguer ici leur objection favorite en ce qui concerne les miracles de résurrection, c'est-à-dire, la mort apparente ? Oui, sans doute, quelque surprenante que paraisse cette conduite, en face des preuves multiples que le récit sacré a opposées d'avance à une telle interprétation. Strauss n'est pas tendre à l'égard des partisans trop nombreux qu'elle a trouvés [1]. Il va jusqu'à dire qu'en présence des faits racontés, c'est là un *rasender Einfall*, une « idée folle », et il détruit pièce par pièce cette théorie vraiment extravagante [2]. Il faut — telle est l'alternative posée par lui — ou regarder l'incident comme surnaturel, ou, si on le juge incroyable sous cet aspect, nier le caractère historique du récit. Il est inutile de dire que Strauss se range à cette seconde partie du dilemme.

Quant à la théorie de la mort apparente, qui est seule en cause actuellement, voici l'appréciation portée sur elle par le Dr Knur [3] : « Une léthargie aussi complète ne se développe que graduellement... Nous devons donc admettre que Lazare était demeuré à la maison, sans prendre de nourriture pendant un nombre considérable de jours. Si nous nous représentons en outre comment il est resté, pendant plusieurs autres jours, enveloppé dans des linceuls et muré dans un tombeau, il est certain que cela aurait achevé de le faire mourir. A l'appel de Jésus, il sort vivant et sain, si bien guéri, que les pharisiens veulent

---

1. Parmi les rationalistes plus anciens, Venturini, Paulus, von Ammon, Schleiermacher ; plus près de nous, Ewald, Weizsäcker, etc. Selon Paulus, dès qu'on eut ouvert le tombeau, Jésus se serait aperçu, à divers signes, que Lazare vivait encore. C'est alors seulement qu'il aurait fait sa prière, laquelle, dans ce cas, serait une véritable imposture. Voir une excellente réfutation de la théorie de Paulus sur la résurrection de Lazare, dans F. Vigouroux, *Mélanges critiques*, in-12, Paris, 1882, p. 192-202.

2. *Leben Jesu*, t. II, p. 142-170.

3. *Christus medicus ?* p. 73.

donner la mort à ce témoin gênant. Aucune léthargie ne guérit de la sorte et ne se transforme tout à coup en excellente santé, attendu qu'elle n'est qu'une phase d'une grave maladie mentale, qui se prolonge avec des hauts et des bas, et qui, presque toujours, ne guérit qu'imparfaitement. » Il n'y a rien à ajouter à cela [1].

c) Nous avons exposé ci-dessus [2] le système de Strauss au sujet des miracles de résurrection. Il ne dit ici rien de nouveau. Seulement, il s'applique avec plus de vigueur que jamais à établir sa thèse par toute sorte d'arguments positifs et négatifs, internes et externes, que les néocritiques reproduisent encore aujourd'hui. Au négatif, il relève d'abord le silence des trois synoptiques ; il se scandalise de la conduite « inhumaine » de Jésus, qui laisse mourir son ami, uniquement pour le ressusciter ensuite et pour exciter ainsi la foi en sa mission divine ; il se moque même des larmes du Sauveur et de sa prière, car sa critique est sans aucune pitié. Au positif, il prétend que l'auteur du quatrième évangile ne s'est pas proposé d'autre but, dans ce récit, que de développer le thème « Je suis la résurrection et la vie », au moyen de traits empruntés aux deux cas de résurrection que racontent les synoptiques [3]. Y eut-il un noyau historique à la base de sa narration ? Si oui, il fut extrêmement grêle et ne doit compter pour rien. En somme, nous n'avons dans cette page qu'une composition libre du narrateur. Strauss met en jeu toute sa puissance de combinaison et de négation, pour éliminer le miracle. Mais il a beau faire, son argu-

---

1. M. °B. Weiss, *Das Leben Jesu*, t. II, p. 428, applique même à Lazare son étrange sentiment relatif aux résurrections opérées par Jésus-Christ (voir la page 345) : « La séparation définitive de l'âme et du corps n'avait pas eu lieu » complètement.
2. Pages 353, 360.
3. Nous aurons à revenir plus loin sur plusieurs de ces allégations.

mentation se heurte et se brise contre ce roc inébranlable, que confirme la tradition la plus ancienne[1].

d) Baur et Renan l'ont d'ailleurs réfuté à fond, tout en exposant, chacun de son côté, des théories non moins fausses. D'après Baur, il n'y a pas la moindre trace d'un mythe dans l'histoire de la résurrection de Lazare. On ne doit pas y chercher autre chose qu'un tableau idéal, qu'une œuvre poétique destinée à *illustrer* d'une façon concrète la conception métaphysique déjà signalée par Strauss : Jésus est la résurrection et la vie pour ceux qui croient en lui. Des critiques libéraux assez nombreux se sont faits de nos jours les défenseurs de ce sentiment[2].

A l'assertion toute gratuite de ceux qui ne veulent voir dans le récit de saint Jean qu'un tableau idéal, nous avons opposé d'avance ce que nous appelions « la véracité transparente des faits[3] » ; c'est-à-dire, la précision admirable des moindres détails ; la netteté, la simplicité et le caractère dramatique de la narration ; la vérité du rôle prêté à Jésus et aux autres personnages, amis ou ennemis ; les résultats produits par le miracle, etc. On ne saurait inventer ainsi, même avec l'intention de glorifier le Sauveur par un miracle qu'il n'aurait pas accompli.

e) Renan est particulièrement odieux à l'occasion de ce prodige. Dans les premières éditions de sa Vie de Jésus, il va jusqu'à accuser les disciples du Sauveur de s'être faits les instigateurs et les auteurs d'une « pieuse fraude », dont voici les traits essentiels. Ils avaient compris que, pour convertir Jérusalem demeurée incrédule, il était besoin d'un miracle tout à fait extraordinaire. Lazare consentit

---

1. Sans parler des peintures des Catacombes, qui représentent souvent la résurrection de Lazare.

2. Entre autres, *C. Weizsäcker, *Untersuchungen über die evangelische Geschichte*, 2e éd., p. 337 ; *Keim, *Geschichte Jesu*, t. III, p. 66-73 ; *Heitmüller, *Die Schriften des N. T.*, t. II, p. 266-267.

3. Page 364.

donc à se faire passer pour mort, et à se laisser enfermer dans un sépulcre, dont il fut facile à Jésus de le faire sortir. Le Sauveur aurait été au courant de cette opération mensongère. Pour expliquer sa connivence, le rationaliste français ne craint pas de dire, à la manière de Reimarus[1] : « Dans cette ville impure et pesante de Jérusalem, Jésus n'était plus lui-même. Sa conscience, par la faute des hommes et non par la sienne, avait perdu quelque chose de sa limpidité primordiale[2]. »

Strauss lui-même s'est indigné en lisant cela. Plus tard[3], Renan crut devoir atténuer cette assertion blasphématoire, pour la rendre un peu moins choquante. Tout se serait borné à une sorte de quiproquo. Un jour, Marthe et Marie auraient exprimé à Jésus, en leur nom personnel et en celui de quelques autres disciples, le désir qu'il opérât quelque miracle signalé, par exemple, la résurrection d'un mort, afin de convaincre ses ennemis eux-mêmes de la réalité de sa mission. Le Sauveur aurait répondu que c'était inutile, attendu qu'on refuserait de croire en lui à Jérusalem, même s'il ressuscitait leur frère Lazare, mort quelque temps auparavant. La tradition transforma ensuite par erreur cette conversation en fait réel. — Les deux hypothèses se valent, et elles se renversent d'elles-mêmes[4].

f) D'après une conjecture tout aussi fausse, que certains néo-critiques se sont hâtés de transformer en certitude, on a vu tout simplement, dans la résurrection accomplie à

---

1. Sur ce grand blasphémateur, voir le tome I^er^, pages 74-75.
2. **Vie de Jésus*, éd. de 1863, p. 359-360.
3. A partir de la treizième édition de la *Vie de Jésus*.
4. E. Renan fait une allusion très transparente à la résurrection de Lazare, lorsqu'il écrit, *l. c.*, p. 259, avec une hardiesse non moins sacrilège : Dans les récits des miracles de Jésus, « il est impossible de savoir... si les circonstances choquantes d'efforts, de frémissements et autres traits sentant la jonglerie, sont bien historiques, ou s'ils sont le fruit de la croyance des rédacteurs. »

Béthanie, une transformation, une traduction en acte, de la parabole du mauvais riche et du pauvre Lazare, que nous a conservée saint Luc [1]. Cette théorie étant très à la mode aujourd'hui [2], il ne sera pas inutile de la citer tout au long, d'après celui des rationalistes contemporains qui s'est efforcé de lui donner le plus de relief. Ce critique d'extrême-gauche, M. P.-W. Schmiedel [3], n'a pas négligé la mise en scène. Supposant que la parabole en question sert de thème à un prédicateur, tout à fait aux premiers temps du christianisme, il met sur ses lèvres les paroles suivantes : « En vérité, Lazare (le pauvre de la parabole) est ressuscité, et les frères de l'homme riche ont refusé de l'entendre [4]. » Mais « un auditeur qui n'a pas bien compris — peut-être était-ce une auditrice ! — s'en va chez lui et raconte ceci : Aujourd'hui, le prédicateur a dit que Lazare est ressuscité — Ah! lui répond-on, je ne l'avais pas encore entendu dire. — Et pourtant, il l'a certainement raconté. — Qui donc l'a ressuscité ? — Il ne l'a pas dit ; mais qui donc l'aurait ressuscité, si ce n'est Jésus ? — En cela (continue M. Schmiedel) nous avons le noyau du récit de Jean : Lazare a été ressuscité par Jésus. Et ce noyau s'est formé sans falsification, sans la moindre fraude,... simplement en vertu d'une méprise très pardonnable. Nous renonçons volontiers à dépeindre comment peu à peu un petit trait s'est ajouté à d'autres traits. Il suffit de dire que cela est aisément croyable, et, répétons-le, que cela s'est passé sans la moindre intention de

1. Luc., **16**, 19-31.
2. Voir *Keim, *Geschichte Jesu von Nazara*, t. II, p. 72-73 ; *H. J. Holtzmann, *Die Synoptiker*, 2e éd., p. 159 ; *O. Holtzmann, *Leben Jesu*, p. 214 ; *A. Réville, *Jésus de Nazareth*, t. I, p. 345 ; *A. Loisy, *Le quatrième évangile*, p. 634 et 657, etc.
3. **Das vierte Evangelium gegenüber der drei ersten*, in-12, Halle, 1906, p. 91-92.
4. Allusion à Luc., **16**, 27-31.

tromper... Rien n'était plus naturel, par exemple, que Lazare (celui de Béthanie), avant de mourir, ait été malade, et que cette nouvelle ait été portée à Jésus. Si l'on se représente que de nombreuses personnes ont contribué à ajouter détail sur détail, l'auteur du quatrième évangile n'aura eu qu'à mettre le joint sur l'*i* et à faire entrer le récit dans son livre... Et il est à l'abri du reproche d'avoir lui-même inventé le récit. »

Que nos lecteurs soient juges ! C'est à de telles sottises — le mot n'est pas trop fort — que la « critique » dite scientifique est actuellement obligée de recourir, pour éliminer de l'histoire le plus grand des miracles de Notre-Seigneur, et chacun de ses autres prodiges ! C'est sur de telles bases que Jésus aurait été regardé comme le Messie, que le christianisme aurait été fondé !

Mais tenons-nous strictement à la question. Quel rapport peut-il y avoir entre la parabole du pauvre Lazare, exposée par saint Luc, et la résurrection de l'ami de Jésus, du Lazare de Béthanie, cet homme aisé, de bonne famille, dont nous parle saint Jean ? Il existe une ressemblance, une seule : celle du nom des deux héros. De part et d'autre, le personnage principal s'appelle Lazare ; mais tout le reste est aussi dissemblable que possible. Bornons-nous à relever une divergence essentielle. La parabole se termine par une déclaration de Jésus, d'après laquelle les Juifs refuseront de croire, même si un mort ressuscité venait leur annoncer la vérité de la part de Dieu. Au contraire, le récit qui concerne Lazare de Béthanie s'achève en ces termes : « Beaucoup d'entre les Juifs, qui étaient venus auprès de Marthe et de Marie, et qui avaient vu ce qu'avait fait Jésus, crurent en lui [1]. »

---

1. Voir *W. Beyschlag, *Das Leben Jesu*, 4e éd., t. II, p. 380; *B. Weiss, *Das Leben Jesu*, t. II, p. 424.

g) Les adversaires de ce grand miracle allèguent encore que le récit est chargé d'impossibilités psychologiques [1], qu'il s'y rencontre « une multitude écrasante de difficultés et d'impossibilités internes [2]. » Ils se scandalisent tout particulièrement des larmes et de l'émotion du Sauveur, détails tout humains, disent-ils, qui sont en contradiction manifeste avec le caractère du Christ-Logos dans le quatrième évangile [3]. Son admirable prière auprès du tombeau est traitée par eux de « prière d'apparat » (*Schaugebet*) [4]. De plus, le silence du narrateur au sujet du ressuscité leur paraît être de mauvais augure : « Il ne dit rien, absolument rien, de ce qui nous aurait tant intéressés, de la vie subséquente de Lazare, etc., comme s'il voulait détourner le plus possible l'attention du lecteur de ce qu'il y a de purement matériel dans le miracle [5]. »

Mais ce silence est au contraire, et très justement, regardé par les plus graves interprètes comme une preuve de véracité. En effet, les évangélistes, ces historiens sérieux et consciencieux, négligent, conformément à leur plan, tous les détails qui n'auraient d'autre but que de satisfaire une curiosité vaine. Lorsqu'ils ont signalé l'essentiel dans chaque récit, ils s'arrêtent et passent à d'autres faits. Leur dessein n'exigeait pas autre chose.

Quant à la contradiction qui existerait ici entre le Christ de saint Jean et celui des synoptiques, elle n'a pas plus de réalité que les autres objections des rationalistes. Dans le quatrième évangile comme dans les trois pre-

---

1. *Heitmüller, *Die Schriften des N. T.*, t. II, p. 268.
2. *O. Holtzmann, *Leben Jesu*, p. 159.
3. Voir *H. J. Holtzmann, *Evangelium, Briefe und Offenbarung des Johannes*, 2e éd., p. 159-160 ; *Heitmüller, *l. c.*, p. 267 ; *Loisy, *Le quatrième évangile*, p. 658.
4. *Heitmüller, *ibid.*, p. 268. « Il prie pour la forme », dit M. *Loisy, *l. c.* Voir aussi *Jean Réville, *Le quatrième évangile*, p. 226-227.
5. *Heitmüller, *l. c.*, p. 268.

miers, Jésus est vrai Dieu et vrai homme tout ensemble : il pleure sur Lazare, comme il le fait ailleurs sur Jérusalem [1] ; il frémit et s'indigne, comme ailleurs il s'étonne et s'irrite [2]. Ces sentiments humains sont autant de preuves qu'il avait réellement adopté notre nature entière, avec tout ce qui la caractérise, à part le péché. Pour ce qui est de la prière du Sauveur auprès du tombeau de Lazare, la meilleure réponse à faire aux critiques libres-penseurs consiste dans ces mots du Dr Stier [3] : « Vous êtes des juges incompétents, lorsqu'il s'agit de la prière. »

Le séjour de Jésus en Pérée après qu'il eut reçu le message de Marthe et de Marie a été pareillement l'objet d'interprétations très malveillantes de la part des critiques rationalistes, car ils n'ont pas manqué d'en tirer à nouveau la conclusion que tout l'épisode est idéal, simplement allégorique. « On a trouvé choquant, et en opposition avec la manière d'agir d'un homme appartenant à la réalité, que le Christ johannique mette un frein à la compassion et à l'amitié, pour utiliser l'angoisse de la mort et la désolation, comme moyens de démontrer une vérité théorique. » Le Dr H. J. Holtzmann [4], auquel nous empruntons cette appréciation, et tous ceux qui partagent sa pensée, n'ont-ils pas compris aussi bien que nous la situation décrite par le narrateur ? Comme l'a remarqué depuis longtemps Neander [5], Jésus « ne dit point qu'il était resté à dessein (en Pérée) pour attendre la mort de son ami, afin que cet événement lui fournît l'occasion de

---

1. Cf. Luc., 19, 41.
2. Matth., 8, 10 ; Marc., 3, 5.
3. R. Stier, *Reden des Herrn Jesu*, in Joan., 11, 41-42.
4. **Evangelium des Johannes*, 2e éd., p. 159-160.
5. **Vie de Jésus*, trad. franç., t. II, p. 313-314. **Keim, *Geschichte Jesu von Nazara*, t. III, p. 73, accuse aussi Notre-Seigneur d'avoir « sacrifié de sang-froid à son intérêt propre l'intérêt de ses amis (de Béthanie). » M. **Loisy*, Le quatrième évangile*, p. 658, parle dans le même sens.

déployer sa puissance miraculeuse, et de fortifier la foi de ses disciples. Telle n'est point sa pensée. Il laisse entendre, au contraire, que c'est pour d'autres motifs qu'il a retardé son départ. Mais, puisque la mort de Lazare est arrivée dans cet intervalle, il s'en réjouit, parce que l'issue de cet événement doit servir à fortifier la foi de ses apôtres, dans un temps où cette foi va être soumise à de rudes épreuves. Bien plus, la manière dont Jésus s'exprime fait supposer que, s'il eût été présent, il n'aurait pas attendu que Lazare fût mort, pour déployer sa puissance en faveur de la famille affligée. » En d'autres termes, « la mort de Lazare n'a pas été espérée par lui comme une occasion de faire usage de ses pouvoirs miraculeux. Cette mort était sous la loi générale de la Providence, qui dirige tout d'après ses desseins miséricordieux, et Jésus la regarde expressément au point de vue supérieur de la glorification de Dieu, qui est identique à la glorification du Fils de Dieu [1]. »

h) Il est pareillement faux de dire que « le caractère purement idéal de l'épisode éclate partout [2] », et que nous n'avons ici qu'un symbole de la résurrection des morts à la fin des temps; que « son caractère allégorique et symbolique est relevé d'une manière très visible par l'auteur lui-même [3]. » Nous reconnaissons sans peine que le dialogue entre Jésus et Marthe a une importance particulière dans le récit; mais rien n'autorise à affirmer qu'il renferme simplement l'idée qui aurait servi de thème à l'imagination poétique du narrateur. Ce dialogue n'est pas sans relation intime avec le miracle, il le prépare même; toutefois, il

1. F. Chable, *Die Wunder Jesu*, p. 83.
2. *Keim, *Geschichte Jesu*, t. I, p. 132.
3. *Heitmüller, *Die Schriften des N. T.*, t. II, p. 268. Voir aussi *Loisy, *loc. cit.*, p. 655 et 658, *Jean Réville, *Le quatrième évangile*, p. 221 et suiv.

ne l'exige nullement, puisque Marthe, au fond, se retire déçue, après cet entretien qui semblait lui refuser ce qu'elle désirait.

i) Les néo-critiques aiment à prétendre aussi que l'auteur du quatrième évangile aurait emprunté tous les détails de son récit idéal, — c'est-à-dire, inventé à plaisir, — aux deux résurrections racontées par les synoptiques [1]. Que nos lecteurs veuillent bien prendre la peine de comparer entre eux, même sommairement, les trois épisodes, et ils jugeront par eux-mêmes du néant de l'objection. Sans doute, des trois côtés, il y a un mort qui, sur l'ordre de Jésus, revient immédiatement à la vie ; mais toutes les autres circonstances — celles de temps, de lieux, de personnes, de paroles, — diffèrent autant que possible. Nous n'avons pas à insister sur ce point. — Saint Jean aurait, dit-on [2], fait en outre des emprunts à Job et aux Psaumes. Cette assertion est tellement vague, qu'il est inutile de nous en occuper ici.

j) Il nous reste à dire un mot de la position prise, à l'occasion de ce prodige, par les rationalistes mitigés, spécialement par MM. B. Weiss et Beyschlag. Ces deux auteurs, qui souvent nous fournissent des armes pour lutter contre les néo-critiques, s'écartent malheureusement, très souvent aussi, de la vérité théologique et exégétique. Ce qu'ils disent en général à propos des résurrections opérées par Notre-Seigneur Jésus-Christ [3], ils le répètent pour chaque cas spécial, et en particulier pour

---

1. « Les éléments qui ont servi à composer ce récit poétique *(Dichtung)* proviennent de la tradition synoptique, surtout de celle que Luc a suivie (en racontant la résurrection du fils de la veuve) ». *Holtmûller, *l. c.*, p. 269. Strauss, MM. H. J. Holtzmann, Oscar Holtzmann, Loisy, et beaucoup d'autres partagent cet avis.

2. *H. J. Holtzmann, *Evangelium, Briefe und Offenbarung des Johannes*, 2e éd., p. 159.

3. Voir la page 345.

le cas actuel. Ils prétendent donc l'un et l'autre : 1° que Jésus agit ici, « non comme le Logos tout-puissant, mais comme un homme qui a une confiance illimitée au Père qui peut toutes choses [1] » ; 2° « que ce n'est pas une impulsion personnelle, mais un décret providentiel, qui lui fournit l'occasion de ressusciter Lazare [2], car, de lui-même, il ne pouvait venir en aide à qui que ce soit. » Le Dr Weiss ajoute qu' « ici comme dans les deux autres cas de résurrection, il va de soi que la séparation définitive de l'âme et du corps n'avait pas encore eu lieu, et que celui-ci, par conséquent, ne pouvait pas tomber en décomposition [3]. » Dans cet état, il eût été impossible à Lazare, il est vrai, de revenir à la vie d'une manière naturelle sans une opération miraculeuse ; mais c'est Dieu le Père, et non pas Jésus, qui a accompli le prodige.

Le texte de saint Jean contredit ouvertement cette opinion étrange, qui ne peut satisfaire personne. Lazare était mort depuis quatre jours, de sorte que sa sœur, qui l'avait soigné durant sa maladie et avait recueilli son dernier soupir, pouvait formuler cette douloureuse hypothèse : *Jam fœtet !*

M. Beyschlag suppose aussi que l'exagération a très bien pu se glisser dans le récit : « Il est difficile de dire quelle part ont eue dans cette histoire les souvenirs transfigurants, volatilisants, du vieillard Jean [4]. »

Que tout cela est faible, pauvre, misérable ! Quelle est, de toutes ces objections, celle qui atteint le moins du monde, de manière à l'émousser même légèrement, l'admirable récit de l'apôtre [5] ? Nous ne pouvions conclure

---

1. *Beyschlag, *Das Leben Jesu*, 4e éd., t. I, p. 318.
2. *B. Weiss, *Das Leben Jesu*, t. II, p. 424, note.
3. **Ibid.*, p. 427-428.
4. **L. c.*, p. 318.
5. Voir l'excellente réfutation qu'en donne M. l'abbé Lepin (à l'oc-

notre travail ni par une plus grande marque de faiblesse de la part des adversaires du surnaturel, ni par une meilleure démonstration de force, de véracité et de vitalité du côté des biographes du Sauveur. Les rationalistes, les incrédules de toutes les dénominations auront beau faire : ils passent, eux et leurs objections qui se répètent ou qui s'annulent mutuellement; Jésus demeure avec ses miracles, qu'on ne réussira jamais à lui enlever, parce qu'ils défient toutes les attaques.

---

casion des erreurs de M. Loisy) dans son récent volume, *La valeur historique du quatrième évangile*, Paris, 1910, t. I, p. 106-179.

CONCLUSION

Notre conclusion diffère peu de celle que nous proposions à nos lecteurs, aux dernières pages de notre premier volume[1]. Cependant, pour présenter les mêmes pensées d'une manière plus variée et plus intéressante, nous emprunterons la parole tout à la fois docte et éloquente du P. Monsabré. Dans la conférence qu'il a consacrée à Notre-Seigneur Jésus-Christ envisagé comme thaumaturge[2], il étudie successivement les inconséquences de l'incrédulité en ce qui concerne les miracles du Sauveur, la véracité des récits qui exposent ces prodiges, enfin quelques caractères des œuvres miraculeuses du Christ. Nous en citerons quelques passages.

1° *Inconséquences de l'incrédulité en ce qui concerne les miracles de Notre-Seigneur.* — « Vous connaissez... la formule absolue par laquelle l'incrédulité a prétendu écarter des annales chrétiennes le récit des prodiges qui témoignent de l'intervention positive de Dieu. — Il n'y a pas de miracles, a-t-elle dit, parce que le miracle est impossible. — Cette formule, facilement convaincue de fausseté dès qu'on admet l'existence d'un être infini et tout-puissant, a été modifiée par la critique moderne, qui ne dit plus : Le miracle est impossible ; mais : Le miracle n'est pas suffisamment constaté. C'est un fait purement légendaire, introduit subrepticement dans l'histoire par l'imagination populaire, toujours avide de merveilleux. A ce compte,

---

1. Tome I, p. 178-189.
2. *Conférences de Notre-Dame de Paris, Exposition du dogme catholique : Vie de Jésus-Christ*, Carême 1880, 6e éd., Paris, 1889, p. 163-213.

tout critique qui se respecte devrait impitoyablement dédaigner l'examen particulier des faits qu'il répute fabuleux. Mais voyez l'inconséquence... : ceux qui affectent, à cet égard, la plus superbe assurance, sentent le besoin d'expliquer ce qu'ils méprisent, et pour déconsidérer les faits qui les importunent, ils ne savent pas reculer même devant la niaiserie et la malhonnêteté. Ils diront, par exemple, que les démoniaques furieux exorcisés par Jésus-Christ avaient seulement quelques bizarreries ; que si plusieurs milliers de personnes sont nourries au désert avec sept ou cinq petits pains, c'est l'effet de leur extrême frugalité ; que le contact d'une personne exquise explique toutes les guérisons... Enfin ils diront qu'un mort de quatre jours, déjà atteint par la corruption, n'était qu'un malade pâle, qui se prêtait à une pieuse supercherie. Le plus acharné transformateur des miracles en mythe, Strauss lui-même, poussé à bout par l'importunité des faits, revient, comme malgré lui, aux explications naturelles qu'il a sévèrement condamnées dans ses prédécesseurs. Ces inconséquences de l'incrédulité prouvent que les miracles la gênent beaucoup plus qu'elle ne veut l'avouer, et qu'elle ne compte pas d'une manière absolue sur l'autorité des principes dédaigneux qu'elle étale avec plus d'impudence que de bonne foi.[1] »

2° *Les miracles évangéliques n'ont absolument rien de commun avec la légende.* — « Le miracle est-il un fait purement légendaire ? Non. Le caractère de la légende, c'est le vague : tout y reste indécis dans le temps et dans l'espace ; le caractère des récits miraculeux, c'est la précision : ils offrent des détails qui n'appartiennent qu'au style historique et ne permettent pas de déplacer les faits. Le caractère de la légende, c'est l'inertie démonstrative : elle récrée l'esprit sans le diriger ; le caractère des récits miraculeux, c'est la force démonstrative : ils s'imposent

1. *Loc. cit.*, p. 166-169.

à l'esprit et lui montrent le chemin qu'il doit faire pour arriver au vrai. La légende n'a jamais été prise au sérieux par aucun esprit supérieur ; les récits miraculeux ont eu, sur une foule d'intelligences d'élite, une influence victorieuse [1]... »

D'autre part, les miracles évangéliques ne peuvent pas s'expliquer d'une manière naturelle. « La nature, l'attitude, les mœurs... du roi des thaumaturges, Jésus-Christ, protestent contre tout rapprochement avec les vulgaires opérateurs au rang desquels on prétend le confondre... En définitive, toutes les explications naturelles qu'on a données des miracles sont ou prétentieuses, ou ridicules, ou malhonnêtes, absolument indignes de ceux qui veulent traiter sérieusement l'histoire [2]. »

3° *Quelques caractères des œuvres miraculeuses du Sauveur.* — « Mettons-nous résolument en présence du Christ thaumaturge, et contemplons cette grande figure : nous la verrons s'élever au-dessus des mesquines discussions de la critique, et écraser par son incomparable majesté tous les arguments de la raison révoltée contre le merveilleux. Il était impossible de la concevoir et de la peindre comme l'ont fait les évangélistes, en empruntant à l'histoire des prodiges ses pages les plus étranges et les plus saisissantes ; il faut l'avoir vue, et il suffit de la regarder d'un œil sincère, pour y reconnaître un indéniable caractère d'authenticité et de vérité [3]. »

Après avoir esquissé un beau résumé des prodiges accomplis par Jésus-Christ, le savant conférencier ajoute : « Il est thaumaturge ; et le premier caractère propre de ses miracles, c'est la spontanéité de la toute-puissance. Non seulement il agit avec un calme auguste, sans crainte, sans étonnement, sans efforts, mais il est manifeste, en

---

1. *Ibid.*, p. 171-172.
2. *Ibid.*, p. 172-173.
3. Page 173.

toutes ses œuvres, qu'il opère de son fond et pour son propre compte... Il y a, dans ce thaumaturge d'un nouveau genre, une habitude, plus que cela, une source... Voilà donc un premier caractère des miracles de Jésus-Christ nettement et fortement accusé : la toute-puissance spontanée [1]. »

Nous apprenons ensuite à connaître un autre caractère des prodiges de Jésus-Christ. « Quelle impression produit cette toute-puissance ? Un attrait immense ; les religieuses terreurs qui tenaient les peuples à distance sont bannies, la stupeur et la crainte font place à l'admiration et à la confiance absolue, et les foules s'empressent autour du Christ thaumaturge. Cet empressement est dû au second caractère des prodiges qu'il opère : ce sont des prodiges d'amour et de miséricorde... Tous ses miracles sont des actes de bienfaisance. Epargner aux hôtes qui le reçoivent une confusion, nourrir les affamés, encourager les travailleurs fatigués d'un labeur sans succès, sauver ses amis d'un péril imminent, délivrer les tristes esclaves du mauvais esprit, consoler les cœurs affligés, rendre la santé et la vie : voilà ses œuvres. Sa bonté va au-devant du malheur, et sa puissance passe partout en faisant le bien... Ce ne sont pas des bienfaits purement extérieurs : ils ouvrent à travers les corps où s'exerce la force thaumaturge un chemin de grâce, qui saisit les âmes et les transforme [2]. »

Un troisième caractère consiste dans l'association étroite des miracles de Jésus-Christ avec son enseignement. « Comme on l'a fort bien dit, si la doctrine du Christ est un miracle, ses miracles sont une doctrine [3]. Doctrine et miracle, la critique affecte de séparer ces deux choses : Jésus les unit constamment. Il veut qu'on croie à ses œuvres, si son enseignement n'a pas le droit de convaincre ; et le but suprême qu'il assigne à ses œuvres

1. *Ibid.*, pages 185 et 189.
2. Pages 189-193.
3. Hettinger, *Apologie du christianisme*, t. II, chap. XV.

est de prouver, sans réplique, la vérité fondamentale de son enseignement, à savoir, qu'il est Fils de Dieu, Dieu comme son Père [1]. »

4° Le savant auteur conclut en ces termes [2] : « Tout ce que vous venez d'entendre sur les miracles du Christ, sur la manière dont il les opère, sur le but qu'il leur assigne, n'est pas de mon invention. J'ai copié fidèlement l'Évangile : vous pouvez vérifier vous-mêmes l'exactitude des faits que je viens de rappeler à votre mémoire. Vouloir que ces faits se soient introduits dans nos Livres saints par le travail lent et successif de générations anonymes, c'est une prétention insoutenable. L'unité y est manifeste et traduit le dessein arrêté de narrateurs qui se consacrent à la gloire d'un héros. Ces narrateurs ne sont-ils que des romanciers inventifs, qui ont greffé sur de vieilles légendes un récit d'une tournure originale ? On l'a dit...; mais cela est tout à fait impsosible, et je proteste, de toutes les forces du bon sens, contre cette sacrilège assertion. Le Christ thaumaturge, tel que l'ont peint les évangélistes, est un type absolument introuvable dans l'histoire du merveilleux. Quand bien même les écrivains sacrés se seraient inspirés, pour inventer, des meilleurs souvenirs de cette histoire, ce n'est point le Christ tel qu'ils le montrent qu'on rencontrerait dans leurs écrits. Ils auraient exagéré peut-être des types connus, jamais ils n'auraient créé cet auguste inconnu : ce thaumaturge si profondément distinct de tous les opérateurs de prodiges par l'habitude et l'ampleur de ses œuvres surnaturelles, la spontanéité de sa toute-puissance, l'amoureuse effusion des merveilles, l'inouïe et audacieuse affirmation qu'elles ont pour but de démontrer... Il faut donc croire que le Christ thaumaturge, si grandiose, si parfait, si entièrement neuf, n'a pu être décrit avec tant de simplicité et de précision, que parce qu'il a été vu, et que nous ne l'eussions

1. Monsabré, *loc. cit.*, p. 195-196.
2. *Ibid.*, p. 197-201.

jamais connu s'il eût fallu l'inventer. Ce n'est pas ainsi qu'on invente, et la critique est mal venue de supposer des arrangements et des exagérations de vieux récits qui n'ont rien à faire ici... Les évangélistes, s'ils n'eussent eu sous les yeux que l'histoire antique du merveilleux, n'eussent jamais pu raconter le Christ thaumaturge. Ils l'ont raconté cependant, et toute âme élevée, droite et sincère, en le voyant apparaître sous leur plume fidèle, s'écrie irrésistiblement : Ils l'ont vu. Oui, ils ont vu ce magistral pouvoir qui s'emparait de toute la création ; ils ont vu cette puissance spontanée qui d'un mot, d'un geste, par des effluves invisibles, opérait les plus étonnants prodiges ; ils ont vu cette noble discrétion qui se refusait à toute vaine ostentation de force ; ils ont vu cet amour infini qui ne multipliait les merveilles que pour prodiguer les bienfaits et faire pénétrer, jusqu'au plus intime des âmes, la joie et la paix du salut... Ils ont vu ! et ni les raisonnements métaphysiques, ni les commissions scientifiques n'ont besoin de diriger le bon sens dans l'enquête d'une vérité qui s'offre d'elle-même et se justifie à la simple inspection, dès qu'on impose silence à ses passions pour lire les récits évangéliques [1]. »

1. *Ibid.*, p. 197-201.

INDEX ALPHABÉTIQUE

Abbott (Edwin), p. 102-103, 235.

Abus criants dans les parvis du temple de Jérusalem, p. 315-316, 320; comment Jésus-Christ y mit fin, p. 314, 320-321.

Accélération (La prétendue) du « procédé naturel » dans plusieurs miracles du Sauveur, p. 17-18, 23-24.

Accusation sacrilège des pharisiens contre Notre-Seigneur, à propos de l'expulsion des démons, p. 279-280; riposte vigoureuse de Jésus, p. 280-281.

Admiration suscitée par les miracles du Sauveur, p. 38, 54-55, 62-63, 120, 134, 149, 196, 265-266, 278, 293, 304, 350, etc.

Allen (Le prof.), p. 268, 283, 299.

Ambroise (Saint), p. 40, 329.

Ammon (C. F. von), p. 120-121, 168, 214, 310, 359, 381.

Apotres (Les), doués par Jésus-Christ du pouvoir de chasser les démons, p. 258; pourquoi ils ne réussirent pas à guérir le jeune lunatique, p. 305.

Architriclinus, p. 10.

Aristote, p. 37.

Arnobe, p. 247.

Augustin (Saint), p. 16-17, 23, 36, 40, 68, 157, 173, 180, 217, 233, 296, 313, 324, 332, 367, 374.

Aveugles (Les), guéris par Notre-Seigneur : les deux aveugles de Capharnaüm, p. 194-198; l'aveugle de Bethsaïda, p. 199-205; l'aveugle-né, p. 205-215; les aveugles de Jéricho, p. 215-221; le possédé aveugle et muet, p. 277-282.

Baginski, p. 75.

Barth (Le prof.), p. 26, 31, 40, 47, 50, 252, 253, 259, 260, 334, 341.

Bartimée, un des aveugles de Jéricho, p. 217, 219.

Batiha (El), p. 19.

Bauer (Bruno), p. 55, 65, 296.

Baunard (Mgr), p. 364.

Baur (F. C.), p. 203, 212, 213, 228, 326, 383.

Bayle (Le philosophe), p. 378.

Bède (Le vén.), p. 68, 329.

Béelzébub, p. 258, 279-280.

Belcher (Le Dr), 115.

Belle-mère (La) de saint Pierre, p. 118-122.

Belser (Le prof. J.), p. 41, 163, 313, 318, 324.

Bernheim (Le Dr méd.), p. 95-101.

Bertrin (L'abbé G.), p. 96.

Béthanie, p. 366.

Béthesda (Piscine de), p. 162-164.

Bethsaïda, p. 36, 199.

Bethsaïda-Julias, p. 19.

Beyschlag (W.), p. 15-16, 31, 45, 50, 66, 71, 117, 136, 170, 190, 228, 239, 252, 259, 268, 292, 324, 325, 326, 345, 360, 386, 390-391.

Blau (L.), p. 256.

Boeck (Le Dr), p. 125-126.

Bonniot (Le P. de), p. 261.

Borchard, p. 75.
Bourneville (Le Dr méd.), p. 95.
Bousset (Le prof. W.), p. 60, 66, 90, 92, 95, 195, 251, 256, 257.
Bovon (Le prof. J.), p. 2, 254.
Bruce (A.), p. 82, 103, 117, 119, 136, 213, 220, 235, 266, 310, 340, 360.
But spécial de certains miracles de Notre-Seigneur, p. 39, 42, 48, 56, 57.

Calmet (Dom), p. 261.
Cana de Galilée, où l'eau fut changée en vin, p. 5 et suiv.
Capharnaum, p. 144, 153, 182, 262, etc.
Caractère symbolique de plusieurs miracles de Jésus, p. 27-28, 39-40, 57, 68.
Cécité (La) en Orient, p. 191 ; dans les évangiles, p. 192.
Celse, p. 90, 142.
Chable (Fl.), p. 261, 294, 380, 389.
Chananéenne (La), p. 270-274.
Changement miraculeux de l'eau en vin, p. 5-18.
Charcot (Le Dr méd.), p. 95, 152, 230.
Chute (La) des valets du sanhédrin à Gethsémani, p. 330-331 ; caractère plus probablement miraculeux de cet incident, p. 332-334.
Conybeare (F. C.), p. 251.
Corbeilles dans lesquelles furent recueillis les restes des pains miraculeux, p. 32-33.
Crooker (J.), p. 94.
Croyances superstitieuses des Juifs au sujet des fantômes, p. 60, et des démons, p. 248, 251, 256.
Cyrille (Saint) d'Alexandrie, p. 128, 309, 312, 329.

Dalman (G.), p. 195, 359.
Danielssen (Le Dr méd.), p. 125-126.
Décapole (La), p. 29, 274, 290.
Delitzsch (Franz), p. 246.
Delius (R. von), p. 251.
Délivrance (La) des possédés : place importante que cette catégorie de miracles occupe dans la vie de Notre-Seigneur, p. 229-238 ; cas spéciaux que décrivent les évangélistes, p. 238-239 ; méthode employée par Jésus-Christ pour expulser les démons, p. 244-245 ; il n'a pas partagé sur ce point les erreurs de ses compatriotes et ne s'y est pas accommodé, p. 257-261.
Démoniaques (Les). Voir Possédés.
Didrachme (Le) dans la bouche du poisson, p. 47-51.
« Docteur merveilleux » : titre donné dans un sens faux à Jésus par les néo-critiques, p. 89-90, 167.
« Doublets » (Les prétendus) des évangiles, p. 31-32, 45-47, 109-110, 116-117, 176, 180, 198, 203, 214, 266, 281-282, 310, etc.
Dulk (Le Dr), p. 342.

Eau (L') changée en vin, p. 5-18.
Edersheim (A.), p. 60, 130, 184, 188, 200, 256, 261, 282, 315, 317, 322, 333, 355, 368, 374.
Eglise (L') primitive croyait à la délivrance des possédés par Notre-Seigneur, p. 261, et à son pouvoir de ressusciter les morts, p. 339.
Ephphetha, p. 226-227.
Epilepsie (L') associée parfois à la possession diabolique, p. 301-302.
Eucharistie (L') figurée par la multiplication des pains, p. 27-28.
Eusèbe (L'historien), p. 187.

Ewald (H.), p. 15, 50, 71, 75, 225, 359, 381.
Exorcismes au moyen desquels on expulsait les démons, p. 256, 266.
Exorcistes (Les) juifs, p. 256, 263, 281.
Expulsion (L') des démons par Notre-Seigneur, p. 229-310.
Expulsions (Les deux) des vendeurs du temple, p. 314-319, 320-325.

Farrar (W.), p. 309, 330, 333.
Femme (La) courbée, p. 307-310.
Fièvre (Les cas de) guéris par Jésus-Christ, p. 111-122.
Figuier (Le) maudit et desséché, p. 67-72.
Fille (La) de la Chananéenne, p. 269-276; — de Jaïre, p. 354-363.
Fils de David, p. 218, 278.
Fils de Dieu, p. 63.
Fils de l'Homme, p. 148.
Fils (Le) de la veuve de Naïm, p. 347-354.
Foi (La) rendue plus vive par les miracles de Jésus-Christ, p. 13-14; rôle de la foi dans les guérisons accomplies par Notre-Seigneur, p. 83-87, 113, 146-147, 184-185, 186.
Fonck (Le P.), p. 7, 28, 36.
Fouard (L'abbé C.), p. 54, 68, 148, 157, 162, 202, 216, 313, 318, 320, 329, 333, 355.
Franges (Les) sacrées chez les Juifs, p. 185; celles du manteau de Jésus rendent la santé à l'hémorroïsse, p. 184-185.
Furrer (K.), p. 15, 56, 66, 93.

Gadara, p. 283-284.
Galien, p. 119.
Gérasa, p. 52, 283-284.
Gergésa, p. 283-284.
Giran (E.), p. 95.
Godet (Le prof. F.), p. 140, 151, 166, 210, 213, 218, 266, 268, 287, 296, 297, 310, 313, 317, 318, 324, 330, 333, 360, 351, 362, 376, 379.
Gould (E. P.), p. 251, 293.
Guérisons (Les) miraculeuses de Jésus, parfaitement attestées dans les évangiles, p. 88; reconnues jusqu'à un certain point par les rationalistes, p. 88-89; elles n'ont rien de commun avec les cures médicales, p. 89-91; elles n'ont pas été opérées par les procédés de la suggestion ou de l'hypnotisme, p. 93-104; les malades guéris par le Sauveur n'étaient pas tous atteints de maladies nerveuses, p. 96, et suiv., mais réellement et sérieusement atteints, p. 104-105; leur guérison était immédiate, complète et durable, p. 105-106.

Hansen (Le Dr méd.), p. 125.
Harnack (Le prof. A.), p. 92, 119, 247, 251, 308, 341.
Hase (C. von), 31, 41, 46, 56, 65, 71, 135, 141, 188, 214, 234, 249, 257, 275, 291, 325, 326, 329, 352-353, 359.
Heitmueller (W.), p. 117, 163, 170, 214, 324, 333, 379, 383, 387, 389, 390
Hémorroïsse (L'), p. 80, 181-190.
Hérodiens (Les), p. 174.
Hettinger (Le Dr), p. 396.
Heure (L') de Jésus, p. 8.
Hilaire (Saint) de Poitiers, p. 23, 49, 66, 377.
Hobbart (W. K.), p. 119, 308.
Holtzmann (Le prof. H. J.), p. 15, 25, 31, 50, 71, 136, 141, 160, 169, 176, 198, 204, 212, 228, 234, 251, 268, 281, 296, 310, 324, 326, 329, 333, 338, 341, 353-354, 385, 387, 388, 390.
Holtzmann (Le prof. Oscar), p. 26, 40, 50, 66, 75, 95, 117, 151, 160,

181, 190, 198, 205, 229, 234, 251, 268, 283, 292, 310, 324, 351, 359, 361, 380, 385, 390.

Honnêteté parfaite des évangélistes, p. 33, 96, 257, 387, 397, etc.

Hydropique (L') guéri par Notre-Seigneur, p. 177-181.

Hydropisie (L'), p. 178-179.

Hypnotisme (L') n'a rien de commun avec les guérisons opérées Jésus-Christ, p. 91 et suiv., 95, 101-102, 170, etc.

Hystérie (L') et le rôle que lui prêtent les néo-critiques dans les cures miraculeuses du Sauveur, p. 94, 99, 151-153, 170, 181, 193-194, 229, 248, 250, 252, 255, etc.

Imposition (L') des mains, geste accoutumé de Jésus pour guérir les malades, p. 78-79, 199.

Impôt (L') du temple, p. 48 ; motif pour lequel il ne convenait pas au Sauveur de le payer, p. 50.

Interprétations (Fausses) que les rationalistes donnent des miracles de Notre-Seigneur, p. 14-16, 24-27, 31-34, 40-41, 50-51, 64-66, 70-71, 88-110, 116-117, 120-122, 134-136, 140-141, 149-153, 159, 161, 168-170, 174-176, 180-181, 187-190, 197-198, 202-205, 212-215, 220 221, 227-230, 233-235, 266-269, 274-276, 281-282, 290-297, 298-299, 305-307, 310, 341-346, 351-354, 359-363, 378, 392, 393-394.

Irénée (Saint), p. 66, 377.

Jaire, p. 181, 355 ; sa fille, ressuscitée par Notre-Seigneur, p. 354-363.

Jean Chrysostome (Saint), p. 28, 40, 49, 68, 173, 197, 202, 209, 217, 312, 324, 332.

Jéricho, p. 215 ; les aveugles de J., p. 216 221.

Jérôme (Saint), p. 49, 68, 172, 196, 200, 317.

Jésus-Christ : ses miracles de divers genres. Voir la Table des matières, p. 407-416.

Josèphe (L'historien), p. 48, 256, 266.

Justin (Saint), p. 247, 261, 263, 266, 339.

Keil (Le prof. F.), p. 379.

Keim (Th), p. 14, 18, 26, 65, 71, 80, 85, 90, 91, 94, 107, 108, 109, 110, 117, 121, 122, 136, 150, 160, 169, 175, 179, 180, 183, 187, 198, 203, 214, 221, 234, 249, 257, 268, 281, 292, 306, 325, 326, 333, 352-353, 359, 361, 364, 379, 383, 385, 388, 389.

Knabenbauer (Le P.), p. 50, 63, 163, 292, 312, 318, 324, 329, 331, 333.

Knur (Le Dr méd.), p. 73, 96, 125, 132, 143, 152, 165, 170, 171, 178, 183, 190, 193, 194, 212, 223, 292, 302, 304, 306-307, 308, 342, 344-345, 360, 381-382.

Korum (Mgr), p. 95.

Kraus (F. X.), p. 28, 40, 187.

Lactance, p. 247.

Laidlaw (Le prof. J.), p., 7, 72, 195, 217, 310.

Lange (J. P.), 26, 50, 65, 160.

Langen (Le prof. J.), p. 333.

Lassar (Le Dr méd.), p. 125.

Lazare de Béthanie, ressuscité par Notre-Seigneur, p. 363-392.

Le Camus (Mgr), p. 157, 164, 202, 216, 226, 288, 292, 302, 318, 322.

Legendre (Le prof.), p. 348.

Légion (La) romaine, p. 287 ; la légion de démons à Gérasa, p. 287.

Lenoir (Dr méd. H.), p. 126.

Léon le Grand (Saint), p. 332.

Lepin (Le prof. M.), p. 41, 391.

Lèpre (La) dans les récits évangé-

liques et en Palestine, p. 123-125 ; ses principaux caractères, p. 126-128 ; son incurabilité, les mesures prophylactiques prises contre elle, p. 128-129.

Lépreux guéris par le Sauveur : le lépreux des synoptiques, p. 130-136 ; les dix lépreux, p. 137-141.

Lesêtre (L'abbé H.), p. 128, 129, 246-247, 259, 324.

Lipsius (Le prof.), p. 41.

Loisy (A.), p. 15, 141, 161, 170, 205, 221, 230, 251, 267, 268, 275, 281, 282, 285, 292, 318, 321, 324, 325, 341, 354, 361, 380, 385, 387, 388, 389, 390.

Lortet (Le Dr), p. 59.

Lourdes (Les miracles de) et les guérisons opérées par Notre-Seigneur, p. 95-96.

Luc (de Bruges), p. 38, 86.

Lunatique (Le jeune) et sa délivrance miraculeuse, p. 299-311.

Macalister (Dr méd.), p. 171, 190.

Main desséchée (L'homme à la), p. 170-173.

Malaria (La), fréquente sur les bords du lac de Genesareth, p. 111.

Malchus, frappé par saint Pierre et guéri par le Sauveur, p. 231-235.

Marche (La) de Jésus sur les eaux, p. 57-66.

Marie et sa requête aux noces de Cana, p. 6-8.

Marthe et Marie, sœurs de Lazare, p. 366-367, 369-372, 374.

Martigny (Le chanoine), p. 28, 40, 187.

Mehlhorn (P.), p. 94.

Ménandre (Le poète), p. 183.

Métrètès (Le), mesure de capacité, p. 9.

Meyer (H. W.), p. 30, 225, 379.

Miracles (Les) de N.-S. Jésus-Christ. Voir la table des matières, p. 407-416. Les miracles évangéliques ne sont pas des paraboles traduites en actes, p. 51, 65, 71, 160, 384-386 ; le premier miracle du Sauveur, p. 5.

Mode (Le) spécial de plusieurs miracles de Jésus-Christ, p. 16-17, 23, 38-39.

Monsabré (Le P.), p. 393-398.

Mort (Une) apparente n'explique aucune des résurrections accomplies par Jésus-Christ ; p. 342, 345, 352, 359-360, 381-382.

Morts (Les) ressuscités par Notre-Seigneur : le fils de la veuve de Naïm, p. 347-354 ; la fille de Jaïre, p. 354-363 ; Lazare, p. 363-392.

Muets auxquels Jésus a rendu l'ouïe : le sourd-muet de la Décapole, p. 224-230 ; le possédé aveugle et muet, p. 277-282 ; le possédé muet, p. 297-299 ; le jeune lunatique, p. 299-307.

Multiplications (Les deux) des pains, p. 18-31.

Mutisme (Le), p. 222-223.

Naïm, p. 347-348.

Nature spéciale de divers miracles du Sauveur, p. 16-17, 23, 38-39, etc.

Nazareth. Danger de mort que Notre-Seigneur y courut, p. 326-327 ; comment il y échappa, p. 328-330.

Neander, p. 15, 32, 36, 189, 259, 292, 293, 359, 362, 388.

Nebe (A.), p. 333.

Neumann (A.), p. 89, 94, 107, 108, 251, 257, 310.

Officier (L') royal et son fils guéri par Notre-Seigneur, p. 111-117.

Olshausen (Le Dr), p. 17.

Opérations chirurgicales (Les prétendues) de Notre-Seigneur, p. 89.
Oreille (L') de Malchus, p. 231-235.
Origène, p. 28, 49, 68, 248, 284, 317, 324, 339.
Origine très fausse qu'on a parfois attribuée aux guérisons miraculeuses de Jésus, p. 108-109.
Otto (Le prof. R.), p. 94, 341.
Ouragans déchaînés sur les mers intérieures, p. 53, 59.

Pains (Les) orientaux, p. 21.
Paraboles (Diverses) de Jésus qui auraient été transformées en miracles au dire des néo-critiques, p. 51, 65, 71, 160, 384-386, etc.
Paralysie (La) en elle-même, p. 142-143, et dans les évangiles, p. 143-144.
Paralytiques (Les) guéris par Jésus-Christ : le paral. de Capharnaûm, p. 144-153 ; le serviteur du centurion, p. 153-161 ; le paral. de Béthesda, p. 161-170 ; l'homme à la main desséchée, p. 170-176.
Paulus (Le prof.), 14, 24, 40, 50, 64, 71, 89, 96, 116, 120, 134, 149, 159, 168, 175, 180, 197, 213, 220, 227, 233, 249, 259, 267, 292, 324, 352, 359, 381.
Pêches (Les) miraculeuses : la première, p. 35-41 ; la seconde, p. 41-47 ; temps propice à la pêche, p. 37.
Pêcheurs d'hommes (Les apôtres transformés en), p. 39-40.
Pfleiderer (O.), p. 92.
Pharisiens (Les) et les miracles du Sauveur, p. 145, 147-148, 167, 172, 174, 177, etc.
Philon (Le Juif), p. 48.
Pierre (Saint) et les pêches miraculeuses, p. 36-39, 41-43 ; il marche sur les eaux pour rejoindre son maître, p. 61 ; il frappe Malchus à Gethsémani, p. 231.
Piscine (La) de Béthesda, p. 162-164 ; de Siloé, p. 209-210.
Pline l'Ancien, p. 37, 183, 224.
Plummer (A.), p. 47, 181, 189, 260, 295, 323, 329, 360.
Poissons (Bancs de) dans le lac de Tibériade, p. 39 ; les poissons multipliés miraculeusement par Notre-Seigneur, p. 21, 31, 39.
Pölzl (Le prof.), p. 50, 318, 329.
Possédés (Les) délivrés par le Sauveur : le démoniaque de Capharnaûm, p. 262-269 ; la fille de la Chananéenne, p. 269-276 ; le possédé aveugle et muet, p. 277-282 ; les démoniaques de Gérasa, p. 283-297 ; le possédé muet, p. 297-299 ; le jeune lunatique, p. 299-307 ; la femme courbée, p. 307-310 ; les possédés de l'évangile n'étaient pas simplement des névropathes, des hystériques ou des aliénés, p. 252 et ss.
Possession (La) diabolique. Sa nature, p. 240-243 ; des maladies de divers genres lui étaient souvent associées, p. 243-244 ; elle était relativement fréquente en Palestine à l'époque de Notre-Seigneur, p. 245-247 ; théories erronées des rationalistes à son sujet, p. 247-261 ; les récits évangéliques qui s'occupent d'elle n'ont pas été dénaturés dès le début par les croyances superstitieuses de leurs auteurs, p. 255-257.
Pourceaux (Les) de Gérasa, p. 288-289, 293-295.
Pressensé (E. de), p. 4, 292, 293, 333.
Pruner (F.), p. 111.
Psychothérapie (La) n'a aucun rapport avec les guérisons ac-

complies par Jésus - Christ, p. 98.

Quadratus (L'apologiste), p. 339.

Rabboni, p. 219.

Rationalistes (Les) et les miracles évangéliques. Voir Interprétations rationalistes.

Reimarus, p. 90.

Renan (E.), p. 25, 56, 91, 249, 257, 292, 316, 324, 383-384.

Repas (Le) mystique qui suivit la seconde pêche miraculeuse, p. 45.

Résurrection (La) des morts : sa nature, p. 339-340.

Résurrections (Les) miraculeuses accomplies par Jésus-Christ. Elles forment la catégorie la plus relevée de ses prodiges, p. 335-336; leur nombre d'après la tradition évangélique, p. 336-337; leur gradation frappante, p. 337-338; leur attestation dans les évangiles et dans l'Eglise primitive, p. 338-339; erreurs des rationalistes et des néo-critiques à leur sujet, p. 341-346.

Reuss (E.), p. 8, 45, 49, 72, 253, 275, 285, 292-293, 294-295, 299, 302, 319, 325, 329, 333, 340, 344, 360, 376, 378, 379.

Réville (Albert), p. 41, 56, 65, 71, 221, 250, 275, 292, 294, 315-316, 325, 333, 380, 385.

Réville (Jean), p. 380, 389.

Rich (A.), p. 32.

Richer (Le Dr méd.), p. 95, 250.

Roberts (A.), p. 251, 255, 257.

Ryle (Le Dr méd. R. J.), p. 96-98, 99, 102-103, 121, 136, 152-153, 190, 194, 254.

Sabbat (Guérisons opérées par Jésus le jour du), p. 161, 170, 177, 206, 262, 307.

Saint de Dieu (Le), p. 264.

Salive (La) traitée par les anciens comme un remède pour les maladies d'yeux, p. 200, 209; employée par Notre-Seigneur comme un symbole, *ibid.* et p. 226.

Samaritain (Le lépreux), p. 139-140.

Sauton (Le Dr méd. Dom), p. 126.

Schanz (Le prof. P.), p. 36, 50, 63, 163, 225, 292, 313, 324, 326, 329, 333, 334, 380.

Schenkel (D.), p. 26, 56, 57, 65, 91, 135, 149, 190, 234, 249, 259, 267, 292, 359.

Schleiermacher (Le prof.), p. 56, 91, 160, 259, 326, 559, 381.

Schmidt (P. W.), p. 75, 94, 151, 229, 251.

Schmiedel (Otto), p. 93.

Schmiedel (Le prof. P. W.), p. 31, 91, 97, 341, 385-386.

Schuerer (Le prof. E.), p. 130, 195.

Schwartzkopff, p. 70.

Schweitzer (A.), p. 343.

Semler (Le Dr), p. 248.

Serviteur (Le) du centurion, 153-161.

Siloé (La piscine de), 209-210.

Soltau (W.), p. 25, 41, 94, 99, 117, 136, 141, 181, 198, 204, 214-215, 229, 251, 257, 359.

Sourds auxquels Jésus rendit l'ouïe miraculeusement : le sourd-muet de la Décapole, p. 224-230; le jeune lunatique, p. 299-307.

Spinosa, p. 378.

Statère (Le) dans la bouche du poisson, p. 47-51.

Stier (R.), p. 280, 364, 388.

Strauss (F. D.). 15, 17, 24-25, 40, 45, 50, 55, 65, 71, 80, 91, 116, 135, 140, 160, 169, 175, 180, 188, 197, 198, 202, 213, 220, 227, 233-234, 249, 267, 293, 306, 324, 325, 329, 333, 352, 360, 361, 362, 381, 382.

Suggestion (La) et la part que les néo-critiques lui attribuent dans les cures miraculeuses de Jésus, p. 91, 104, 151, 170, 175, 181, 190, 193, 214, 229, 249, 250, etc.
Surdité (La), p. 222-223.
Syrophénicienne (La), p. 271.

Talitha Koumi, p. 358.
Talmud (Le), p. 10, 172, 174, 183-184, 200, 210, etc.
Tempête (La) apaisée une première fois, p. 52-55; une seconde fois, 61-62.
Tertullien, p. 57, 247.
Théophile d'Antioche, p. 245.
Théophylacte, p. 132, 312.
Thomson (Le rév.), p. 111.
Tobler (T.), p. 111, 210.
Traub (Le pasteur), p. 27, 56, 88, 94, 106, 107-108, 251, 337, 344.
Trench (R. C.), p. 129, 188, 265, 296, 368.
Tristram (Le rév.), p. 37, 38.
Tunique (La sainte) de Trèves et les miracles de guérison qu'elle a opérés, p. 95.

Urnes (Les) de pierre de Cana, p. 9.

Valets (Les) du sanhédrin renversés à Gethsémani par un simple mot de Notre-Seigneur, p. 330-334.
Vendeurs (Les) chassés du temple à deux reprises, p. 314-325.
Venturini, p. 187, 381.
Vertu miraculeuse qui s'échappait du corps de Notre-Seigneur, p. 79-80, 185-186; elle n'avait absolument rien de magique, p. 188-189.
Veuve (La) de Naïm dont Jésus ressuscita le fils, p. 349-350.
Victoires de divers genres, naturelles et surnaturelles, remportées par Notre-Seigneur sur des volontés hostiles, p. 311-334.
Vigouroux (F.), p. 261, 292, 302, 381.
Virchow, p. 125.
Volkmar (G.), p. 110, 122, 220, 296.
Volney, p. 191.

Waffelaert, p. 242, 247.
Warschauer (J.), p. 104, 105, 107, 136.
Weber (F.), p. 60, 195, 256.
Weber (Otto), p. 256.
Weinreich (O.), p. 73.
Weiss (Bernhard), p. 10, 16, 26, 31, 41, 50, 56, 65, 71-72, 89, 105, 117, 141, 160, 176, 198, 228, 232, 235, 252, 253, 254, 268, 276, 299, 306, 310, 319, 324, 326, 343, 345, 360, 382, 386, 390-391.
Weiss (Joh.), p. 31, 45, 47, 56, 66, 71, 107-108, 121, 122, 136, 151, 160, 176, 181, 190, 204-205, 221, 229, 234, 251, 257, 263, 275, 292, 294, 306, 310, 324, 325, 326, 329, 341, 362-363.
Weisse (C. H.), p. 15, 25, 55, 71, 117, 141, 160.
Weizsaecker (Le Dr), p. 72, 75, 88, 90, 249, 294, 381, 383.
Wellhausen (Le prof. J.), p. 65, 117, 281, 324, 325, 326, 358.
Wendt (Le prof.), p. 71.
Wernle (Paul), p. 89, 94, 251.
Westcott (Le rév.), p. 8.
Wilpert, p. 28.
Wiseman (Le card.), p. 28, 211, 350.
Woolston, p. 168.
Wrede (W.), p. 268.
Wright (T. H.), p. 51.

Zahn (Le prof. T.), p. 7, 13, 27, 163, 195, 198, 281, 284, 299, 313, 324, 325, 333, 367.

TABLE DES MATIÈRES

Pages

AVANT-PROPOS .....

PREMIÈRE PARTIE

Miracles opérés sur la nature.

CHAPITRE PREMIER

INTRODUCTION

1° Liste des miracles de cette catégorie.. 1
2° Leur attestation dans les évangiles..... 1
3° Leur possibilité et leur réalité..... 2
4° Leur force probante spéciale 2
5° Position des rationalistes par rapport à cette classe de miracles..... 3

CHAPITRE II

LE CHANGEMENT DE L'EAU EN VIN ; LES DEUX MULTIPLICATIONS DES PAINS

§ I. *Jésus change l'eau en vin aux noces de Cana*..... 5
1° Circonstances préliminaires..... 5
2° Le miracle..... 9
3° Interprétations rationalistes..... 14
4° Le mode spécial du prodige..... 16
§ II. *La première multiplication des pains*..... 18
1° Circonstances préliminaires..... 18
2° Le miracle 21
3° Nature du prodige. 23
4° Interprétations rationalistes 24

5° Caractère symbolique de la multiplication des pains 27
§ III. *Seconde multiplication des pains* 29
1° Circonstances préliminaires 29
2° Le miracle 30
3° Interprétations rationalistes 31

CHAPITRE III

Les pêches miraculeuses

§ I. *La première pêche miraculeuse* 35
1° Circonstances préliminaires 35
2° Le miracle 36
3° But spécial du miracle 39
4° Interprétations rationalistes 40
§ II. *Seconde pêche miraculeuse* 41
1° Circonstances préliminaires 41
2° Le miracle 43
3° Interprétations rationalistes 45
§ III. *Le statère dans la bouche du poisson* 47
1° Occasion du prodige 47
2° Le miracle 49
3° Interprétations rationalistes 50

CHAPITRE IV

La tempête apaisée et la marche de Jésus sur les eaux

§ I. *Jésus apaise soudain un violent ouragan sur le lac de Tibériade* 52
1° Circonstances préliminaires 52
2° Le miracle 54
3° Interprétations rationalistes 55
4° But et symbolisme de ce prodige 56
§ II. *Jésus marche sur les flots courroucés du lac* 57
1° Circonstances préliminaires 57
2° Un premier miracle 59
3° Un second miracle 61
4° Un troisième miracle 61
5° Interprétations rationalistes 64

CHAPITRE V

Le figuier maudit

1° Circonstances préliminaires..... 67
2° Le miracle..... 69
3° Interprétations rationalistes..... 70

SECONDE PARTIE

Miracles de guérison.

CHAPITRE PREMIER

Quelques questions préliminaires

§ I. *Divers points utiles à constater*..... 73
1° Multiplicité de cette classe de prodiges dans la vie de Jésus..... 73
2° Ce genre de ministère convenait parfaitement au Sauveur..... 75
3° Nature des maladies guéries par Notre-Seigneur... 76
4° Comment Jésus opérait ses guérisons miraculeuses..... 77
5° Caractère instantané et en même temps complet des guérisons..... 80
6° Attestation parfaite des récits..... 82
§ II. *Rôle de la foi dans les guérisons opérées par Notre-Seigneur*..... 83
§ III. *Erreurs multiples des rationalistes au sujet des cures accomplies par le Sauveur*..... 88
1° Erreurs générales..... 88
2° Erreurs de détail..... 104

CHAPITRE II

Les cas de fièvre

§ I. *Le fils de l'officier royal*..... 111
1° Circonstances préliminaires..... 111
2° Le miracle..... 114
3° Interprétations rationalistes..... 116

§ II. *La belle-mère de saint Pierre*..... 118
1° Circonstances préliminaires..... 118
2° Le miracle..... 119
3° Interprétations rationalistes..... 120

CHAPITRE III

Les lépreux guéris par Notre-Seigneur

§ I. *De la lèpre en général*..... 122
1° La lèpre dans les récits évangéliques..... 123
2° La lèpre en Palestine..... 124
3° Les principaux caractères de la lèpre..... 126
4° Son incurabilité ; séquestration imposée à ceux qui en étaient atteints..... 128
§ II. *Le lépreux des synoptiques*..... 130
1° Circonstances préliminaires..... 130
2° Le miracle..... 131
3° Interprétations rationalistes..... 134
§ III. *Les dix lépreux*..... 137
1° Circonstances préliminaires..... 137
2° Le miracle..... 138
3° Interprétations rationalistes..... 140

CHAPITRE IV

Guérisons de paralytiques

§ I. *La paralysie*..... 142
1° Sa nature..... 142
2° La paralysie dans les évangiles..... 143
§ II. *Le paralytique de Capharnaüm*..... 144
1° Circonstances préliminaires..... 144
2° Le miracle..... 147
3° Interprétations rationalistes..... 149
§ III. *Le serviteur du centurion*..... 153
1° Circonstances préliminaires..... 153
2° Le miracle..... 158
3° Interprétations rationalistes..... 159
§ IV. *Le paralytique de Béthesda*..... 161
1° Circonstances préliminaires..... 161

2° Le miracle..... 165
3° Interprétations rationalistes..... 168
§ V. *L'homme à la main desséchée*..... 170
1° Circonstances préliminaires..... 170
2° Le miracle..... 192
3° Interprétations rationalistes..... 174

CHAPITRE V

Guérison d'un hydropique et de l'hémorroïsse

§ I. *L'homme hydropique*..... 177
1° Circonstances préliminaires..... 177
2° Le miracle..... 178
3° Interprétations rationalistes..... 180
§ II. *L'hémorroïsse*..... 181
1° Circonstances préliminaires..... 181
2° Le miracle..... 183
3° Interprétations rationalistes..... 187

CHAPITRE VI

Les guérisons d'aveugles

§ I. *La cécité en Orient et dans les évangiles*..... 191
§ II. *Les deux aveugles de Capharnaüm*..... 193
1° Circonstances préliminaires..... 194
2° Le miracle..... 196
3° Interprétations rationalistes..... 197
§ III. *L'aveugle de Bethsaïda*..... 199
1° Circonstances préliminaires..... 199
2° Le miracle..... 199
3° Interprétations rationalistes..... 202
§ IV. *L'aveugle-né*..... 205
1° Circonstances préliminaires..... 205
2° Le miracle..... 208
3° Interprétations rationalistes..... 212
§ V. *Les aveugles de Jéricho*..... 215
1° Circonstances préliminaires..... 215
2° Le miracle..... 219
3° Interprétations rationalistes..... 220

CHAPITRE VII

Les guérisons de sourds et de muets

§ I. *La surdité et le mutisme*..... 222
§ II. *Le sourd-muet de la Décapole*..... 224
1° Circonstances préliminaires..... 224
2° Le miracle..... 225
3° Interprétations rationalistes 227

CHAPITRE VIII

Guérison de l'oreille de Malchus

1° Circonstances préliminaires..... 231
2° Le miracle..... 232
3° Interprétations rationalistes 233

TROISIÈME PARTIE

La délivrance des possédés.

CHAPITRE PREMIER

Introduction

§ I. *Rôle important que cette classe de miracles a joué dans la vie du Sauveur*..... 237
1° Les formules générales employées dans les évangiles 237
2° Les cas spéciaux d'expulsion décrits par les écrivains sacrés..... 238
§ II. *Nature de la possession diabolique d'après les évangiles* 240
1° Noms donnés aux possédés..... 240
2° Les principaux phénomènes de la possession..... 240
3° La possession démoniaque n'était pas nécessairement une conséquence de péchés exceptionnels.. 242
4° Des maladies de divers genre lui étaient souvent associées..... 243
§ III. *Méthode employée par Notre-Seigneur pour expulser les démons*..... 244

§ IV. *La possession diabolique était plus fréquente à l'époque de Jésus-Christ*..... 245
1° La possession sous l'Ancien Testament..... 245
2° La possession à l'époque du Sauveur..... 245
3° La possession depuis l'origine du christianisme... 247
§ V. *Théories des rationalistes contemporains au sujet de cette classe de miracles*..... 247
§ VI. *Réfutation de ces erreurs*..... 252
1° Les possédés de l'évangile n'étaient pas seulement des névropathes ou des fous..... 252
2° La croyance des évangélistes à la réalité de la possession diabolique n'a nullement faussé leurs récits..... 355
3° Il n'y a eu, de la part de Jésus-Christ, ni erreur, ni accommodation à l'erreur, sur un point si grave..... 257

CHAPITRE II

Deux cas de possession pure et simple

§ I. *Le démoniaque de Capharnaüm*..... 262
1° Circonstances préliminaires..... 262
2° Le miracle..... 265
3° Interprétations rationalistes..... 266
§ II. *La fille de la Chananéenne*..... 269
1° Circonstances préliminaires..... 269
2° Le miracle..... 274
3° Interprétations rationalistes..... 274

CHAPITRE III

Cas de possession diabolique associés a diverses maladies

§ I. *Le possédé aveugle et muet*..... 277
1° Circonstances préliminaires..... 277
2° Le miracle..... 278
3° L'accusation grossière des pharisiens..... 279
4° Réplique vigoureuse du Sauveur..... 280
5° Interprétations rationalistes..... 281
§ II. *Les démoniaques de Gérasa*..... 283
1° Circonstances préliminaires..... 283

2° Le miracle 286
3° Interprétations rationalistes 290
§ III. *Le possédé muet* 297
1° Circonstances préliminaires 297
2° Le miracle 297
3° Interprétations rationalistes 298
§ IV. *Le jeune lunatique* 299
1° Circonstances préliminaires 299
2° Le miracle 302
3° Interprétations rationalistes 305
§ V. *La femme courbée* 307
1° Circonstances préliminaires 307
2° Le miracle 308
3° Interprétations rationalistes 310

QUATRIÈME PARTIE

Victoires remportées sur des volontés hostiles.

CHAPITRE PREMIER

Introduction

1° Difficulté inhérente à cette classe de prodiges 311
2° Certains faits de la vie du Sauveur regardés peut-être à tort comme des miracles 311
3° Incidents qu'il est difficile de ne pas traiter comme miraculeux 313

CHAPITRE II

Les deux expulsions des vendeurs

§ I. *La première expulsion* 314
1° Le récit évangélique 314
2° Y eut-il un véritable miracle ? 316
§ II. *La seconde expulsion* 320
1° Le récit évangélique 320
2° Jésus chassa-t-il vraiment deux fois les vendeurs du temple ? 322

CHAPITRE III

Les incidents de Nazareth et de Gethsémani

§ I. *Jésus échappe à ses compatriotes de Nazareth, qui voulaient le mettre à mort* 326
1° Le récit évangélique 326
2° Y eut-il un miracle réel ? 328
§ II. *La chute des valets du sanhédrin à Gethsémani* 330
1° Le récit évangélique 330
2° Y eut-il un vrai miracle ? 332

CINQUIÈME PARTIE

Les cas de résurrection.

CHAPITRE PREMIER

Introduction

§ I. *Les résurrections miraculeuses des évangiles* 335
1° Elles forment la catégorie la plus relevée des miracles de Jésus-Christ 335
2° Leur nombre, d'après la tradition évangélique 336
3° Leur gradation frappante 337
4° Leur attestation dans les évangiles et dans l'ancienne Eglise 338
5° Nature de la résurrection 339
§ II. *Erreurs des rationalistes et des néo-critiques à ce sujet* 341
1° Ils nient la possibilité de la résurrection des morts 341
2° Ils prétendent que les morts ressuscités par Jésus étaient seulement en léthargie 342

CHAPITRE II

Les trois morts ressuscités par Notre-Seigneur

§ I. *Le fils de la veuve de Naïm* 347
1° Circonstances préliminaires 347

2° Le miracle 349
3° Interprétations rationalistes..... 351
§ II. *La fille de Jaïre*..... 354
1° Circonstances préliminaires..... 354
2° Le miracle 357
3° Interprétations rationalistes 359
§ III. *La résurrection de Lazare*..... 363
1° Circonstances préliminaires..... 363
2° Le miracle 372
3° Interprétations rationalistes 378
CONCLUSION 393
INDEX ALPHABÉTIQUE..... 399

Abbeville. — Imprimerie F. PAILLART.